REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET - DÉCEMBRE 1927

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

JUILLET - DÉCEMBRE 1927

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1927

Tous droits réservés.

362822

LA CHARTE PTOLÉMAÏQUE DE CYRÈNE

Mon confrère, ami et collègue, Maurice Holleaux, a signalé à mon attention une importante inscription de Cyrène découverte dans ces dernières années et que M. Silvio Ferri, « inspecteur de la surintendance pour les antiquités du Bruttium et de la Lucanie », a publiée dans un endroit un peu imprévu, les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (fascicule paru en 1926) [1]. Pour la restitution et le commentaire du texte, M. Ferri a profité de la collaboration de plusieurs érudits allemands, notamment MM. de Wilamowitz et Klaffenbach. Avant même cette publication, l'historien Julius Beloch, ayant eu connaissance du document, en a donné une brève analyse dans la nouvelle édition, récemment parue, du quatrième volume de sa remarquable Histoire grecque [2]. Enfin il faut citer un article développé, sur le même sujet, par le savant historien et philologue italien, Gaetano De Sanctis [3].

Malgré le concours de tant de compétences, je ne crois pas que le point capital, je veux dire la date de l'inscription et, par suite, sa place dans l'histoire constitutionnelle de Cyrène et son véritable caractère, aient été exactement déterminés par les savants que je viens d'énumérer. C'est sur ce problème que je voudrais concentrer mon effort; mais,

1. *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften.* Jahrgang 1925. Philos. hist. Klasse, n° 5. Alcune iscrizioni di Cirene. Berlin, W. de Gruyter, 1926.

2. K. Jul. Bloch, *Griechische Geschichte*, 2e Auflage, 4ter Band, Ite Abtheilung (Berlin et Leipzig. W. de Gruyter, 1925), p. 616 suiv. (Je n'ai pas pu utiliser l'étude plus étendue qui vient de paraître dans la 2e *Abtheilung* (1927) p. 611 suiv.)

3. G. De Sanctis, *La magna Charta della Cirenaica* dans *Riv. di filologia classica*, N. Ser. IV, p. 145 suiv. (Torino, 1926). M. De Sanctis s'étonne du choix fait par M. Ferri pour le lieu de sa publication. *Non nostrum inter vos tantas componere lites.*

avant d'aborder la discussion chronologique, il est nécessaire que je résume à grands traits le contenu de ce précieux document.

I

L'inscription, dont le commencement est perdu et le dernier tiers extrêmement mutilé, expose en 72 lignes une nouvelle constitution pour la cité de Cyrène. Des tirets placés sous certaines lignes répartissent le texte en 15 articles environ, dont voici les dispositions essentielles :

La Charte, qui s'intitule elle-même *διάγραμμα* (l. 39), distingue d'abord entre les « citoyens passifs », *πολῖται*, et le corps des « citoyens actifs » ou *πολίτευμα*. Sont citoyens passifs les hommes libres appartenant aux catégories suivantes :

Fils de deux parents cyrénéens;

Certains barbares, d'origine assez obscurément définie, mais établis comme colons militaires dans des dépendances de Cyrène[1];

Enfin, certaines autres personnes, probablement militaires (?), que Ptolémée désignera[2].

Le corps des citoyens actifs (*πολίτευμα*) se compose de 10.000 hommes âgés de trente ans et recrutés de la manière suivante :

1. De Sanctis lit aux lignes 2 et 3 : πολῖ]ται ἔσονται οἱ [γεγονότες ἐκ πατρὸς (peut-être ἐξ ἀνδρὸς ?) Κυρηναί]ου καὶ γυναικὸς Κυρηναίας, καὶ [οἱ γυναικῶ]ν Λιβυσσῶν τῶν, entendant que ces fils de Libyennes ont aussi un père cyrénéen. D'après Ferri, qui écrit οἱ ἐκ τῶν Λιβυσσῶν, les fils de Libyennes naîtraient citoyens, quelle que soit la nationalité du père. Aucune de ces interprétations ne me satisfait. Il faut, je crois, joindre les οἱ ἐκ τῶν Λιβυσσῶν (fils de Libyennes) avec les Αὐτομαλακόσιοι (?) et les déterminer par les mots οὓς Κυρηναῖοι ἀπῴκισαν : ne seront citoyens que *ceux* des Libyens et des Barbares que les Cyrénéens ont installés comme colons dans leurs forts. Ces colonies militaires cyrénéennes sont peut-être le prototype de celles des Ptolémées au Fayoum et ailleurs.

2. καὶ οὓς ἄ]ν Πτολεμαῖος καταστήσηι ΟΙ.ΣΑΝ... Les dernières lettres sont une *crux*. Le supplément de Ferri (κατὰ φυλήν) est déclaré impossible par Wilamowitz.

D'abord ceux des bannis réfugiés dans l'Égypte que désignera Ptolémée : οἱ φυγάδες οἱ ἐς Αἴγυπτον φυγόντες [οὓς] Πτολεμαῖος ἀποδείξηι ;

Ensuite les citoyens possédant une fortune de vingt mines (deux mille drachmes) « d'Alexandre », y compris celle de leur femme, et consistant soit en biens au soleil [1], francs de toute charge, soit en bonnes créances (nous dirions : en valeurs mobilières).

La liste des censitaires sera dressée par une commission de 60 estimateurs (τιμητῆρες) élus par le sénat des Gérontes, dont il sera question plus loin; ils sont assermentés, âgés de cinquante ans et doivent appartenir aux Dix mille. A titre transitoire, pendant la première année, on s'en rapportera aux évaluations du dernier cens (τίμημα) [2], ceci sans doute en vue des élections auxquelles il y a lieu de procéder sans délai.

Pour la gestion des affaires publiques il y aura deux conseils : la Chambre basse ou *Boulé*, la Chambre haute ou *Gerousia*.

La *Boulé* se compose de 500 citoyens âgés de cinquante ans et désignés par le sort parmi les Dix mille; à défaut de quinquagénaires en nombre suffisant, la limite d'âge pourra être abaissée à quarante ans. Au bout de deux ans, le sort désigne la moitié des conseillers comme sortants; ceux-ci ne pourront rentrer dans le conseil avant un intervalle de deux ans et ainsi de suite.

La *Gerousia* comprend 101 membres désignés pour la première fois par Ptolémée (οὓς ἂν Πτολεμαῖος καταστήσηι),

1. Je traduis ainsi, faute de mieux, les mots χρημάτων τῶν ἀ[θα]νάτων (l. 8). Cette expression, que Preisigke rend par *eiserner Bestand*, ne s'applique pas seulement aux immeubles, mais au cheptel (troupeaux, outillage agricole, etc.). Le mot χρήματα, quoique d'ordinaire employé du numéraire, s'applique sans difficulté aux biens-fonds, aux maisons, meubles, bétail, esclaves, etc.

2. Entendez, avec De Sanctis, non pas que seront citoyens la première année ceux qui avaient le cens requis autrefois (on ignore lequel, mais il devait être plus élevé puisque le πολίτευμα ne comptait que mille membres), mais simplement que l'estimation de la fortune requise (des 2.000 drachmes nécessaires) se fondera sur les résultats du dernier recensement.

ensuite, au fur et à mesure des vacances, par les Dix mille. Les Gérontes doivent être âgés de cinquante ans et ne peuvent exercer aucune magistrature, sauf celle de stratège en temps de guerre et, semble-t-il, la prêtrise d'Apollon.

Voici maintenant ce qui concerne les magistratures :

Les *prêtres d'Apollon*[1] sont élus par les Dix mille parmi les Gérontes; ils doivent avoir cinquante ans et ne peuvent remplir leur charge qu'une fois.

Les *stratèges* ou généraux, au nombre de 5 (?), sont élus également par les Dix mille; ils doivent avoir cinquante ans, et, en principe, ne sont pas rééligibles; en temps de guerre libyenne cette double limitation (âge et non rééligibilité) disparaît; en cas de guerre étrangère autre qu'avec les Libyens, les Dix mille peuvent, soit décider le maintien en charge des stratèges du temps de paix, soit procéder à de nouvelles élections, auquel cas tout citoyen actif est éligible[2] En outre, Ptolémée exercera les fonctions de stratège à perpétuité (*στρατηγὸς ἔστω Πτολεμαῖος ἀεί*).

D'autres magistrats élus, également non rééligibles et quinquagénaires, sont les *gardiens des lois*, au nombre de 9 [3], et les *éphores*, au nombre de 5.

L'article 8 définit très sommairement les attributions de ces divers organes. Les Gérontes et la Boulé « feront ce qu'ils faisaient (sous le régime précédent) en temps de paix ». De même les Dix mille remplaceront purement et simplement l'ancien corps de citoyens actifs limité à mille. Tous les magistrats sont responsables conformément aux lois existantes ; d'une manière générale, toutes les lois actuelles sont confirmées en tant qu'elles ne sont pas contraires à la présente charte.

1. Le mot est au pluriel; il semble cependant qu'il n'y eût qu'un prêtre, annuel et éponyme (Ptol. Évergète II, ap. Athénée 549 F.).

2. Il résulte de là que la « guerre libyenne » est la plus grave de toutes, l'équivalent du *Tumultus gallicus*. Ces insurrections des tribus désertiques étaient, en effet, très redoutables. Qu'on se rappelle le soulèvement des Marmariques vers 277, qui força Magas à la retraite (Pausanias, I, 7, 2).

3. Les inscriptions (du temps d'Auguste) recueillies dans le local des nomophylaques à Cyrène (Ghislanzoni, *Rendiconti... Lincei*, série I, vol. I, 408) confirment ce chiffre (De Sanctis).

Les causes capitales sont jugées par un grand tribunal (peut-être à deux instances successives?) [1] composé des Gérontes, de la Boulé et de 1.500 juges tirés au sort parmi les Dix mille, soit au total 2.101 jurés; les stratèges font office de ministère public. Ici deux dérogations caractéristiques :

1° Pendant trois ans l'accusé d'un crime capital aura le choix d'être jugé « conformément aux lois » (c'est-à-dire par les 1.500) ou par Ptolémée;

2° Aucun des bannis rentrés à Cyrène ne pourra être condamné sans l'approbation de Ptolémée (*ἄτερ τῆς Πτολεμαίου γνώμης*).

Les articles suivants, très mutilés, paraissent exclure des « hétéries [2] » (ou exempter du service militaire?) certains citoyens actifs titulaires de professions d'intérêt public : médecins publics, maîtres de gymnastique et de musique, de lutte et d'escrime, hérauts du prytanée. Sont exclus des magistratures (ou peut-être même des droits de citoyen actif) ceux qui pratiquent certains métiers manuels ou le commerce de détail. Sont punis de mort ceux qui enfreindront les ordonnances (?) de Ptolémée, d'une autre peine ceux qui feront du tort aux anciens bannis. Les derniers articles, précédés du titre *νό[μοι ἐ]πὶ τῶν ἰδίων*, réglementent certains points de droit privé. Il y est question longuement de la restitution de leurs biens aux anciens bannis, des mercenaires de Ptolémée, etc.; un article, ajouté, ce semble, après coup, punit de mort les attentats contre les *φρουροι* ou soldats de la garnison. L'état fragmentaire du texte

1. Cela semble résulter du dernier alinéa de l'article VIII où l'on voit un accusé jugé digne de mort — *ὅτωι δ' ἄν οἱ γέροντες καὶ ἡ βουλὴ θάνατον κρίνηι* — par les Gérontes et la Boulé et choisissant ensuite entre deux juridictions (Ptolémée ou « les lois », c'est-à-dire sans doute les 1.500).

2. ... *μή συμπορε[υέσ]θωσαν ταῖ[ς ἑτ]αιρία[ις* (Ferri). Nous savons par ailleurs que la population libre était divisée en *φυλαί*, celles-ci en *πάτραι*, ces dernières en *ἑταιρεῖαι*. La cohésion morale exigée entre membres de ces derniers groupes expliquerait, dit-on, l'exclusion des « salariés » (cf. les *ἀπέταιροι* du code de Gortyne), mais la lecture est bien peu sûre et la disposition serait bien aristocratique; je me demande s'il ne s'agirait pas plutôt d'une *exemption* du service militaire et s'il ne faut pas restituer *στρ]ατεία[ις*.

empêche pour le moment de voir bien clair dans la plupart de ces dispositions.

Après le texte de la constitution vient une liste des magistrats nouvellement élus : le prêtre (d'Apollon) nommé ἐς τρίτον ἔτος[1] ; les stratèges qui, chose curieuse, sont au nombre de 12 et non de 5 : était-ce le chiffre réglementaire sous la constitution précédente? ou y a-t-il une faute dans la ligne 28 qui fixe le nombre à 5[2] ? Viennent ensuite les neuf nomophylaques, les cinq éphores, enfin les cinq *nomothètes*, magistrats dont il n'a pas encore été question.

Telle est dans ses dispositions principales cette charte curieuse, la seule constitution grecque, à vrai dire, sur laquelle nous soyons complètement renseignés par un texte épigraphique. Deux caractères surtout méritent d'y être signalés:

1° La constitution, quoique censitaire, est voisine de la démocratie. En effet, le cens de deux mille drachmes de capital exigé des citoyens actifs est assez faible et n'exclut guère que les prolétaires proprement dits : il est égal à celui qui fut institué à Athènes par Antipater après la guerre Lamiaque[3]. D'autre part, le nombre, probablement approximatif, de dix mille auquel est fixé le corps électoral correspond à celui de la confédération arcadienne au IVe siècle[4], et il est décuple du chiffre admis dans la constitution de Cyrène, antérieure à celle qui nous occupe (l. 36). Il suppose une population libre de près de 100.000 âmes, femmes et enfants compris.

1. Je ne comprends pas bien cette disposition. On pourrait supposer que la nomination se faisait deux ans d'avance pour permettre au titulaire de se préparer à des fonctions coûteuses : à la fête des Artemitia il devait offrir un banquet à tous ses prédécesseurs (Évergète II, *loc. cit.*). Mais, après réflexion, il semble plutôt que le prêtre en exercice soit maintenu *exceptionnellement* pendant deux ans (ἐς = ἕως).

2. De Sanctis suppose que nous avons ici deux collèges à la fois (dont l'un en vue de la guerre de Syrie!) ; dans chaque collège Ptolémée aurait deux représentants (?).

3. Diodore, XVIII, 18. Mais, suivant la juste observation de De Sanctis, il y avait plus de prolétaires à Athènes que dans un État agricole comme Cyrène.

4. Harpocration, v. μύριοι.

2° Tout en conservant les apparences et les formes du régime républicain, cette constitution implique un véritable protectorat en faveur du personnage désigné laconiquement par le nom de « Ptolémée ». Nous avons vu qu'il inscrit d'office certaines personnes dans le corps des citoyens passifs, et dans celui des citoyens actifs les bannis qu'il choisira. La Gerousia, dont nous ignorons les attributions exactes mais qui évidemment servait de frein à la Boulé populaire, est, à l'origine, constituée par Ptolémée. Il est investi des fonctions de stratège à vie, ce qui lui assure une prééminence morale sur les stratèges annuels. Pendant trois ans il peut évoquer les accusations de crimes capitaux; aucun banni ne peut être condamné sans son approbation. Il semble enfin qu'il soit autorisé à installer une garnison permanente à Cyrène et que les ordonnances qu'il promulguera doivent être respectées sous peine de mort [1]. Ainsi il cumule, au moins temporairement, les attributions de général en chef, de juge suprême, de quasi-législateur et d'arbitre des partis.

Il s'agit maintenant de savoir dans quelles circonstances historiques, à quelle époque, une constitution aussi singulière a pu être établie et quel est le personnage qui se cache sous le nom vague de « Ptolémée ».

II

Voici l'explication proposée par les premiers éditeurs et commentateurs.

On sait que la Cyrénaïque a été rattachée à l'Égypte par le premier Ptolémée, qui eut à y réprimer plusieurs rébellions. Il finit par y instituer comme vice-roi son beau-fils Magas qui, d'après un témoignage un peu suspect [2], aurait « régné »

1. L. 52 suiv., ὅς [ἂν] τὰς Πτολεμαίου [διατολὰς παρέβη ? ἢ ὅσα περὶ ... Π]τολεμαῖος κα[θῖ]σε, θανάσιμος ἔσται.
2. Agatharchidès ap. Athénée XII, 550 B (F H G. III, 192).

à Cyrène pendant cinquante ans. Il semble, en effet, qu'après la mort de Soter, Magas ait pris le titre de roi [1] et affecté des allures indépendantes. Mais, n'ayant pas de fils, il se réconcilia, dans les dernières années de sa vie, avec son frère utérin, Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et fiança sa fille unique Bérénice au fils aîné de celui-ci, le futur Ptolémée Évergète [2]. Après la mort de Magas, que les uns placent vers 258, les autres vers 251 [3], sa veuve Apama, princesse séleucide, rompit le pacte de mariage et offrit la main de sa fille, d'âge encore très tendre, à Démétrius le Beau, fils du Poliorcète et de Ptolémaïs (fille de Soter), et par conséquent demi-frère du roi de Macédoine Antigone Gonatas. Démétrius accepta l'invitation, s'installa à Cyrène, prit des allures de roi, et, sans plus songer à la fille, devint l'amant de la mère. Une conspiration militaire s'ourdit dont l'âme était la petite princesse offensée. Démétrius fut massacré dans le lit de sa maîtresse; celle-ci toutefois fut épargnée sur les supplications de sa fille et disparaît de l'histoire [4].

1. Il est ainsi désigné vers 251 (?) dans les inscriptions d'Açoka (Senart, *Insc. de Piyadasi;* Bouché-Leclercq, *Lagides*, I, 200). Cependant les monnaies avec Βασιλέως Μάγα (Svoronos, nos 860-1) ne sont pas absolument au-dessus du soupçon. Quant à l'hypothèse de Cavedoni — sur le fameux didrachme (Müller, no 364) à la tête jeune cornue, et au silphion, légende ΒΑΣΙ, la tête représenterait Magas — Robinson (*Num. Chronicle*, 1915, p. 259) l'écarte avec raison. [Voir maintenant Cat. BM, *Cyrene*, no 260].

2. *Ante infirmitatem* (Justin, XXVI, 3, 2), c'est-à-dire peu avant sa dernière maladie. Le mariage de Magas se place en 274 (Wilcken dans Pauly-Wissowa, I, col. 2662).

3. La date dépend de la question si la révolte de quatre ans, à la suite de laquelle Magas devint vice-roi (point de départ des cinquante ans d'Agatharchidès), est celle d'Ophélas (308) ou une autre postérieure, étouffée en 302 (Pausanias, I, 6, 8). Mais si l'on admet qu'Agatharchidès a arrondi le chiffre, rien n'empêche de supposer une date intermédiaire. Maintenant que nous savons par les papyrus de Zénon que le mariage de Bérénice (fille de Philadelphe) avec Antiochus II est de 252, je suis enclin à rapprocher les fiançailles d'Évergète de cette date.

4. Justin, XXVI, 3. Cf. Catulle (Callimaque), LXVI, 25 : *at te ego certe / Cognoram a parva virgine magnanimam: / Anne bonum oblita es facinus*, etc. Pour la date (inconnue, mais pas très éloignée de 250) rien à tirer du témoignage d'Eusèbe (I, 237 Sch.) qui confond Démétrius le Beau avec son neveu Démétrius l'Étolique, fils et successeur de Gonatas. Quand donc il fait mourir « Démétrius » en Ol.130,2 (259!), il n'y a ni à retenir, ni à corriger (en Ol.136,2

A la suite de ce drame domestique, Bérénice paraît avoir été proclamée reine de la Cyrénaïque; mais sous cette royauté nominale d'une princesse encore si jeune, les villes grecques, au nombre de cinq, gardèrent ou recouvrèrent une autonomie très étendue. Cependant, toujours déchirés par des dissensions intestines [1], les habitants de Cyrène finirent par faire appel à deux « philosophes » de Mégalépolis, disciples d'Arcésilas, Ecdémos et Démophane [2], devenus célèbres pour avoir débarrassé leur patrie d'un tyran et collaboré avec Aratus à l'affranchissement de Sicyone (251) [3]. Ces philosophes dotèrent Cyrène de sages lois et d'une constitution libérale dont Polybe et Plutarque [4] vantent l'excellence en termes presque identiques.

Quand Ptolémée Philadelphe mourut, le 26 janvier 246 [5], son fils monta sur le trône d'Égypte et s'empressa de réaliser son mariage, si longtemps différé, avec la reine de Cyrène. Les deux États se trouvèrent ainsi réunis par une sorte d'union personnelle analogue à celle de la Bretagne avec la France sous Charles VIII et Louis XII. Mais il semble que la réunion définitive ne se soit pas accomplie sans quelques secousses; il y eut notamment du côté de la ville d'Euhesperidæ des combats dont une épigramme de Callimaque nous a conservé le souvenir [6].

= 235) cette date, ni à y voir avec Niebuhr la date de la mort de Démétrius le Beau (!).

1. Κυρηναῖοις δεηθεῖσιν, τεταραγμένων τῶν κατὰ τὴν πόλιν καὶ νοσούντων. Plutarque, *Philop.*, I : noter qu'il ne s'agit que de Cyrène.

2. Μεγαλοφάνης chez Plutarque. Leçon qui vient par attraction du mot Μεγαλοπολῖται immédiatement après et que De Sanctis n'aurait pas dû préférer comme *difficilior* au Δημοφάνης de Polybe.

3. Plutarque, *Aratus*, 5; Polybe, X, 22, 3.

4. Polybe, X, 22, 3; Plutarque, *Philop.*, I.

5. Pour cette date (6 Choiak) cf. Beloch, *Archiv f. Papyr.*, VII, 165.

6. Callimaque ep. 37 (38 Schn.) ὁ Λύκτιος Μενοίτας — Σάραπι τοὺς δ' ὀΐστοὺς | ἔχουσιν. Ἑσπερῖται. Cf. Robinson, *Num. Chron.*, 1915, 251. Niese et Robinson placent cette « rébellion » dans les dernières années de Philadelphe; j'y verrais plutôt la *domestica seditio* (Justin, XXVII, 1, 9) qui rappela Évergète du fond de l'Asie. Quant à l'épisode raconté par Polyen, VIII, 70, que Niese (II, 142) et De Sanctis veulent placer ici, je ne puis m'y résoudre, si l'Étolien Lycopos qui commande les Cyrénéens contre « Pto-

Arrivons maintenant à l'interprétation et à la chronologie des éditeurs italo-allemands. Ils déclarent que le Ptolémée de notre inscription n'est autre que Ptolémée Évergète. Comme il n'est pas désigné sous le titre de roi, les événements visés doivent se placer avant son avènement au trône d'Égypte (246). On *suppose* donc que peu après le meurtre de Démétrius le Beau, le jeune Ptolémée serait venu à Cyrène pour faire valoir ses droits à la main de Bérénice; on *suppose* que la constitution d'Ecdémos — dont quelques-uns placent la confection sous le règne et à la demande de Démétrius — aurait été modifiée par Ptolémée et que cette modification serait précisément l'objet du texte que je viens d'analyser. On *suppose*, enfin, que le titre et le pouvoir du protecteur de la « république fédérale de Cyrène » aurait été attribué au prince consort de la reine nominale du pays.

Je ne puis voir dans toute cette construction qu'un échafaudage d'hypothèses sans fondement, pour la plupart hautement invraisemblables, et démenties par des textes positifs.

Tout d'abord, la supposition primordiale que Ptolémée Évergète aurait effectivement épousé Bérénice peu après la mort de Démétrius et avant son propre avènement au trône d'Égypte ne s'appuie sur aucun témoignage antique et se heurte même à un texte précis.

Catulle, dans son célèbre poème (n° 66) sur la *Chevelure de Bérénice*, traduit de Callimaque, définit ainsi (v. 11 suiv.) l'époque de la fameuse consécration de la boucle de cheveux offerte par la reine d'Égypte, en vue du succès de l'expédition entreprise par son mari contre la reine de Syrie :

> Qua rex tempestate, novo[1] auctus hymenaeo,
> Vastatum fines iverat Assyrios,
> Dulcia nocturnae portans vestigia rixae
> Quam de virgineis gesserat exuviis.

lémée » est le personnage mentionné vers 189 par Polybe, XXII, 8, 11. De Sanctis intercale l'intervention de Lycopos entre le meurtre de Démétrius et le mariage de Ptolémée.

1. Cette épithète revient encore plusieurs fois : *novis nuptis* (vers 15), *novo viro* (vers 20).

Ainsi Évergète est parti pour la guerre de Syrie — et cette expédition se place, de l'aveu général, l'année même de son avènement (246) — encore tout chaud du combat d'un autre genre qu'il venait de livrer pour enlever à Bérénice sa virginité. C'est dire de la manière la plus claire que son mariage se place non avant, mais immédiatement après son avènement au trône d'Égypte.

Cette conclusion peut-elle être combattue par un témoignage numismatique? Il importe de prémunir le lecteur contre l'argument qu'on pourrait chercher à tirer des bronzes aux revers variés répondant à la description suivante :

ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, buste diadémé de Bérénice II à droite, d'aspect jeune, et sans voile.

℟ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, type varié.

1° Corne d'abondance entre massue et aigle.

2° Massue seule.

3° Corne d'abondance et aigle aux ailes fermées.

4° Corne d'abondance seule.

5° Aigle fermé sur foudre à gauche, quelquefois avec ΕΥ.

6° Aigle éployé sur foudre à gauche, avec ΕΥ.

Æ 13-26, Svoronos nos 1047-1057.

Ces pièces sont attribuées par Svoronos à la Syrie à cause des lieux de trouvaille [1], tandis que Regling incline à y reconnaître le style cyrénéen [2]. Svoronos les répartit assez arbitrairement entre diverses villes de Cœlé-Syrie (Tyr, Sidon, Gaza, Iopé) et en place l'émission sous la régence de Bérénice, pendant l'expédition de son mari en Orient. A cela on peut objecter que les nombreuses pièces d'or et d'argent frappées sans contredit par Bérénice à cette époque la représentent toujours avec le voile de l'épouse, qui fait défaut sur nos bronzes. Si l'on en conclut (ce qui est loin d'être certain) qu'ils datent d'une époque antérieure à son mariage, il ne reste plus qu'à y voir des frappes royales de son règne isolé en Cyrénaïque (251-246), contemporaines des bronzes au-

1. Monnaies des Ptolémées, I, p. cvF ; IV, p. xxx.
2. Sur Svoronos, p. 479.

tonomes du κοινόν cyrénéen dont nous reparlerons. Mais quel argument sérieux peut-on tirer de là en faveur de l'hypothèse que je combats? L'absence de voile indiquerait au contraire que Bérénice n'était pas mariée et donc que Ptolémée Évergète n'était nullement prince consort de Cyrène; la légende (secondaire) Βασιλέως Πτολεμαίου se rapporterait alors non à lui, mais à son père Philadelphe, dont Bérénice, comme Magas, avait reconnu la suzeraineté. Quant aux lettres EY (nos 5 et 6), où Svoronos, approuvé cette fois par Regling, croit reconnaître le surnom d'Évergète (que Ptolémée III n'a reçu que plusieurs années après son avènement) j'y verrais plutôt — si l'on veut à toute force placer nos pièces en Cyrénaïque — les initiales de la ville d'Euhesperidæ, où Bérénice peut avoir établi sa résidence et se croyait plus en sûreté qu'à Cyrène. On sait qu'elle a garni cette ville d'une enceinte de murailles et que celle-ci a pris ensuite le nom de Bérénice[1].

Au surplus, tout le roman de l'établissement d'Évergète à Cyrène avant 246 ne repose que sur une autre hypothèse, encore plus arbitraire, de Wiedemann et de Mahaffy [2], qui n'est même pas admise par Beloch. Les protocoles officiels de Philadelphe entre 267 et 259 mentionnent comme associé au trône un Πτολεμαῖος υἱὸς Πτολεμαίου dont le nom disparaît brusquement en 258. On en a conclu: 1° que le prince ainsi associé à Philadelphe était le futur Évergète; 2° que si son nom et cette association ont été supprimés en 258, c'est qu'il aurait été à cette date envoyé prendre possession de sa fiancée Bérénice; pour éviter de froisser les sentiments républicains et particularistes des Cyrénéens, on ne voulut plus qu'il se qualifiât de roi! Hypothèse ingénieuse, mais fantasque et puérile, qui n'aurait pas dû recevoir l'approbation du sage Bouché-Leclercq [3] et sur laquelle — sans discuter davantage l'identité du Ptolémée associé à Phila-

1. Steph. Byz., s. v. Βερενῖκαι... ἔκτη. Solin, 27, 54.
2. Wiedemann, *Rh. Museum*, 38, 384; Mahaffy ap. Grenfell, *Revenue Laws*, p. xxii.
3. *Histoire des Lagides*, I, 183.

delphe [1] — nous pouvons tranquillement passer à l'ordre du jour.

Voici maintenant d'autres arguments non moins sérieux qui viennent fortifier celui que je viens de faire valoir contre la thèse de M. Ferri :

1° S'il s'agissait réellement dans notre inscription du futur Évergète, prince consort de la reine de Cyrène, il paraît impossible qu'à une époque aussi avancée, déjà pénétrée de respect pour la majesté royale, il fût désigné sous le simple nom de Ptolémée; il paraît encore plus impossible que sa femme, dont les poètes et les historiens ont vanté le caractère hardi, entreprenant, presque viril [2], fût entièrement passée sous silence dans la constitution. En admettant qu'elle laissât à son mari les fonctions militaires, comme celles de stratège, en revanche, l'établissement de la liste des citoyens, la nomination des sénateurs, les ordonnances politiques, tout cela devait être l'œuvre de la reine ou tout au moins l'œuvre conjointe des deux époux. L'attachement des Cyrénéens, malgré leurs traditions républicaines, à la dynastie de Magas était si grand que ce furent précisément les allures de souverain affectées par Démétrius le Beau qui déchaînèrent la révolution contre lui. Évergète était trop sage pour ne pas profiter d'une pareille leçon.

2° Dans notre document il est question à plusieurs reprises de bannis de Cyrène, réfugiés en Égypte, qui en sont ramenés

1. Il y a là-dessus trois systèmes : 1° (Krall), il s'agit d'un fils mort jeune de Philadelphe et d'Arsinoé II (qui cependant passe pour être morte sans enfants, ἄτεκνος ἀπέθανεν, Schol. sur Théocrite, XVII, 128) ; 2° (Prott, Beloch), c'est le fils aîné et seul survivant d'Arsinoé II et de Lysimaque : Philadelphe l'aurait adopté, désigné pour son successeur, associé au trône de préférence à son propre fils (tel Claude avec Néron). Beloch (IV, 1, 593 suiv., 595, 598) l'identifie au Ptolémée, fils de Philadelphe, gouverneur d'Éphèse, qui chercha (vers 258) à se rendre indépendant et périt plus tard massacré par ses mercenaires (Ath., XIII, 593 A; cf. Trog., 26 ; d'autres font de ce rebelle un simple bâtard de Philadelphe) ; 3° il s'agit du futur Évergète. De ces trois hypothèses (sans preuve) la première est encore la plus vraisemblable, mais elle oblige d'admettre une erreur du scoliaste : Arsinoé II aurait bien laissé un fils, mais qui n'arriva pas à l'âge d'homme.

2. Catulle, 60, 25 ; Polybe, V, 36 : τὴν Βερενίκης τόλμαν.

pour être remis en possession de leurs droits civiques et de leurs propriétés. Or, dans les indications, à la vérité sommaires, que nous possédons sur les affaires de Cyrène entre la mort de Magas et celle de Philadelphe, on nous parle bien de désordres, de « maladies », mais non de proscriptions et d'exils.

3° Polybe et Plutarque font un magnifique éloge de la constitution établie à Cyrène par Ecdémos et Démophane : « Ils instituèrent de bonnes lois, dit Plutarque, et mirent un ordre parfait dans la ville ». « Ils dirigèrent l'État avec grande distinction, dit Polybe, et conservèrent aux Cyrénéens la liberté. » Nos auteurs se seraient-ils exprimés de la sorte si, peu de mois après l'établissement de cette « excellente constitution », il était devenu nécessaire, comme le croit M. Ferri, de la remanier de fond en comble et, par exemple, de porter à 10.000 citoyens l'effectif du corps électoral qui, sous le régime d'Ecdémos, n'en aurait compté que 1.000?

Ce chiffre, soit dit par parenthèse, a une couleur nettement oligarchique, tout à fait opposée à l'idée que nous donnent les textes de la constitution libérale des philosophes arcadiens.

4° On connaît un groupe important de pièces d'argent et de bronze, de provenance cyrénaïque incontestée, qui répondent à la description suivante :

Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.

a) Argent. ℞ KOINON. Silphium; dans le champ, corne de gazelle.
Ar Didrachme rhodien (Müller, n° 103; Robinson, N. C., 1915, p. 276 = BMC. p. 68, n° 1).

b) Bronze. ℞ KOINON ou $\begin{matrix} K\,N \\ O\,O \\ I\,N \end{matrix}$ Silphium; quelquefois le monogramme
Æ 20 à 25 (Müller, nos 104-114 ; BMC. nos 2-29).

L'époque de ces pièces, à part la considération du style, peut se fixer par les observations suivantes :

1° Certains exemplaires ont été surfrappés sur des bronzes ptolémaïques, d'une catégorie très nombreuse, qu'on peut résumer ainsi :

Tête de Ptolémée Soter, à droite :

℞ Βασιλέως Πτολεμαίου (ce dernier mot parfois gratté ou remplacé par ΜΑΓΑ)[1].

Tête de la Libye à droite. Silphium et corne d'abondance ou corne d'abondance seule. Quelquefois derrière ou sous la tête le monogramme ⊞ ou ΠΤ.

Æ 10-26. Svoronos, Νομ. Πτολ., nos 854-874; BMC. p. 80, nos 30-42.

La frappe de ces bronzes a pu se répartir sur une durée assez longue, mais les numismates sont d'accord pour en placer la grande majorité sous le règne de Ptolémée Philadelphe[2].

2° Inversement un grand nombre de nos pièces à la légende Κοινόν ont reçu, dit M. Robinson, des surfrappes ptolémaïques de toute espèce et de tout module, comme si, une fois l'autorité des Ptolémées fermement rétablie sur le pays, on avait voulu faire disparaître toute trace du régime qu'exprimait cette légende.

On est ainsi amené — et telle est notamment la conclusion de Robinson — à placer la frappe des pièces du Κοινόν entre le règne de Magas et celui d'Évergète, c'est-à-dire précisément à l'époque (vers 251) où fut établie la constitution d'Ecdémos. Et cette date est très probable, même si l'on hésite à considérer comme « obvious » avec M. Robinson[3] la résolution du monogramme ⊞ (Müller, nos 113-4) en ΔΗΜ (ὀφάνης).

1. Regling (p. 475) émet des doutes sur le caractère « antique » de la surcharge : mais les exemplaires sont si nombreux (nos 860-861, Svoronos = BMC. p. 81, nos 82-3) que ces doutes ne me paraissent pas fondés

2. Cette date ne pourrait être acceptée pour les nos 858 et 859 si l'on admet (avec Huber et L. Müller) que le monogramme ΒΕ désigne la ville de Bérénice (qui n'a pris ce nom qu'après 246) ; de même ΠΤ pourrait désigner Ptolémaïs, l'ancienne Barcé. Svoronos ne veut voir là que des noms de monétaires.

3. *Num. Chronicle*, 1915, p. 277.

Il y a une autre conclusion à tirer de là, avec Thrige et la plupart des historiens de Cyrène : c'est que la constitution républicaine élaborée par les deux philosophes ne s'appliquait pas à la seule cité de Cyrène; elle visait un *koinon*, c'est-à-dire une *confédération*[1], de formation nouvelle, où entraient les cinq villes de la Pentapole : Cyrène, Apollonia, Barcé (ci-après Ptolémaïs), Taucheira (ci-après Arsinoé), Euhesperidæ (ci-après Bérénice). Et étant donnée l'origine de nos deux législateurs et leur liaison avec Aratus, il est même probable que leur constitution fédérale était plus ou moins calquée sur le modèle de la ligue Arcadienne ou de la ligue Achéenne.

Mais, s'il en est ainsi, le *diagramma* qui nous occupe, où M. Ferri veut reconnaître une revision de la constitution d'Ecdémos, et M. de Sanctis cette constitution elle-même [2], devrait lui-même présenter des traces d'une organisation fédérale, répondre en un mot à la formule de M. Beloch : *ein Bundesstaat mit monarchischer Spitze;* or, précisément, il n'en est rien. Dans tous les articles conservés de notre texte, il n'est absolument question que des seuls Cyrénéens, Κυρηναῖοι (l. 2, 3, 5, 57, etc.). A la vérité, dans le texte imprimé aux *Mémoires de l'Académie de Berlin*, on lit à la ligne 1 : τοῦ κοινοῦ πολῖται ἔσονται οἱ πάντες Κυρη]NA[ῖοι, mais en regardant de près, on s'aperçoit que dans toute cette ligne, il n'y a de conservé, d'authentique que les lettres NA, tout le reste est une restitution conjecturale : le piton, on l'avouera, est un peu faible pour le tableau qu'on y accroche. Cette restitution est d'ailleurs contradictoire dans les termes, car s'il s'agissait vraiment d'un *koinon*, les membres du corps civique devraient être désignés par un nom générique, ou encore l'on devrait détailler leurs patries respectives (Barcé, etc.) et non pas simplement parler tout le temps des seuls Cyrénéens, des seuls πολῖται [3].

1. Remarquons toutefois que dans les passages cités plus haut Polybe mentionne simplement les Κυρηναῖοι et Plutarque τὴν πόλιν.

2. Il donne comme preuve l'emploi de la Κοινή.

3. De Sanctis fait état, en faveur de sa thèse du Κοινόν, des articles relatifs

5° Enfin, nous avons vu que dans l'article du statut relatif au cens électoral il est écrit (l. 8) : οἷς τὸ τίμημα ἦι μνῶν εἴκοσι Ἀλεξανδρείων, et de même (l. 10) : ὅσοις εἴη ὀφειλόμενον μναῖς εἴκοσι Ἀλεξανδρείαις.

Or, à l'époque supposée par les éditeurs (milieu du IIIe siècle), la monnaie qui circulait en Cyrénaïque ne consistait plus en drachmes et didrachmes d'Alexandre, c'est-à-dire de poids attique, mais bien, comme on a pu déjà le remarquer, en didrachmes de poids *rhodien* affaibli [1], et se rapprochant beaucoup de l'étalon phénicien en usage en Égypte. La mention de drachmes d'Alexandre dans notre contexte, supposé écrit en 250, serait aussi ridicule que si chez nous en 1830, on avait fixé le cens électoral en livres tournois.

Tels sont, en abrégé, les arguments pour lesquels il m'est entièrement impossible d'accepter l'époque assignée par les premiers éditeurs à notre document, et notamment leur identification du Ptolémée de l'inscription avec Ptolémée Évergète.

III

Reste à savoir quelle explication il convient de substituer à celle que des raisons si fortes m'ont contraint à rejeter.

à la frontière du Catabathmos et aux colonies militaires. Mais : 1° Cyrène est la plus orientale des villes de la Pentapole ; son territoire propre s'étendait donc jusqu'à la frontière d'Égypte; 2° il est naturel que, de bonne heure, cette puissante cité ait créé des colonies militaires, même loin de chez elle, pour défendre sa frontière ou son commerce contre les nomades. Il faut reconnaître que Wilamowitz, mieux inspiré, n'admet pas que le *diagramma* vise une confédération; il n'y voit que le statut de Cyrène, mais il accepte l'époque assignée par ses collaborateurs.

1. D'après Robinson (p. 254) la frappe des didrachmes de poids attique cesse en 308, où commencent les didrachmes de poids rhodien (tête d'Ammon = KYPA silphium). Il y a aussi quelques tétradrachmes du même étalon (p. 256). Sur l'incertitude et les fluctuations des poids, cf. *ibid.*, p. 262 et suiv.

Cette explication doit satisfaire principalement aux conditions suivantes :

Circonstances politiques impliquant une contre-révolution et le retour de bannis;

Constitution précédente, d'un caractère oligarchique;

Une époque où les villes de la Pentapole n'étaient pas reliées par un lien fédératif;

Un Ptolémée n'ayant pas le titre de roi et possédant néanmoins un pouvoir et un prestige suffisants pour s'imposer à Cyrène comme arbitre et protecteur;

L'emploi d'une monnaie du système d'Alexandre ou d'un poids équivalent (attique).

Toutes ces conditions seront remplies si nous plaçons notre inscription en l'an 322 ou 321 avant J.-C. et elles ne le sont qu'à cette date.

Récapitulons brièvement l'histoire de Cyrène à cette époque.

Cyrène, devenue au v^e^ siècle une république, troublée à diverses reprises au IV^e^ par des discordes civiles [1], fit alliance avec Alexandre le Grand et lui envoya des présents lors de sa visite à l'oracle d'Ammon [2]. Cependant les dissensions continuèrent à Cyrène comme à Barcé, des citoyens furent exilés; les bannis de ces deux cités finirent par appeler Thibron, condottiere lacédémonien, qui avait servi, puis assassiné, le trésorier félon d'Alexandre, Harpalus (324). Thibron commandait 6.000 mercenaires que son ancien patron avait réunis en Crète; il se rendit dans la Cyrénaïque et, après de nombreuses vicissitudes dont on peut lire le détail chez Diodore de Sicile [3], prit le dessus. Une révolution démocratique éclata à Cyrène; les riches, chassés de la ville, se réfugièrent les uns auprès de Thibron, les autres auprès de Ptolémée, fils de Lagos, qui, après la mort d'Alexandre (13 juin 323),

1. Déjà vers 400, où les bannis se réfugient à Euhesperidæ et obtiennent l'assistance des Messéniens de Naupacte : Diodore, XIV, 34; Pausanias, IV, 26, 2.

2. Diodore, XVII, 49; Curt., IV, 7, 9; Arrien, VII, 9, 8 (il semble parler à tort de l'*annexion* de Cyrène). Cf. Beloch[2], IV, 1, 81.

3. Diodore, XVIII, 19-21. Cf. Arrien, *Diadoques* (chez Photius), 16-19;

venait d'être chargé du gouvernement de l'Égypte. Ptolémée, avec son coup d'œil habituel, reconnut l'intérêt qu'offrait, pour la sécurité de son domaine égyptien, la possession, ou tout au moins l'alliance assurée et permanente de Cyrène. Trop occupé lui-même à s'organiser à Alexandrie, — c'est l'époque de son conflit avec Cléomène de Naucratis, — il envoya en Cyrénaïque son lieutenant Ophélas, à la tête d'un corps de troupe grossi par les bannis. Devant le danger commun, les démocrates de Cyrène traitèrent avec Thibron; néanmoins celui-ci fut battu, fait prisonnier, fouetté de verges, et finalement mis en croix (322). Cyrène et les autres villes grecques firent alors leur soumission [1].

Cependant, comme le pays restait profondément troublé, Ptolémée, un peu plus tard, se décida à s'y rendre en personne, pour le pacifier et l'organiser. Ici deux indications chronologiques divergentes : d'après Arrien, le voyage de Ptolémée se placerait immédiatement après le supplice de Thibron, c'est-à-dire dans le courant de 322 [2]; d'après le marbre de Paros, il n'aurait eu lieu qu'après l'attaque de Perdiccas contre l'Égypte, sa défaite et sa mort au printemps 321, pour préciser, sous l'archonte athénien Archippos c'est-à-dire en 320 avant J.-C. [3]. La première date a été défendue notamment par Koehler [4], la seconde par Beloch. Il est

1. Diodore présente d'une manière sommaire et certainement inexacte l'issue de la guerre : Κυρηναῖοι καὶ αἱ περιοικοῦσαι πόλεις ἀποβαλοῦσαι τὴν ἐλευθερίαν ὑπὸ τὴν Πτολεμαικὴν βασιλείαν ἐτάχθησαν. Il n'y avait pas alors de Πτολεμαϊκὴ βασιλεία ; de plus, la « liberté » de Cyrène n'a jamais été formellement abrogée, même au IIIe siècle.

2 Arrien, *Diad.*, 19 (immédiatement après la mort de Thibron) : ἔτι δὲ τῶν περὶ Κυρήνην στασιαζόντων, Πτολεμαῖος ἐπελθὼν καὶ πάντα καταστησάμενος ὀπίσω ἀπέπλευσε. Vient ensuite le transfert du corps d'Alexandre et le conflit avec Perdiccas.

3. Marbre de Paros (IG, XII, 5, nº 444) epocha CXII (l. 111 suiv.) : ἀφ' οὗ Ἀντίγονος εἰς τὴν Ἀσίαν διέβη καὶ Ἀλέξανδρος εἰς Μέμφιν ἐτέθη καὶ Περδίκκας εἰς Αἴγυπτον στρατεύσας ἐτελεύτησε, καὶ Κράτερος καὶ Ἀριστοτέλης ὁ σοφιστὴς ἐτελεύτησεν βιοὺς ἔτη ΠΔ, ἔτη ΠΔΙΙΙ, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Ἀρχίππου. ἐπορεύθη δὲ καὶ Πτολεμαῖος εἰς Κυρήνην.

L'année *précédente* : Ὀφέλας Κυρήνην (ἔλαβε) ἀποσταλεὶς ἀπὸ Πτολεμαίου, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Φιλοκλέους.

4. *Sitzun gsb.* de Berlin, 1890, p. 574.

difficile de décider entre elles. D'ailleurs pour notre objet, la chose est sans grande importance. Ce qui est certain, c'est qu'après le meurtre de Perdiccas, le conseil des généraux réuni à Triparadisos confirma expressément Ptolémée, non seulement dans la possession de l'Égypte, mais dans celle de la Libye, autrement dit de la Cyrénaïque; en un mot on lui laissait carte blanche vers l'ouest [1].

Que le séjour de Ptolémée à Cyrène se place à la fin de 322 ou de 321, nous trouvons réunies à cette époque toutes les conditions énumérées plus haut pour rendre compte du texte de notre inscription.

D'abord, ici et là un pays en fermentation, agité par une guerre récente et prolongée, où l'on parle de la paix comme d'une chose du passé (l. 35 : *ἃ οἱ γέροντες ἐπ' εἰρήνης ἔπρασσον*), où le satrape voisin intervient comme pacificateur, à la tête d'une force armée, comprenant des mercenaires (l. 63 : *μισθοφόρων τῶν Πτολεμαίου, sic*), et où il installe des garnisons dans les villes (l. 72 : *ὃς δ' ἂν φρουρὰ[ν ἀποκτείνηι τινὰ?] θανάσιμος ἔστα[ι]*).

Les textes des historiens nous montrent un État dont la dernière constitution du temps de paix avait un caractère timocratique puisque, on l'a vu, ce sont les riches qui ont été bannis par l'insurrection de 323; or, dans notre inscription, nous voyons que, sous la dernière constitution, le pouvoir était entre les mains d'un corps très limité de mille censitaires. Ptolémée a donc été appelé par les ex-possédants, mais, avec la prudence et la sagacité qui caractérisent toute sa carrière politique, il ne veut attribuer une victoire complète ni à l'un ni à l'autre parti. Au lieu de la « timocratie » du temps de paix, au lieu de l' « ochlocratie » qui a sévi depuis 323, il institue un régime mixte, modérément censitaire : les Dix mille qui prennent la succession des « Mille » (l. 35-36 : *πρασσόντωταν — οἱ μύριοι ἃ οἱ χιλιοι [ἔπρασσο]ν*).

Nous avons parlé, d'après Diodore, de bannis réfugiés en Égypte et joints à l'armée d'Ophélas; ce sont ces mêmes

1. Arrien, *Diad.*, 34.

bannis, οἱ φυγάδες οἱ ἐς Αἴγυπτον φυγόντες (l. 7), revenus dans les fourgons du vainqueur, dont il est question dans notre inscription; ceux que Ptolémée désignera feront partie des Dix mille. Tous seront remis en possession de leurs biens, que le parti démocratique avait, sans doute, confisqués (l. 58 : ἀναιρεισ̣ῦ[ων τὰ κτή]ματα); très probablement les ventes de propriétés faites pendant leur exil seront annulées (l. 71 : ἐπρίαντο οἰκίας, [πρᾶσι]ς δὲ ἄκυρος αὐτοῖς ἔστω); des dispositions spéciales les protègent contre toutes violences (l. 54), contre toutes condamnations injustes (l. 42); ainsi Ptolémée paye sa dette et remplit son devoir d'honnête homme sans se prêter à des représailles.

Les cités grecques de la Cyrénaïque, peuplées, riches, remuantes, étaient trop attachées en 321 à leurs institutions libres pour qu'on osât les en dépouiller ostensiblement. On comprend donc très bien que Ptolémée, qui, en Égypte même, n'avait encore que le rang de satrape et gouvernait au nom du roi légitime et imbécile Philippe Arrhidée, se soit bien gardé de s'arroger à Cyrène un titre plus ronflant. Mais il s'arrange de manière à s'assurer *en réalité* tous les pouvoirs utiles. Il sera stratège à perpétuité (l. 27), juge d'appel suprême pendant trois ans (l. 41); il peuplera la Chambre haute de ses hommes de confiance (l. 21); ses édits auront force de loi et les contrevenants seront punis de mort (l. 52). Très probablement, les autres cités de la Pentapole, qui avaient fait leur soumission en même temps que Cyrène, ont dû se voir « octroyer » des constitutions analogues, mais aucun lien fédéral ne les unit encore et le texte conservé ne parle absolument que de Cyrène. Bref, c'est dans tout le pays une sorte d'empire à façade républicaine, à la manière du gouvernement d'Auguste; mais l'empereur s'intitule simplement Ptolémée. Ce nom suffit à une époque où le prestige des hommes d'État était attaché non à un titre, mais à leur talent, à leur caractère, à leurs actions éclatantes.

Reste la question monétaire. On a vu qu'au milieu du IIIe siècle le système monétaire de Cyrène, sans doute pour

des raisons commerciales, était le système rhodien (drachme de 3,90), très voisin de l'étalon phénicien usité en Égypte. Mais il n'en était pas de même soixante-dix années auparavant. Le catalogue des monnaies de Cyrène, dressé par L. Müller et revisé par Robinson, montre qu'à cette époque la monnaie de Cyrène se conformait au système attique, celui-là même que devait adopter Alexandre. Elle comprenait des statères d'or de poids attique (et ceci depuis 390 environ) et des didrachmes d'argent attiques qui, vers 340, remplacent les anciens tétradrachmes de poids samien. Bien entendu, il a dû circuler aussi, à partir de 330, d'énormes quantités de pièces d'or et d'argent aux types d'Alexandre, également de poids attique. Je ne doute pas que la monnaie d'argent, frappée par Thibron avec son butin de guerre, ne fût de même sorte, quoique décriée pour son mauvais aloi [1]. A Cyrène même, à partir de l'occupation ptolémaïque, on frappa des statères et des drachmes d'or aux types et au nom d'Alexandre — comme si, théoriquement, Cyrène faisait partie de l'« empire » — mais distingués par le différent national, le silphium (Svoronos, nos 59 et 60). C'était là une monnaie en quelque sorte impériale, mais Cyrène n'a pas été pour cela dépossédée de son droit de monnayage propre, apanage de tout État libre. Seulement ce droit fut limité à l'émission de pièces divisionnaires dans les trois métaux; c'est ainsi que nous trouvons des *tétroboles*, ou tiers de statère d'or, toujours de poids attique (2 gr. 80), aux types du cavalier et du silphium, frappés au nom de la ville — KYPA — et dont le monogramme E⁷ (Müller, 207) est le même que celui que l'on remarque sur les statères d'Alexandre ci-dessus. Ainsi le même fonctionnaire présidait à la fabrication des monnaies « impériales » et des monnaies autonomes.

Le caractère mixte de la constitution établie par Ptolémée

1. Pollux, III, 86. J'ai cherché jadis à montrer (*l'Histoire par les monnaies*, p. 257 suiv.) que cette monnaie d'argent de mauvais aloi et nommée thibronienne du nom de son auteur (Photius s. v.) tire son nom de notre condottiere et non de l'harmoste lacédémonien homonyme (vers 400) qui était peut-être son aïeul. Je suis plus que jamais de cet avis.

se traduit mieux encore dans un magnifique statère d'or, aux types d'Alexandre, qui a dû être frappé à Cyrène une dizaine d'années après l'occupation ptolémaïque (Svoronos, nos 61-62; BMC. p. 39). Il présente, au lieu du *nom* d'Alexandre, la légende nouvelle ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ où le nom du protecteur (au génitif) apparaît pour la première fois et dont le dialecte dorien, de la variété cyrénéenne (génitif en Ω), est une spirituelle concession aux habitudes locales. Sur l'exemplaire de cette pièce que possède le cabinet d'Athènes (no 61), remarquable aussi par la présence du différent national, le silphium, on lit la signature d'un magistrat monétaire ΘΕΥ; or, le monnayage autonome de Cyrène dans la dernière moitié du IVe siècle nous offre des didrachmes attiques d'argent signés en toutes lettres ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ (Robinson, no 79). Il s'agit probablement du même personnage[1], par où l'on voit que, si Ptolémée commence à mettre son nom sur la monnaie, il n'en confie pas moins la fabrication à des magistrats indigènes[2].

En définitive, tandis que l'hypothèse des savants italiens et allemands nous a paru se heurter à toutes sortes d'objections irréfutables, il y a au contraire un accord parfait entre les circonstances politiques, militaires, morales, monétaires que les textes et les monuments nous révèlent à Cyrène en 322 ou 321 et celles que suppose le *diagramma* si heureusement rendu à la lumière par M. Ferri. J'ajoute que les caractères épigraphiques de l'inscription (o petit, Γ à deuxième branche très courte, Μ aux jambes écartées) conviennent parfaitement à la date proposée. Quant à la langue, qui est déjà la *koiné* avec de nombreuses incorrections et fluctua-

1. Cf. Robinson, p. 164, sur l'existence de deux magistrats de ce nom; il s'agit ici du second. L'hémistatère d'or, nos 63-4 Svoronos, quoique portant la légende Πτολεμαίου (non Πτολεμαίω) *sans* Κυρανᾶιον paraît bien se rattacher à la même émission. Or, il offre le nom de magistrat ΕΥΦΡΙ qu'on retrouve sur un très intéressant bronze autonome au type du « tombeau de Battus » (Müller, nos 234-5) sous la forme ΕΥΦΡΙΟΣ. Cf. Robinson, p. 268.

2. Les didrachmes attiques avec la légende Δάμω Κυρανα (BMC, p. 40, no 172) et p. LXIV et LXVII) appartiennent probablement à l'une des révoltes contre Ptolémée (*ibid.*, p. LXXXVII).

tions des formes verbales [1], elle pourrait surprendre au premier abord, que le texte soit daté de 321, ou qu'on le fasse descendre jusqu'en 250 : en effet, les inscriptions nous montrent le dialecte dorien se maintenant en usage dans toutes les villes de la Pentapole jusque vers l'ère chrétienne. Un décret d'Euhesperidæ du premier quart du IIIe siècle, publié par Ferri dans le même fascicule que notre texte, commence ainsi : ἄδε ταῖ βὠλᾶι — προξένος ἦμεν.

L'explication est cependant simple. Si le *diagramma* est écrit en grec commun, et même très commun, et non pas en dialecte dorien, c'est précisément parce qu'il représente un édit, une charte octroyée par le protecteur Ptolémée et non une loi ordinaire votée par le peuple de Cyrène [2]. Or les chancelleries macédoniennes employaient la κοινή. Le peuple a sans doute été appelé, sous une forme ou l'autre, à ratifier cette charte, ce qui permet d'en appeler les dispositions des νόμοι (l. 6 : ἐν τοῖς νόμοις τοῖσδε ; l. 52 : νόμοι ἐπὶ τῶν ἰδίων) ; mais le texte a été certainement rédigé par la chancellerie du satrape Ptolémée; seulement, comme le lapicide était un indigène, en copiant ce texte, il est retombé parfois, involontairement, dans les formes familières de son dialecte. C'est ainsi qu'il écrit (l. 26) ια[ριττε]νωκότων et peut-être ια[ρῆας [3].

1. Remarquer notamment, pour la 3e personne pluriel de l'impératif l'alternance entre les formes en οντωσαν (Kühner-Blass ne donnait encore, II, 51, que ἐόντωσαν), εσθωσαν et les formes en οντων, εσθων.

2. Pour ce sens spécial de διάγραμμα (on trouve aussi διαγραφή) voir, avec Ferri, les *Dikaiomata* de Halle, p. 42, cf. aussi *Or. Graecus*, nº 7 (bien entendu il peut aussi avoir le sens d'un règlement édicté par le peuple : Michel, nº 694, mystères d'Andania). De Sanctis voit inversement, et à tort, dans notre texte un *code* voté par le peuple de Cyrène et ratifié après coup par Ptolémée; son seul argument (outre la mention des νόμοι) ce sont les « solécismes » dont il croit la chancellerie de Ptolémée incapable. C'est faire beaucoup d'honneur à celle-ci, et puis certains de ces solécismes ne sont que des bévues du graveur.

3. Je suis également tenté de croire qu'aux lignes 63-64, μισθοφόρων τῶμ Πτολεμαίωι *(sic)* est une faute pour Πτολεμαίω, génitif dorien (cyrénéen) substitué par le lapicide à Πτολεμαίου de l'original.

Même contraste de dialecte entre les lettres de Philippe V aux Larissiens et les décrets consécutifs rendus par ceux-ci (Michel, nº 41).

De même, quand, à la suite du diagramma, il consigne le résultat des élections pour les magistratures, n'ayant plus sous les yeux un modèle en grec commun, il emploie bravement les génitifs doriens Μνασάρχω, Θευδώρω, il écrit non seulement (l. 73) ἱαρεύς, mais encore (l. 74) στραταγοί, forme qui contraste d'une manière piquante avec στρατηγὸς (l. 27) dans le corps de la charte.

***

Concluons que, dans le document publié par M. Ferri, nous possédons, non pas une « revision » imposée vers l'an 250, par Ptolémée Évergète. de la constitution fédérale d'Ecdemos, mais le statut local, demi-monarchique, demi-républicain, octroyé à Cyrène seule, en 322 ou 321, par Ptolémée, fils de Lagos, seize ans avant qu'il songeât à prendre le titre de roi. Cette constatation ne rend pas la découverte de M. Ferri moins intéressante, bien au contraire.

Théodore Reinach.

APPENDICE

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION

Article I.

... Seront citoyens les hommes nés d'un père et d'une mère cyrénéens et, [parmi] les hommes nés de femmes libyennes en deçà du Katabathmos et les gens d'Autamalax issus des bannis (?) des villes au delà de la terre de Thintis, ceux que les Cyrénéens ont établis comme colons et ceux également que Ptolémée établira...

Le corps des citoyens actifs sera constitué conformément aux articles de loi ci-après.

Article II.

Seront citoyens actifs les Dix mille. Ils comprendront les bannis qui se sont réfugiés en Égypte et que désignera Ptolémée, ainsi que ceux dont le capital en biens solides, libres de charges, tel que l'estimeront les censeurs, s'élèvera, en y comprenant celui de leurs femmes, à vingt mines de monnaie d'Alexandre. De même ceux qui posséderont en créances un montant de vingt mines d'Alexandre y compris les biens solides de leurs femmes... à condition que les débiteurs prêtent le serment au cas où les voisins n'auraient pas l'intégrité de leurs droits civiques, feront également partie des Dix mille s'ils sont âgés de plus de trente ans.

Les censeurs devront être choisis par les Gérontes, parmi les Dix mille. Ils seront au nombre de 60, âgés d'au moins trente ans et prêteront le serment légal.

Les censeurs désignés procéderont à l'estimation comme

il est prescrit dans les lois. Cependant, pour la première année, on se référera aux estimations antérieures.

Article III.

La Boulé se composera de 500 hommes désignés par le sort, âgés d'au moins cinquante ans; ils exerceront leur mandat pendant deux années; la troisième année, la moitié des bouleutes, désignés par le sort, sortiront de charge et ils ne pourront être désignés de nouveau avant deux ans. Si le nombre d'hommes de cinquante ans n'est pas suffisant on tirera au sort parmi ceux de quarante.

Article IV.

Les Gérontes, au nombre de 101, seront choisis par Ptolémée. Quand une vacance se produira par décès ou démission, les Dix mille pourvoiront au remplacement en choisissant un candidat âgé d'au moins cinquante ans. Les Gérontes ne pourront être investis d'aucune magistrature, à l'exception de celle de stratège en temps de guerre.

Article V.

Les prêtres d'Apollon seront élus (par les Dix mille) parmi les Gérontes n'ayant pas encore exercé ce sacerdoce et âgés d'au moins cinquante ans.

Article VI.

Ptolémée sera stratège à perpétuité. En outre [les Dix mille] éliront cinq stratèges parmi ceux qui n'ont pas encore exercé cette charge et âgés d'au moins cinquante ans. En cas de guerre le choix pourra porter sur tous les citoyens actifs. S'il survient une guerre autre que libyenne, les Dix mille décideront si les stratèges en exercice seront mainte-

nus ou non; s'ils décident la négative, le choix pourra porter sur tous les citoyens actifs.

Article VII.

Il y aura également neuf nomophylaques choisis parmi ceux qui ne l'ont pas encore été, ainsi que cinq éphores dans les mêmes conditions, les uns et les autres âgés d'au moins cinquante ans.

Article VIII.

Les fonctions des Gérontes et de la Boulé seront celles qu'ils exerçaient précédemment en temps de paix; les attributions des Dix mille, celles qui étaient dévolues aux Mille.

Les causes capitales seront jugées par les Gérontes, la Boulé et quinze cents juges désignés par le sort parmi les Dix mille.

On se conformera aux lois précédentes en tant qu'elles ne sont pas contraires à la présente constitution.

Les magistrats rendront leurs comptes conformément aux lois existantes.

Celui qui, traduit en justice par les stratèges, aura été jugé digne de mort par les Gérontes et par la Boulé, aura le droit, pendant une durée de trois ans, de choisir d'être jugé définitivement d'après les lois ou par Ptolémée. Passé ce délai on jugera toujours d'après les lois.

Aucun banni ne pourra être condamné sans l'avis de Ptolémée.

Article IX.

Quiconque parmi les citoyens actifs exerce la profession de médecin public, de pédotribe, de professeur de musique, de lutte, ou d'escrime, ou enfin de héraut au prytanée, ne prendra point part aux expéditions militaires (?)...

ARTICLE X.

Quiconque parmi les citoyens sera convaincu de [mauvaises mœurs (?) ou de prodigalité] ou exercera un commerce de vente au détail sera frappé d'atimie... S'il exerce le métier de tailleur de pierres, de portefaix, ou tout autre travail manuel de ce genre....

ARTICLE XI.

Quiconque enfreindra (?) les ordonnances de Ptolémée ou s'attaquera (?) aux officiers (?) que celui-ci a constitués sera puni de mort.

ARTICLE XII.

Quiconque fera tort aux bannis réintégrés...

Lois relatives aux biens privés.

(Cette partie du texte, lignes 57 à 70, est trop mutilée pour se prêter encore à une traduction. On lit seulement vers la fin) :

ARTICLE XIII.

... Ceux qui ont acheté des maisons; leur achat sera frappé de nullité.

ARTICLE XIV.

... Celui qui aura tué un des soldats de la garnison sera puni de mort.

MAGISTRATS

Prêtre jusqu'à (?) la troisième année : Peithagoras, fils d'Annikeris.

Stratèges : Kallippos, fils de Melanippos; Pantarkès (?),

fils d'Eukleidas; Euklès, fils de Theuchrestos; Chromis(?), fils de Mnasarchos; Euandridas (?), fils de Zeuximachos; Philinos, fils d'Hexakis; Kallippos, fils d'Etéarchos; Ammonios, fils de Zotichos; Aristandridas, fils de S(tratios?); Kleugénès, fils de Xouthos; Aristolas, fils de Théodoros; Théodoros, fils d'Etéarchos.

Nomophylaques : Aristophon, fils d'Eunis; Grinnos, fils de Ku...; Annikeris, fils d'Eudamos; Agesandros, fils de Nicaios; Pausanias, fils de Karnédas; Agesandros, fils de...; Sosias, fils d'Aiglanor; Agesandros, fils d'Ariston; Damis, fils de Nauarchos.

Éphores : Pratomédès, fils d'Oiagros; Polyklès, fils de...; (Un tel, fils d'Un tel); Androklès, fils de Kallimachos; Ménophantos, fils de...

Nomothètes : Pratom(édès), fils de Philippe; Peisistratos, fils de Nikasios; Proros, fils d'Aristophanès; (Un tel), fils d'Aiglanor; Androklès, fils de...

POST-SCRIPTUM

Le mémoire qu'on vient de lire, communiqué à l'Académie des Inscriptions en mars 1927, était déjà à l'impression lorsque parut dans *Klio* (t. XXI, 2e fascicule, publié en avril 1927) un article de M. Fritz Heichelheim, intitulé *Zum Verfassungsdiagramma von Kyrene* (p. 175-182). M. Heichelheim a parfaitement reconnu que, pour des raisons numismatiques, — les mêmes que j'ai fait valoir, — la charte de Cyrène ne peut pas être assignée à la date (247) proposée par S. Ferri et ses collaborateurs et doit appartenir à l'époque de Ptolémée Ier, avant son adoption du titre royal. Mais, écartant les dates de 322 et de 313 (où eut lieu la répression d'une première insurrection cyrénaïque), il croit devoir placer notre document en l'an 308 : c'est l'époque où Ophélas, le lieutenant rebelle de Ptolémée, périt à Carthage et où Ptolémée réduit de nouveau Cyrène sous son obéissance. Il semble que la seule raison pour laquelle M. Heichelheim a cru devoir descendre si bas, c'est la présence dans notre décret de certaines formes verbales (impératifs en — σωσαν et — θωσαν) qui n'apparaissent « en masse » dans les inscriptions qu'à partir de l'an 300. Cet argument est d'autant plus faible que, de l'aveu même de l'auteur, on trouve déjà ces formes dans des décrets d'Athènes et d'Érythrées de l'an 352, et chez des écrivains de la deuxième moitié du IVe siècle. En revanche, il n'y a aucune raison de croire que la défection d'Ophélas ait été accompagnée des nombreux bannissements que suppose notre inscription, ni que ce vice-roi eût institué à Cyrène une constitution oligarchique (corps de mille électeurs) à laquelle Ptolémée substitue une constitution tempérée. Ces deux conditions sont au contraire attestées et remplies si l'on date, avec moi,

l'inscription des années immédiatement consécutives à l'aventure de Thibron. Je maintiens donc très résolument l'époque que je lui ai assignée, 322 ou 321 avant J.-C. Je ne m'en félicite pas moins de l'appui qu'apporte M. Heichelheim à toute la partie négative de mon argumentation, appui d'autant plus notable que nous avons travaillé indépendamment l'un de l'autre. J'ajoute que l'on doit à M. Heichelheim des observations justes et intéressantes (p. 179 et suiv.) sur certaines analogies entre la constitution de Cyrène et celle qu'Antipater imposa aux Athéniens en 322. Mais c'est une raison de plus de rapprocher le plus possible ces deux événements.

***

Quelques semaines après l'impression de ces pages, j'ai reçu l'ouvrage intitulé *Catalogue of the Greek coins of Cyrenaica* [in the British Museum], par E. S. G. Robinson (London, 1927). J'ai pu insérer quelques références à cet excellent catalogue en corrigeant mes épreuves. J'y lis avec plaisir, p. XVII, note, à propos du document Ferri : « I can see no reason for the identification [du Ptolémée de la charte] with Evergetes rather than with Soter, and many against — not least that it would imply the survival of the Attic standard into the middle of the third century. » Nous voici donc déjà trois qui, sans nous être donné le mot, sommes tombés d'accord sur la date de l'inscription.

T. R.

A DELPHES : LE FRONTON EST DU TEMPLE ARCHAÏQUE

Le fronton oriental du temple archaïque d'Apollon, à Delphes, nous est bien connu dans sa décoration sculptée depuis la minutieuse reconstitution de F. Courby [1]; commandée par les seules exigences des pierres, elle apparaît si cohérente, si liée en toutes ses parties, que l'on s'accordait à la tenir pour certaine. F. Poulsen toutefois, sans méconnaître l'exactitude de l'ensemble, en a récemment contesté quelques points [2]. Pour minime que soit le désaccord, il ne sera ni superflu, ni, sans doute, impossible, de le trancher; au moment où se prépare le second fascicule de la *Sculpture* delphique, il est bon de pousser jusque dans le petit détail la mise au point, sinon la solution, des problèmes pendants ou remis en question.

On voudra bien garder sous les yeux, pour suivre la discussion, le substantiel travail de F. Courby. Il plaçait, à chaque extrémité du tympan, des combats d'animaux, et au centre un quadrige débouchant de face : dispositif qui échappe à toute critique, tant il est solidement établi. A droite et à gauche du quadrige médian étaient distribuées ensuite quatre statues viriles et quatre féminines : soit, de chaque côté, à partir des groupes angulaires d'animaux, 2 corés de face, puis 1 couros aussi de face, enfin 1 couros de profil tenant par la bride un cheval du quadrige. Poulsen trouve tout cela un peu à l'étroit, et supprime les 2 couroi de profil; voici comment il motive cette double suppression.

La base du tympan mesurait 19 m. 36, sa hauteur, au milieu, 2 m. 35; en déduisant la plinthe des figures (haut. 0 m. 06) on a, en définitive : base 18 m. 86, hauteur 2 m. 29. Il n'est pas

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, XXXVIII, 1914, p. 327 et suiv.
2. *Delphische Studien* (Acad. Danemark, 1924, VIII, 5).

question de contester ces chiffres, strictement tirés par Courby des données architecturales, mais bien leur mise en œuvre. Après avoir indiqué 18 m. 86 comme base pratique de restitution, Courby a atteint en réalité (si l'on additionne les étendues occupées, selon lui, par chaque figure) les 19 m. 36 de la base totale : il se serait accordé ainsi 50 centimètres de trop. La vérification de Poulsen, elle, table sur 18 m. 86; étant admis que, de part et d'autre de l'axe médian, chaque motif est symétriquement répété, c'est sur la moitié de cette longueur (soit 9 m. 43) que sont ordonnés ses calculs. Depuis l'angle de *droite*[1], Poulsen compte : groupe d'animaux (lion et cerf), 6 m. 45 (c'est la mesure de Courby); 2 corés, 1 m. 40 (id.); 1 couros de face, 0 m. 74 (Courby : 0 m. 65); reste 0 m. 84 seulement jusqu'au milieu; or 1/2 quadrige (2 chevaux, 0 m. 41 + 0 m. 41) occupe un espace minimum de 0 m. 82; rien ne peut donc trouver place entre le couros de face et les chevaux : les deux couroi de profil situés par Courby à droite et à gauche du quadrige doivent disparaître. Mais il faut légitimer leur disparition d'après les fragments sculptés eux-mêmes : Poulsen tente de démontrer que les débris de personnages de profil repérés par Courby (et déjà signalés, auparavant, par Th. Homolle[2]) proviennent d'un seul couros de face : celui-là même dont on pensait n'avoir aucun reste, et que l'on restituait en « pendant » au seul couros de face bien conservé.

Remarquons-le tout d'abord, on reste autorisé à partir de 19 m. 36 comme longueur de base : les figures sont montées sur plinthes, mais rien ne dit que ces plinthes fussent visibles; l'exemple du temple d'Aphaia à Égine et du Trésor des Athéniens à Delphes même[3] permettrait de supposer qu'elles s'enfonçaient dans des encastrements ménagés au lit d'attente de la corniche horizontale. Sur ce point donc, incertitude. — Certitude au contraire en ce qui concerne les couroi supprimés : ni Homolle ni Courby ne s'étaient trom-

1. Le résultat serait différent depuis l'angle gauche : cf. ci-après p. 36, n. 1.
2. *Bull. Corr. hellén.*, XXV, 1901, p. 492-493.
3. Cf. *ibid.*, XLVII, 1923, p. 389 et suiv.

pés en tournant de profil certains fragments. Poulsen croit, pour un torse (inv. nº 4822), justifier la position de face en signalant que son épaisseur devait être à peu près pareille à celle du couros de face bien conservé; mais Courby n'avait, pour ce torse 4822, parlé d'une épaisseur moindre qu'à titre d'indice complémentaire, et il renvoyait expressément à l'étude d'Homolle : là est donné l'argument irréfutable; du torse en question, poitrine et dos sont travaillés avec un soin égal, alors que, sur *tous* les fragments sculptés de notre fronton, le côté appliqué à la paroi du fond n'est que ravalé : c'est donc le flanc manquant (le droit) du personnage qui avait été de la sorte laissé brut, et le torse se présentait nécessairement de profil. Un second fragment au moins de la même statue confirme d'ailleurs la position [1].

Ainsi l'existence d'un couros de profil est certaine; comme en outre, on l'a vu, le chiffre de 19 m. 36 pour la base n'est point injustifiable, il semble que rien ne subsiste plus des objections faites à la reconstitution Courby [2], et l'on doit continuer de la tenir pour possible.

1. L'article cité de Courby le désigne par le nº 4827, mais il porte aujourd'hui le nº 4831 (aussi Poulsen le passe-t-il sous silence); pourtant on l'identifie aisément, au Musée, grâce à la figure 8[5] de Courby; c'est un fragment important de cuisse gauche, à face interne simplement ravalée : donc tournée vers la paroi du fond. Le nº 4827 est aujourd'hui affecté au fragment 4828 de Courby (l'effacement général des cotes, peintes à même le marbre, est cause de ces malencontreux changements : on les a toutes repeintes à nouveau, postérieurement à l'étude de Courby, et quelques erreurs ont alors été commises); cet actuel 4827 est bien, comme le remarque Poulsen, un morceau de cuisse gauche vue de face; mais il ne provient ni du couros de face bien conservé (inv. nº 1874) ni de la statue de profil: donc, *au moins trois couroi*, ce qui suffirait à condamner la restauration Poulsen. Ce dernier a pourtant raison d'interpréter comme fragment vu de face l'actuel nº 4828; mais ce 4828 est tout simplement le genou gauche du couros 1874 : Homolle avait déjà signalé l'existence de ce morceau (*l. l.*, p. 489) non rajusté il est vrai, mais qui ne doit pas être (ni n'a été par Courby) distingué de 1874; on ne s'explique dès lors pas du tout ce que dit Poulsen (*l. l.*, p. 78) du genou de cette statue 1874 : il le *compare* à 4828, qui est ce genou même! Par contre, Poulsen a sans doute encore vu juste en associant au torse 4822 un bras droit drapé (inv. nº 4823), mais ce bras convient aussi bien à une statue de profil vers la gauche (non vers la droite : rectifier Courby, *l. l.* p. 337) qu'à une statue de face (ci-après, p. 38, n. 2, et p. 39, n. 4).

2. Celle de Poulsen, malgré les services que vont nous rendre ses remarques,

Peut-être dès lors sera-ce excès de scrupule que d'en chercher plus long; il faut se demander pourtant si cette reconstitution est *seule* possible, et signaler une menue difficulté qu'elle soulève encore. Poulsen, en effet, n'a pas eu tout à fait tort de soupçonner un léger flottement en quelque point des calculs de Courby [1]; il est dommage qu'il ait cru trop vite avoir localisé ce point. Une fois mis en place, aux angles, les groupes d'animaux, et les corés à leur suite, Courby considère l'étendue totale qui reste vacante (soit 3 m. 80). Restituer là, successivement (et symétriquement, depuis chaque extrémité), deux couroi de face, deux de profil, et le quadrige c'est « désaxer » l'ensemble : au point de départ, le groupe lion et cerf, à droite, arrive à 6 m. 45 de l'angle, mais à gauche le groupe lion et taureau à 6 m. 30 seulement, soit 15 centimètres de différence entre chaque côté ; les restitutions s'étant faites ensuite, de part et d'autre, égales et symétriques, le milieu du quadrige se trouve en réalité poussé à gauche de l'axe, de la verticale médiane qui passe par le point de rencontre des deux rampants. Faible inconvénient? Oui, si le bloc faîtier, conservé, où s'effectue cette rencontre, ne portait en son milieu la cavité d'un fort tenon; là était fixé le personnage central qui occupait le char, et celui-ci ne saurait légitimement être déplacé, même de peu, vers la gauche. On devrait donc, une fois mis en place les groupes angulaires, passer aussitôt au quadrige, pour le situer avec précision sous le bloc faîtier, bien au milieu du tympan; cela fait, on disposerait, pour répartir les personnages, de 2 m. 53 à gauche du quadrige, de 2 m. 38 à droite [2]. Les corés placées, restera à gauche 1 m. 13, à droite 0 m. 98 ; les couroi de

est en tout cas écartée, tant par les fragments de profil que par les restes sûrs d'un couros de face supplémentaire.

1. Les calculs mêmes de Poulsen ne sont pas exempts d'un tel flottement : il les ordonne dans le demi-tympan de droite, le plus favorable à sa thèse; s'il eût pris celui de gauche, il eût trouvé, on va le voir, 15 centimètres en supplément.

2. A gauche : lion et cerf 6,30, un demi-quadrige 0,85, ensemble 7,15, à défalquer des 9,68 du demi-tympan; à droite: lion et cerf 6,45, demi-quadrige 0,85, ensemble 7,30, à défalquer de 9,68.

face prendront encore 0 m. 65 (évaluation de Courby) au minimum, de chaque côté; on n'aura plus, pour les couroi de profil, que 0 m. 48 à gauche et 0 m. 33 à droite. Ce dernier intervalle est vraiment faible [1], même en supposant que l'écuyer restitué là était repoussé vers le fond, et partiellement caché, par le bras droit de son voisin et par la tête du cheval; d'ailleurs l'autre écuyer symétrique, plus à l'aise dans les 0 m. 48 dont il dispose, n'était point dissimulé de la sorte. En tout état de cause, on ne peut plus tenir la symétrie cherchée pour rigoureuse — ni mathématiquement ni plastiquement.

En outre, et tout en ne la jugeant point décisive, nous n'avons nullement ruiné l'objection faite par Poulsen à la mesure de base. Il reste prudent d'admettre que cette mesure puisse au moins, sinon doive, être comptée à 18,86 au lieu de 19,36; en ce cas on n'aurait plus que 0 m. 23 à gauche du quadrige et 0 m. 08 à droite (au lieu de 0,48 et 0,33); donc, plus d'écuyers de profil; donc, dira-t-on, retour à la solution Poulsen : deux couroi seulement en tout, un de chaque côté du quadrige? Alors l'un de ces couroi se présentait de face et l'autre de profil : disparité invraisemblable [2]. Au vrai, ce que l'on doit se demander, c'est ce que vaut le principe fondamental des diverses restitutions : cette recherche d'une symétrie parfaite, quasi mécanique, et qui oblige, sitôt un personnage placé d'un côté, à restituer automatiquement de l'autre son « pendant » exact, son double, sa copie. N'est-il pas préférable de penser qu'ici, comme bien souvent ailleurs, la composition d'ensemble réclame plutôt équilibre et contrepoids d'une partie à l'autre qu'imitation docile d'une partie par l'autre ? Les lions, aux angles, saisissent chacun une proie; mais c'est à droite un cerf, et à gauche un taureau, dont la chute ni la résistance non plus ne sont identiques.

Au point où nous en sommes, seuls seront décisifs des faits

1. Encore a-t-on serré toutes les figures et compté seulement 0,65 pour les couroi de face (Poulsen a certainement raison de réclamer 0,75).

2. On a d'ailleurs en réalité les restes, irréductibles, de *trois couroi;* cf. ci-avant p. 35, n. 1, et ci-après p. 38, n. 1.

attestés, des indices matériels subsistants; il faut essayer d'obéir à leurs seules exigences, et plus exclusivement s'il se peut qu'on ne l'a fait encore. De part et d'autre du quadrige central, jusqu'aux animaux, un intervalle est à meubler (pour l'évaluer on choisira, par précaution, la mesure de base minimum, 18 m. 86). Les statues qui occupaient ce double intervalle nous sont parvenues en fragments; ces fragments, bien identifiés par Courby, ont été soumis en juin 1926 à un dernier et sévère examen, lequel a permis de préciser le nombre, l'espèce, la position des statues dont les fragments proviennent [1].

Au bref, on peut et doit distinguer : 1° trois couroi; l'un (α) tourné de profil (ou à la rigueur de fort 3/4) vers notre gauche, les deux autres (β, γ) de face; et 2° quatre corés (δ, ε, ζ, η); la plus grande des quatre (η) occupait le char central [2] : le

1. Répartition des fragments (figures dans Courby, *l. l.*) : α, couros de profil vers notre gauche, inv. nos 4822 (torse), 4823 (bras droit; cf. note suivante) et 4831 (ex-4827; cf. ci-avant p. 35, n. 1; cuisse gauche); β, couros de face, inv. nos 1874, 4828 (actuel) et 4821 (ne manquent à la statue que la face, les 2 bras, les 2 jambes et la cuisse droite); γ, couros de face, inv. nos 4827 (ex-4828, cuisse gauche) et 4868 (draperies); δ, coré de face, inv. n° 1794 (ne manquent que la tête, les 2 avant-bras et les 2 jambes); ε, coré de face, inv. nos 1873, 4817, 4819 (plus complète encore que la précédente); ζ, coré de face, inv. nos 3646a + 3396b (épaule et bras gauche raccordés), 3646c (poitrine et cheveux), et 4850 (avant-bras droit); η_1, coré de face, inv. nos 4874 (en 2 fragments raccordés : bras et épaule gauche, et sein gauche, ce dernier non reproduit sur la figure Courby), 3646b (partie du torse avec plis d'himation, qui continue de façon sûre ceux de 4874), et 4872 (fragment de tête, cf. note suivante). Le fragment 4867 (pan d'himation) provient de ε ou ζ; 4836 (id.), de δ, ε ou ζ. On n'a en somme, aux relevés de Courby, ajouté que le n° 4850, et retranché que le n° 4873 (publié dans *Fouilles de Delphes*, IV, p. 4 : « sculpture dédalique »); s'il venait de notre fronton, il appartiendrait à une coré θ, montée en char comme η_1, et donnerait la partie médiane de la statue); de même sont pleinement confirmés commentaires et attributions des 30 pièces, grandes ou petites, qui proviennent des groupes angulaires, du quadrige et des acrotères; tout au plus proposerais-je d'ajouter, au 4e cheval du quadrige, un éclat de poitrail (4825); au 3e, un minime débris de patte gauche (4846); un éclat informe (cuisse? 4824) peut provenir de l'un des lions.

2. On peut dissocier de η le fragment de tête 4872; mais il provient certainement (cf. Courby, *l. l.*, p. 337) d'une statue montée en char : qu'il s'agisse de η_1 ou de la seconde déesse qui accompagnait Apollon, le fragment n'a pas à intervenir dans ce qui suit (de même il serait possible sans plus de dom-

marbre, en effet, n'est que ravalé au-dessous de sa ceinture, le bas de la statue était donc invisible. Visibles au contraire sur toute leur hauteur les six autres statues[1] : elles proviennent par conséquent du double intervalle disponible à droite et à gauche du quadrige. Par leur échelle, elles se classeraient dans l'ordre suivant : α; β et δ; ε; ζ; bien que γ soit représenté par peu de fragments, il semble bien que l'échelle en fût un peu inférieure à celle de β et δ. Mais analogie d'échelle n'implique point identité de hauteur : à échelle égale, une coré dépasse un couros au moins de la hauteur de sa coiffure [2]; aussi peut-on ordonner par hauteurs : α, δ, β, ε, γ, ζ; α atteignant 2 mètres de hauteur au maximum, ζ ne descendant pas au-dessous de 1 m. 50 [3].

Une seule place convient au couros de profil α : par sa taille, il doit se ranger le plus près possible du quadrige central; par son attitude, à droite de ce quadrige; on rejoint ici la composition Courby : sur ce point, comme sur le placement des animaux et du quadrige, comme sur celui de la statue γ (en char) elle demeure inattaquable. Le couros a occupait un espace de 0 m. 60 environ [4]; reste, entre lui et

mage d'attribuer le bras 4823 à l'Apollon du char plutôt qu'au couros de profil α. La répartition de la note précédente ne tolère au reste que ces deux variantes, 4872 et 4823).

1. De ζ seule aucun fragment ne subsiste pour la partie inférieure, mais l'échelle, beaucoup plus faible que celle de η (et de 4872) empêche de mettre la statue en char.

2. Cf. 4872, et la Niké d'acrotère; en outre, la comparaison de β et δ montre, à échelle égale, le couros plus trapu, la coré plus élancée: les épaules mêmes pouvaient n'être pas exactement au même niveau.

3. Mais ce sont là chiffres extrêmes, les différences d'échelle n'étant pas telles qu'il faille par exemple admettre 10 centimètres d'écart entre chaque statue voisine; il serait d'ailleurs téméraire de préciser au centimètre les hauteurs originales des statues, trop mutilées; pour les plus intactes, on pourrait admettre : β, 1 m. 80; δ, 1 m. 85; ε, 1 m. 70; avec un jeu possible d'environ 5 centimètres en plus, et autant en moins; toutefois les hauteurs proposées pour les corés par Homolle et Courby sont trop faibles.

4. Le profil exige une extension moindre que la face; on atteint à peu près 0,60 en associant le torse 4822 et le bras 4823 bien horizontal; mais ce bras s'inclinait un peu, d'après les plis de la draperie (cf. Homolle, *l. l.*, p. 492-3); on a donc le jeu nécessaire pour éviter la compression excessive du couros contre le quadrige.

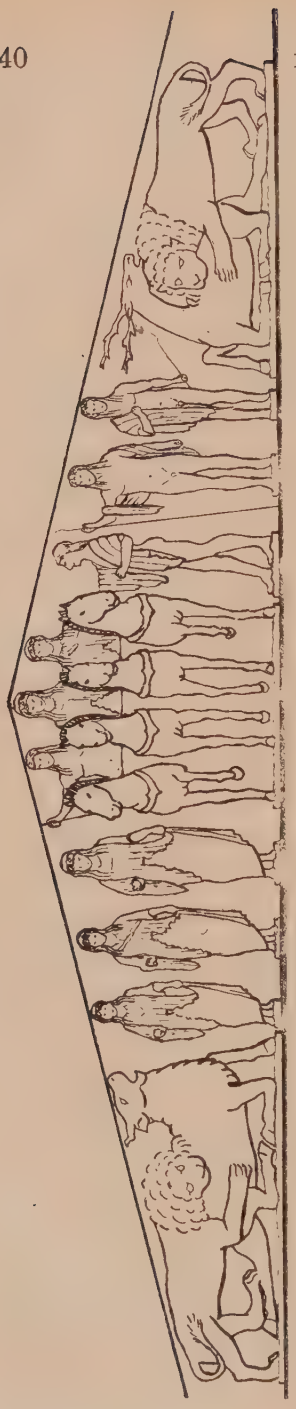

le groupe lion et cerf, un intervalle d'environ 1 m. 50[1], où trouveraient place deux statues occupant chacune 75 centimètres; mais il faut respecter la gradation qui fait croître la largeur des statues de face en même temps que leurs hauteurs (cf. corés δ et ε) ; on devra donc diviser l'étendue vacante en deux parties inégales, la plus proche du groupe lion et cerf de 0 m. 70 environ, l'autre de 0 m. 80. Pour la même raison, on divisera l'espace de gauche (entre quadrige et groupe lion-taureau, env. 2 m. 25 [2]) en trois parties inégales, de 0 m. 65, 0 m. 75 et 0 m. 85 environ. Chacun des emplacements ainsi déterminés étant destiné à une statue, on peut, avant même de répartir les statues, trouver par un calcul facile la hauteur du rampant au-dessus de chaque tête (à la verticale médiane de chaque emplacement); on a (en chiffres ronds) à droite : au-dessus de α, 2 mètres; puis 1 m. 85; puis 1 m. 65; à gauche, premier emplacement près du quadrige : 1 m. 95; puis 1 m. 75; puis 1 m. 60 [3]. Il suffit maintenant de prendre

1. Lion et cerf 6 m. 45, un demi-quadrige 0,85, couros α 0,60; ensemble 7,90, à défalquer d'un demi-tympan (9 m. 43, en partant de la base 18,86) : soit 1 m. 53.

2. Lion et taureau 6 m. 30, demi-quadrige 0 m. 85; ensemble 7 m. 15 à défalquer du demi-tympan, soit 2 m. 28.

3. Ces chiffres confirment que, malgré

nos statues, une à une, par ordre de taille, pour les loger successivement sous le rampant, la plus grande venant là où il est le plus élevé, puis la suivante à l'emplacement le plus haut qui soit alors inoccupé, et ainsi de suite jusqu'à la statue la plus petite et au point du rampant le plus bas. On aura, de la sorte, situé les *trois couroi à droite du quadrige*, les *trois corés à gauche* (cf. le croquis ci-contre [1]).

Cette solution ne laisse pas, tout d'abord, de surprendre. Mais elle répond à merveille à toutes les nécessités [2]; toutes les places sont occupées avec exactitude, sans compressions comme sans excessifs battements [3]; seules, et sans arrière-

des identités d'échelle, aucune statue n'était exactement de même hauteur qu'une autre.

1. Il est aisé de voir tout ce qu'il doit à la planche VII de Courby. On peut, si l'on veut, serrer davantage les corés d'une part, les couroi de l'autre, pour dégager *nettement* quadrige et combats d'animaux : ce qui accuserait le rythme « ternaire » des groupements de personnages (3 dieux en char, très rapprochés — 3 corés à gauche — 3 couroi à droite — donc 3 groupes de 3 figures).

2. Il semble aussi que seule elle puisse rendre compte d'apparentes anomalies. Exemple : les 3 couroi avançaient la jambe droite (α : le fragment 4831 montre la jambe gauche bien fléchie en arrière; β et γ : cuisse et genou gauches sont nettement portants) tandis que chez les corés la jambe gauche est en avant; petite différenciation intempestive si corés et couroi sont côte à côte, très normale au contraire avec notre mise en place : les corés se conforment à l'habitude archaïque, mais le couros de profil était contraint d'avancer la jambe droite, sans quoi elle fût restée cachée; les deux couroi qui lui font suite sont tout naturellement « construits » comme lui, et cette fois on est autorisé à reconnaître que c'est bien aussi pour faire « pendant » inverse aux jambes avancées des corés. Par ailleurs aucune combinaison ne tient aussi rigoureusement compte des hauteurs, légèrement variables, des statues (à noter que, les têtes des corés n'étant pas dans l'axe médian de leur largeur totale, mais un peu à droite de cet axe du fait de l'inflexion du bras gauche, les hauteurs du rampant gauche ci-dessus données pourraient être, très modérément, réduites; cf. aussi la note précédente).

3. Si l'identification nouvelle de quelque pièce de geison horizontal venait à prouver que les plinthes des statues s'enfonçaient dans des encastrements, il faudrait, reprenant la mesure de base 19 m. 36, accorder 4-5 centimètres de plus à chaque intervalle entre figures (ou moins, en rapprochant un peu du centre les groupes angulaires), ou revenir simplement à la solution Courby (les différences de hauteur des statues, peu sensibles de loin, n'infirment point à elles seules cette solution). S'il était démontré, au contraire, que le geison horizontal ne portait pas d'encastrements, notre mise en place nouvelle apparaîtrait seule possible

pensée quelconque, des données matérielles ont été mises en œuvre pour situer les statues; de celles-ci, nulle dont on ne puisse à bon droit (car les fragments sont là) justifier l'existence, les dimensions, l'attitude. D'ailleurs le dispositif n'a rien de choquant, au contraire : le cortège féminin et le cortège masculin étant bien séparés (on voudrait dire : en deux demi-chœurs, accompagnant les maîtres Apollon et Artémis [1]), la composition paraît plus rigoureuse et claire qu'avec le mélange corés et couroi côte à côte; l'équilibre en est aisé sans asservissement à une stricte symétrie, l'ordonnance logique avant tout : ce qui n'est point sans convenir aux tendances, au caractère de l'art grec [2] du VI^e^ siècle finissant.

P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE.

1. Rien, certes, n'empêche de situer Apollon au milieu du char, entre Artémis et Lêto (cf. Courby, *l. l.*, pl. VII); pourtant, si Lêto devient figure centrale (cf. p. e. groupe praxitélien de Mantinée? Pausanias, VIII, 9, 1), Apollon à sa droite sera plus directement en relation avec le cortège féminin — Moires ou Charites — et Artémis à sa gauche avec le cortège masculin — chasseur, ou athlètes (comme l'Artémis φιλόμειραξ d'Élis), voire Courètes (comme l'Artémis éphésienne).

2. On doit, pour notre fronton, préciser : de l'art *attique*. Poulsen hésite sur ce point (*l. l.*, p. 70; il semble aussi exagérer certaines différences de travail et de style entre les figures), mais comment n'appeler point attiques des corés qui sont bien les sœurs de celle d'Anténor? Cf. l'article cité d'Homolle, dont l'analyse technique et stylistique me paraît toujours valable : comme il arrive souvent à Delphes, on en revient, ici encore, après un long détour de trente ans, à ces « impressions » premières, à ces conclusions données comme « provisoires », mais qui ont tous les droits à rester définitives.

LES ARMES GAULOISES

FIGURÉES SUR

LES MONUMENTS GRECS, ÉTRUSQUES ET ROMAINS

(Suite et fin.)

VI

Le Casque.

Les Gaulois, comme la plupart des peuples barbares, ne faisaient point, semble-t-il, un usage habituel du casque, et, parmi les armes très nombreuses que nous ont livrées leurs sépultures ou le hasard des fouilles, on remarque la rareté des exemplaires de cette pièce d'armure [1]. Il ne faut donc point nous attendre à trouver beaucoup de figurations grecques du casque gaulois. Ces figurations sont même plus

1. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155; Dottin, *Manuel celtique*, p. 290. Ce trait ne constitue cependant pas « un caractère distinctif de l'armement gaulois » (Déchelette, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 255; cf. Laurent et Dugas in *Rev. des études anc.*, 1907, p. 61, n. 10), car les Bretons, les Germains, les Daces, les Perses, et, d'une façon générale, les Barbares n'ont qu'exceptionnellement employé le casque. — En Gaule, l'emploi semble en être devenu sensiblement plus fréquent aux derniers temps de l'indépendance. On ne saurait, toutefois, suivre H. d'Arbois de Jubainville quand il restreint à cette période l'usage du casque chez les Gaulois (in *Rev. celtique*, 1909, p. 94). Le fait, invoqué par ce savant, que le casque apparaît seulement dans les passages les plus récents de l'épopée irlandaise, ne vaut que pour l'archéologie de l'Irlande et corrobore les conclusions que l'on peut tirer de l'absence de tout casque celtique dans les trouvailles faites dans ce pays. Mais les monuments figurés s'accordent avec les témoignages de l'archéologie celtique pour établir qu'il en est tout autrement pour les Gaulois. Les casques de Berru, sans parler de ceux de Montefortino, sont de trois ou quatre siècles antérieurs à Vercingétorix, ceux de Bernières d'Ailly le sont de huit ou dix siècles.

nombreuses qu'on n'eût pu l'espérer. Sur dix ou douze statues de Gaulois qu'on peut, avec certitude ou vraisemblance, rapporter aux ex-voto d'Attale, deux portent le casque : le Gaulois casqué de Florence et le Gaulois de Délos. Si l'on y joint une gemme, une ou deux statuettes de terre cuite, une ou deux stèles d'Alexandrie, et peut-être la fresque de Délos, on aura, sauf erreur, un catalogue complet des Gaulois casqués — indépendants ou mercenaires — figurés par les Grecs [1]. On trouve encore des casques celtiques sur les trophées de Pergame, sur ceux de Milet et sur la peinture d'Herculanum.

Le nombre total de ces casques est assez restreint, mais ils présentent une grande variété de formes, où l'on peut distinguer six types principaux : ogival, en cloche, italo-celtique, macédonien, attique, à visière figurée. Quelques-uns portent des appendices intéressants, que nous étudierons séparément.

Casque ogival. — Les trophées de Pergame présentent, sous deux formes un peu différentes, un casque ogival, sans autre rebord qu'un cordon, dont le sommet est surmonté d'un fort bouton diversement travaillé (fig. 90 à 92).

Deux exemplaires représentent la première forme (fig. 90 et 91). Ils sont dépourvus de paragnathides; le timbre, à la base, en est orné d'un cordon en relief dessinant le contour d'un frontal à volutes; sur l'un des exemplaires le milieu du frontal est décoré d'un gorgoneion. La seconde forme est celle d'un seul exemplaire, d'un aspect lourd et primitif (fig. 92); elle est dépourvue de frontal, mais comporte des paragnathides fixes assez grossièrement rivées au timbre.

Le casque ogival est, ou semble être figuré sur deux autres

1. Une statuette de bronze, trouvée, dit-on, à Rome, aujourd'hui au Musée de Berlin, figure un Gaulois nu coiffé d'un casque à cornes (S. Reinach, RS, IV, 114, 2). On l'attribue à l'art grec du IIIe siècle (cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1589); mais cette attribution me paraît incertaine et il semble préférable de ranger cette statuette parmi les petits bronzes gréco-romains que nous étudierons avec les œuvres romaines.

de nos monuments. Sur la fresque de Délos un guerrier gaulois terrassé par un Grec porte une coiffure presque conique (fig. 93), dont on ne saurait rigoureusement affirmer si c'est un bonnet[1] ou un casque; cette seconde interprétation est recommandée par le fait que cette coiffure est figurée en jaune comme le casque, la cuirasse et le bouclier (de bronze, évidemment) portés par le Grec. Sur l'une des stèles d'Alexandrie, un mercenaire galate est coiffé d'un casque de type voisin (fig. 94), dont le bouton culminal, de forme conique, est creux et supporte une crinière en fusée[2]. L'état de dégradation des peintures ne permet pas de dire si ces casques sont ou non munis de paragnathides.

Le casque ogival n'a rien, en soi, de bien caractéristique, car on le trouve, à diverses époques, dans presque tous les pays. Il apparaît de très bonne heure, en Chaldée[3], chez les Hittites[4], en Assyrie[5], en Grèce[6], d'où il disparaît, semble-t-il, à l'époque classique. Abondant en Italie centrale[7] et en Italie méridionale[8], il est également employé en Cisalpine[9], en Germanie (fig. 95)[10], et, aux Ier et IIe siècles de notre ère, par les Daces et les Sarmates[11]. En Gaule propre on n'en saurait, sauf erreur, citer d'exemplaires réels, car s'il a pu influer sur la genèse des casques du type de Berru, dont on

1. Comme le pense Ad. Reinach, *Mort de Brennus*, p. 183.
2. Trop peu distincte pour être reproduite ici.
3. Il faut vraisemblablement reconnaître un casque métallique (peut-être bivalve) dans la coiffure ogivale, à crête et à cornes, que porte le roi Naram-Sin sur la stèle du Louvre (Contenau, *la Civil. assyro-babylonienne*, p. 86 et fig. 9).
4. Relief de Boghaz-Keui, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 280; etc.
5. Casques en bronze et en fer, Brit. Museum : Demmin, *Guide de l'amateur d'armes*, p. 113, fig. 25 et 26.
6. Statuette : Saglio, *Dict.*, fig. 3436.
7. Casques de Corneto : Helbig, *Attr. des Saliens*, p. 236.
8. Casques apuliens en bronze: Saglio, *Dict.*, fig. 3462; etc.; — imitations en terre cuite: *Gaz. Archéol.*, 1881, p. 99; — vases peints: S. Reinach, RV, III, 361, etc.
9. Casque de Molinazzo (Latène I) : Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 281.
10. Casques de Selsdorf (Mecklembourg): Saglio, *Dict.*, fig. 3461; de Beitsch (Brandebourg) : V. Hellwald, *Kulturgeschichte*, I, p. 169 (ici p. 47, fig. 95).
11. Colonnes Trajane et Aurélienne.

l'a parfois rapproché [1], l'origine de ceux-ci paraît différente [2]. Mais nous le trouverons figuré sur l'arc de Carpentras [3], dont l'autorité archéologique paraît très sérieuse.

En somme, si, en présence d'un exemplaire de provenance inconnue, il est fort malaisé de parvenir à une détermination, il n'en est pas ainsi pour ce qui concerne les casques de Pergame. Le type ogival, à l'époque classique, n'est guère employé que par des Barbares, et il est peu probable que les exemplaires de nos trophées appartiennent à l'équipement des Pergaméniens. Même si l'on fait abstraction des figurations de Délos et d'Alexandrie, on peut croire que ce sont là des casques celtiques. La présence sur l'un d'eux du *gorgoneion* hellénique, que nous avons déjà rencontré sur le *thyréos* du Gaulois mourant de Florence, ne soulève aucune difficulté contre cette attribution, et témoigne seulement de cette influence grecque qui se manifeste par plus d'un détail dans l'armement des Galates.

Type illyrien à disques. — Le casque ogival (ou hémisphérique) de Corneto a donné naissance à une variante fort intéressante, bien connue d'ailleurs [4], qui semble avoir été créée par des hommes peu habiles à emboutir un casque. Dans ce type le casque est constitué par un treillis de baguettes de bois partiellement revêtu de disques de bronze bombés, dont les intervalles sont occupés par un semis de clous de bronze; un disque traversé par une longue tige de fer renforce le sommet et constitue le cimier [5]. Les quelques exemplaires connus de ce casque curieux ont tous été trouvés en Carniole, mais il est figuré sur une situle de la Certosa, comme on l'a remarqué depuis longtemps (fig. 97) [6].

On a pensé le reconnaître également sur la tête d'un mer-

1. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 36; Déchelette, *Manuel*, II, p. 1165.
2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1162 sq., fig. 490.
3. Espérandieu, *Recueil général*, I, p. 180; cf. Paul Couissin, *Armes figurées... de la Gaule méridionale*, in *Rev. archéol.*, 1923, II, p. 73, fig. 15, 4.
4. Cf. S. Reinach in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*.
5. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1884, p. 167 sqq. et p. 466.
6. Lindenschmit, AHV, IV, 6, 1, fig. 5 et 6; cf. Helbig, *l'Épopée homérique*, p. 390 sqq.

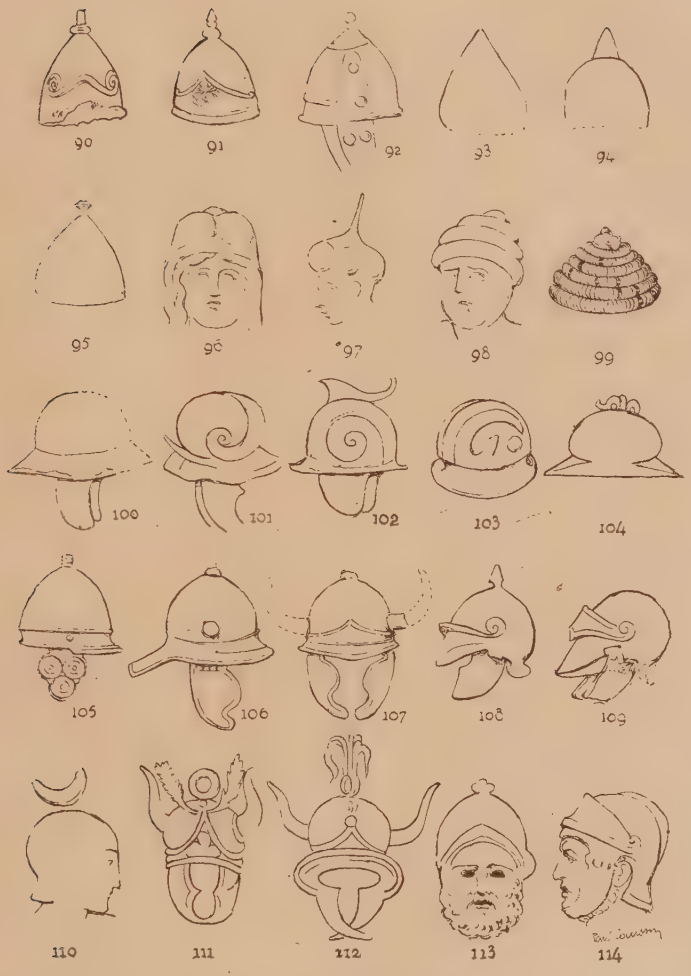

Fig. 90 à 114. — Casques. — 90 à 92. Pergame. — 93. Fresque de Délos. — 94. Stèle d'Alexandrie. — 95. Beitsch, Brandebourg (bronze). — 96. Statuette de Rome ; Berlin. — 97. Situle de la Certosa. — 98. Statuette de Pergame. — 99. Ascheraden, Livonie (bronze). — 100 et 101. Pergame. — 102. Milet. — 103. Samnium (bronze). — 104. Monnaie gauloise d'Andobru. — 105. Montefortino (bronze). — 106 et 107. Gaulois de Délos (*restitution*). — 108 et 109. Pergame. — 110. Gemme alexandrine. — 111 et 112. Peinture d'Herculanum. — 113. Pergame. — 114. Gaulois casqué de Naples (la moitié supérieure du casque est moderne).

cenaire gaulois figuré par une des statuettes d'argile de Berlin (fig. 96) [1], et cette intéressante conjecture ne manque pas de vraisemblance.

Type livonien à bourrelets. — Une autre statuette de terre cuite de Berlin représente un Gaulois presque nu, étendu mort sur son bouclier [2]. Ce guerrier porte une coiffure assez étrange, que l'on retrouve sur plusieurs monuments crétois et mycéniens [3], formée de trois bourrelets superposés et couronnée par une sorte de bossette hémisphérique (fig. 98). Il est possible que ce ne soit là qu'une coiffure de cuir ou d'étoffe [4], peut-être une sorte de turban. On peut, cependant, le rapprocher d'un exemplaire assez curieux de casque ogival, trouvé dans une sépulture à Ascheraden (Livonie) [5]; cet exemplaire, est, lui aussi, formé de bourrelets, au nombre de six, dont chacun est constitué par une spirale de bronze (fig. 99).

Casque hémisphérique a rebord circulaire. — Un autre type archaïque est figuré par les trophées de Pergame, qui en présentent deux exemplaires (fig. 100 et 101). C'est un casque à timbre hémisphérique un peu surélevé, parfois étranglé à la base (fig. 101, 103 et 104), muni d'un rebord circulaire le plus souvent oblique, à largeur constante. Ce type peut être dit en cloche, son profil se rapprochant souvent de celui de cet objet. L'un des exemplaires de Pergame est orné sur le timbre d'un cordon saillant qui dessine un frontal et se termine en volutes. Nous avons déjà rencontré ce décor sur les casques ogivaux (fig. 90 et 91). Les paragnathides sont assez larges et du type courant en Grèce et à Rome.

Les trophées de Milet figurent à plusieurs exemplaires

1. Furtwaengler in *Arch. Anzeiger*, 1893, p. 94, n. 8; cf. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, p. 144.

2. S. Reinach, *les Gaulois*, fig. 20.

3. Cf. Ad. Reinach in *Rev. d'hist. des religions*, 1910, p. 233, fig. 30; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, fig. 355, 365, etc.

4. Les Étrusques du VIIIe siècle avaient peut-être encore des coiffures de guerre à bourrelets de cuir : cf. Helbig, *Attributs des Saliens*, p. 240 et fig. 15 à 18.

5; Au British Museum : Kemble, *Horae ferales*, pl. XII, 8.

un seul type de casque (fig. 102), qui est en cloche, mais le rebord en est presque horizontal; les paragnathides sont d'un type archaïque et peut-être fixes. Le timbre est orné, de chaque côté, d'une large spirale et surmonté d'un cimier de forme assez bizarre.

Le casque en cloche est un type fort ancien. Originaire, semble-t-il, de l'Italie centrale [1], il s'est répandu dans le Bolonais [2] et en Illyrie [3]. Les exemplaires réels les plus récents qu'on en connaisse, ceux de Carniole, ne paraissent pas postérieurs au début de la première période de Latène, mais les monuments figurés nous apprennent qu'il resta longtemps en usage en Étrurie et persista, dans l'armée romaine, jusqu'à la fin de la République [4]. Il en fut de même en Gaule et nous retrouverons ce casque non seulement sur les trophées romains d'armes celtiques, mais aussi « sur un statère de Vercingétorix, sur des pièces de Roveca, de Criciru, d'Andobru (fig. 104), de Matugenos [5] », des Lemovices [6] et plusieurs autres monnaies gauloises.

Ce type est donc italo-celtique et, semble-t-il, exclusivement. C'est, par conséquent, comme casque gaulois qu'il figure sur nos trophées.

Que faut-il penser des spirales qui décorent l'un des exemplaires de Pergame et surtout de Milet? Un casque de ce type, trouvé dans le Samnium (fig. 103), porte, lui aussi, des ornements spiraloïdes en relief, où l'on a vu, non sans vraisemblance, la figuration de cornes [7]. Peut-être la spirale des exemplaires de nos trophées est-elle également en rapport avec le culte des cornes [8] : ce ne sont point cependant des

1. Cf. Montelius, *Civil. primitive*, B, pl. 146, 3 et 5; pl. 185, 2; pl. 195, 3; pl. 196, 10.
2. Il figure abondamment sur les situles de cette région : Bertrand-Reinach, *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, fig. 67, 68, 69, 71.
3. Lindenschmit, AHV, IV, p. 61.
4. Paul Couissin, *Armes romaines*, § 169.
5. A. Blanchet, *Monnaies gauloises*, I, p. 159 et fig. 10.
6. *Ibid.*, fig. 168.
7. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1139, n. 1.
8. Typologiquement elles peuvent dériver du frontal à volutes des casques

cornes véritables ni même, sans doute, leur figuration [1], car nous retrouverons, sur les monuments romains, la même spirale décorant des casques à cornes [2].

Le cimier du casque de Milet est tout à fait exceptionnel, pour ne pas dire unique [3], mais il n'y a, semble-t-il, aucune raison de le considérer comme une corne [4].

Casque italo-celtique. — Le casque du Gaulois de Délos (fig. 106 et 107 [5]) présente un timbre légèrement ogival, muni d'un frontal; il est pourvu d'un rebord circulaire, un peu plus large par devant et développé en un grand couvre-nuque presque horizontal; les paragnathides sont fortes et du type italo-grec. Au-dessus des oreilles, à la base du timbre, il portait des cornes dont il ne subsiste que de faibles restes. Au sommet se voit un fragment d'une tige qui se terminait vraisemblablement par un bouton.

Si l'on fait abstraction des cornes, ce casque est tout à fait voisin du type italo-celtique de Latène I, représenté surtout par la belle série de Montefortino (fig. 105), mais dont beaucoup d'exemplaires ont été trouvés en Italie, en Gaule, en Ibérie, en Germanie et en Carniole [6]. Il en diffère seule-

grecs ou des volutes qui en décorent assez souvent le timbre, mais la constatation de cette origine n'exclurait nullement la signification religieuse ou apotropique qu'on leur attribue.

1. Cf. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, p. 67, n. 2.

2. Winnefeld a paru fort surpris (*Milet*, p. 86) de la présence de cette large spirale et du sens de son enroulement, et a beaucoup peiné pour en trouver un exemple sur une terre cuite du Louvre. Les exemples ne sont pas rares cependant, ni de cette spirale ni de ce sens d'enroulement, notamment sur les monuments romains. On en peut citer de presque contemporains des trophées de Milet, sur les stèles de Sidon (cf. *Rev. biblique*, oct. 1904, pl. II et III, 1 = S. Reinach, RPGR, p. 269, nos 7 et 4).

3. Je n'en connais qu'un autre exemple, figuré par Rich, *Dict.*, s. v. *Corniculum*, « d'après un bas-relief » (sans autre référence).

4. Ad. Reinach, *loc. cit.*; cf. Rich, *loc. cit.*

5. Ces figures, exécutées d'après le moulage du Musée de Saint-Germain, représentent le casque *restitué*, c'est-à-dire avec restauration des parties mutilées et remise en place des paragnathides; mais cette restitution, sauf pour la forme du bouton et celle des cornes, ne comporte aucune part d'hypothèse.

6. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1162, n. 2.

ment [1] par un rebord et un couvre-nuque sensiblement plus développé. Mais outre que les exemplaires réels présentent entre eux, bien qu'appartenant à la même série, des différences plus importantes [2], l'altération du type dans le casque de Délos peut être due à sa date, notablement plus récente [3], et surtout, sans doute, à l'influence de types étrangers et notamment du type macédonien. En tout cas, et malgré ces altérations, il peut évidemment se classer dans la série italo-celtique. Les cornes seront étudiées plus loin.

Casque macédonien. — Un type voisin du casque italo-celtique, mais d'origine probablement différente [4], est le casque macédonien. Ce type, caractérisé par un rebord circulaire de largeur inégale, qui « se découpe en segments à la façon d'un pétase [5] », se présente sous deux formes : tantôt la direction du rebord fait avec celle du timbre un angle notable, tantôt le couvre-nuque est vertical et l'avance prolonge exactement le timbre, ce qui donne au casque entier un profil très voisin de celui du casque corinthien.

Sous cette seconde forme il est représenté par quelques exemplaires sur les trophées de Pergame (fig. 108 et 109). Ils sont tous décorés d'un frontal à volutes.

Le type macédonien ne semble pas connu avant l'époque d'Alexandre; mais à partir de cette époque il est fréquent sur les monuments grecs : on le rencontre, sous l'une ou sous

1. L'exemplaire de Montefortino représenté ici fig. 105 a des paragnathides triangulaires, mais cette forme est exceptionnelle : presque tous les exemplaires du casque italo-celtique, comme ceux de ses dérivés romains, ont des paragnathides analogues à celles du casque de Délos.

2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 490.

3. Les casques romains du type de Haguenau, dérivé, lui aussi, du type italo-celtique, présentent également un énorme développement du couvre-nuque. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 171.

4. Le casque italo-celtique semble issu du casque italique en ogive. Le casque macédonien est probablement, à l'origine, une réalisation métallique du pétase. Il paraît sans rapport avec la *causia* (cf. Perdrizet, *Stèles de Sidon*, p. 241), dont on l'a rapproché (Ad. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1910, p. 457).

5. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 288. Mais il n'est pas probable que le rebord de ce casque ait pour principal objet de garantir du « soleil méridional » (Perdrizet, *loc. cit.*, p. 241).

l'autre forme, sur la mosaïque de Pompéi, le sarcophage dit d'Alexandre, la Gigantomachie et la frise de Télèphe à Pergame, les stèles de Sidon, le monument de Paul-Émile à Delphes et quelques autres monuments. Il est donc assez probable que certains au moins des exemplaires de la balustrade de Pergame y sont figurés comme armes grecques.

Cependant, et bien que, par ailleurs, on ne puisse citer de ce type aucun exemplaire certainement celtique [1], la présence sur l'un de ceux de Pergame d'un bouton conique (fig. 108), qui ne paraît pas grec, mais rappelle celui des casques gaulois déjà étudiés (fig. 90 à 92, 105 et 106), paraît engager à considérer cet exemplaire comme gaulois. Si cette conjecture est exacte, nous avons ici un nouvel et intéressant témoignage de l'influence hellénique sur l'armement des Galates.

Casque phrygien. — Une variante du type macédonien est représentée, sur les trophées de Pergame, par un exemplaire appartenant à la série des casques dits phrygiens [2]. Cet exemplaire, d'ailleurs bien connu [3], présente de la façon la plus caractéristique la disposition à laquelle ces casques doivent leur nom; le timbre lui-même s'effile au sommet et se recourbe en crochet vers l'avant : c'est le type phrygien proprement dit [4].

On n'en connaît, sauf erreur, qu'un exemplaire réel [5]; et les exemplaires figurés sont relativement rares. On peut citer des bas-reliefs assyriens de Khorsabad, quelques vases attiques du v^e^ siècle, la stèle d'Aristonautès, le sarcophage d'Alexandre; en Italie il se rencontre sur plusieurs bas-

1. Nous en reparlerons à propos des monuments romains.

2. Sur le casque phrygien, cf. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 49, et, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*, p. 1445, col. 2.

3. S. Reinach in Saglio, *loc. cit.*, fig. 3459.

4. Il se distingue du type, beaucoup plus fréquent, qu'on peut appeler pseudo-phrygien, dans lequel la même silhouette est obtenue par l'addition à un timbre hémisphérique d'un cimier de profil approprié; à ce type appartient le casque actuel de notre garde républicaine à cheval.

5. Trouvé en Crimée : Kondakof-Tolstoï-Reinach, *Antiq. de la Russie*, p. 48, fig. 55 (cité par S. Reinach, *loc. cit.*),

reliefs étrusques, surtout des urnes et sarcophages, et sur quelques monuments romains, notamment le sarcophage Ammendola et l'arc de Septime Sévère. Mais jamais, semble-t-il, on ne le voit figuré comme certainement celtique [1]. C'est donc probablement comme arme grecque qu'il est sculpté sur les trophées de Pergame [2].

Casque attique. — Le casque attique, l'une des formes les plus élégantes qu'ait jamais créées l'art de l'armurier, ne semble pas avoir survécu longtemps à l'indépendance des cités grecques. Déjà en décadence à la fin du Ve siècle, on ne le rencontre plus qu'exceptionnellement à partir du IVe, époque à laquelle il est, en Grèce du moins [3], supplanté par les types à avance. Il est donc assez remarquable que ce casque, alors démodé, ait été figuré par des artistes grecs sur la tête de guerriers gaulois. On le voit en effet sur la gemme déjà plusieurs fois citée (fig. 110) et sur le Gaulois casqué de Naples (fig. 114) [4], peut-être aussi sur le trophée d'Herculanum (fig. 111). Sur ces trois exemples, d'ailleurs, on constate la présence d'additions barbares, celles du croissant, des cornes, de la rouelle et, sans doute, celle du frontal à volutes, singulièrement large.

Ces figurations donnent à penser que les Galates portaient alors des casques d'origine et, probablement, de fabrication hellénique, mis au rebut par les Grecs et par eux revendus aux Barbares, et que ceux-ci y ajoutaient les appendices particuliers que leur dictaient leur goût et, plus encore, leurs croyances [5].

1. Un guerrier figuré par une statuette étrusque (S. Reinach, RS, IV, 114, 5) et coiffé de ce casque a été considéré comme Gaulois, mais très probablement à tort. Cf. S. Reinach, *Rev. crit.*, 1898, II, p. 91.

2. Sous la réserve, naturellement, que *toutes* ces armes peuvent avoir été adoptées par les Galates.

3. Il resta longtemps en usage en Italie, surtout méridionale; le souvenir ne s'en perdit pas et le type attique inspira les créateurs du type romain de Weisenau. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 172.

4. Il est possible que cette tête n'appartienne pas à la statue (cf. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 14), mais elle paraît bien être celle d'un Gaulois.

5. On trouve de même quelques exemplaires du casque italo-celtique

Casque a visage. — Les trophées de Pergame figurent un exemplaire de l'intéressante série des casques à visage. Le timbre en est ogival, surmonté d'un bouton trilobé, muni d'un frontal et d'oreillères; ce dernier détail dénote une influence du type macédonien. Le masque représente les traits d'un homme barbu (fig. 113).

Aucun document ne donne à penser que les Grecs aient jamais utilisé de casque de ce type : les casques à visière des type béotien et corinthien, même les heaumes comme ceux du Musée de Naples [1], appartiennent à des séries différentes et ne donnent jamais le modelé du visage. Des casques à traits modelés sont, en revanche, attribués aux Celtibères par les deniers de P. Carisius [2], aux Gaulois par un sarcophage de Palerme [3]. D'exemplaires réels, il n'en existe, sauf erreur, que de romains [4].

Il est assez probable, par conséquent, que le casque de Pergame était une arme celtique [5]; mais, si la figuration en est exacte, la main qui en modela le visage devait être grecque.

Appendices du casque : cornes, rouelle, croissant. — Les appendices de ces casques ne sont guère variés. Nous en avons mentionné la plupart. Il suffira donc de les énumérer rapidement.

Plusieurs sont dépourvus de tout appendice : tels les casques en cloche, les casques des statuettes de Berlin, celui de la fresque de Délos (ogival).

Celui du Gaulois de Délos et plusieurs de ceux de Pergame, de types divers, sont sommés d'un bouton de forme variable, appendice plutôt celtique que grec.

qui, finement travaillés, ont reçu de leurs possesseurs gaulois de grossiers appendices destinés à supporter des panaches supplémentaires; cf. Lindenschmit, AHV, IV, pl. 55; Montelius, *Civil. prim.*, B, pl. 154, 2.

1. Lindenschmit, AHV, III, 2, nos 7 et 8.
2. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, I, p. 320.
3. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, pl. II a.
4. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 206 sqq.
5. Telle est l'opinion de Droysen, in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1280

Les casques de Milet portent l'étrange cimier que nous avons signalé, sans autre exemple certain.

Enfin plusieurs exemplaires de Pergame sont ornés d'une crinière qui, jaillissant du sommet du casque, retombe soit en un, soit en deux flots. C'est le type de panache couramment employé en Grèce à l'époque macédonienne; on le voit également sur les stèles de Sidon, mais à Sidon comme à Pergame il décore toujours des casques de type macédonien. Il est cependant probable que les Galates l'adoptèrent et sur l'une des stèles d'Alexandrie on le voit au casque ogival de l'un des mercenaires.

Les appendices les plus intéressants sont les cornes, le croissant et la rouelle. Ces ornements, assurément ne sont pas, tant s'en faut, exclusivement celtiques[1]; mais au III^e siècle avant notre ère, dans le monde méditerranéen, les Gaulois étaient sans doute les seuls à les employer encore. Nos monuments grecs ne figurent qu'un très petit nombre d'exemplaires de casques ainsi décorés :

1. — Gaulois de Délos. Son casque était certainement orné d'une paire de cornes[2], insérées presque horizontalement à la base du timbre aux deux extrémités de l'axe transversal (fig. 106 et 107). Les faibles restes qui en subsistent ne permettent pas cependant de dire avec certitude quelle en était la forme; on peut conjecturer qu'elles pointaient en haut et en avant comme la plupart de celles figurées par d'autres monuments.

2 et 3. — Trophée d'Herculanum. Chacun des deux casques, dont l'un semble de type attique, l'autre du type en cloche, porte une paire de cornes et, au sommet, un anneau assez

1. M. S. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*, XIX, a donné un excellent résumé de l'histoire du casque à cornes dans l'antiquité, avec une liste des principaux exemplaires réels et figurés; cette liste a été reproduite avec quelques additions par la comtesse Lovatelli in *Bull. della Comm. archeol.*, 1900, p. 244 sqq. Nous y reviendrons plus loin lors de l'étude des monuments romains. En somme, il n'est guère de peuple qui n'ait connu le casque à cornes.

2. Cf. S. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1889, pl. II. L'existence de ces cornes n'est pas « douteuse », quoi qu'on en ait dit (R. Laurent et Ch. Dugas in *Rev. des études anc.*, 1907, p. 60).

grand où l'on doit, semble-t-il, reconnaître une rouelle (fig. 111 et 112) [1]. La décoration de ces casques est complétée dans l'un par un panache fixé sur la rouelle, dans l'autre par une paire de grandes pennes à l'italique.

4. — Stèle d'Alexandrie n° 3. Cet exemple est douteux. Le Galate représenté [2] porte une coiffure, munie, semble-t-il, de deux appendices obliques. L'état de dégradation de la peinture ne permet pas de préciser davantage et l'on peut hésiter, dans l'interprétation, entre un casque à cornes et une peau de bête avec cornes ou oreilles [3]; la première conjecture paraît cependant plus vraisemblable.

A ces quatre figurations du casque celtique à cornes, les seules que fournissent nos monuments grecs [4], on peut joindre celle, présentée par la gemme déjà citée, d'un casque surmonté d'un croissant (fig. 110).

Croissant, cornes et rouelle se retrouveront sur les casques gaulois des monuments romains, en bien plus grande abondance et surtout avec une plus riche variété. C'est donc en étudiant ces monuments que nous examinerons les différents problèmes relatifs à ces appendices et à leurs figurations. Constatons simplement, dès maintenant, qu'au IIIe siècle avant notre ère, ils étaient en usage chez les Gaulois d'Orient.

Conclusions relatives aux figurations du casque. — Si donc nous en croyons le témoignage des monuments figurés, les Galates, ou tout au moins leurs chefs, portaient

1. Nous reviendrons sur cette interprétation en étudiant les monuments romains.

2. Ad. Reinach, *Galates*, fig. 2. Cette peinture est trop peu distincte pour être interprétée par un dessin au trait.

3. Cf. Ad. Reinach, *loc. laud.*

4. Sur deux statuettes du Musée de Berlin, l'une de Rome, l'autre de Caere (Bienkowski, *Darst., der Gallier*, fig. 156 et 157; mentionnées ci-dessus sous le n° 22) on a pensé reconnaître le casque à cornes (Winter, *Typenkatalog.*, II, 384; Ad. Reinach, *Galates*, p. 49, n. 2). Mais avec Furtwaengler (*Arch. Anzeiger*, 1891, p. 120, n. 2) et Bienkowski (*op. laud.*, p. 144), je tiens pour très probable que, dans ces prétendues cornes, il faut voir, pour l'une des statuettes, les bossettes du casque illyrien mentionné plus haut, et, pour l'autre, des paragnathides relevées.

le casque. Sans doute certains de ces casques, ceux, par exemple, des types attique et surtout macédonien, ont dû n'être adoptés qu'au cours des expéditions en Grèce et en Asie; mais il n'en est pas ainsi de tous, ni même de la plupart. Les casques ogival, en cloche, illyrien, italo-celtique, sans parler de leurs appendices barbares, n'avaient jamais été usités en Grèce ou ne l'étaient plus depuis longtemps. En revanche ils étaient depuis longtemps employés en Occident, et c'est donc de là que les Gaulois les apportaient quand, au début du IIIe siècle, ils se jetèrent sur les pays helléniques.

Faut-il en croire ce témoignage? La question se pose, en effet, car si nous connaissons par quelques exemplaires les casques gaulois de Latène I, les sépultures et dépôts de Latène II n'en ont pas livré un seul exemplaire, et de cette absence on tire ordinairement des conclusions tout opposées à celles que nous inspirent les monuments figurés [1].

Mais, d'une part, il est bien peu vraisemblable que les artistes grecs aient figuré casqués les Galates si les Galates ne l'étaient point réellement, — et il l'est encore moins qu'ils aient *imaginé* pour ces casques des formes très différentes des formes grecques contemporaines; et quelle apparence, surtout, que ces formes imaginées se trouvent être justement celles des casques antérieurement employés en pays celtiques? Il est bien plus naturel de penser qu'ils copièrent, tout simplement, les casques gaulois qu'ils avaient sous les yeux, et qu'ils les copièrent avec cette fidélité que nous avons déjà reconnue, notamment dans leurs figurations de l'épée et du bouclier.

D'autre part, l'absence du casque dans les sépultures de Latène II ne prouve nullement que cette arme ait alors cessé d'être employée en Gaule, mais peut tout aussi bien être due au fait que les Gaulois auraient, pendant cette période, cessé de la déposer dans la tombe de leurs guerriers [2].

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1165.

2. Peut-être parce que leur richesse ayant alors commencé à décliner, les vivants ne se souciaient pas de se dépouiller, au profit des morts, d'une pièce d'armure coûteuse. C'est sans doute pour cette raison que, par une substi-

Cette conjecture paraît bien plus vraisemblable que la première. Non seulement, en effet, nous savons de façon certaine que le casque était en usage à Latène III, mais si l'on considère que les types de cette période dérivent évidemment de ceux de Latène I, on accordera que ce ne peut guère être que par l'intermédiaire de casques employés pendant la période de Latène II.

Mais ces casques, l'archéologie celtique, qui en ignorait l'existence, ne peut naturellement nous en révéler les formes [1]. L'étude des monuments grecs, en nous les fournissant, nous permet donc de combler une importante lacune, et leurs indications sont fort suggestives, car ils nous montrent qu'au début de Latène II les casques en usage chez les Gaulois étaient des types les plus divers, dont les uns, d'origine méditerranéenne, étaient alors abandonnés, parfois depuis longtemps, par leurs premiers inventeurs, et dont les autres avaient été récemment empruntés aux peuples grecs avec lesquels les Gaulois se trouvaient en contact [2].

tution dont les Gaulois ne s'avisèrent pas, dans les sépultures de l'Italie centrale et méridionale, le casque de bronze est, comme on sait, remplacé fréquemment par une imitation en argile.

1. Il y aurait lieu d'examiner s'il ne convient pas de rapporter à Latène II quelques exemplaires du type italo-celtique trouvés par hasard et en dehors des sépultures, que l'on considère ordinairement comme appartenant à Latène I.

2. Je n'ai point étudié, dans cet examen du casque, et je ne mentionne que pour mémoire un objet bizarre, figuré sur les trophées de Pergame (S. Reinach, RR, I, 214, 1), qui rappelle assez bien un béret d'étudiant; cet objet a été considéré comme une coiffure et attribué comme tel aux Gaulois, sous prétexte qu'elle est « sans exemple dans l'équipement du soldat grec » (Droysen in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1284; Courbaud, *le Bas-relief romain*, p. 333). Mais il ne serait pas moins malaisé d'en trouver des exemples dans l'équipement du guerrier gaulois, car le casque livonien (ici fig. 99) dont on l'a rapproché (S. Reinach, *Gaulois*, p. 36, n. 3) me paraît d'un type tout différent.

VII

La Cuirasse; Les Jambières et les Brassards.

La cuirasse. — Les Galates, dans l'art hellénistique, sont presque toujours figurés nus. Même quand ils sont vêtus [1], ils sont généralement dépourvus de cuirasse. Il y a cependant plusieurs exceptions : les statuettes de terre cuite du Louvre et de l'Antiquarium de Berlin, quelques stèles d'Alexandrie, sans parler de celles de Sidon, les deux statues de la villa Albani représentent des Gaulois cuirassés. Il est vrai que les personnages représentés par les statuettes et par les stèles, et peut-être aussi par les captifs Albani, sont des mercenaires, à l'équipement plus ou moins complètement hellénisé; mais les trophées de Milet, et surtout ceux de Pergame, figurent, parmi les cuirasses, quelques types qui ne sont pas grecs et ont toute l'apparence d'être celtiques. Il n'y a d'ailleurs pas à s'en étonner, car si les sépultures de Latène n'en ont que très exceptionnellement conservé des traces [2], le témoignage des auteurs anciens nous enseigne que la cuirasse, sans être d'usage courant, était cependant employée par les Gaulois [3]. Nous devons donc étudier ici cette pièce d'armure.

1. Gaulois de Florence, fresque de Délos.

2. Des fragments d'une cotte de mailles ont été trouvés à la Tiefenau (Suisse) : Gross, *La Tène*, p. 26; Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155.

3. Cf. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, p. 145, qui cite les textes. Mais il n'y a pas lieu, semble-t-il, de mentionner au sujet de la cuirasse gauloise (Dottin, *Manuel celtique*, p. 288, n. 3) le passage de Tacite, *Ann.*, III, 43, relatif aux *crupellarii* des Éduens, car rien n'indique que leur armement fût d'origine gauloise, et l'ensemble du récit montre assez que ce n'était pas là un équipement de guerre. — C'est à tort que l'on a voulu restreindre aux derniers temps de l'indépendance l'usage de la cuirasse en Gaule (H. d'Arbois de Jubainville in *Rev. celt.*, 1909, p. 94). Dès le début de l'époque hallstattienne les Gaulois emploient une cuirasse de bronze de type hellénique, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés sur divers points du territoire celtique (Déchelette, *Manuel*, II, p. 234 sqq.), et que porte encore (à Latène I) le Gaulois de Grézan (Espérandieu, *Recueil*, n° 427).

Les cuirasses figurées par nos monuments appartiennent à trois types : la grande cuirasse musclée, le corselet à lambrequins, la cotte de mailles.

Grande cuirasse musclée. — La grande cuirasse musclée couvre tout le tronc, dont elle reproduit en relief la musculature (fig. 115); elle est munie d'épaulières assez étroites

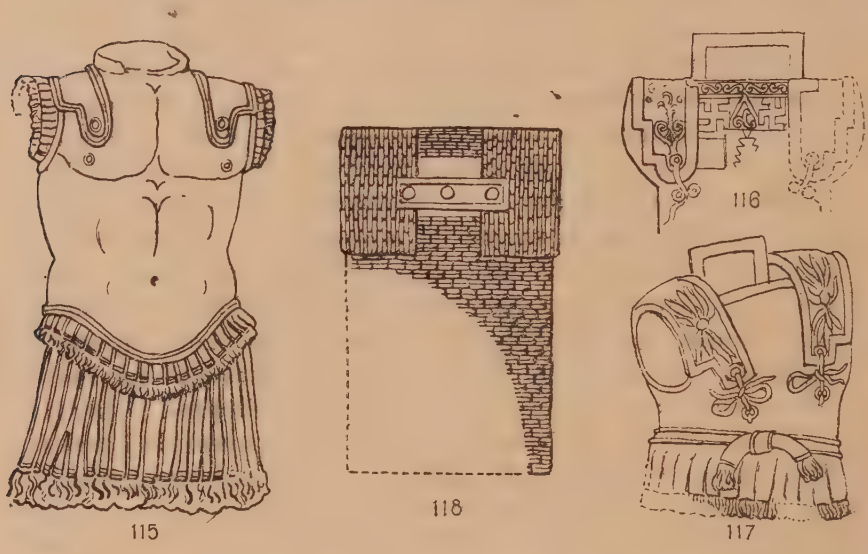

Fig. 115 à 118. — Cuirasses des Trophées de Pergame.

et comporte ordinairement un jupon de lambrequins, à un ou deux rangs, et parfois des épaulettes; souvent elle est pourvue d'un garde-nuque; sur les trophées de Milet on y voit un ceinturon noué sur l'estomac [1]. Cette cuirasse figure sur les reliefs de Milet et de Pergame; elle est portée par les mercenaires du Louvre et de Berlin.

Ce type, d'origine hellénique, fut réalisé, semble-t-il,

1. M. Winnefeld (*Milet*, p. 86) attribue à l'inadvertance du sculpteur la présence sur les trophées de Milet du ceinturon avec la grande cuirasse musclée, ainsi que la figuration des muscles pectoraux sur le corselet court. Mais ces deux particularités sont loin d'être rares : sans chercher d'autre exemple on peut voir l'une et l'autre sur le relief du Louvre, dit des Prétoriens.

d'abord en bronze, puis en cuir. Il n'est pas aisé de décider de quelle matière étaient les exemplaires représentés sur nos monuments. Quoi qu'il en soit cette cuirasse, adoptée de bonne heure par les peuples d'Italie, ne cessa jamais d'être en usage dans l'armée romaine et, tant en Occident qu'en Orient, survécut de plusieurs siècles à la chute de Rome. C'était donc un type spécialement efficace et commode et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Gaulois l'aient empruntée à leurs ennemis d'Italie ou de Grèce. En ce qui concerne les Galates d'Asie le fait paraît certain, puisque cette cuirasse figure sur les trophées de Milet qui, comme nous l'avons dit, ne contiennent sans doute pas d'armes grecques.

Le corselet à lambrequins.— On peut appeler *corselet* la cuirasse courte, de métal ou de cuir, ne dépassant pas ou dépassant peu la taille, à épaulières le plus souvent larges, ordinairement sans épaulettes, mais avec jupon de lambrequins presque toujours sur deux rangs; elle est munie d'un protège-nuque; très souvent elle comporte le ceinturon noué sur l'estomac (fig. 116 et 117).

Cette cuirasse, figurée sur les trophées de Pergame et sur ceux de Milet, est portée par les captifs Albani ainsi que par un cavalier, et peut-être par un fantassin sur les stèles d'Alexandrie [1].

Le corselet est, lui aussi, un type essentiellement hellénique, et sans doute est-ce comme cuirasse grecque que le figurent quelques-uns des exemplaires de Pergame; mais, de même que la grande cuirasse musclée, c'est comme arme gauloise qu'il figure à Milet. Même à Pergame on a depuis longtemps signalé comme pouvant être gaulois [2] un exemplaire dont le pectoral est décoré à sa partie supérieure de croix gammées, d'un triscèle et de signes en S (fig. 116); ces emblèmes apotropiques tiennent ici la place que, sur les

1. Stèles 11 et 4. Il est vrai que l'inscription de la stèle 11 étant fort mutilée, on ne saurait affirmer que le cavalier qu'elle représente soit un Galate. Cf. Ad. Reinach, *Galates*, p. 58, et *Mort de Brennus*, p. 199 et n. 1.

2. S. Reinach, *Gaulois dans l'art*, p. 36.

cuirasses grecques, occupe fréquemment le gorgoneion, et jouent le même rôle. Il est assez probable que la cuirasse en question est, en effet, celtique, car si les emblèmes qui les décorent sont bien loin d'être propres aux Gaulois, il semble bien qu'au IIIe siècle ils avaient depuis longtemps cessé d'être usités en Grèce propre. Ce qui permet, toutefois, d'hésiter, c'est qu'à cette époque, et même plus tard, la croix gammée protégeait encore les armes de l'Italie méridionale [1], et le triscèle les boucliers macédoniens [2].

Quoi qu'il en soit, le témoignage des trophées de Milet semble établir que le corselet à lambrequins, comme la grande cuirasse musclée et comme divers types de casque, avait été, au moins dès leur arrivée en Asie, adopté par les Galates [3].

La cotte de mailles. — La cotte de mailles est figurée trois fois au moins sur les trophées de Pergame (fig. 118) [4]. Elle y a la forme d'un cylindre et descend environ jusqu'au haut des cuisses; à la partie supérieure le cylindre est fendu pour le passage des bras; de larges épaulières rectangulaires, également de mailles, dépendant de la dossière, se rabattent sur la poitrine, où les maintient une bande, peut-être métallique, à trois boutons.

Autant qu'on peut en juger par ces figurations, ces cuirasses étaient composées non point d'anneaux circulaires faits de fil métallique, entrelacés et posés à plat sur une doublure, comme dans les cottes de mailles romaines, mais d'anneaux très aplatis, faits de ruban de métal, disposés côte à côte et unis par un dispositif quelconque en fil métallique.

1. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 435 sq., et fig. 178 et 179.

2. Ce motif se voit sur les boucliers des Macédoniens dans les frises du monument de Paul-Émile à Delphes ; cf. Ad. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1910, p. 444 et fig. 7. Le bouclier macédonien, d'ailleurs, surtout par sa décoration, est d'un type fort archaïque : cf. Ridgeway, *The early age in Greece*, I, p. 466.

3. S. Reinach, RR, I, p. 214, nos 2 et 3, et p. 215, no 4.

4. Notre fig. 118 est une *restitution* de cette cuirasse : la gravure de Baumeister (*Denkmäler*, II, fig. 2231), d'après laquelle elle a été exécutée, est moins distincte et la disposition des mailles n'y est pas aussi régulière. Il ne semble cependant pas douteux que la technique de ces cottes de mailles soit bien celle que nous décrivons.

Cette technique, répandue à l'âge du bronze dans l'Europe centrale, s'était, nous l'avons vu, maintenue chez les Gaulois pour la fabrication des ceintures métalliques (*suprà* fig. 54) [1].

C'est donc là, selon toute apparence, une cuirasse celtique. Il ne semble pas, d'ailleurs, que les Grecs l'aient jamais portée, auparavant du moins [2], tandis que, d'après Diodore, elle était en usage chez les Gaulois [3], qui, s'il faut en croire Varron, l'avaient inventée [4]. Rappelons qu'on en a trouvé des fragments à la Tiefenau. Les reliefs de Pergame nous renseignent avec précision sur la forme et la technique de cette cuirasse, que les Gaulois apportèrent en Grèce.

La cotte de mailles est peut-être portée également par un des mercenaires des stèles de Sidon [5], et l'on a pensé qu'un autre de ces soldats avait une cuirasse à corselet de cuir munie d'un jupon de mailles [6]. Cet exemple d'une telle disposition serait, sauf erreur, unique, et il serait préférable d'interpréter cette figuration comme celle d'une cotte de mailles recouverte d'une cotte de cuir, comme on en voit sur plusieurs stèles de porte-enseignes romains. Si ces interprétations sont exactes, c'est-à-dire si la cotte de mailles figure vraiment sur deux des stèles de Sidon, nous avons ici un nouveau témoignage de cette influence celtique sur l'armement hellénistique que nous avons déjà constatée à propos du *thyréos*.

1. La technique de la cotte de mailles de Pergame est très analogue à celle de la célèbre ceinture à pendeloques du Theil au Musée de Saint-Germain (Mortillet, *Alb. préhist.*, pl. LXXXIV, n° 691). Elle se rapproche encore plus de celle d'une ceinture (féminine) de Novilara, Italie orient. (Montelius, *Civ. prim.*, pl. 147, 12, âge du fer).

2. Le témoignage d'Arrien, *Tact.* 3, qu'on a invoqué à ce sujet (Perdrizet, in *Rev. arch.*, 1904, I, p. 240), concerne très probablement non les Grecs mais les Romains.

3. Diod. Sic., V, 30.

4. Varron, *Ling. lat.*, V, 24, 116. Cette affirmation n'est pas, comme on semble le croire (Dottin, *Man. celt.*, p. 188, n. 3), contredite par Polybe, VI, 23, 15. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155.

5. Stèle 1 : *Rev. biblique*, oct. 1904, pl. II = S. Reinach, RPGR, 269, 7.

6. Stèle C : *Rev. biblique*, juill. 1904, pl. XII, 4 = RPGR, 269, 6. Cette hypothèse a été émise par M. Perdrizet, *loc. laud.*

Jambières et brassards. — *Jambières.* — Les jambières, sous forme de cnémides helléniques, sont figurées sur les trophées de Pergame et sur ceux de Milet (fig. 119), mais ne se retrouvent avec certitude sur aucune représentation de Gaulois. Sur les stèles d'Alexandrie, un fantassin porte peut-être des jambières [1], mais la peinture est trop endommagée pour qu'on puisse être plus affirmatif; un cavalier semble en avoir, faites de cuir fauve, mais, outre que ce sont là des bottes de cavalerie, rien ne prouve que ce mercenaire soit un Galate [2]. Peut-être, encore, l'un des deux guerriers figurés par les statuettes de Berlin est-il armé de cnémides. Mais tous ces exemples, d'ailleurs fort douteux, ne concernent que des Galates mercenaires. Des statues, statuettes ou bas-reliefs, grecs, étrusques et romains, figurant incontestablement des Gaulois indépendants, aucune, sauf erreur, ne les arme de jambières [3]. Si l'on ajoute que les jambarts métalliques n'apparaissent que très rarement dans les sépultures celtiques [4] et jamais en Gaule, on reconnaîtra sans doute que, s'« il n'est pas impossible que l'usage (des cnémides) ait pénétré en Galatie avec celui des cuirasses helléniques [5] », si, même, la réalité du fait paraît bien attestée par la présence de ces pièces d'armures dans les trophées de Milet, cet usage dut demeurer fort restreint et probablement exceptionnel.

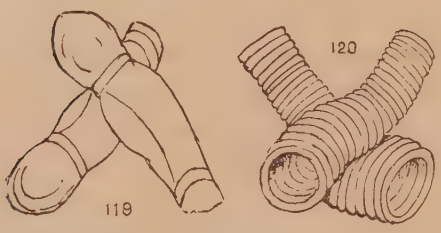

Fig. 119 et 120. — Jambarts et brassards. Pergame.

1. Stèle 12 : Ad. Reinach, *Galates*, fig. 11.
2. Stèle 11 : *Ibid.*, fig. 10.
3. La statuette de Télamon déjà citée (S. Reinach, RS, IV, 114, 5) ne représente sans doute pas un Gaulois.
4. On peut citer la tombe de Sesto-Calende (Bertrand-Reinach, *les Celtes*, fig. 2 et 5), et celles de Glasinatz, en Illyrie (Ridgeway, *The early age*, I, fig. 78).
5. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, in *Rev. celtique*, 1904, p. 68, n. 1.

Brassards. — On voit sur les trophées de Pergame des tubes souples, striés transversalement de sillons rapprochés et assez profonds (fig. 120). Ces tubes, qui se présentent par paires, sont vraisemblablement des brassards comme on l'admet ordinairement et comme l'établit, du reste, leur ressemblance avec d'autres exemplaires, réels ou figurés, dont l'interprétation n'est pas douteuse [1].

Droysen a pensé que ces brassards étaient faits de cuir plissé, opinion qui a été généralement adoptée [2]. On ne voit pas trop, cependant, quel avantage présenterait le cuir plissé pour la confection des brassards, et un tel procédé serait, sauf erreur, sans autre exemple antique ou moderne. Peut-être faut-il plutôt reconnaître dans ces figurations celle de ces brassards métalliques usités en Gaule à l'âge du bronze et constitués soit par des séries d'armilles ou bracelets minces cousus ensemble (peut-être sur une doublure de cuir), soit par une longue spirale [3].

La nationalité des brassards de Pergame ne peut guère être établie avec certitude. Ils ont été considérés tantôt comme grecs [4], tantôt comme celtiques [5]. On en a trouvé des exemplaires en spirale de bronze en Grèce et en Italie méridionale [6], et Xénophon en recommande l'usage aux cavaliers [7]. Il est donc inexact que cette pièce d'armure soit « sans exemple dans l'équipement du soldat grec [8] ». Elle ne paraît toutefois pas avoir été couramment usitée en Grèce, car, sauf erreur, on ne la rencontre jamais sur aucun des innombrables monuments représentant des scènes de combat.

1. Nous les retrouverons sur les monuments romains avec addition des gantelets.
2. S. Reinach, *Gaulois*, p. 36; Courbaud, *Bas-relief*, p. 333.
3. Originaux et moulages au Musée de Saint-Germain, nos 35611, 58684, 65618, etc.
4. Adolf Bauer, *Griech. Kriegsaltertümer*, § 61, p. 446 (in *Handbuch* d'Iw. v. Müller, 2e éd., IV, 1, 2).
5. S. Reinach, Courbaud, *loc. cit.*
6. Furtwängler, *Bronzen von Olympia*, p. 161, pl. 60-61; Saglio, *Dict.*, fig. 4816.
7. Xenoph., *De re equestri*, XII, 12.
8. Courbaud, *op. cit.*, p. 335.

Mais, d'autre part, tous les exemplaires celtiques appartiennent à l'âge du bronze, ce qui nous reporte bien loin du IIIe siècle. On ne saurait donc adopter ici une conclusion ferme, mais nous verrons, en étudiant les monuments romains, que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui attribue ces brassards aux Gaulois.

VIII

Le Char et l'Armure de cheval. — Les Enseignes. Les Instruments de musique.

Le char. — Sur deux des plus importants fragments des reliefs de Pergame se voit une paire de roues [1]. Elles sont solidement construites; dans un robuste moyeu sont emmanchés dix à douze rayons dont chacun est retenu dans la jante par une cheville transversale (fig. 121 et 122).

Ces roues appartenaient-elles à des chariots de transport ou à des chars de guerre? Rien ne serait plus propre à trancher la question que la présence, sur les trophées, de la caisse du véhicule. A priori on doit s'attendre à y trouver cette figuration, étant peu vraisemblable que le véhicule, quel qu'il soit, ne soit représenté que par ses roues. D'autre part, sur chacun des deux fragments précités, entre les deux roues est figuré un objet qui pourrait fort bien passer pour l'un des panneaux d'une caisse de char (fig. 121-122). Cette interprétation a d'ailleurs été proposée [2], mais elle n'est pas ordinairement admise, et l'on voit plutôt, dans ces objets, des figurations d'un pectoral de cheval [3].

1. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 268; etc.

2. S. Reinach, RR, I, p. 215. Cette interprétation ne concerne que l'une des figurations (notre fig. 121). Mais l'on ne saurait guère douter que les deux figurations ne représentent le même objet.

3. A. Martin, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Eques*, p. 766, col. 1. Cette interprétation concerne seulement la seconde des figurations (notre fig. 122). Cf. note précédente.

Entre ces deux interprétations le choix n'est pas facile. L'une et l'autre figuration représentent assurément le même objet, avec quelques variantes; mais quel objet? A première vue il semble que ce soit la caisse d'un char, ou tout au moins l'un des panneaux. On sait, en effet, par les témoignages des anciens [1], que le char des Gaulois, par l'emploi qu'ils en faisaient, était bien plus voisin des chars d'assaut assyriens ou persiques que du char homérique. Ils le menaient jusqu'au contact des ennemis, et le guerrier qui l'occupait y demeurait retranché jusqu'à épuisement de ses javelots. Ils s'en servaient même pour exécuter de véritables charges [2]. C'était donc une sorte de forteresse roulante, et il devait, par conséquent, être à panneaux pleins comme les chars asiatiques, non à claire-voie comme les chars achéens. Les figurations de Pergame pourraient convenir à ces panneaux : l'un d'eux (fig. 122) serait de bois plein renforcé d'arabesques métalliques, l'autre (fig. 121) constitué par un clayonnage de baguettes juxtaposées maintenu par une armature légère, suivant une technique employée en Vénétie et sans doute en Gaule propre [3]. Il est donc bien tentant de reconnaître ces objets pour des panneaux de chars. Aux remarques qui précèdent se joignent, pour les appuyer, et la considération de la place occupée par chacun d'eux entre deux roues, et, plus encore peut-être, le fait difficilement admissible que, si l'on repousse cette interprétation, on est contraint de reconnaître que le char celtique est, sur les trophées de Pergame, uniquement représenté par ses roues.

Elle se heurte, cependant, à une objection sérieuse. Sous

1. Références dans Dottin, *op. laud.*, p. 262 sq.

2. Liv. X, 28.

3. « Sur les représentations de chars vénètes d'après les monuments figurés (situle Arnoaldi, stèle de la Certosa de Bologne, etc.) ce clayonnage est indiqué au moyen de hachures. Peut-être les débris d'étoffe grossière ressemblant à de « gros paillassons de jonc natté » découverts sur la poitrine du squelette de la Gorge-Meillet (Abel Maître, in *Bull. des Ant. de Fr.*, 1879, p. 167) appartenaient-ils précisément à ce revêtement des panneaux. » Déchelette, *Manuel*, II, p. 1190, n. 2. Le clayonnage du char de Pergame appartiendrait à la même série.

l'un des objets figurés se remarque un rang de lanières frangées (fig. 122), où tout esprit non prévenu reconnaîtra immédiatement des lambrequins identiques à ceux des cuirasses grecques. On ne voit pas trop quel serait le rôle d'un pareil dispositif au bas d'un panneau de char, tandis qu'il s'explique de lui-même si l'objet est un pectoral de cheval [1]. Sur l'autre figuration apparaissent, à la partie supérieure, deux petits œillets ou anneaux, dont la présence ne paraît pas justifiable si l'objet est un panneau de char, mais qui, dans l'autre hypothèse, représenteraient fort bien le système de fixation, sur l'encolure du cheval, de l'espèce de tablier qui constituerait ce pectoral. Il faudrait admettre alors que ce pectoral est d'une matière souple, et que nos reliefs le figurent developpé à plat. Sans doute nous ne connaissons aucun spécimen de pectoral réel ou figuré qui ressemble aux objets représentés à Pergame, mais, il faut le reconnaître, la seconde interprétation se heurte à de moins graves objections que la première. On peut toutefois hésiter à l'admettre, en raison, et c'est là son point faible, de la difficulté de croire que, par deux fois, le sculpteur de Pergame, se bornant à figurer les roues, ait systématiquement omis la représentation de la caisse du char.

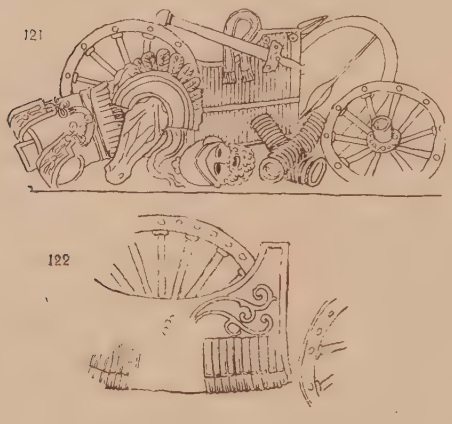

Fig. 121 et 122. — Armes, roues et chars (?). Pergame.

On pourrait, il est vrai, se demander si ces roues appartiennent bien à des chars de guerre, car l'usage de ces engins chez les Gaulois d'Orient a été sérieusement con-

1. Cf. A. Martin, *loc. cit.*

testé [1]. C'est là une question qui mérite qu'on s'y arrête un moment.

Quand l'armée de Brennos pénétra en Macédoine, il s'y trouvait, dit Diodore, deux mille ἅμαξαι [2]. On a supposé qu'il s'agissait ici sans doute, non pas de chars de guerre, mais des chariots destinés au transport des femmes, des enfants et des bagages [3]. Cette interprétation paraît, à première vue, justifiée par la place qu'occupe la mention des chars à la fin de l'énumération de Diodore. Mais quand, pour la soutenir, on rappelle que « les Gaulois avaient l'habitude, même quand ils étaient armés à la légère, de se faire suivre d'une multitude de chariots [4] », on met en pleine évidence la faiblesse d'une telle traduction : deux mille chariots pour une armée de cent cinquante mille fantassins et dix mille cavaliers [5] ne constituent point, assurément, « une multitude de chariots », et si l'on ajoute à ces cent soixante mille guerriers, les écuyers [6], les femmes, les enfants, et « une foule de marchands [7] », sans compter les bagages, on conviendra qu'un chiffre aussi faible ne saurait convenir aux chariots de ce peuple en marche. Si l'on admet, au contraire, qu'il s'applique aux chars de guerre, ce nombre, le cinquième de celui des cavaliers, est tout à fait vraisemblable [8].

Quant aux Galates d'Asie, Lucien mentionne, parmi leurs forces militaires vers 272, deux cent quarante chars de guerre, dont quatre-vingts armés de faux [9]. Le témoignage d'un homme qui vécut si longtemps après les événements n'a, il est vrai, que la valeur de sa source, et cette source est fort

1. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 264.
2. Diod. Sic., XII, 9.
3. H. d'Arbois de Jubainville, *le Char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques*, in *Revue celtique*, IX, p. 387 sqq.
4. Id., *ibid.*; cf. Dottin, *loc. cit.*
5. Ces chiffres sont ceux de Diodore; Pausanias, X, 19, 9, donne 152.000 fantassins et 20.000 cavaliers.
6. Chaque cavalier, d'après Pausanias, *loc. cit.*, avait deux écuyers montés, ce qui porte à 60.000 le nombre total des cavaliers.
7. Pausan., *loc. cit.*
8. Les Cisalpins en avaient mille à la bataille de Sentinum : Liv. X, 27.
9. Lucian., *Antioch.*, 8.

suspecte [1]. Mais, réserve faite des chars à faux qui sont vraisemblablement mythiques, on ne voit aucune raison sérieuse de récuser ici ce témoignage.

Il semble d'ailleurs corroboré par celui des reliefs de Pergame. On ne saurait croire, en effet, que ces roues aient appartenu à des chariots à bagages. Outre que, dans cette hypothèse, la même difficulté persiste, puisque, dans ces trophées, on ne voit pas plus la caisse des chariots que celle des chars, on peut constater qu'ils sont entièrement composés d'objets appartenant à l'équipement de combat à l'exclusion de tout autre élément.

Ce sont bien là des chars de guerre, ou tout au moins leurs roues. Les Galates du IIIe siècle utilisaient donc cet engin, et, comme ce n'est pas des Grecs de cette époque qu'ils avaient pu l'emprunter, c'est qu'il existait déjà dans leurs armées d'invasion.

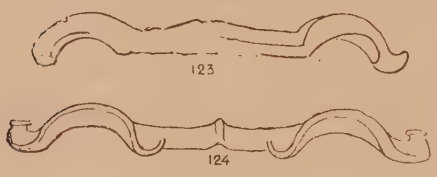

Fig. 123 et 124. — Jougs. — 123. Pergame. 124. La Tène (bois).

Ce char était vraisemblablement à deux chevaux comme celui des Gaulois d'Occident [2]. Nos trophées ne représentent pas le timon; mais c'est vraisemblablement à un équipage de char qu'il faut rapporter le joug, si nettement figuré (fig. 123), dont la forme rappelle de fort près l'exemplaire celtique en bois trouvé à Latène (fig. 124) [3].

L'armure de cheval. — La tactique des Gaulois, qui, comme nous avons dit, engageait à munir le char de panneaux pleins, n'engageait pas moins à en protéger les chevaux. Que ces chevaux aient été revêtus d'une armure plus ou moins

1. Cf. Th. Reinach in *Rev. celt.*, X, p. 122 sqq.
2. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 263.
3. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 509. Le joug de Latène, il est vrai, est, dit-on, un joug à bœufs. On ne possède aucun exemplaire original du joug des chars de guerre gaulois. Déchelette, *ibid.*, p. 1195 (cf. *ibid.*, p. 1188). L'exemplaire figuré de Pergame est d'autant plus intéressant.

complète avant l'arrivée des Gaulois en Grèce, rien ne permet de le croire; mais, selon toute vraisemblance, ils le furent en Galatie au bout d'un temps assez court. On remarque en effet sur les reliefs de Pergame des armures de tête pour chevaux, armures qui, très probablement, appartenaient aux animaux qui traînaient le char (fig. 121) [1]. On y voit également, à deux reprises, cet objet dont nous avons parlé longuement, et qui est peut-être un pectoral de cheval; sur l'une de ces figurations cet objet avoisine le chanfrein, et sur toutes deux il est flanqué d'une paire de roues. Si donc c'est bien là un pectoral, il appartenait probablement, lui aussi, à l'un des chevaux du char.

Sans doute, chez les Grecs du moins, le cheval de selle de la cavalerie lourde était assez fréquemment protégé par des pièces d'armure. Xénophon en recommande l'usage [2], et l'on a trouvé en divers lieux de Grèce et d'Italie méridionale des pectoraux et des chanfreins de bronze [3], que l'on voit aussi, figurés, sur les peintures de Paestum [4]. Il n'est donc pas absolument impossible et que ces armures de chevaux soient grecques et qu'elles aient appartenu à des chevaux de selle, et l'objection que tire Droysen du fait que les exemplaires grecs sont plus simples que ceux de Pergame [5] paraît, à elle seule, un peu faible en raison du petit nombre de ces exemplaires.

Mais cette objection prend beaucoup de force si l'on y joint la considération de la place occupée, sur les reliefs, par le casque du cheval. Le désordre des trophées de Pergame est « un effet de l'art »; il est plus apparent que réel. Or, sur le seul bloc intact où figure ce casque, il fait évidemment partie d'un ensemble, qui comprend, en outre : les deux roues du char (et peut-être sa caisse), le casque à visage, le *thyréos* ovale, le corselet à lambrequins, une paire de brassards, un

1. S. Reinach, RR, I, 213, 1; 215, 2.
2. Xenoph., *De re equestri*, XII, 8.
3. Saglio, *Dict.*, fig. 3299; Musée d'Artillerie, n° E 14 (moulage); etc.
4. Saglio, *Dict.*, fig. 3301.
5. Droysen in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1280.

javelot, une épée. Le tout occupe, bien groupé, le centre du panneau et appartenait sans doute au même guerrier [1]. Nul doute que le casque de cheval ne doive être rapporté à cet ensemble, et ne soit par conséquent celui de l'un des chevaux du char.

Les enseignes. — Les Gaulois d'Occident, comme on sait, avaient de très nombreuses enseignes de guerre [2]. Nous ignorons s'il en était de même chez les Gaulois d'Orient, mais les monuments grecs n'en donnent point l'impression. Nul d'entre eux, en tous cas, ne figure le sanglier-enseigne que l'on retrouve sur plusieurs monuments romains [3].

Fig. 125. — Enseigne. Pergame.

Seuls de nos monuments grecs, les trophées de Pergame figurent à plusieurs reprises un objet qui peut être considéré comme une enseigne; c'est, au bout d'une hampe, un motif décoratif assez élégant constitué par une tige verticale et une traverse horizontale, l'une et l'autre décorées de volutes et de palmettes (fig. 125). Est-ce là une enseigne? est-elle grecque ou gauloise? était-elle portée par des cavaliers ou des fantassins, ou plus probablement, comme le veut Droysen, appartenait-elle à l'équipement des vaisseaux dont ces trophées présentent les débris? Autant de questions auxquelles, faute d'éléments de comparaison, il est bien difficile de répondre.

Les instruments de musique. — Non moins que par la profusion des enseignes, les Gaulois d'Occident se carac-

1. Cette remarque a déjà été faite par Droysen, *op. laud.*, p. 1282. — Ainsi ce document nous représente l'équipement complet d'un chef galate au IIIe siècle. C'est dire quel en est l'intérêt.

2. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 291.

3. La plaque Castellani, qui le représente, est, comme j'ai dit plus haut, une œuvre non grecque mais romaine.

térisaient par celle des instruments dont se composait leur musique de guerre [1]. Mais sur ce point du moins les Gaulois d'Orient leur ressemblaient, car nos monuments figurent un assez grand nombre de ces instruments.

Le carnyx. — Le plus remarquable et le plus caractéristique était assurément cette trompette à tête de dragon, le *carnyx*, dont les trophées romains offrent de si nombreuses figurations. On est donc assez surpris de constater que les monuments grecs n'en fournissent qu'un unique exemple. Cet exemple, depuis longtemps connu [2], se voit sur les monnaies étoliennes : au bas du monceau de boucliers macédoniens et gaulois sur lesquels est assise l'Étolie, gît un grand carnyx qu'elle semble fouler aux pieds. Il s'y présente sous la forme d'un long tube rectiligne à embouchure circulaire, à pavillon en tête de dragon [3]; c'est-à-dire qu'il est du type le plus fréquemment figuré sur les monuments romains.

Sans faire ici du carnyx gaulois une étude qui sera mieux placée plus loin quand nous en aurons décrit les différentes formes figurées sur les monuments romains, remarquons que sa présence sur la monnaie étolienne, et, parmi les monuments grecs, uniquement sur cette monnaie, est intéressante et pleine d'enseignements. Elle prouve, d'abord, et que les Gaulois connaissaient le carnyx dès le début du IIIe siècle, et que les bandes qui se ruèrent au pillage de Delphes en étaient pourvues. Mais son absence des autres monuments grecs permet de croire que l'usage en fut promptement abandonné par les Galates, du moins après leur passage en Asie. En effet, les trophées de Pergame et ceux de Milet, une pyxide d'Athènes, une des statues attaliennes représentent comme trompettes gauloises des formes beaucoup moins

1. Droysen, *op. laud.*, p. 1281.

2. Cf. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, I, p. 276.

3. Sur nombre d'exemplaires de ces monnaies, le carnyx manque de netteté; souvent aussi la tête de dragon, qui se trouve en bas et à gauche, est rognée par le bord de la pièce (cf. Ridgeway, *The early age*, fig. 98). Mais l'instrument tout entier se voit très distinctement dans Forrer, *The Weber collection*, II, *Greek coins*, pl. 119, n° 3121 (ce dernier renseignement est dû à l'obligeance de M. Adrien Blanchet).

caractéristiques, et les auteurs de ces œuvres n'auraient assurément pas manqué de figurer le carnyx s'il eût été en usage chez leurs adversaires. Ainsi cette influence hellénique, dont nous avons constaté les effets positifs dans l'adoption de certaines formes d'armes et d'emblèmes apotropiques, eut également pour résultat d'éliminer de très bonne heure des objets ou des motifs décoratifs que les Gaulois, prompts à s'helléniser, ne tardèrent pas, eux-mêmes, à considérer comme barbares.

Le cor. — Outre le carnyx, les instruments de musique figurés par nos monuments se ramènent à deux types, qui

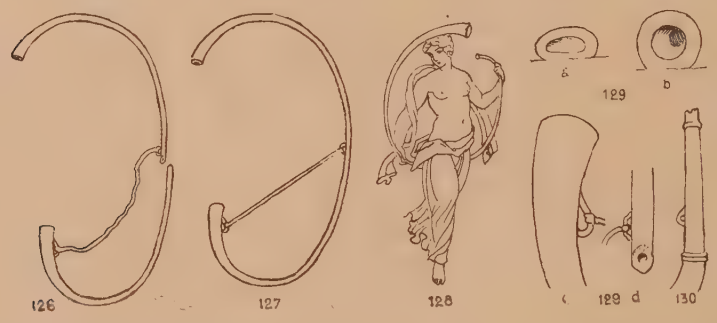

Fig. 126 à 130. — Cors. — 126. Gaulois du Capitole. — 127. *Idem ;* restitution. — 128. Peinture de Pompéi. — 129. Gaulois du Capitole ; détails : *a*, embouchure ; *b*, pavillon ; *c* et *d*, pontets. — 130. Dowris, Irlande (bronze).

sont précisément ceux que Polybe prête aux Cisalpins : le cor et la trompette droite [1].

Un intéressant spécimen de cor est présenté par le Gaulois du Capitole. Gisant à terre, ou plus exactement sur le bouclier du guerrier, l'instrument est figuré rompu en deux parties, dont un lien souple, qui les unit encore, atteste la continuité originelle (fig. 126). L'aspect en est un peu étrange et justifie dans une certaine mesure l'incertitude qui a longtemps régné sur son interprétation [2]. La forme comme les

1. Βύκανητῶν καὶ σαλπιγκτῶν: Polyb. II, 29.
2. Cf. S. Reinach, *Gaulois*, p. 8, n. 3.

dimensions en paraissent à première vue insolites, et l'on s'étonne surtout d'en voir si étroit le pavillon et l'embouchure si large (fig. 127). Ces anomalies avaient frappé A. de Longpérier, qui, d'ailleurs, en exagérait l'importance [1]. Un tel objet, disait-il, « ne peut être un instrument de musique guerrière, car on n'en pourrait tirer un son qui fût entendu au milieu du combat »; il y voyait, pour lui, un *torques funiculaire*, c'est-à-dire une ceinture métallique analogue à celle de Flamanville.

Cette hypothèse, qui n'a, sauf erreur, jamais été réfutée [2], n'a rien d'absurde; elle ne paraît pas, cependant, devoir être adoptée. Quoi qu'en ait dit A. de Longpérier, on distingue fort bien l'embouchure aplatie (fig. 129 a) du pavillon circulaire (fig. 129 b), et telles trompettes de bronze, trouvées en territoire gaulois, présentent un pavillon non moins étroit et de forme analogue [3]. Quand on considère l'original ou le moulage de la statue, et non pas un dessin, on ne peut douter qu'on ait devant soi un instrument de musique. La reconstitution approximative en est assez facile et permet de se figurer un cor fort analogue à celui des armées romaines (fig. 127); toutefois la tringle métallique ou barre de jonction que comporte celui-ci est remplacée, sur l'exemplaire gaulois, par le lien, sans doute de cuir, qui joint le pavillon au milieu du tube. Le lien s'engage dans des œillets ou pontets (fig. 129 c, d) que l'on retrouve sur certaines trompettes irlandaises dont nous allons parler (fig. 130). Ce cor gaulois, qui est peut-être l'instrument qu'Hésychius appelle *karnon* [4], n'est d'ailleurs pas sans autre exemple. On connaît, en effet, cette Victoire de Pompéi qui tient un énorme carnyx [5]; mais une autre peinture représente une danseuse

1. De Longpérier, *Œuvres*, II, p. 374 sqq.
2. Ni même mentionnée, si ce n'est par M. S. Reinach, *loc. laud.*
3. La grande trompette de Neuvy-en-Sullias, Loiret, Musée d'Orléans, ép. romaine; moulage au Musée de Saint-Germain (S. Reinach, *Catal. illustré*, II, p. 160.), et, bien plus anciennement (âge du bronze), le pavillon de trompette d'Illiat, Ain (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 79; ici fig. 135).
4. Hesych. s. v.; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 64.
5. Saglio, *Dict.*, fig. 1193.

portant un fort grand instrument de musique [1], à peu près identique au cor du Gaulois du Capitole et qui, selon toute apparence, est également celtique (fig. 128).

Sur les trophées de Milet est représenté à plusieurs reprises, mais jamais dans son entier, une autre forme de cor, un peu différente, sans barre ni lien de jonction, qui n'est pas sans analogie avec le *lituus* romain (fig. 131). Nous venons de mentionner les trompettes irlandaises : celles de la magnifique trouvaille de Dowris (Kings County) [2] ont été, depuis longtemps et avec raison, rapprochées de celle du Gaulois du Capitole [3], mais elles sont bien plus voisines encore de celles de Milet (fig. 132) et appartiennent évidemment à la même série. Ces trompettes irlandaises, il est vrai, remontent à la fin de l'âge du bronze ou au début de l'âge du fer; mais une statuette gauloise en bronze, de l'époque de Latène, figure un homme portant une trompette de même forme (fig. 133) [4], et son témoignage vient corroborer celui des trophées de Milet établissant la persistance en Gaule, jusqu'au IIIe siècle au moins, d'une trompette courbe à pavillon sans tête de dragon.

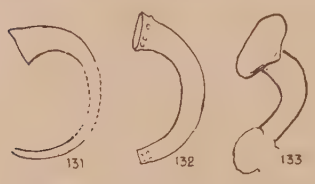

Fig. 131 à 133. — Cors. — 131. Milet. — 132. Dowris, Irlande (bronze). — 133. Statuette gauloise ; Stradonitz, Bohême.

La trompette droite. — La trompette droite est figurée sur les trophées de Pergame (fig. 134). Le pavillon n'en est guère évasé. L'aspect général en est celui de la *salpinx* hellénique ou de la *tuba* romaine, et il n'est pas facile de dire si elle est ici représentée comme grecque ou comme celtique. La seconde nationalité est néanmoins la plus probable, car ces trompettes paraissent ici formées de plusieurs segments

1. S. Reinach, RPGR, 136, 3.
2. Kemble, *Horae ferales*, pl. XIII.
3. *Journ. of the royal historical and archaeological Association of Ireland*, 1875, p. 422. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 292.
4. Statuette de Stradonitz : Déchelette, *Manuel*, II, p. 1079; S. Reinach, RS, V, 274, 4.

emboîtés les uns dans les autres et consolidés par des frettes. Cette technique, en effet, si l'on en croit du moins le témoignage des monuments figurés, n'était pas celle des trompettes helléniques, tandis qu'en Gaule elle persista bien longtemps après la conquête romaine[1]. Un autre monument, l'un des motifs des pyxides d'Athènes et de Delphes, figure un guerrier gaulois, « vêtu d'une sorte de blouse », sonnant de la trompette droite (fig. 136)[2].

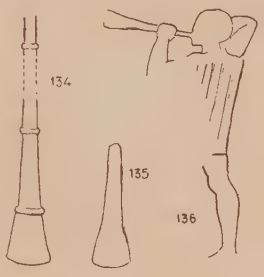

Fig. 134 à 136. — Trompettes. — 134. Pergame. — 135. Illiat, Ain (bronze). — 136. Gaulois sur une pyxide grecque à reliefs.

Cette étude des représentations de la cuirasse, du brassard et de la jambière, de celles du char de guerre et des instruments de musique, pour ne point parler des enseignes, si elle ne fournit pas autant de notions, ni surtout d'aussi neuves, que celle des représentations du casque, du bouclier et des armes offensives, ne laisse pas, toutefois, de présenter quelque intérêt par les confirmations, et parfois les rectifications, qu'elle apporte aux données de l'archéologie celtique.

CONCLUSIONS

Sans reprendre ici les remarques particulières émises successivement au cours de notre étude, si nous tentons d'en dégager les conclusions les plus générales, nous sommes, semble-t-il, autorisés à considérer comme acquis les faits suivants.

Le premier concerne l'histoire de l'art hellénistique. Nous avons plus d'une fois noté la ressemblance entre les armes

1. Telle est, en effet, la technique de la trompette de Neuvy, mentionnée ci-dessus, que l'on rapporte au IIIe siècle de notre ère.
2. F. Courby, *Vases grecs à reliefs*, p. 443 et fig. 96.

figurées sur les monuments grecs et les armes réelles découvertes en pays celtiques, ressemblance surtout remarquable dans certains détails caractéristiques. Cette constatation, si elle n'apporte rien de nouveau, a du moins l'intérêt de confirmer d'une façon pour ainsi dire tangible le jugement de réalisme porté avec raison sur les écoles hellénistiques et spécialement l'école pergaménienne [1].

Les autres faits sont relatifs à l'archéologie celtique. Parmi les armes figurées il s'en trouve un grand nombre que nous ne connaissons point par des originaux. L'exactitude de ces figurations étant garantie par l'exactitude de celles que nous pouvons contrôler, il s'ensuit un riche accroissement de nos connaissances sur l'armement des Gaulois d'Orient, et même, plus généralement, des Gaulois à la deuxième période de Latène. Résultat d'autant plus intéressant que, sur l'armement de cette période, les originaux ne nous renseignent que pour l'épée, le javelot et l'*umbo* du bouclier. Il nous permet également de croire que les Gaulois avaient alors cessé de déposer dans les sépultures le casque des morts et n'y déposaient pas non plus leur cuirasse.

Grâce aux documents fournis par les monuments grecs nous pouvons décrire l'équipement des soldats de Brennos à leur arrivée en Grèce. Armés de lances à pointe foliiforme et de javelots holosidériques à tête barbelée, ils portaient, pendue au ceinturon, l'épée encore aiguë et brève de Latène I. Leur bouclier était ovale, plus rarement hexagonal, muni d'une arête et d'un *umbo* de bois, quelquefois revêtu d'un *umbo* métallique à ailettes. Leurs chefs au moins portaient des casques de types variés, souvent très archaïques et remontant à l'époque du bronze, casques d'origine grecque ou italique, ordinairement sans panache, mais parfois surmontés du croissant, des cornes ou de la rouelle. Leur cuirasse était une cotte de mailles en forme de blouse. Ils avaient des chars à panneaux pleins, traînés par deux chevaux. Le son du carnyx animait leur courage barbare.

1. S. Reinach, *Apollo*, p. 73.

A peine en contact étroit avec les Grecs, ils transforment cet armement avec la plus étonnante rapidité. L'épée s'élargit, le ceinturon est parfois remplacé par le baudrier; le bouclier rond s'emploie concurremment avec le *thyréos;* le casque emprunte des formes helléniques ou macédoniennes, les cuirasses grecques et les cnémides renforcent l'armure des chefs. Les chevaux des chars sont cuirassés ou tout au moins casqués de métal. Le barbare carnyx est remplacé par la trompette. La décoration des armes subit la même transformation : si le triscèle et le svastika persistent encore, les emblèmes proprement helléniques tendent à les supplanter. Le progrès artistique n'est pas moins remarquable : les chefs galates veulent voir, sur leur casque ogival ou sur l'*umbo* de leur *thyréos*, briller un gorgoneion délicatement ciselé et font modeler d'après les proportions classiques le visage de leur casque à visière et le chanfrein de bronze de leurs chevaux; peut-être même leurs artistes sont-ils déjà capables de créer ces belles œuvres.

Ainsi se manifestaient l'intelligence et le goût natif d'une race encore barbare, mais à l'esprit prompt, éminemment assimilable, et avide d'art et de civilisation.

Paul Couissin.

Rennes, 1925.

LA NÉCROPOLE HALLSTATTIENNE DES JOGASSES

A CHOUILLY (MARNE)

(*Suite.*)

LA NÉCROPOLE

LES FOSSES. L'ORIENTATION

Les fosses sont groupées dans un espace relativement restreint si nous le comparons à celui qu'occupent généralement les nécropoles marniennes. Elles pourraient toutes s'inscrire dans un rectangle de 90 mètres × 40 mètres. Leur groupement est un peu moins dense dans la partie N. et N.-E. (fig. 2).

L'ensemble du cimetière, dans sa longueur, suit à peu près l'orientation de la crête de la colline, soit approximativement N. 53° E.

Les fosses sont creusées dans le banc de craie, à une profondeur variant de 0 m. 60 à 1 m. 30, avec une moyenne de 0 m. 75 à 0 m. 80. En général, elles sont très courtes et très étroites, faites, pour ainsi dire, sur mesure, souvent 1 m. 70 × 0 m. 40, dépassant rarement 1 m. 80 × 0 m. 60. Parfois même elles sont trop courtes, ce qui obligea à plier les jambes pour que le corps pût tenir (nos 147, 162, 178). Dans certains cas, les humérus sont comme *plaqués* contre les parois, et le cadavre a dû certainement subir une forte pression pour descendre au fond de la fosse.

Les angles sont généralement arrondis.

A remarquer que dans la nécropole marnienne contiguë les fosses sont au contraire de grandes dimensions, dépassant normalement 2 mètres en longueur, atteignant même parfois 3 mètres et 3 m. 50.

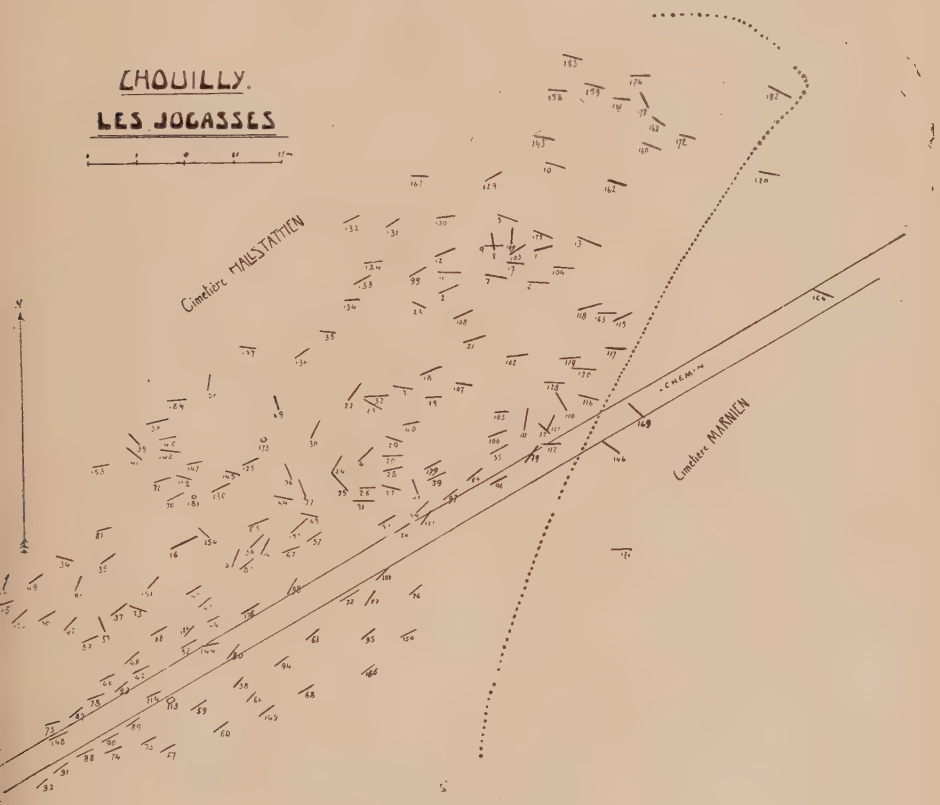

Fig. 2. — Plan de la nécropole.

Disséminées sans aucun ordre, les tombes sont orientées très différemment les unes par rapport aux autres, et c'est encore ce qui les caractérise. Celles de l'époque marnienne ont une orientation variant à peu près entre les deux points solsticiaux. Ici, au contraire, la dispersion s'étend du N. 2° E. au S. 6° E., en tenant compte pour la région d'une

déclinaison un peu faible de 12° [1]. A noter cependant que la majeure partie des inhumations sont orientées dans le secteur N.-E., et que, dans ce même secteur, c'est principalement vers le point du lever du soleil au solstice d'été, N. 53° E., que regardent la plupart des inhumés; plus de 30 p. 100, en effet, sont orientés entre le N. 43° E. et le N. 63° E., alors que le même secteur S. n'en comporte que 4 p. 100.

Cette orientation générale correspond, dans son ensemble, à celle de la colline, et il est peut-être permis de supposer que celle-ci servait généralement d'axe d'orientation, précisément parce qu'elle-même aurait été choisie, déroulant ses pentes vers le même point. C'est là une simple hypothèse.

Notons encore la proportion anormale — 15 p. 100 — des cadavres déposés les pieds vers l'O., disposition dont nous n'entrevoyons aucune raison. Ce rite paraît avoir été une règle pour le second corps dans les inhumations doubles par superpositions simultanées.

***

INHUMATIONS

Le rite funéraire généralement suivi aux Jogasses a été l'inhumation; le cadavre, paré pour son dernier sommeil, a été déposé sur le dos, les bras le long du corps, la tête de face, souvent redressée par suite du manque de longueur de la fosse.

Deux inhumés étaient couchés la face contre terre (nos 107,

1. Les orientations sont prises aussi exactement que le permet l'irrégularité des tombes. Le squelette étant allongé dans le grand axe de la fosse, la tête à l'O., les pieds à l'E. (orientation tout approximative), on comprendra les expressions simplifiées dont nous nous servons : O, tête arrière; E, pieds avant; N, gauche; S, droite, quelle que soit l'orientation réelle de la tombe.

109), rite fréquent en Bourgogne; deux sur le côté gauche (nos 124, 126); un avait les bras croisés sur la poitrine (no 139); quatre, ne pouvant tenir dans une fosse trop courte, avaient les jambes repliées (nos 126, 147, 162, 178); un squelette n'avait pas de tête (no 53).

Les corps mis en place étaient généralement recouverts, d'abord avec les déblais provenant du creusement de la fosse, puis avec un blocage de moellons de meulière, parfois assez gros, pouvant atteindre 50, 80 et même 100 kilos, blocage plus ou moins homogène, mais rarement absent, ne fût-il symbolisé que par deux ou trois pierres, et dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les tombes marniennes voisines.

Parfois, cependant, les tombes étaient remblayées avec une terre grisâtre, maigre humus de l'époque.

Nulle part nous n'avons trouvé la terre noire des sépultures marniennes, sauf naturellement en limite dans les nos 146, 164, 169, 170 et 171 qui appartiennent au second âge du fer.

La décomposition des corps, le tassement des divers éléments de remblayage, durent assez rapidement niveler les tombes au ras du sol; depuis longtemps, les nouvelles formations d'humus en ont fait disparaître toute trace.

Quelques-unes servirent à plusieurs sépultures. L'on retrouve alors ordinairement les premiers inhumés dans le remblayage et plus précisément dans le blocage de meulière (nos 16, 129...). Douze fosses ont donné asile à deux corps et trois à trois, soit par juxtaposition (nos 60 et 130), soit plus ordinairement par superposition. Dans le premier cas, il paraît y avoir inhumation simultanée. Les deux inhumées du no 130 se donnaient le bras.

Dans les ensevelissements par superposition, on constate des inhumations successives qui sont séparées soit par un lit de moellons, soit par une couche assez épaisse de déblais, de 0 m. 15 à 0 m. 25, et l'orientation, la tête à l'O., les pieds à l'E., est normale pour les deux cadavres. Cela est très clair en particulier pour les nos 90, 133, 172... Parfois

cependant, un intervalle de très faible épaisseur sépare les deux corps et laisse soupçonner des inhumations simultanées ou presque — *et, dans ce cas, le second inhumé est orienté à l'inverse du premier* (nos 87, 89, 93).

Un rite particulier a présidé à l'inhumation des nos 119 et 176. A quelques centimètres au-dessus du cadavre, sans que celui-ci en ait subi l'action, un foyer avait été allumé sur toute la surface de la tombe, très violent si l'on en juge par l'épaisseur du dépôt de cendres et de charbons.

Ces deux sépultures ne possédaient aucun mobilier.

***

INCINÉRATIONS

Le no 173 nous a donné, dans une petite excavation circulaire en entonnoir de 0 m. 70 de profondeur, 0 m. 50 de diamètre à l'ouverture et 0 m. 30 au fond, une urne recouverte d'une pierre et renfermant les restes d'une incinération sans mobilier.

L'urne est du même type que celle du no 115 qui était accompagnée d'un plat à décors excisés caractéristique de la civilisation hallstattienne en Autriche, en Suisse et dans l'Allemagne du Sud. Faut-il voir, dans cette incinération, et aussi, par suite de l'identité de la céramique, dans le no 115, une indication d'ancienneté?

Le no 181 paraît également avoir reçu une incinération, mais sans urne. Une poche, creusée dans la craie, de 0 m. 70 de profondeur avec un diamètre de 0 m. 40, était remplie de terre cendreuse et de craie et recouverte d'une pierre. Nous n'y avons cependant reconnu aucune trace d'ossements ni de mobilier.

Peut-être aussi pourrions-nous considérer comme une tombe à incinération le no 81. De superficie normale, avec un fort blocage de meulières intact, cette fosse se rétrécissait peu à peu dans sa longueur comme dans sa largeur, et offrait

ainsi dans sa longueur la coupe d'une demi-circonférence. Au fond, une faible excavation circulaire contenait aussi un mélange de terre cendreuse et de craie sans d'ailleurs aucune trace non plus ni d'ossements ni de mobilier.

***

BRISURE RITUELLE

Un rite funéraire indéniable aux Jogasses est celui de la brisure de certaines pièces, armes, vases, etc., déposés dans la fosse avec le cadavre.

Les dagues (nos 22, 28, 82) ont toutes trois été brisées intentionnellement, bien que cette brisure n'ait porté pour le no 22 que sur la soie; les poignards des nos 5, 80, 95 ont subi le même sort.

Quelques lances ont eu aussi leur fer brisé (no 5); mais, de plus, la position de plusieurs (nos 58, 80, 82, 83) placées à la tête la pointe vers les pieds ou inversement aux pieds, la pointe vers la tête, prouve que les hampes avaient été brisées.

A côté de vases évidemment brisés sur place par écrasement, il en est d'autres, souvent incomplets d'ailleurs, qui ont été déposés par fragments séparés, dispersés sur une assez grande surface, mais bien à fond, leur position excluant l'intervention d'animaux fouisseurs.

Ainsi, dans le no 138, une partie du vase se trouvait non bougée, à la main droite, et l'autre partie, également bien en place, au coude gauche. Dans le no 157, entre le corps et le bras et avant-bras gauche, les différents morceaux d'un vase, d'ailleurs incomplets, se trouvaient alignés sur une longueur de 0 m. 30 à 0 m. 35, sans qu'aucune trace de dérangement explique cette disposition.

Quelques tombes renfermaient des restes de nourriture.

***

LA POPULATION : DÉNOMBREMENT

Les 176 tombes des Jogasses — car nous ne tenons pas compte des nos 81 et 113, ni des cinq marniennes (nos 146, 164, 169, 170, 171) — ont renfermé 195 inhumés.

Étant donné que le mobilier paraît appartenir aux toutes dernières années du premier âge du fer et indique une évolution extrême du Hallstatt, nous ne croyons pas que cette nécropole ait servi beaucoup plus d'un demi-siècle à la tribu qui y repose; ce qui nous représenterait à peu près un groupement de 130 individus.

Nous avons relevé les traces de 36 jeunes sujets et enfants et nous croyons pouvoir déterminer 26 hommes et 53 femmes — ou jeunes filles et enfants du sexe féminin — en nous appuyant sur la remarque suivante :

Sauf le cas du no 95, où, dans les *déblais supérieurs* d'une sépulture de *porteur d'armes* non violée et bien en place, nous avons trouvé une fibule, nous avons constaté qu'aucun des 25 autres porteurs d'armes que nous considérons comme des hommes — hypothèse sans doute, mais hypothèse bien vraisemblable — n'avait dans son mobilier funéraire ni torques, ni armilles, ni fibules, ni pendeloques, ni restes de ceinture, en un mot aucun bijou à l'exception de 3 bracelets. Nous nous croyons donc en droit de conclure que tout inhumé orné d'un torques, d'armilles, de fibules ou de pendeloques était une femme.

C'est une remarque déjà faite, en particulier par le docteur J. Naue. Il constate, en Haute-Bavière, comme exceptionnel le port par les hommes de boucles de ceinturon, de fibules, de boucles d'oreilles. Il écrit notamment : « Les plaques de ceinturon n'étaient portées que rarement par les hommes et les fibules plus rarement encore. » Et quand, par hasard, il rencontre ces bijoux associés à des armes, il conclut : « Nous

pouvons donc considérer ces personnages comme des chefs de tribus éminents [1]. »

Il y a là une différence notable entre la parure funéraire des inhumés des Jogasses et celle des Marniens, chez qui les hommes portaient couramment des fibules.

Une quarantaine de sépultures n'avaient pour tout mobilier que des vases ou fragments de vases; 45 inhumés ne possédaient même pas ce minimum, 21 tombes avaient été violées dont 6 seulement conservaient encore quelques traces de mobilier.

L'ensemble des squelettes était en très mauvais état, ce qui était dû en partie à l'écrasement produit par les moellons de meulière. La décomposition des os était telle dans certaines tombes que ne subsistaient guère que les parties imprégnées d'oxyde de cuivre. Aussi une étude ostéologique est à peu près impossible. Cependant quelques crânes ou fragments de crâne ont pu être conservés.

***

FAUNE [2]

Plusieurs sépultures nous ont livré des éléments de parure et des restes de nourriture d'origine animale. Cela nous permet d'identifier quelques représentants de la faune.

Les habitants des Jogasses offraient à leurs morts du porc (n° 84), du cheval (n^{os} 100, 103), du veau (n^{os} 113, 115). Ils composaient leurs bijoux avec des dents de chien (n^{os} 42, 101, 141), de cheval (n° 42), avec une mandibule de chat (n° 72).

La fosse n° 113 devait constituer, à notre avis, une offrande funéraire à tous les défunts de la nécropole.

1. *Nouvelles trouvailles préhistoriques en Haute-Bavière* (*l'Anthropologie*, 1897, p. 641 et s.).

2. Les analyses de ces débris ont été aimablement faites par M. Boule ; nous lui en exprimons ici nos remerciements.

MOBILIER FUNÉRAIRE

ARMES

Poignards, épées, dagues.

Nous possédons quatre poignards, tous en fer.

Notons tout de suite que nous n'avons trouvé aucune trace d'antennes.

Le n° 87 (fig. 3), long de 0 m. 35, dont près de 0 m. 08 pour la soie quadrangulaire, devait être enfermé dans un four-

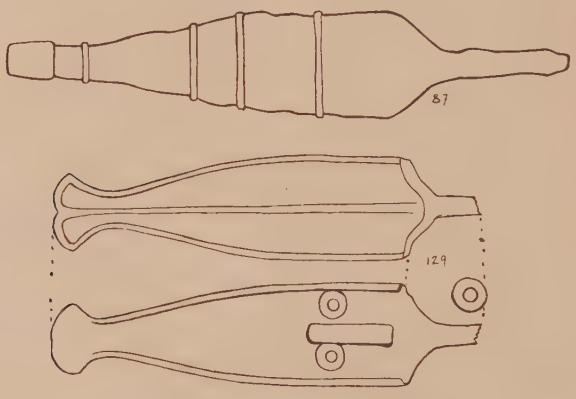

Fig. 3. — Poignards. (1/5 gr. nat.)

reau flexible qui n'a d'ailleurs laissé aucune trace sur la lame; cinq barrettes légères, simples fils de bronze recourbés en crochets à leurs extrémités, espacées chacune de 4 centimètres environ, assuraient la rigidité de ce fourreau. A son origine, la lame a dans son plein développement une largeur de 0 m. 055 et elle se rattache à la soie par deux lignes obliques légèrement convexes. A l'extrémité, la pointe était protégée par une bouterolle très simple formée d'une

tôle de fer de 0 m. 05 × 0 m. 025, arrondie aux angles et pliée en un petit cylindre incomplètement fermé.

Le cimetière de Mairy-sur-Marne (Marne) [1] a donné jadis un petit poignard (?) de 0 m. 20 de longueur totale dans un fourreau bois et cuir (ou étoffe) maintenu par de semblables barrettes. Le cimetière de Bouzy (Marne) [2] a livré à G. Chance, dans un milieu qui paraît peu et même point marnien, une pièce identique. A. Nicaise, dans le cimetière des Varilles, de Bouy (Marne), en partie tout au moins prémarnien, a recueilli « un poignard avec fourreau composé de deux lames de bois retenues par des coulants en bronze [3] ».

Un autre poignard (n° 95), long d'environ 0 m. 27 et large à l'origine de la lame de 0 m. 045, avait un fourreau en bois qui a laissé de nombreuses traces. Sa forme est celle de la feuille de saule et n'était sa soie quadrangulaire et pleine, on pourrait parfaitement le prendre, à première vue, pour une lance.

Deux boutons de fer, d'un diamètre de 26 à 27 millimètres, fixés dans le bois du fourreau, l'un vers l'origine de la lame, l'autre à 6 ou 7 centimètres de distance, devaient servir à fixer cette arme à un ceinturon avec l'aide d'une autre pièce constituée par deux anneaux de fer réunis par une barrette de même métal; cette barrette portait à chaque extrémité deux petites lamelles quadrangulaires en bronze entre lesquelles devait également être coincé peut-être le ceinturon lui-même.

1. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1913, p. 113.

2. Journal de fouilles encore inédit que nous nous proposons de publier.

3. Souvent nous ferons état de trouvailles provenant de plusieurs nécropoles champenoises (Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy, Marson). Ce n'est pas que nous leur empruntions des éléments de preuve de l'origine hallstattienne de la nécropole des Jogasses. Mais il y a là un ensemble de documents qui s'appuient les uns les autres. Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy, Marson ont fourni un mobilier qui *détonne* dans le Marnien pur, dont le caractère archaïque est frappant, et qui, par ailleurs, trouve sa contre-partie identique aux Jogasses où nous sommes obligé de reconnaître une civilisation entièrement antérieure au Marnien.

Il y aurait, pour toute la Champagne, une étude importante à reprendre pour le classement d'un nombreux mobilier funéraire.

Les poignards des sépultures nos 5 et 129 sont tous deux de même technique : la lame en fer est enfermée dans un fourreau en mince tôle de fer; sur sa face externe, ce fourreau est recouvert d'une légère tôle de bronze dont les bords se rabattent sur la face interne qu'ils encadrent.

Le premier possédait à sa partie supérieure une barrette transversale qui renforçait l'ensemble. Sa face externe portait une arête médiane où l'on croit distinguer par places des traces de gravure. Mais son très mauvais état ne permet aucune constatation sérieuse. La lame, sortie du fourreau, et le fourreau lui-même, ainsi qu'une lance qui les accompagnait, avaient violemment subi la brisure rituelle, et la rouille avait achevé de les abîmer.

Le second (fig. 3), intact, est de même facture générale. Sa soie est quadrangulaire; la naissance de la lame et l'entrée du fourreau dessinent un arc de cercle dont les extrémités se terminent par un retour en ligne droite de quelques millimètres, perpendiculaire au bord de la lame. La face interne du fourreau porte un pontet en fer placé dans l'axe de l'arme avec, de chaque côté, à la base, deux anneaux de suspension en bronze de 12 à 15 millimètres de diamètre et une épaisseur de 4 à 5; un troisième anneau semblable se trouvait près de la soie.

Sur la face externe en bronze, une arête médiane se dédouble en s'arrondissant à l'extrémité et se poursuit en revenant sur les bords, dessinant assez exactement une queue de poisson.

Ce type de poignard a été trouvé par le docteur Mougin dans la nécropole de Charvais (Heiltz-l'Évêque, Marne) qu'il attribue à juste titre, croyons-nous, au premier âge du fer. A. Nicaise en signale également deux provenant des Varilles de Bouy.

La collection de planches du docteur Baffet [1] nous offre un poignard à fourreau en bronze et argent (?) sans indication d'origine. La forme et la technique sont bien les mêmes

1. Seules les planches ont paru, sans l. n. d.

que celles de nos nos 5 et 129; il est accompagné de quatre anneaux semblables à ceux que nous avons trouvés. Or cette planche reproduit, en outre, une cuiller en terre qui rappelle celle de notre no 54, et un fragment de fibule en fer et un arc avec pied d'une fibule de bronze qui appartient au type en trois pièces à ressort bilatéral court, à pied relevé et terminé par un bouton sphérique que nous avons couramment rencontré aux Jogasses. Or, le docteur Baffet désigne ainsi cette fibule : *fibule en bronze, épingle en fer, époque de Hallstatt, Marson,* et il paraît probable que ces objets ainsi réunis proviennent du lieudit *Plat Savart,* commune de Marson, où en 1885 A. Nicaise avait déjà découvert sept sépultures à *facies* franchement hallstattien, dont la cinquième renfermait une dague du même type que celle trouvée aux Varilles de Bouy et identique aux nos 22, 28, 82 dont nous parlerons plus loin.

C'est encore à ce type qu'il faut ramener le poignard à antennes trouvé par Morel à Bussy-le-Château (voir *la Champagne souterraine,* pl. 39, fig. 6), apparenté d'ailleurs de près à un exemplaire de Hallstatt même (*Das Grabfeld von Hallstatt,* pl. VI, fig. 2).

Dans son *Appendice* VI : *Inventaire par tombe des objets recueillis dans une partie des nécropoles et sépultures isolées de la Tène I,* J. Déchelette relève au total 20 poignards. C'est peu et c'est encore trop si nous en déduisons comme appartenant au premier âge du fer (et nous croyons que c'est nécessaire) les nécropoles inventoriées de Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy. Nous pensons aussi qu'il faut faire des réserves sur l'origine marnienne des poignards d'Heutrégéville (à antennes?), de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), sur celle de plusieurs autres provenant des fouilles de Vitry-lès-Reims, cette immense nécropole paraissant avoir servi depuis la fin du Hallstatt (inclusivement) jusqu'à la Tène II.

Nous en connaissons nous-même quelques-uns qui proviennent bien de milieux marniens dans leur ensemble, mais qui cependant s'y rencontrent comme des exceptions. Ou bien alors ce sont moins des poignards que de très courtes épées nettement caractérisées par leurs bouterolles marniennes.

Après examen attentif de cimetières marniens bien déterminés, étudiés sérieusement, d'une part, et d'autre part de la nécropole des Jogasses, nous sommes porté à considérer le poignard à lame courte, large, plate, à soie avec ou sans antennes, ou à soie ornée d'une croisière — dérivée de l'antenne — comme appartenant au premier âge du fer et ne se rencontrant plus guère au second âge qu'à titre d'héritage, au sens le plus large du mot.

Naturellement, nous n'entendons pas parler ici des poignards anthropoïdes.

Notre conviction est encore renforcée par ce fait que la bouterolle du poignard de Warmériville est bien du type des bouterolles des dagues dont nous parlerons plus loin et aussi du type de la bouterolle du poignard de Salem (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 611). Ce poignard, de plus, comporte lui aussi une croisière en T que Déchelette nomme antennes.

Deux autres armes (nos 76 et 153), tout en fer, en très mauvais état d'ailleurs, peuvent être considérées comme de petites épées plutôt que comme des poignards. La mieux conservée, longue de 0 m. 41 dans son état actuel, et large à la naissance de la lame de 0 m. 034, possède encore une partie de son fourreau et la barrette qui maintenait les deux lames de ce fourreau. La soie était quadrangulaire; l'arme allait en s'effilant régulièrement. Nous n'avons pas trouvé de bouterolle.

La sépulture n° 100 nous a donné une belle épée à fourreau de fer, longue au total, dans son état actuel, de 0 m. 46 (fig. 4).

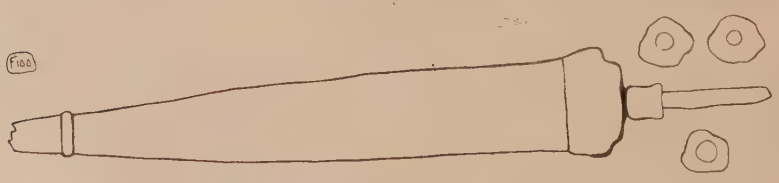

Fig. 4. — Épée de la sépulture n° 100. (1/4 gr. nat.)

La soie quadrangulaire, longue de 0 m. 09, portait une virole de fer destinée à assujettir une poignée en bois. La lame, large

à sa naissance de 0 m. 06 environ, conserve à peu près cette dimension sur moitié de sa longueur et se rétrécit ensuite régulièrement. L'extrémité du fourreau en fer était rapportée et devait former une bouterolle plate, mais sa cassure ne permet pas d'en déterminer la forme. Le haut du fourreau portait, dans le sens de la longueur, sur sa face interne, un pontet en fer à la hauteur duquel se trouvait de chaque côté du fourreau un anneau de fer ; un troisième anneau était près de la soie. La base de la lame était rectiligne et l'entrée du fourreau était renforcée par une armature que rappelle assez bien l'entrée du fourreau d'Aguilar d'Anguita reproduite dans le *Manuel* de Déchelette (t. II, p. 688).

Les trois dagues qu'il nous reste à examiner (fig. 5) sont toutes trois de même technique (nos 22, 28, 82).

Longues respectivement dans leur état actuel de 0 m. 40, 0 m. 44, 0 m. 43, elles sont fabriquées avec une lame de fer de section légèrement ovale et qui paraît très effilée. La soie ne semble pas avoir possédé d'antennes, à moins qu'elles n'aient disparu lors de la brisure rituelle exécutée sur les trois armes; c'est cependant peu probable.

Un premier fourreau en bois, conservé partiellement par l'oxyde de fer, l'enveloppait; par-dessus était un second fourreau en tôle de fer auquel était fixé le coulant destiné à suspendre l'arme; un troisième fourreau partiel, en tôle de bronze, recouvrait toute la face externe et rabattait ses bords sur la face interne qu'il enveloppait complètement à son extrémité, vers la naissance de la bouterolle.

La partie supérieure de cette pièce de bronze est rapportée et fixée aux autres éléments du fourreau par des rivets de fer; la face et les côtés sont ornés de lignes gravées.

Cet ensemble, large de 30 à 35 millimètres à sa naissance, se termine en un cylindre de 11 à 12 millimètres de diamètre dont l'extrémité s'emboîte dans une bouterolle en bronze plein.

Longue d'environ 0 m. 05, celle-ci s'épanouit en deux ailettes amincies, récurrentes vers le corps même de la bouterolle.

La plus simple des trois (n° 82) a ses ailettes peu infléchies formant, dans son ensemble, un arc de cercle de 125 à 130 degrés. Dans le n° 28, les ailettes s'infléchissent complètement et reviennent au contact du corps de la bouterolle. Le n° 22

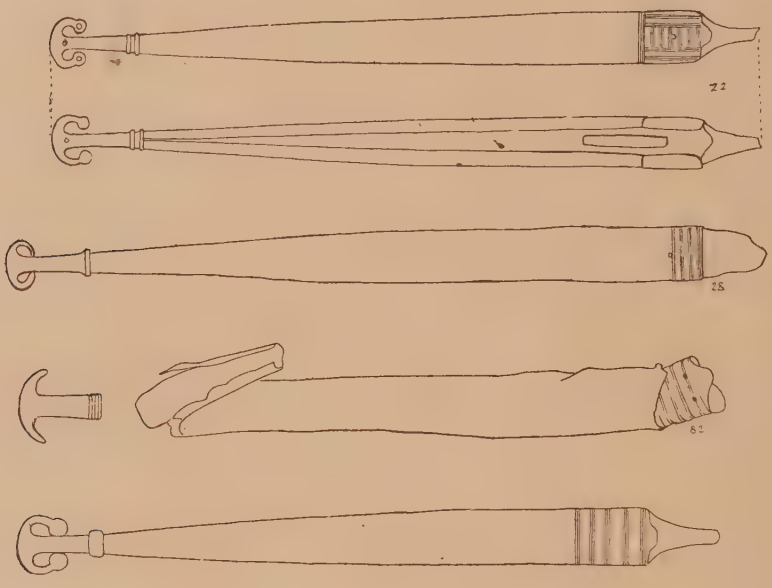

Fig. 5. — Dagues des sépultures n^{os} 22, 28, 82.
En bas, une dague provenant du cimetière des Varilles, à Bouy (Marne).
(1/4 gr. nat.)

est plus évolué : deux cylindres pleins fixés perpendiculairement aux extrémités des ailettes se rapprochent également au contact du corps de la bouterolle. L'extrémité externe de ces cylindres est ornée d'un fragment de corail.

A noter que même quand elles se rapprochent au contact du corps de la bouterolle, *elles ne s'y soudent cependant pas.* La bouterolle ne fait pas corps avec le fourreau, elle n'en est pas le prolongement, pas plus que le fourreau n'est un accroissement de la bouterolle développée.

A l'époque suivante, ces deux pièces n'en feront qu'une, les ailettes se rattacheront directement au fourreau, s'y

souderont, s'y colleront si bien que finalement, à la Tène II et à la Tène III, elles s'identifieront pour ainsi dire avec lui. La technique des deux époques est nettement différente [1].

Nous trouvons à Salem un modèle parfait de notre bouterolle n° 28 à l'extrémité d'un poignard hallstattien (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 611).

Ces types de dagues ne sont pas inédits dans la Marne, A. Nicaise a recueilli, dans un milieu qui paraît bien hallstattien, au *Plat Savart* de Marson, et dans un autre milieu, lui aussi partiellement tout au moins prémarnien, à Bouy (les Varilles), plusieurs armes identiques (fig. 5).

Notons enfin qu'avec les dix poignards, épées ou dagues ci-dessus nous n'avons rien trouvé qui rappelle les épées classiques marniennes, alors que dans la nécropole contiguë nous avons recueilli, dans des fosses d'ailleurs violées, une magnifique épée caractéristique du marnien et des débris de fourreaux nettement datés.

Ces dagues et ces poignards étaient accompagnés fréquemment d'anneaux de suspension. Les uns sont sans forme caractéristique, en fer; nous en avons recueilli 5; les autres sont en bronze; nous en avons 11 exemplaires. Ceux-ci diffèrent nettement de ceux de même métal que l'on trouve à l'époque suivante : formés d'un jonc cylindrique épais de 5 à 6 millimètres, ils n'ont que 16 à 17 millimètres de diamètre. Ceux qu'a trouvés le docteur Baffet, avec le poignard de Marson, sont identiques.

1. Peut-être pourrions-nous trouver une suprême évolution de ce type dans quelques fourreaux dont la Marne a fourni des spécimens (saint-Jean-sur-Tourbe, Mairy-sur-Marne, Heiltz-l'Évêque). Chaque extrémité cylindrique des ailettes de la bouterolle, semblable à notre n° 22, reste écartée du corps du fourreau, mais lui est *reliée* par une tige de fer ou de bronze formant *pont*. Faut-il y voir une dernière évolution de la bouterolle hallstattienne copiée par les armuriers marniens, ou une influence exercée sur les derniers armuriers hallstattiens par un contact avec les Marniens nouveaux venus?

***

Couteaux.

Nous ne pouvons rien dire des deux couteaux en fer recueillis (nos 5 et 83). Rares aux Jogasses, ils se multiplient à l'époque suivante, beaucoup étant d'ailleurs aussi bien des poignards.

Leur forme n'offre rien de caractéristique, du moins dans l'état où nous les avons trouvés.

***

Lances, javelots, pointes de flèche.

Nous avons trouvé une vingtaine de lances, toutes en fer. Elles sont à lame plate, ou presque plate, munies d'une douille. Il n'y a aucun rapport constant entre la longueur de la lame et celle de la douille : telle lame de 0 m. 26 de long a une douille de 0 m. 06, telle autre au contraire a une douille de 0 m. 11 pour une lame de 0 m. 13. La largeur de la lame n'est pas davantage proportionnée à la longueur et l'on trouve 0 m. 04 de large pour 0 m. 17 de long, et par ailleurs 0 m. 033 pour 0 m. 325.

La plus longue (n° 80) a 0 m. 36 de long sur 0 m. 056 de large; la plus effilée (n° 83), 0 m. 325 sur 0 m. 033; la plus courte (n° 76) 0 m. 156 sur 0 m. 021.

La forme générale est celle de la feuille de saule, ordinairement, mais pas toujours, renforcée par une arête médiane.

Deux cependant ont une forme différente (nos 5 et 47). Très larges à la naissance de la lame, elles se rétrécissent rapidement pour se terminer par une pointe plus effilée et leurs bords offrent ainsi deux lignes concaves.

La fabrication en est généralement assez grossière.

Une remarque qu'il faut faire et qui peut avoir son importance, c'est que dans les fosses marniennes fouillées *jusque*

dans les coins, ces armes sont ordinairement au nombre de deux ou trois. Ainsi, à Mairy-sur-Marne, dans 36 tombes dont 31 étaient déjà violées, nous avons recueilli 59 lances ou javelots. A Cernon, 4 tombes violées nous ont fourni 9 lances. A Saint-Memmie, 4 tombes intactes ont donné 10 lances. Or, aux Jogasses, les lances étaient toujours en exemplaire unique, sauf au n° 87, qui d'ailleurs avait renfermé trois inhumés. Nous ne prétendons nullement énoncer une loi, mais le fait mérite d'être noté.

La sépulture n° 58 renfermait aussi un talon de lance.

Les sépultures n^{os} 53 et 67 ont livré chacune un talon de javeline.

Lai même sépulture n° 53 (fig. 6) renfermait aussi, associées à des pointes de flèche dont il va être question, deux javelines ayant une longueur moyenne de 0 m. 08 et une largeur de 14 à 17 millimètres. Leur douille a un diamètre maximum de 12 millimètres. Massives, irrégulières, elles paraissent voir été simplement coulées et, par elles-mêmes, n'indiquent aucune date.

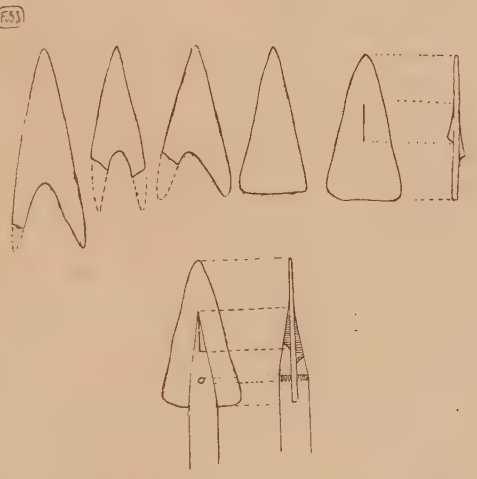

Fig. 6. — Pointes de flèche de la sépulture n° 53 et restitution du système d'emmanchement. (1/4 gr. nat.)

Les mêmes remarques valent pour la javeline du n° 76.

Ces javelines accompagnaient cinq pointes de flèche simplement découpées dans une tôle de fer de 2 millimètres d'épaisseur (fig. 6). Deux de ces pointes formant des triangles isocèles de 0 m. 03 à 0 m. 035 de base et de 0 m. 07 à 0 m. 08 de hauteur (primitive), on pourrait voir leur prototype dans quelques

pointes en bronze de Larnaud. L'une d'elles est perforée en son milieu à environ 12 millimètres de la base pour permettre le rivetage à la hampe. De plus, sur chaque face, vers le milieu, à peu près sur la bissectrice partant du sommet et perpendiculairement au plan, se dressent deux petites ailettes triangulaires, le sommet tourné vers la pointe, longues, autant que leur oxydation permet de s'en rendre compte, de 16 à 18 millimètres avec une base de 2 à 3. Elles ont été soit rapportées par soudure, soit plutôt prélevées sur l'épaisseur de la tôle; l'oxydation profonde interdit toute affirmation. Mais le fait qu'elles ne sont pas symétriques dans le plan nous fait pencher pour cette dernière hypothèse. En ne prélevant pas la matière de ces ailettes sur la même portion de tôle, l'armurier évitait un amincissement excessif dangereux pour la solidité de la pointe.

Les traces laissées par le bois de la hampe nous permettent d'évaluer le diamètre de celle-ci à sa naissance à 16 millimètres environ.

Les trois autres pointes sont très remarquables comme forme : ce sont des pointes à ailerons sans pédoncule, type inconnu, croyons-nous, en fer, mais dont on retrouve à une époque précédente le modèle en bronze provenant de Larnaud.

***

Carquois.

Ces pointes de flèche permettraient déjà de conclure à l'existence d'archers dans nos régions à la fin du premier âge du fer.

Or, cette sépulture n° 53 et celle n° 67 nous ont encore donné d'autres pièces de mobilier que leur forme, leur position dans la tombe et leur association à ces pointes nous font regarder comme des fonds de carquois accompagnés de leur couvercle. Nous en avons donné ailleurs une étude

complète; nous nous contenterons de résumer ici ce que nous en disions alors [1].

Dans la sépulture nº 53, là où l'on aurait dû trouver la tête du squelette, immédiatement au-dessus des clavicules, l'ouverture tournée vers les pieds, était un fond, une coquille de carquois, gobelet en tôle de fer probablement d'une seule pièce, entièrement écrasé par le poids des pierres et des terres,

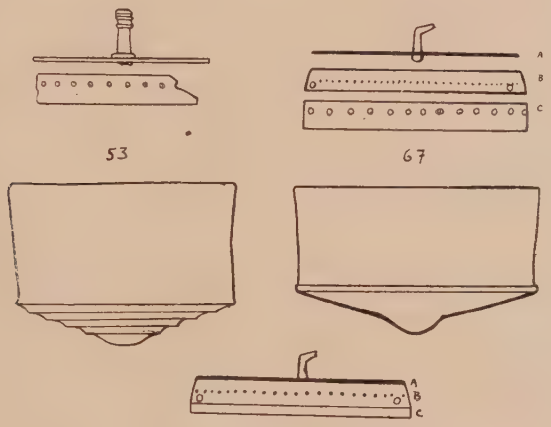

Fig. 7. — Fonds et éléments des couvercles de carquois avec reconstitution du couvercle nº 67. (1/3 gr. nat.)

mais qui put être reconstitué (fig. 7). Très légèrement évasé, avec parois un peu cintrées, il a un diamètre moyen de 82 millimètres et une hauteur totale de 65, dont 15 pour le fond. Celui-ci est orné de quatre zones concentriques et d'un umbo central, obtenus probablement par martelage. Cette ornementation donne à ce fond une forme générale conique très surbaissée. On remarque à l'intérieur, à quelques millimètres des bords, un bourrelet très irrégulier formé par un dépôt que nous avons reconnu être une résine.

Au genou gauche étaient les javelines et les pointes de flèche.

1. *Le carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer* (*Congrès des Sociétés savantes*. Paris, 1925). Doit paraître dans le *Bulletin archéologique*.

Vers les chevilles, à gauche, de champ, peut-être déplacés par une brisure rituelle, étaient les débris du couvercle, disque de bronze de 65 millimètres de diamètre, orné de cercles concentriques et muni en son milieu d'un bouton de bronze. A son contact était une lamelle d'os large en moyenne de 11 millimètres, encore longue de 65, légèrement cintrée et portant une ligne de dix perforations d'un diamètre maximum de 1 millimètre et demi, à peu près également espacées.

Dans la sépulture n° 67, à l'épaule gauche, l'ouverture tournée vers les pieds, était un autre gobelet en fer, mais à fond de bronze maintenu par sertissage, orné lui aussi d'un umbo central; son diamètre est de 98 millimètres, sa hauteur de 53 dont 13 pour le fond (fig. 7). L'intérieur porte de larges traces de bois dont les fibres sont perpendiculaires au fond.

Un talon de javeline était à l'intérieur.

A la même distance approximative qui, dans le n° 53, séparait le fond de carquois des flèches, on a recueilli à peu près complets les éléments du couvercle : de champ, un disque de bronze uni, épais de 1 millimètre avec un diamètre de 82 millimètres portant en son centre un bouton, ou plutôt l'armature d'un bouton, tige de bronze de 2 millimètres de large, longue de 18 et coudée à angle droit vers son milieu. Ce bouton était sur la face tourné vers les pieds. Aux bords de ce disque, du côté de la tête, donc de l'ouverture du fond, adhérait par sertissage une très mince tôle de bronze légèrement cintrée dans sa largeur qui n'était que de 8 à 9 millimètres et ornée vers son milieu d'une ligne en grénetis grossier obtenue par repoussé. Quatre perforations irrégulièrement disposées sur sa longueur étaient destinées à servir d'œillets pour de petits rivets en fer dont deux subsistaient encore. Entièrement fermée, elle devait former un segment de sphère dont la grande base, tournée vers la tête de l'inhumé, donc vers le fond du carquois, avait 3 à 4 millimètres de plus en diamètre que celle sertie sur le disque.

Par les rivets s'y adaptait intérieurement une lamelle d'os du type décrit plus haut. Deux fragments subsistaient, détachés, mais en connexion. Les perforations étaient espacées

de 8 à 10 millimètres; quatre devaient servir à fixer cette lamelle sur le cercle de bronze, les autres devaient faciliter l'attache du couvercle au carquois. Grâce à ces données, nous nous croyons autorisé à reconstituer ces couvercles comme le montre la figure 7.

Cette trouvaille permet d'identifier la *pyxis* recueillie par A. Nicaise vers 1882 aux Varilles de Bouy : « Boîte en fer avec paroi et fond circulaire... de 0 m. 06 de diamètre avec couvercle de fer doublé d'une plaque d'os ou d'ivoire, avec bouton au milieu et renfermant 10 pointes de flèche en fer, triangulaires et très plates. »

Il s'agit certainement ici d'un fond de carquois avec son couvercle semblable aux nôtres. Or, le cimetière des Varilles de Bouy, nous l'avons déjà dit, tout au moins dans la partie fouillée par Niçaise, est antérieur au Marnien.

Nous ignorons ce qu'était le *gobelet en fer* recueilli par Morel dans la tombe nº 13 de Somme-Bionne *(Champagne souterraine)*. La collection Morel étant aujourd'hui au *British Museum*, nous nous sommes adressé à M. Reginald A. Smith, conservateur, en lui envoyant les photographies des objets des Jogasses, y compris les pointes de flèche. Sa réponse a été : « Tous mes regrets de n'avoir nulle part reconnu le bout de carquois ou gobelet en fer de Somme-Bionne, et je crois ne l'avoir jamais reçu dans cette collection. En outre, nous n'avons rien de semblable. »

***

CHAR

La sépulture nº 16, violée, renfermait encore les débris d'un char dont la caractéristique était d'avoir possédé quatre roues. Nous résumons ici ce que nous en avons dit dans une note à l'*Institut international d'Anthropologie* [1].

La fosse était longue de 2 m. 70, large de 1 m. 80 et pro-

1. *Revue anthropologique*, janvier-mars 1925.

fonde d'environ 0 m. 85. Parallèlement aux côtés, dans le sens de la longueur, à une distance de 0 m. 15 de ces côtés, on avait ménagé, pour les roues, quatre cavités semblables, symétriques deux à deux; deux à 0 m. 10 de la paroi de tête et deux à 0 m. 35 de la paroi des pieds (fig. 8).

Ces cavités, à fond circulaire, avaient une ouverture correspondant au diamètre des roues, de 0 m. 85, et une profon-

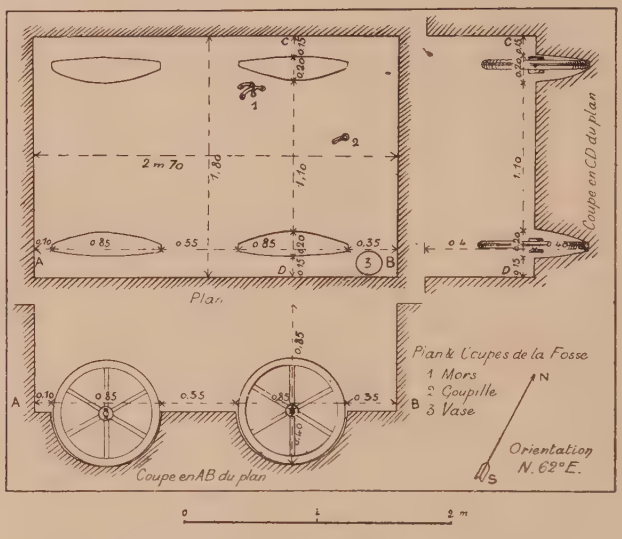

Fig. 8. — Plan et coupe de la sépulture à char n° 16.

deur au centre de 0 m. 40; leur largeur, de quelques centimètres seulement aux extrémités, sur la circonférence, atteignait 20 centimètres au centre; l'écartement, entre les cavités arrière et avant, était de 0 m. 55.

Sous une légère couche de terre était un lit de 35 à 40 centimètres d'épaisseur de grosses pierres meulières.

Parmi ces pierres nous avons trouvé, en partie bouleversés par une fouille ancienne, deux squelettes qui paraissaient bien avoir été étendus dans le grand axe de la fosse, avec des débris de vases d'une matière identique à celle des autres poteries de cette nécropole et un petit anneau de bronze

de 18 millimètres de diamètre extérieur et 7 de diamètre intérieur.

Rien n'indique qu'il y avait (ou qu'il n'y avait pas) relation nécessaire entre ces deux squelettes et la sépulture inférieure.

Sous le lit de pierres, la fosse avait été remplie avec les déblais de craie extraits lors du creusement. A une époque ancienne, cette tombe avait été violée, aux pieds, sur 1 m. 20 environ à droite et 0 m. 80 à gauche.

Un vase écrasé, mais complet, se trouvait dans l'angle S.-E. de la tombe. Le mobilier tout en fer, à l'exception de ce vase, a fourni les deux bandages, brisés mais complets, des roues arrière et environ moitié de chacun des bandages des roues avant; une frette de moyeu à l'extérieur de chaque roue, avec une pièce destinée à maintenir l'essieu et le moyeu; deux mors, une goupille. Peut-être les fouilleurs anciens, qui paraissent ordinairement avoir travaillé à bon escient, avaient-ils recueilli autre chose dans la partie avant; mais nous ne pourrions faire que des hypothèses sur le résultat de leurs recherches.

Le squelette, sauf les pieds, était en place, mais en très mauvais état de conservation. Il était étendu sur le dos, les cuisses allongées, les bras le long du corps, orienté suivant le grand axe de la fosse, les pieds au levant; la tête était à environ 25 centimètres de la paroi O. Nous n'avons relevé aucune trace d'oxyde de cuivre.

Les bandages étaient d'une seule pièce; leurs deux extrémités étaient non soudées, mais rivetées; l'une aplatie et un peu effilée s'emboîtait dans l'autre également aplatie, et de chaque côté de laquelle deux rabattements de plusieurs millimètres de long formaient butoir. Un rivet maintenait le tout. Le diamètre de ces bandages était de 0 m. 85; leur largeur de 22 à 23 millimètres et leur épaisseur de 3 millimètres environ. Ils étaient légèrement bombés. Un rabattement intérieur des côtés formait un rebord de 2 millimètres. C'est dans la gorge ainsi constituée que s'encastrait la jante en bois avant le rivetage.

Cette jante était maintenue par des clous-chevilles espacés en moyenne de 0 m. 12 les uns des autres, et dont la longueur nous permet de calculer l'épaisseur de la jante. Ils sont longs de 67 millimètres; l'épaisseur de leur tête et celle du bandage est de 5; de plus, l'épaisseur du rabattement de la pointe qui les termine diminue encore leur longueur utile de 2 ou 3 millimètres. Il reste donc au total environ 6 centimètres, qui représentent l'épaisseur de la jante.

Nous avons vu que les cavités circulaires destinées à recevoir les roues avaient une largeur variant de quelques centimètres à la phériphérie à 20 centimètres au centre; cela paraît confirmer l'hypothèse de Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 1186) : « Il est probable que la jante à section trapézoïdale était plus large sur sa tranche interne que sur sa tranche externe, ce qui consolidait l'insertion des rayons. » Rien ne permet de déterminer le nombre de ces rayons. Les six que nous indiquons sur la figure 8 sont purement hypothétiques.

Les frettes des moyeux étaient constituées par une lame de fer légèrement cintrée, large de 22 millimètres et épaisse de 2 à 3; leur diamètre moyen était de 0 m. 15; un peu plus fort à l'intérieur qu'à l'extérieur, il supposait des moyeux légèrement tronconiques. L'extrémité du moyeu devait y être emboîtée à froid, l'emboîtement à chaud aurait forcément laissé des traces, si légères fussent-elles, de bois brûlé.

Aux extrémités des moyeux nous avons trouvé une pièce de fer qui devait maintenir les roues et servir d'esse. C'est une plaque longue de 140 millimètres, large en son milieu de 45 et de 16 seulement à ses deux bouts. Elle était repliée et devait embrasser le bout de l'essieu auquel elle était fixée par trois clous; une clavette, probablement de bois, insérée entre l'extrémité de l'essieu et le pli de cette pièce, devait compléter le système, atténuer le jeu de la roue et la maintenir en place. Les deux mors, du type mors brisé, étaient de dimensions inégales. L'un mesurait tout déplié 165 millimètres, l'autre 130 à peine. Leurs anneaux avaient respectivement 47 et 44 millimètres de diamètre extérieur.

Du fait que les bandages étaient exactement à fond dans

leurs cavités, nous devons conclure, d'après les dimensions de ces dernières et celles des roues, qu'une partie des moyeux, sur une section de 5 à 6 centimètres, reposait dans ces cavités, et comme la largeur maxima de celle-ci est de 0 m. 20, ces moyeux devaient avoir une longueur un peu moindre, soit environ 17 ou 18 centimètres.

Cette position permet aussi d'affirmer que les essieux reposaient directement sur le fond de la fosse, soutenant de leur épaisseur de 4 à 5 centimètres la caisse du char. L'écartement total, moyeux compris, devait être de 1 m. 50; si nous tenons compte de la section trapézoïdale des jantes, nous ne pouvons guère donner à la caisse du char une largeur supérieure à 1 m. 20, l'écartement des bandages était de 1 m. 25, 1 m. 30 au plus. L'écartement des essieux, avant et arrière, était, d'axe en axe, de 1 m. 40.

Rien ne nous permet de préciser la longueur totale du char. Cependant, si nous tenons compte de ceci que dans le groupe de sépultures dont cette fosse fait partie, la longueur des fosses a toujours été calculée assez exactement sur la longueur nécessaire pour les corps qu'on y déposait, la tête et les pieds touchant, ou peu s'en fallait, les parois, nous pouvons admettre que le char ne devait pas mesurer loin de 2 m. 50 de longueur.

A quelle époque faut-il attribuer ce char?

Ni la construction, ni l'agencement de la tombe, ni — exception faite peut-être pour le vase — le mobilier très pauvre, ne nous donnent aucune indication.

D'autre part, l'affirmation de Déchelette est catégorique : « Les chars marniens, tous à deux roues, sans exception, sont des chars de combat » (*op. cit.*, p. 749). La nécropole marnienne contiguë nous a permis de reconnaître deux fosses à char qui ne possédaient bien chacune que deux cavités destinées à recevoir des roues. Or, nous avons quatre roues et rien ne laisse soupçonner une destination guerrière. Il faut donc remonter au delà du Marnien, au Hallstattien. Jusqu'ici, autant que l'on peut s'en rendre compte, les chars de cette époque que l'on connaît étaient pour la plupart à

4 roues: Alaise (Jura), Apremont (Haute-Sâone), Mousselots (Côte-d'Or).

J. Déchelette en signale encore d'autres appartenant à cette époque : 4 en Bavière, 3 dans le Wurtemberg, 2 dans le duché de Bade, 6 dans le canton de Berne.

***

BIJOUX

Torques.

Les torques recueillis au nombre de 29 exemplaires peuvent se diviser en trois classes :

1° Torques en fer, 5 exemplaires (nos 117, 120, 121, 123, 138);

2° Torques tubulaires en bronze, 15 exemplaires (nos 32, 35, 42, 48, 64, 71, 123, 130 [2 exemp.], 131, 132, 139, 141, 168, 179);

3° Torques en bronze plein, 9 exemplaires (nos 37, 72, 77, 88, 89, 106, 120, 139, 168).

Les *torques en fer* sont constitués par un jonc de 7 à 12 millimètres de section dans leur état actuel et ont un diamètre de 15 à 17 centimètres.

Du n° 120, il ne subsiste guère qu'un tiers.

Le n° 138, en très mauvais état et incomplet, paraît avoir subi la brisure rituelle; il était fermé par un double crochet.

Les trois autres sont complets. Le n° 117 était fermé, les nos 121 et 123 étaient ouverts, et l'on pourrait à la rigueur reconnaître à leurs extrémités des rudiments de tampons, à moins, ce qui est probable, que l'on ait affaire à des boursouflures dues à l'oxydation.

Les nos 120 et 123 étaient accompagnés chacun d'un torques en bronze, l'un (120) en bronze plein, l'autre (123) en bronze tubulaire.

Ces torques en fer sont bien hallstattiens et ont déjà été rencontrés dans les nécropoles de la Marne — nous ne disons pas marniennes — en particulier à Warmériville (5 exemplaires) et à Heiltz-l'Évêque (3).

L'origine marnaise de ces huit exemplaires est probablement la raison pour laquelle J. Déchelette en parle surtout au second âge du fer (*Manuel*, t. II, p. 1217) : « Des torques en fer filiformes plus ou moins épais, ordinairement ouverts, se rencontrent dans les nécropoles les plus anciennes telles celles de Heiltz-l'Évêque (Charvais) et Warmériville (la Motelle) dans le département de la Marne; l'emploi des bijoux en fer est en effet un legs de l'époque hallstattienne. » Dans son *Appendice VI*, il mentionne, pour 880 sépultures inventoriées, 15 torques en fer, dont les 8 cités plus haut. Il est probable qu'il y aurait encore des réserves à faire pour l'attribution des 7 autres au marnien : 2 à Marson qui a fourni à Morel beaucoup de pièces archaïques, 1 à Cierges (Aisne) qui paraît prémarnien, 1 à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), 1 à Pleurs et 2 à Jonchery-sur-Suippes (Marne). Malgré plusieurs attributions hâtives, leur rencontre authentique au second âge du fer, plus précisément au marnien, ne nous paraît pas prouvée.

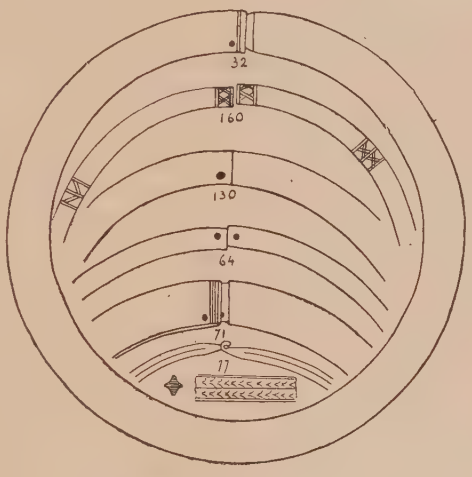

Fig. 9. — Différents torques. (1/4 gr. nat.)

Torques tubulaires en bronze (fig. 9). — C'est la même remarque que nous ferons relativement aux torques tubulaires en bronze roulé et gravé, si caractéristiques du Hallstatt II, bien que

Déchelette paraisse les attribuer de préférence à la Tène, alors que, par ailleurs, il classe au Hallstatt les bracelets de même facture.

Nous ne croyons pas que l'on ait jamais rencontré ce type dans une fouille critique faite non par un terrassier, mais par un spécialiste, dans une tombe nettement marnienne. Aucun des fouilleurs sérieux que nous connaissons, ni nous-même ne l'avons trouvé et si par hasard d'autres ont cru avoir cette chance, et le cas s'est vu, ils en ont été fort surpris.

Ce genre de torques est représenté aux Jogasses par 15 exemplaires — plus de moitié du nombre total — dont un (n° 123) était associé, pour la même inhumée, à un torques en fer. La remarque est importante et confirme ce que nous disions plus haut.

Leur diamètre varie entre 0 m. 19 et 0 m. 22; huit ont une section moyenne de 0 m. 021 à 0 m. 022; cinq ne dépassent pas 0 m. 01; les n^{os} 130 et 179 ont des sections intermédiaires de 0 m. 015 et 0 m. 018.

Ils offrent une unité de technique parfaite; une feuille de bronze, n'ayant guère que 1 millimètre d'épaisseur, est repliée et recourbée en cercle avec contact parfait des joints autour d'un mandrin de bois, de terre cuite ou d'un mélange de terre cuite et d'éléments végétaux. C'est un merveilleux travail de dinanderie. Les extrémités s'emboîtent ordinairement l'une dans l'autre et, pour assurer leur écartement constant, les deux bords de l'extrémité emboîtante sont maintenus par un petit rivet. Cependant le diamètre parfaitement égal de leurs deux extrémités, dont l'écartement est assuré d'une manière constante par des rivets, montre que quelques-uns de ces torques (n° 86 en particulier) étaient destinés à demeurer ouverts.

L'ornementation, quand elle existe, se réduit à 1, 2 ou 3 traits gravés sur l'extrémité emboîtante.

Mais deux exemplaires sont un peu plus ornés (n^{os} 160 et 168); ils portent, répétés irrégulièrement sur tout leur pourtour, l'un cinq, l'autre six motifs gravés formés de deux ou trois cercles limitant des chevrons parfois croisés.

Le n° 179 offre une trace de réparation : une fêlure transversale s'étant produite, on dut maintenir le contact des deux lèvres au moyen d'une agrafe — disparue — qui se fixait dans des œillets percés de chaque côté de cette fêlure.

Torques en bronze plein. — Deux, grossièrement coulés et à peine dégrossis (n°s 106, 139), sont formés d'un jonc fermé. Un autre porte même encore son jet de coulée (n° 168) et est à comparer en particulier avec le bracelet n° 46. Heiltz-l'Évêque a fourni un type identique, type que l'on rencontre d'ailleurs un peu partout, en particulier dans les tumulus de l'E. et du N.-E. (Minot, Chandeny). Il offre souvent un aspect brut, non dégrossi, ni par affinage ni par usure.

Le n° 37 est formé également d'un simple jonc cylindrique, mais il est ouvert et ses extrémités sont légèrement amincies.

Le n° 120, également ouvert, porte à ses extrémités quelques traits gravés. Rappelons qu'il accompagnait, sur la même inhumée, un torques en fer.

Le jonc du n° 72, également ouvert, est allégé par cinq cannelures parallèles, longitudinales, qui occupent à l'extérieur à peu près les deux tiers de la section.

Le n° 89 est presque quadrangulaire, avec faces légèrement évidées. Les deux extrémités aplaties sont percées pour recevoir une goupille de fermeture.

Le n° 88, à section à peu près quadrangulaire, se fermait par emboîtement d'une extrémité amincie dans l'autre évidée.

Le n° 77 se fermait à l'aide d'un double crochet. C'est de tous les torques en bronze plein le mieux soigné et celui qui *paraît* le plus récent. Deux cannelures allègent sa face externe; elles sont ornées d'une sorte d'arête continue formée de traits en virgule, apposés en *accents circonflexes* (fig. 9).

Il est difficile de dater, indépendamment des autres, ces torques en bronze plein. Les premiers sont d'un type très grossier, très primitif, qui peut appartenir à toutes les époques. Leur section peut atteindre 0 m. 01, leur diamètre 0 m. 16 au plus, 0 m. 13 pour le n° 168. Les derniers de même dia-

mètre à peu près, mais de section plus faible (0 m. 005 à 0 m. 006), sont mieux soignés, plus légers, plus gracieux; on les rencontre dans des nécropoles marniennes, mais très rarement et probablement comme héritage; on en retrouve plus ordinairement le type au Hallstatt final, et c'est à cette époque que nous les rattachons, ne serait-ce qu'à cause de l'abondance des autres types qui appartiennent incontestablement au premier âge du fer, et de l'absence de torques franchement plus récents.

Au second âge du fer, les torques occupent leur place normale, le cou des inhumées. C'est ce que nous avons encore constaté une fois de plus pour quatre cas, dans la nécropole marnienne contiguë. Dans la nécropole qui nous occupe, cette règle est une exception. Ainsi, sur 27 inhumées ayant emporté leur torques dans la tombe, 11 seulement l'avaient au cou; 7 l'avaient sur la poitrine souvent accompagné des autres bijoux; 3 le portaient en *couronne* sur la tête; 1 l'avait sur le bassin; 1 sur l'avant-bras gauche; 1 sur les genoux; 3 avaient été déposés de champ soit à gauche des genoux, soit à gauche de la tête.

Au n° 141, les deux bracelets tubulaires avaient été enfilés dans le torques (fig. 10).

***

Bracelets et armilles.

Les Jogasses nous ont livré 58 bracelets et 22 doubles parures d'armilles, y compris, dans le n° 115, deux séries de petits bracelets intermédiaires entre les bracelets proprement dits et les armilles.

Les bracelets se répartissent ainsi : 3 en fer, 34 en bronze plein, 4 tubulaires en bronze, 8 en lignite; plus 7 anneaux d'humérus en bronze plein et 2 en lignite.

Un bracelet en fer et deux en bronze appartenaient à des *porteurs d'armes.*

Les bracelets en fer sont en trop mauvais état pour qu'on puisse les utiliser comme documents.

En dehors du diamètre, il n'y a aucune différence entre les bracelets proprement dits et les anneaux d'humérus en bronze plein. Ce sont ordinairement de simples joncs, ouverts ou fermés, souvent un peu aplatis à l'intérieur, épais de 5 à 9 millimètres, sans aucun ornement, sauf les nos 77 et 89 dont l'une des extrémités porte quelques traits gravés.

Le no 92 est allégé par deux cannelures, le no 35 par trois; le no 66 a ses deux bases aplaties; le no 115 est de section quadrangulaire. Le no 46 est un petit bracelet conservant encore son jet de coulée comme le torques no 168. Le no 179 était demeuré à son état brut sans aucun dégrossissage, le jet conservant une large bavure de plus de 3 centimètres de diamètre. *Il n'a jamais pu être porté*, sa rugosité en eût fait un instrument de supplice. Il était accompagné de 17 armilles placées au-dessus de lui.

Dans le no 180, le jet de coulée a bien été enlevé, mais il a laissé une trace sensible. Ce bracelet avait dû cependant être longtemps porté; l'usure, sur certaines parties, lui avait donné ce poli qui empêche l'oxydation et conserve au bronze tout son brillant.

Notons qu'au no 3 chaque poignet était orné d'une moitié d'un même bracelet brisé en deux. Il paraît difficile d'y voir une idée de symétrie dans la parure funéraire, du moins comme idée première. C'était là un souci dont on ne retrouve aucune trace ailleurs. A moins d'admettre qu'après une brisure rituelle, cette idée ait germé en présence de ces deux fragments.

Les quatre bracelets tubulaires sont de même technique que les torques du même type. Les deux du no 141 (fig. 10) enfilés dans le torques ont un diamètre extérieur de 0 m. 10 à 0 m. 11, et une section de 17 à 18 millimètres. Ils portent à l'une de leurs extrémités des cercles gravés. Ceux du no 139, larges à peine de 0 m. 10, épais de 16 à 17 millimètres, sont ornés sur moitié de leur surface, extérieurement, de séries de deux traits estampés espacées de quelques millimètres.

S'il est difficile de dater les bracelets en bronze plein, sinon en les classant dans une catégorie de travail primitif, rare avec cette uniformité au Marnien, il n'en va pas de même des bracelets tubulaires dont le type est avant tout hallstattien

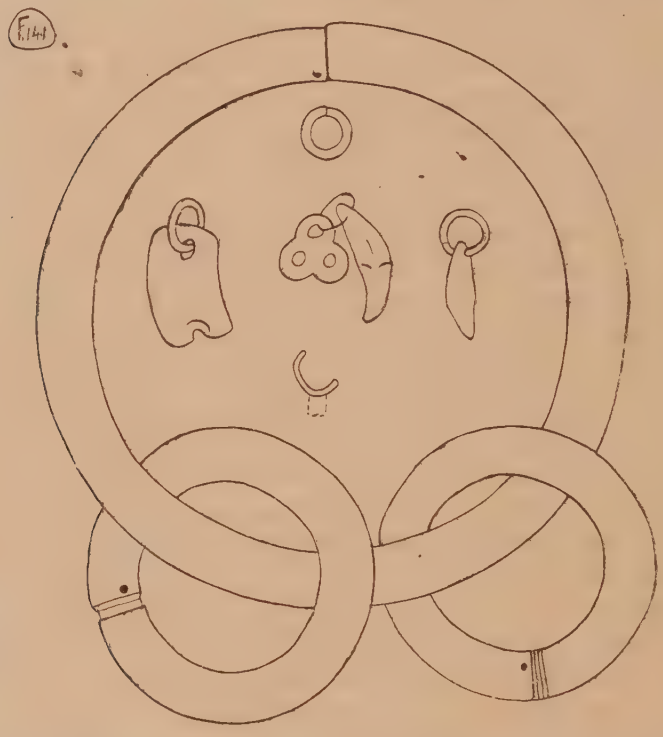

Fig. 10. — Torques, bracelets et pendeloques de la sépulture n° 141. (1/3 gr. nat.)

et nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit plus haut à propos des torques tubulaires.

Nous avons trouvé 11 bracelets de lignite dont deux d'humérus, généralement en très mauvais état.

Dans son *Appendice VI*, Déchelette signale 25 bracelets de ce genre dont 6 pour Warmériville, 6 pour Vitry-lès-Reims, nécropole qui semble aller du Hallstatt à la Tène II, 2 pour Puiseulx dont on en peut dire autant, si on en juge

par le mobilier déposé au Musée de Reims et par les notes publiées par G. Chance [1]. D'autres, enfin, proviennent de nécropoles plus récentes : Somsois, Loisy-sur-Marne.

Il nous faut donc considérer le lignite comme une exception au Marnien pur. Personnellement, nous n'en avons jamais trouvé à cette époque. Abondant au premier âge du fer, il semble disparaître au début du second pour ne reparaître que vers la Tène II, mais alors sous une autre forme : sa section devient cylindrique, rarement puissante, tandis qu'au Hallstatt cette section est hémicylindrique, l'intérieur présentant dans sa hauteur une coupe presque rectiligne.

Ceux des Jogasses dérivent bien du type hallstattien en « tonnelets », mais aplatis, réduits à une hauteur maxima de 0 m. 032 à 0 m. 033 et à une épaisseur de 13 à 14 millimètres au plus. Le diamètre extérieur dépasse rarement 0 m. 09.

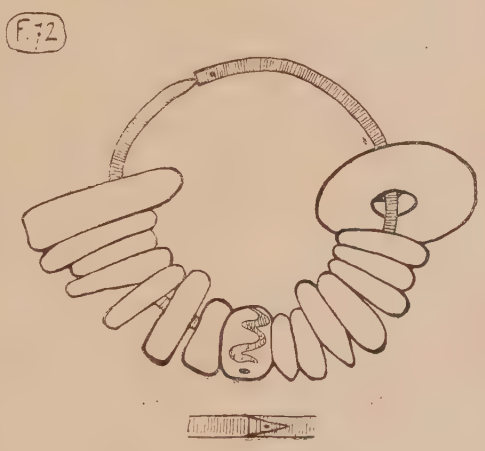

Fig. 11. — Bracelet-pendeloque de la sépulture n° 72. (1/2 gr. nat.)

C'est ici, croyons-nous, que nous devons noter un bijou de la sépulture n° 72 (fig. 11) déposé avec un torques et une mandibule de chat, percée en pendeloque, sur le ventre de l'inhumée. Des objets analogues recueillis, en place, aux bras des squelettes à Heiltz-l'Évêque et à Saint-Jean-sur-Tourbe, nous permettent de le considérer comme bracelet.

Il est constitué par un anneau de bronze, de 0 m. 08 de diamètre et de 0 m. 003 de section, qui se ferme par emboîtement d'une extrémité finement effilée dans l'autre évidée;

1. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1910, p. 132, etc.

un petit œillet sur cette dernière paraît avoir été destiné à recevoir un rivet. Des stries gravées en ornent le pourtour.

A l'intérieur étaient enfilées 16 perles ainsi réparties : 2 perles d'ambre, 1 de terre cuite, 1 de minerai de fer (?), 3 d'ambre, 1 de pâte de verre agrémentée d'une ligne brune en zigzag, 1 d'os ou d'ivoire, 4 d'ambre, 1 de bronze, 2 d'ambre. Les perles d'ambre, au nombre de 11, ont un diamètre allant de 0 m. 018 à 0 m. 055 et une épaisseur variant de 0 m. 006 à 0 m. 014. L'anneau de bronze est bien de facture hallstattienne.

Cet ensemble correspond parfaitement à la description du bracelet de Heiltz-l'Évêque trouvé par le docteur Mougin : « Magnifique et très rare bracelet situé au poignet gauche du squelette; il se compose de 9 gros grains d'ambre, placés par gradation de grandeur décroissante dans un gros fil de bronze. Le bracelet de bronze a 0 m. 003 d'épaisseur, 0 m. 086 de diamètre interne et se termine par des crochets qui servaient à le fermer. Le plus gros grain d'ambre a 0 m. 035 de diamètre, le plus petit 0 m. 015. »

Le bracelet de Saint-Jean-sur-Tourbe est ainsi décrit par son inventeur M. de Baye [1] :

« 5° Un second bracelet est formé d'un très fort fil de bronze.

1. *Sépulture gauloise de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne)*, par le baron de Baye, Paris, Leroux, 1891.

Cette sépulture avait donné en outre : « 1° une paire de boucles d'oreilles en bronze » comparées à celles de Marson et d'Étréchy. On connaît nos réserves pour Marson; dans le produit de fouilles recueilli par P. du Chatellier à Étréchy nous avons remarqué, au Musée de Kernuz (Finistère), plusieurs pièces identiques à celles des Jogasses; « 2° un torques en bronze d'une grande simplicité » qui « portait, rattachées par un léger fil de bronze, de petites perles en verre, en ambre, en corail; le torques avait de plus un anneau dans lequel étaient passés une défense de sanglier, une amulette phallique, deux pierres d'une configuration bizarre et trois coquillages percés. Deux de ces derniers sont des fossiles de Courtagnon »; « 3° une fibule en bronze d'un type différent de celles qui caractérisent les sépultures gauloises de la Champagne. M. Hans Hildebrand attribue cette forme au groupe de Hallstatt. Des fibules du même genre ont été trouvées dans divers tumuli du Jura »; « 4° un bracelet en bronze de forme simple orné seulement d'une gorge ».

Ces amulettes phalliques se rencontrent déjà au Hallstatt, à Linkofen.

Les extrémités sont terminées par un crochet. Ce fil porte neuf grains d'ambre. Le volume de ces grains présente des dimensions qui n'ont pas encore été remarquées dans les sépultures gauloises. Une pierre percée naturellement et un anneau de bronze pendaient près des grains d'ambre. Enfin une rondelle en os teintée accidentellement par l'oxyde de cuivre complétait ce bracelet d'une intéressante originalité. »

Aux bracelets s'apparentent les armilles, bijou hallstattien par excellence. Sur 22 sépultures contenant des armilles, 5 ont livré des torques tubulaires, 3 des torques en fer, 1 un torques en fer accompagnant un torques tubulaire, 1 enfin un torques en bronze plein, de type très grossier.

J. Déchelette place plusieurs séries d'armilles à la Tène, mais en reconnaissant qu'elles sont semblables à celles de l'époque hallstattienne, et dans son *Appendice VI* il signale 26 sépultures (15 seulement au tableau récapitulatif) sur 880 inventoriées, qui ont donné ce type de bracelets. Mais la plupart de ces 26 sépultures doivent, à notre avis, être restituées au premier âge du fer. Cela est sûr pour 14 d'entre elles : Heiltz-l'Évêque (7), Warmériville (6), Chamouillet (1); cela paraît probable pour Vitry-lès-Reims (2), Marson (2), Courtisols (1), et aussi pour les sépultures alpestres.

A Vitry-lès-Reims, en effet, sur 220 sépultures relevées dans les différentes nécropoles, M. Bourin n'en a rencontré que 2 contenant des armilles (nos 72 et 74).

La première était une incinération, la seconde une inhumation, toutes deux dans une partie de la Neufosse qui présente de nombreux caractères archaïques. M. Bourin, frappé

J. Déchelette mentionne aussi (*Manuel*, II, p. 1301) des pendeloques similaires qui apparaissent dans les stations du premier âge du fer en Italie.

M. de Baye conclut ainsi sa note : « Le groupe si important des nécropoles gauloises de la Champagne n'avait encore rien fourni de comparable au mobilier funéraire dont nous parlons. L'abondance des amulettes et l'état morbide du crâne lui donnent une intéressante signification. »

Notons encore dans une autre sépulture du même lieu : « deux anneaux de bronze portant de grosses perles en verre de couleur, perles d'ambre, anneaux de verre, appliques à jour, dent perforée (amulette) ». Cf. *Cat. du Musée de Saint-Germain*, 3e éd., p. 172.

Nous reviendrons plus loin (p. 121) sur l'abondance de l'ambre.

de cette anomalie, écrit : « C'est la première fois, tant dans tout ce cimetière que dans celui de Vitry, que nous avons trouvé des armilles. Cette sépulture (74) se trouvait près de l'incinération n° 72 qui en contenait aussi [1]. »

Les deux sépultures à armilles de la *Voie de l'Épine* à Marson font partie d'un groupe qui, sur 7 torques, en a fourni 2 en fer et au moins 1 tubulaire et livré plusieurs objets de facture hallstattienne. L. Morel constate que dans ce cimetière, il « a trouvé plusieurs objets type de Hallstatt [2] ». C'est là aussi, notons-le en passant, qu'il a trouvé, « le long de la cuisse gauche, des fragments de tiges en fer creusés et deux petites flèches en fer semblant se rattacher à un carquois ou à une arbalète ».

La nécropole des Closeaux, sur Courtisols, paraît, d'après son inventaire, assez anormale dans le Marnien, vu le grand nombre de perles de verre et d'ambre et la prédominance des fibules en fer.

Déchelette croit que dans les Alpes la culture de la Tène II aurait succédé immédiatement au Hallstatt et que la plupart des sépultures classées d'ailleurs au second âge du fer « paraissent appartenir à l'époque de Hallstatt ou à l'époque de la Tène » (*Manuel*, t. II, p. 861, note). Or, les armilles ne sont certainement pas de la Tène II; il faut donc les considérer comme hallstattiennes, ou comme un héritage hallstattien, et l'on sait ce que nous entendons par là.

Constatons que les armilles de Nyons (Drôme) étaient accompagnées d'un brassard en bronze; que celles de Voreppes (Isère) sont signalées par Müller dans sa notice *Mobilier funéraire alpin du premier âge du fer;* que c'est à propos de Guillestre (Hautes-Alpes) que Déchelette dit qu'il faut considérer la plupart de ces sépultures comme appartenant « à la fin de l'époque de Hallstatt ou à l'époque de la Tène ».

A Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), la sépulture qui a donné 102 armilles a livré également un fragment de fibule,

1. Cf. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1908, p. 73; 1909, p. 78; 1910, p. 108.
2. *Ibid.*, 1909, p. 78.

du type de Golasecca, à *tête de pavot;* les armilles, filiformes ou plates, unies ou striées, sont bien toutes identiques à celles qu'on a rencontrées dans des milieux purement hallstattiens. D'après l'inventaire de M. J. Costa de Beauregard, deux fibules seulement sont *Tène I primitive,* les autres sont *Hallstatt II.*

Remarquons, enfin, que nous ne connaissons pas de cimetières purement marniens, caractérisés par leur mobilier classique, par exemple traces de char, fibules, épées, céramique, où l'on ait trouvé ce genre de bijoux. Nous-même ne l'avons rencontré ni à Avize, ni à Mairy-sur-Marne, ni à Sarry, ni à Poix, ni aux Grandes-Loges, ni à Saint-Memmie, ni jusqu'ici dans le cimetière marnien contigu à celui des Jogasses. Dans aucune des 48 tombes déjà fouillées nous n'en avons trouvé trace; sans doute, 46 étaient violées, mais rien ne peut plus facilement échapper qu'une armille brisée, surtout à des fouilleurs qui laissaient des torques, des épées, des lances en place.

Or, dans la nécropole qui nous occupe, 22 sépultures renfermaient des armilles, soit 12 p. 100 du total, soit approximativement 23 p. 100 des sépultures féminines.

Ordinairement, les inhumées portaient ces armilles assez régulièrement réparties à chaque bras: 24 et 24, 25 et 25, 33 et 31, 39 et 37, 24 et 23; parfois cependant il y avait inégalité sensible et en général au profit du bras droit: 13 et 8, 16 et 6, 24 et 17; et quand un seul bras en était orné, c'était aussi le droit : 4 dans un cas, 26 dans l'autre. Alors que l'on relevait dans l'ensemble, là où la constatation a été possible, 304 armilles aux bras gauches, on en comptait 397 aux bras droits. Nous ne tirons d'ailleurs de ce fait aucune conclusion.

Ces armilles sont des types classiques; simple fil de bronze de 0 m. 001 de section environ; tiges un peu plus fortes, quadrangulaires, de 0 m. 001 d'épaisseur sur 0 m. 0015 à 0 m. 002 de largeur, avec un diamètre variant de 0 m. 055 à 0 m. 06 et un poids de 1 gr. 25 à 3 grammes et plus. Elles sont ou unies ou ornées de simples stries obtenues par percussion et assez régulièrement espacées. Quelques-unes sont fermées,

mais il est difficile de savoir si celles qui sont actuellement ouvertes l'étaient primitivement ou si elles se sont brisées postérieurement par accident, ce qui paraît probable.

L'on rencontre parfois dans la même sépulture des modèles différents; par contre, des sépultures différentes ont livré des types absolument identiques. On y sent un objet de commerce courant.

Il faut donner une mention spéciale aux armilles du n° 115, si tant est que l'on doive les considérer comme telles et non comme bracelets. Au nombre de 5 à chaque bras, elles ont une section ovale aplatie, une largeur de 0 m. 0037, un diamètre de 0 m. 06 et un poids moyen de 11 grammes, ce qui en ferait plutôt des bracelets. Elles sont sans aucun ornement.

Celles du n° 179 sont assez larges de section, mais n'ont qu'un diamètre de 0 m. 047.

***

Fibules.

Vingt-neuf tombes nous ont livré 36 fibules, 30 tout en bronze, 6 comportant des éléments en fer.

La première impression très nette qu'en laisse à un fouilleur champenois un examen même superficiel, c'est qu'elles n'ont rien de marnien.

On peut les répartir en trois groupes :

1° Fibules à court ressort bilatéral et à double bossette;

2° Fibules à assez long ressort bilatéral dans lesquelles la bossette formant arc a fait place à un arc filiforme, alors que la bossette du pied se transformait en bossette moindre, en perle;

3° Fibules à ressort bilatéral plus court, à arc renflé, plus puissant, en sangsue, à pied constitué par un bouton affectant des formes variées et *formées de trois éléments distincts.*

I. — Les fibules à double bossette sont au nombre de quatre. La première (n° 60) est incomplète du ressort et de l'ardillon (fig. 12). La timbale-arc est tronconique, d'un diamètre de

0 m. 017 et de 0 m. 005 de hauteur ; celle du pied, hémisphérique, mesure 0 m. 011 et 0 m. 005. Toutes deux sont ornées à leur base de deux traits circulaires gravés. Le même type a été signalé en particulier dans le Jura par M. Piroutet.

La seconde (n° 95) est faite d'une seule pièce et comporte deux bossettes hémisphériques à peu près d'égales dimensions, 0 m. 011 de diamètre et 0 m. 004 de hauteur (fig. 12).

Les deux dernières (n° 108) sont identiques ; elles sont formées de deux bossettes inégales, légèrement ovales, ayant pour leur grand diamètre perpendiculaire à leur longueur 0 m. 02 et 0 m. 016 et comme hauteur 0 m. 006 et 0 m. 004. Faites d'une seule pièce, elles se caractérisent par cette technique assez rare que la corde du ressort bilatéral à double spire de faible diamètre est extérieure et passe *en biais* d'une extrémité à l'autre, l'enroulement s'étant effectué toujours dans le même sens. Un axe ligneux traversait le boudin du ressort (fig. 12).

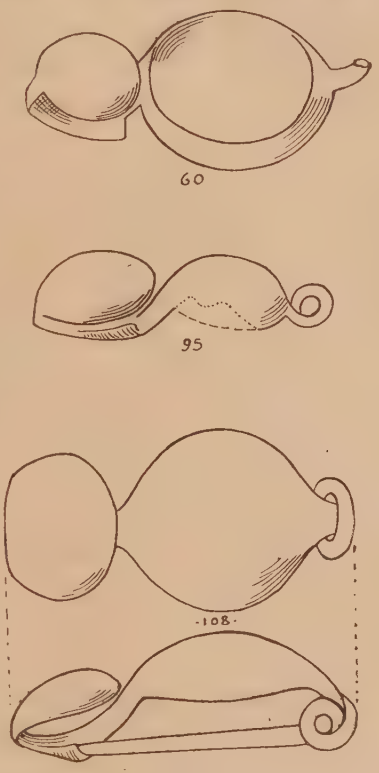

Fig. 12. — Fibules du 1er type. (1/3 gr. nat.)

Ces fibules s'apparentent de très près à certaines de la Certosa, bien que celles-ci soient souvent à ressort unilatéral. Cependant Déchelette donne un modèle à ressort bilatéral (*Manuel*, t. II, pl. VIII, n° 27). M. Corot en a aussi rencontré au Minot.

II. — Dans le second type (fig. 13), représenté par huit exemplaires, la bossette-arc a disparu et fait place à un arc filiforme peu ou pas renflé ; la timbale du pied subsiste parfois,

plus petite, hémisphérique (n° 162) ou tronconique (n° 77), ou bien on lui a substitué une petite plate-forme sur laquelle était souvent rivé un motif d'ornementation, comme une perle en fer (n° 62), un bouton plat en bronze (n°s 168, 183).

Si l'on ne tient pas compte de l'axe, souvent en fer, qui assurait la rigidité du ressort assez long et par là même très

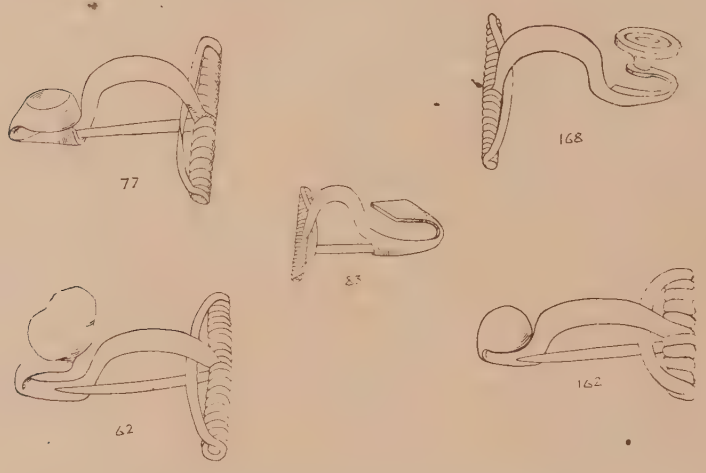

Fig. 13. — Fibules du 2e type. (2/3 gr. nat.)

facilement déformable, ni du motif d'ornementation rapporté sur le pied, ces fibules sont d'une seule pièce. Mais le ressort s'allonge, bilatéral, à spires assez nombreuses et irrégulièrement réparties. La corde du ressort est intérieure.

C'est un type que l'on rencontre fréquemment dans l'Est. Le n° 77 paraît identique à une fibule trouvée par M. de Beaupré au camp d'Afrique à Messein (M.-et-M.); le n° 90 et le n° 162, bien qu'avec un ressort moins long, rappellent les fibules recueillies par M. Piroutet aux environs de Salins [1].

1. Voir plusieurs études importantes parues dans l'*Anthropologie*, 1900, 1903, 1904, et aussi : MM. Piroutet et Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura* (*R. A.*, 1909, p. 193, 212).

Elles rappellent également celles de Saint-Étienne-au-Temple (Marne) et les deux découvertes par Lelaurain et reproduites dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, que leur origine marnaise a souvent fait considérer, à tort, comme marniennes, alors que c'était précisément parce que leur forme avait paru exceptionnelle qu'on les reproduisait. Sans doute on a pu rencontrer ce modèle dans des sépultures à titre exceptionnel.

Montelius reproduit aussi une fibule de la Certosa qui fait naturellement penser au n° 92.

Ce que l'on pourrait, à première vue, comparer à ces fibules seraient celles des plateaux du Ger étudiés par le général Pothier, et surtout celles des tertres funéraires d'Avezac-Prat explorés par Piette et Sacaze. Ces fibules sont à long ressort, à pied terminé par un bouton de forme très variable, nettement séparé de l'arc; mais il y a, à côté de ces analogies, des différences sensibles. L'ensemble est ordinairement en fer rehaussé d'incrustations de bronze; seul l'axe du ressort est en bronze; elles sont bien plus puissantes, leurs contours plus anguleux, plus raides; quelques ressorts sont déjà nettement de la Tène (voir en particulier les *Tumulus d'Avezac-Prat*, pl. XI, 2; XII, 2; XIV, 1 et 5).

Si l'on veut chercher une parenté moins incertaine pour les fibules des Jogasses de cette deuxième catégorie, c'est surtout vers l'E. et le S.-E., croyons-nous, qu'il faudra se tourner, plutôt vers le point de départ de la civilisation hallstattienne que vers un de ses points terminus, encore hypothétique.

Notons encore une différence profonde entre ces fibules des Jogasses et celles des sépultures marniennes — remarque également vraie pour les deux autres catégories. Leurs ressorts sont très peu puissants, le fil qui les constitue est de faible section, et le diamètre de leurs spires de 3 à 4 millimètres au plus. C'est peut-être là une des principales caractéristiques de ces fibules.

III. — Les fibules de la troisième catégorie (fig. 14) procèdent d'une technique différente et très spéciale. Elles sont

constituées par trois pièces distinctes : arc ayant à l'une de ses extrémités, avec le porte-aiguille, un pied de forme variée, et à l'autre un œillet s'insérant entre les spires du ressort ; ressort bilatéral de 3, 4, 5 doubles spires se poursuivant en ardillon ; axe métallique assujettissant les deux premières pièces, en traversant de part en part le ressort et l'œillet de l'arc. De plus, cet arc s'élargit, s'épaissit en sangsue en son milieu ; son pied, vertical, se termine par un bouton sphérique, plat, en cupule, en tête d'oiseau, et ne se rabat jamais *sur* l'arc. La corde du ressort passe naturellement à l'intérieur sous l'arc.

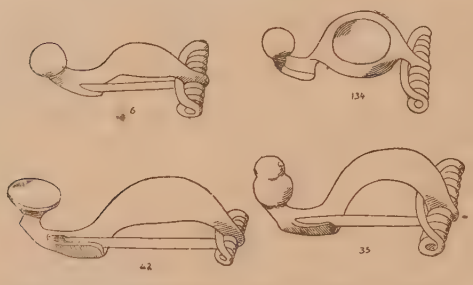

Fig. 14. — Fibules du 3e type. (2/3 gr. nat.)

Nous avons ici plusieurs procédés qui différencient nettement ces fibules des fibules marniennes.

D'abord, comme nous le disions plus haut, la puissance du boudin formé par le ressort; puis, la fabrication en trois pièces; enfin, et nous considérons aussi ce détail comme important, la position verticale du pied, ne se rabattant pas, ne s'appuyant pas sur l'arc, ce qui est une des caractéristiques de la Tène, caractéristique tellement nette que l'on en a fait le *discriminant* des trois périodes du second âge suivant que ce pied *s'appuie sur l'arc, s'y accroche ou s'y soude.*

Sept fibules (type n° 6, fig. 14) ont leur pied terminé par un bouton sphérique simple, trois (n° 35) par un bouton sphérique double, une (n° 21, fig. 15), par un bouton plat quadrangulaire, neuf (n° 42, fig. 14) par une petite cupule tronconique massive. Rien ne permet d'affirmer que cette cupule ait reçu une ornementation quelconque; quatre d'entre elles avaient leurs ressort et ardillon et leur axe en fer. Ce type à pied en cupule paraît spécial aux Jogasses; nous ne l'avons vu indiqué nulle part ailleurs; peut-être que le fait de le signaler en fera découvrir d'autres. Une (n° 157, fig. 15) est ornée d'une

tête d'oiseau à forte spatule; l'axe, le ressort et l'ardillon étaient aussi en fer. Le nº 134 (fig. 14) dont le pied se termine par un bouton simple, et qui, dans l'ensemble, possède bien les caractéristiques de cette série, a son arc transformé en une cupule massive de 16 millimètres de diamètre avec une profondeur de 2 millimètres à peine.

Nous ne savons s'il faut voir dans les ressorts, axes et ardillons en fer le résultat d'une réparation consécutive à une cassure ou à la perte qui pouvait être fréquente du ressort et de l'ardillon par chute de l'axe, ou seulement un procédé d'ornementation bi-métallique qui se rencontre ailleurs.

Deux fibules de cette série méritent une attention spéciale.

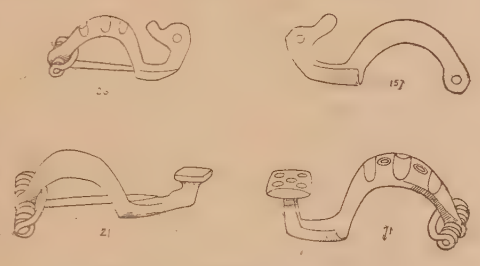

Fig. 15. — Fibules du 3e type et fibules ornées de corail. (2/3 gr. nat.)

L'une (nº 71), du type nº 21, à bouton plat quadrangulaire, porte sur son arc trois rainures transversales, assez larges et profondes, séparées par deux petites cupules au centre d'un cercle gravé; le bouton lui aussi est orné de cinq cupules semblables, une au centre et une à chaque angle. Rainures et cupules avaient été ornées de petits coraux que devait maintenir un mastic quelconque (fig. 15).

Ce genre d'ornementation se retrouve dans la fibule nº 106, semblable au nº 157; trois rainures sur l'arc et une cavité de chaque côté de la tête à la place de l'œil avaient aussi reçu des fragments de corail.

Ces deux bijoux ne diffèrent donc des précédents que par les incrustations de corail, et restent bien datées au Hallstatt final.

Ces fibules, que nous plaçons aux dernières années du premier âge du fer, en trois pièces, à pied redressé, à ressort faible, seront immédiatement suivies par les fibules marniennes, d'une seule pièce, à pied reposant sur l'arc, à ressort

plus puissant de 8, 10, 12 millimètres de diamètre formé de deux doubles spires seulement.

Avezac-Prat a fourni quelques fibules qui peuvent, sous certains rapports, se rapprocher de celles de cette série, mais qui en diffèrent également à bien d'autres points de vue.

Cartailhac, dans les *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (p. 277), reproduit une fibule qui paraît bien identique aux nos 35 et 138, et il écrit : « Ce type, dont l'épingle est liée à un ressort, rappelle à la fois les fibules du premier âge du fer français et de la période étrusque. »

A propos des poignards, nous avons mentionné une fibule découverte par le docteur Baffet, à Marson, baptisée par lui : « fibule hallstattienne en bronze, épingle en fer ». Nous-même, dans le cimetière saboté de Couvrot (Marne), avons recueilli un arc de fibule en bronze à pied en bouton sphérique et avec œillet à l'extrémité opposée. Ces deux objets sont identiques au no 6 (fig. 14).

C'est un modèle semblable que J. Déchelette donne comme assez commun dans les provinces hallstattiennes du N. vers la fin de la deuxième phase (*Manuel*, t. II, p. 849); mais il le représente aussi (*ibid.*, p. 1252) comme appartenant à la Tène : « Quelques variétés de ces fibules, dont le type apparaît déjà à la fin du Hallstattien, se rencontrent au commencement de la Tène » et en illustration de sa double affirmation, il donne comme modèle, pour l'une et l'autre époque, la *même fibule* provenant de Heiltz-l'Évêque. Or, c'est exactement le modèle de nos nos 6, 19, le modèle de celles de Marson et de Couvrot, citées plus haut.

Nous avons dit ce que nous pensons de ces doubles attributions, et nous continuons à ne voir dans ces fibules que des modèles hallstattiens, égarés peut-être quelquefois dans des sépultures marniennes.

M. H. Corot nous a signalé, comme provenant des tumulus de la région des Moidons, plusieurs fibules sœurs de nos nos 71, 95, 108, 62, 77 et 92.

***

Agrafes et boutons-appliques.

La nécropole des Jogasses nous a encore livré d'autres objets nettement hallstattiens : ce sont des boutons-appliques et des agrafes de ceinture.

Nous avons rencontré des boutons dans les sépultures nos 88, 108, 121, 123, 130, 138, 152, et des agrafes dans celles nos 35, 116, 121, 130, 138 (fig. 16).

Les boutons-appliques devaient orner les étoffes souples ou le cuir de ceintures. A peu près tous de même dimension, ils sont découpés dans une feuille mince de bronze et ont une largeur moyenne de 4 à 5 millimètres. Ils sont carrés, hexagonaux ou circulaires, ornés ordinairement par estampage de zones concentriques; quelques exemplaires sont presque hémisphériques et unis. Tous sont pourvus, sur chaque bord opposé, de deux pointes triangulaires, griffes effilées de quelques millimètres de longueur destinées à traverser l'étoffe ou le cuir, à se rabattre ensuite et à assurer ainsi le maintien du bouton.

Nous avons pu constater sur place, au cours de la fouille de la sépulture no 121, l'agencement de ces appliques à ce que nous croyons avoir été une extrémité de ceinture. Il y avait d'abord une rangée de six boutons quadrangulaires ornés de petits points formant grénetis, puis venaient, toujours par rangs de six sur le reste de la longueur (?), les boutons hexagonaux à zones concentriques. Le tout était bordé de boutons hémisphériques. Cela donnait une largeur de huit boutons, soit environ 0 m. 045.

Tous ces boutons ont été trouvés vers la ceinture des inhumées, sauf cependant au no 152 où ils devaient faire partie de cuissards; ils se trouvaient, en effet, vers le tiers supérieur de chaque fémur.

Six ceintures (nos 35, 116, 121, 130a, 130b, 138) possédaient aussi des agrafes ou boucles classiques au Hallstatt II (fig. 14).

Elles sont constituées par une tôle de bronze formant un talon rectangulaire prolongé par un appendice triangulaire portant le crochet (le n° 130[b] est même complètement triangulaire). Des griffes latérales permettaient de les fixer à la ceinture.

Les n[os] 121, 130[a] et 130[b] sont unis; le n° 138, plus puissant, se fixait par quatre rivets pour lesquels des œillets

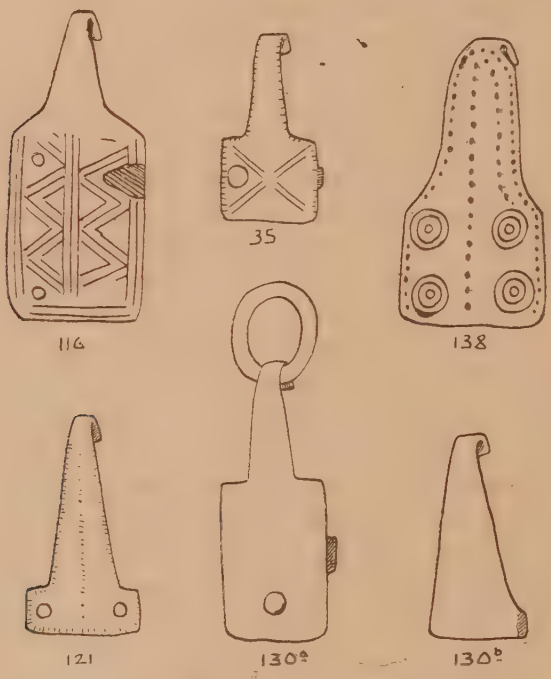

Fig. 16. — Agrafes de ceintures. (1/2 gr. nat.

étaient ménagés dans la partie rectangulaire. Deux cercles gravés entouraient ces œillets et des lignes de pointillés gravés l'ornaient.

Celles des deux inhumées de la sépulture n° 130 étaient encore en connexion avec de petits anneaux de bronze dans lesquels s'engageait le crochet. Les autres tombes n'ayant pas fourni ces anneaux, il est probable que d'ordi-

naire le crochet se prenait directement dans l'étoffe ou le cuir.

Le n° 35 (fig. 16) était orné sur son pourtour de petits coups de burin très rapprochés; deux doubles traits pareillement gravés se croisaient en diagonale sur le talon; une des griffes latérales brisée avait été remplacée par un petit rivet en fer. Cette restauration en fer d'objets de bronze brisés paraît assez fréquente; nous l'avons déjà signalée, comme hypothèse, à propos des fibules.

Le n° 116 dérive d'une autre technique (fig. 16). C'est un long talon rectangulaire de 0 m. 038 × 0 m. 052 prolongé par une patte recourbée en crochet de 0 m. 03. Elle a été découpée dans une très mince feuille de bronze et ornée, par estampage, de dessins géométriques : une double ligne encadre trois côtés du talon, celui opposé à la patte et les deux bords; une autre double ligne court au milieu, et dans les deux espaces ainsi délimités sont des chevrons; à chacun des angles, un œillet encerclé permettait de fixer l'agrafe par de petits rivets dont deux subsistent encore.

Nous sommes bien là, sans discussion possible, en présence d'un mobilier nettement hallstattien; nulle comparaison n'est permise entre ces agrafes et celles du Marnien — très rares — et celles, plus abondantes, des époques suivantes, alors que leur parenté avec les types connus en Bavière, en Autriche, en Bourgogne, dans le Jura est indéniable; si Déchelette (*Manuel* t. II, p. 859), après avoir classé au premier âge du bronze les boutons-appliques, croit pouvoir encore les signaler au second (p. 1244), ce n'est que « dans les régions alpestres où les types archaïques eurent une plus longue durée ».

***

Boucles d'oreilles.

Nous avons recueilli quatre boucles d'oreilles — six, si l'on doit considérer comme telles deux petits anneaux de bronze trouvés à droite de la tête au n° 29 et au n° 41.

Elles sont toutes du même type : feuille de bronze roulée en forme de barque et repliée en demi-cercle, dont une extrémité prolongée en languette filiforme vient rejoindre l'autre extrémité arrondie. Elles offrent un diamètre maximum de 16 millimètres.

L'inhumée du n° 167 en possédait une de chaque côté de la tête, alors que chacune de celles des n^os^ 66 et 77 n'en portait qu'une seule. C'est une remarque qui a déjà été faite fréquemment.

Le docteur J. Naue a rencontré le même modèle en Haute-Bavière où « elles sont très rares et paraissent surtout à la fin de la période qui nous occupe (Hallstatt) [1] ».

J. Déchelette le signale au premier comme au second âge du fer; mais sur les 14 sépultures l'ayant fourni (*Appendice VI*), plusieurs peuvent difficilement être classées, sans restriction, au Marnien : Marson, Heiltz-l'Évêque.

***

Pendeloques.

Les pendeloques étaient assez nombreuses aux Jogasses, sauf peut-être pour l'ambre; on n'en peut guère tirer d'indications chronologiques. Notons cependant qu'elles nous paraissent bien plus abondantes que dans les cimetières marniens que nous connaissons soit par nos fouilles, soit par l'étude de l'inventaire dressé par J. Déchelette. Nous avons vu plus haut (p. 114) que M. de Baye le remarquait déjà à propos de la sépulture de Saint-Jean-sur-Tourbe.

Nous en avons fait l'inventaire à chaque sépulture : n^os^ 42, 72, 101, 106, 108, 130, 141, 179, 183.

Le type des ornements trilobés en bronze (n^os^ 42, 141) a déjà été signalé par M. J. Beaupré dans les stations funéraires de la Garenne à Liverdun (M.-et-M.) [2] qui ont fourni une

1. *L'Époque du Hallstatt en Bavière* (*R. A.*, juillet-août 1895).

2. Comte J. Beaupré, *la Station funéraire de la Garenne à Liverdun*, sépulture 7, p. 19, pl. I.

fibule du type des Jogasses, et il est aussi intéressant de les rapprocher, comme rite, de l'amulette cranienne trilobée de Somme-Bionne.

Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est l'abondance et la grosseur des perles d'ambre, et à ce propos nous ne saurions souscrire à l'affirmation de J. Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 1327) : « Déjà très apprécié en Gaule pour la confection des colliers à l'âge du bronze et même aux temps néolithiques, l'ambre y est importé plus abondamment à partir de la Tène I [1]. Les parures trouvées en Champagne en contiennent souvent plusieurs grains, associés à des perles de verre et aux diverses amulettes que nous avons passées en revue; dans une des plus anciennes nécropoles de cette période, celle de Charvais, commune de Heiltz-l'Évêque, un squelette portait au bras gauche un bracelet filiforme en bronze avec neuf grains d'ambre disposés par ordre de grandeur. Une tombe de femme à Cirey-Salsogne (Aisne) en renfermait une parure de trente-quatre grains de grosseur et de formes diverses. Les trouvailles de cette importance sont d'ailleurs exceptionnelles dans la Gaule du N.-E. » Et c'est toujours le même principe : les parures trouvées en Champagne, dans la Marne... sont marniennes. Cependant, il nous est impossible d'attribuer Charvais au marnien; c'est du Hallstatt, *in fine* sans doute, mais du Hallstatt quand même.

Fig. 17. — Pendeloques de la sépulture n° 42. (1/2 gr. nat.)

Sans doute aussi la surabondance de l'ambre dans les régions alpestres est un fait, mais encore faudrait-il prouver que l'on se trouve en ces régions en présence d'une civilisation

1. Déchelette avait pourtant écrit (t. II, p. 872) : « Au premier âge du fer, le commerce de l'ambre de la Baltique atteint un développement considérable. » Sans doute il fait une réserve pour la Gaule, mais précisément à cause des documents insuffisamment datés sur lesquels il s'appuie.

nettement de la Tène I ou II. Si on collige tous les passages où il étudie les sépultures de ces régions, on sent, comme nous l'avons dit, que Déchelette est embarrassé pour en déterminer l'âge et que volontiers il pencherait pour le Hallstatt, le Hallstatt prolongé, mais net.

Nous-même avons trouvé plus d'ambre aux seules Jogasses que dans toutes les sépultures marniennes fouillées par nos amis Bérard, Thiérot et nous : 1 perle aux Grandes-Loges, 1 et 3 à Mairy, aucune à Poix, Cernon, Avize, Saint-Memmie, Sarry, Ecury... soit 5 perles en 3 tombes, alors qu'aux seules Jogasses nous en avons recueilli 23 en 7 tombes. La nécropole marnienne contiguë, où dormaient encore tant de pièces volumineuses, ne nous a pas encore offert, dans les 48 tombes explorées à nouveau, aucune de ces perles qui auraient si facilement échappé aux premiers fouilleurs.

Le docteur Mougin a trouvé 13 perles d'ambre dans 3 sépultures de Heiltz-l'Évêque; Ch. Bosteau en a rencontré 1 à Warmériville.

Rappelons encore le bracelet trouvé par M. de Baye à Saint-Jean-sur-Tourbe et qui inspirait cette réflexion à son inventeur : « L'abondance des grains d'ambre et leur grosseur insolite constitue un fait nouveau. Les perles et les autres objets en ambre sont rares dans les sépultures gauloises — lire : *marniennes* — où ils se trouvent à l'état d'unité. C'est principalement comme amulettes que les grains d'ambre et les perles en série se rencontrent dans les sépultures. Jamais ils ne sont assez abondants pour remplir ce rôle de parures. »

Outre deux perles d'ambre, la sépulture n° 179 nous a donné une belle perle de verre et quinze petits grains de corail perforés; ils accompagnaient un torques tubulaire et des armilles.

Le n° 183 a livré 8 grains de corail; cette tombe renfermait en outre un bracelet de lignite et deux fibules en bronze du deuxième type.

Signalons encore, sans pouvoir faire aucune hypothèse, le calcaire corallien du n° 22, le petit silex à *facies* mousté-

rien nº 139, les deux éclats de meulière qui ne paraissaient pas déposés accidentellement, et la belle pendeloque en micaschiste du nº 141 (fig. 10.)

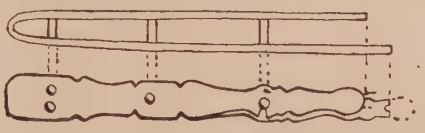

Fig. 18. — Objet indéterminé de la sépulture nº 87. (1/2 gr. nat.)

Il faudrait probablement inscrire sous la rubrique *objet de toilette* le bizarre instrument du nº 87 (fig. 18).

***

CÉRAMIQUE

Une cuiller en terre cuite, placée près du menton de l'inhumée (nº 54), était en très mauvais état, mais sa forme peut être restituée. Hors poignée, elle devait mesurer extérieurement 0 m. 065 sur 0 m. 045 et 0 m. 032 de haut. Il ne subsiste qu'un tronçon insignifiant de la poignée (fig. 19.)

Remarquons une trouvaille identique du docteur Baffet, provenant probablement du milieu hallstattien du *Plat Savart*, à Marson; il la reproduit, en effet, sur la même planche que le poignard et la fibule dont nous avons parlé plus haut.

En dehors de cette cuiller, la céramique n'est représentée que par des vases, rarement intacts malheureusement, et même rarement complets.

La première remarque à faire est le petit nombre de sépultures, un tiers environ, ayant renfermé tout au moins des tessons de vases.

Une seconde remarque est qu'en général chaque inhumation ne comportait qu'un vase; 53 sépultures en avaient chacune 1 seul; 2 en possédaient chacune 3; 7 en renfermaient chacune 2, mais sur ces 9 dernières 5 avaient servi à deux

ou trois inhumations; il n'y avait donc, en définitive, que quatre inhumés possédant chacun 2 ou 3 vases. Cela est bien frappant pour quiconque est habitué à fouiller du Marnien authentique où presque chaque tombe livre des vases en nombre parfois considérable. Ainsi, presque chaque tombe, même violée, du cimetière contigu, a conservé tout au moins les traces de 3, 4, 5 et même 8 vases.

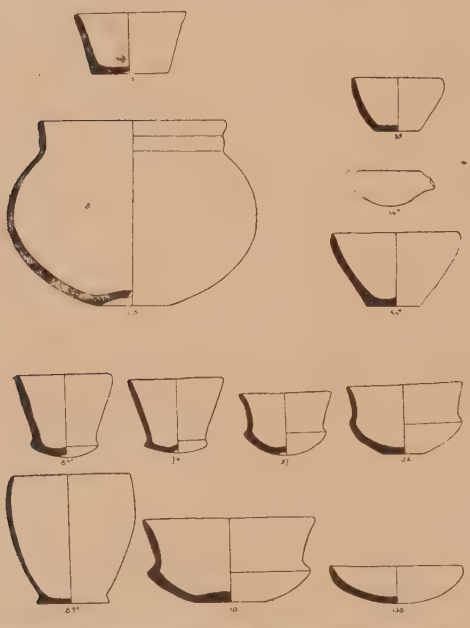

Fig. 19. — Différents types des vases de Jogasses. (1/6 gr. nat.)

Une troisième remarque est qu'on les trouve déposés un peu au hasard : aux pieds, le long des cuisses, à la hanche, à l'épaule, à la tête, à droite, à gauche ou derrière, à la bouche, entre ou sous les cuisses, alors que, dans les nécropoles marniennes, il y a un emplacement qui paraît rituel, souvent vers les pieds, parfois vers la tête, mais d'une façon à peu près fixe pour chaque cimetière; dans le Marnien voisin, aux pieds, sauf une seule exception où les vases étaient à la tête.

Nous avons noté, à propos de la brisure rituelle, la répartition des fragments de vases des nos 138 et 157.

Nombre d'entre eux ont été déposés incomplets et l'on n'en retrouve même parfois qu'un simple tesson (nos 6, 40, 82).

Leur matière est une argile grossière, mal cuite, donnant une cassure noire ou gris noir. Pour quelques-uns, cependant, la cassure est rouge brun, ce qui indique peut-être une argile plus ferrugineuse ou plus profondément cuite.

Plusieurs paraissent avoir été plongés dans une barbotine de même nature argileuse.

La teinte extérieure va du gris noir au gris brun; très irrégulière, elle semble, dans certains cas, comme marbrée, ce qui peut tenir à un malaxage insuffisant de la pâte et à des coups de feu au cours de la cuisson.

Nous n'oserions affirmer que ce fût là leur teinte originale, car nous avons trouvé (n° 102) deux fragments d'un même tesson non en connexion dans la sépulture et qui ont pris, par suite de leur contact avec des terres ou des matières de nature dissemblable, des teintes différentes.

Deux de même facture (nos 115 et 173) ont un engobe rouge brun qui s'écaille facilement, l'un deux vient d'une incinération.

Leurs dimensions sont en général minimes. Il n'y a guère d'exception que pour celui de la fosse à char (n° 16, p. 103) qui mesure 0 m. 20 de haut sur 0 m. 24 de large, et pour ceux de l'incinération et de la tombe n° 115 qui mesurent respectivement 0 m. 17 × 0 m. 25 et 0 m. 20 × 0 m. 24. Quelques fragments paraissent avoir appartenu à des vases assez grands (nos 6, 88, 99). Mais, dans l'ensemble, ils ne dépassent pas 0 m. 18 × 0 m. 12 et les plus nombreux n'ont guère que 0 m. 08 × 0 m. 08 et moins encore.

Le type caréné ne s'est rencontré qu'au n° 25, mais très surbaissé et avec pied.

Aucun n'a la forme de ciste cylindrique qui paraît très fréquent dans la nécropole marnienne contiguë.

Plusieurs représentent simplement un tronc de cône plus ou moins évasé, aux lignes quelquefois très légèrement incurvées, avec ou sans pied (nos 4, 54, 34, 82); parfois un rebord rentrant leur donne un air de parenté avec les vases marniens en *pots à fleurs* (nos 76, 88), dimensions à part.

Les formes générales semblent se rattacher à celles des types hallstattiens rencontrés à Saint-Sulpice (Tarn) [1], des

1. Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 672, nos 12, 13, 14, 15.

couvercles d'urnes cinéraires d'Unter-Lunkofen [1] et surtout des types du S.-O. de la France, plateau du Ger [2] et Avezac-Prat [3]. (Voir fig. 19 et 22.)

Il y a en particulier une grande ressemblance, ressemsemblance qui va souvent jusqu'à l'identité, entre la céramique des Jogasses et celle décrite par Mr et Mrs B.-H. Cunnington dans leur magnifique ouvrage *The early iron age inhabited site at All Cannings Cross Farm, Wiltshire*[4] (fig. 20).

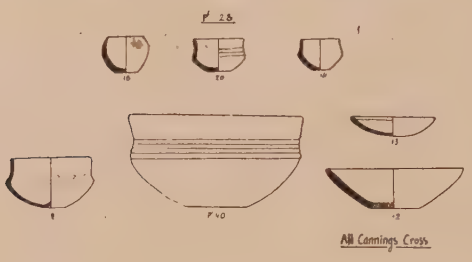

Fig. 20. — Types de quelques vases de All Cannings Cross, d'après l'ouvrage de Mr et Mrs B.-H.Cunnington.

L'un d'eux présente un intérêt particulier (fig. 21); c'est le grand plat à décors excisés du n° 115 qui appartient nettement aux séries hallstatiennes de l'Allemagne du Sud et de la Suisse [5] et qui est certainement importé dans nos régions. Il est à remarquer qu'il était accompagné d'une urne d'assez fortes dimensions, identique comme forme et comme matière à l'urne cinéraire du n° 173. Faudrait-il conclure, comme nous le notions plus haut, de ces rapprochements, à l'ancienneté relative de ces sépultures?

Six vases seulement avaient été ornés :

Le n° 16 porte des dents de loup sur le col.

Le n° 19 avait été déposé incomplet; nous n'en avons trouvé

1. Déchelette, p. 810, 817, nos 8, 10, 11.

2. Pothier, *les Tumulus du plateau du Ger*, p. 59, 111, 112, 145, 147.

3. E. Piette et G. Sacaze, *les Tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*; voir, en particulier, pl. XV, 2; XIX, 4; XXIV, 3; XXV, 2, 7.

4. George Simpson and Co. Devizes, 1923.

5. Voir, en particulier, Viollier, *Un tumulus du premier âge du fer à Niederweningen (Zurich)*. (*Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 93, etc., nos 6, 8, 9, 25, 32, 45, 46).

M. Hubert, dans la *Poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye* (*Revue préhistorique*, 1910), donne deux fragments de vases provenant de Barbonne (Marne) qui peuvent se comparer comme coupe et comme décors à certains vases des Jogasses.

que quatre fragments, mais il mérite une mention spéciale. Il est en terre rouge brique bien cuite, avec un engobe d'un beau rouge brun, descendant jusqu'au-dessous de l'ornementation. Celle-ci est faite de deux rangées de chevrons

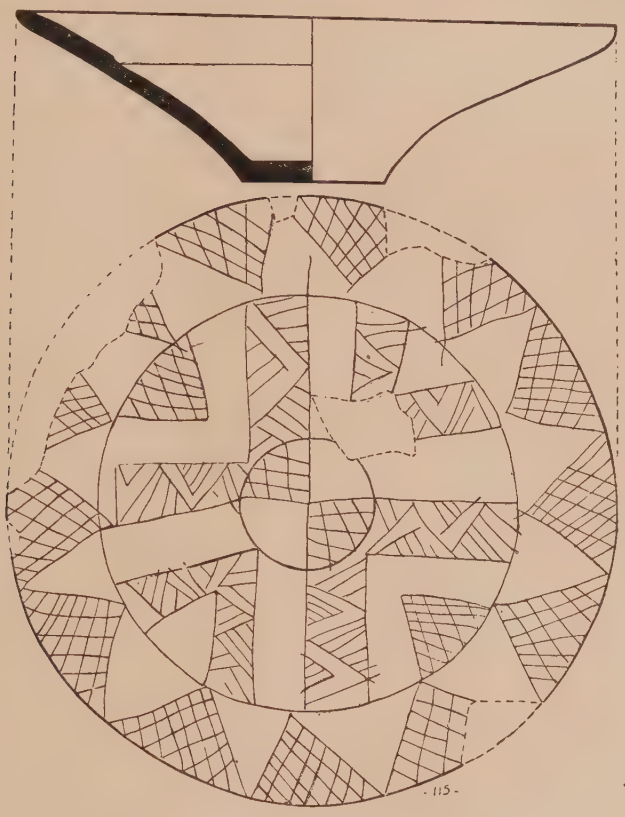

Fig. 21. — Grand vase à décors excisés de la sépulture n° 115. (1/2 gr. nat.)

délimitées chacune par deux lignes circulaires et séparées par une légère cannelure tracée à l'ébauchoir. Par places, ces décors en teinte grise ont disparu, laissant apparaître à nu le rouge brique de la terre cuite. C'était une pièce de toute beauté et d'exécution remarquable, importée probablement.

Le n° 25 portait un décor chevronné.

Le n° 67 (fig. 22) porte à la naissance de la panse deux cannelures légères tracées à l'ébauchoir et, entre elles et le bord, des chevrons.

Le n° 68 porte sur son bord des chevrons.

Le n° 115 enfin, dont nous venons de parler. Le croquis (fig. 21) dispense de toute description; aucune trace de peinture ni d'enduit n'a été constatée dans les traits d'excision.

Le vase n° 82 (fig. 22) paraît aussi par la finesse de sa

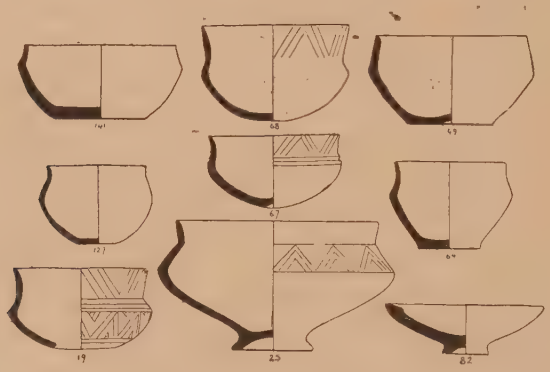

Fig. 22. — Différents types des vases des Jogasses. (1/6 gr. nat.)

terre, la beauté de sa couverte noire, appartenir à une série plus riche, peut-être d'importation.

***

LA RACE ET L'ORIGINE DES INHUMÉS

La très mauvaise conservation des ossements, l'écrasement général des crânes par les terres et les pierres permettent difficilement d'étudier les caractères ethniques des inhumés.

Leur taille est égale à la normale actuelle (sauf le n° 94 qui atteignait presque 2 mètres). Les os sont assez délicats, moins forts que ceux des squelettes de la nécropole marnienne contiguë; la boîte cranienne est assez mince; le front bas et étroit.

Chaque fois que nous avons pu l'observer, nous avons remarqué le relèvement extraordinaire de l'os nasal, qui, dans certains cas, *atteint presque l'horizontale.*

Sans vouloir en tirer aucune conclusion positive, nous tenons à noter cette anomalie à cause d'une coïncidence remarquable. Lorsqu'on examine, tels que les représentent MM. S. Reinach et A. Bertrand dans *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* (1894), le miroir de Castelvetro (p. 98), le fourreau d'épée de Hallstatt (p. 100), la ceinture de Wastch (p. 107), la situle de Watsch (p. 114), les fragments de Moritzing (p. 119), l'on est étonné du grand nombre de personnages caractérisés précisément par leur nez relevé, et il semble difficile de n'y voir qu'une inexactitude répétée de la part des différents graveurs qui ont bien su, dans certains cas, donner au nez une courbe toute différente.

La juxtaposition sans mélange des deux races dans les deux nécropoles des Jogasses nous oblige à admettre que les Hallstattiens ont vécu là sans contact avec les Marniens, qu'ils étaient établis depuis un certain temps dans le pays, y vivaient en paix avant l'arrivée de ceux-ci, par conséquent qu'ils ne fuyaient pas, *immédiatement du moins*, devant leurs envahisseurs. L'importance de la nécropole renfermant 195 inhumés indique un stationnement assez long de la tribu, non un passage.

D'autre part, leur disparition, qui paraît complète dès l'arrivée des tribus marniennes, à moins de croire à leur extermination peu probable, nous oblige aussi à admettre qu'ils ont laissé la place aux nouveaux venus et sont allés porter leurs pénates ailleurs [1].

Alors se posent deux questions : d'où venaient ces Hallstat-

1. Il ne nous est pas possible, du moins pour le moment, de tirer des conclusions semblables pour les autres centres de la Marne où se rencontrent les mêmes traces hallstattiennes. Ces centres sont assez nombreux et nous pouvons aujourd'hui donner comme tels : Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Marson (plat Savart), Bouzy, Juvigny peut-être, Bouy en partie, puis, tout au moins, comme renfermant des sépultures hallstattiennes : Fontaine-sur-Coole, Witry-lès-Reims, Saint-Jean-sur-Tourbe, Marson (voie de l'Épine), Courtisols (les Closeaux). Le tout sous réserve d'études plus approfondies.

tiens? où sont-ils allés? — questions auxquelles nous ne pouvons guère répondre que par des hypothèses.

Si la remarque que nous faisions plus haut à propos des gravures hallstattiennes est fondée, nous pourrions peut-être voir un des points de départ, sans doute lointain, dans les Balkans, puisque tous ces documents gravés « ont été découverts sur la grande voie des migrations *danubio-alpestres* qui des Balkans aboutit à l'Apennin en passant soit par Aquilée sur le golfe Adriatique, soit par le Brenner [1] ».

Mais au lieu de descendre vers le S., un rameau aurait continué sa route entre les hauts affluents du Danube et le lac de Constance. Là, en effet, nous rencontrons les chars à quatre roues, les vases excisés, les fibules genre Jogasses; de là aussi, de Salem, nous vient le poignard qui caractérise à la fois et nos poignards et la bouterolle de nos dagues. Ils se répandent entre le S. du lac de Constance et l'Aar sur le plateau Suisse (Zurich, Berne, Soleure) et par le val d'Orbe pénètrent sur les hauts plateaux du Jura salinois, d'où peut-être quelques-uns redescendent entre Jura et Aar avec une civilisation déjà évoluée et qui les différencie de leurs cousins demeurés sur la rive droite de l'Aar.

Par Alaise (Doubs), Apremont, Savoyeux (Haute-Sâone), ils aboutissent au plateau de Langres, aux hautes vallées de la Seine, de l'Aube et de la Marne. Sur la Seine, nous les trouvons au Minot, aux Mousselots; sur la Marne, nous les rencontrons à Semoutiers, Chamouillet, Heiltz-l'Évêque, Marson, Juvigny, Bouzy, Chouilly enfin, puis dans les vallées de la Vesle et de la Suippe, et toujours avec à peu près les mêmes caractéristiques.

Reconnaissons cependant que ce n'est là qu'une hypothèse.

Mais que sont-ils devenus après leur dispersion? Sont-ce eux que nous retrouvons par-ci par-là dans le N. et le N.-O. jusque dans les stations anglaises, comme celle que nous ont révélée Mr. et Mrs. Cunnington à All Cannings

1. A. Bertrand et S. Reinach, *les Celtes dans la vallée du Pô et du Danube*, 1894, p. 95.

Cross Farm, dans le comté de Wilt[1] ? Sont-ce eux qu'il faut reconnaître dans les constructeurs des tumulus du S.-O.? Toutes les hypothèses sont permises, car rien n'autorise encore jusqu'ici à préciser une affirmation.

Cette dernière hypothèse cependant se heurte à de grosses objections venant de l'évolution assez profonde constatée dans la civilisation industrielle, mais surtout dans les rites funéraires, rétrogradant vers l'incinération et le tumulus, que les hallstattiens champenois paraissaient avoir abandonnés.

***

CONCLUSION

Nous conclurons ces notes brièvement en constatant d'abord que la nécropole des Jogasses nous oblige à accepter l'existence autonome de tribus hallstattiennes en nos régions, immédiatement avant l'arrivée des Marniens.

Elle nous oblige encore à voir dans la civilisation hallstattienne une nouvelle phase nettement caractérisée, sensiblement différente du Hallstatt II classique, bien qu'en dérivant directement, phase de très courte durée d'ailleurs, qui aurait comme fossiles directeurs les fibules à faible ressort bilatéral, les fibules composées de trois pièces, les poignards courts sans antennes à fourreau doublé extérieurement d'une tôle de bronze, les dagues à triple fourreau bois, fer et bronze et à bouterolle récurrente, les nombreuses pendeloques, l'ambre abondant.

Elle obligera enfin à restituer au premier âge du fer, à l'aide de ces fossiles directeurs, bien des mobiliers de nécropoles, de fractions de nécropoles ou de sépultures classées jusqu'ici au second, et nous espérons ainsi, grâce à ces notes, rendre service aux archéologues et en particulier à l'archéologie champenoise.

Abbé P. Favret.

Épernay.

1. *The early iron age inhabited site at All Cannings Cross Farm, Wiltshire,* Devizes, 1923.

APPENDICE

NOTES SUR LA NÉCROPOLE MARNIENNE DES JOGASSES

Après avoir exploré la nécropole hallstattienne des Jogasses, nous avons voulu nous rendre compte de l'intérêt que pouvait encore offrir, tout saccagé qu'il fût, le cimetière marnien contigu, et sans vouloir en donner une étude complète, d'ailleurs impossible, nous croyons utile de signaler les quelques remarques que nous avons pu y faire.

Très dispersées, surtout dans la partie contiguë à la nécropole hallstattienne, les tombes sont éloignées les unes des autres de 10, 15, 20 mètres et plus: parfois, cependant, quelques-unes sont juxtaposées et volontiers l'on songerait à des groupements familiaux.

Leur orientation est très régulière, la tête à l'O., les pieds à l'E., avec peu de degrés d'écart.

Largement creusées, elles atteignent 2 m. 50, 3 mètres et même parfois 3 m. 50 de longueur, mais ne dépassent guère 0 m. 80 de profondeur.

Elles ont bien été remblayées avec la *terre noire* spéciale aux sépultures marniennes de nos régions, un peu moins foncée cependant que celles de certaines nécropoles, mais très nettement différente de l'humus local.

Nous n'y avons trouvé aucune trace de moellons de meulière.

Jusqu'à ce jour nous avons ouvert une cinquantaine de tombes : deux seulement étaient intactes; toutes les autres ont été, non fouillées, mais réellement *galvaudées* depuis trois quarts de siècle.

C'est ainsi que, dans presque toutes, les vases ont été négligés et laissés, souvent complets, sinon intacts, aux pieds; dans des tombes ainsi fouillées, nous avons retrouvé, en place, une magnifique épée, deux torques, une grande lance; outre

ses vases, une fosse à char conservait encore plusieurs ferrements intéressants.

Le mobilier retrouvé est nettement marnien, sans trace aucune d'une civilisation antérieure; il donne souvent l'*impression* — c'est tout ce que nous osons affirmer, vu l'état dans lequel nous avons trouvé cette nécropole — de types très simples, primitifs, ainsi que le démontrera une description sommaire de ce mobilier.

La tombe nº 1 [1], violée, renfermait encore, bien en place, à fond, sur le côté S. de la tombe, une superbe épée en fer intacte avec son fourreau; longue de 0 m. 74, dont 0 m. 11 pour la soie, large à la naissance de la lame de 0 m. 055, elle possède une belle bouterolle ajourée *cordiforme*, ornée sur sa face externe de trois perles de corail. Le fourreau porte encore sur sa face interne son pontet d'attache; sa face externe avait reçu une ornementation consistant en trois motifs identiques en fer rapportés, un vers le milieu à droite et un à chaque extrémité à gauche. Ces motifs représentent assez bien deux S longs opposés par la base en longueur et terminés par de petits cercles, celui du milieu commun aux deux extrémités accolées. Il paraît vraisemblable que ces cercles avaient reçu une perle de corail.

Mentionnons, dans la tombe 3 violée, un grand vase absolument intact de 0 m. 18 de haut sur 0 m. 19 de diamètre; il affecte la forme, commune dans cette nécropole, de la ciste cylindrique rappelant les cistes italiques en bronze battu.

Deux fosses, 5 et 7, avaient renfermé chacune un char à deux roues.

La première, très large et très longue, 3 m. 50 × 2 mètres

1. Nous avons donné, dans l'étude précédente et en conservant leur numéro d'ordre général, l'inventaire de cinq tombes marniennes, violées d'ailleurs, que nous avons trouvées en explorant la nécropole hallstattienne et en limite de celle-ci (nos 146, 164, 169, 170, 171). Le seul mobilier recueilli consiste en un fragment de fourreau d'épée d'apparence nettement marnienne, en un fragment et en un talon de lance, et en un fragment de vase. Seule, la tombe nº 146 nous a livré un vase intact, nettement différent des autres poteries hallstattiennes, quoique de forme peu commune au Marnien.

× profondeur 0 m. 80, n'avait conservé que quelques tessons de trois ou quatre vases.

La seconde, toute saccagée, mérite cependant encore une mention spéciale.

De dimensions relativement faibles, 2 m. 20 × 1 m. 60 × 0 m. 60 profondeur, elle était insuffisante pour contenir le char; aussi, dans les deux angles de la tête, on avait taillé en largeur et en longueur des encoches de 0 m. 15, ce qui portait au total la longueur à 2 m. 35 et la largeur à 1 m. 90.

Les deux cavités destinées à recevoir les roues n'avaient que 0 m. 30 de profondeur × 0 m. 65 d'ouverture, ce qui suppose de toutes petites roues dont rien n'était demeuré.

Sur le fond, approximativement dans chaque angle intérieur formé par les roues et l'essieu, étaient, bien en place, deux ferrements constitués par deux tiges plates de fer de 0 m. 24 de long × 0 m. 013 de large et 0 m. 003 d'épaisseur, rivetées en croix et qui devaient servir d'équerre d'assemblage de la caisse du char. Nous n'avons vu signalés nulle part de tels objets.

Plus vers le centre et en avant de la croix de droite, nous avons recueilli un tenon baptisé « barre d'appui ou de fermeture », long au total de 0 m. 235; il est bien de même technique que celui de la belle fosse à char de Châlons-sur-Marne explorée par R. Lemoine (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 1187, fig. 502, n° 4). La longueur de la partie rectangulaire de la petite articulation nous indique qu'il était fixé dans une pièce de bois de 0 m. 065 d'épaisseur. La grande articulation ne présentait plus dès lors que 0 m. 13 environ de longueur utile; pour faire de ces pièces des barres d'appui, il faudrait supposer qu'une autre tige rigide ou flexible, mais en fer probablement, réunissait ces pitons pour fermer l'avant du char; cette tige aurait dû avoir environ 0 m. 75; jusqu'ici, rien de tel n'a été trouvé.

Dans l'angle gauche, à la tête de la tombe, était une lance. Dans les déblais étaient un couteau et un fragment d'esse et un autre fragment d'objet en fer indéterminé.

En avant, aux pieds, bousculés mais laissés en place, étaient

les débris de cinq vases dont nous dirons un mot plus loin.

La tombe nº 11, intacte, était peu profonde; elle faisait partie d'un groupe de cinq; les quatre autres avaient été fouillées mais possédaient encore leurs vases, écrasés d'ailleurs et très endommagés, en particulier par les charrues.

Au cou de l'inhumée était un torques de bronze très simple, fait d'une tige plate quadrangulaire torse; il se fermait par un crochet. Sur toute la longueur de ses deux petits côtés, larges de 0 m. 0025, cette tige était ornée d'une double ligne de petits points gravés.

A chaque bras, un bracelet de bronze ouvert sans aucun ornement; leur section, faible, est hémicylindrique, la partie plane à l'intérieur; l'un d'eux portait quelques traces d'oxyde de fer.

Sur la poitrine, une fibule marnienne très simple; fort ressort à corde intérieure de deux spires d'un côté et d'une seule de l'autre, anomalie provenant probablement d'une réparation; l'arc, sensiblement renflé, porte à sa partie supérieure une double ligne gravée; le pied, terminé par une boule, *appuie* normalement sur l'arc son extrémité évidée pour épouser la courbe de cet arc.

La tombe nº 25, violée à la tête, a livré deux bracelets aux bras, et une fibule déplacée.

Les bracelets sont des joncs de bronze cylindriques ouverts ornés de motifs gravés. Il est remarquable que, pour son travail, le graveur n'a pas tenu compte de l'ouverture des bijoux et a disposé et accommodé son ornementation au petit bonheur.

La fibule en bronze, à arc grêle, à gros ressort, à double spire bilatérale et corde extérieure, se termine par un pied rappelant un peu la *tête de pavot*, ramené au contact de l'arc; celui-ci porte un décor gravé qui se rapproche beaucoup du décor des bracelets.

Outre deux vases complets, la tombe 36, intacte, nous donna un mobilier *asymétrique*, un torques, un bracelet au bras droit et une boucle d'oreille à gauche de la tête, le tout en bronze.

Le torques à torsade, très simple également, mesure 0 m. 195 de diamètre et a une épaisseur de 0 m. 006; ses deux extrémités aplaties sont rivées et ornées d'un cabochon circulaire plat en bronze de 0 m. 011 de diamètre; le centre de ce cabochon, délimité par deux cercles de points gravés, est enrichi d'un fragment de corail.

Le bracelet, jonc de 0 m. 003 de diamètre, est ouvert et pour tout décor porte deux traits circulaires gravés à ses extrémités.

La boucle d'oreille de 0 m. 025 de diamètre est formée d'une légère tige quadrangulaire torse; une extrémité appointée et unie s'appuye sur l'autre. Elle a beaucoup de parenté avec une boucle d'oreille en or, marnienne elle aussi, récoltée par M. A. Thiérot à Sogny (Marne).

La fosse n° 37, double par juxtaposition, avait été presque complètement violée et les premiers fouilleurs avaient dû recueillir au cou de l'inhumée de droite un torques en bronze, comme en faisaient foi la base du crâne et les clavicules imprégnées d'oxyde; mais la tête de l'inhumée de gauche avait été négligée avec son torques en bronze, simple jonc de 0 m. 005 de diamètre, uni, mais se terminant à ses extrémités par un renflement conique formant des rudiments de tampons.

Ainsi, autant que l'on peut établir des hypothèses sur ces rares documents, ce mobilier très simple, mais nettement marnien, semble dénoter une civilisation à ses débuts, et il est probable qu'il a appartenu à la tribu même devant laquelle disparurent les Hallstattiens des Jogasses, et que dès lors nous remontons là aux toutes premières années du second âge du fer dans nos régions.

Dans son ensemble la céramique paraît confirmer cette impression. — Elle était très abondante; malgré leurs bouleversements antérieurs, les tombes nous ont permis de constater qu'elles avaient renfermé deux, trois, quatre vases chacune, souvent plus. Autant qu'il a été possible de s'en rendre compte, la plupart possédaient le petit gobelet ou ovoïde, ou quelquefois caréné, si connu des fouilleurs de la

Marne, souvent déposé dans un grand vase, alors que dans une poterie plus évasée, assiette-couvercle le plus ordinairement, on pouvait encore distinguer des traces de nourriture.

Les formes en général sont simples : assiettes-couvercles, *pots à fleurs*, grandes jattes; mais surtout, ce qui nous a

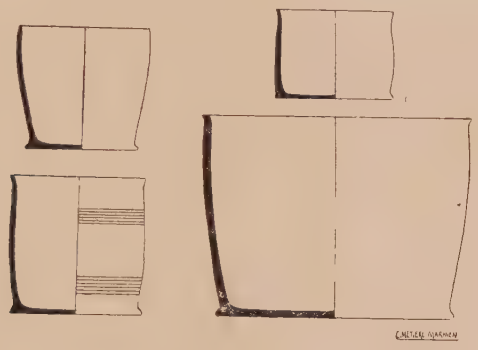

Fig. 23. — Types de vases en forme de ciste de la nécropole marnienne des Jogasses. (1/6 gr. nat.)

frappé, c'est l'abondance de vases cylindriques, de cistes en terre, rappelant, comme nous le disions plus haut, les cistes italiques en bronze, forme connue, mais très rare, dans les autres nécropoles marniennes (fig. 23).

En dehors des petits gobelets, la forme carénée était très rare.

Très peu de ces vases étaient ornés.

Deux tombes cependant offraient une céramique plus riche, rappelant davantage la belle poterie marnienne.

Dans le nº 9 nous avons recueilli les traces d'au moins huit vases : trois assiettes-couvercles, deux vases carénés, trois vases ovoïdes dont un sans pied et deux avec pied, dont le petit gobelet; ces trois derniers étaient décorés de traits circulaires excisés ou de dessins au peigne entre-croisés.

Le nº 7 (fosse à char) renfermait cinq vases : deux assiettes-couvercles, un vase ovoïde très simple, un beau vase caréné avec dessins géométriques et enfin un grand vase ovoïde à

pied, surmonté d'un col surbaissé et richement décoré sur le col et sur la panse de lignes et de chevrons bruns et de larges bandes horizontales et verticales d'ocre rouge.

Tels sont, jusqu'ici, les résultats de nos fouilles dans cette nécropole marnienne. Il n'était pas inutile, croyons-nous, de les indiquer à la suite d'une étude de la nécropole hallstattienne voisine, et il sera bon de continuer ces travaux qui permettront peut-être de préciser quelques points relatifs aux premières années du second âge du fer.

Abbé P. FAVRET.

1er octobre 1926.

LES PORTAILS ROMANS DE LA BASSE-NORMANDIE

L'architecture normande a toujours tenu une place éminente dans l'histoire de l'Art, à tous les stades de son évolution. Pour les touristes qui parcourent la Normandie la visite des grandes cathédrales est classique. Ils y sont aidés par de nombreux et savants ouvrages que les guides résument. Nous ne prétendons ici qu'à leur faire connaître quelques édifices de plus modeste allure qu'ils peuvent sans peine trouver sur leur route ou rencontrer au hasard d'une erreur d'itinéraire. Aussi ne trouvera-t-on ci-dessous que des désignations de lieux de faible renom. Ils méritent pourtant quelque attention.

Simples ou compliqués, pauvres ou riches, les portails des églises rurales de la Basse-Normandie procèdent le plus souvent du même parti décoratif. Leur originalité vient de ce que le décor se compose de motifs sans cesse employés et combinés de toutes façons. La plupart d'entre eux appartiennent à cette décoration géométrique (souvent émaillée de fleurs) qu'a très bien étudiée M. René Fage dans le tome II du Congrès archéologique de France tenu à Caen en 1908. Il montre que ces motifs ornementaux ne sont pas exclusifs à la Normandie, qu'on peut les trouver ailleurs, et même si loin qu'il est peu probable qu'ils aient été exécutés là sous une influence normande, mais que nulle part on n'en a fait un usage aussi systématique et qu'ils restent à juste titre « un des caractères distinctifs de l'école romane de Normandie ».

Chemin faisant, nous examinerons les principaux de ces motifs à mesure que nous les trouverons appliqués dans les portails, en partant des plus simples pour arriver aux plus riches.

La forme la plus rudimentaire du portail roman consiste en un cintre plus ou moins parfait, reposant sur deux piédroits plats et nus, sans grand relief. Elle n'implique aucune idée d'art : ne nous y arrêtons pas. Puis, que voit-on? Le même cintre, mais agrémenté d'un claveau saillant à la clef, les mêmes piédroits, mais surmontés d'une imposte. De décor, pas trace; les pierres sont simplement équarries. Apparaît enfin la colonne, et avec elle l'archivolte plus ou moins ornée.

Un bon exemple nous est fourni par le très modeste portail d'une minuscule église de campagne, depuis longtemps désaffectée. Elle ne dut naguère son salut qu'à la Société française d'Archéologie qui n'hésita pas à l'acheter. La commune elle-même dont elle était l'église paroissiale fut supprimée en 1858. C'est le portail de l'église d'Engranville, actuellement sur le territoire de la commune de Formigny (canton de Trévières). Deux colonnettes basses à chapiteau orné, dont l'usure ne permet plus de distinguer le motif, supportent une voussure faite de 21 claveaux formés de têtes plates et surmontée d'une archivolte décorée d'un triple rang de billettes ou de dés disposés en échiquier et retombant sur deux petites faces humaines.

Ce petit portail nous met tout de suite en présence de trois éléments décoratifs : la *tête plate*, les *billettes* et la *console à face humaine*. Le premier appartient très particulièrement à la décoration normande; le second, très fréquent en Normandie, est toutefois en architecture d'un emploi assez commun; le troisième est encore plus généralisé, offrant une terminaison toute naturelle à une broderie de pierre formant frise ou bandée en arc.

La *tête plate* est un ornement bien adapté au claveau, dont la section est toujours trapézoïdale. La pierre, sur sa face antérieure, porte une sculpture d'un relief plus ou moins accusé, de forme vaguement triangulaire, représentant la tête vue de face d'un animal tel que le loup, le chien, le cerf, le cheval, etc. La répétition systématique de la même image, loin d'être monotone, est d'un bel effet. Plus rarement, le décor de la tête plate n'est pas animalisé. Ce sont alors,

comme à Engranville, des spirales, des palmettes, des doubles chevrons, etc. A Asnières, la voussure interne du portail est entièrement faite de têtes de loup.

Dans les deux cas précédents la tête plate occupe toute la surface libre du claveau. Il en est autrement dans un parti assez cher aux décorateurs normands et qu'ils ont suivi plus peut-être dans la campagne de Caen que dans le Bessin proprement dit. Ce sont des figurines d'une incroyable variété de types : têtes plus ou moins stylisées d'animaux (chouettes, oiseaux au bec acéré, monstres fortement endentés, dragons, etc.) ou faces humaines d'expressions diverses. Ces figurines occupent chacune un des claveaux des cintres. Elles sont disposées de façon que le bec recourbé ou la gueule endentée d'un monstre ou la barbe ou la barbiche méphistophélique d'un homme viennent saisir le boudin continu longeant le bord interne du cintre. Nombre des églises de la jolie petite vallée de la Mue offrent d'excellents exemples de ce décor un peu spécial qu'on retrouve d'ailleurs aux arcatures d'édifices plus grandioses comme la cathédrale de Bayeux. Parmi ces églises, retenons celle de Fontaine-Henry et surtout le portail à quadruple archivolte de l'église de Rotz, dont M. Ruprich-Robert, il y a une quinzaine d'années, a fait une très soigneuse restauration.

Les *billettes* sont constituées par des tronçons égaux et disposés en quinconce d'une moulure de section soit micylindrique, soit carrée, soit rectangulaire, de sorte que le jeu de la lumière sur les pleins et celui des ombres dans les creux donnent l'aspect d'un échiquier, d'autant plus frappant que ces billettes sont placées sur un nombre de rangs plus considérable. Assez généralement la rangée est triple. C'est un élément décoratif très souple, se prêtant à une ornementation linéaire de longue portée comme les frises aussi bien qu'à des lignes brisées ou arquées. Les billettes peuvent même être heureusement employées à meubler des surfaces planes.

Dans les portails simples le tympan est ordinairement nu, sans décor. Décorés, les tympans le sont de deux faço

soit exclusivement avec des ornements géométriques parfois mêlés de petites figurines, soit avec une scène animée plus ou moins stylisée qui se développe sur toute la surface.

Le portail de Beaumais (canton de Morteaux-Coulibeuf), bien que restauré, va nous montrer l'extrême variété des ornements de style géométrique. Il ne comporte qu'une voussure reposant de chaque côté sur une colonne à chapiteau orné de volutes. Sur l'imposte qui la surmonte, retombe le cintre qui n'est formé que de clavçaux à triple moulure en boudin. Au-dessus de lui une archivolte à deux rangs, l'extérieur orné d'étoiles à quatre rayons, l'interne d'une torsade perlée. Le tympan est en retrait sous un arc cintré dont les claveaux ont leur surface libre décorée d'une table à six compartiments contenant chacun une étoile à quatre rais. Sur ce tympan sont encastrées des pierres diversement agencées et sculptées de motifs variés : étoiles, roses à quatre pétales, les unes simples à feuilles losangiques ponctuées d'une pointe de diamant, les autres faites de losanges inscrits les uns dans les autres, laissant dans leurs intervalles un espace comblé par des triangles emboîtés, d'autres résultant de la combinaison de ces dessins. Ici, il est à remarquer que le linteau du portail présente lui-même une riche décoration, à trois registres superposés et chargés, l'inférieur d'étoiles, le moyen d'un rinceau à tige sinueuse fleurie de palmettes alternantes, le supérieur de quatre rangs de billettes cubiques en échiquier. En outre, aux extrémités du linteau, un petit monstre à forme serpentine s'enroule en 8 de chiffre.

A Bully (canton d'Évrecy), le portail, à voussure unique, a son tympan entièrement sculpté. La scène est une de ces stylisations qui, comme l'a montré récemment le professeur Prentout, l'éminent historien de la Normandie, dans un travail consacré à ces formes décoratives d'origine orientale, procèdent presque directement des thèmes « les plus antiques et des plus lointaines civilisations de l'Orient ». C'est un homme, vu de face, dans la posture du grand écart, les deux membres supérieurs en extension rigide, qui saisit de chaque main la queue de deux monstres affrontés, symétri-

quement placés à côté de lui. Ces monstres sont des félins stylisés. Leur tête tournée de face, oreilles dressées, gueule béante, surplombe celle de l'homme, tandis que leur corps est vu de profil et que leur dos présente une ensellure singulière et si prononcée que les épaules sont marquées par une bosse. L'attitude de ce groupe est rare, avec les bras du belluaire tendus entre les pattes des animaux pour empoigner sous leur ventre la queue enroulée autour du corps et s'épanouissant sur le dos et la tête en une double palme. L'archivolte du portail de Bully porte encore deux autres motifs : l'étoile à 6 et à 8 rais et une bande médiane de bâtons brisés formant des losanges dans lesquels s'inscrit une étoile simple à 4 branches.

Le *bâton rompu*, bien qu'on le trouve disséminé dans nombre de provinces et que, par suite, il constitue un décor commun à plusieurs écoles d'architecture, a trouvé en Normandie une application courante. Comme M. René Fage l'a montré, il dérive essentiellement de la moulure en boudin. En le combinant de diverses façons les sculpteurs sont arrivés à des effets très curieux. Dans son acception la plus simple il forme un zigzag. Des lignes parallèles et jointives de zigzags font suivant leur nombre une bande plus ou moins riche de chevrons. Deux lignes de bâtons rompus, si l'on a soin de les contrarier en opposant leurs angles saillants, donnent une succession de losanges d'apparence variable selon l'ouverture des angles formés par les bâtons. Cela apparaît nettement dans le petit portail latéral de Saint-Loup-Hors, aux portes de Bayeux, cette église dont le clocher, par sa régularité, ses proportions, est le plus harmonieux des clochers quadrangulaires du Bessin. Croisés les uns dans les autres, les bâtons rompus donnent au décor d'autres aspects. Si, par exemple, on réunit tous les points de jonction des losanges par un boudin continu, une nouvelle figure est produite; si l'on enchevêtre les losanges à la manière des anneaux d'une chaîne, on obtient une autre formule, enfin une autre encore en joignant par un tore les points d'intersection des bâtons. Très souvent, les petits écoinçons formés

à l'extérieur des losanges par les angles rentrants des bâtons brisés sont ornés de palmettes, de pommes de pin ou de fruits d'arum ou même de très petites têtes humaines.

Passons à un type un peu plus riche, le portail à deux archivoltes. Celui de Colleville-sur-Mer, restauré au XIX^e siècle, en est un excellent modèle. De chaque côté, deux colonnettes portées sur des socles reçoivent sur le tailloir de leur chapiteau sculpté de feuilles recourbées en crosses une double archivolte dont l'interne ne comprend qu'un gros boudin et l'externe un triple rang de bâtons brisés jointifs et parallèles, réalisant l'ornementation en chevrons. Au-dessus, un arc denticulé en dents de scie repose sur deux petites consoles à face humaine. L'intérêt de ce portail réside surtout dans son tympan. Celui-ci, disposé en croissant, porte un motif ornemental stylisé. La sculpture normande compte plusieurs œuvres similaires. Ce sont deux dragons [1] affrontés et réunis par deux bandelettes qui, sorties de leur gueule, s'élèvent et se mêlent en gracieux entrelacs. Ces bandelettes sont perlées ainsi que la queue des monstres, qui, aux extrémités du tympan, fait un enroulement compliqué de rinceaux. Les dragons ont une crête derrière la tête, un long cou, deux pattes antérieures armées de fortes griffes et un corps annelé terminé par une queue effilée qui se perd en rinceaux perlés. [A Colleville-sur-Mer existe un second portail, aujourd'hui muré, à double archivolte, dont l'externe est ornée de losanges formés de bâtons rompus. Son tympan est nu.]

Un portail qui avec le précédent a certaines analogies est celui de Marigny (canton de Ryes). Ses jambages n'ont que

1. On nous permettra de rappeler ici les caractères distinctifs des principaux de ces monstres :

1° La *Chimère*, monstre ayant la tête et le poitrail du lion, le ventre de la chèvre, la queue d'un dragon. Souvent la gueule jette du feu.

2° Le *Dragon*, monstre avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. Parfois reptile à deux pattes, sans ailes.

3° Le *Griffon*, monstre moitié aigle, moitié lion.

4° L'*Hippogriffe*, monstre ailé, moitié cheval, moitié griffon.

5° La *Sirène*, moitié femme, moitié poisson, ou bien moitié femme, moitié oiseau. Ces deux catégories ont une histoire très distincte.

6° Le *Sphinx*, tête et sein d'une femme, corps du lion, ailes de l'aigle.

deux colonnes, qui, sur leur tailloir très large et disposé en imposte, supportent deux archivoltes dont l'interne formée de têtes plates offre cette particularité d'être bordée sur le pourtour intérieur par un boudin encerclé à chaque claveau d'une triple bague. L'archivolte externe est faite d'une torsade, dont chaque spire est séparée par un ruban perlé. Sur le tympan a été encastrée une sculpture dont le motif est voisin de celui de Colleville. Ce sont deux monstres affrontés, mais leur attitude et leur anatomie diffèrent de celles des dragons de Colleville. Séparés par un arbre stylisé, qui est, comme l'a fait remarquer A. de Caumont, une variante du Hom oriental, les monstres saisissent dans leur gueule un rameau de l'arbre au tronc duquel s'agrippent leurs pattes antérieures. Ils sont presque assis sur leur arrière-train. Leur queue, après avoir passé sous une de leurs pattes, s'enroule et se dresse pour s'épanouir en rinceau. Pour le monstre droit, la queue passe derrière le corps; pour le gauche, en avant du corps, de sorte que la symétrie du décor n'est pas parfaite.

A Formigny, le portail principal a deux rangs de colonnettes graciles montées sur socle. La corbeille des chapiteaux porte une ornementation discrète; l'une d'elles est à godrons. Sur ces colonnettes retombent deux archivoltes de valeur inégale; l'interne, très simple, maigre, n'est faite que de deux boudins accolés; l'externe beaucoup plus large porte une double rangée de denticulations, la première en dents de scie, la seconde en zigzags de bâtons rompus plus grands. Au-dessus, un arc à triple rang de billettes repose sur deux petites consoles en têtes plates. Ce portail est surmonté d'une niche cintrée occupée par un groupe figurant saint Martin, à cheval, se retournant et partageant son manteau pour en donner la moitié au pauvre estropié qui l'implore. Aux pieds du cheval, un écusson est timbré aux armes de la famille de Marguerye. Cette sculpture, très postérieure au portail, date de 1601.

Au Fresne-Camilly, portail à double archivolte : l'interne faite de bâtons rompus opposés de façon à produire une guir-

lande de losanges, l'externe d'une double rangée de zigzags parallèles, inégaux, mais espacés et combinés de sorte que les denticulations les plus petites font une collerette saillante d'un agréable effet.

La voussure interne du portail de Mouen (canton de Tilly), analogue à celle de Marigny, est constituée par un ensemble décoratif de petites têtes plates, tandis que l'externe offre une nouvelle combinaison de bâtons rompus. Ceux-ci, zigzaguant sur deux rangs, ne s'opposent pas par leurs angles pour former des losanges, mais sont séparés par un boudin continu, ce qui donne au décor un tout autre aspect. En outre, l'arc qui surmonte la seconde archivolte est brodé d'un rinceau à tige sinueuse que nous allons retrouver au portail de Tour-en-Bessin. Avec ce dernier ouvrons une série de portails à trois archivoltes. Malgré l'extrême simplicité des motifs employés, il atteint à une véritable richesse ornementale. On y trouve du reste deux formules que nous n'avons pas encore rencontrées. Trois rangs de colonnettes très graciles occupent les angles dièdres que forment de solides piédroits sur lesquels se continuent les tailloirs des chapiteaux. C'est l'appui de la triple voussure qui offre ici une particularité digne de remarque. Chaque archivolte est séparée de sa voisine par une bordure de billettes sur deux et trois rangs. La plus interne est ornée de *frettes crénelées*. La frette n'est autre qu'une grecque simplifiée, réduite à l'essentiel. C'est une moulure plate ou mi-cylindrique qui, brisée à angle droit, se poursuit en formant des créneaux régulièrement espacés, d'où son nom de *frette crénelée*, tandis que la grecque, très régulière aussi dans ses brisures à angle droit, décrit des méandres plus ou moins compliqués. L'archivolte médiane est à bâtons rompus formant des losanges; l'externe est encore à losanges, mais obtenus par l'entre-croisement des zigzags. Les petits écoinçons, dans l'une comme dans l'autre, sont occupés par de minuscules figurines en bas, par des palmettes en haut. L'archivolte externe est en outre incomplètement circonscrite par un sourcil brodé d'un rinceau à tige sinueuse reposant sur une petite console à face humaine.

Le tympan de ce portail a une décoration typique. Sur un fond de pierre semé de croisillons et de roses est une croix aux bras ajourés au centre de laquelle a été placée, par un heureux remploi, une pierre sculptée. La scène représentée est assez énigmatique. Trois personnages, dans une embarcation à un mât sans voilure, voguent sur une mer agitée. L'église de Tour étant dédiée à saint Pierre, il est possible qu'il s'agisse ici d'un épisode de la vie de l'Apôtre.

A Andrieu, deux portails sont tellement similaires qu'un œil distrait ne distinguera pas l'un de l'autre. C'est un exemple démonstratif du soin discret que nos vieux architectes mettaient à allier l'uniformité et la variété. Ces deux portails sont à trois rangs de colonnettes haussées sur des socles et à trois voussures dont l'externe décorée de frettes crénelées est surmontée d'un arc brodé d'un rinceau à tige sinueuse. Le décor des deux autres voussures consiste en bâtons rompus diversement interprétés : dans l'un des portails, l'archivolte interne est faite de losanges obtenus par opposition des angles formés par la brisure des bâtons; dans l'autre, ces losanges sont interrompus par un boudin passant par leurs points d'intersection. Tous deux ont leurs écoinçons comblés par des palmettes ou des figurines. Quant à l'archivolte médiane, c'est encore le losange mais traité différemment. La grande diagonale correspond à l'axe du claveau dans l'une; elle lui est perpendiculaire dans l'autre. Signalons encore, détail assez rare, que les piédroits du premier portail portent des séries verticales de billettes, très espacées, disposées en échelons.

Le portail de Ryes, à triple archivolte, offre cette particularité d'avoir ses colonnettes portées sur des piédestaux engagés très élevés. Des frettes crénelées courent le long de l'archivolte externe; des têtes plates ornent l'archivolte interne, tandis que la médiane est faite d'un gros tore en forte saillie sur la bande appareillée. Au tympan est sculpté l'Agneau couché sur la Croix et sur le Livre des Sept Sceaux.

Le portail méridional de Trévières est aussi à triple archivolte retombant sur des colonnettes à chapiteau sculpté et

portées sur de hauts socles. Ici, c'est l'archivolte interne qui ne comporte qu'un simple décor à double tore; la médiane est entièrement chevronnée, l'externe est décorée de losanges coupés d'un boudin passant par les points d'intersection et à écoinçons ornés. La caractéristique de ce portail est la sculpture très curieuse qui occupe son tympan : un homme saisit à la gorge deux dragons qui, à la tête, le menacent de leur gueule ouverte et, aux pieds, de leur queue terminée en tête de serpent. Nous avons déjà vu une scène analogue au portail de Bully.

L'origine des ornements géométriques que nous venons de passer en revue se trouve dans les enluminures anciennes. M. Émile Mâle, dans son remarquable ouvrage sur *l'Art religieux du XII^e siècle*, a exposé les emprunts faits par la sculpture ornementale romane aux manuscrits carolingiens. Frettes crénelées, bâtons rompus, zigzags, etc., sont employés dans le décor du fameux évangéliaire syriaque, que le moine Rabula, en 586, enlumina au monastère de Zagba, en Mésopotamie. M. Émile Mâle les a encore retrouvés dans l'encadrement d'une mosaïque du VI^e siècle, à Saint-Apollinaire-in-Classe, à Ravenne. Il les rapproche du portail même d'Andrieu et « du portail tout normand de Villers-Saint-Paul (Oise) ».

Terminons par les deux riches portails à quadruple archivolte des églises de Rotz et d'Ouistreham, dont les voussures sont ornées de têtes plates et de dessins losangiques. Nous aurons ainsi parcouru, sans sortir d'une région intentionnellement très limitée, toute une gamme d'édifices, où l'ornementation procède du même esprit, est assujettie à la même règle décorative. Ce qui peut sembler monotone dans des lignes répétant en séries successives les mêmes mots, dans des images analogues rassemblées avec un parti pris évident, ne l'est plus quand on se trouve devant les œuvres elles-mêmes. Éparpillées dans ce vaste verger qu'est la Basse-Normandie, elles apparaissent, çà et là, comme les fleurs d'une roseraie d'où un goût strict et châtié aurait exclu toute répétition. Dans cette collection, il n'y a pas de double. Chaque portail

constitue une variété. Dans aucun d'eux, le décor n'est rigoureusement pareil. C'est la surprise délicate que se ménageront les touristes qui voudront bien effeuiller quelques-unes de ces floraisons de pierre. Elles sont là depuis le XII^e^ siècle ou le début du XIII^e^, quelques-unes intactes, les autres respectueusement restaurées.

A. Létienne.

VARIÉTÉS

Nouveaux cachets d'oculistes.

Il y a quelque trente-quatre ans, les pages de la *Revue archéologique* me furent libéralement ouvertes pour la publication d'un *Recueil des cachets d'oculistes romains*, qui, en 1904, revu et fortement modifié, est devenu l'un des chapitres de la seconde partie du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*.

Depuis lors, d'autres découvertes de cachets se sont produites. Le chapitre précité, tiré à part en un volume sous le titre de *Signacula medicorum ocullariorum* [1], nécessite un supplément. Il eût été préférable de réimprimer ce volume, aujourd'hui totalement épuisé, en tenant compte des additions et des corrections qu'il convient d'y apporter; mais l'heure est passée des prodigalités typographiques.

Le supplément en question voit donc seul le jour, grâce encore à l'obligeance des directeurs de la *Revue archéologique*, auxquels j'exprime ici ma plus affectueuse gratitude. Je l'ai rédigé en latin afin qu'on puisse, sans disparate, joindre, au volume (dont il existe 300 exemplaires) le tirage à part qui sera fait de ce supplément.

Je ne reproduis pas les corrections qui manquent au *Corpus* — bien qu'elles aient été envoyées, depuis vingt-deux ans, aux éditeurs de ce grand recueil, — mais elles figurent dans mon volume, aux pages 143, 144, 173 et 174.

234. Steatitis viridis long. m. 0,046, lat. m. 0,015, crass. m. 0,008. Rep. a. 1923 una cum duabus sequentibus *bei den Grabungen in der römischen Ansiedelung auf der Engelhalbinsel* SCH. Extat *Berne* in museo.

a) TI·CI·PEREGRINI DIA
LEPIDOS AD CICATRI

b) TI·CI·PEREGRINI DI
ABSORIC·AD·CLARIT

c, *d*) Vacant.

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*,

1. Paris, Ernest Leroux, 1905; in-8°, 174 pages, 68 planches (que ne contient pas le *Corpus*).

III (1923), p. 85 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 152 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 350).

Ti. C[l(audii)] Peregrini dialepidos ad cicatrices. — Ti. C[l(audii)] Peregrini diabsoric(um) ad clarit(atem).

235. Steatitis viridis long. m. 0,048, lat. m. 0,009, crass. m. 0,0085. Rep. a. 1923 prope *Berne* una cum praecedente. Extat ibi in museo.

a) TI CL·PEREGRINI ANI ꝺ
CETON AD ASPRI ET CL

b) TI CL PEREGRINI CIN
NAMINVM AD SUI§V

c) TI CL PEREGRINI DIA
MISVS AD ASPRITVDI

d) TI CL PEREGRINI DIAS ⸗
MYRNES·AD·SEDATA

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*, III (1923), p. 86 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 153 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 350).

Ti. Cl(audii) Peregrini aniceton ad aspri(tudinem) et cl(aritatem). — Ti. Cl(audii) Peregrini cinnaminum ad su[p](p)u(rationes aut *su[f](f)u(siones). — Ti. Cl(audii) Peregrini diamisus ad aspritudi(nem). — Ti. Cl(audii) Peregrini diasmyrnes ad sedata.*

236. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,039, lat. m. 0,009, crass. m. 0,0085. Rep. a. 1923 prope *Berne* una cum duabus praecedentibus. Extat ibi in museo.

a) TI CL·PEREGRINI DIAP
SORICVM AD ASPRI

b) TI·CL·PEREGRINI C
INNAMINVM AD CALI

c) TI ALPI SOTERICHI CIN
NAMINVM AD CALIG

d) TI·ALPI·SOTERICHI DIA
PSORICVM AD CLARITAT

In planitie scariphatum :

TI CL
L

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*, III (1923), p. 85 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 154 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 351).

Ti. Cl(audii) Peregrini diapsoricum ad aspri(tudinem). — Ti. Cl(audii) Peregrini cinnaminum ad cali(ginem). — Ti. Alpi Soterichi cinnaminum ad

calig(inem). — *Ti. Alpi Soterichi diapsoricum ad claritat(em)*. — In planitie *Ti. Cl(audii)*.

a v. 1. A littera, a scalptore omissa, inter lineas addita est.

237. Steatitis viridis long. m. 0,054, lat. m. 0,053, crass. m. 0,012. « *Tornata in luce casualmente nel mese di settembre, nella frazione di Motta d'Este, sulla riva sinistra del canale d'Este, e più precisamente nella località detta Ca' Barbaro, a quattro chilometri circa di distanza della città, dalla parte orientale* » GHIR.; delata *Este* in museum, ubi extat.

a) EPAGATHI · DIASMRNES ⊱
POST · IMPET LIPPITVD

b) EPAGATHI ⊱ DIAMYSVS
AD · ASPRITVDINES · TOL

c) EPAGATHI ⊱ HORAEON
CROC AD ASPRITVDINES

d) EPAGATHI ⊱ THEOCTISTON
AD DIATHESIS ⊱ TOLLE

Descripsi ad ectypum cereum a Ghirardini, musei Estensis praefecto, missum. Edid. G. Ghirardini, *Notizie degli scavi*, 1904, p. 432 cum imaginibus; Espérandieu, *Revue épigr.*, V (1905), p. 148.

Epagathi diasmyrnes post impetum lippitud(inis). — *Epagathi diamysus ad aspritudines tol(lendas)*. — *Epagathi horaeon croc(odes) ad aspritudines*. — *Epagathi theoctiston ad diathesis tolle(ndas)*.

238. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,046, lat. m. 0,020, crass. m. 0,012. Rep. a. 1923 *Mandeure* in effossionibus. Fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.

Em. E.

a) L F MERCVRIALIS CR
OCODES · DIMYSVS

b) L F MERCVRIALIS
DIASMYRNES ⊱

c) *Sol.*

d) *Luna inter planetas.*

In plano : OP.

Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925), p. 96 cum imagine.

L. F(...ii) Mercurialis crocodes diamysus. — *L. F(...ii) Mercurialis diasmyrnes.* Vide sequentem.

239. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,050, lat. m. 0,018, crass. m. 0,012. Rep. a. 1923 *Mandeure* una cum praecedente. Fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.

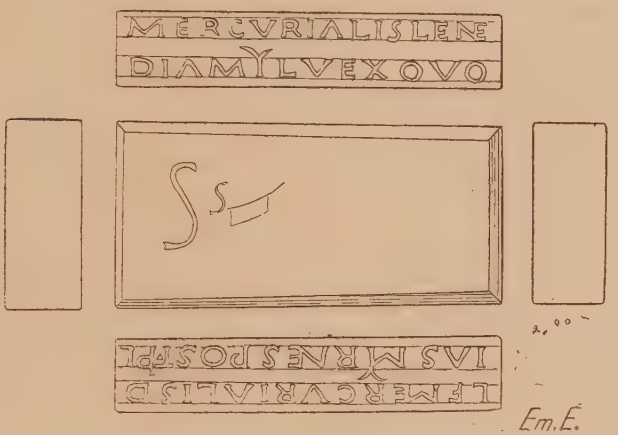

a) L F MERCVRIALIS D
IASMYRNES POST • PL

b) L F MERCVRIALIS LENE
DIAMYLV EX OVO (*sic*)

c, *d*) Vacant.

In planitie superiore ; Ss

Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925), p. 96 cum imagine.

L. F(...ii) Mercurialis diasmyrnes post i(m)p(etum) l(ippitudinis). — *L. F(...ii) Mercurialis lene diamy[s]u(s) ex ovo.* Vide infra n. 250.

240. Schistos viridis long. m. 0,047, lat. m. 0,024, crass. m. 0,008. Rep. *Augst* m. Febr. a. 1913 ad theatrum; est in museo Basilensi.

C FLAMINI MARCIONS
NARDINVM AD IMPET

Descripsi ad ectypum cereum. Edid. K. Stehlin, *Basler Zeitschr. für Geschichte und Altertumskunde*, XII (1923), p. 389; Espérandieu, *Revue épigr.*, II (1914), p. 161.

C. Flamini Marcio nardinum ad impet(um lippitudinis).

241. Steatitis viridis, long. m. 0,033, lat. m. 0,024, crass. m. 0,007. Rep. a, 1923 prope *Bath* inter rudera, loco dicto *Brockham End*; extat ibi apud baronem Alexandrum Lawrence.

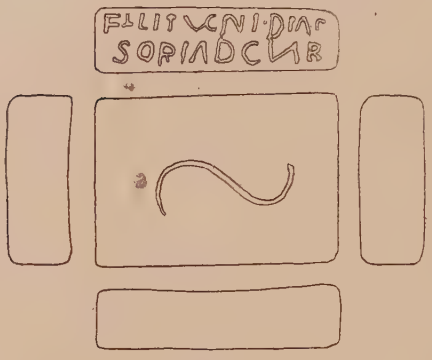

a) FL LITVGNI·DIAP
SORI AD CIAR

b, c, d) Vacant.

In planitie superiore : S.

Descripsi a. 1923 ad ectypum cereum a possessore missum. Litt. pess. Edid. Collingwood et Taylor, *The Journal of Roman studies*, 1924, p. 247 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1926, II, p. 330 = *Année épigr.*, 1926 nº 86).

Fl(avii) Litug(e)ni diapsoricum ad c[l]ar(itatem).

242. Steatitis viridis long. m. 0,055, lat. m. 0,052, crass. m. 0,010. Originis incertae; extat *Rottweil* in museo.

a) HONESTI·LAVTINI DIAL
EPID·AD ASPRITVDINE

b) HONESTI LAVTINI DIA
MISVS AD VETER·CICATRI

c) HONESTI LAVTINI DIAL
BANVM AD IMPET·LIPPIT

d) HONESTI LAVTINI DI
AGESAM·AD SVPPVRAT

Exhibet Ferdinandus Haug, *Die röm. Inschr. und Bildw. Württenbergs* (1914), p. 691 cum imagine.

Honesti(i) Lautini dialepid(os) ad aspritudine(m). — Honesti(i) Lautini diamisus ad veter(es) cicatri(ces). — Honesti(i) Lautini dial(i)banum ad impet(um) lippit(udinis). — Honesti(i) Lautini diagesam(ias) ad suppurat(iones).

243. Steatitis viridis long. m. 0,037, lat. m. 0,033, crass. m. 0,006. Rep. a. 1902 in territorio vici *Rumersheim*, prope *Ensisheim*, loco dicto *Burghof*; de-

lata Argentoratum in museum societatis q. d. *pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.*

a) C·I·POTENTINI ꝺ
COLLY CROCODEM

b) C·I·POTENTINI COLL
STACTVM·CR·AD CLA

c) C·I·POTENTINI
DIMISVS·AD·VE·CIC

d) AVRELI AMPHIO
NIS PENICIL EX OV

Descripsi ad ectypum cereum ab A. Michaëlis, bibliothecae Argentoratensis praefecto, missum, et edidi *Bull. des Antiq. de France*, 1906, p. 147; L. G. Werner, *Bull. du Musée histor. de Mulhouse*, XXXVIII 1914, cum imagine (*et seor sim*).

C. J(ulii) Potentini colly(rium) crocodem. — C. J(ulii) Potentini coll(yrium) stactum cr(ocodes) ad cla(ritatem). — C. J(ulii) Potentini di(a)misus ad vet(eres) cic(atrices). — Aureli Amphionis penicil(le) ex ov(o).

244. Schistos viridis long. m. 0,042, lat. m. 0,033, crass. m. 0,006. Rep. ut dicitur in vico *Gièvres* (*Loir-et-Cher*). Fuit *Romorantin* apud Delaune; nunc ibi in museo.

a) G·IVLI·ALBINI

b) Vacat.

c) ICM

d) M

In plano superiore (litteris graphio scriptis) :

MARTIVS FIICIT.

Inferius : C VIINTITIANV.

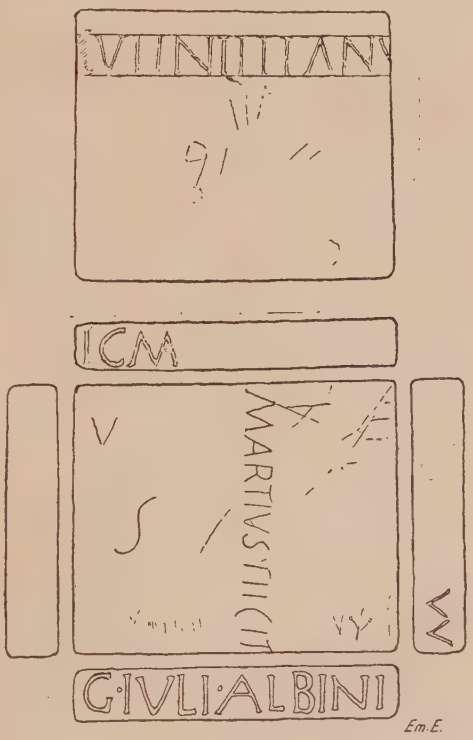

Em. E.

Descripsi ad ectypum gypseum a Florancio missum. Memorat Gust. Bertrand, *Revue des Soc. savantes*, VII (1868), p. 47.

C. Juli Albini. — P. C(...i) M(...i). — M... In plano superiore : *Martius fecit ;* inferius fuit fortasse : *C. Ven(tidius) Titianus.*

245. Steatitis viridis long. m. 0,053, lat. m. 0,049, crass. m. 0,009. Rep. a. 1888 Colloniae Agrippinensium; extat *Bonn* in museo.

a) TIB IVL IASONIS HERC▒
ES AD ASPR Ē CICĀ Ē COE▒

b) TIB IVLI IASONIS DIAGLA
CIVM · AD · IMP Ē SECVND · INV

c) TIB IVL IASONIS ▒
BVR AD ASPR Ē CICĀ TO

d) TIB IVL IASONIS AL IS▒
AD IMPĒ Ē QVECVMQ DES

Descripsi ad ectypum cereum a Paulo Steiner datum. Ed. H. Lehner, *Röm.-germ. Korr.-Bl.*, VIII (1915), p. 11.

Tib. Jul(ii) Jasonis heroes (vel *hero[d]es) ad aspr(itudinem) et cicat(rices) et coe(...).* — *[T]ib. Julii Jasonis diagla(u)cium ad impet(um) secund(um) in v(ino?).* — *Tib. Jul(ii) Jasonis [...]bur(um) ad aspr(itudinem) et cicat(rices) to(llendas).* — *Tib. Jul(ii) Jasonis al(bum)? iso(chrysum?) ad impet(um) et quaecumq(ue) des(umptas).*

246. « Lapillus fuscus » long. m. 0,024, lat. m. 0,05, crass. m. 0,006. Rep. ut dicitur a. 1920, Lugduni, in Arare ; extat ibi apud Claudium Côte, antiquarium.

a) C · M · HELL · PI
VS AD SVF

b, *c*, *d*) Vacant,

Descripsi ad ectypum a possessore missum et edidi, *Bull. archéol.*, 1920, p CXCV.

C. M(...ii) Heli pr[ote]us ad su[f(ussiones)].

Fuitne n. 127 ?

247. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,035, lat. m. 0,032, crass. m. 0,008. Rep. a. 1906 *Langres ;* extat Parisiis in nummophylacio.

a) L · PAMI HYGINI AD
ASPRITV CROCODE▒

b) L · PAMI HYGINI AD
OMNEM LIPPITV

c) L · PAMI HYGINI · AD
SEDATVM · DIASM

d) L · PAMI HYGINI AD
CALIGINEM

Descripsi. Ed. E. Babelon, *Bull. des Ant. de France*, 1907, p. 291 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1908, II, p. 336 = *Année épigr.*, 1908, n. 67).

L. Pami Hygini ad aspritu(dines) crocode(s). — L. Pami Hygini ad omnem lippitu(dinem). — L. Pami Hygini ad sedatam diasm(yrnes). — L. Pami Hygini ad caliginem.

248. Steatitis viridis long. m. 0.047, lat. m. 0,011, crass. m. 0,008. Rep circa a. 1897 *Bavai, par les ouvriers occupés aux sablières* [HENAVLT]. Fuit ibi apud Boury; postea apud Renatum Douay; nunc in museo.

a) L TIT MARTIALIS COLLYRI
VM PENICILLVM AD LIP

b) L • T • MARTIALIS COLLY
RIVM DIASMYRNE

c, *d*) Vacant.

In planitie : MTATITI

Ed. M. Henault, *Pro Nervia*, I (1924), p. 46 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1925, II, p. 363 = *Année épigr.*, 1925, nº 96).

L. Tit(ii) Martialis collyrium penicillum ad lip(pitudinem). — L. T(itii) Martialis collyrium diasmyrne(s).

249. *Calcaire siliceux de couleur brunâtre* [CHARV.], long. m. 0,036, lat. m. 0,033, crass. m. 0,009. Rep. a. 1904 in vinea apud *Beaumont* (*Puy-de-Dôme*). Venit *Clermont* in domum doctoris Charvilhat, qui vendidit Claudio Côte, Lugdunensi, apud quem extat.

a) A • VRIT • HERMOD
*m*EL • OPOB • AD • ASP

b) *a* VRIT • HERM*o d*
*t*HVRIN • AD

c) *a* VRIT • HERMODO
DIASM • LENEM

d) A • VRIT • HERMODO
CROCOD & AD CAL

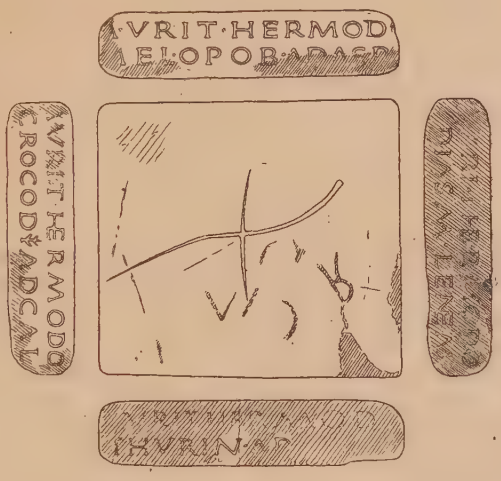

Descripsi ad ectypum. Ed. Charvillat, *Revue d'Auvergne*, 1909 (*et seorsim*) ; Héron de Villefosse, *Revue épigr.*, I (1913), p. 21 cum imagine.

A. Urit(ii) Hermod(ori) [m]el(inum) opob(alsamatum) ad asp(ritudinem.) — [A.] Urit(ii) Herm[od(ori) t]hurin(um) ad [supp(urationes) ?]. — [A.] Urit(ii) Hermodo(ri) diasm(yrnes) lenem(entum). — A. Urit(ii) Hermodo(ri) [c]rocod(es) ad cal(iginem).

250. Steatitis viridis long. m. 0,031, lat. m. 0,029, crass. m. 0,006. Rep. a. 1923 *Mandeure*, una cum praecedentibus nn. 238 et 239; fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.

a) CYNARIVM

b) DIASMYRNES

c) STACTVM

d) Vacat.

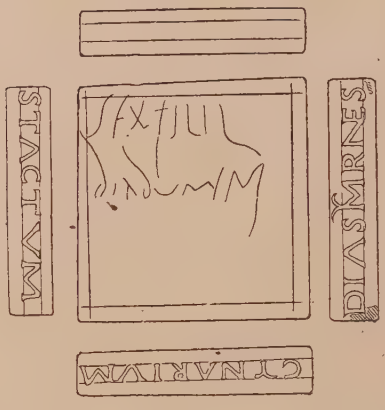

In planitie superiore : SEX

Inferius : (litteris graphio scriptis) :

SEXTIVL

DIADVMIINI

Em.E.

Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925) p. 96 cum imagine.

Cynarium. — Diasmyrnes. — Stactum. — In planitie superiore *Sex(ti)*; inferius *Sexti Jul(ii) Diadumeni.*

251. Lapilli fragmentum long. m. 0,015, lat. m. 0,010, crass. m. 0,008. Rep. a. 1903 prope Aventicum, loco dicto *En Perruet ;* extat ibi in museo.

COE

Ed. Jomini, *Association* Pro Aventico, VIII, p. 34; IX, p. 30; Jacques Mayor, *Indicat. d'ant. Suisses*, n. s., VI, 4.

Fortasse : *coe[non]*.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Ad n. 25. Adde : *Deutsche Literaturzeitung*, XXIII (1902), p. 2018.

Ad nn. 30, 64, 176, 182 et 211. Hodie *Lyon* apud Claudium Côte antiquarium.

Ad n. 75. Cum museo Peronnae, a. 1916, periit.

Ad n. 77. Pro « iam Valentiae apud Lacroix, praefectum tabulario » scr. « periit aut latet ». Exemplar falsum, a Pr. d'Arl. confectum, extat Parisiis in collectione privata.

Ad n. 127. Post mortem Alfredi Richard quo devenerit ignoro. Non extat *Poitiers* in museo Societatis antiquariorum. Vide supra n. 246.

Ad n. 144. Rep. a. 1852 *dans un jardin situé au bout de la rue de la Colle* (Villefosse in litteris ad me datis).

Ad n. 148. Pro *Beauvais* scr. *Beauvoir*. Olim in collectione Bucquet *aux Cousteaux*, prope Beauvais (cf. Bucquet, ms. Parisin. in bibliotheca S. Genovevae, t. LXXXIX, p. 373 : *pierre de 2 pouces en quarré autour de laquelle on lit sur l'épaisseur quelques mots répétés sur chaque bord*).

Ad n. 159. Delata *Fontainebleau* in domum Chabannes, *commandant de gendarmerie*.

Ad n. 173. A. 1917 periit. Adde : Ch. Sarazin, *Annuaire-bull. de la Soc. des amis du vieux Reims*, 1923-1924, p. 82.

Ad n. 175. *b* v. 1, pro « IHOFSVMAGV » scr. « PHOEBVM AD Q » ; *c* v. 1, pro « DJFCVM », scr. « DIOXVM ». Cf. *Ephemeris epigr.*, IX, p. 669.

Ad nn. 92, 170 et 184. Parisiis in nummophylacio, cum collectione Froehneri.

Ad n. 209. Nunc Parisiis apud Adrianum Blanchet.

Ad n. 211. Adde : *American journal of archaeology*, ser. II, 6, p. 83.

Ad n. 218. Pro « ubi extet nescio », scr. « ubi extat »; *d* v. 2 ext., littera F non certa.

Ad n. 229. Adde : Habert, *Revue de Champagne et de Brie*, ser. II, 8 (1896), p. 207.

Ad n. 230. Adde : Haug, *Westd. Korr.-Bl.*, XXIV (1905), p. 24.

COLLYRIA

Al(bum) iso(chrysum)
ad impet(um) et quaecumq(ue) des(umptas), 245.
Anicetum
ad aspri(tudines) et cl(aritatem), 235.
Cinnaminum
ad cali(ginem), 236,
ad su[pp]urationes (aut su[ff]ussiones), 235.
Coe[non], 251.
Colly(rium) crocodem, 243.
Crocodes
ad aspritu(dines), 247.
ad cal(iginem), 249.
Cf. horaeon, stactum.

Crocodes diamysus, 238.
Cynarium, 250.
Diagessam(ias)
ad suppurat(iones), 242.
Diaglaucium.
ad impet(um) secund(um) in v(ino), 245.
Dialepid(os)
ad aspritudine(m), 242.
Dialibanum
ad impet(um) lippit(udinis), 242.
Diamysus
ad aspritudi(nes), 235,
ad aspritudines tol(lendas), 237,
ad veter(es) cicatri(ces), 242, 243,
Cf. lene diamysus.
Diapsoricum
ad as(pritudines), 236,
ad claritat(em), 236, 241,
post impetum,
ad sedata, 235.
Diasmyrnes, 238, 250.
Ad. sedatam, 247,
Post impet(um) lippitud(inis), 237, 239.
Diasm(yrnes) lenem(entum), 249.
Collyrium diasmyrne(s), 248.
Horaeon croc(odes)
ad aspritudines, 237.
Heroes *aut* Herodes
ad aspr(itudinem) et cicat(rices) et coe(...), 245.
Lene diamysus
ex ovo, 239.
Lenementum, *cf.* diasmyrnes.
Melinum opobalsamatum
ad aspritudines, 249.
Nardinum
ad impet(um), 240.
Penicil(le)
ex ovo, 243.
Collyrium penicillum
ad lip(pitudinem), 248.
Proteus.
ad suffuss(iones), 246.
Stactum, 250.
Coll(yrium) stactum cr(ocodes)
ad cla(ritatem), 243.
Theoctiston (= theochriston?)
ad diathesis tolle(ndas), 237.
Thurinum, 249.
...bur(um)
ad aspr(itudinem et cicat(rices) to(llendas), 245.

NOMINA

Ti. Alpius Soterichus, 236.
Aurelius Amphio, 243.
Ti. Cl(audius) Peregrinus, 234, 235, 236.
L. F(lavius?) Mercurialis, 238, 239.
C. Flaminius Marcio, 240.
Fl(avius) Lit(u)genus, 241.
Honestius Lautinus, 242.
C. Julius Albinus, 244.
Sex. Jul(ius) Diadumenus, 250.
Tib. Julius Iaso, 245.
C. J(ulius) Potentinus, 243.
C. M(...) Helius, 246.
L. Pamius Hyginus, 247.
L. Titius Martialis, 248.
C. Ven(tidius) Titianus, 244.
A. Uritius Hermodorus, 249.

COGNOMINA

Albinus, [244].
Amphio, [243].
Diadumenus, [250].
Epagathus, 237.
Helius, [246].
Hermodorus, [249].
Hyginus, [247].
Iaso *aut* Iason, [245].
Lautinus, [242].
Lit(u)genus, [241].

Marcio, [240].
Martius, 244.
Mercurialis, [238, 239].
Peregrinus, [234, 235, 236].
Potentinus, [243].
Soterichus, [236].
Titianus, [244].

MORBI

Ad aspritudines
crocodes, 247,
dialepidos, 242,
diamysus, 235,
diapsoricum, 236,
horaeon crocodes, 237.
Ad aspritudinem tollendam
diamysus, 237.
Ad asprit(udinem) et cicat(rices)
et coe(...)
heroes, 245.
Ad asprit(udinem) et cl(aritatem)
anicetum, 235.
Ad caliginem, 247,
cinnaminum, 236,
crocodes, 249.
Ad veteres cicatrices
diamisus, 242, 243.
Ad claritatem
diapsoricum, 231, 236,
collyrium stactum crocodes, 243.
Ad diathesis tollendas
theoctiston, 237.
Ad impet(um) lippit(udinis)
dialibanum, 242.
Ad impet(um) secund(um) in v(ino)
diaglaucium, 245.
Ad impet(um) et quaecumq(ue)
des(umptas)
album isochrysum, 245.
Ad lippitudinem
penicillum, 248.
Ad omnem lippitudinem, 247.
Post impetum lippitudinis
diasmyrnes, 237, 239.
Ad sedata
diasmyrnes, 235.
Ad suffussiones
cinnaminum, 235,
proteus, 246.
Ad suppurationes
cinnaminum, 235,
diagessamias, 242.
Ex ovo
penicillum, 243.

Em. Espérandieu.

Un *CORPUS* des vases chalcidiens.

L'ouvrage important et remarquablement étudié de M. Andreas Rumpf (*Chalkidische Vasen*, 3 vol., 232 planches, 203 pages in-4°. Berlin et Leipzig, 1927, W. de Gruyter) [1] comble une lacune qui existait depuis longtemps dans le répertoire de la céramographie grecque. On savait que dès 1886 Georg Lœschcke avait conçu le plan d'une publication spéciale sur « les Vases chalcidiens » et de temps en temps on annonçait l'apparition prochaine de son travail; quand il mourut en 1915, non seulement rien n'avait encore été édité, mais la rédaction du texte n'était pas commencée : il n'y avait que les matériaux réunis pour un certain nombre de planches, et des notes pour le classement projeté. Personne n'accusera de négligence ni de paresse G. Lœschcke qui fut un des meilleurs archéologues de l'Allemagne moderne et laissa la réputation d'un professeur incomparable; mais il fut l'exemple typique du savant que les fonctions de l'enseignement absorbent et accaparent au point de lui interdire toute autre occupation suivie. J'ai connu quelques-uns de ses élèves, venant d'Allemagne et ayant suivi ses cours; un d'eux me disait : « La façon dont on use et abuse de l'obligeance de ce maître est criminelle; il ne travaille que pour ses élèves et il ne terminera jamais ses livres. »

L'effort vigoureux de M. Rumpf a réparé ce long retard. En six ans, de 1921 à 1927, il a mis en ordre et complété la documentation, revisé le plan, étudié sur place la plupart des originaux, et il nous apporte deux volumes de 232 planches fort bien exécutées, avec un volume de texte où les questions de technique, de style, d'épigraphie et de classement sont minutieusement examinées; on y trouve même, au dernier chapitre, tous les vases attribués à la classe chalcidienne par d'autres archéologues, pour des raisons que l'auteur n'a pas trouvées suffisantes et qui lui ont fait écarter ces spécimens de sa liste officielle.

L'ensemble des vases admis comme chalcidiens comprend 279 numéros. Une abondante et très exacte bibliographie accompagne chacun d'eux et ils sont tous représentés dans les planches. C'est donc un *Corpus* complet de la série actuellement connue.

Après cette énumération l'auteur étudie les inscriptions qui aident à déterminer le lieu d'origine des poteries. Sa conclusion est en faveur de Chalcis, de préférence à Érétrie qui a eu une céramique particulière et différente. La technique et le style lui servent à diviser la collection entière en un certain nombre de groupes : 1° groupe des amphores à inscriptions (23 numéros); 2° groupe de l'hydrie de Cambridge (8); 3° groupe des amphores pansues (23);

---

1. A la demande de M. Rumpf, la Direction générale de l'Institut archéologique de Berlin a offert un de ses exemplaires à la Bibliothèque du Musée du Louvre, pour reconnaître la part prise par ce Musée à la publication d'ensemble. Nous adressons à notre tour tous nos remerciements à M. Rumpf et à l'Institut archéologique.

4° groupe de l'amphore de Leipzig (30); 5° groupe de l'hydrie d'Orvieto (33); 6° à 10°, exemplaires isolés (5); 11° groupe de l'amphore de Vienne (17); 12° groupe de l'amphore de Tarquinii (4); 13° groupe de deux amphores de Bonn (21); 14° pièces indéterminées (16); 15° groupe de la coupe de Phineus (83). On remarquera l'intérêt de ce dernier chapitre. Il résout définitivement un problème dont M. Studniczka avait déjà indiqué la solution et il rattache ce groupe important de la céramique dite ionienne à une fabrique qui est grecque continentale. La démonstration de M. Rumpf et les comparaisons qui en sont la base me semblent irréfutables.

Un chapitre spécial envisage les formes des poteries et leur technique; les amphores y sont, comme en Attique, un type de prédilection. On note parfois, bien qu'elle soit très rare, l'existence d'une esquisse tracée sur l'argile molle avec une pointe émoussée (p. 127), usage qui devint d'un emploi courant dans la peinture à figures rouges.

Quelle place occupe la série chalcidienne dans le milieu céramique contemporain? Une comparaison serrée avec les spécimens attiques, qu'il est plus aisé de dater, et surtout l'étude des draperies amènent l'auteur à situer vers 550 le groupe le plus ancien, vers 510 le plus récent, le premier représenté par les amphores à inscriptions, le second par le groupe de la coupe de Phineus. Deux générations d'hommes à peine auraient donc vu cette production. Les influences venues de l'Est, de l'Ionie en particulier, ne paraissent pas avoir joué un rôle important; les rapports sont plus étroits avec l'Attique. Il arrive assez souvent que l'on confonde un vase chalcidien avec un attique ou même un corinthien, mais jamais avec un gréco-ionien. Le style chalcidien fait donc partie intégrante des céramiques de la Grèce continentale; il dénote une certaine personnalité dans l'exécution; on lui reconnaît un caractère de fraîcheur et de vie. Pour l'exprimer le peintre se sert des surfaces plutôt que des contours; les silhouettes des personnages se dessinent par masses plus que par le détail des traits incisés; les rehauts de couleurs sont disposés en larges touches voyantes.

Cette vue en raccourci du plan de l'ouvrage et de ses divisions ne donnera qu'une idée insuffisante de la richesse des observations introduites par M. Rumpf dans le cours de ses analyses et dans les abondantes comparaisons qu'il établit entre les différentes pièces du répertoire chalcidien. Pas un personnage, pas un animal, pas un ornement qui ne soit disséqué et autopsié pour servir aux groupements. C'est une œuvre de haute conscience et d'érudition très étendue.

Je ne ferai de réserves que sur deux points. L'auteur constate des ressemblances si étroites entre les différents vases composant un même groupe qu'il conclut à une production due à la main d'*un seul artiste*. Je crains que ce ne soit là un mirage dû à une appréciation contestable des conditions dans lesquelles travaillaient les potiers grecs. L'identité des procédés de dessin n'implique pas, à mon avis, une identité d'auteur. Deux vases ou plusieurs vases peuvent offrir des parentés d'*exécution* très intimes sans être de la même main. Tout atelier organisé suppose des ouvriers exercés ou des apprentis qui travaillent à côté du maître et qui apprennent chez lui la façon de dessiner ou de peindre. Aujourd'hui encore, dans une classe de dessin, tous les élèves ont une façon de hacher, d'ombrer, de silhouetter, où l'on retrouve la manière de leur professeur et il est courant, dans les examens et les concours de nos écoles, que

les juges reconnaissent à quel atelier appartient un candidat en regardant seulement son esquisse. A plus forte raison, imaginons de quel poids pesait dans l'antiquité l'influence d'un maître potier sur son entourage, à une époque où l'on cherchait encore les meilleures façons de rendre l'anatomie du corps et la tension des muscles. Ce n'est pas pour eux seuls que Clitias ou Amasis, Oltos ou Épiktétos, créaient des formules de dessin; c'est aussi pour tous ceux qui travaillaient auprès d'eux et qu'ils formaient à l'art difficile de la représentation humaine. Mais, à côté de ces procédés et, comme disent nos artistes, à côté de ces « trucs », il y a autre chose que le subalterne ou le disciple sont le plus souvent incapables d'acquérir et qui est la vraie marque de la maîtrise : le *style*. Deux œuvres peuvent réunir des détails de technique semblables et différer complètement par le style, c'est-à-dire par la façon de composer, de rendre le volume des corps et leurs proportions, de placer les tons, d'être lourd ou gracieux, expressif ou froid, d'inventer des poses ou de les copier, d'être créateur ou imitateur, etc. En contrôlant, à cet égard, les groupements de M. Rumpf, on rencontre bien souvent des difficultés qui rendent perplexe et qui font douter de l'assurance avec laquelle il affirme avoir affaire au même peintre.

Notons d'ailleurs que l'auteur indique lui-même les différences notables qu'il a constatées au cours de ses analyses. Par exemple, l'étude des draperies des trois femmes dans le psykter Castellani (n° 111, pl. 118) l'amène à déclarer (p. 56) que cette facture est sans exemple sur les autres vases chalcidiens. Le revers du même vase (pl. 119) offre un Silène d'un style tout différent de ceux de l'amphore de Leyde (n° 2, pl. 2 à 5) et si, pour ramener les deux peintures au même auteur, il est allégué que la pose du bras droit du Silène reproduit exactement celle d'un autre Silène peint sur l'autre poterie, on sent toute la faiblesse d'un argument fondé sur un geste si fréquent et si banal : combien de vases à figures noires de toutes provenances nous offriraient l'image d'un bras coudé à angle droit avec la paume ouverte et les doigts allongés?

La comparaison s'impose assurément entre l'amphore de Munich (n° 22, pl. 45) et l'amphore du Cabinet des Médailles (n° 3, pl. 9) pour le motif du char vu de face (p. 57). Mais n'est-il pas visible que la peinture de Munich est due à un disciple ou à un imitateur, et non au maître excellent de la Géryonie? C'est ici qu'il est fort instructif de considérer la différence du style et de l'exécution matérielle. *Tous les détails d'incisions coïncident*, ou à peu près; mais quelle lourdeur d'un côté dans les formes du poitrail des chevaux; dans les jambes trop courtes, quelle banalité dans la tête de l'aurige, quelle négligence dans les oiseaux volant et, d'autre part, quelle gracilité élégante dans les silhouettes, quelle fermeté dans le coup de burin, quel soin dans la disposition des retouches rouges et dans les moindres détails du décor. On passera indifférent devant l'un; on s'arrêtera avec plaisir et admiration devant l'autre.

En compulsant à plusieurs reprises les belles planches des *Chalkidische Vasen*, j'ai eu l'impression que les *Schulwerke* y étaient nombreux : toutes les pièces du Louvre sont dans ce cas, sauf l'hydrie F 18, œuvre de prix, malheureusement très endommagée, que M. Rumpf a fort justement rattachée à la série chalcidienne, tandis que la Géryonie et l'Armement de guerriers du Cabinet des Médailles (n^{os} 3 et 4), le Combat sur le corps d'Achille (n° 5), le

Départ d'Hector (nº 14), l'aventure de Phineus (nº 20) et quelques autres sont des pièces de choix dignes d'être attribuées à d'excellents artistes. Même dans de bons exemplaires comme la Géryonie de Londres (nº 6, pl. 13 et 14), la comparaison avec un modèle tel que la Géryonie de Paris montre la différence de deux tempéraments de valeur inégale : quel contraste entre la silhouette rapide et agile d'Héraklès dans l'une, et sa lourdeur massive dans l'autre; entre le Géryon ailé, aux trois corps emportés dans un même élan d'attaque furieuse, et le Géryon blessé, confus et empêtré dans ses accessoires. Il me semble difficile de supposer ici la même main, malgré la conformité des détails d'exécution.

On s'aperçoit de temps à autre que l'auteur a hésité lui-même sur la valeur de ses « unifications », car il ne pouvait manquer de remarquer des divergences qui sont frappantes. Par exemple (p. 64), il est arrêté par la comparaison entre les couples de Silènes et de Nymphes qui décorent un cratère de Bruxelles (nº 13, pl. 27 à 40) et les mêmes couples qui dansent sur l'amphore de Leyde (nº 2, pl. 2 à 5) avec des mouvements plus archaïques et dont les Silènes épais, aux jambes de chevaux, offrent une structure plus proche de l'animalité. Pourtant, ne se résignant pas à admettre des décorateurs différents, l'auteur invoque des rapprochements avec d'autres vases qui formeraient la liaison; mais cette sorte d'échappatoire ne voile pas la solution la plus vraisemblable qui reconnaîtrait la diversité des exécutants. Je sais bien qu'on peut supposer pendant la carrière d'un artiste une évolution qui expliquerait des variantes et des phases successives dans l'ensemble de ses œuvres, des progrès et des perfectionnements qui mèneraient de l'archaïsme à des formules plus souples. Mais n'est-ce pas là encore une hypothèse qui complique le problème d'un élément insaisissable et indémontrable?

La diversité ne se sent pas seulement dans le style; elle apparaît aussi dans les détails de facture, même quand ils ont l'air semblables. Ainsi M. Rumpf signale (p. 63) que sur une hydrie de Londres (nº 9, pl. 19 à 22) et sur une autre de Munich (nº 10, pl. 23 à 25), les zones d'animaux « se correspondent si exactement qu'elles ne peuvent avoir été faites que par le même peintre ». Mais, en réalité, il y a des divergences et elles ont leur importance dans ces motifs stéréotypés d'animaux passant qui se retrouvent partout. Le peintre du nº 9 a souligné d'un trait blanc le ventre de chaque animal; celui du nº 10 a semé le champ de quelques rosaces; dans les lionnes à tête de face (je dis lionnes, et non panthères, car les Grecs ont su parfaitement indiquer la peau tachetée de la panthère là où il le fallait), les muscles des cuisses ne sont pas indiqués de part et d'autre de la même manière.

En faisant ces remarques, je ne combats nullement les groupements adoptés par l'auteur : ils me paraissent très acceptables. Je doute seulement que les produits réunis dans chaque catégorie soient tous de la même main. La place me manque ici pour poursuivre un examen qui conduirait à discuter nombre d'autres identifications. Je noterai seulement que dans la longue liste des vases rattachés à la coupe de Phineus (p. 104), plusieurs ne me paraissent pas attribuables à l'auteur de cette œuvre célèbre; beaucoup d'ailleurs sont de simples fragments dont la petitesse empêche de se prononcer avec exactitude sur le style.

J'exprimerai en second lieu quelque doute sur le très court espace de temps que M. Rumpf assigne à la production globale des vases chalcidiens; elle ne

dépasserait pas une quarantaine d'années, entre 550 et 510 avant J.-C. Pourtant il a tenu compte, à juste titre, de l'évolution qui se manifeste dans le développement de ces divers groupes : pour la catégorie des vases à inscriptions, l'amphore de la Géryonie (n° 3) représenterait le type perfectionné, tandis que le fragment de Troïlos (n° 18), le psykter Castellani (n° 111) et probablement le fragment d'Oineus (n° 21) appartiendraient à une période plus ancienne. Je partage son avis et je crois aussi à cette progression chronologique, mais je serais beaucoup plus disposé à faire remonter assez haut dans la première moitié du VI^e^ siècle le début de la fabrication : il est peu croyable qu'une vingtaine d'années seulement séparent le fragment de Troïlos de la naissance des figures rouges. Songeons, en outre, que les exemplaires ici réunis ne représentent qu'une très faible partie de la production réelle qui a pu compter plusieurs milliers de pièces ; dans ces conditions l'évaluation exacte du nombre des fabricants et des années écoulées devient encore plus hypothétique ; pour rester dans les vraisemblances, il y faut plus d'espace et plus d'ouvriers.

On ne reprochera pas à M. Rumpf d'avoir cédé au désir de prôner les artistes dont il avait à s'occuper ni d'avoir exagéré leur mérite. Il est, en somme, peu prodigue d'éloges à leur égard. Pour lui l'auteur des amphores de la Géryonie et du Combat sur le corps d'Achille n'est pas un artiste puissant, capable d'inventions comme les grands céramistes attiques peignant en figures rouges : il se contente d'être un pur décorateur, un ouvrier habile. Le peintre de la coupe de Phineus et son groupe usent d'un style assez personnel et séduisant, mais qui manque de plénitude et de poids, qui recherche le joli et le gracieux, qui aime la calligraphie des lignes et reste uniforme dans tout son développement ; comparé aux œuvres des Chalcidiens plus anciens, il témoigne d'une certaine infériorité. On s'explique donc qu'après cet effort, la fabrication régionale fatiguée n'ait pas pu subir la concurrence des céramistes attiques, qui lui sont déjà très supérieurs dans la pratique de la figure noire et qui entrent triomphalement dans la voie de la figure rouge où ils vont produire leurs plus grands chefs-d'œuvre.

Ces appréciations peuvent être exactes pour la comparaison avec les Attiques, mais il me semble qu'elles ne rendent pas suffisamment justice à des peintures dont beaucoup sont remarquables et dignes de rivaliser avec les produits des autres ateliers pour la fabrication à figures noires. Je renverrai le lecteur non seulement aux grandes compositions à personnages que j'ai citées, mais aussi à de beaux panneaux décoratifs où luttent et s'entre-dévorent des animaux (n^os^ 109, 112, 151) et où s'épanouissent de larges fleurons (n^os^ 25, 32, 38, 114). On y verra que la céramique chalcidienne fut un chapitre important de l'art grec et contribua puissamment à l'éclat de ce grand VI^e^ siècle qui, avec un caractère tout différent, ne fut pas moins fécond en nouveautés et en inventions heureuses que le siècle suivant.

En faisant ces quelques réserves, nous ne cherchons pas à affaiblir les paroles sincèrement élogieuses avec lesquelles nous accueillions au début la publication des *Chalkidische Vasen*. Notre reconnaissance et notre grande estime sont acquises à ce travail considérable ; mais on y retrouve un procédé de classement très employé aujourd'hui, qui introduit dans le domaine de l'antiquité l'analyse « morellienne » — réservée autrefois à l'étude des tableaux du Moyen Age et de la Renaissance — et qui séduit les jeunes généra-

tions d'archéologues par son apparence de précision scientifique. Cette précision est pour moi fallacieuse et capable de fausser les résultats fondés sur les analyses les plus méthodiques. C'est pourquoi j'y ai insisté. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir en publiant dans les *Mémoires et Monuments Piot* un article sur un cratère déjà paru dans le *Corpus Vasorum* (Louvre, III I c, pl. 24) et en y discutant l'attribution proposée à ce sujet par M. Beazley.

E. Pottier.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRI HUBERT

Un deuil aussi cruel qu'imprévu a frappé l'École des Hautes Études et le Musée de Saint-Germain. Henri Hubert, directeur à l'École et conservateur adjoint au Musée, est mort dans sa belle villa de Chatou, le 25 mai 1927, à l'âge de 55 ans. Valétudinaire depuis de longues années, obligé à des soins multiples et de plus en plus sensible aux fatigues physiques, il n'en avait pas moins conservé jusqu'à la fin, qui vint inopinément, le goût du travail et l'aptitude aux recherches originales. Sa mort est d'autant plus déplorable qu'il était sur le point de terminer, pour la *Bibliothèque de Synthèse historique*, un volume sur les Celtes et qu'il en préparait un autre sur les Germains.

HENRI HUBERT [1]

Né à Paris en 1872, lauréat du Concours général, élève de l'École normale supérieure en 1892, dans la promotion de Bornecque, Émile Cahen, Drouin, Dufourcq, Rudler, R. Wahl, etc., il passa son agrégation, mais ne se voua pas aussitôt à l'enseignement. Exempt de soucis matériels, il s'acquitta de ses obligations militaires, puis voulut compléter son instruction par l'étude des langues sémitiques. Avec Mauss, Dussaud, Macler et d'autres jeunes savants d'avenir, il suivit le cours d'hébreu de Carrière, celui aussi d'Israel Lévi, et s'initia à l'assyrien avec Oppert. Mauss, neveu de Durkheim, lui fit connaître ce maître éminent qui le tourna vers la sociologie et fit de lui, de 1898 à 1913, un des piliers du recueil qu'il avait fondé, l'*Année sociologique*. On sait que ce recueil, interrompu par la guerre, a recommencé de paraître; Hubert n'a cessé de rédiger des articles pour le premier volume de la nouvelle série; il en achevait un la veille de sa mort.

En 1898, il entra, comme attaché libre, au Musée de Saint-Germain et, peu après, comme maître de conférences, à l'École des Hautes Études

1. Dessin de M. B. Champion, d'après une photographie.

(sciences religieuses), où il devait devenir directeur. A Saint-Germain, il ne fut nommé conservateur adjoint qu'en 1910, par une de ces injustices dont était alors coutumière l'administration [1]. Entre temps, il fit de nombreux voyages, même en Chine, au Japon et en Amérique, qui développèrent ses instincts naturels de connaisseur. Il dessinait fort bien et acquit une réelle compétence sur les produits de l'art extrême-oriental, dont il possédait une petite collection formée avec goût.

L'activité de notre ami au Musée de Saint-Germain fut interrompue par la guerre pendant cinq ans, au cours desquels, trop faible pour servir sur le front, il s'acquitta comme officier de réserve, avec sa prompte intelligence et sa connaissance de quatre langues vivantes, de plusieurs missions confidentielles; il fit partie de celle d'Albert Thomas en Russie, dans l'intervalle entre les deux révolutions russes, et travailla encore, après l'armistice, à l'œuvre de récupération, à la réinstallation des Musées évacués. En récompense de son zèle, il fut décoré de la Légion d'honneur.

Malgré sa faible constitution, il a rendu au Musée de Saint-Germain d'inoubliables services, non seulement en classant à nouveau et sans doute d'une manière définitive des séries importantes — salle de Comparaison, salles du Bronze et de Hallstatt, salle des Métiers, salle de la Poterie gallo-romaine, collections Piette, Moreau, de Morgan, de Baye — mais en allant étudier sur place diverses collections qui sont entrées au Musée (Plicque, Chenet, etc.). Dans l'arrangement des salles qu'il remania, il fit preuve du goût d'artiste qui était une de ses qualités dominantes, en même temps que d'une solide érudition. J'ai parfois même regretté qu'il entreprît trop à la fois et passât d'une série à l'autre avant d'avoir terminé le premier travail [2]; mais c'était alors l'amour du mieux qui le desservait [3].

Quand je cessai d'enseigner l'archéologie nationale à l'École du Louvre, Hubert me remplaça, comme suppléant d'abord, puis comme titulaire. Son cours fut très apprécié et il forma quelques bons élèves; il en forma d'autres, et de mieux préparés, à l'École des Hautes Études. Alors que Bertrand et moi nous nous en étions remis à d'Arbois de Jubainville pour tout ce qui touchait la civilisation celtique insulaire, Hubert eut le grand mérite d'apprendre l'irlandais et de faire une part importante, dans son enseignement, aux matières où d'Arbois avait été un initiateur.

Sans être très nombreuses, ses publications sont d'une qualité exceptionnelle, en première ligne ses deux mémoires sur le sacrifice (1900) et la représentation du temps dans la magie (1906), écrits en collaboration avec Mauss et réédités dans les *Mélanges d'Histoire des Religions* (1909). A ces œuvres vraiment maîtresses s'ajoutent la belle préface à la traduction dirigée par lui du *Manuel* de Chantepie de la Saussaye, des articles sur les bijoux mérovingiens de Baslieux, sur la collection Caranda, sur la céramique de Lusace,

1. Voir ce que j'ai dit à ce sujet, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 131.
2. Il en résulta quelques difficultés entre nous — les seules au cours d'une collaboration de trente ans — lorsque je travaillais au second volume du *Catalogue illustré;* comment cataloguer ce qui est mobile ? Hubert croyait ce *Catalogue* prématuré (alors que je le jugeais indispensable) et s'en désintéressa.
3. On doit aussi à Hubert le texte de plusieurs milliers d'étiquettes nouvelles, remplaçant des étiquettes trop sommaires des premiers temps du Musée.

sur la sépulture à char de Nanterre, sur les bronzes de Byblos, sur Dispater, sur Nantosuelta, sur Epona, sur le vase de Gundestrup, sur les héros irlandais, un admirable article *Magia* dans le *Dictionnaire des Antiquités*, etc. Quantité de notices, longues ou courtes, éparses dans l'*Année sociologique*, la *Revue archéologique*, la *Revue celtique*, l'*Anthropologie*, *Syria*, témoignent à la fois de la hauteur de sa pensée et de la sûreté de son savoir [1]. Sévère pour les autres, il l'était encore bien plus pour lui-même; on sentait non seulement en lui une force, mais une force contenue, et le sentiment qu'il inspirait d'abord était le respect. Libre penseur, mais exempt de toute passion sectaire [2], il avait, peut-être par hérédité, l'empreinte janséniste. Son abord était plein à la fois de courtoisie et de réserve; il rougissait facilement; ni l'École normale, ni la caserne ne lui avaient appris à parler *gras* et je n'ai jamais entendu de lui un mot indécent.

La mort prématurée de son maître Durkheim, puis celle de sa jeune femme, qui lui avait donné deux fils, assombrirent les dernières années d'Hubert. Des amitiés sûres, dont il avait su s'entourer, ne l'en consolèrent qu'imparfaitement. Il a beaucoup travaillé, beaucoup enseigné et beaucoup souffert. Le Musée de Saint-Germain ne l'oubliera pas et son portrait y occupera désormais une place méritée parmi ceux des savants qui l'ont bien servi.

S. Reinach.

EDMOND COURBAUD

Fils d'un professeur très estimé du lycée Condorcet, Edmond Courbaud, né en 1868, entra à l'École normale (1887), puis à l'École de Rome (1890) et, après dix ans d'enseignement secondaire, fut appelé à la Sorbonne où il professa la langue et la littérature latines (1902-1927). Courbaud, qui était le gendre de Gaston Boissier, appartient à l'archéologie par sa thèse sur le bas-relief romain, livre bien composé qui n'a pas été remplacé encore, par d'importants articles du *Dictionnaire des Antiquités* (*Imago*, *Imagines*, *Ludus*, *Ludi magistri*) et par deux élégants mémoires publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur les portraits grecs (15 août 1895) et les villas romaines (1er sept. 1904). Le reste de son activité fut consacré à la littérature latine; on lui doit un essai sur la comédie *togata*, un charmant livre sur Horace, d'autres sur Tacite et le *De oratore* de Cicéron, dont il se fit l'éditeur. Courbaud, mort prématurément, laisse le souvenir d'un excellent esprit, d'un travailleur consciencieux et — ce qui est moins négligeable que jamais — d'un bon et probe écrivain.

S. R.

LE R. P. GAUDENCE ORFALI

Ce savant archéologue, né à Nazareth, en 1889, d'une famille latine indigène, est mort le 20 avril 1926. On lui doit un remarquable ouvrage sur Capharnaüm et ses ruines (1922). Les *Mélanges de l'Université de Beyrouth* (t. XI) ont publié de lui un article posthume sur la célèbre série de médaillons en mosaïque provenant non de Zeugma, mais de Balkis, dont trois sont con-

1. Une thèse de doctorat sur la déesse syrienne l'occupa longtemps, mais ne fut jamais rédigée.

2. « Les religions ont été nos éducatrices et nos nourrices ; si elles meurent aujourd'hui, que la terre leur soit légère ! » (Hubert, *l'Anthropologie*, 1909, p. 596.)

servés au Musée de Saint-Sauveur à Jérusalem (Germanie, Afrique, Maurétanie, très mutilés), les autres à Berlin, à Alep, etc. [1].

SIR SIDNEY COLVIN

Mort au mois de mai 1927, à l'âge de 81 ans, Sidney Colvin (*knight* depuis 1912) fut longtemps conservateur du Fitzwilliam Museum à Cambridge, puis (1884-1912) de la section des gravures et dessins du British Museum, qu'il a considérablement enrichie et bien classée. Ses principales publications artistiques concernent les débuts de la gravure en Angleterre et la *Chronique de Finiguerra*. Mais la protection qu'il accorda et la longue amitié qui l'unit à Robert Louis Stevenson, ainsi que ses recherches sur la biographie de Keats, l'ont fait mieux connaître, dans son pays, que ses écrits sur l'art [2].

X.

J. B. BURY

Le grand helléniste et historien John Bagnelle Bury, professeur royal d'histoire moderne à Cambridge, est mort subitement à Rome le 1er juin 1927. Il était né en Irlande (1861) où il professa depuis 1893 avant d'être appelé à Cambridge (1902), succédant à lord Acton.

Éditeur de Pindare, éditeur et annotateur de la grande œuvre de Gibbon, auteur d'une excellente Histoire grecque, d'une histoire de l'Empire, d'un ouvrage très important d'histoire byzantine (*A History of the later Roman Empire*, 375-800)[3], d'une partie de la *Cambridge ancient History*, pour ne pas citer un grand nombre d'écrits originaux sur les sujets les plus divers [4], Bury a été un des plus grands érudits de son temps et je me suis souvent étonné que son nom n'ait pas été plus connu, même dans son pays. Mais sa modestie était égale à son savoir et, comme il n'était pas né orateur, il fallait un peu d'intimité avec sa personne et ses œuvres pour apprécier son exceptionnelle valeur. On lui a spirituellement appliqué (*Times*, 2 juin 1927) le jugement qu'il portait lui-même sur l'empereur Auguste :

« Son tempérament était froid, son esprit logique et épris de précision, dans l'expression comme dans la pensée. Sa culture était vaste, son style littéraire visait à la simplicité et à la correction et son sens critique était aiguisé. »

S. R.

DANIEL-DAVID LUCKENBILL.

Mort à Londres au mois de juin 1927, à l'âge de 46 ans, Luckenbill, né en Pensylvanie, formé à Berlin, professeur de langues sémitiques à l'Université de Chicago, participa à plusieurs expéditions scientifiques en Orient et se fit connaître par d'utiles réunions de textes, *The Annals of Sennacherib* (1924) et, tout récemment, *Ancient records of Assyria and Babylonia*, en 2 volumes,

---

1. La bibliographie de cet article n'est pas complète.
2. *The Times*, 12 mai 1927.
3. Cet ouvrage, publié en 1889, fut complété en 1923 par deux autres volumes : *A History of the later Roman Empire from the death of Theodosius to the death of Justinian.*
4. *Life of St. Patrick*, 1905 ; *The ancient Greek historians*, 1909 ; réédition de l'*Histoire de Psellos*, 1899 ; *The Idea of Progress.*, etc.

contenant les traductions de toutes les inscriptions historiques de l'Assyrie jusqu'à la chute de Ninive (*Times*, 6 juin 1927). X.

Hommage à ANDRÉ SKIAS.

Né en 1861, mort en 1922, Skias, formé en Allemagne, enseigna la littérature grecque à l'Université d'Athènes de 1910 jusqu'à sa mort. Une biographie détaillée de ce savant, suivie d'une bibliographie, a été publiée par M. A.-Ch. Chatzès dans l'*Éphéméris* d'Athènes (1924, p. 201 et suiv.) [1]. Nombre de ses travaux se rapportent à l'épigraphie et à l'archéologie. Il était, depuis 1892, membre de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*.

X.

La tombe de la petite-fille de Chéops.

Continuant l'exploration de la nécropole royale de Gizeh, à l'est de la grande pyramide, M. Reisner a découvert la tombe de la reine Meresankh, petite-fille de Khufu (Chéops) et arrière-petite-fille de Hetepheres. Les niches de cette tombe royale, décorée de peintures endommagées par l'humidité, contenaient des statues et des statuettes; parmi les reliefs, il y a un portrait de la mère de Meresankh, avec cheveux courts, d'un blond tirant sur le rouge, ce qui est nouveau et semble indiquer, dans la famille royale, une intrusion de sang non indigène (*Times*, 19 mai 1927, p. 13).

X.

Fouilles de Madamud.

Deux belles statues — les premières que l'on connaisse — du Mars égyptien *Montou* et de sa parèdre *Ra-Tooui* ont été découvertes par l'Institut du Caire dans les ruines du temple de Madamud, ou plutôt des temples successifs — depuis la XII[e] dynastie jusqu'à l'époque romaine — qui se sont élevés en ce lieu (près de Karnak, sur la rive droite). Le site est remarquable par l'existence d'un grand lac sacré, qui s'ajoute aux cinq que l'on connaissait déjà en Égypte. De nombreux restes de monuments, des bas-reliefs et des inscriptions de la XIII[e] dynastie ont été extraits des fondations du temple ptolémaïque. Le style de la XIII[e] dynastie, si mal connu, se distingue nettement de celui de la XII[e]. Les noms nouveaux de rois qu'ont fournis les fouilles paraissent apporter des données nouvelles à la chronologie encore incertaine de la XII[e] dynastie (*Times*, 24 mai 1927) [2].

X.

Les inscriptions du Sinaï.

Il s'agit de textes gravés dans une écriture encore mystérieuse, datant de 1900-1400 avant J.-C., sur lesquels on a déjà beaucoup discuté. Une partie de ces documents, crus proto-sémitiques, a été transportée au Musée du Caire (mai 1927) par l'expédition américaine Harvard-Michigan-Sinaï.

X.

---

1. Distribuée en 1927.
2. Photographies (p. 20) : 1° Les statues de Montou et de sa parèdre ; 2° le lac sacré, 3° un relief romain représentant des pèlerins à un banquet ; 4° deux têtes, dont l'une royale, de la XIII[e] dynastie, 5° un relief égyptien de la même époque.

Une inscription de Darius.

Sur deux tablettes, l'une d'or, l'autre d'argent, récemment découvertes à Hamadan, le professeur E. Herzfeld a lu un texte transcrit en vieux perse, en élamite et en babylonien, qui peut se traduire ainsi : « Darius le Grand Roi, Roi des Rois, Roi des Contrées, fils de Vishtaspa l'Achéménide, parle ainsi : Tel est l'empire que je possède depuis les Sakas, qui sont au delà de Sugd autant que le Kush de l'Indou et jusqu'à Sparda, que Ahuramazda, le plus grand des dieux, m'a donné. Puisse-t-il me protéger, moi et ma maison. » La date approximative de ce texte est 516 avant J.-C. ; l'inscription de Behistoun est de 519. La mention de l'Indou (alors qu'à Behistoun il n'est question que des Gandara et des Thatagush du nord-ouest de l'Inde) indique l'extension des conquêtes du Grand Roi presque jusqu'à Bombay (*Times*, 19 mai 1927).

X.

Une bague d'or de Knossos.

Explorant une tombe creusée dans le roc près de Knossos et déjà violée (vers 1650 av. J.-C.), M. Forsdyke a découvert une bague en or, sur le chaton de laquelle sont gravés en spirale 19 caractères minoens. Une photographie agrandie de cet objet unique a été publiée par Sir A. Evans dans le *Times* (8 juin, p. 13).

X.

L'Érechthéion.

La question de la restitution à la Grèce de la Caryatide et de la colonne de l'Érechthéion, qui sont au British Museum depuis l'acquisition des marbres d'Elgin, a été soulevée à nouveau par un article de M. Philadelpheus (juin 1927). On a naturellement répondu : 1° qu'il faudrait un acte du Parlement ; 2° que ces marbres, comme les autres de la collection Elgin, sont mieux conservés et plus accessibles à l'étude là où ils sont ; 3° que de bons moulages en tiennent parfaitement lieu sur place. Une discussion s'est engagée à ce sujet à l'*Hellenic Society ;* il faudrait avoir du temps à perdre pour s'y attarder.

S. R.

A l'hippodrome de Byzance.

Les fouilles exécutées sur cet emplacement illustre par l'Académie britannique ont fait découvrir, entre autres monuments, un beau bas-relief grec en marbre des îles, représentant une déesse sur son trône (*Times*, 28 mai 1927).

X.

Chandeliers.

Dans le tome LX des *Proceedings* de la Société des Antiquaires d'Écosse (1927), signalons (p. 183-214) un intéressant mémoire, très richement illustré, sur les chandeliers du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle. L'auteur, M. F. S. A. Scot, a poursuivi ses recherches dans plusieurs Musées, entre autres celui de Cluny, et a tenu compte des représentations de chandeliers dans des tableaux ; mais il ne devrait pas appeler *Crevelli* (p. 192-193) le célèbre peintre *Crivelli*, ni

Harvard le bon antiquaire français *Havard*) (p. 196). Il y a beaucoup d'autres fautes qui auraient dû être corrigées.

X.

Oslo.

C'est, comme on le sait, le nom officiel de *Christiania*. M. Boisacq (*l'Éventail*, 21 nov. 1926; 8 mai 1927) a pris la peine d'expliquer à M. Souday, qui croyait ce nom d'origine balkanique, qu'il est bien scandinave et signifie le *pré des Ases (pratum deorum), os* signifiant « dieu » et l'élément *lô* désignant une prairie basse, comme dans le néerlandais *Waterloo* et beaucoup d'autres noms germaniques. Bâtie en 1048, la ville d'Oslo fut reconstruite après un incendie en 1624 par Christian IV, d'où elle reçut son nom de *Christiania*, aujourd'hui effacé des cartes.

X.

La collection Huntington.

La mort de M. Henry E. Huntington (23 mai 1927) transforme en collection publique une des plus belles réunions de manuscrits, de livres et d'œuvres d'art du monde, le *Henry E. Huntington Art Museum and Library*, à San Marino (Californie). La transformation de cette propriété privée en *trust* remonte à 1922.

X.

Experts et faussaires.

Une amusante controverse a mis aux prises, en Angleterre, le chimiste Laurie et le critique d'art R. Fry (mai-juin 1927). A l'exposition rétrospective d'art flamand, il y avait un tableau de Breughel que Fry admira au point de le publier dans le *Burlington Magazine*. Dans le numéro suivant, répondant à d'injustes soupçons provoqués par les peintures d'une collection privée de Bruges, il déclara regretter d'avoir publié le Breughel, qui serait un faux moderne, et appuya sa palinodie d'arguments tirés de la contexture du tableau. Sur ce, quelques connaisseurs protestèrent qu'il existait des répliques indubitablement anciennes de ce Breughel et le chimiste Laurie affirma, avec quelque violence, que les expertises de tableaux devaient être réservées aux chimistes, non aux critiques, qui n'y entendent rien. Au cours de la polémique on rappela l'histoire récente d'un tableau de Hals, vendu très cher en Hollande, dont la chimie seule, à cause de l'emploi de certaines couleurs, avait pu démontrer la fausseté. Assistons-nous à ce que Brunetière eût appelé la faillite de la critique d'art? Il y a quelque apparence, mais il y a un remède à cette déconfiture : c'est la coopération, chaque fois que l'objet douteux le mérite, du critique qui a ses raisons avec le chimiste qui en a d'autres. *Viribus unitis contra fraudem.*

S. R.

Correspondance.

Mon cher Directeur,

Comme je lis avec grand soin toutes les lignes de la *Revue archéologique*, je voudrais vous signaler deux passages qu'il n'est pas inutile de rectifier et de compléter.

1° A la page 240 du numéro de janvier-mars 1927, je vois que le *Times* du 10 janvier 1927, parlant de la Vierge byzantine en porphyre vert de Sparte, acquise récemment par le Victoria and Albert Museum, écrit que naguère elle était à Lyon, et qu'elle fut retrouvée au XIX^e^ siècle dans l'abbaye autrichienne de Heiligenkreuz.

Qu'il me soit permis de rappeler que c'est moi qui ai reconnu ce camée dans le *Schatzkammer* de Vienne et l'ai identifié en 1898, dans une communication à l'Académie des Inscriptions. On peut la lire dans les *Monuments Piot* de 1900, accompagnée d'une excellente gravure.

Je dois ajouter que Julien Durand avait autrefois reconnu le camée; mais, c est seulement après ma communication à l'Académie que M. G. Schlumberger a bien voulu me donner connaissance du dossier que ce savant avait préparé sur ce monument : ce dont je fais mention dans une note de mon article.

2° Mme Amélie Hertz publie dans le même numéro, p. 48, une très intéressante étude sur l'*emploi du bronze dans l'Orient classique*. Comme, avec M. Berthelot, je me suis autrefois beaucoup occupé de la question alchimique, comme aussi, dernièrement, dans mon ouvrage *De Périgueux au fleuve Jaune*, des rapports étroits entre l'Occident et l'Extrême-Orient, je crois pouvoir appeler l'attention de ceux qu'intéresse l'étude des bronzes antiques sur mes *Lapidaires chinois*, publiés par l'Académie des Sciences, qui leur accorda le prix international des sciences en 1907.

Mme A. Hertz, p. 76, signale, d'après le *Papyrus Harris*, l'alliage des statues et groupes de bronze, et y relève la présence du « cuivre noir (métal inconnu plus précieux que le cuivre) ».

Or, dans les *Lapidaires chinois*, t. I, p. 22-23, au sujet du cuivre et de ses alliages utilisés pour la fabrication des instruments, vases et ustensiles, nous lisons :

Dans le cuivre (outre le cuivre mâle et le cuivre femelle), on distingue généralement deux espèces :

Le cuivre *tan yang*, le cuivre *pe man*, le cuivre *i cheng*, le cuivre *cheng yn*, sont des cuivres natifs qu'on obtient sans fusion.

Les cuivres *che lu*, *che ts'ing*, *pe ts'ing* s'obtiennent à l'aide d'ingrédients solides.

Le cuivre de fer *t'ié t'ong* s'obtient par l'immersion dans l'eau de *k'ou tan*. Ensuite on soumet à l'action d'un feu de charbon de terre au rouge vif. Cette espèce de cuivre est *noire* et résistante. Le cuivre *si yuen* est très mou : on les obtient à l'aide d'ingrédients liquides.

Le cuivre noir est donc un cuivre trempé, dans l'eau de *K'ou tan*, de fiels, dont les alchimistes occidentaux, héritiers des alchimistes grecs, firent un si grand usage. Cette trempe permettait de fabriquer des épées d'un bronze extrêmement dur.

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments les meilleurs.

F. DE MÉLY.

***

Mon cher Directeur,

Lecteur fidèle de la *Revue archéologique* et numismate impénitent, je ne puis laisser passer sans un mot de rectification le paragraphe 26 de l'article de M. Couissin concernant les armes gauloises figurées sur les monuments antiques. Ce paragraphe est ainsi conçu (*R. arch.*, janvier-mars 1927, p. 149) :

« Un tétradrachme de Ptolémée Soter (305-284) dont le revers est *aigle sur foudre; dans le champ bouclier et* Σ (en note : A. Blanchet, *les Monnaies grecques*, p. 104, pl. X, 5). Ce bouclier est un thyréos ovale de type gaulois et symbolise sans doute la garde de mercenaires gaulois (en note : « Cette conjecture n'a pas, que je sache, été proposée. »).

Voici les observations que me suggère cette notice :

1° On est un peu surpris de voir citer comme toute référence pour la monnaie en question le petit livre de vulgarisation de mon confrère Blanchet, qui en serait le premier étonné, alors qu'il existe un *Corpus* complet des monnaies ptolémaïques — τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων, par Svoronos — et des ouvrages aussi renommés que le *Catalogue des monnaies des Ptolémées* du Musée britannique, par Poole, et celui de la *Collection Démétrio*, par Feuardent.

2° Il ne s'agit pas d'un seul tétradrachme, mais d'une nombreuse classe de monnaies présentant toutes le symbole adjoint du bouclier allongé, de type gaulois. On peut distinguer dans cette classe :

1er Groupe

a) Des pièces d'or (octodrachmes, tétradrachmes, didrachmes, drachmes) aux types des dieux Soters et des dieux Adelphes (vulgò Philadelphes), légende Ἀδελφῶν Θεῶν. — Svoronos, nos 603-606, 613-614, 618, 621.

b) Didrachmes et triboles d'argent, même description. — Svoronos, nos 608-609.

c) Tétradrachme d'argent : tête de Soter = Πτολεμαίου Σωτῆρος. Aigle fermé. Bouclier. — Svoronos, no 607.

d) Bronzes : tête de Zeus ou d'Alexandre = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle éployé. Bouclier. — Svoronos, nos 610-611.

e) Bronzes : même description avec monogramme ou date. — Svoronos, nos 612, 615-617, 619-620, 622-625.

f) Pentadrachme d'or : tête de Soter = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle fermé. Bouclier, 2 ou 3 monogrammes. — Svoronos, 537.

g) Tétradrachme d'argent : même description. — Svoronos, nos 524-536, 538-546.

2e Groupe.

Avec le monogramme composé de Σ et de Ω (et non pas, comme l'écrit M. Couissin, avec Σ seulement) et une lettre chronologique.

h) Pentadrachmes d'or. Tête de Soter = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle fermé. Bouclier. — Svoronos, nos 551, 558, 566, 573, 578, 583, 590, 595, 599.

i) Tétradrachmes d'argent. Même description. — Svoronos, 552, 555, 559, 567, 569, 574, 579, 584, 588, 591, 596.

j) Drachmes d'argent. Même description, mais l'aigle éployé. — Svoronos, 570, 575, 585, 592, 597.

k) Bronzes. Tête de Zeus ou d'Alexandre = Même revers (aigle éployé). — Svoronos, 553-554, 556-557, 560-565, 568, 571-572, 576-577, 580-582, 586-587, 589, 593-594, 598, 600-602.

3° Il résulte du texte et de la disposition typographique de M. Couissin qu'il attribue ces pièces au règne de Ptolémée Soter, dont elles portent pour la plupart l'effigie. Mais nous savons que la tête de Soter s'est perpétuée sur les monnaies d'argent égyptiennes jusqu'à la fin de la dynastie ptolémaïque. Notre série appartient incontestablement (c'est l'opinion unanime des numismates compétents) au règne de son fils et successeur Ptolémée Philadelphe (285-247), comme le prouvent notamment les octodrachmes d'or (*a*), et le tétradrachme (*c*) à la légende Πτολ. Σωτῆρος, surnom qui n'a été officiellement en usage en Égypte qu'après la mort et l'apothéose de Soter. Au surplus, on se demande comment il y aurait eu des mercenaires galates en Égypte sous le règne de Soter (mort en 283), puisque l'invasion celtique en Grèce ne s'est produite qu'en 280 et que l'embauchage des mercenaires galates sur lequel nous avons quelques renseignements (Polyen, IV, 6, 17; scholie sur Callimaque, *H. in Delum*, 175) n'a eu lieu que plusieurs années plus tard.

4° L'hypothèse ingénieuse qui voit dans le bouclier oblong de nos pièces un symbole des mercenaires galates n'est pas inédite. Elle a été énoncée pour la première fois et abondamment développée par mon regretté neveu Adolphe-J. Reinach dans un article de la *Revue des études anciennes*, publié en 1911 (p. 33 suiv.). Seulement le jeune et savant auteur ne s'est pas contenté de ce terme vague de symbole. Il a rappelé avec raison le texte de Callimaque (*loc. cit.*, vers 184-185) qui fait allusion à la révolte des mercenaires gaulois de Ptolémée Philadelphe (au cours de sa guerre contre Magas de Cyrène, vers 277; Pausanias, I, 7, 2); ceux-ci furent finalement cernés dans une île de la branche Sébennytique du Nil, et brûlés vifs avec leurs boucliers; très probablement quelques-uns de ces boucliers furent suspendus comme trophées dans un temple d'Alexandrie. De là l'emploi de cet emblème sur ce groupe abondant de monnaies frappées aux alentours de l'an 270, destinées à commémorer le plus grand exploit du règne, et émises les unes avant, les autres après la réforme monétaire qui substitua l'octodrachme au pentadrachme comme principale unité d'or, et que nous a révélée le célèbre papyrus 59021 du Caire (Zénon, n° 5).

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments dévoués.

Théodore Reinach.

BIBLIOGRAPHIE

J. Rendel Harris. *Further traces of Hittite migration* (*Bull. J. Rylands Library*, 1er janvier 1927). — Le *Vardar* (cf. all. *Wasser*) était appelé par les Grecs *Axios*. Or, *Vardar* est hittite (*vadar* ou *vatar* = eau); *Axios* est celtique (cf. l'*Isca* de Ptolémée, etc.), et témoigne d'une très ancienne invasion des Celtes en ces contrées. Sur la côte de la Gaule, *Cette* est apparentée à la *Chettaea* de Libye, au *Kittim* biblique, lequel est hittite, non phénicien; comparez les *Chatti* (Hessois) sur le Rhin. *Cette*, comme tant d'autres villes hittites, appartient à une région qui produit et distribue du sel; le *Setius Mons* est une invention de grammairiens. *Agde* n'est « la bonne » que par étymologie populaire; *Agdé* est hittite, variante d'*Akkadé*, à rapprocher d'*Agdistis*. Et Marseille? Qui ne connaît aujourd'hui le roi hittite *Mursil*? Ce qui est vrai de la côte de la Méditerranée l'est de celle de la mer Noire, car il y a aussi une *Olbia* près d'Hyères, voisine de salines. Il y a encore une *Olbia* en Sardaigne, d'autres villes de noms similaires en Asie Mineure, notamment dans la Cilicie hittite. Il est vrai qu'il y a aussi une *Massilia* en Crète; mais les *Éléo-Crétois* ne seraient-ils pas des *Chettaio-Crétois*? On cherche ici le nom du P. de Cara; mais c'est bien son esprit qui inspire ces rapprochements curieux et hardis, dont je n'indique en courant que quelques-uns.

S. R.

Th. Bossert. *Volkskunst in Europa*. Berlin, Wasmuth, 1926; in-fol., 46 pages et 132 planches. Prix : 1.000 francs. — Voici, pour la première fois, une réunion de 2.000 sujets, habilement reproduits en couleurs, d'après les spécimens typiques des arts populaires de toute l'Europe. L'explication des planches est brève, mais précise; il y a une très importante bibliographie, où je note pourtant l'absence des livres de Soldi (insensés, mais richement illustrés). Au point de vue esthétique, ce qu'il y a de meilleur sont les objets décorés d'Islande, de Suède, de Norvège, du Danemark, où survit quelque chose de l'art nerveux des Vikings; l'ancien Empire russe fournit aussi des motifs polychromes d'étoffes qui ne manquent pas de saveur. Des comparaisons instructives avec des œuvres classiques et préhistoriques s'imposent au premier examen. Les trois planches réservées à la France sont assez pauvres; l'Espagne et le Portugal sont mieux partagés; la Grèce est représentée par des spécimens nombreux et intéressants. En somme, travail considérable et d'une incontestable utilité.

S. R.

Marthe et **Saint-Just Péquart** et **Zacharie Le Rouzic.** *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. Paris, Picard, 1927; gr. in-8, 108 pages, 138 planches et 22 plans. — Après Cussé (1865) et Closmadeuc (1873),

mais avec les ressources de la photographie et des matériaux plus abondants, les auteurs ont repris l'étude et l'exégèse des signes gravés sur les mégalithes morbihannais. L'ancienneté de ces signes est désormais hors de doute et il est infiniment précieux d'en posséder des reproductions dignes de toute confiance; quant à l'interprétation, elle reste très incertaine et il est probable qu'elle le restera longtemps. « Pour quelques-unes de ces gravures, nous dit-on, la révélation en est intermittente en ce sens qu'elles n'apparaissent nettement qu'avec un éclairage déterminé, sous un certain angle, à un moment précis de la journée... C'est pour [cette] raison que le *Soleil* de la Table des Marchands a été si violemment combattu et nié de bonne foi. » La planche 40 du présent ouvrage, avec sa traduction graphique sur papier transparent qui se superpose à la photographie, permettra à tout archéologue de se faire une opinion. *Aut videt aut vidisse putat per nubila lunam*, dit Virgile. Ce ne sont pas encore ces signes inintelligibles — sauf le pied, la hache, la crosse et peut-être la barque — qui nous révéleront le secret des monuments muets à qui Mahé demandait vainement de lui répondre. Les « représentations solaires » ne restent pas moins problématiques que les « représentations topographiques ». Les auteurs ont d'ailleurs fait preuve, dans leurs commentaires, d'une louable réserve. Intéressante préface de M. Camille Jullian sur la thalassocratie morbihannaise : « Minos, Cadix, le Morbihan, voilà la chaîne ininterrompue du commerce originel! »

S. R.

P. Gruyer. *Menhirs et dolmens bretons.* Paris, Laurens, 1927; in-12, 64 pages, avec 45 gravures. — Il ne faut pas chercher ici une dissertation érudite sur les mégalithes armoricains, mais un guide du touriste, richement illustré. L'auteur parle de la collection de Kernuz comme encore en place, alors qu'elle est au Musée de Saint-Germain, en cours d'installation. Tout en prévenant que les dénominations des monuments mégalithiques sont relativement modernes, il aurait dû, je crois, s'abstenir de celle de *témène*, invention d'archéologues demi-savants du début du XIX^e^ siècle qui ont fabriqué cette expression de toutes pièces en francisant le grec *temenos*. Je n'admets pas davantage que le tumulus de Saint-Michel ait été, « dans les vieilles croyances populaires » le *tombeau de César* (p. 15); ni César, ni Vercingétorix, ni les Druides n'ont laissé le moindre vestige authentique dans la toponymie véritable de l'ancienne Gaule.

S. R.

Émile Linckenheld. *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule.* Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-8°, 160 pages, avec 30 figures et 10 planches. — Sujet intéressant, bien délimité, traité avec une abondance de détails qui n'exclut pas les vues d'ensemble; en somme, une des meilleures monographies dont l'archéologie gallo-romaine ait été l'objet. La stèle-maison, telle est la thèse de l'auteur, est une création proprement gauloise. Il est vrai que celles des Vosges et de la Gaule propre ne datent que de l'époque romaine; mais on en trouve chez les Sénons d'Italie dès le IV^e^ siècle avant notre ère. Les symboles astraux (?) et quelques-uns des motifs décoratifs qui ornent les stèles-maisons sont étrangers à la civilisation gréco-romaine. « Notre série de monuments constitue donc l'un des cas

assez rares où l'esprit gaulois a su trouver une forme propre pour exprimer sa pensée. Le fait nous semble intéressant à relever en face des théories qui dénient au génie gaulois toute originalité... Nous nous trouvons d'ailleurs d'accord avec les critiques les plus sévères pour les Gaulois en plaçant cette période de création à l'époque de la Tène. » On ne peut qu'approuver ces conclusions et souhaiter que d'autres études, non moins bien conduites, viennent confirmer ce qu'elles ont de nouveau et d'important [1].

S. R.

F. de Mély. *Les dieux ne sont pas morts.* Paris, Leroux, 1927; gr. in-8, 419 pages, avec 255 figures dans le texte. — Sans avoir atteint, tant s'en faut, l'âge du roi de Pylos, notre fidèle collaborateur s'épanche en nestoriennes réminiscences sur ses débuts d'antiquaire, ses longs voyages à travers les musées et les églises, ses découvertes heureuses, ses hypothèses plausibles et même d'autres qui le sont beaucoup moins. Ainsi nous voyons avec plaisir repasser sous nos yeux les précieux objets de la sacristie des patriarches de Moscou, le Zodiaque des très riches Heures de Chantilly, le camée de Saint-Sernin à Vienne, celui de Trianon, le coffret de Saint-Nazaire de Milan, la Sainte Lance, le douteux Mage de Bourges et quantité d'autres monuments étudiés par l'auteur au cours d'une longue carrière débordante d'activité. Tout cela écrit de verve, avec des explosions de gaîté ou de mauvaise humeur, suivant les cas, émaillé d'anecdotes et d'épisodes divertissants. Les anecdotes sont-elles toujours de l'histoire positive? Là où l'on peut contrôler le récit de M. de Mély, sur les deux affaires de la tiare du Louvre [2] et de la Flore de Berlin [3], je trouve de graves inexactitudes que je pourrais faire toucher du doigt, et comme il y a, par-ci par-là, d'autres erreurs de détail assez sérieuses, je me défends mal, tout en lisant sans ennui, d'un certain scepticisme. Mais combien le contrôle est rendu difficile par le silence de M. de Mély sur ses sources! S'il y a un bon index, une table des gravures, on cherche en vain une table des matières et la liste, qui eût été indispensable, des centaines d'articles que l'auteur a dispersés et qu'il résume lui-même. Cette bibliographie *mélyenne*, qui manque, aurait dû être accompagnée de renvois aux pages du volume qui en mettent en œuvre les éléments; sans encombrer de notes un ouvrage écrit pour les gens du monde, il aurait fallu aussi, là où il est question des hypothèses ou des découvertes d'autrui, qu'une brève référence en avertît le lecteur. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, tout ce qui concerne la *Gauloise* du British Museum et la *Jeanne d'Arc* de Chapu est tiré, sans aveu, d'un article que je connais bien (*Rev. arch.*, 1888, I, p. 19). M. de Mély est assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin de puiser ailleurs.

S. R.

F. de Mély. *De Périgueux au fleuve Jaune.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8°, 61 pages, 1 carte et 20 planches. — Il s'agit des influences de l'Occident sur l'Extrême-Orient. 1° Trois toiles historiées, de Périgueux, de Sées

1. M. Linckenheld a définitivement établi que les ouvertures de stèles-maisons en représentent la porte et qu'il ne doit plus être question de libations (p. 128).
2. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 104.
3. *Ibid.*, 1909, II, p. 416.

et de Saint-Denis, viendraient d'Antioche et leur type aurait aussi été imité dans le lointain Orient. 2° Une tête de Bouddha porte deux fleurs de lys héraldiques qui rappellent à l'auteur qu'un artiste français du XIIIe siècle, l'orfèvre Guillaume Boucher, travailla à la cour du Grand Mogol et qu'après sa mort cinquante ouvriers continuèrent sa tradition. 3° Le hennin carré et le hennin à cornes du XVe siècle français ont des analogues en Chine. D'autres ressemblances, quelques-unes assez contestables, sont indiquées au cours de cette causerie. L'image chinoise où l'auteur voit un souvenir du *Laocoon* n'a rien à voir avec le modèle grec [1].

S. R.

Henri de Genouillac. *Musée du Louvre. Céramique cappadocienne.* Paris, Geuthner, 1926; 2 vol. in-4°, en cartons, de 126 pages et 21 planches, 75 pages et 57 planches, dont plusieurs en couleurs, avec très nombreuses figures dans le texte. — « Ce qui frappe tout d'abord dans la céramique d'Hissarlik, c'est son caractère européen, préhellénique. Elle diffère tellement de la poterie mésopotamienne que même là où elles se rencontrent dans la forme des panses, elles se distinguent et par les fonds et par les anses... La parenté de la Troade et de la Cappadoce est évidente pour la céramique; les caractéristiques sont les mêmes, les formes voisines. Le décor zoomorphique est plus réaliste en Cappadoce qu'à Troie, mais le vase à figure animale s'y retrouve. La céramique de Cappadoce se distingue nettement de l'art du potier susien et de la production des céramistes tourneurs sumériens. Or, il apparaît peu probable que la Cappadoce soit un berceau de civilisation; elle semble plutôt un gîte d'étape sur une voie de pénétration ou mieux au carrefour de deux grands courants venus du nord-ouest (Hongrie) et du nord-est (Caspienne et Caucase). »

Telles sont, dans le langage même de l'auteur, quelques-unes des conclusions, fondées sur des études et des comparaisons minutieuses, qui se dégagent des nombreux produits de la céramique cappadocienne (hittite), dont le Musée du Louvre possède une importante collection. La richesse de l'illustration, tant dans le texte que hors texte, ne laisse rien à désirer; l'Introduction est très intéressante et les notices descriptives sont précises et sobres. Déchelette, parlant de la céramique hittite, signalait, dans cette partie du monde antique, une lacune de nos connaissances; la voilà comblée, en attendant des découvertes ultérieures. Il me faut pourtant exprimer un regret. Pourquoi deux forts volumes très coûteux alors que, sauf les planches en couleurs, d'ailleurs excellentes, toutes les figures auraient pu être réunies dans un seul?

S. R.

Corpus vasorum antiquorum. J. Clark Hoppin et **A. Gallatin.** *Hoppin and Gallatin Collections.* Paris, Champion, 1927; in-4°, 32 pages et 52 planches. — Ce premier fascicule américain du *Corpus vasorum* est très heureusement composé. Il comprend les deux collections céramiques formées par J. Clark Hoppin, dont les publications sur les vases signés sont bien connues, et M. Al-

1. P. 25 et à l'index, ne pas écrire *Arthémidore*.

bert Gallatin, de New-York. Texte et planches (dont une en couleur) sont dignes d'éloges et également instructifs. Parmi les vases figurés et décrits, il y a de très belles pièces, notamment un vase chalcidien (pl. 3), une coupe attique de style sévère (Silène et Ménade, pl. 9), de beaux lécythes blancs (pl. 20), une amphore panathénaïque (pl. 6), etc. On est frappé, en lisant le texte, par la mention d'un grand nombre de catalogues illustrés de ventes d'antiquités faites à New-York dont aucun exemplaire, que je sache, ne parvient aux amateurs européens; il y a là, pour la connaissance des monuments, une source bien peu accessible et qui, pourtant, ne peut être négligée [1]. — Le texte de la première collection, préparé par feu Hoppin, a été inséré tel quel; le reste est l'œuvre de MM. A. Gallatin et G. H. Chase.

S. R.

Louis Séchan. *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*. Paris, Champion, 1927; gr. in-8, 642 pages avec 161 figures. — Un des chapitres de l'Introduction de ce beau volume est intitulé : *la Philologie archéologique*, expression due à M. E. Pottier. C'est bien de cela qu'il s'agit : influence de l'art sur la littérature, de la littérature sur l'art, parallélisme entre les deux séries de monuments et de textes qui nous font connaître l'évolution du génie hellénique et dont l'affinité est particulièrement sensible quand on rapproche le théâtre grec des peintures céramiques. Assurément l'idée de pareils rapprochements n'est pas nouvelle et bien des archéologues du XIX^e^ siècle s'y sont essayés; mais la supériorité et l'originalité de travail de M. Séchan s'affirment dans le traitement méthodique de ce grand sujet et l'ampleur d'une information tant littéraire qu'archéologique à laquelle on serait embarrassé d'ajouter rien d'important. Peut-on, à l'aide des peintures sur vases ou des vases à reliefs, restituer les thèmes de tragédies perdues? Entre la confiance des uns et le scepticisme des autres, M. Séchan s'est efforcé d'observer une juste mesure, estimant avec raison qu' « une enquête de cette nature présente toujours l'avantage de nous initier plus profondément à la pensée et à l'art de la Grèce, de nous enrichir de son trésor incomparable de poésie et de légendes, d'imprégner et de nourrir nos cœurs de l'humaine ambroisie dont elle reste dispensatrice. » *Etiam bene dicere haud absurdum est* [2].

S. R.

---

1. J'énumère ici, en abrégé, quelques-uns de ces catalogues désignés par le nom des collectionneurs : C. D. Borden (1913); A. E. Bierman (1915); Canessa (1919); Caruso (1923); T. B. Clarke (1925); E. Heniot (1920); Inglès (1923); H. de Morgan (1901); Simkhovitch (1922); C. S. Smith (1919); Tolentino (1919); J. T. Williams (1915); J. D. Wright (1916), etc. Un article d'ensemble sur les catalogues illustrés de vente d'antiques aux États-Unis (quel fut le premier en date?) serait le bienvenu dans notre *Revue*.

2. I. Introduction. — II. Thèmes d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. — III. Conclusion (poètes secondaires, chronologie des vases peints à sujets dramatiques, influence matérielle du théâtre, influence du grand art). — IV. Appendice (le Sphinx d'Eschyle, Achille à Scyros, Tyrô, etc.). L'illustration est abondante et bien choisie, l'index irréprochable. — Quand le *Corpus vasorum* sera plus avancé, on pourra distinguer, mieux que cela n'est possible aujourd'hui, les parties antiques de certaines grandes peintures des additions modernes; quelques vieilles gravures reproduites par M. Séchan n'inspirent pas confiance.

G. A. S. Snyder. *De Sarcophago quodam Delphico* (extr. de la *Raccoltà F. Ramorino*). Milan, 1927; in-8, p. 257-269, avec gravures. — *Rabies symbolica.* Il s'agit d'un sarcophage de Delphes, fort mutilé, où Robert a reconnu, sous réserves, la chasse de Méléagre. Pourquoi cette chasse figure-t-elle souvent en pareil lieu? C'est que le sanglier occis est le symbole de la *coercitio* des *turpes animi motus* (un simple cochon ferait mieux l'affaire) et que d'ailleurs cela rappelle la chasse dont Adonis fut victime. Et pourquoi voit-on, sur des sarcophages, des lions déchirant des bêtes? Parce que le lion symbolise le feu et que le corps du mort doit être détruit par le feu avant que son âme jouisse de l'immortalité. De pareilles interprétations devraient être appuyées d'autant de textes. Assurément, l'art chrétien est tout symbolique; mais cela tient au fonds juif et iconoclaste du christianisme, qui admettait seulement, pour justifier l'art plastique, des sermons lapidaires; s'il en était de même pour l'époque païenne, pourquoi ne trouve-t-on pas, sur les sarcophages, des scènes empruntées aux Champs-Élysées de Virgile, par exemple le *Nemus umbriferum*? Il faudrait un nouveau Lobeck pour faire justice de ces fantaisies à la mode.

S. R.

K. E. Grinevitch. *Le Centenaire des fouilles de Chersonèse.* Sébastopol, 1927; in-8, 55 pages (en russe). — Cette publication du Musée d'État de la Chersonnèse taurique offre un tableau d'ensemble illustré des fouilles poursuivies de 1827 à 1927, avec les précisions et références nécessaires, empruntées à des documents administratifs. A la fin on trouve ce qu'on pourrait appeler les *Éphémérides* de ces explorations encore en cours, une carte où les emplacements des fouilles sont marqués et une photographie représentant le personnel du Musée, y compris une dame.

X.

Fr. Cumont. *Fouilles de Doura-Europos* (1922-1923); in-4°, LXVIII-533 pages; avec 63 figures et 124 planches dont 14 en couleurs. Paris, Geuthner, 1927. Prix : 600 francs (!). — L'histoire et la position même de Doura-Europos étaient restées inconnues jusqu'au moment où des fouilles purent y être entreprises grâce au concours de l'Armée du Levant. Colonie macédonienne fondée sur une hauteur dominant l'Euphrate vers l'an 300 avant J.-C. et dont les fortifications primitives sont conservées, elle fut abandonnée vers l'an 275 après avoir été occupée successivement par les Parthes et par les Romains. Le volume que nous annonçons contient tous les résultats des recherches qui y furent conduites durant une double campagne en 1922 et 1923. Une publication de M. Breasted a déjà révélé l'importance exceptionnelle de certaines peintures qui y décoraient un temple des dieux palmyréniens. Ce volume donne des reproductions de l'ensemble de ces fresques auxquelles est réservée une étude détaillée. Celle-ci montre les liens qui rattachent ces œuvres gréco-syriennes, d'une part à l'art de l'ancien Orient, de l'autre à l'art chrétien. Un autre temple, consacré à Artémis Nanaïa et qui contenait un théâtre sacré où étaient exécutées des danses liturgiques, a fourni d'intéressants morceaux de sculpture, notamment une belle figure en marbre de l'Aphrodite à la tortue, et des restes de statues de plâtre, spécimens curieux de l'art gréco-parthe. Une trouvaille surprenante fut celle de parchemins grecs, épaves des archives

de la cité, et d'une peau de bouclier peinte portant une liste d'étapes. Cent trente-cinq inscriptions grecques, latines et sémitiques offrent une série continue de textes datés de l'an 6 avant à l'an 230 après J.-C., d'une abondance sans égale jusqu'ici dans « l'Extrême-Orient hellénique ». — Une introduction étendue montre la valeur des documents recueillis pour la connaissance de l'hellénisme en Orient, pour celle du développement de Palmyre et celle de la politique romaine sur l'Euphrate. — Un appendice, dû à M. et Mme Massoul, est consacré à la céramique de Doura et des index détaillés terminent le volume.

A.

Dacia. *Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie*, sous la direction de **V. Parvan**. Bucarest, Cultura Nationala; 2 vol. in-4° (1924, 1925), de 368 et 429 pages, avec très nombreuses illustrations. — Il est vraiment admirable qu'un savant énergique, secondé par des collaborateurs — parmi lesquels MM. Paribeni et Carcopino — qui sont ses amis, ait pu mettre sur pied et publier simultanément ces deux magnifiques volumes, *annuaires* d'un Institut qui n'existe pas encore, mais dont M. Parvan avait posé les fondations dès 1906. Depuis le chelléen jusqu'à l'époque romaine, en passant par toutes les divisions du protohistorique et l'époque grecque, les diverses phases du passé de la Dacie sont représentées ici par d'excellents mémoires; ceux qui décrivent les fouilles de Callatis et d'Histria, avec nombre d'inscriptions grecques, ne seront pas les moins intéressants pour nos lecteurs. Et partout une illustration aussi abondante que précise, où les reproductions photographiques directes voisinent avec d'irréprochables dessins. Un mémoire est en italien, tout le reste en français. « Nous publions notre *Dacia* en français (les autres langues mondiales sont également admises), pour fournir à tous les savants qui s'occupent des régions carpatho-danubiennes la possibilité de se concentrer autour de *Dacia*, comme ils l'ont fait auparavant autour d'*Ausonia*, de *Syria* ou de *Byzantion*. » Hélas! Cette dernière concentration — sauf en ce qui concerne *Syria* — est encore un *pium desiderium;* mais quel bel exemple a donné là M. Parvan! Je ne trouve pas d'expressions adéquates pour lui témoigner la gratitude et l'estime des érudits, ses obligés d'aujourd'hui et de demain [1].

S. R.

V. Tcherikower. *Die hellenistischen Städtegründungen*. Leipzig, Dieterich, 1927; in-8, 216 pages (Supplément du *Philologus*). — Ce grand sujet des fondations de villes sous les Diadoques n'avait pas été traité dans son ensemble depuis 1841. L'auteur l'a repris avec des matériaux très accrus par l'épigraphie, la numismatique, les papyrus, les relations des voyageurs. Son livre comprend deux grandes divisions : 1° liste (par provinces) des villes nouvelles, avec les détails essentiels sur leur fondation ou leur réédification; 2° études sur les fondations, les fondateurs et la population de ces établissements. Tout cela représente non seulement un travail minutieux et difficile, mais beaucoup d'intelligence et de sens historique. Ce mémoire restera.

S. R.

1. M. Parvan est malheureusement mort à Bucarest, des suites d'une opération, au mois de juin 1927.

Gisela M. Richter. *Handbook of the classical collection* (Metropolitan Museum of art), New-York, 1927; in-8, XLIII-354 pages, avec 238 gravures. — Cette cinquième édition, très augmentée, d'un guide illustré (qui est plus qu'un guide), me paraît le meilleur ouvrage de ce genre qu'on ait encore publié pour aucun Musée. La collection qu'il a pour but de faire connaître mérite amplement une présentation aussi détaillée et aussi luxueuse; les illustrations, très nombreuses, sont parfaitement exécutées et reproduisent nombre de morceaux de premier choix. Elle est d'ailleurs remarquablement complète; seuls, ou à peu près, les bons spécimens de statues drapées hellénistiques et romaines y font défaut. La petite série des reliefs attiques est admirable. Les faux ont été soit écartés, soit signalés comme tels (terres cuites); il n'y a guère, pour inspirer des soupçons, peut-être injustifiés, qu'une tête archaïsante d'Athéna. Introduction générale et bibliographie sont très bonnes; je ferai pourtant, au sujet de cette dernière, deux observations. La série des *Monumenti dell' Istituto* n'a pas été publiée à Paris; le catalogue des sculptures du Musée de Constantinople par M. Mendel ne comprend pas *un*, mais *trois* volumes. Il est vrai que les deux derniers sont fort rares; mais le prix qu'on en demande, quand ils se rencontrent, n'est pas pour effrayer le Musée le plus opulent de l'univers [1].

S. R.

S. W. Grose. *Catalogue of the M'Clean collection of Greek coins*. Vol. II, Cambridge, University Press, 1926; in-4°, 563 pages et pl. 112-248. — Dans le second — et magnifique — volume du catalogue illustré de la collection de monnaies formée par M' Clean et léguée par lui au Musée Fitzwilliam de Cambridge, on trouve les séries suivantes : Macédoine, Thrace, Thessalie, Illyrie, Épire, Corcyre, Acarnanie, Étolie, Locride, Phocide, Béotie, Eubée, Attique, Mégare, Égine, Corinthe, Péloponnèse, Crète, Iles égéennes. Nombre de pièces reproduites sont dans une condition admirable et les reproductions rendent presque toujours justice aux originaux. Les descriptions sont soignées, avec renvois, quand il y a lieu, au catalogue du Musée britannique, au *Traité* de Babelon, etc., ainsi qu'à des catalogues de ventes. Il y a des index très complets; celui des types sera particulièrement utile aux historiens de l'art. Mais le prix de 105 shillings est un terrible obstacle à la diffusion de ce remarquable travail.

S. R.

Sambon. *Monnaies de la Grande Grèce et de la Sicile. Séries artistiques*. Paris, Sambon; in-4°, 121 pages et 40 planches. — Ce catalogue de vente (27-30 juin 1927), comprenant des œuvres signées d'Exakestidas, Eumène, Événète, Cimon, Euclide, Philistion, est une véritable œuvre d'art; texte détaillé avec références, planches merveilleuses. Signalé aux bibliothèques, avant qu'il ne devienne introuvable.

S. R.

E. S. G. Robinson. *Catalogue of the Greek coins of Cyrenaica*. Londres, British Museum, 1927; in-8° CCLXXV-154 pages, avec 47 planches et des

1. Il y a un album illustré de Ny Carlsberg qui devait être cité à la place de la publication d'Arndt ; il ne suffisait pas, pour Vienne, de citer Masner dont le catalogue n'est pas d'ailleurs celui du Musée national, mais d'un Musée secondaire et moins riche.

figures dans le texte. — Ce beau catalogue, le 29e de la série commencée en 1873, ne comprend pas seulement les pièces que possède le British Museum, mais une foule d'autres, dont il n'a que des moulages : c'est donc presque un *Corpus*, qui remplace, pour la région considérée, le vieil et estimable ouvrage de L. Müller (1860-1874), et sera employé concurremment avec le tome I du *Traité* de Babelon. Le monnayage cyrénéen commence vers 560 avant J.-C. ; l'auteur en poursuit l'étude jusqu'à la fin du monnayage provincial sous Tibère. L'Introduction est très développée et du plus grand intérêt; on y trouve des dissertations spéciales sur les divinités figurées par les monétaires, sur le sylphium, les étalons pondéraux, etc. Les planches sont nombreuses et d'une parfaite clarté.

S. R.

Luigi Pareti. *Le origini etrusche*. Tome I. Florence, Bemporad, 1926; gr. in-8, 350 pages, avec gravures. — Ce volume est le premier d'une série de quatre qui promettent de traiter sous tous ses aspects l'éternelle et irritante question étrusque. L'auteur est un adversaire déclaré de l'hypothèse lydienne; il n'admet pas que l'inscription thrace de Lemnos ait quelque rapport que ce soit avec l'étrusque; pour lui, les Étrusques sont des *Villanoviens*, apparentés aux Terramaricoles, c'est-à-dire des indigènes, du moins depuis la fin de l'âge du bronze. Ces Villanoviens sont comme une seconde vague de Terramaricoles qui reçurent une partie de leur civilisation de la presqu'île balkanique. L'invasion des Vénètes illyriens explique peut-être celle des Villanoviens proto-étrusques. Les Italiens (de langue aryenne) ne descendent pas des gens des palafittes et des terramares; ceux-ci, au contraire, sont les ancêtres des Étrusques, *civilisateurs des Italiens*. En ce qui concerne la langue, M. Pareti n'admet aucune ressemblance entre l'étrusque et les inscriptions lydiennes et sa critique écarte toutes les autres hypothèses; il faut donc attendre la découverte d'une longue bilingue et, entre temps, demander des lumières aux dialectes actuels de la région nord-étrusque, qui doivent ou peuvent avoir conservé des termes remontant à la période étrusque de ces contrées.

S. R.

Paul Couissin. *Les armes romaines. Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain.* Avant-propos de M. Salomon Reinach. Un volume in-8°, xlv-551 pages, 6 planches et 191 figures. Paris, Champion, 1926. — On ne saurait en quelques lignes résumer cet important ouvrage qui renouvelle fort heureusement l'étude de l'archéologie militaire des Romains. La tâche était malaisée : les changements introduits dans l'armement du soldat au cours des siècles ne sont la plupart du temps connus que par des documents mal datés; bien souvent textes littéraires et monuments figurés se contredisent. La période préservienne est caractérisée par un remplacement graduel, mais incomplet, d'un armement septentrional par un armement oriental. Dès le viiie siècle les armes égéennes puis helléniques parviennent à Rome et, sous l'influence des rois étrusques, l'influence orientale devient prédominante. Au ve siècle l'armement d'un citoyen romain ne diffère guère de celui d'un soldat grec. Les troupes recrutées dans les basses classes de la société seules ont gardé le scutum ovale et le verutum primitif. La rencontre des Romains et des Gaulois amène une transformation

importante caractérisée par l'adoption du grand bouclier et la transformation du verutum en pilum. Les guerres d'Annibal ayant démontré l'infériorité du glaive légionnaire, celui-ci est remplacé par la grande épée iberique et le pilum subit de nouveaux perfectionnements, tandis que la cuirasse grecque disparaît pour faire place à la cotte de mailles gauloise. On note dans ces transformations une défaveur marquée des armes d'origine grecque. Au Ier siècle cette évolution se précise encore, les jambarts helléniques aussi bien que les pectoraux et casques à rebord circulaire italiques disparaissent et, comme le remarque M. Couissin (p. 351) « il semble qu'il se soit créé, à cette époque, un armement occidental, commun, dans ses grandes lignes, aux Romains, aux Gaulois et aux Ibères », caractérisé par l'emploi d'un casque d'origine italo-celtique, de la cotte de mailles gauloise, de l'épée de La Tène et du ceinturon métallique. L'armement romain comprend, en outre, le pilum et le scutum rectangulaire et se distingue par des types particuliers d'épée ou de casque, par un équipement nettement utilitaire. Aux deux premiers siècles de notre ère, l'armement du soldat romain est à son apogée : casques et cuirasses offrent des modèles variés; sur les boucliers figurent des épisèmes, emblèmes distinctifs des divers corps de troupe; une arme nouvelle apparaît, la masse d'armes, d'origine barbare. A partir du IIIe siècle jusqu'à la chute de l'Empire, peu à peu les armes caractéristiques du légionnaire, pilum, gladius, bouclier cylindrique, cuirasse articulée, casque sont abandonnés. Le fantassin, protégé par un large bouclier plat, porte la longue spatha et la lance, manie l'arc, la fronde ou l'arbalète; le cavalier couvert du haubert à camail et du grand bouclier à arête appartient presque au moyen âge.

R. Lantier.

Docteur A. Donnadieu. *La Pompéi de la Provence. Fréjus.* Paris, Champion, 1927; gr. in-8°, 249 pages, avec 117 illustrations et 3 planches en couleur. — Bien qu'aimablement écrit pour le grand public, ce beau volume intéressera les savants. Le jour où l'on aura les moyens matériels de procéder au déblaiement méthodique de Fréjus, il sera dans toutes les mains à vingt lieues à la ronde, et même ailleurs. L'auteur, qui habite le Var, est bien informé; la bibliographie qu'il a dressée (p. 241-242) est très complète; elle l'est même trop, car elle comprend aussi des ouvrages qui n'ont rien à voir avec Fréjus [1]. L'exemple de M. Jullian (1886) a épargné au docteur Donnadieu bien des erreurs et témérités de ses devanciers. Il a parfaitement mis en lumière les causes de la décadence du port militaire et de sa renaissance à l'époque de Constantin, attestée, entre autres, par des monuments chrétiens importants, notamment un baptistère. Obscure au moyen âge, la ville avait encore 6.000 habitants en 1663; mais, dès 1704, on ne voyait plus qu'un étang, desséché depuis, à la place de l'ancien port. Des plans et des vues en grand nombre permettent de se faire une idée nette tant des ruines qui subsistent (thermes, amphithéâtre, etc.) que de celles dont on n'a plus que des dessins. Outre la belle tête de Jupiter, on trouve ici d'autres monuments du petit Musée, no-

1. Mais le *Corpus* de Hirschfeld n'est pas du nombre et son absence fait tache. Il doit pourtant exister un exemplaire du CIL.XII à Nice.

tamment la partie inférieure d'une statue de femme assise et une divinité fluviale. Heureux ceux qui peuvent lire ce bon livre sur les lieux!

S. R.

Elisa Maillard. *L'Eglise de Saint-Savin-sur-Gartempe ;* in-12, 113 pages, avec 36 gravures. Paris, Laurens, 1926. — L'église bénédictine de Saint-Savin-sur-Gartempe (Poitou), reste d'une immense abbaye ruinée à la fin du XVIIIe siècle, mais dont on possède une vue d'ensemble dans le *Monasticon Gallicanum* (p. 16), est la plus riche de France en fresques romanes du XIIe siècle, célèbres dans l'histoire de l'art depuis la monographie de Mérimée (1845). L'autrice ne s'est pas contentée de résumer ce remarquable travail et n'en a pas reproduit les illustrations, préférant recourir à des photographies moins belles, mais plus sûres. La description des fresques, inspirée de miniatures, est détaillée et, en partie, nouvelle. Celles de la voûte de la grande nef ne sont pas attribuées à la seconde moitié du XIe siècle, mais à la seconde moitié du XIIe. Utile contribution à l'histoire de l'art poitevin, qui n'eut pas les moyens, mais les visées d'un grand art [1].

S. R.

A. A. Mendes Corrêa. *Prehistória no distrito do Porto. O petroglifo do guerreiro no castro preromano do Reguengo.* Extrait de *A Aguia*, 3e série, nos 37 à 48. — *O petroglifo do guerreiro lusitano no monte do Castel de Penafiel*, dans *Broteria*, IV, 1927, p. 16-27. — Entre Reguengo et Salgao, dans la région de Penafiel, se dresse la montagne abrupte du Castelo de Penafiel. Sur les pentes et au sommet on a recueilli de nombreux tessons de céramique, parfois ornée de filets incisés ou de dépressions ovales assez profondes. Des restes de maisons ont été découverts sur le versant Nord ainsi qu'une pointe de javelot. Il ne peut s'agir d'un établissement important, mais d'un refuge fortifié, occupé temporairement. Dans le voisinage, sur un énorme bloc de granit, est gravée l'image d'un guerrier qui paraît vêtu d'une longue tunique, les bras levés et repliés à angle droit, brandissant un poignard (?) et un bouclier rond. A hauteur de la ceinture est suspendue une épée. Ce petroglyphe offre de grandes analogies avec les figures de guerriers estampées sur les diadèmes de Rivadeo (Asturies), conservés au Musée du Louvre et que l'on croyait provenir de Cacerès (Estramadoure espagnole), et les statues de guerriers du Musée ethnologique portugais qui, elles aussi, ont été découvertes au nord du Douro. Ces divers monuments appartiennent à la civilisation posthallstattienne du centre et de l'ouest de la Péninsule (V-IVe siècle av. J.-C.).

R. Lantier.

Manuel Gomez-Moreno. *Provincia de Leon (Catalogo monumental de España).* Madrid, Ministère de l'Instruction publique, 1925-1926. 2 vo-gr. in-8o; 585 et 622 pages de zincogravures. — J'insiste sur la haute importance de ces deux volumes, qui forment un véritable trésor d'archéologie et d'art. Comme c'est un inventaire très détaillé des richesses et des curiosités de la province de Léon, on y trouve un peu de tout : une inscription

1. P. 107, quelques inscriptions des autels sont traduites intégralement, d'autres non ; le texte de l'autel de la deuxième absidiole paraît incorrectement transcrit.

grecque (dédicace à Sérapis), nombre d'inscriptions latines (dont plusieurs inédites, d'autres plus complètes que dans le CIL), des monuments de toutes les époques, des chapiteaux, ivoires, trésors d'églises, vitraux, manuscrits, statues, tableaux, tapisseries, etc. Les planches sont bonnes et le texte explicatif très développé, bien que dépourvu, à peu d'exceptions près, de références. Signaler les objets importants serait impossible; il y en a vraiment trop. Nombre de sculptures du moyen âge et de la Renaissance sont admirables; il y a aussi un joli Lare de bronze romain (p. 14). Le tableau du Musée de Léon (p. 479) n'a rien à voir avec Joos van Cleve (t. I, p. 315) : c'est une ancienne copie, non encore signalée, je crois, de la *Descente de la croix* perdue de Rogier [1].

S. R.

Archivo español de arte y arqueologia. N° 6, Madrid, 1926; in-8°, avec nombreuses planches et gravures (p. 177-304). — Ce fascicule contient un très important mémoire de M. Manuel Gomez-Moreno sur les sculptures d'Alonso Cano et un autre de M. J. Cabré sur la céramique ibérique peinte d'Azaila (III^e-II^e siècle av. J.-C.). L'illustration de ce dernier travail est particulièrement précieuse. Parmi les notices bibliographiques, il y a deux articles très élogieux sur les travaux d'E. Lambert (*Tolède* et *l'Architecture musulmane du X^e siècle à Cordoue et à Tolède*). « Nada más grato que señalar en M. Lambert sucesor de Emilio Bertaux, de gloriosa memoria; nada más justo que abrir los brazos, efusivamente, a esta cortés y concienzuda colaboración. » (Signé J. de M. C.) Un peu emphatique, mais juste.

S. R.

F. Dvornik. *Les Slaves, Byzance et Rome au IX^e siècle.* Paris, Champion, 1926; gr. in-8°, v-360 pages. — L'auteur nous dit que son manuscrit a été entièrement revu par M. l'abbé Humbert, aumônier du lycée de Bar-le-Duc; cet ecclésiastique a dû collaborer avec autant de zèle que de compétence, car le livre de M. Dvornik, chargé de cours à la Faculté de théologie de Prague, est, tant pour la forme que pour le fonds, un modèle d'étude historique et critique. Grand sujet peu connu, et dont l'importance est souvent mal sentie : évangélisation des Slaves par Byzance, lutte de Byzance et de Rome pour la suprématie dans le christianisme oriental, grande mission des deux frères de Salonique, Constantin et Méthode, rôle de Photius, conversion des Bulgares et influence décisive qu'elle exerça pour sauver l'œuvre de Méthode, abandonnée par le Saint-Siège après avoir été soutenue par deux papes. Assurément, les détails de cette histoire sont bien fastidieux, mais ils sont nécessaires pour en faire saisir l'esprit et apprécier l'enjeu. Du VI^e au IX^e siècle, les Slaves sont les pires ennemis de Byzance, qui se tourne alors de préférence vers l'Orient; puis, à la faveur d'une renaissance, due surtout aux influences orientales et accompagnée de changements religieux, Byzance s'occupe activement de répandre sa civilisation parmi les Slaves et y réussit. « C'est elle qui a formé les tribus indisciplinées, Serbes, Bulgares, Russes, Croates même, et qui en a fait des nations, qui a appris à leurs princes à

1, La meilleure que je connaisse, envoyée d'abord d'Espagne à Paris, est aujourd'hui au Musée de Saint-Louis (Missouri).

gouverner, qui leur a transmis l'écriture et la littérature. » Par là « Byzance n'est pas morte; elle se survit dans tous ceux qu'elle a élevés et initiés à sa civilisation. » La grande race slave lui doit presque tout de son passé. Aujourd'hui encore, « si l'Occident, dans sa majorité, considère cette race comme étrangère, c'est principalement pour cette raison qu'elle a été formée par les idées byzantines. » Savoir si ces idées-là sont louables ou non, cela comporte un jugement de valeur, dont l'histoire s'abstient.

S. R.

G. des Marez. *Le problème de la colonisation franque*. Bruxelles, Hayez, 1926; in-4°, 191 pages, avec 18 cartes et gravures. — Cet important mémoire, reprenant une question souvent débattue, se distingue par l'emploi de la géologie, de la géographie, de l'archéologie, du droit, concurremment avec les textes historiques et la toponymie. Tout ce qui est dit des nécropoles franques intéressera particulièrement les archéologues. A l'encontre de Wauters, qui niait la présence d'un élément saxon ou frison sur la côte flamande, l'auteur donne des arguments décisifs à l'appui de la thèse de Vanderkindere, suivant lequel les Saxons-Frisons formaient le fond même de la population maritime. Quant aux Francs, leur invasion apparaît sous un jour nouveau. « Ce n'est plus un envahissement tumultueux et systématiquement destructeur d'un ordre établi, ce ne sont plus des hordes barbares dont les flots submergent le pays. C'est une pénétration lente et irrésistible de tribus à la recherche d'une nouvelle patrie. Leur marche en avant fut si peu rapide qu'il leur fallut un siècle environ pour franchir les quelque 300 kilomètres qui séparent le Waal de la Canche. » Tout cela est à lire de près et à méditer.

S. R.

Commandant Raymond Quenedey. *L'habitation rouennaise*. Rouen. Lestringant, 1926; gr. in-8, 430 pages avec nombreuses figures et phototypies. — La compétence incontestée de l'auteur en tout ce qui concerne la construction en bois et la charpente, jointe à une connaissance très étendue des imprimés et des manuscrits, assure à ce livre une place durable parmi les classiques de l'archéologie. Rouen offrait un champ de recherches privilégié pour une histoire de l'habitation, car cette ville possède un nombre inusité de maisons ayant conservé les anciens types, avec « leurs pans de bois brunis, leurs pignons aigus et leurs pièces de charpente savamment assemblées [1] ». Or, jusqu'à présent, les vieilles maisons de bois avaient été peu étudiées en France; le commandant Quenedey a donc exploré un domaine en partie nouveau et il l'a exploré non seulement en expert, mais en antiquaire ému « par le contact continu avec les hommes d'autrefois »; leurs besoins de sécurité et de confort, l'éveil de leur sentiment esthétique [2]. Quand j'aurai ajouté qu'il écrit fort bien, que ses plans, dessins et photographies sont irréprochables, j'aurai donné une idée de l'utilité de son travail et aussi du plaisir que l'on peut trouver à le lire jusqu'au bout.

S. R.

1. La prédominance du bois dans la construction s'explique par le voisinage de grandes forêts; mais comme le rat noir aime le bois et propage la peste, ce fléau est resté endémique à Rouen pendant des siècles.

2. M. Quénedey a réuni aussi de précieuses indications sur la décoration et le mobilier des maisons (voir p. 350 et suiv.).

Robert Witt (auteur de la préface). *Exhibition of Flemish and Belgian art*, 1300-1900. *Illustrated Souvenir*. Londres, Country Life, 1927; in-8°, VIII pages et 96 pages d'illustration. — L'exposition rétrospective organisée en 1927, à Burlington House, a réuni un grand nombre de « primitifs flamands » qui n'avaient pas encore été photographiés; c'est dire combien la présente brochure rendra service. Les courtes notices placées sous les reproductions permettent de mesurer les progrès faits dans cet ordre d'études depuis les expositions de Bruges et de Dusseldorf. Mais notre ignorance est encore bien grande, mal dissimulée par des rubriques de convention telles que *Maîtres de Francfort, de Sainte-Gudule, de Saint-Gilles, de Sainte-Ursule, de Sainte-Lucie, des portraits Baroncelli*, etc. Qu'un chef-d'œuvre comme le *Saint-Georges* autrefois à Pétrograd, aujourd'hui chez Lady Evelyn Mason, attribué sans raison aucune à Hubert van Eyck, doive demeurer, jusqu'à nouvel ordre, anonyme [1], cela en dit long sur ce que nous ne savons pas et voudrions savoir. — P. 14, le beau portrait de Rogier, jadis chez M. Maurice de Rothschild, aujourd'hui chez M. Rockefeller, semble bien représenter, comme l'a vu S. de Ricci, Michelle de France. La présente publication de ce chef-d'œuvre est bien supérieure à celle de Friedlaender [2].

S. R.

Jean Vallery-Radot. *Loches.* Paris, Laurens, 1927; in-8°, 112 pages avec 46 gravures. — L'auteur, qui s'est déjà occupé de l'église Saint-Ours de Loches (*Bull. monum.*, t. LXXXIV), donne ici un tableau d'ensemble détaillé et très bien illustré de cette ville si pittoresque de la Touraine, étudiant successivement le donjon du XI^e^ siècle, les fortifications, le château de la fin du XV^e^ siècle, le tombeau restauré d'Agnès Sorel, l'église de Saint-Ours aux quatre pyramides, les portes, les tours, l'hôtel de ville, le triptyque de l'église Saint-Antoine. Malgré la signature F. I. B., M. Vallery-Radot n'admet pas la lecture *Faciebat Johannes Bourdichon*, alléguant, sans arguments plus précis, des « questions de style ». Comme Bourdichon, dans ses miniatures authentiques, est un imitateur édulcoré de Fouquet, je ne vois pas pourquoi on ne lui laisserait pas le triptyque de 1485, qui dérive si évidemment de la même source. — Agréable petit livre, un des meilleurs de cette utile série.

S. R.

Musée national du Louvre. *Catalogue des clichés de peinture.* Paris, Musées nationaux, 1927; in-8, 213 pages, avec gravures. — On trouve ici, pour chaque peinture : 1° le numéro du catalogue; 2° le sujet; 3° le format du cliché; 4° sa cote. Les prix (indiqués sur un papillon inséré dans le volume) varient, suivant les formats, de 3 francs à 12 fr. 50. Pour le droit de reproduction, s'adresser aux *Archives photographiques*, 2, rue de Valois, qui fournissent aussi, au prix modeste de 4 francs, les positifs pour projections. Voilà du bon travail; ce catalogue devrait être très répandu.

S. R.

---

1. L'attribution récente à Campin (par M. Winkler) ne me convainc pas du tout (cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, juin 1927, p. 261, avec bonne reproduction du tableau).

2. Je profite de l'occasion pour dire que la *Sibylle* de Rogier (ancienne collection Cernuschi) appartient aujourd'hui à M. Bliss, ministre des États-Unis à Buenos-Ayres. L'inscription est presque entièrement effacée.

Société des Nations. *Institut international de coopération intellectuelle. Collections de reproductions photographiques d'œuvres d'art.* Paris, Presses Universitaires; in-8, 195 pages. 12 francs. — Ouvrage pratique, bien disposé et qui manquait. Bien des dépôts considérables et peu connus seront ainsi révélés aux chercheurs. Je cite un exemple (p. 28) : « Marburg, séminaire d'histoire de l'art à l'Université; 20.000 clichés négatifs et de projections, 60.000 épreuves d'après : 1° œuvres antiques d'architecture et de sculpture, etc. » Suit l'indication du prix et du format des épreuves. J'ignorais l'existence même de cette vaste collection, formée sous la direction du professeur R. Hamann. Il est aussi tenu compte des collections privées de tous pays, des éditeurs-photographes, etc.

S. R.

La Coleccion Lazaró. Deuxième partie, avec la reproduction de 730 objets. Madrid, España moderna, 1927; gr. in-8, VIII-547 pages. 8 pesetas. — Ce deuxième volume de la *Coleccion Lazaró* (il y en aura d'autres) est encore plus riche que le premier. On y trouve par douzaines des œuvres remarquables de peinture, de miniature, de gravure, de glyptique, des ivoires, des reliures, des céramiques, des émaux, des bois sculptés, des broderies, des armures, etc.; il y a même quelques bronzes antiques de prix, une *Europe*, un *buste de femme*, une *Minerve* de Mérida (p. 22, 23, 372). Qu'un seul amateur, en quelques années, ait pu réunir des collections aussi variées et tant de spécimens que les Musées les mieux lotis peuvent envier à la maison du *Parque Florido*, cela tient vraiment du prodige. Mais la *peseta*, bien employée, a la même puissance que le *dollar* pour faire sortir les belles choses de leurs cachettes et les réunir en pleine lumière pour l'instruction de tous et la joie des yeux. En revanche, ce que les « devises appréciées » ne donnent pas, c'est l'amour désintéressé de la science, la volonté généreuse de mettre toute une encyclopédie d'art à la disposition de ceux qui ne peuvent aller s'en éclairer à Madrid. Cette volonté, M. Lazaró l'a eue, et ce sera l'honneur de sa vie.

S. R.

Le Gérant : PARDOUX.

6228-27. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

UN MIRACLE D'ACHILLE DANS L'ILE BLANCHE

Arrien, parlant de l'île de Leucé, ou île Blanche, consacrée à Achille dans le Pont-Euxin, ainsi que des récits fabuleux qui circulaient sur cette île, rapporte une légende d'un miracle ayant lieu auprès de l'autel d'Achille [1].

Remarquons d'abord que, le territoire de l'île Blanche appartenant tout entier au héros même, une loi sacrée défendait à qui que ce soit d'y habiter. C'est pour cette raison que l'île Blanche est qualifiée de « déserte » par un auteur grec anonyme du IVe siècle avant l'ère chrétienne [2]. Arrien de même la désigne comme « inhabitée ».

Il était donc bien naturel que tous ceux qui se mettaient en voyage pour cette île fissent d'avance provision d'animaux de sacrifice — notamment, ainsi que le dit Arrien, de chèvres, que les dévots emmenaient avec eux sur le navire. Parvenu à destination, l'animal était sacrifié à Achille (*καταβύεται τῷ Ἀχιλλεῖ*), ou bien était mis en liberté : il était ainsi offert, vivant, au héros (*ἀφίεται Ἀχιλλεῖ*), ou, autrement dit, lui était consacré (*ἀνατίθεται*) [3].

Mais il arrivait parfois qu'un navire abordait à l'île Blanche par hasard, cherchant à s'abriter de la tempête sur ses rivages hospitaliers. Ce navire ne possédait pas d'animaux pour le sacrifice et ne s'en était pas pourvu, puisqu'il n'avait pas eu l'intention de s'arrêter à Leucé. Pourtant, il était nécessaire d'honorer le héros par un sacrifice. Alors les navigateurs faisaient choix parmi les chèvres déjà consacrées à

1. Arrien, *Peripl.*, 33.
2. Scylax, *Peripl.*, 29 sq.
3. Arrien, *Peripl.*, 33. Le verbe ἀνατιθέναι se rencontre au § 32.

Achille par d'autres. Or, comme il n'était guère possible d'offrir au dieu ce qui lui appartenait, on rachetait l'animal au dieu avant de le sacrifier. D'abord, on consultait l'oracle (« le temple a son oracle », remarque Arrien), afin de savoir si le choix de la bête était approuvé par Achille et si la somme avancée était jugée satisfaisante. La question était posée suivant la formule usitée : *εἰ λῷον καὶ ἄμεινον θῦσαι.* Dans le cas d'une réponse négative, on haussait le prix jusqu'à ce que le héros donnât son consentement. C'est alors que se produisait le miracle : la chèvre s'arrêtait soudain devant l'autel du héros et ne cherchait plus à s'enfuir (*τὸ δὲ ἱερεῖον ἵστασθαι ἐπὶ τῷδε αὐτόματον μηδὲ ἀποφεύγειν ἔτι*). La somme d'argent ainsi amassée dans le temple, sous forme de payements faits au héros pour les animaux de sacrifice, était, au dire d'Arrien, considérable.

La même légende nous a été conservée par Philostrate (*Heroic.*, XIX, 17). Des navigateurs, surpris par la tempête non loin de l'île Blanche, se hâtent de chercher un refuge dans son port. Descendus à terre, ils se dirigent vers le temple d'Achille, lui offrent un sacrifice, et l'on voit les animaux de sacrifice s'arrêter spontanément devant l'autel du héros.

Philostrate ajoute que les animaux observent d'eux-mêmes, dans ce cas, un ordre précis (*τὸ δὲ ἱερεῖον αὐτόματον τῷ βωμῷ προστέτηκε κατὰ τὴν ναῦν τε καὶ τοὺς ἐμπλέοντας*), — détail qui manque chez Arrien. Néanmoins, il existe indiscutablement une très grande ressemblance entre les deux récits, pris dans leur ensemble. Nous pouvons même noter des coïncidences d'expression : *τὸ ἱερεῖον αὐτόματον τῷ βωμῷ προσέστηκε* (Philostrate) — *τὸ δὲ ἱερεῖον ἵστασθαι ἐπὶ τῷδε αὐτόματον* (Arrien). Enfin, on voudra bien constater qu'une même idée dominante est exprimée nettement dans les deux légendes : c'est celle de la volonté du héros, se révélant aux hommes par l'intermédiaire des animaux. La légende de l'île Blanche se trouverait donc apparentée, par son thème, au nombre infini de ces légendes pieuses et contes populaires dans lesquels les animaux agissent comme messagers muets de la volonté divine. Mais elle a, en outre, son propre thème, beaucoup plus restreint : les animaux se

donnant volontairement aux sacrificateurs, pour mourir ensuite comme victimes offertes à la divinité. C'est justement le motif que nous retrouvons dans une légende concernant le sanctuaire d'un autre héros, Rhésos, dans les vallées du Rhodope en Thrace. Selon cette légende, qui nous a été conservée de même par Philostrate, Rhésos continue, dans sa vie d'outre-tombe, de s'adonner, comme autrefois, à ses occupations favorites, exercices guerriers, courses de chevaux, chasse. Or, le miracle suivant sert aux hommes d'indice de l'activité du divin chasseur : les sangliers, les biches et autres bêtes sauvages des forêts voisines viennent se porter près de l'autel du héros Rhésos, par paires ou par trois, et s'offrent volontairement au couteau du sacrificateur [1].

J'ai à peine besoin de montrer que les deux légendes, celle de l'île Blanche et celle du mont Rhodope, sont pareilles par leur thème. Seulement, ce thème est développé, dans l'une et dans l'autre, d'une façon bien différente. A Rhodope, la mort volontaire de la bête prouve le fait de la présence active du héros dans cette contrée, tandis que les chèvres de l'île de Leucé affirment, par leur mort, la réponse positive de l'oracle. Il se pourrait donc que nous eussions affaire à un motif de conte populaire, qui, à l'île Blanche, aurait pris la forme d'une légende pieuse et, en Thrace, se serait rattaché au mythe de Rhésos et de la chasse d'outre-tombe. D'ailleurs, la légende de Leucé paraît quelque peu en contradiction avec le sens direct de la cérémonie. Cette dernière suppose la révélation de la volonté du héros par l'intermédiaire de l'oracle du temple, tandis que la légende concerne la révélation de la volonté du héros par l'intermédiaire de l'animal. Cette observation faite, nous serons enclin à croire que la légende est liée au rite d'une façon purement superficielle, et, comme on dit quelquefois, inorganique.

Pourtant, une pareille conjecture n'est guère admissible; témoin une légende russe, tout à fait analogue à la légende

1. Philostr., *Heroic.*, II, 8 ; cf. P. Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée*, 1910, p. 19; E. Rohde, *Psyche*, II [4], p. 351.

grecque et étroitement liée à un rite qui a beaucoup de ressemblances avec celui de l'île Blanche. Ce rite, pratiqué de nos jours au nord de la Russie, a été décrit, en russe, par MM. Sokolov, dans un livre intitulé *Contes et chansons populaires de Bélozersk* et publié par l'Académie des Sciences de Russie en 1915. Voici ce que nous y lisons (p. XL et suiv. de la *Préface*) : « Chaque année, le 8 septembre[1], jour de fête patronale, les paysans du village Pretchistoïé[2] amènent vers l'église le bétail « voué ». Sur le parvis, à un endroit spécialement préparé pour la circonstance, un des taureaux est tué solennellement. La viande est cuite et sert de régal sur-le-champ aux pauvres. Les autres taureaux sont vendus à des bouchers qui, pour ce jour-là, se rassemblent de toutes parts. L'argent est au profit de l'église et du clergé. Une coutume analogue est observée également dans la paroisse de Petchenga... » « Au dire du batelier qui nous faisait traverser le lac de Tcharonda », racontent plus loin MM. Sokolov, « il y a une cinquantaine d'années, le 8 septembre, on voyait arriver, au village de Pretchistoïé, des cerfs et des canards, semblant accourir et voler de leur propre gré. D'ailleurs, dans des temps plus reculés encore, on prétendait avoir vu sortir des eaux du lac de Vestchozéro des taureaux d'une espèce particulière qui se rendaient aussi à Pretchistoïé. D'après les affirmations des paysans, on rencontre jusqu'à présent dans le pays, dans certains villages, des taureaux de cette race merveilleuse. »

Le même rite, accompagné d'une légende analogue, a été signalé dans la paroisse de Komonev, de ce même gouvernement de Novgorod (district de Bélozersk), par M. Bogoslovsky (*Novgorodsky Sbornik*, I, 1865, p. 286). « Tous les ans, écrit-il, le 8 septembre, dans la paroisse de Komonev, la légende voulait que deux biches vinssent vers l'église. Une de ces biches était tuée et cuite ensuite pour les fidèles, tandis que l'autre s'en retournait. Mais il advint qu'un jour un prêtre,

1. Fête de la Nativité de la sainte Vierge.

2. Nom du village signifiant « Très Pure », épithète donnée à la Vierge par l'église russe orthodoxe.

dit *pope Vaníka* [1], les tua toutes deux. Dès lors les biches ne reparurent plus. Les fidèles zélés ont résolu alors de remplacer ces biches par du bétail qu'ils feraient vœu d'amener en cas de malheur. La première des bêtes amenées est tuée et offerte aux fidèles. Les autres sont vendues, et la moitié en est achetée par ceux-mêmes qui les ont amenées. »

MM. Sokolov voient avec raison dans ce rite étrange, pratiqué à Bélozersk, des restes de paganisme. En effet, des expressions telles que « bétail voué », « bétail amené par vœu », sont très proches, par l'idée même qui les anime, de la formule romaine de l'*ex-voto* ou de l'*ἀνάθημα κατ' εὐχήν* des Grecs. De plus, le sacrifice du bœuf mangé par les fidèles rappelle l'antique sacrifice de communion.

Dans le village de Pretchistoïé, un seul taureau est tué; les autres sont destinés à être vendus. Or, une partie de ceux-là est achetée « par ceux qui les avaient amenés ». L'idée de rachat sacré ne peut être exprimée, semble-t-il, plus clairement.

Quant au rite même, il est facile de voir qu'il comprend trois actes distincts : 1° l'animal est consacré à la divinité; 2° il est racheté à cette divinité; 3° l'animal est sacrifié à cette même divinité. Or, le rite de l'île Blanche se distingue par cette particularité que le premier acte, celui de la consécration, étant entièrement séparé des deux autres, se pratique indépendamment. Les animaux, comme nous l'avons vu, sont amenés dans l'île et consacrés au héros : ce seront des visiteurs de hasard, jetés dans l'île par la tempête, qui viendront racheter les chèvres à Achille et les lui immoler.

Le rite de Bélozersk se termine par un repas pris en commun. Donc, nous avons le droit de supposer que, dans l'île Blanche, le sacrifice offert à Achille était également du type de la *θυσία*, et non du type de l'*ἐναγισμα* — habituel, comme on le sait, dans le culte des héros. Ainsi, la terminologie dont se sert Arrien, en parlant du rite sacrificatoire pratiqué à Leucé, — *ἱερεῖον*, et non *σφάγιον* ou *ἐναγισμα*, pour désigner

1. Diminutif vulgaire du nom de *Jean*.

l'animal de sacrifice, et καταθύειν, θῦσαι, et non ἐναγίζειν, pour exprimer l'acte même, — semble parfaitement correcte.

Il est évident que le rite de rachat est une survivance remontant à une époque très ancienne. Peut-être avait-il, à son origine, pour but de garantir aux hommes la sainteté de la chair d'un animal vraiment divin, appartenant à la divinité et cédé, ensuite, par celle-ci aux hommes. Dans les temps anciens, Dieu envoyait lui-même ses animaux aux hommes : tel est le sens précis de la légende russe. Celui de la légende grecque est, à notre avis, le même. Faisons attention à ces paroles d'Arrien : dans l'île Blanche, les naufragés demandent la victime au dieu même (καὶ τούτους παρ᾽ αὐτοῦ τοῦ θεοῦ αἰτεῖν ἱερεῖον). Ainsi que, dans les légendes de Bélozersk, Dieu envoie aux fidèles ses cerfs, ses taureaux et ses biches, de même Achille, dans l'île de Leucé, envoie, sous le couteau du sacrifice, les chèvres de son bois sacré, et Rhésos les bêtes sauvages des forêts du Rhodope.

Jean Tolstoï.

Leningrad.

LE CALENDRIER-ZODIAQUE

DU PORTAIL ROYAL DE CHARTRES

ET

LES INFLUENCES MITHRIAQUES

Le portail occidental de la cathédrale de Chartres, érigé pendant la première moitié du XII^e^ siècle, contient un calendrier et un zodiaque : ils occupent en alternant les deux voussures de la porte gauche, au pied du clocher nord. Toutefois, le groupe ne se compose que de vingt-deux tableaux au lieu de vingt-quatre comme il faudrait. Deux signes zodiacaux, les *Gémeaux* et les *Poissons*, se trouvent éloignés dans les voussures de la porte droite et par suite tout à fait égarés.

Il ne faut pas de ce mince accident, dû à un manque de place, tirer des déductions graves comme on l'a fait naguère[1]. « Qu'on le remarque bien, a écrit l'abbé Bulteau, il n'y a ici ni bévues, ni transpositions, comme on l'a imprimé si souvent; seulement le poseur, n'ayant place que pour dix signes, a mis les deux autres à la voussure de la porte latérale de droite, où ils n'ont, il est vrai, aucun sens[2]. »

1. Robert de Lasteyrie, à propos de l'église d'Aulnay, dans *Gazette archéologique*, 1886.

2. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, 2^e^ éd., 1888, t. II, p. 52.

Viollet-le-Duc avait établi le principe que, souvent, dans les monuments du moyen âge, les signes zodiacaux ne sont pas à leur place (*Dictionnaire d'architecture*, art. *Zodiaque*). Or, les interversions dont fait état Viollet-le-Duc sont simplement légendaires; elles ne peuvent être que le résultat d'interprétations inexactes. Il en existe une à Aulnay, mais elle est moderne. Au surplus, l'abbé Bulteau a eu tort de faire intervenir le « poseur ». Les auteurs du portail sont seuls responsables.

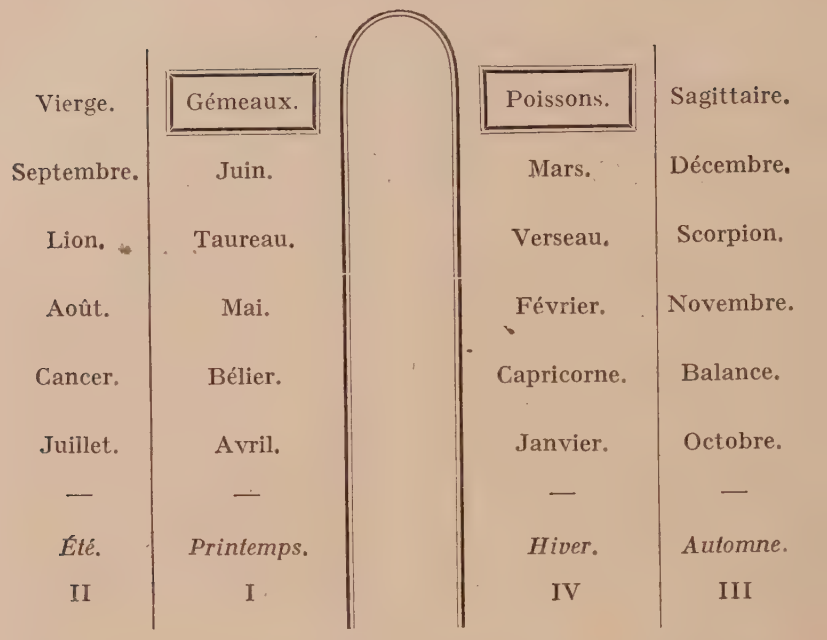

PORTAIL OCCIDENTAL DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Schéma du calendrier-zodiaque.

Ce zodiaque-calendrier du portail occidental de Chartres est présenté d'une manière originale, peut-être unique. Et si l'on ne tient pas compte de l'accident des deux signes zodiacaux écartés du groupe principal, le tableau astronomique est parfaitement ordonné suivant un principe logique et consciemment adopté.

Contrairement à la règle presque générale qui fait partir la suite des mois et des signes en bas d'une voussure pour continuer sans interruption en descendant de l'autre côté, le tableau de Chartres est divisé en quatre séries de trois mois ou signes qui s'arrêtent au sommet de l'arc. Pour lire le tableau de Chartres il faut donc, chaque fois qu'on a atteint le sommet, interrompre la course et descendre pour repartir du bas d'une voussure voisine. La première voussure

est ainsi occupée dans sa première moitié, à gauche, par les mois d'*avril, mai* et *juin*, alternant convenablement avec les signes du *Bélier* et du *Taureau* seulement, puisque, comme je l'ai déjà expliqué, les *Gémeaux* sont à l'écart. Dans la première moitié de la voussure suivante, nous trouvons *Juillet, Août* et *Septembre* alternant avec le *Cancer*, le *Lion* et la *Vierge*. Il faut ensuite se reporter en bas de la deuxième voussure à droite où nous voyons *Octobre, Novembre* et *Décembre* avec la *Balance*, le *Scorpion* et le *Sagittaire*. Enfin la première voussure à droite contient *Janvier, Février, Mars* avec le *Capricorne* et le *Verseau;* encore une fois nous avons une lacune, celle des *Poissons*, isolés avec les *Gémeaux* dans la baie opposée. Le schéma ci-contre facilitera la compréhension de ma description ; en outre, le lecteur pourra tout de suite constater que chaque série de trois mois correspond à une saison. Nous trouvons le *Printemps*, l'*Eté*, l'*Automne et* l'*Hiver* bien nettement séparés. Les deux belles saisons sont réunies à gauche, et les deux saisons rudes à droite. Sans doute cet arrangement a été choisi pour distinguer les saisons.

Les douze mois sont figurés par les travaux suivants d'après le chanoine Clerval [1] :

Avril. — Personnage couronné (personnification du Printemps).

Mai. — On chasse au faucon, à cheval.

Juin. — On fauche.

Juillet. — On moissonne.

Août. — On lie la gerbe.

Septembre. — On écrase le raisin dans la cuve.

Octobre. — On cueille les fruits.

Novembre. — On tue le porc.

Décembre. — On mange le porc.

Janvier. — Janus bifrons à table.

Février. — On se chauffe.

Mars. — On taille la vigne.

1. *Chartres, sa cathédrale et ses monuments. Guide chartrain*, p. 31-32.

La description suggère deux remarques : la taille de la vigne est indiquée en Mars et la vendange en Septembre. Dans le Nord, la règle est plutôt de figurer ces travaux aux mois d'Avril et d'Octobre. Les Chartrains ont pu être entraînés à leur façon pour deux raisons : ou bien ils ont suivi aveuglément un modèle d'origine italienne, antique ou non; ou bien ils ont tenu à mettre la personnification du Printemps au mois d'Avril. C'est très vraisemblable en la circonstance et cela n'élimine pas forcément la première raison. L'homme aux fleurs se retrouve dans le portail de Vézelay, mais au mois de mai. Dans le portail de Saint-Marc, à Venise, le même personnage, également au mois de mai, est assis sur un trône et deux jeunes filles le couronnent. Dans les divers calendriers dispersés en Europe, on trouverait facilement le Printemps personnifié une douzaine de fois au mois d'Avril; on n'en trouverait peut-être pas moitié moins au mois de Mai.

L'abbé Bulteau et l'abbé Clerval furent convaincus que le calendrier débute par le mois de Janvier. Le premier insiste sur le fait : « Nos trois calendriers, dit-il, se conforment aux usages ecclésiastiques et commencent avec le mois de Janvier. D'autres calendriers suivent l'année civile, qui, jusqu'à Charles IX, commençait à Pâques, et mettent Avril à la première place[1]... »

L'abbé Bulteau explique aussi pourquoi le *Capricorne* a été accouplé au mois de janvier : « Les signes du zodiaque ne correspondent qu'imparfaitement avec les mois; les vingt premiers jours de chaque mois ont un signe différent des dix ou onze jours qui suivent. Or, au moyen âge, on prenait indifféremment l'un ou l'autre de ces deux signes pour chaque mois; ce qui était alors d'autant plus permis que les signes commençaient ou finissaient le 13 ou le 14 de chaque mois. »

M. Émile Mâle, sur les deux points, suit la trace de l'abbé Bulteau. Voici son appréciation[2] : « L'année, dit-il, commence par le mois de Janvier, qu'accompagne, chose sin-

1. *Ouvr. cité*, p. 53.
2. *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, p. 88.

gulière, le signe du *Capricorne* au lieu du signe du *Verseau*. » M. Mâle explique ce cas inhabituel de la même façon que l'abbé Bulteau. « Pour le mois de Janvier, ajoute-t-il, nous en avons la preuve dans ce vers du moine Wandalbert qui écrivait au IXe siècle dans son poème des mois :

Huic gemino præsunt Capricorni sidera monstro.

« Le signe du *Capricorne* préside au monstre à deux têtes (Janus) », c'est-à-dire : « le signe du *Capricorne* préside au mois de *Janvier* ».

« Il faut reconnaître toutefois, continue M. Mâle, que ces anomalies sont rares. Presque tous les zodiaques peints ou sculptés font débuter l'année en janvier, et les signes, en commençant par le *Verseau*, concordent exactement avec chaque mois. Je ne connais point d'exceptions à cette règle dans les manuscrits à miniatures; elles sont très rares dans les bas-reliefs des cathédrales. »

D'autre part, Viollet-le-Duc a écrit : « Certains zodiaques commencent à Pâques, c'est-à-dire en *Avril* (le *Taureau*); d'autres commencent en *Janvier* (le *Verseau*) [1]. »

Ce sont ces diverses appréciations que je crois nécessaire de préciser, voire même de rectifier.

D'abord, je suis convaincu que les théologiens du portail de Chartres ont voulu commencer leur tableau astronomique par le mois d'*Avril* et non point par *Janvier*.

Les très nombreuses séries d'images de Chartres ont été établies avec une règle constante pour être lues en commençant en bas à gauche, et cette règle est d'ailleurs presque générale. Il y a, il est vrai, des cas exceptionnels où justement les calendriers ou zodiaques en cause doivent se lire de droite à gauche. Il en est ainsi dans les portails de Bourg-Argental (Loire) et de Ripoll (Catalogne) [2]; dans le zodiaque, en pavement de mosaïque, attribué au XIe siècle,

1. *Ouvr. cité*, art. *Zodiaque*.
2. Puyg y Cadafalch, *l'Arquitectura romànica a Catalunya*, vol. III; G. Sanoner, *Bulletin monumental*, 1923, p. 394.

qui se trouve autour de l'autel de la crypte dans l'église Saint-Géréon de Cologne [1]; en Italie, dans les jambages du portail nord de la cathédrale de Modène, et sur le mur de façade de la cathédrale de Lucques, où se déroulent des calendriers [2].

Je ne pense pas que ces exemples méritent de nous troubler : ils n'ont en tout cas pu affecter Chartres, car parmi ces cinq monuments, seule la mosaïque de Cologne est plus ancienne.

Bref, en appliquant la règle constante de Chartres, nous rencontrons en premier lieu dans le tableau astronomique le mois d'*Avril*. Est-ce un fait extraordinaire, anormal, inexplicable? Pas du tout. C'est l'application d'une théorie qui ne fut pas générale au XII^e^ siècle, mais néanmoins solidement fondée sur une vieille tradition, et qui se justifiait par le souci d'accorder le calendrier avec l'année civile dont le premier jour était fixé en maints endroits à Pâques. Le cas de Chartres se retrouve dans les calendriers des portails d'Avallon et de Vermenton (Yonne), où aucune erreur d'interprétation n'est possible, car le premier claveau de Vermenton porte une inscription *(Aprilis)* [3].

Quant aux zodiaques, nous en connaissons plusieurs qui, comme celui de Chartres, débutent par le *Bélier*. Il y a le zodiaque peint de Saint-Savin (Vienne); en Italie, celui du portail central (façade ouest) de la cathédrale de Plaisance, et celui encore du porche de la cathédrale de Cré-

1. *Annales archéologiques*, t. XVII, p. 120. — Fowler, *Archaeologia*, t. 44, 1871, p. 172.

2 *Ibid.*, p. 153.

3. Joseph Déchelette, *Congrès archéologique de France, à Avallon*, 1907, p. 151. — Voir ici la note en appendice.

Les calendriers sculptés sur les façades des cathédrales de Ferrare et de Parme me paraissent commencer par le mois de *Mars*. Je les connais surtout par des photographies d'Eggimann ; la série des clichés de Ferrare est incomplète. Néanmoins, c'est par la position de Janus dans les deux monuments que je suis arrivé à ma conclusion. — Voir aussi Fowler, *ouvr. cité* p. 152-153. Par contre, le calendrier sculpté sur l'arc du porche de la cathédrale de Crémone commence certainement par *Mars* accompagné du *Bélier* (*Ibid.*, p. 156).

mone (associé à Mars). Dans le zodiaque de la crypte de Saint-Géréon à Cologne, cité plus haut, c'est aussi *Aries* qui est en tête.

Un fait à noter : Guillaume Durand, évêque de Mende au XIII^e^ siècle, énumérant les signes du zodiaque, cite le *Bélier* en premier [1]; or Guillaume Durand fut chanoine de Chartres. Du reste, pour Honorius d'Autun, *Aries* est également le premier signe [2].

Outre le mérite pratique de faire marcher de pair le calendrier et l'année civile, le choix du mois d'Avril avait encore celui d'accentuer les réalités de la vie champêtre. Les calendriers imagés du moyen âge prétendent indiquer, par leurs petites scènes pittoresques, les travaux de l'année, mois par mois, et plus particulièrement ceux que doit accomplir le paysan. Or, on constate que les premiers mois, dépourvus de toute grande occupation, sont en réalité consacrés à se reposer et à jouir des travaux menés à bonne fin pendant les trois saisons de labeur qui précèdent. En fait, suivant les coutumes du moyen âge, les travaux de l'année ne commencent pas avant Mars au plus tôt. Dans le portail d'Avallon, dont j'ai parlé ci-dessus, Mars est encore un mois de fainéantise : le froid est tardif par là, et l'homme est représenté assis devant sa cheminée. Mais, en Avril, on entreprend les grandes tâches. A Avallon, comme à Vermenton, nous sommes en Bourgogne, dans la région de Chablis : alors on taille la vigne. Voici bien le premier travail sérieux de l'année dans ce pays du vin!

Cette idée expliquerait encore pourquoi certains calendriers italiens dont j'ai parlé ci-dessus font débuter l'année en Mars : dans la chaude Italie, on taille la vigne plus tôt. Je crois cette explication préférable à celle qui suggérerait une survivance du vieux calendrier sabin de Numa Pompilius, lequel commençait en Mars, car je ne pense pas que le commencement de l'année civile puisse être mis en cause ici.

1. *Rational des divins offices*, VIII, 3.
2. Victor Terret, *la Sculpture bourguignonne*, Autun, 1925, t. I, p. 109, note 6.

En résumé, l'erreur commise à Chartres pour la lecture du calendrier provient du fait que les archéologues ne se sont pas fermement attachés à suivre la règle constante. On a fait en matière d'iconographie chrétienne de très grosses erreurs d'explication, erreurs qui persistent avec un succès stupéfiant. Or, on n'aurait pas pu les commettre si, en face de la première difficulté, l'on n'avait pas tout de suite imputé aux artistes les plus invraisemblables abandons des règles ordinaires, voire même des principes dogmatiques les plus sacrés. La faute de lecture commise à Chartres n'entraînait pas à de bien graves conséquences, mais c'est un exemple qui s'ajoute à beaucoup d'autres, et j'ai voulu le faire remarquer.

Est-il très *singulier* de voir le mois de *Janvier* accouplé avec le signe du *Capricorne*, et par suite *Avril* s'affronter avec le *Bélier?* Certainement non, et l'explication qu'on fournit sur ce cas est insuffisante.

Sans doute, la correspondance imparfaite du zodiaque et du calendrier et l'extension des signes sur deux mois à la fois jouent un rôle important dans l'affaire, puisque c'est le point de départ du désordre dans lequel se débat le calendrier depuis plusieurs milliers d'années. On répète que jamais aucune année civile ne s'est accordée exactement avec l'année astronomique.

Les premiers peuples qui associèrent dans des tableaux les phases du cours du soleil aux phases du cours de la lune, ne pouvant supprimer l'écart de quelques jours existant, prirent le parti de ne pas en tenir compte. S'ils ont fait concorder le mois d'*Avril* avec le signe du *Bélier*, c'est parce que, de leur temps, le passage du soleil dans cette constellation se produisait après l'équinoxe du printemps. Ensuite le calendrier Julien lui-même a consacré définitivement une pratique imparfaite mais inéluctable.

Après tout, cette question astronomique des zodiaques et calendriers sort souvent de la compétence des archéologues. Peut-on exiger d'eux qu'ils soient aussi des astro-

nomes? Je propose de faire comme James Fowler qui, se trouvant embarrassé, s'est prudemment adressé à un spécialiste de l'observatoire de Durham, nommé Plummer. Il obtint de lui une réponse dont on me saura gré, j'espère, de donner la traduction :

« Au temps d'Hipparque, en l'an 125 avant J.-C., le soleil, quoique dans les *Poissons* au 1er Mars, entrait dans le *Bélier* vers le 21 du même mois. Le *Bélier*, en conséquence, fut attribué au mois de *Mars*, et chaque signe successif, à son rang, au mois durant lequel le soleil y entrait. Conventionnellement le soleil est encore dit entrer dans le *Bélier* à l'équinoxe du printemps en Mars. Mais dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, le conventionnel ne correspond pas à la vérité. En conséquence de la précession des équinoxes, qui égale 30° ou un signe tout entier dans un peu moins de 2.200 ans, le soleil s'est trouvé être au xe siècle dans le *Verseau* le 1er Mars, et entrer dans les *Poissons* très tôt dans le mois, c'est-à-dire le 2 ou le 3, de telle façon qu'il était dans les *Poissons* pendant presque toute la durée du mois, et dans le *Bélier* plus du tout. Aujourd'hui, l'assignation du *Bélier* au mois de *Mars* est, strictement parlant, encore plus inexacte, le soleil se trouvant dans le *Verseau* depuis le commencement du mois jusqu'au 18 ou 19, et ensuite dans les *Poissons*. Que, à une période si primitive, les Italiens se soient trouvés avertis de ces faits, et que les arts dépendant de l'architecture aient été adaptés pour transmettre si complètement leur expression, sont des points de grand intérêt [1]. »

Bref, à mon avis, l'imparfaite correspondance des phases lunaires et solaires entraînant un certain arbitraire dans l'attribution des signes à tels ou tels mois, n'a pas eu sur la composition du tableau de Chartres cette influence décisive, ce rôle unique qu'on lui prête. Nous trouvons à côté une seconde manifestation d'indépendance qui marche avec la première et la complète. A mon avis, le choix d'*Avril* pour

1. *Archaeologia*, t. XLIV, 1871.

commencer l'année est inséparable du choix du *Bélier* pour présider à ce mois. On ne peut pas juger un cas sans l'autre : ils appartiennent tous deux au même système, le plus anciennement établi par les astronomes et celui qui fut appliqué dans d'innombrables monuments.

Tous les zodiaques et presque tous les calendriers ont une origine commune très antique : ils seraient sortis, croit-on, de la région de l'Euphrate avant même que les Babyloniens y eussent pénétré. Une formule iconographique, qui fut créée pour chacun d'eux, vraisemblablement sous des influences grecques, se propagea et se perpétua avec une fixité étonnante, surtout dans les images zodiacales.

On peut supposer que si certains peuples orientaux ont fait commencer leur année astronomique par le *Bélier* et le mois d'*Avril*, c'est afin de faire débuter l'année par le printemps. Quelques peuples, surtout les Syriens, avaient préféré le mois de *Mars* [1].

Cela n'est peut-être pas par suite de cette circonstance que, à Rome, Numa Pompilius, en établissant un nouveau calendrier officiel, dit *patricien* ou *sabin*, le fit commencer en *Mars*, car on a fait remarquer que le dieu Mars était la grande divinité sabine. Le premier calendrier de Rome, dit *latin* ou *plébéien*, débutait par le mois de *Janvier;* il resta en usage concurremment avec l'autre. Quand Jules César décida une réforme, il l'établit sur la base de ce dernier, c'est-à-dire avec *Janvier* en tête [2].

Cependant on était entré dans l'ère ardente durant laquelle, à travers la vieille et mystique Asie Mineure, des religions nouvelles fleurissaient les unes après les autres. Parmi elles, celle qui, sortie d'une source chaldéo-iranienne, unissait le culte du dieu Mithra aux cultes du dieu Kronos, du Soleil

1. Je ferai remarquer que le départ des saisons n'a pas été fixé suivant la logique et que tout le monde est dupe de cette décision arbitraire. Les saisons devraient être à cheval sur les solstices et les équinoxes, en commençant six semaines plus tôt.

2. Sur l'histoire exacte des premiers calendriers romains, voir Ridgeway, *Cambridge University Reporter* du 5 décembre 1916. L'article a été résumé par M. Salomon Reinach (*Revue archéologique*, 1916, II, p. 452).

et des astres en général, des saisons, des éléments, prit une extension extraordinaire : elle est en pleine prospérité et officiellement protégée au temps des empereurs Sévère, quand le Christianisme endure ses plus rudes persécutions.

L'astrolâtrie entraîna le mithriacisme à donner une très grande importance rituelle au zodiaque et au calendrier, et des tableaux astrologiques ornèrent tous ses temples.

En ce faisant, la religion mithriaque, qui étendit sur l'Europe son paganisme rafraîchi et purifié, y répandit le zodiaque. Sans doute, celui-ci, malgré de pittoresques sujets iconographiques, n'a jamais pu gagner une vraie popularité; mais il est vraisemblable que beaucoup de mystes, c'est-à-dire d'initiés, qui, sans le mithriacisme, eussent toujours complètement ignoré son existence, ont fini par le connaître assez familièrement. Le succès du zodiaque mithriaque semble prouvé par un fait. Ne serait-ce pas, me suis-je demandé, pour un motif de propagande religieuse en faveur des dieux de l'Olympe, pour combattre avec ses propres armes Mithra partout auréolé de zodiaques, qu'Antonin le Pieux imagina de répandre en Bithynie des médailles où Jupiter trône lui aussi au centre de l'Univers astral[1] ? Or, les tableaux mithriaques furent établis uniformément sur le principe de l'année commençant en *Avril* avec le signe du *Bélier*. M. Franz Cumont qui, par la publication d'un très bel ouvrage, a facilité à tout le monde le moyen de s'éclairer sur les mystères mithriaques, ne connaît qu'une exception à la règle. Parmi les nombreux monuments retrouvés, un seul, découvert en Angleterre, à Housesteads, fait débuter l'année en Janvier [2].

Au surplus, les deux célèbres vers d'Ausone qui énumèrent les signes avec le *Bélier* en tête prouvent la faveur rencontrée

1. Babelon et Théod. Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, 1888, t. I, pl. LXVIII, p. 407. — Dans ces médailles le zodiaque commence par *Aries*, placé sur le côté gauche du sommet : la lecture se fait à l'inverse de la marche d'une aiguille de montre.

2. *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899, t. II, n° 273 d, fig. 315, p. 395.

au IVe siècle par le système mithriaque dans le monde romain :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Enfin, si le calendrier de Jules César commença l'année par le mois de *Janvier*, il n'en continua pas moins à faire présider ce mois par le *Capricorne*. Son usage ayant été fort répandu par les Romains dans tout l'Occident, c'est son système qui y régna pendant longtemps. Cependant, les siècles s'écoulant, il était devenu de plus en plus contradictoire. Un avertissement lancé d'Angleterre par Bède le Vénérable († 723), que le calendrier ne s'accordait plus du tout avec le cours du soleil, produisit un grand effet, puisque, depuis, de nombreux tableaux astronomiques ont opposé *Janvier* au *Verseau*. Néanmoins, la doctrine de Bède, si rationnelle qu'elle fût, n'obtint pas un succès complet, puisque le moine de Prüm, Wandalbert [1] († 870), cité par M. Mâle, a propagé l'idée contraire, et puisque, bien après lui, Honorius d'Autun et Guillaume Durand en ont fait autant. Ces auteurs ont donc contribué à maintenir en vigueur le système astronomique mithriaque ou simplement celui du calendrier Julien.

Nous trouvons, en effet, dans la pratique, outre les tableaux de Chartres (ouest), de Vermenton et d'Avallon, ceux du portail nord de Chartres et du portail ouest d'Amiens, monuments du XIIIe siècle, dans lesquels — je parle des deux derniers — l'année solaire commence par le *Capricorne* et l'année lunaire par le mois de *Janvier*, ce qui est tout à fait suivant le principe du calendrier Julien [2].

1. Son très court traité, *De mensibus*, qui se trouvait déjà dans la *Patrologie latine*, t. CXXI, a été publié à nouveau par Am. Boinet, *Bulletin archéologique*, 1905, p. 161-165.

2. A Bourges, un calendrier sculpté sur un tympan provenant de l'église Saint-Ursin commence par le mois de *Février :* je suppose que s'il avait été accompagné d'un zodiaque, le *Verseau* eût été en tête, et ainsi le *Capricorne* eût correspondu à *Janvier*. On a parlé de *fabrication du fromage* pour désigner le travail du mois de *Janvier*. Cela me paraît une erreur; il s'agit tout simplement de Janus surveillant sa marmite.

La faveur du système qui a généralement prévalu au XII^e siècle, notamment dans les magnifiques portails de Vézelay et d'Autun, d'associer le mois de *Janvier* au signe du *Verseau*, s'explique naturellement par le désir de se rapprocher de la vérité astronomique et ainsi de montrer sa science, puisque les successives précessions des équinoxes avaient fini par rendre exagérément fausses les observations antiques.

Quant au choix du mois de *Janvier* pour commencer le calendrier, il s'explique par l'avantage qu'y trouvait l'Église de faire coïncider à quelques jours près le premier jour de l'année avec la Nativité du Sauveur. Et c'était tout profit quand l'année civile marchait de pair ou à peu près avec l'année religieuse. Cela arrivait quelquefois, paraît-il, même en France, dans des lieux où sans doute le calendrier Julien avait continué à prévaloir complètement. Car les usages étaient irréguliers, dit-on. D'après M. Mâle, l'année commençait à Reims le jour de l'Annonciation (25 Mars), et tout à côté, à Soissons, le jour de Noël (25 Décembre); d'autres pays avaient choisi tantôt le 1^er Janvier, tantôt Avril [1].

A Chartres, jusqu'en 1567, l'année civile a commencé en *Avril;* M. Maurice Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir, a eu la complaisance de me confirmer le fait. Il est supposable que cette circonstance ait, dans une certaine mesure, influencé l'évêque quand il a fait choix du mois d'Avril pour point de départ de son calendrier, contrairement à l'opinion de l'abbé Bulteau. Mais le fait qu'il a en même temps décidé d'associer le *Bélier* à *Avril* nous incite aussi à penser qu'il a trouvé tout naturel de se maintenir dans une vieille tradition trouvée ailleurs fausse et désuète. Au cours d'une de mes études, je me suis aperçu que, dans les écoles chartraines du XII^e siècle, on resta fidèle aux anciennes doctrines, par exemple à celle de saint Irénée sur le rôle du démon dans la Rédemption. On y suivait le tradi-

1. *Ouvr. cité*, p. 88.

tionaliste intransigeant Bernard de Clairvaux et on réprouvait le réformateur impénitent Abélard [1].

Mais les chanoines-écolâtres chartrains connaissaient-ils les glorieux succès qu'un abominable paganisme avait jadis procurés à leur système préféré? C'est possible, mais très incertain. Que savait-on au XII^e siècle des fastes iraniens?

En somme, le sculpteur chartrain n'a pas eu besoin de copier aucune œuvre d'art spécialement mithriaque, ni même de s'en inspirer, pour exécuter son œuvre : les documents utilisés par tous les autres artistes lui ont suffi. Seuls les théologiens qui l'ont dirigé ont appliqué le système astrologique mithriaque, lequel, au surplus, ne fut peut-être pas exclusivement mithriaque.

Enfin, pour conclure, j'espère que, grâce à cette étude, on voudra bien dorénavant considérer comme établis les faits suivants : 1° le tableau astronomique du portail occidental de la cathédrale de Chartres doit être lu en commençant par la partie inférieure de la première voussure à gauche où se trouve représenté le mois d'*Avril* suivi du signe du *Bélier;* 2° les années lunaire et solaire y commencent donc par *Avril* et le *Bélier,* en accord avec de nombreux zodiaques et calendriers antiques, et en particulier avec ceux d'origine mithriaque; 3° les *Saisons* y sont nettement indiquées par une division en quatre colonnes. Les belles saisons sont à gauche; les saisons rudes à droite. Le printemps y commence l'année. Cette disposition en colonnes constitue la plus grande originalité du tableau, car elle est peut-être unique, du moins dans les monuments du moyen âge.

Dans l'histoire encore un peu vacillante de la transmission du zodiaque et du calendrier antiques à notre moyen âge, plusieurs points m'ont paru n'avoir pas été franchement envisagés. J'ai fait à ce sujet quelques réflexions que, après la présente étude et quoique sans espoir d'atteindre des

1. L.-E. Lefèvre, *le Portail royal d'Étampes et la doctrine de saint Irénée sur la Rédemption,* Paris, Alph. Picard, 1915.

résultats extraordinaires, je me sens enclin à communiquer. Je demande la permission de le faire comme dans une causerie sans prétention.

Quels furent au moyen âge, principalement en France, les zodiaques et calendriers issus de l'antiquité? On constate que les détails du zodiaque antique se sont presque immuablement transmis par la force toute-puissante de la tradition, protégés par le respect qu'on accorde instinctivement aux choses sacrées. Ceci, en vérité, s'applique principalement au zodiaque.

Vers l'époque carolingienne, pour montrer le Christ à côté des astres qu'il a créés, on le plaçait entre des personnifications du Soleil et de la Lune, et quelquefois aussi celles de la Terre et de l'Océan; exactement copiées sur des modèles antiques. Le zodiaque, adopté par la suite, était un tableau plus complet, impressionnant par la science mystérieuse qu'il révélait, et par conséquent extrêmement flatteur pour les auteurs des monuments. Il donnait à tous une idée plus haute des connaissances dont s'enorgueillissait l'âme encore enfantine de l'époque.

Les zodiaques, par leur caractère savant, semblaient destinés à rester toujours blottis dans les manuscrits pour la délectation des seuls clercs et même seulement des clercs les plus cultivés. Que les seigneurs ecclésiastiques et les théologiens de leur entourage aient ressenti un peu d'orgueil de leurs connaissances astrales, cela me paraît évident. Quand, au XII^e^ siècle, ils entreprirent tout à coup l'érection de grands portails copieusement imagés, ils s'empressèrent de faire sculpter, en manière de cadres, des zodiaques, afin de figurer l'Univers au milieu duquel devait apparaître le Rédempteur ou le Juge suprême. Mais ils ne pouvaient se faire aucune illusion sur l'utilité pratique qu'allaient tirer les foules de leur initiative. C'était seulement un peu de poudre jetée aux yeux de la masse des fidèles. Comment ceux-ci, en regardant des images d'animaux monstrueux ou de personnages mythologiques, auraient-ils pu comprendre les relations que ces bizarres figures établis-

saient avec la course du soleil? J'ai acquis la conviction que les clercs eux-mêmes, très souvent, ne comprirent pas la signification symbolique des sujets principaux de portails encore dans toute la fraîcheur de leur nouveauté. En réalité, il n'y a, dans toute cette incapacité de saisir des symboles, rien de surprenant. Est-ce que, à l'heure actuelle, dans le deuxième quart du XX^e^ siècle, nos plus éminents spécialistes de l'iconographie chrétienne, du reste peu nombreux, ne continuent pas à errer, comme les chapelains et les moinillons de jadis, sur le fond des mêmes grands sujets des mêmes portails?

Bref, les zodiaques, exposés depuis le XII^e^ siècle, avec tous les honneurs officiels, sur les façades de nos plus beaux monuments, affichent franchement leur origine païenne. C'est tardivement, vers le XIII^e^ siècle, que, avec un sentiment plus répandu de la pudeur, on introduisit une atténuation à plusieurs signes jugés alors sans doute trop agressifs. En général, dans la première moitié du XII^e^ siècle, on ne découvre guère le souci de christianiser ou seulement de purifier les images. Au contraire, on éprouverait plutôt la surprise de voir les corps humains se dénuder à plaisir, comme, par exemple, quand on contemple l'œuvre des moines audacieux de Vézelay.

Évidemment, on peut trouver étrange la facilité avec laquelle l'Église a fait siennes toutes les Vénus nues qui auraient justement choqué la candeur des chrétiens se rassemblant dans les catacombes : saint Augustin n'avait-il pas marqué son mépris pour l'astronomie elle-même [1]?

Cependant, au XII^e^ siècle, en Occident, en France, l'Église n'avait plus beaucoup à craindre un entraînement vers les anciennes idoles, surtout celles de ce genre, et elle pouvait sans danger adopter les signes zodiacaux, même tout remplis de souvenirs païens. Au surplus, elle n'avait pas à cacher l'existence du paganisme sur les ruines duquel elle s'était dressée six ou sept siècles auparavant. Par l'action des siècles

1. *La Cité de Dieu*, VIII, 39.

et des événements sa mentalité avait changé. L'adoption du zodiaque intégral était donc pour l'Église une manière de glorifier la science qu'elle admirait, *sa* science, celle de ses théologiens, tout en se glorifiant elle-même d'une vieille victoire qu'avait arrosée le sang de ses martyrs.

Les calendriers, quoiqu'ils soient intimement associés aux zodiaques, obéissent à des nécessités très différentes. Ceux du moyen âge, où qu'ils se trouvent, marquent nettement le souci de remplir efficacement leur objet en tenant un compte précis non seulement des usages de leur époque, mais spécialement des usages locaux. Nos vieux artistes, si scrupuleux quand ils doivent suivre un modèle imposé par la tradition de l'Église, se révèlent dans les autres circonstances étonnnamment réalistes et modernistes. C'est pourquoi nos calendriers du moyen âge ressemblent peu à ceux de l'antiquité et sont même si variés entre eux.

Je rappelle que, quand il a associé plastiquement zodiaque et calendrier, le moyen âge a modifié les tableaux dans un de leurs principes afin de les remettre mieux en accord avec la réalité du mouvement des astres qui avait changé dans le cours des siècles. On se souvient que par exception, à Chartres, on a méprisé hardiment cette réalité des faits nouveaux.

Comment donc les images du calendrier, mais surtout du zodiaque se sont-elles transmises à notre moyen âge?

A mon avis, on ne considérerait pas convenablement le problème si l'on ne faisait une distinction entre les bandes astrologiques mithriaques, composées par nécessité rituelle, asservies à un dogme rigoureux, et à cause de cela préservées des fantaisies, et secondement les images composées surtout avec une intention décorative.

Ces dernières œuvres, exécutées par des Grecs ou des Romains, restés fidèles aux vieux dieux, mais nullement guidés ou retenus par des règles religieuses, ont été traitées avec indépendance ou ont obéi à des règles civiles variées [1].

1. Dans la mosaïque païenne apportée au Louvre par Renan qui l'avait

C'est à ce genre de monuments que fait allusion Montfaucon quand il écrit, à côté de reproductions des Mois d'après un manuscrit sortant de la bibliothèque « de l'empereur Constance, qui fut chrétien » : « On y trouve des marques du paganisme, et de plus fréquentes encore dans le calendrier qui y est joint, et qui fut fait au même tems. Car outre qu'il y avoit en ces tems-là beaucoup de païens, les chrétiens conservoient encore, et même dans les tems plus bas, des usages du paganisme, qui n'intéressaient point la religion [1]. »

Ce sont encore ceux-là qui, reproduits au VI^e^ siècle dans le *Cosmas*, ouvrage d'un Alexandrin surnommé Indicopleustès, auraient servi de modèles à nos peintres de manuscrits de l'époque carolingienne [2].

En résumé, ces monuments civils ne semblent pas avoir causé d'appréhensions aux chrétiens qui allèrent même jusqu'à les recueillir dans les églises. Quelques-uns d'entre eux ont pu par-ci par-là, même au XII^e^ siècle, être contemplés à l'aise par les intéressés.

Mais il en va tout autrement des œuvres mithriaques, idoles liées à d'autres idoles qui, pour l'exercice du culte, étaient cachées au fond de grottes ou de cryptes mystérieuses et sur lesquelles les chrétiens vainqueurs ont sans doute exercé parfois le plus furieux acharnement. On n'a retrouvé en France qu'une demi-douzaine de pièces sculptées, éparpillées à Paris, Entrains (Nièvre), Eauze (Gers), Arles, et en Bretagne. Cela fait supposer que le mithriacisme ne s'est pas implanté en Gaule comme dans l'Europe centrale, en Allemagne, en Italie, où les monuments retrouvés se

trouvée à Sour, ancienne Tyr, en Syrie, et ornée des personnifications des Mois, Saisons et Vents, le premier jour du mois en tête correspond à notre 24 Septembre (Julien Durand, *Annales archéologiques*, t. XXIII et XXIV, 1863 et 1864, fig.). Cette date a été choisie sous l'influence du calendrier macédonien imposé par Alexandre après ses conquêtes.

L'église de Panagia-Gorgopiko, à Athènes, possède en relief un zodiaque-calendrier païen. Voir Saglio, *Dictionnaire des Antiquités...*, art. *Calendarium*, fig. 1030.

1. *L'Antiquité expliquée*, Supplément, t. I, p. 25.

2. Gabriel Millet, *l'Art byzantin*, dans *Histoire de l'Art*, Paris, 1905, t. I, p. 214-215.

comptent par centaines et sont fréquemment en bon état[1]; mais sa chute dans ces pays fut peut-être plus lente et ne se termina pas toujours par des actes très violents. A Rome, on a rendu à la lumière un temple dont la construction, entièrement souterraine, est intacte. Le mithriacisme, — qui, d'ailleurs, n'est pas la seule religion tombée à nous causer de ces surprises, — quand il fut mourant, avait conservé des protecteurs puissants qui, incapables de sauver le culte lui-même, sont néanmoins parvenus à préserver plusieurs de ses demeures sacrées jusqu'au jour où l'oubli les a mis définitivement hors d'atteinte. C'est le hasard qui les a offerts à la curiosité des temps modernes.

En ce qui concerne la Gaule, je m'imagine volontiers, à tort ou à raison, que les rares monuments retrouvés ne représentent pas à beaucoup près tous ceux qui y existèrent. L'absence complète de vestiges dans la majorité des provinces françaises suffit-elle à prouver formellement l'échec de la propagande mithriaque dans toutes ces provinces? On a de la peine à le croire. Sans parler de Paris ni de la Bretagne sur les côtes de laquelle les bateaux transportant les légions faisaient escale, on ne peut pas considérer les groupements de fidèles à Arles, à Eauze et à Entrains comme si exceptionnels qu'ils auraient été les seuls.

La grande majorité des sculptures issues de la religion de Mithra, qui avait été si redoutable pour celle du Christ, y furent évidemment détruites de très bonne heure, quand les derniers fidèles n'ont pu les cacher à temps, au fur et à mesure des successifs effondrements mithriaques et du progrès simultané de l'Église. Lorsque, au XII^e^ siècle, une renaissance de la grande sculpture monumentale couvrit notre sol d'œuvres magnifiques et grandioses, les bas-reliefs

1. On a fait aussi plusieurs fausses trouvailles. Il existe à York un zodiaque sculpté du XII^e^ siècle qui naguère décorait la porte de l'hôpital Saint-Nicolas (hors les murs) et orne aujourd'hui Saint-Margaret : pendant longtemps on l'a cru originaire d'un temple de Mithra (Wellbeloved, *Eburacum*, p. 86). — M. Cumont a signalé encore les zodiaques de Crémone et de Parme pour avoir été l'objet d'une erreur semblable (*ouvr. cité*, t. II, p. 442).

iraniens avaient depuis longtemps disparu par destruction ou simplement par enfouissement.

S'il est donc supposable que les images mithriaques contribuèrent beaucoup à la vulgarisation du zodiaque et du calendrier, on n'entrevoit pas très nettement comment elles exercèrent leur influence sur les images chrétiennes. Que s'est-il passé durant les deux cents années qui constituent la période d'anéantissement graduel du mithriacisme, du moins en Occident, et qui suivirent le triomphe de l'Église survenu au IVe siècle? Sans doute, un certain nombre d'anciens sectateurs de Mithra furent recueillis dans la communauté chrétienne, comme d'autres passèrent au manichéisme. Ils purent y introduire quelques-unes de leurs connaissances scientifiques ou artistiques, sans parler des secrets rituels.

Mais d'abord cette influence, par voie directe ou détournée et plus ou moins posthume, de l'art mithriaque sur l'art chrétien, s'est-elle bien effectivement exercée? Avons-nous des preuves formelles de cette influence?

M. Franz Cumont est convaincu que l'iconographie mithriaque en général a laissé des traces profondes.

« Des représentations aussi souvent reproduites que celle des monuments mithriaques, écrit-il, avaient grande chance d'être imitées à une époque où les artistes novices, impuissants encore à créer librement, cherchaient des inspirations dans les œuvres d'art de l'antiquité [1]. »

Le sort des images auxquelles fait allusion M. Cumont n'est pas forcément lié à celui des images astrologiques, seules en cause dans cette étude. En outre, il est difficile de découvrir dans un zodiaque chrétien la part d'apport qui

1. *Ouvr. cité*, t. II, p. 441.

M. Cumont parle de Samson dont le costume et l'attitude sont caractéristiques dans la scène où il est représenté déchirant le lion, — sans d'ailleurs pouvoir dire quand l'art chrétien s'est emparé de ce motif mithriaque (*ouv. cité*, t. II, p. 441). En dehors de cet exemple, il y eut, entre les religions chrétienne et mithriaque qui se formèrent et progressèrent en même temps, des emprunts, des échanges qui peuvent expliquer bien des choses dont je n'ai pas à m'occuper ici.

revient aux conceptions mithriaques, puisque celles-ci n'offrent pas de différences dogmatiques avec les signes des autres monuments païens.

Cependant il est admissible, en prenant et adaptant la suggestion de Montfaucon, que les images *astronomiques* mithriaques furent copiées ou imitées pour des œuvres variées de l'ordre civil, au moment où le culte de Mithra était prospère, ou dans la période qui a immédiatement suivi sa chute.

Quant aux sources manuscrites, on se demande si quelques bibliothèques du XII^e^ siècle n'avaient pas conservé des ouvrages, sinon mithriaques, du moins fortement imprégnés de mithriacisme?

On sait que les mystères iraniens ont subi l'indiscrétion littéraire au moins de la part de deux auteurs, Pallas et Euboulos. C'est vraisemblablement en partie d'après eux que les écrivains cités par Montfaucon ont pu parler de Mithra [1]. Du reste, la curiosité des auteurs n'a pas dû s'exercer uniquement en Occident. Au contraire, ceux d'Orient ont eu peut-être plus de facilités pour copier des documents mithriaques.

Pour les chrétiens du XII^e^ siècle, le mithriacisme était bien mort. C'était le *manichéisme* qui se montrait alors récalcitrant et qui, en redonnant une nouvelle vigueur à de vieilles hérésies, jetait la perturbation dans la masse et par suite donnait à l'Église de grands motifs d'inquiétude. Mais il régnait en même temps chez les clercs d'esprit supérieur une curiosité passionnée de savoir. Le pape français Sylvestre II († 1003), qui fut écolâtre à Reims, avait étudié les mathématiques et la cosmographie avec des savants arabes. Le célèbre abbé de Cluny, Pierre le Vénérable († 1156), fit traduire le Coran en latin, pour le réfuter d'ailleurs. La vérité est que les grands esprits d'une époque injustement traitée de ténébreuse ne craignaient rien pour acquérir de nouvelles connaissances. Pourquoi un traité astronomique

1. *Ouvr. cité*, t. II, 2^e^ éd., 1722, p. 367 s.

mithriaque les aurait-il plus effrayés ou plus scandalisés que le Coran?

Que faut-il croire? La destruction des manuscrits mithriaques fut-elle immédiate et totale, et aucun ouvrage n'y a-t-il échappé?

En résumé, on distingue fort mal ou pas du tout comment les nombreux bas-reliefs mithriaques, supposés avoir été répandus en beaucoup de pays, ont pu exercer une influence directe ou indirecte sur nos monuments du moyen âge. Au contraire, on entrevoit assez clairement comment s'est opérée la transmission des images zodiacales antiques d'origine purement civile. On conçoit qu'un seul ouvrage comme celui d'Indicopleustès a pu suffire à tout : il resterait à savoir si le savant Alexandrin lui-même, consciemment ou non, s'est documenté en quelques occasions sur des œuvres mithriaques.

En tout cas, ce que nous avons trouvé dans le tableau astronomique du portail royal de Chartres, c'est un principe de doctrine mithriaque, — peut-être pas exclusivement mithriaque, — qui s'est transmis facilement par les livres avec toutes les autres connaissances humaines. Mais les images chartraines, comme celles des autres monuments, ne peuvent rien révéler qui soit nettement d'origine mithriaque.

***

APPENDICE

On n'a jamais publié, du moins à ma connaissance, une étude approfondie sur le calendrier-zodiaque d'Avallon dont il est question plus haut. Sa composition particulière méritait pourtant l'attention. C'est pourquoi je me suis décidé à écrire cette note en appendice.

Les images, qui sont en mauvais état, parfois mutilées, ou même complètement détruites, occupent la troisième voussure de la porte centrale de l'église Saint-Lazare : elles

sont sculptées sur trente claveaux. Le bandeau apparaît de prime abord mal ordonné, sans ingéniosité et même sans logique.

Le calendrier, présenté séparément du zodiaque, débute par le premier claveau, en bas, à gauche, avec le travail du mois d'*Avril, la taille de la vigne.* Il occupe très raisonnablement les douze premiers claveaux.

Le zodiaque est à droite et part également du bas; mais il n'affronte pas le calendrier d'une façon régulière. Son premier signe qui est le *Verseau* occupe seulement le deuxième claveau, et le signe suivant, les *Poissons*, ne se rencontre que dans le huitième claveau, de sorte que, pour se déployer entièrement, le zodiaque dépasse le sommet de l'arc et redescend à gauche jusqu'à la rencontre du dernier mois du calendrier : on trouve, en effet, le signe du *Capricorne* à la suite du mois de *Mars*. Le premier claveau à droite est occupé par la personnification d'un Vent. Puis se succèdent le *Verseau*, un *Vent*, probablement encore un *Vent*, le quatrième et dernier *Vent*, un personnage énigmatique, puis un autre du genre *Sagittaire*, et enfin les *Poissons*. La série des signes du zodiaque se continue alors sans interruption.

On constate donc ces bizarreries que le zodiaque débute par le *Verseau* au lieu de commencer par le *Bélier* pour s'accorder avec le mois d'*Avril;* que le *Verseau* est isolé au milieu des *Vents*, cinq claveaux le séparant des *Poissons*.

Je me garderai bien de faire ici une application du faux principe de Viollet-le-Duc, et d'imputer ces fantaisies à un maçon ignorant et mal dirigé. Je propose plutôt d'attribuer tout ceci à une volonté bien arrêtée de traiter séparément les années solaire et lunaire pour satisfaire tout à la fois à la tradition et au progrès; on a accentué cette volonté en ne plaçant pas le zodiaque exactement en face du calendrier; mais peut-être eût-il été plus adroit de ne pas isoler le *Verseau* comme il est.

Retenons enfin que la lecture du tableau se fait en partant successivement du bas à gauche et à droite, à l'imitation du monument chartrain, tout à fait exceptionnel.

Voici quelques détails sur les travaux des mois :

Avril. — Taille de la vigne.
Mai. — Détruit.
Juin. — Détruit.
Juillet. — Faucheur.
Août. — On lie la gerbe.
Septembre. — On bat le blé.
Octobre. — Très mutilé : homme cueillant le raisin?
Novembre. — Presque détruit.
Décembre. — *Ibid.*
Janvier. — Mutilé : Janus assis?
Février. — Homme encapuchonné portant un fagot.
Mars. — Homme encapuchonné assis de face, se chauffant?

A Vermenton, petit pays situé un peu au sud d'Avallon, il n'y a qu'un calendrier qui se déploie régulièrement, montant d'abord, descendant ensuite, dans la troisième voussure du portail de l'unique église. Il est précieux à cause de l'inscription *(Aprilis)* qui désigne le premier mois et fournit ainsi à l'archéologie une base ferme. Cela n'est pas superflu quand il s'agit d'un monument mutilé; mais, en outre, cette inscription nous rassure fort à propos quant au portail d'Avallon.

Les scènes des mois de Juin, Juillet, Septembre, Octobre, Décembre sont plus ou moins mutilées. Chacun des deux claveaux les plus inférieurs, à droite et à gauche, est orné d'un animal actuellement très mutilé. Le claveau qui forme la clef de l'archivolte est occupé par un animal monstrueux, moitié terrestre, moitié aquatique comme ceux qui furent sculptés avec un plaisir évident dans le portail voisin de Vézelay.

Voici, je crois, comment il faut désigner les différentes scènes encore visibles :

Avril. — Taille de la vigne.
Mai. — Cavalier.
Juin. — Deux personnages mutilés.
Juillet. — Deux personnages dont l'un paraît faucher (le foin).
Août. — On lie la gerbe.
Septembre. — Personnage dans du feuillage.
Octobre. — De même.

Novembre. — On tue le porc.
Décembre. — On abat les arbres.
Janvier. — Janus assis et buvant.
Février. — On se chauffe.
Mars. — On taille les arbres.

Je ne doute pas qu'il faille voir dans les images de *Septembre* et d'*Octobre*, comme l'a timidement suggéré Joseph Déchelette [1], des scènes se rapportant aux récoltes des fruits et du raisin. Ce qui a fait hésiter notre regretté confrère, c'est que les arbres et les vignes ont été transformés par l'artiste en rinceaux. Mais nous avons un exemple parfaitement clair de cette pratique fantaisiste dans le portail méridional de l'église Notre-Dame d'Étampes, où l'arbre de la *Tentation d'Adam et d'Ève* a été stylisé de la plus adroite et la plus décorative façon.

Les portails de Vermenton et d'Avallon étant ornés de statues-colonnes de caractère primitif, ils furent par ce fait tributaires des portails d'Étampes et de Chartres où, suivant la plus forte vraisemblance, les statues-colonnes furent inventées. Mais, de toute façon, l'influence des deux portails beaucerons est visible. Robert de Lasteyrie en avait été frappé, car voulant prouver le caractère roman des éléments décoratifs du portail de Chartres, il n'a rien trouvé de mieux que de le comparer au portail de Vermenton. « On ne peut supposer, dit-il, que les chapiteaux (de Chartres) sont d'une autre date que les colonnes qu'ils surmontent, car on possède encore à Vermenton un superbe portail du même style et qui n'a jamais été retouché. Or, les colonnes ornées de statues y portent des chapiteaux tout à fait semblables à ceux de Chartres [2]. » En outre, à Vermenton, comme d'ailleurs à Auxerre, il y a un clocher à flèche de pierre qui est une imitation des célèbres clochers d'Étampes et de Chartres. L'influence chartraine ou étampoise — car dans l'occurrence c'est la même chose — me paraît certaine et, je crois,

1. *Congrès archéologique de France, à Avallon*, 1907.
2. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge*, fondation Piot, Paris, 1902.

toute naturelle. Je rappelle qu'il y avait des liens entre l'Ile-de-France et l'extrémité nord-ouest de la Bourgogne. Au milieu du XII^e^ siècle, le souverain avait établi au sud de Sens une véritable tête de pont sur la rivière de l'Yonne à Villeneuve-le-Roi, aujourd'hui Villeneuve-sur-Yonne, et en avait fait sa huitième résidence classée. Les évêques de Paris, de Chartres et d'Orléans étaient suffragants de l'archevêque de Sens; Étampes, à ce moment résidence favorite du roi, était un archidiaconé du diocèse de Sens qui possédait ainsi un poste avancé vers Paris, étroitement enserré par les quatre importants diocèses de Paris, de Chartres, d'Orléans et de Meaux.

Louis-Eugène LEFÈVRE.

L'ORNEMENTATION DES LAMPES ROMAINES

On a souvent étudié les lampes antiques, et à divers points de vue; on a scruté leur histoire, l'évolution de leurs formes depuis l'antiquité paléolithique, leur technique, leur usage, leur décor, les inscriptions qu'elles portent, etc. Nous voulons ici présenter quelques remarques sur l'ornementation des lampes romaines et sur les pensées qui l'inspirent, espérant que nous n'allumerons pas une lampe en plein midi, comme le dit le proverbe romain [1].

*
* *

Le classement des motifs.

On a en général classé le décor selon le genre de motifs employés, comme suit [2] :

Vie religieuse.

1. Sujets mythologiques : *a)* dieux, demi-dieux, héros, êtres légendaires ou fantastiques : par exemple Télèphe nourri par la biche, Ulysse sous le bélier, Europe sur le taureau, etc.

b) Leurs attributs : thyrse, caducée, corne d'abondance, etc.

2. Sujets et objets du culte : autel entre deux arbres [3]; toilette d'un hermès [4]; sacrifices, etc.

1. *In sole lucernam adhibere*, Cicéron.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1326 ; Walters, *Catalogue of Greek and Roman Lamps in the British Museum*, p. xxvi sq.
3. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa*, 1919, pl. XI, 168.
4. Bachofen, *Römische Grablampen*, pl. V, 3; Walters, p. 87, nº 572.

Vie laïque.

3. Sujets empruntés à la vie journalière, non religieuse : scènes du cirque, de l'amphithéâtre, soit combats de gladiateurs, de bêtes féroces, tauromachies[1], acrobaties, bateleurs[2]; scènes de chasse, de pêche; scènes de la vie rurale[3]; scènes de la vie domestique; scènes de la vie militaire; scènes érotiques, etc.

Transposition mythologique.

4. Transposition dans le monde mythologique des motifs religieux et laïques. Éros se livrant à divers jeux, combattant en gladiateur, faisant lutter des coqs[4], naviguant sur une amphore[5], sacrifiant, etc.

Grotesques, caricatures, etc.

5. Pygmées, etc.

Sujets littéraires.

6. Sujets littéraires, peu nombreux : fable du Renard et du Corbeau[6]; scène pastorale d'une églogue de Virgile[7]; scènes homériques[8].

Sujets historiques.

7. Sujets historiques, aussi peu fréquents, et seulement

1. Bachofen, pl. XVIII, 1, 4; cf. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 70.
2. Walters, pl. XVI, 679; Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 44; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, pl. XCI; Bachofen, pl. XLII, 1.
3. Laboureur, Bachofen, pl. XIII, 2; scène pastorale, pl. II, 4; Walters, pl. XVI, 661.
4. Bachofen, pl. VII.
5. Mon article « La navigation d'Amour ». *Rev. des études anciennes*, XXVIII, 1926, p. 15.
6. Walters, pl. XXIV, n° 686, p. 104; Loeschcke, p. 410, n^{os} 473-83, pl. XIV.
7. Toutain, *Bull. Soc. nat. antiquaires de France*, 1907, p. 208.
8. Walters, p. 100, n° 661, pl. XVI.

d'allure anecdotique : Diogène dans son tonneau [1], Curtius se précipitant dans le gouffre [2].

Faune.

8. Riche répertoire d'animaux, seuls, au repos ou en action, ou groupés. On dirait l'illustration de l'Histoire naturelle de Pline [3], qui les passe en revue, note leurs caractéristiques, souvent aussi les superstitions qu'ils suscitent. C'est en quelque sorte le Bestiaire de l'Antiquité, analogue aux Bestiaires du Moyen Age, un miroir de la nature. Voici par exemple le rat et l'éléphant dans les plateaux d'une balance que tient un ibis, sujet que nous avons commenté ailleurs [4].

Transposition humaine.

9. Animaux imitant les actions humaines : singes dans une barque [5], cigales déguisées en gladiateurs [6].

Flore.

10. Végétaux (myrte, lierre, grenadier, olivier, laurier), en branches, en couronnes; seuls ou associés à des animaux (oiseaux becquetant une branche [7]).

Objets fabriqués.

11. Objets fabriqués divers, amphores, gouvernail, etc.

1. Walters, pl. XVIII, 548, p. 83.
2. *Ibid.*, nº 549, p. 83, pl. XVIII.
3. *Dict. des ant.*, s. v., p. 1327.
4. *L'ibis, l'éléphant, le rat et la pesée des destinées.* Rev. des ét. anciennes, 1925, p. 297.
5. Bachofen, pl. LI, 2; Loeschcke, pl. XII, 611-2.
6. Gemme. Lippold, *Gemmen und Kameen der Antiken und Neuzeit*, pl. 97, 16.
7. Walters, pl. XX, 709, p. 150, nº 1001.

Signes célestes.

12. Astres, croissants, étoiles, etc.

Ornements géométriques.

13. Ornements géométriques : rosaces, cercles, etc.

Toutefois cette classification, fort commode, ne laisse pas percevoir les pensées qui ont présidé au choix de tel ou tel motif. Sans doute la fantaisie et la routine du fabricant entrent pour beaucoup dans le choix des thèmes; certains n'ont d'autres raisons que de décorer la lampe, d'être des ornements sans portée, puisés au répertoire courant de l'art industriel, parfois à celui du grand art[1]. Mais cette constatation suffit-elle, a-t-elle une valeur absolue?

*
* *

Le décor et la destination de la lampe.

A quoi servaient les lampes? Nous répondrons avec quelque naïveté : à éclairer, et ceci réellement ou fictivement. Elles servent :

1. *Aux vivants*, et éclairent leur vie privée, dans leurs demeures; leur vie publique (édifices, rues [2], places, fêtes, mines, carrières [3]).

2. *Aux dieux.* On les allume dans les rites du culte, dans les sanctuaires, en plein air, dans les processions, les fêtes noc-

1. Ménade au chevreau, *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1329; Loeschcke, p. 205 sq., pl. V, 27; Bachofen, pl. XXVII, 1, 3; Walters, p. 81, n° 537, pl. XVII, p. XXVIII; Niké égorgeant le taureau, Bachofen, pl. XXVII, 2, etc.; cf., pour des exemples, Hautecœur, *les Lampes romaines du Musée Alaoui*, Gaz. d. Beaux-Arts, 1909, II, p. 265 sq.

2. Spano, *La illuminazione delle vie di Pompei.* Atti della reale Acad. di Napoli, 1920, p. 1 sq.

3. La pierre lychnis, ainsi dénommée parce qu'elle est surtout agréable à la lueur des lampes, dit Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 29; le marbre de Paros, dénommé lychnites, parce qu'il est extrait à la lueur des lampes, *ibid.*, XXXVI, iv, 4.

turnes de la religion, etc., [1]. Voici une lampe à 20 mèches dédiée dans un sanctuaire de Sérapis [2]; voici, dans un mithraeum de Rome, autour de la statue, des lampes rangées en cercle, la lumière tournée vers l'idole [3].

Elles entretiennent souvent autour du dieu une lumière éternelle, comme dans le culte catholique, comme la lampe récemment allumée à Paris et en Italie sur la tombe du soldat inconnu et des morts de la guerre [4]. Telle était celle de l'Érechthéion à Athènes, celle du sanctuaire de Zeus Ammon en Libye, qui avait la propriété de consommer moins d'huile d'année en année [5].

Parfois l'on remarque, dans les édifices sacrés, comme aussi dans les demeures et les tombeaux, des niches destinées à recevoir la lampe [6].

Mais souvent ces lampes ne sont pas allumées et sont offertes en ex-voto par les fidèles, ce qui explique leur nombre parfois très considérable : 15.000 dans le sanctuaire gallo-romain du Chatelard de Lardiers [7].

Beaucoup de lampes sont donc des lampes « de dévotion », consacrées par les fidèles [8].

3. *Aux morts.* Le rôle funéraire de la lampe est universel [9]. Allumées près de la tombe, comme les torches, les candélabres, déposées dans son intérieur, dans un but prophylactique, car

1. Ex. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 107.

2. Épigramme, *Anthologie grecque*, I, 1863, p. 91, nº 148.

3. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 196; Lampes dans les mithraea, I, p. 67.

4. *L'Illustration*, 1923, 10 novembre.

5 Plutarque, *Defect. orac.*, 2-5; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, II, p. 356-7.

6. Ex. Gauckler, *le Sanctuaire syrien du Janicule*, 1912; *Bull. Soc. nationale antiquaires de France*, 1917, p. 164, etc.

7. De Gérin-Ricard, *Un Pèlerinage gallo-romain*, Bull. arch., 1913, p. 192; *Rev. des études anciennes*, 1914, p. 96.

8. Loeschcke, *Antike Laternen und Lichthäuschen*, 1910; A. Reinach, *Catalogue des antiquités recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 125; Perdrizet, *op. l.*, p. 107.

9. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1337; Walters, *op. l.*, p. xv; Poulsen, *Etruscan Tomb painting*, 1922, p. 39; Rushforth, *Journal of the Roman Studies*, V, 1915, p. 149 sq.

la lumière chasse les démons, les mauvaises influences qui menacent le mort, elles éclairent l'âme, l'empêche de se perdre [1]. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours, puisqu'on allume des cierges, des torches, auprès du défunt, et qu'on l'accompagne ainsi jusqu'à sa dernière demeure [2].

***

Ce sont là les principaux usages des lampes; il y en a d'autres encore, plus spéciaux. On les emploie :

4. Dans la *divination*, dont la lychnomancie est une branche [3]; la flamme, les champignons qui se forment sur la mèche, sont soigneusement consultés, et fournissent des présages de tout genre. Dans cet ordre d'idées, la lampe peut servir de baromètre; les champignons qui s'y forment annoncent la pluie; si la flamme est vacillante, flexueuse, c'est l'indice de vents; il en est ainsi quand elle s'éteint d'elle-même ou ne s'allume que difficilement, quand il s'y forme des amas d'étincelles pendantes [4].

5. Dans la *magie* et la *superstition*. Ce rôle est déjà attesté par les papyrus égyptiens, et les traités de magie moderne donnent plusieurs recettes d'origine séculaire qui les utilisent dans les évocations [5]; on a pu établir une relation entre la lampe merveilleuse d'Aladin et ces lampes magiques, et en faire remonter l'origine jusqu'à l'Égypte [6]. La matière dont est faite la lampe, sa couleur, les ingrédients qu'on mélange à l'huile, ont une grande importance. Frottez une lampe avec du sang de chameau, les assistants vous paraîtront

1. Dussaud, *Introduction à l'Histoire des religions*, p. 210-1.

2. Deonna, *les Torches funèbres*, Gazette de Lausanne, 30 novembre 1916; Curti, *Eine Totenspende*. Archives suisses des trad. populaires, 1910, p. 79 sq.; id., *Die Butterlampe*, ibid., 1911, p. 227 sq.

3. *Dict. des ant.*, s. v. Magia, p. 1517; Lucerna, p. 1338; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*; H. Flamel, *le Livre d'or*, Paris, 1842, p. 13-4.

4. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 84.

5. Lexa, *la Magie dans l'Égypte antique*, II, p. 122 sq.; Wecker, *les Secrets et merveilles de nature* (2), Rouen, 1651, p. 79 sq.; 976 sq.; *les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. 1752, Lyon, p. 149 sq.

6. Huet, *les Origines du conte d'Aladin et la lampe merveilleuse*. Rev. hist. rel., 1918, LXXVII, p. 34 sq.

avoir la tête de cet animal [1]; brûlez-y un composé où entre de la rose, ils apparaîtront comme des diables [2]; du soufre jaune, ils sembleront acéphales [3]; du soufre et de la litharge, ils prendront la tête de l'animal que l'on voudra [4]. Prenez de la sauge, mettez-la dans une fiole de verre, faites-la pourrir sur du fumier, faites ensuite brûler la poudre ainsi obtenue dans une lampe, vous croirez que la chambre est pleine de serpents [5]. On peut obtenir même résultat en brûlant simplement dans la lampe de l'herbe serpentine [6]. On peut aussi tremper la mèche dans une solution de ce genre. Frottée dans une mixture d'yeux de chats-huants, de certains poissons, de fiente de loup, de graisse provenant de la tête d'un âne, les assistants paraîtront avoir la tête de l'animal dont on aura pris la graisse [7]; trempée dans l'écume de mer, elle les fait paraître tout noirs [8], etc. [9]. Ces recettes sont souvent fort compliquées : prendre une lampe verte, faire une mèche avec du drap mortuaire, sur lequel on a coupé une tête de grenouille ; on verra un homme noir qui tient une lampe en main [10]; prendre une lampe en verre vert, y mettre de la graisse de chien, la placer entre deux hommes ; ceux-ci auront des têtes de chien [11]. Et combien d'autres préceptes pour que les assistants, préoccupation étrange, aient des têtes d'animaux [12]! Est-ce parce que, dans l'onirocritique antique, il est favorable de rêver que l'on a une tête d'animal sauvage, défavorable de rêver qu'on a une tête d'animal domestique [13]?

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. Lyon, 1752, p. 108.
2. *Ibid.*, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 139. L'acéphalie est fréquente dans les rites magiques et les superstitions de l'antiquité et des temps modernes.
4. *Ibid.*, p. 145.
5. *Ibid.*, p. 77.
6. *Ibid.*, p. 80.
7. *Ibid.*, p. 150.
8. *Ibid.*, p. 139.
9. *Ibid.*, p. 150, 154, 155, 157.
10. *Ibid.*, p. 150.
11. *Ibid.*, p 146.
12. Wecker, *op. l.*, p. 83, 977.
13. Artémidore, *Oneirocriticon;* cf. trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921, p. 70.

Prendre une lampe noire, y mettre de l'huile de sureau mêlée à du vif-argent et à du sang, on verra le visage des assistants tout noir [1]. Des recettes analogues servent à la confection des cierges. Veulez-vous encore voir les assistants acéphales? Faites un cierge avec une peau de serpent, de la cire d'abeilles, du sang d'âne, et d'autres ingrédients [2]. On pourrait aisément multiplier ces exemples.

La fumée d'une lampe éteinte fait avorter les cavales, parfois aussi les femmes, dit Pline [3].

Pour faire prendre le beurre, il est utile, disent les Chaldéens d'Ourmiah, de mettre la lampe sous la baratte [4].

Et l'huile des lampes sacrées n'est-elle pas miraculeuse, ne guérit-elle pas [5]?

6. Comme *talismans*, cf. plus loin.

7. Dans le *symbolisme*. Comme tout objet matériel, la lampe se prête au symbolisme, et la pensée de tous les peuples, anciens et modernes, en donne des exemples : image de l'âme, petite flamme précaire qu'un souffle peut éteindre [6], et qui, pour le poète moderne encore, est « la lampe auguste » (V. Hugo); symbole de la virginité, sans doute parce qu'elle évoque les travaux domestiques des femmes et qu'elle éclaire la chambre nuptiale [7].

*
* *

On s'est parfois demandé s'il n'y a pas un rapport entre l'usage de la lampe et son ornementation [8]. Sans doute le potier ne s'en préoccupe pas le plus souvent, pas plus que le fabricant de figurines, ignorant l'usage que le client fera de son achat; il possède dans sa boutique un choix très varié,

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, p. 150.
2. *Ibid.*, p. 145.
3. Pline, *Hist. nat.*, VII, 7; *les Admirables Secrets*, p. 138-9.
4. *Rev. d'Ethnogr. et des trad. populaires*, 1925, p. 168, nº 16.
5. Parfait, *l'Arsenal de la dévotion* (8), p. 265 sq.
6. Peut-être de ce sens résulte en partie l'emploi funéraire de la lampe. Cf. plus haut.
7. Voir plus loin, le décor nocturne.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1338.

et l'acheteur peut, s'il le veut, préférer tel sujet en harmonie avec ses intentions.

Certains auteurs ont toutefois cru à cette prédestination, et ont cherché à la prouver avec exagération. Sous l'influence de l'exégèse symbolique de jadis, qui voyait dans les monuments antiques, reliefs, terres cuites, vases peints, des allusions à la vie de l'au-delà, Bachofen a considéré comme des symboles funéraires un grand nombre de thèmes, et a qualifié de lampes sépulcrales des lampes que rien ne désignait comme telles [1]. Or il se trouve qu'aucun motif ne peut être mis en relation avec le rôle funéraire de la lampe; on ne décore celle-ci que de motifs empruntés, comme nous l'avons vu, à la vie terrestre, aux préoccupations des vivants.

Cependant il est tout naturel que le potier ait songé à mettre sur ses produits des ornements qui font allusion à l'une ou l'autre de leurs destinations possibles, — s'il en est beaucoup qui n'ont qu'une prétention décorative, — ou qui sont en relation avec le rôle lumineux de la lampe. Dans cet ordre d'idées nous discernons les préoccupations suivantes :

***

I. — *Le Culte.*

Quelques lampes sont étroitement associées aux cultes des dieux dont elles portent l'image. Celles qui ont la forme d'une barque, avec l'effigie d'Isis et de Sérapis, servent dans les cérémonies du culte isiaque; elles rappellent la lampe d'or, en nacelle, de la procession isiaque décrite par Apulée, de la fête du Navigium Isidis qui marquait le moment où la navigation pouvait recommencer [2]. En voici, parmi les terres

1. Bachofen, *Römische Grablampen*, avec introduction de Giraud-Teulon, 1890; 2e éd 1912; id., *Versuch über die Gräbersymbolik der Alten*, 1re éd., 1859; 2e éd. 1925; Bernoulli, *J. J. Bachofen et le Natursymbol*, Congrès international d'hist. des religions, Paris, 1923.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1338; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 112, 115; Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 120 sq.; Walters, *op. l.*, pl. X, p. 55, n° 390.

cuites gréco-égyptiennes, qui ont l'aspect d'une chienne : c'est Isis sous sa forme de Sothis dont l'attribut est le chien, et sans doute les emploie-t-on dans une fête nocturne, pour les illuminations, lors de l'attente du lever héliaque de Sothis [1]. En voici en forme d'Athéna-Neith [2]; d'autres attachées au bas de bustes de divinités; d'autres en forme de dieux, dont les bras sont transformés en goulots pour la mèche [3]. Il paraît difficile de nier leur emploi dans le culte de ces dieux [4], et dans leurs fêtes nocturnes si fréquentes en Égypte, comme du reste partout [5].

***

II. — *La vie nocturne.*

Il semble que l'on n'accorde pas assez d'attention, en étudiant les lampes romaines, à la relation qui peut exister entre leur ornementation et les événements de la veille et du sommeil qu'elles éclairent. Pourtant n'est-il pas tout naturel qu'en les décorant, et qu'en puisant dans son répertoire très varié, l'artisan y ait pensé?

Voici un volumen [6]. Entre les mains des Muses, des écrivains, il symbolise la poésie, les lettres; entre celles d'Esculape, de Télesphore, la science médicale; entre celles des Parques, la destinée humaine; entre celles du magistrat, l'autorité; d'une façon générale il signifie travail intellectuel et autorité [7]. Ici, tout seul sur le disque de la lampe, rappelle-t-il les veilles studieuses du lettré et du savant qui, à la lueur

1. Perdrizet, *op. l.*, p. 22.
2. Perdrizet, *op. l.*, p. 69-70; Kaufmann, *Aegyptische Terrakkotten der griechischen, römischen und koptischen Epoche*, 1913, p. 87, fig. 54.
3. A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos*, 1913, p. 88, 93.
4. Perdrizet, *op. l.*, p. 107, Les torches et les lampes, p. XXIV; *Rev. arch.*, 1924, II p. 89. Terres cuites gréco-égyptiennes.
5. Perdrizet, *l. c.*; fête des lampes à Saïs, Hérodote, II, 62; cf. Sourdille, *la Durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Egypte*, p. 51.
6. Musée de Genève, C. 1491.
7. *Dict. des ant.*, s. v. Volumen.

fumeuse, s'acquittent de leur labeur consciencieux, dont on disait qu'il sentait l'huile?

Dans l'intimité de la chambre, la lampe éclaire les ébats amoureux, et l'image d'Éros l'orne souvent [1], avec mille variantes; parfois même le récipient est entièrement constitué par le corps du petit dieu. Le symbolisme universel met la lampe, humble instrument domestique, avec la virginité [2], le mariage, et l'amour conjugal ou extra-conjugal. Les vierges folles et sages attendent l'époux la lampe en main, et la vierge du christianisme devient une lampe [3]. « Vu en songe, dit Artémidore, le chandelier se rapporte à la femme, la lampe et les lanternes au maître du logis et aux sentiments amoureux [4] »; au Bengale, on présente aux jeunes mariés une lampe allumée [5]. Les scènes les plus libres, « coitus super lectum, coitus a tergo », etc., sont donc naturellement fréquentes sur les lampes, qui, disent Aristophane et les épigrammes érotiques de l'Anthologie, en sont les muettes spectatrices [6]. « O brillant éclat de la lampe d'argile, s'écrie Praxagora dans l'Assemblée des femmes [7]... à toi seule notre confiance, et nous avons raison, puisque, dans nos chambres, tu honores de ta présence nos essais de postures aphrodisiaques... »

La lampe peut présider à la toilette intime ; les femmes grecques s'épilent au moyen de sa flamme [8]. « Seule tu éclaires les cavités secrètes de nos aines, brûlant la fleur de leur duvet », dit Praxagora; dans Lysistrata, une femme atteste qu'elle est « épilée à la lampe », et dans les Thesmophoriazouses, Euripide dit à son comparse : « Lève-toi que je te brûle les poils, penche-toi... qu'on m'apporte une torche ou une

1. Cf. Perdrizet, *op. l.*, p. 108.
2. Voir plus haut; Cahier, *Caractéristiques des saints*, II, p. 494 sq.
3. Cf. *Bull. École française d'Athènes*, III-IV, 1868, p. 65 sq., etc.
4. Artémidore. Cf. trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921, p. 98.
5. E. Reclus, *les Primitifs*, p. 331.
6. *Anthologie*, trad. Hachette, I, 1863, p. 19.
7. Aristophane, *Assemblée des femmes*, v. 1 sq.
8. Sur une coupe grecque, Hauser, *Aristophanes und Vasenbild*, Wiener jahreshefte, XXI, 1919, p. 85, et Beiblatt, p. 215.

lampe... » Il convient aussi de se débarrasser des insectes qui pourraient troubler le sommeil, et une lampe romaine du Ier siècle porte cette inscription : « Lucer(na) pulic(aris) », « lampe pour chercher ses puces [1] ».

Le sommeil vient, et voici l'image de celui d'Endymion [2], d'Éros [3] étendu sur un lit, de bergers. On le désire paisible, et pour l'obtenir ainsi, il convient d'employer certains talismans, par exemple de placer sous sa tête la nageoire droite d'un veau marin [4].

Le dormeur est sans défense; il doit prendre garde de dévoiler involontairement ses pensées secrètes. Les recueils modernes, qui remontent à des sources antiques, sont pleins de recettes pour éviter cet inconvénient ou pour le provoquer. Si l'on désire qu'une femme dise en dormant tout ce qu'elle pense, on placera sur son estomac une poudre faite avec le cœur d'un pigeon et la tête d'une grenouille [5]; on peut aussi utiliser le cœur et le pied droit d'un chat-huant [6], ou la pierre « quirim » trouvée dans le nid de la huppe [7]. Placés sur sa tête, le diamant et l'aimant révéleront si elle est fidèle à son époux; chaste, elle embrassera celui-ci avec transport; infidèle, elle s'éveillera en hurlant ou se jettera hors du lit [8].

***

La nuit apporte les songes ; les dieux les donnent au dormeur dans leurs temples où il va les chercher selon les rites de l'incubation [9]; ils les lui envoient dans sa de-

1. Musée de Genève. *Rev. des études anciennes*, 1925, p. 304.
2. Espérandieu, *la Maison carrée. Notice des monuments et guide sommaire des collections*, 1923, p. 38; Bachofen, pl. LII, 2, 3.
3. Bachofen, pl. III, 3.
4. Pline, *Hist. nat.*, IX, 15.
5. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. Lyon, 17, 52, p. 141.
6. *Ibid.*, p. 107.
7. *Ibid.*, p. 98.
8. *Ibid.*, p. 86, 141.
9. *Dict. des ant.*, s. v. Incubatio; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, p. 289, etc.

I, Personnage dormant dans le rite de l'incubation, sur un relief. Dugas,

meure. On peut à son gré les provoquer, les éviter, en diriger le cours. Une feuille de pourpier, placée sur le lit, écarte les visions nocturnes [1]. Mais gardez-vous d'avoir auprès de vous l'onyx, qui suscite des songes horribles [2], et si vous voulez vous venger d'un adversaire, n'hésitez pas à frotter pendant son sommeil son visage avec du sang de huppe : il verra tous les diables [3].

Pour avoir des songes favorables, il est bon de placer près de sa tête une branche de laurier [4], plante pacifique, qui indique la trêve [5], qui, de plus, est en relation avec le feu céleste; consacrée à Jupiter, la foudre ne tombe jamais sur elle [6]; aussi Tibère s'en couronnait-il par précaution. Sans doute est-ce pour cette double raison que les branches et les couronnes de laurier, avec leurs baies, sont fréquentes sur les lampes.

Des amulettes ont la propriété de procurer des songes véridiques, et d'en faire souvenir au réveil [7]. Une de ces figures est celle d'un être à quatre ailes, que l'on dessine sur un linge en l'accompagnant de mots cabalistiques, selon le Tentyrite : c'est le dieu Bès à quatre ailes, dont l'image paraît sur de nombreuses amulettes [8]. On dessine aussi sur un byssus un dieu à tête d'ibis que l'on invoque aux noms d'Isis et d'Osiris [9]; c'est Thoth, à qui l'ibis est consacré, et c'est pourquoi cet oiseau constitue parfois à lui seul le décor de la lampe, où sa tête se répète symétriquement de chaque côté du bec [10].

Fragment de relief du Musée du Louvre. Bull. de Corr. hellénique, 1910, p. 233 sq.

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, p. 138.
2. *Ibid.*, p. 98.
3. *Ibid.*; p. 162.
4. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 288.
5. Pline, *Hist. nat.*, XV, 36 sq.
6. *Ibid.*, II, 56; XV, 39, 40; Bouché-Leclerq, *op. l.*, IV, p. 55.
7. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 288.
8. *Ibid.*, p. 289; Leemans, *Papyri greci Mus. Antiq. publ. Lugduni Batav.*, 1843; Delatte, *Études sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 33 sq.; Deonna, *Talismans du Musée de Genève*, Rev. arch., 1923, II, p. 119.
9. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 289.
10. Sur ces lampes, *Rev. des études anciennes*, 1925, p. 298. L'ibis, le rat, l'éléphant et la pesée des destinées.

Certaines divinités, en effet, président aux songes [1], apparaissent aux dormeurs, Isis, Sérapis [2], Jupiter [3], Apollon [4], Héraclès somnialis [5], Hermès, « sermonis dator atque somniorum » [6], la Lune [7], Kronos, Pan, etc. [8]; quoi d'étonnant si le décorateur a mis souvent leurs images sur ses lampes?

De nombreuses lampes ont la forme d'un pied isolé, ou de deux pieds [9], le plus souvent ornés de délicates sandales, l'orteil servant de trou pour la flamme. J'ai supposé [10], et M. Perdrizet émet la même hypothèse [11], que ce n'est pas le pied d'un mortel, mais celui d'une divinité. C'est celui de Sérapis, plus d'une fois représenté par un pied, que surmonte un buste humain ou une petite image de ce dieu trônant; c'est aussi celui d'Isis. C'est le pied de la divinité qui est apparue en songe au fidèle, souvent dans le sanctuaire où il a dormi selon les rites de l'incubation. Ce qui semble confirmer ce caractère divin, c'est parfois la présence sur la lampe en forme de pied de l'image d'Isis uraeus. M. Perdrizet fait remarquer que jamais un isiaque n'aurait commis l'inconvenance de mettre sur le pied d'un simple mortel l'effigie de la déesse [12]. Peut-être qu'une autre notion s'ajoute à celle-ci : les pieds des dieux, comme leurs mains et leurs têtes, sont lumineux, émettent des rayons; et ceux de Bouddha solaire en envoient qui se perdent dans la terre [13].

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. Oneiros, Ephialtos; Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 284 sq.
2. Lafaye, *op. l.*, p. 102; Bouché-Leclercq, *op. l.*, III, p. 380 sq.; *Dict. des ant.*, s. v. Serapis, p. 1250.
3. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 283.
4. *Ibid.*, p. 284.
5. *Ibid.*, III, p. 308.
6. *Ibid.*, I, p. 284.
7. *Ibid.*, p. 283.
8. *Ibid.*, p. 284 sq.
9. Ex. Loeschcke, p. 349, etc.
10. *Le Pied divin en Grèce et à Rome*, L'Homme préhistorique, 1913, p. 241 sq.
11. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 126 sq., pl. XV, XXIV.
12. Cet argument n'a cependant pas une valeur absolue; ne met-on pas sur les chaussures, comme talisman, une image céleste, le croissant?
13. *Journal asiatique*, 6, 1875, p. 121; sur les extrémités lumineuses, *Rev. arch.*, 1925, I, p. 126.

***

On sait l'importance que les anciens attachent à l'oniromancie et à l'onirocritique, à la divinition par les songes et à leur interprétation [1]. Synésius ne dit-il pas qu'il est honteux pour un homme ayant plus de vingt ans de ne savoir les expliquer? Les anciens ont écrit de nombreux recueils sur ce sujet, dont quelques-uns seulement sont parvenus jusqu'à nous, ceux d'Artémidore qui vivait au IIe siècle de notre ère [2], d'Astrampsychos [3], de Synésius [4], de Nicéphore son commentateur [5]; tous se copient les uns les autres, se passent les mêmes exemples, les mêmes exégèses, que l'on retrouve jusque dans les *clefs des songes* modernes. On peut sourire de ces explications; toutefois la psychologie contemporaine ne les méprise plus comme jadis, car elle admet, surtout après les travaux de Freud et de l'école psychanalytique, que le rêve est plein de symboles et constitue une langue que l'on peut interpréter [6]. C'est à la lumière des travaux actuels sur le symbolisme qu'il convient d'étudier ces vieux auteurs.

Le décor des lampes conserve assurément le souvenir de cette préoccupation onirocritique, et bien des thèmes doivent être ceux qui ont été aperçus par le dormeur et qu'il a interprétés comme des présages. Lampe et onirocritique sont étroitement associés, et le seul fait de voir en songe une lampe,

1. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, I, p. 277 sq., 97 sq.; *Dict. des ant.*, s. v. Divinatio.

2. *Oneirocriticon ;* cf. Bouché-Leclercq, *De quoi on rêvait dans le monde romain, au temps de Marc-Aurèle.* Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, XXXVI, 1, p. 17 sq.; trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921.

3 Ἀστραμψύχου ὀνειροκριτικόν.

4. Συνεσίου περὶ ἐνυπνιῶν λόγος.; cf. Bouché-Leclercq, I, p. 98.

5. Νικηφόρου τοῦ Γρήγορα ἑρμηνεία εἰς τὸν Συνεσίου ἐνυπνιῶν λόγον; Νικηφόρου πατριάρχου Κωνσταντίνου πόλεως Ὀνειροκριτικόν; cf. Bouché-Leclercq, I, p. 98.

6 Cf. mon article, *Quelques réflexions sur le symbolisme, en particulier dans l'art préhistorique.* Rev. hist. des rel., III. Caractère instinctif et nécessaire du symbolisme.

de bronze ou de verre, constitue un présage [1]. Une inscription d'Athènes nous apprend qu'une femme attachée à l'Iseion de cette ville est en même temps λυχνάπτρια et ὀνειροκρίτις; elle est donc chargée à la fois du soin d'allumer les lampes et d'interpréter les songes dont la déesse favorise ceux qui viennent dormir dans son sanctuaire [2].

Cherchons donc à discerner quelques thèmes de ce genre; bien entendu, nous ne prétendons pas qu'ils s'expliquent de cette seule façon; le même motif peut être susceptible d'interprétations diverses, par exemple être aussi talismanique.

Si les images divines sont si fréquentes sur les lampes, n'est-ce pas en partie parce que les dieux apparaissent au dormeur tels que l'art les a conçus, et que c'est un présage favorable de les voir en songe tels que les montrent leurs effigies artistiques [3], par exemple Jupiter Olympien, trônant ou debout [4]? Chacune de ces divinités fournit des présages divers; pour ceux que trouble la pensée d'un esclave évadé, il est bon de voir apparaître Diane, la divine chasseresse, à laquelle rien n'échappe [5].

L'amour et la haine sont proches parents; malgré leur rapprochement amoureux, l'homme et la femme sont d'éternels ennemis, et leur union est un duel. Aussi, dit l'onirocritique, voir en songe les armes d'un duelliste qui poursuit un fuyard est annonce de mariage pour le dormeur [6], et se livrer en songe à l'amour est un présage de longues luttes avec l'adversaire, de grandes difficultés [7] : Φιλεῖν, ἐγείρει δυσμενῶς μυριὰς μάχας. Ce songe peut-il expliquer un thème curieux? Un jeune homme est étendu sur un lit, chevauché par une femme nue, qui, telle un gladiateur thrace, brandit bouclier et

1. Artémidore; cf. Vidal, *op. l.*, p. 119.
2. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte*, p. 107.
3. Artémidore, I, 6; III, 31; Le Blant, p. 19, 28; trad. Vidal, p. 196, les Statues; se voir transformé en statue, p. 79.
4. Artémidore, II, 35.
5. Artémidore, II, 34; Le Blant, p. 20.
6. Artémidore, trad. Vidal, p. 147.
7. Astrampsychos, v. 92. Osculari, vel amare, excitat hostium diuturnas ugnas.

glaive [1]. A l'issue des banquets, des femmes de mœurs faciles, joueuses de flûtes, acrobates, danseuses, venaient charmer les convives [2]; certaines dansaient la pyrrhique, combattaient entre elles comme des gladiateurs. Est-ce l'une de ces actrices qui vient d'échouer entre les bras d'un convive? Est-ce, comme nous l'avons supposé ailleurs, en rapprochant ce thème de celui d'un relief hellénistique, un cauchemar, un génie malfaisant qui s'impose au jeune homme dans un rêve à la fois terrible et voluptueux, au milieu de ce cliquetis d'armes qui accompagne souvent, dans les croyances populaires, les apparitions des démons et des revenants [3]? Est-ce une simple allusion aux combats amoureux auxquels vont se livrer les amants, et rapprochera-t-on les Éros déguisés en Thraces qui luttent entre eux? Je croirais volontiers à l'illustration du songe précédemment cité.

La lumière du jour dissipe les terreurs nocturnes, et les songes, fils de la nuit (Hésiode). Les anciens avaient l'habitude de raconter le matin leurs songes au soleil, afin que celui-ci rendît l'événement opposé au rêve. « Cette nuit, dit Iphigénie [4], m'a apporté des visions étranges, que je vais dire au soleil, si ce peut être un remède à mon effroi. » Les Romains, en pareil cas, prenaient Vesta pour confidente [5]. C'est un heureux présage que de voir les astres en songe : Ἄστρα βλέπειν, κάλλιστον ἀνθρώποις πέλει. — Φωστῆρες εἰδεῖν, πραγμάτων ὅλως τάχος, dit Astrampsychos [6]. Ce sont les étoiles [7]; c'est le soleil : « assister en songe au lever du soleil, le voir répandre ses rayons, puis suivre sa course jusqu'au moment où il disparaît à l'occident, sans qu'aucun nuage ne vienne le cacher, est de fort bon augure [8] »; c'est la lune, songé si-

1. Musée de Genève, Deonna, *les Croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme.* Bull. Institut national genevois, XLII, 1917, p. 403 sq., fig. 99; *Rev. arch.*, 1923, II, p. 134.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Saltatio, p. 1053; Cernuus.
3. *Les Croyances*, *l. c.*; Roscher, *Lexikon*, s. v. Seirenen, p. 615, fig. 8
4. *Iphigénie en Tauride.*
5. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 325.
6. Astrampsychos, v. 5, 94.
7. Artémidore; cf. Vidal., *op. l.*, p. 149.
8. *Ibid.*, p. 147.

gnificatif d'argent, de richesse, de trafic, aussi de femmes [1]. Les images du soleil, sous l'aspect de Sol, de la lune, anthropomorphisée ou comme croissant, des étoiles, sont nombreuses sur les lampes; souvent elles ont une valeur générale de talisman, comme sur les pierres gravées et les bagues; parfois on peut supposer une simple association d'idées entre la lumière de la lampe et celle des astres; mais on peut croire aussi à cette relation onirocritique.

Nombreuses sont sur les lampes les images de gladiateurs [2], en diverses situations. Ils s'exercent, ils luttent à armes égales; ils sont terrassés, demandant grâce, ou morts. Ce sont des rétiaires [3], des samnites, des mirmillons, des thraces. Ce sont aussi leurs armes, seules [4]. C'est le rappel fidèle des jeux qui passionnaient le peuple romain, et le décor des lampes est une précieuse source de documentation. Mais n'est-ce qu'une allusion à la réalité, et l'acheteur n'en voulait-il que le souvenir? A lire Artémidore, on constate que ce qui occupe le plus les esprits des dormeurs, après les dieux, ce sont les représentations du cirque et du théâtre; à chaque instant, ce sont des jeux olympiques, néméens, des combats de bêtes fauves, de gladiateurs, qui fournissent des présages [5]. Serait-ce en partie pour cette raison que le décor des lampes les affectionne et les multiplie? C'est vraisemblable, et c'est aussi parce que ces images sont prophylactiques. Sur un relief [6], le mauvais œil est entouré de plusieurs talismans qui le tiennent en respect; parmi eux figure un rétiaire. A Rome, la jeune mariée, le jour de ses noces, assurait son bonheur en partageant ses cheveux avec une aiguille trempée dans le sang

1. Vidal, *op. l.*, p. 148.
2. Liste des thèmes, Walters, *op. l.*, p. XXXI.
3. Musée de Genève, C. 717, rétiaire seul, debout, de face. Cf. Wollmann, *Retiärier-Darstellungen auf römischen Lampen.* Röm. Mitt., XXXII, p. 147 sq.
4. Casque de Samnite, Musée de Genève, 5811; Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 58, p. 83; armes de Samnites, jambières, glaives, Musée de Genève, P. 736; cf. Loeschcke, *op. l.*, pl. XI, 457, 165, 658, 164; Bachofen, pl. XXXIV; *Bull. Corr. hellénique*, 1908, p. 167, fig. 35.
5. Le Blant, *op. l.*, p. 24.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Fascinum, p. 987, fig. 2887.

d'un gladiateur, ou mieux encore, avec l'arme qui l'avait tué dans l'arène [1]. Sur le conseil des Chaldéens, Faustine se baigne dans le sang d'un gladiateur égorgé [2]. Sur une lampe [3], un gladiateur semble se défendre contre une femme cyniquement accroupie à la manière des prétendues Baubos, et nous avons vu plus haut la lutte entre l'homme et la femme déguisée en gladiateur. On croyait qu'un épileptique pouvait être guéri en buvant le sang encore chaud d'un gladiateur tué en combattant, ou en mangeant un morceau de son foie [4]. Les gladiateurs sont voués par leur métier à une mort violente, et celle-ci détermine toujours des superstitions talismaniques, dont la corde de pendu est un exemple encore actuel [5]. De plus le sang, source de vie, de force, a un grand rôle en magie et en prophylaxie, et l'on connaît de nombreux cas, encore de nos jours, où pour se préserver on boit le sang du condamné à mort, on y trempe un chiffon [6].

Sur des lampes, un homme est dévoré par des fauves, lions et lionnes [7]. Or, Artémidore nous apprend que c'est un heureux présage de se voir en songe lié à un poteau de cirque et dévoré par les bêtes [8]; que c'est un augure de richesse pour un homme pauvre, de rêver qu'il combat dans l'amphithéâtre les fauves prêts à le dévorer; que le serviteur qui se verra déchiré par les bêtes recouvrera indépendance et liberté [9].

Le phallus est un apotropaion d'un fréquent usage; aussi

1. *Dict. des ant.*, s. v. Gladiator, p. 1592.
2. Cf. *Rev. arch.*, 1917, II, p. 420,.note 3.
3. Bachofen, pl. XXXVI, 4.
4. *Dict. des ant.*, s. v. Gladiator, p. 1592.
5. *Ibid.*
6. Marillier, *Rev. hist. rel.*, 1898, XXXVII, p. 208 sq., 351, note 3, référ.; Hartland, *The legend of Perseus*, II, p. 74; Jahn, *Zauber mit Menschenblut und andere Theile des menschlichen Körpers*, Verhandl. d. Berlin, Gesell. f. Anthr. Ethn. und Urgeschichte, 1888, p. 130; docteur Regnault, *le Sang dans la magie et les religions*,1913; Lorulot, *Crime et société*, 1923, p. 344.
7. Loeschcke, *op. l.*, pl. X, 155, p. 373, nº 155; Musée de Genève, 1403.
8. Artémidore, V, 49; Le Blant, *op. l.*, p. 24.
9. Artémidore, II, 54; trad. Vidal, p. 158.

le voit-on sur les lampes[1], comme sur les bagues[2]; certaines lampes ont la forme d'une tête de taureau avec un bec en phallus, association qui se retrouve sur des amulettes[3]; ailleurs ce sont des personnages dont le phallus sert de goulot à la mèche, ou, sur le disque de la lampe, des êtres phalliques. Or le membre viril joue un grand rôle dans les songes. Il signifie santé et robustesse; il présage richesse ou pauvreté, dignités, honneurs, car il croît et diminue comme eux. Si le dormeur voit son membre croître, ses biens augmenteront aussi; s'il le voit diminuer, ils diminueront de même. Il peut rêver qu'il possède deux membres, et c'est que l'effet des choses représentées sera doublé, à l'exception des choses amoureuses, car un homme ne saurait user de deux membres simultanément. Un serviteur songe qu'il a trois membres virils : il est affranchi et porte désormais les trois noms qui lui sont donnés par son maître[4]. Artémidore affirme ces vérités. Des amulettes montrent cette multiplication phallique, et sur des lampes ce sont, comme dans les songes, trois, même quatre phallus entourant l'orifice central[5], qui semble alors se confondre avec l'organe féminin, ou avec le mauvais œil[6].

On trouverait sur les lampes bien d'autres motifs encore qui peuvent être en relation avec les songes : navire[7], animaux divers[8]; branches, guirlandes et couronnes de fleurs, de feuillages, olivier, myrte, chêne[9], annonciatrices de mariage, de victoire, etc.

1. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 639, 640, p. 413 sq.
2. LeBlant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*. Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, XXXVI, 1898, p. 120, n° 312.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 257, fig. 308-9.
4. Artémidore; cf. trad. Vidal, p. 76, 240.
5. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 639, 640.
6. Cf. amulettes, Perdrizet, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 31, fig. 11; Gauckler, *Musée de Cherchell*, pl. 5, p. 50, (le prétendu organe féminin est plutôt le mauvais œil).
7. Artémidore, cf. trad. Vidal, p. 134 sq.
8. *Ibid.*, p. 121 sq. Voir un aigle en songe est une annonce divine : Ἀετὸν ἰδὼν ἄγγελον θεοῦ νόει. Nicéphore; cf. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 311, 133.
9. *Ibid.*, p. 100 sq.

*
* *

III. — *Les présages.*

On vient de le voir, l'ornementation des lampes comporte parfois les présages qu'offrent les songes; ce peuvent être aussi ceux de la vie éveillée. Fréquents sur leur disque, l'aigle [1], le corbeau, le coq [2], la sauterelle [3], sont fatidiques. Voir un héron [4] suffit pour être assuré de réussir dans son dessein.

*
* *

IV. — *Les souhaits.*

Le décor offre au client des vœux de bonheur, de prospérité. Des inscriptions, analogues à celles des bagues et des vases, l'affirment déjà; quelques-unes ne songent qu'au fabricant : *Valeas qui fecit* [5]; Κύριε βοήθι τῶ ποιῶντι [6]; βοήθει [7]; mais d'autres partagent ces vœux avec l'acheteur : *Qui fecerit vivat et qui emerit*, lit-on sur un moule de lampe d'Oran.

On remarque que les mêmes thèmes paraissent sur des pierres gravées et des lampes [8], sans doute parce que tous puisaient au même répertoire industriel [9], mais aussi parce que ce décor avait même but. Celui des pierres gravées montées en bagues n'était pas seulement ornemental, il

1. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 133.
2. *Ibid.*, p. 144.
3. *Ibid.*, p. 147; sur une lampe. Bachofen, pl. XLI, 2.
4. *Ibid.*, p. 135.
5. Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*, p. 8 note 1; p. 24, n° 26, sur des gemmes.
6. Deonna, *les Lampes antiques trouvées à Délos*. Bull. Corr. hell., 1908, p. 176.
7. Le Blant, *op. l.*, p. 87 sq., 128, sur des gemmes.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1329.
9. Par exemple une lampe de Thessalie, avec le masque de Méduse, a le même emblème que des monnaies d'Alexandre de Phères et de Larissa. *Eph. arch.*, 1915, p. 72; *Rev. des ét. grecques*, 1922, p. 386.

exprimait des souhaits, il protégeait le porteur[1], il prononçait des paroles d'amour, d'affection. Celui des lampes n'a souvent pas d'autre intention, et c'est pourquoi, outre le décor, les inscriptions sont souvent communes[2].

Offertes en étrennes au nouvel an, des lampes souhaitent la bonne année : *Annum novum faustum felicem mihi, tibi* ou *Annum faustum, felicem*. On y voit aussi les représentations des objets remis ce jour-là en cadeaux, les rameaux sacrés de laurier et d'olivier, les fruits, dattes, figues, monnaies, les guirlandes, les cornes d'abondance[3].

Ce sont des souhaits de concorde, de bonne harmonie. Voici deux mains qui s'unissent[4]. C'est l'abrégé des images où l'on voit deux époux se donnant la main; ce motif est très fréquent sur les pierres gravées, peut-être insérées dans des bagues de mariage, où il est parfois accompagné du mot OMONOIA, concorde[5]. Les cornes d'abondance, si nombreuses, sont évidemment un souhait de prospérité[6], comme sur les gemmes[7]. C'est la faveur du sort que désire Fortuna, trônant de face, tenant ses attributs caractéristiques, gouvernail et corne d'abondance[8]. C'est elle encore que présagent les attributs de cette divinité, corne d'abondance, globe qui est celui du monde, de l'empire sur lequel s'étend son pouvoir, caducée d'Hermès qu'elle tient parfois en main[9]. L'association de Fortune et de Mercure, c'est la prospérité du commerce; une fresque de Pompéi montre Mercure s'élançant à travers le monde avec la bourse et le caducée, tandis que la

1. Cf. entre autres pour les pierres gravées, les prescriptions d'Hermès Trismégiste, *le Livre sacré sur les décans*, Rev. de philologie, 1908, p. 247 sq.

2. Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, XXXVI, 1, p. 27, nº 38, p. 39, nº 89, etc.

3. *Dict. des ant.*, s. v. Strenae, p. 1531; Lucerna, p. 1338.

4. Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 57, p. 81; Bachofen, pl. XXIX, 3.

5. Le Blant, *op. l.*, p. 71-3.

6. Loeschcke, *op. l.*, pl. I, III, 5; IV; Musée de Genève, P. 728.

7. Le Blant, *op. l.*, p. 170, nº 552.

8. Bachofen, pl. XXVIII, 4; Musée de Genève, MF 722.

9. Walters, pl. XXXIII, 1162; Bachofen, pl. XXX, 4; Musée de Genève, 5792.

Fortune, debout, corne d'abondance et gouvernail en main, le contemple [1].

La couronne de chêne [2], motif banal de l'art romain, est-elle la couronne civique, emblème de valeur militaire qu'elle souhaite à l'acheteur [3]? Elle porte de beaux glands, comme il est prescrit [4].

Sur une lampe en forme de barque, avec les images d'Isis et de Sérapis, sans doute employée dans le culte isiaque [5], on lit le mot Εὐπλοία [6], allusion à la déesse protectrice de la navigation [7]. Mais cette navigation peut être aussi entendue au figuré, celle de l'existence humaine, que l'on souhaite heureuse et prospère. Des pierres gravées portent le mot : εὐπλοεῖ, « que ta navigation soit heureuse », acclamation que profère aussi Lucien : Σὺ μὲν οὖν εὐπλοεῖ, ὦ βέλτιστε, et M. Le Blant suppose avec raison, à leur propos, qu'il s'agit du cours heureux de la vie [8]. Sur les gemmes, ce souhait est accompagné d'une image de navire; nous pouvons supposer que les nombreux navires qui ornent les lampes, à rames ou à voiles, ont le même sens [9]. Peut-être en serait-il de même de certaines lampes en forme de navire [10], qui ne seraient pas nécessairement toutes affectées au culte isiaque. Que l'image du navire symbolise l'heureuse traversée réelle ou figurée, c'est ce dont témoignent les lampes où il est associé à des emblèmes qui ont ce sens, gouvernail de Fortuna, dauphins, autel allumé pour le sacrifice du départ [11]. Dauphins et tri-

1. *Dict. des ant.*, s. v. Fortuna, p. 1273; *Jahrbuch d. d. arch. Instituts*, 1904, XIX, p. 139; Walters, p. 97, n° 638.
2. Sur des lampes : Loeschcke, pl. III, 189; XI, 189 192; Bachofen, pl. XLV, 4; Walters, p. 152, n° 1016, pl. XXIV, 800, XXVI, 850, p. 197, n° 1311; Musée de Genève, F 718.
3. Pline, *Hist. nat.*, XII, 2, XVI, 3.
4. *Ibid.*, XVI, 5.
5. Voir ci-dessus.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1337.
7. *Ibid.*, s. v. Isis, p. 580; Lafaye, *op. l.*, p. 120 sq.
8. Le Blant, *op. l.*, p. 36, n° 83.
9. Ex. Loeschcke, *op. l.*, pl. XI, 182, 187; Bachofen, pl. IX, 2; Musée de Genève, C 1468; 5812, 5813, P. 735.
10. *Bull. Corr. hell.*, 1908, p. 172, fig. 39-40.
11. Bachofen, pl. IX, 1.

dent, trident seul [1], emblèmes de Neptune, sur les lampes et les gemmes ont même signification. Parfois, sur ces dernières, le trident est accompagné des deux étoiles des Dioscures, astres tutélaires de la navigation, qu'Horace invoque pour obtenir l'heureux retour de son cher Virgile; on lit aussi l'inscription *Neptuno reduci* [2]. Cette heureuse navigation, Éros peut l'accomplir, monté sur un dauphin [3] ou sur une amphore [4].

* * *

V. — *Les talismans.*

Comme les objets de parure, bagues, etc., la lampe est couverte d'amulettes, d'images protectrices, d'autant plus nécessaire qu'elle fonctionne pendant la nuit, au moment où les mauvaises influences rôdent plus que jamais autour des vivants que le sommeil livre sans défense à leurs embûches.

Par elle-même déjà, la lampe est un talisman, puisqu'elle dissipe les ténèbres et que, par sa lumière, elle met en fuite les démons [5]. C'est pourquoi, parmi les innombrables amulettes gréco-romains, figure parfois une lampe minuscule; elle est suspendue à un collier féminin d'une tombe de Jérusalem [6]. Peut-être que les lampes trop petites pour avoir servi à l'éclairage constituent de telles amulettes pour les vivants et les morts, dans les demeures et dans les tombes. Talisman, elle orne de sa propre image le disque des lampes dont plusieurs n'ont comme décor qu'une lampe en relief [7].

1. Le Blant, *op. l.*, p. 107, n° 263.
2. *Ibid.*
3. Bachofen, pl. LI, 1; VIII, 4.
4. Cf. mon article, La navigation d'Amour. *Rev. des ét. anciennes*, 1926, XXVIII, p. 15.
5. Lampes pour chasser les démons. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 41-2.
6. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1918, p. 383; *Syria*, I, 1920, p. 102.
7. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 461; Musée de Genève, 5814.

Le répertoire prophylactique des lampes est très varié [1], et nous n'avons pas la prétention de le dresser ici, ne voulant que citer quelques exemples.

D'une façon générale, les effigies des dieux ont cette vertu protectrice, et les inscriptions qui les accompagnent parfois précisent ce rôle; on lit sur une lampe chrétienne d'Égypte cette prière : K(υρι)E CΩCONME, Seigneur, sauve-moi [2]! Ce sont Isis et Sérapis, seuls ou associés, sur le disque, ou sur la poignée des lampes [3]; les inscriptions des gemmes et des tessères à leur image disent : ΦΥΛΑΣΕ [4]. — Νικᾶ ὁ Σεράπις τὸν φθόνον [5]. — ἄπτε αἰπ ἀγαθῷ [6]; et sur une lampe au type de ces deux divinités on lit : Ἀλεξικακοι [7]. C'est Harpocrate [8], le petit dieu protecteur, accompagné sur des gemmes des mots « Conservate me [9] ». C'est Jupiter Ammon [10], à côté duquel on voit sur une lampe : ἄπτε αἰπ ἀγαθῷ [11], et sur des pierres gravées ἐπ' ἀγαθῷ. Ce sont Hygie, Esculape, Télesphore, dont les gemmes ont les mots : CYZETEME [12]. C'est Jupiter trônant, talisman sur des gemmes et des lampes [13]; c'est Hermès chevauchant le bélier [14].

1. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 256, note 106; Perdrizet, *op. l.*, p. 108, etc.

2. A. Reinach, *Catalogue des ant. égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 126.

3. Cf. ci-dessus; *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 255; Serapis, p. 1250.

4. Ficoroni, *Piombi antichi*, pl. X, 2; Le Blant, Artémidore, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1898, 36, p. 222, note 1.

5. Le Blant, 750 *Inscriptions*, p. 82, n° 217.

6. *Ibid.*, p. 39, n° 89.

7. Lafaye, *op. l.*, p. 303, n° 128.

8. Sur des lampes, Bachofen, pl. XXXI, 4; A. Reinach, *op. l.*, p. 93 sq.

9. Le Blant, *op. l.*, p. 90, n° 231; son rôle prophylactique est connu. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 255, etc.

10. Musée de Genève, C 1466, etc.

11. Le Blant, *op. l.*, p. 39, n° 89.

12. Le Blant, *op. l.*, p. 90, n° 231.

13. *Ibid.*, p. 99, n° 250; p. 106, n° 259.

14. Musée de Genève, n° 3713. Sur ce thème où le bélier peut s'unir étroitement au dieu et devenir l'extrémité de son phallus qu'il semble chevaucher, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1906, p. 607, relief prophylactique de Délos; le phallus-bélier, Roscher, s. v. Knuphis, p. 1257; groupe en pierre d'Alésia, Hermès monté sur le bélier, *Pro Alesia*, 1910, pl. IV, p. 766 sq.;

Voici maintenant des animaux : lions courants, accroupis, dressés[1] qui, sur des amulettes, entourent le mauvais œil, sont associés à d'autres talismans[2]; dauphins, seuls, répétés[3], dont le caractère talismanique est attesté sur les lampes comme sur les gemmes, par leur union avec d'autres attributs, Victoire, corne d'abondance, trident, coquille, amphore, vase, navire, autel, gouvernail de Fortune, etc.[4], et qui sont en même temps des souhaits de bonheur[5].

Voici les astres. Le croissant lunaire est un puissant talisman, que l'on trouve partout depuis la préhistoire jusqu'à nos jours[6]; à Rome, la lunula qui orne les chaussures patriciennes, emblème de noblesse ou de prêtrise, en dérive[7]. Comme les gemmes[8], les lampes en sont abondamment ornées. La poignée prend sa forme[9], ce que l'on est tenté de rapprocher des anses lunulées des vases de l'Italie préhistorique; la lampe entière en est constituée; en voici une qui multiplie cet emblème : anse, corps du récipient sont demi-circulaires, et le dessus porte encore un croissant et deux étoiles[10]. Le croissant est seul[11], ou accompagne sa forme

1911, p. 796; Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, III, p. 302; *Mém. Soc. nationale Ant. de France*, 1909, p. 200 sq.

1. Loeschcke, pl. XII; Bachofen, pl. XXII, 2, Musée de Genève, C. 1417; 4237 : P. 740, 741, 743; 5809.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Fascinum, p. 987, fig. 2887-8; Perdrizet, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 27 sq.; *Talismans du Musée de Genève*. Rev. arch., 1923, II, p. 119 sq.; fréquent sur les pierres gravées.

3. Loeschcke, *op. l.*, pl. IV, XIV; Musée de Genève, 5807; p. 744.

4. Lampes, Bachofen, pl. VI, 3, IX, 1; gemmes, Le Blant, p. 159, n° 490 : dauphin et trident, sur des lampes, Loeschcke, *op. l.*, pl. III, 601, VI, 601; Roux-Barré, *op. l.*, pl. VII, pl. 50. Musée de Genève, 3711; sur des gemmes, Le Blant, p. 113, n° 286.

5. Voir plus haut.

6. Verneau, *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 195 sq; Déchelette, *Collection Millon*, p. 269; id., *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 2, p. 893; amulettes modernes, Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 35 sq.; autres continents, Verneau, *op. l.*, p. 195-8, etc.

7. Jullian, *Journal des savants*, 1911, p. 163-4; sur le croissant magique à Rome, Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, II, 1920, p. 194.

8. Le Blant, *op. l.*, p. 166, n° 531.

9. Bachofen, pl. XLIV, 2.

10. Bachofen, pl. X, 2.

11. Loeschcke, pl. VI, 603-5; gemmes, Le Blant, p. 167, n° 536.

humaine, Luna [1]. Il est groupé avec des étoiles [2], comme sur les monnaies [3], les gemmes [4], les bagues [5], et cette union, sur des amulettes, des pierres magiques, en atteste la valeur protectrice [6].

Voici des objets inanimés, dont le rôle protecteur est connu, caducée [7], amphore [8], nœud, motif banal des lampes égyptiennes [9].

Les lampes chrétiennes adopteront ce principe. Elles se couvriront de signes divers, triangles, cœurs, losanges, carrés, cercles concentriques, quatre-feuilles, — thèmes très anciens, auxquels les érudits n'ont pas accordé suffisamment d'attention, — en même temps que d'images chrétiennes, colombe, palmier, croix, chrisme. Les uns et les autres sont protecteurs; la « Regula Cœnobialis » de Saint-Colomban punit encore de six coups le moine qui aura oublié de tracer le signe de la croix sur sa cuiller, avant d'y boire, ou de le faire tracer sur la lampe qu'il vient d'allumer, par un moine plus ancien [10]. On aperçoit sur des lampes chrétiennes d'Égypte un cavalier, marchant à droite, transperçant de sa longue lance

1. Loeschcke, pl. III, 638; VII, 59-62; Musée de Genève, 3704.
2. Bachofen, pl. LII, 4; Musée de Genève F. 696.
3. Saglio-Pottier, s. v. Luna.
4. Le Blant, *op. l.*, p. 167, n° 538, p. 73, n° 198.
5. *Ibid.*, p. 96, n° 243.
6. *Ibid.*, p. 74; Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 35 sq. (croissants et disques, croissants et étoiles); Piganiol, *Essai sur les origines de Rome*, 1917, p. 102, note 8.
7. Seul ou en diverses combinaisons sur les lampes, ex. avec oiseau, Loeschcke, pl. IV, 340; déjà sur le bec des lampes hellénistiques, *Bull. de Corr. hell.*, 1908, p. 151, fig. 23, etc. Le caducée d'Hermès est une amulette fréquente.
8. Sur le rôle talismanique de l'amphore, cf. mon article, La Navigation d'Amour. *Rev. des études anciennes*, 1926, p. 16.
9. A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 123; nombreux exemples au Musée de Genève; *Genava*, II, 1924, p. 36, etc.
La valeur talismanique du nœud est connue; cf. Le Nœud gordien. *Rev. des études grecques*, 1918, p. 39; 141, référ.; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 90-1, etc.
10. *Zeitsch. f. Kirchengeschichte*, XVII, 1897, p. 220; Bloch, *les Rois thaumaturges*, 1922, p. 90, note 1.

un serpent qui se tord à terre [1]. Le thème d'Horus à cheval combattant le crocodile, en uniforme de cavalier romain, est connu du paganisme; le christianisme en hérite et transforme, selon les besoins, le dieu cavalier perçant de sa lance le monstre, en Salomon, saint Théodore [2], saint Georges, saint Sisinnios [3], êtres sauveurs.

Mais ces talismans ne paraissent pas seulement sur la lampe, on les voit aussi dessous, comme marques des fabricants : pied, cœur, rouelle, pentagramme [4], etc., et il y aurait intérêt à en entreprendre l'étude à ce point de vue.

***

VI. — *Le décor par analogie. Le feu de la lampe, le feu céleste, le feu amoureux.*

« Tu portes dans tes narines les splendeurs éclatantes du soleil », s'écrie Praxagora dans l'Assemblée des Femmes d'Aristophane, invoquant la lampe sa confidente [5]. Il est, en effet, tout naturel de comparer la lumière de la lampe à la lumière céleste, du soleil, de la lune, des étoiles. Ces dernières ne sont-elles pas souvent assimilées à des lampes suspendues à la voûte des cieux et allumées par les dieux, par exemple dans la cosmogonie égyptienne, et un poète chrétien ne compare-t-il pas encore les étoiles aux lampes des moines [6]? Sans oublier la valeur protectrice de ces images, cette association d'idées a vraisemblablement incité les potiers ro-

1. Ex. lampe du Musée de Genève, 9614; *Genava*, II, 1924, p. 37.
2. Sur une lampe chrétienne de l'Afrique du Nord, Merlin, *Catalogue du Musée Alaoui*, suppl. p. 87-9, pl. XCVIII; *Bull. Comité trav. historiques*, 1922, p. CXX; sur des carreaux de terre cuite, *Catalogue du Musée Alaoui*, suppl. 3e fasc. 1909, pl. XCVIII, p. 281, nº 87 sq.; 2e suppl., 1922, p. 281, nº 127.
3. M. Perdrizet a retracé l'histoire de ce thème et de ses origines païennes, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 7 sq.
4. Ex. *Genava*, II, 1924, p. 36.
5. *L'Assemblée des femmes*, v. 1 sq.
6. *Rev. hist. des rel.*, 1920, LXXXI, p. 236, note 1.

mains à multiplier sur leurs lampes les effigies des dieux en relation avec le feu céleste, Sol, Luna, et leurs attributs aniconiques, croissants, étoiles, rosaces végétales ou tournoyantes [1]. Pourquoi des lampes disposent-elles leurs becs multiples en couronne [2] de lumière? Parce que de tout temps la couronne est emblème solaire, assimilée à la roue du soleil, identification dont on peut donner de multiples exemples depuis l'antique Chaldée jusque dans le christianisme, et dans les rites populaires, survivances d'anciens cultes lumineux [3]. Elle rappelle le disque étincelant du soleil et des corps célestes [4], elle devient le nimbe des divinités lumineuses, païennes ou chrétiennes. Cet emploi des luminaires en forme de couronne persiste dans le culte chrétien, suspendus à la voûte des églises, et on a fait avec raison dériver cette pratique des couronnes solaires de l'antiquité [5]. C'est cette couronne de lumière, formant comme un cercle magique, que constituent les lampes rangées en cercle autour de la statue de Mithra, dans un mithraeum [6].

Comme les dieux célestes du paganisme, la divinité chrétienne est pure lumière. « Je suis la lumière et la vie », dit Jésus, reprenant une vieille notion. Aussi lit-on sur une lampe byzantine : « La lumière de Christ brille pour tous [7]. » Pour le chrétien, la lampe est le symbole de la lumière que l'Église dispense, de la gloire que les saints acquièrent après leur mort, ayant joui pendant leur vie des splendeurs lumineuses de la foi; eux aussi « brilleront comme le so-

1. Ex. Loeschcke, *op. l.*, pl. I, III.

2. Ex. *Bull. de Corr. hellénique*, 1908, p. 173, fig. 42, 44; Loeschcke, *op. l.*, p. 339, etc.

3. Gaidoz, *Rev. arch.*, 1884, 4, p. 30 sq.; 1885, p. 188-9; Cumont, *Rev. hist. rel.*, 1910, 61, p. 144 sq.; Bertrand, *la Religion des Gaulois*, p. 187, note 4; Deloche, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1891, 32, p. 163. 192.

4. Parménide, Anaximandre; cf. Burnet, *l'Aurore de la philosophie grecque*, trad. 1919, p. 217.

5. Gaidoz, *l. c.*; Bréhier, *l'Art chrétien*, 1918, p. 211.

6. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 196.

7. Clermont-Ganneau, *Rev. hist. rel.*, 1920, LXXXI, p. 224; A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 126.

leil [1] ». La divinité devient elle-même une lampe. « Tu es comme une lampe à mes pieds et une lumière à mon sentier », dit le texte biblique [2].

Le feu de la lampe suggère d'autres analogies encore. Quand Éros y paraît, ce peut être pour rappeler qu'il préside les débats amoureux [3], mais sa torche est aussi celle du feu qui brûle le cœur [4]. C'est peut-être pour cette raison que l'on voit parfois sur la lampe deux Éros affrontés tenant une torche [5], et que la flamme de celle-ci se confond avec celle de la lampe, la torche étant le goulot [6]. Sur un relief de Baetocécé en Syrie, un aigle tient le caducée (Mercure d'Héliopolis), et de chaque côté des amours volent et projettent vers l'aigle de leur main ouverte un faisceau de lumière : ce sont Hespéros et Phosphoros, l'étoile du matin et celle du soir, Vesper et Lucifer [7]. Faut-il donner à certains Éros porteurs de torches sur les lampes cette appellation qui convient parfaitement à leur rôle lumineux [8]?

Cette suggestion exercée par le rôle de la lampe, sa lumière, sa forme, peut expliquer d'autres thèmes encore : voici un homme qui verse le contenu d'une amphore dans l'ouverture même du disque [9].

1. Matthieu, XIII, 43; Martigny, *Dictionnaire des ant. chrétiennes*, s. v. Lampes, p. 351.

2. Un notable de Londres avait conçu une singulière adoration pour les lanternes et en faisait presque une religion. Il se fondait sur ce passage de l'Écriture, où une mauvaise traduction met le mot lanterne à la place de lampe; il voulait faire toutes les lanternes avec des feuilles de vieilles Bibles de Genève. Dreux du Radier, *Essai historique sur les lanternes*, p. 56 sq.; d'Allemagne, *Hist. du luminaire*, p. 7.

3. Voir plus haut.

4. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 94, 108.

5. *Ibid.*, pl. LXVIII; *Bull. de Corr. hell.*, 1908, p. 146, référ. fig., 11; *Musée Alaoui*, suppl. 3e fasc., 1909, pl. XCV, 4.

6. Perdrizet, *op. l.*, p. 93.

7. Perdrizet, *Comptes rendus Acad.*, 1901, p. 219.

8. Il est vrai que les Éros peuvent tenir des attributs divers, masque comique. *Bull. Corr. hell.*, 1908, p. 146, fig. 11.

9. Bachofen, pl. XIII, 4.

***

Ce sont là quelques-unes des idées qui ont déterminé l'ornementation des lampes romaines; une étude plus complète en trouverait assurément d'autres encore.

W. Deonna.

L'ÉPITAPHE DE SAINTE AGATHE SUR LES CLOCHES ANTIQUES [1]

Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem, telle est l'inscription mystérieuse que l'on relève sur quantité de cloches du moyen âge. Il nous suffira de citer, par ordre de dates, celles que nous avons pu découvrir, notamment dans les *Enquêtes campanaires* de J. Berthelé. Une croix signale les exemplaires disparus.

XIII[e] siècle. — 1239, Sidiailles (Cher).
1277, St-Jean-d'Angély (Charente-Inf.).
1285 et 1291, Sainte-Marie-Majeure à Rome +.
XIV[e] siècle. — 1324, Liége (Belgique).
1328, Claira (Pyrénées-Orient.).
1379, Coustouges (Id.).
Sans dates, Saint-Aventin (Haute-Garonne).
Libourne (Gironde).
La Genétouse (Charente-Inférieure).

1. Bibliographie. — P. Huot, *Rapport sur l'ancienne cloche de Lautenbache (XV[e] siècle) détruite en* 1863. *Société pour la conservation des monuments d'Alsace.* — L. Germain, *la Cloche de Lacrouzette (Tarn)*. Toulouse, 1887, 9 pages in-12. *La Cloche d'Héricourt* (1516), dans *R. de l'art chrétien*, 1893. — P. Brune, *Notice sur 3 cloches anciennes dans le Jura*, Paris, 1890, 8 pages in-8. P. Druot, *Une Cloche fr. comtoise du XV[e] siècle*, Besançon, 1902, 6 pages in-8. — L. Boiteux, *les Vieilles Cloches du Doubs*, 1926, 24 p. in-8. — G. Vallier, *Inscriptions campanaires du départ. de l'Isère*, 1886. Ce livre, imprimé à 200 exemplaires, est un chef-d'œuvre typographique de l'imprimerie Hoffmann à Montbéliard. — Blavignac, *la Cloche*, Genève, 1877. — J. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, Montpellier, 1903; *Mélanges de campanographie*, id., 1906. — X. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, Poitiers, 1894, in-8, t. IX. Notice sur le buste de sainte Agathe à Catane, reproduit p. 286. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclésiastique*, Robustel, Paris, 1695, t. III. — *Acta sanctorum*, au 5 février, Sainte-Agathe. — Salvatore Romeo, *Vita e culto di Sant-Agata*, Catania, 1888, in-8, En tête une belle reproduction du buste de sainte Agathe à Catane.

XV^e siècle. — 1402, Kenilworth (Angleterre).
1403, Souvigny (Allier) +.
1410, Villelongue-dels-Monts (Pyrénées-Orientales)
1413, Morigny (Seine-et-Oise).
1422, Villars-les-Bois (Charente-Inf.).
1435, Aigle (canton de Vaud, Suisse).
1439, Laroque (Pyrénées-Orient.).
1450, Montpellier.
1459, Lautenbach (Haut-Rhin) +.
1465, Lacrouzette (Tarn).
Laruns (Basses-Pyrénées).
1466, St-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).
1469, Tarascon.
1470, Argelès (Pyrénées-Orient.).
1481, Cathédrale de Saint-Pierre à Genève +.
1484, Voillans (Doubs).
1488, Ceret (Pyrénées-Orient.).
1494, Souvigny (Allier) +.
1500, Gigny (Jura).
Sans dates, Saint-Papoul (Aude).
Voiron, Quincieu, Cessieux (Isère).
Saint-Jean-Pla-de-Cors (Pyr.-Orientales).

XVI^e siècle. — 1508, Trie (Hautes-Pyrénées).
Saint-François, à Lausanne.
1509, Cathédrale de Saint-Pierre à Genève.
Bourg d'Oueil (Haute-Garonne).
Gouaux-de-Larboust (Id.).
1514, La Chapelle-aux-Riches (Dijon).
Saint-Theoffrey (Isère).
Saubion (Landes).
1515, Fontaines (Saône-et-Loire).
1516, Héricourt (Haute-Saône).
1517, Burgille (Doubs), refondue au XVIII^e siècle avec même épigraphe.
1519, Jussy (canton de Genève).
1528, Hauteluce (Savoie).
1553, Bénévent (Italie).
1557, Abbaye d'Einsiedeln, refondue en 1637 avec même épigraphe.
1559, Mieussy (Haute-Savoie).
1561, Annecy (Id.).
1562, Aubigny près de Langres (Haute-Marne).
1563, Sainte-Blandine (Isère).
1566, Sainte-Marie in *Ara coeli* à Rome +.

XVII^e siècle. — 1605, Crépy-en-Valois (Oise).
1610, Saint-Pierre de Rome.
1626, Bussy-Saint-George (Seine-et-Marne).
XIX^e siècle. — 1896, Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).

***

A première vue, il est difficile de n'être pas frappé par l'originalité de ce texte. Quelle différence avec les autres formules campanaires du même temps, si accessibles et si claires! *O Rex gloriae, veni cum pace! — Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat! — Jesus autem transiens per medium illorum ibat*[1] — *Ave Maria*, etc.

Tout d'abord, il semble que l'équilibre harmonique de la phrase postulerait *spontaneum*, en accord avec *honorem*. On obtient ainsi trois termes, dont les deux premiers s'interprètent sans trop de peine : *mentem sanctam*, voilà la sanctification de l'âme; *spontaneum honorem Deo*, voilà la gloire de Dieu, certainement deux fins essentielles assignées à la cloche. Mais le troisième, *patriae liberationem*, le salut de la patrie, prête à l'équivoque. Aussi les archéologues se sont-ils creusé la tête pour l'éclaircir.

Le chanoine Druot (cloche de Voillans, 1484) pense que cette délivrance de la patrie pourrait indiquer qu'on était au lendemain de terribles malheurs qui venaient de frapper la Comté tout entière. Il s'agit de l'invasion de Louis XI (1477-1479). L'abbé Godard, auteur d'un *Manuel d'archéologie religieuse* (p. 342), voit sur la cloche d'Aubigny (1562) une allusion au tocsin qu'on commençait à sonner alors dans les guerres civiles. « J'ai lu quelque part, écrit le savant campanographe Vallier, à propos de la cloche de Voiron (XIV^e ou XV^e siècle)[2], que c'était une invocation contre les Anglais maîtres d'une partie de la France. Mais si on la trouve sur

1. Sur cette formule, voir *Bulletin monumental*, 1894, p. 247-9. Article de Le Blant.
2. Elle porte *spontaneum*.

des cloches françaises, sur des monnaies de Philippe le Hardi (1384-1404) et de Philippe le Bon (1419-1430), elle se voit également sur les nobles, monnaie d'or d'Édouard II ; et j'ajouterai qu'on peut la lire aussi sur la cloche donnée par le pape Grégoire XI (1370-1378) à l'église de Saint-Jean de Latran à Rome. Ce n'est donc qu'une invocation patriotique, propre à tous les pays, suivant les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Témoin encore cette cloche de Mieussy (Savoie) sur laquelle on peut lire en français : *J'ai une âme sainte et spontanée, pour honorer Dieu et la délivrance de la patrie*, 1559. Cette année avait vu, en effet, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, rentrer en possession de ses États, demeurés pendant de longues années au pouvoir de la France» (*op. cit.*, p. 8).

Allons plus loin. Il s'est même rencontré des auteurs protestants pour voir dans cette formule, sur les cloches de la cathédrale à Genève (1481 et 1509), le témoignage de l'antagonisme de l'Église catholique de cette ville, vis-à-vis de celle de Rome, dans les siècles qui ont précédé la Réforme; un monument, par lequel le Chapitre de Genève demandait au ciel d'être délivré de la tyrannie que faisaient peser sur lui les chefs de l'Église romaine (Blavignac, *la Cloche*, p. 450).

***

Il suffit de mettre ces interprétations en face l'une de l'autre pour constater qu'elles se contrecarrent réciproquement, quant à l'ennemi dont on veut être délivré. Écartant donc les dangers politiques ou sociaux, voyons s'il ne s'agirait pas ici de périls physiques.

C'est l'opinion de Mgr Barbier de Montault : « Le *mentem sanctam*, dit-il (*op. cit.*, p. 281), est une formule préservatrice contre les fléaux et les orages surtout. Aussi le trouve-t-on principalement sur les cloches et les clochers. » Pour cette exégèse [1], il a été précédé par P. Huot, qui dans son

1. L. Germain dans *la Cloche de Lacrouzette* est du même avis, mais il n'est que l'écho de Barbier de Montault, qu'il avait consulté.

mémoire sur la cloche de Lautenbach (1864) s'exprime ainsi : « Ici, la formule a son sens véritable et primitif : préservation de l'incendie, spécialement par le feu du ciel ». — C'est que l'un et l'autre de ces archéologues savent l'origine de l'épigraphe, qui paraît avoir échappé aux autres. Ni l'un, ni l'autre, toutefois, n'a fait une démonstration apodictique de sa thèse. Me permettra-t-on de la tenter?

Remarquons d'abord, pour expliquer cet accusatif insolite, que la formule n'a pas été inventée pour les cloches. Elle est empruntée. Elle n'est autre que l'épitaphe de sainte Agathe, la martyre et la patronne de Catane † 251. « Tous les actes de cette sainte, dit Tillemont (t. III, p. 733), rapportent qu'avant que de fermer son sépulcre, on vit venir un jeune homme fort bien vêtu, accompagné de cent enfants, lequel mit à la tête de la sainte un marbre avec cette inscription: *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem*, c'est-à-dire : Ame sainte, pleine de zèle [qui est] l'honneur de Dieu et la délivrance de la patrie... Cette histoire, qui n'est pas fort aisée à croire, ajoute le savant, est néanmoins marquée par ces paroles de la Préface attribuée à saint Ambroise : *Hanc Christo nuptam susceperunt Angelorum agmina, quae mentis ejus sanctitatem indicarunt et patriae liberationem.*

Ce qui frappe avant tout, c'est que Tillemont, en citant son texte, fait la faute que nous avons conjecturée, *spontaneam* au lieu de *spontaneum*. Le buste de la sainte du XIVe siècle, à Catane, qui la représente avec son épitaphe sur le bras gauche, porte en lettres d'or sur émail bleu : *Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo et patriae liberationem* (*R. de l'art chrétien*, 1891, p. 195, art. de Müntz). Les Bollandistes, que Tillemont a sous les yeux, puisqu'il cite la page, donnent, dans le texte [1], *spontaneum* et mentionnent seulement en note la variante *spontaneam* (A. S., p. 618).

1. « Factum est autem, dum aromatibus condiretur corpus ejus et cum nimia diligentia collocaretur illud, venit quidam juvenis, sericis vestibus indutus, quem sequebantur amplius quam centum pueri, omnes ornati et pulchri, quem nemo unquam viderat antea in civitate Catanensium, nec

Rien à dire des deux passions grecques, traduites en latin, qui suivent le document principal dans les A. S., puisque l'on y retrouve, au nominatif, la même divergence : une fois, *mens sancta spontanea*, et une fois : *mens sancta, spontaneus honor*. Un sermon sur sainte Agathe, par saint Méthode, patriarche de Constantinople et qui donne *mens sancta spontanea*, a dû paraître à Tillemont d'un faible poids. Je pense qu'il s'est laissé influencer par une autorité plus considérable, je veux dire Guillaume Durand, de Mende, † 1296, le grand liturgiste du XIII^e^ siècle, qui dans son *Rationale divinorum officiorum*, lib. VII, cap. VI, mentionne le culte de sainte Agathe et cite son épitaphe : *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem* [1].

Ne cherchons pas plus loin où le moyen âge a trouvé son épigraphe campanaire. C'est dans le *Rationale*. En effet, pour expliquer la large diffusion du *Mentem sanctam*, il faut supposer un ouvrage très répandu. C'est justement le cas du livre de l'évêque de Mende. Avant Gutenberg, les manuscrits du *Rationale* foisonnent. C'est le premier ouvrage, après le Psautier, imprimé en 1459 [2] par Fust, à Mayence, et,

postea eum aliquis vidit, nec inventus est aliquis, qui diceret hunc se scire. Hic ergo veniens intravit ad locum ubi condebatur corpus ejus et posuit ad caput ejus tabulam brevem ex marmore in qua scriptum est : Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo et patriae liberationem... Non est ulterius visus nec auditus in regione, vel in tota provincia Siciliorum. Unde suspicati sumus quoad angelus ejus fuerit. Et hanc scripturam divulgantes qui viderant, omnes Siculos sollicitos reddiderunt, et tam Judaei quam etiam Gentiles unanimes cum Christianis communiter coeperunt venerari sepulcrum ejus... » Le document principal, dit A. Dufourcq, doit émaner du groupe des moines scythes et des amis de Fulgence Ferrand, vers 514-23. Il est parent des gestes de Vitus, Processus, Cecile, de Tarachus et Claudius Asterius (Etude sur les *Gesta martyrum* romains, t. II, Paris, 1907, p. 194-210).

1. Où Durand l'a-t-il puisée? Un de ses compatriotes, comme lui résidant en Italie, le cardinal Odon, de Châteauroux, évêque de Tusculum, consacra un sermon entier à ce texte, entre 1254 et 1269 (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1887, p. 86). Voilà qui facilite les conjectures. Au reste, aucune allusion aux cloches dans ce sermon.

2. De cette édition de 1459, la Bibliothèque municipale de Besançon possède un magnifique exemplaire sur vélin, relié en veau, aux armoiries de la ville (XVIII^e^ siècle).

jusqu'en 1500 seulement, on en compte 43 réimpressions. Enfin, si l'on fait attention que bien peu, parmi les cloches que nous avons énumérées, sont antérieures à 1285 et que celle qui porte cette date est une cloche de Rome, où justement Durand était un personnage à l'époque, ayant été légat de Grégoire X au concile de Lyon, on reconnaîtra que c'est sans témérité que nous émettons notre opinion. Il n'y a pas jusqu'à la reproduction fidèle, sur les cloches, de la faute insérée dans le *Rationale* (*spontaneam*) qui ne milite pour nous.

***

Mais pourquoi cette formule, empruntée à un tombeau et transportée sur la panse des cloches, ce qui paraît à l'abbé Godard une coïncidence assez inexplicable (*op. cit.*, p. 342)? Les Bollandistes vont nous répondre.

A la suite du récit de l'intervention merveilleuse à laquelle on doit l'épitaphe, ils ajoutent [1] : « En confirmation, par des faits, de cette inscription, apportée par l'ange du Seigneur, voici ce qui arriva. Au bout d'un an, autour du jour anniversaire de sainte Agathe, l'Etna vomit un torrent de lave dans la direction de Catane. Une foule de paysans *(pagani)* descendit de la montagne, s'en vint au tombeau de la sainte et enlevant le voile qui le couvrait, l'opposa au fleuve de feu. A l'instant même celui-ci s'arrêta. L'éruption, commencée le jour des calendes de février, cessa le jour des nones, c'est à savoir le jour des funérailles de la sainte. Preuve que N.-S.

1. « Ut autem evidenter scriptura illa, quam Angelus Domini posuerat, firmaretur, post anni circulum, circa diem natalis ejus, mons Aetna eructavit incendium et quasi fluvius torrens, ita ignis vehemens, et saxa et terram liquefaciens, veniebat ad Catanensium civitatem. Tum paganorum multitudo, fugiens de monte, descendit et venerunt ad sepulchrum ejus et auferentes velum unde erat coopertum sepulchrum ejus, statuerunt illud contra ignem venientem ad se et ipsa hora stetit ignis divisus. Coepit autem ignis die kalendarum februariarum et cessavit die nonarum earumdem, qui est dies sepulturae ejus, ut comprobaret Dominus noster J.-C. quod a periculo mortis et incendii, eos S. Agathae meritis et orationibus. liberasset. Cui est honor et gloria et potestas in saecula sæculorum. Amen. »

J.-C. les avait sauvés du péril de mort et d'incendie, par les mérites et les prières de sainte Agathe. A Lui honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles! Amen. »

Il n'y a qu'un pas à franchir pour faire de sainte Agathe la protectrice, non seulement de Catane, mais de toutes les maisons menacées par le feu. Que ce pas ait été franchi, en voici des preuves : Crémone prétend posséder, transporté de Catane chez elle, le marbre de l'épitaphe. Or, voici son utilité : *Proprietatem, Deo permittente et meritis D. Agathae, habet extinguendi ignem a domibus comburentibus, si contra opposita fuerit. Testimonium de his perhibeo, experientia docenteet visu.* De même un certain Dominicus Bordigallus cité par Georges Merula dans ses *Antiquitatis vicecomitum mediolanensium libri X* (A. S., p. 634).

Mais ce n'est pas tout. *Ex auctore anonymo : Si fulserit et tonuerit proferri cæleste illud marmor, eoque fulgura fulminaque dissipari et propulsari* (A. S., p. 635).

N'est-on pas convaincu? Le Rituel de Girone, ville de la marche d'Ancône, imprimé au XVI^e^ siècle, mais utilisé en manuscrit bien auparavant, contient cette formule pour conjurer l'orage : *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patrie liberationem. Christus † vincit, Christus † regnat, Christus † imperat, Christus ab omni malo nos defendat.* Agios o Theos, athanatos, heleyson hymas Sancte Deus, sancte fortis, sancte et immortalis, miserere nobis (Barbier de Montault, *op. cit.*, p. 290).

Enfin, le *confirmatur* le plus éclatant nous est fourni par la cloche de l'abbaye d'Einsiedeln, datée de 1557, qui, après le *mentem sanctam*, en donne le commentaire sous forme d'invocation. Voici l'inscription tout entière : PER SIGNUM CRUCIS † AB INIMICIS NOSTRIS LIBERA NOS DEUS NOSTER. MENTEM SANCTAM, SPONTANEAM, HONOREM DEO ET PATRIAE LIBERATIONEM. A DOMO TUA, QUAESUMUS DNE, SPIRITALES NEQUITIAE REPELLANTUR ET AERORUM DISCEDAT MALIGNITAS ET TEMPESTATUM, VIRTUTE ET MERITIS S. AGATHÆ — PRIMO FUSA ANNO MDLVII ET RENOVATA

ANNO MDCXXXVII. De votre demeure, nous vous en supplions, Seigneur, éloignez les mauvais esprits et les fléaux de l'orage et de la tempête, par la vertu et les mérites de sainte Agathe (Blavignac, *la Cloche*, p. 229) [1].

On voit que le *mentem sanctam* était considéré comme une espèce d'exorcisme, tout à fait analogue à l'invocation empruntée aux litanies des Saints et qui figure également sur une foule de cloches anciennes : *A fulgure et tempestate, libera nos Domine.* Et il n'y a là rien qui puisse nous étonner, si l'on songe au rôle protecteur que le rituel romain assigne à la cloche. « Au son de l'instrument sacré, que le bruit des grêles, les orages, les tourbillons et la violence des tempêtes soient dissipés, que les fâcheux effets du tonnerre soient détournés et que la sérénité de l'air succède à la tourmente des éléments [2]. »

***

Après avoir établi la signification du *mentem sanctam*, il reste à se demander pourquoi cette épigraphe est tombée en désuétude. Si l'on consulte le tableau que nous avons dressé des cloches sur lesquelles on la trouve gravée, on constate qu'il embrasse un laps de temps de quatre siècles environ, de 1239 à 1626. On voit donc qu'il coïncide, approximativement, avec la période d'extension de l'art gothique, c'est-à-dire, en somme, avec l'efflorescence de la civilisation du moyen âge. Le moyen âge fut une époque de foi profonde. Il croyait aux effets de la prière et il inscrivait sur le bronze

1. J'ai trouvé dans Blavignac (p. 243) quelques lignes qui, élucidées et appuyées, pourraient servir à renforcer ma thèse. Malheureusement, selon son habitude, l'auteur ne donne aucune référence, si bien qu'il faut se contenter de son affirmation : « Quelques coups frappés sur la cloche à minuit, la veille de Sainte-Agathe, sont, suivant une opinion assez répandue (où?), la terreur des démons et de leurs suppôts, qui choisissent cette nuit du 4 au 5 février pour tenir leur grand sabbat. »

2. Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai reçu de M. Seyrig, de l'école française d'Athènes, auquel j'exprime toute ma gratitude, une note tirée des *Mémoires de la Société industrielle de Mulhouse*, 1886, p. 165, relatant qu'au XVIII[e] siècle le *Mentem Sanctam*, suivi de l'invocation *Sancta Agatha virgo et martyr*, figurait sur quantité de portes alsaciennes.

ses convictions et ses espérances, tout ce qu'il attendait de Dieu, à l'heure de l'invocation, dont la cloche, en s'ébranlant, donnait le signal (Blavignac, p. 231). Quand la foi baissa, au temps de la Renaissance, du même coup en diminuèrent les manifestations. Le grand assaut donné aux croyances traditionnelles par la Réforme se constate donc jusque sur les cloches. Moins d'un siècle après Luther et Calvin, il n'est plus question du *mentem sanctam* comme inscription campanaire.

Je sais bien qu'on peut me renvoyer à mon tableau lui-même, qui porte, à la date de 1896, une cloche de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or). Il en est de ces résurrections comme des tentatives généreuses, que nous avons vues si souvent, de réveiller l'art gothique. Elles n'aboutissent qu'à nous présenter des corps sans vie : l'âme n'y est plus. On peut bien écrire *mentem sanctam* sur l'airain sacré; ce ne sera plus avec l'enthousiasme d'autrefois.

Louis Boiteux.

VARIÉTÉS

Les peintures de l'Athos.

La *Revue archéologique* a bien voulu — je l'en remercie — me permettre de présenter moi-même à ses lecteurs mon récent ouvrage sur l'Athos. Quelques pages de l'auteur peuvent paraître utiles, lorsqu'il s'agitd'un album dont le commentaire viendra plus tard, et d'un album de 264 planches [1].

Assurément les 75 pages qui précèdent les planches donnent ce qui est nécessaire pour les utiliser : les dates avec le répertoire des monuments, un répertoire iconographique, que je dois au dévouement de Mlle Der Nersessian, l'emplacement des sujets et l'origine des clichés, indiqués à la suite des légendes, dans la table explicative des planches, enfin, dans l'avant-propos, quelques observations sur le classement et l'importance des peintures. Toutefois il n'est pas superflu de donner quelques explications plus détaillées sur les missions dont le livre est sorti, sur les données nouvelles qu'il apporte.

J'avais déjà visité l'Athos en 1894 et 1898 et les peintures avaient tout particulièrement attiré mon attention. Je travaillais alors à Mistra et je cherchais partout — je l'ai fait plus tard en Serbie — les œuvres sorties de ce beau mouvement qui fait du XIV^e^ siècle byzantin une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'art. J'étudiai alors le Protaton, Vatopédi, Lavra, Dionysiou, Saint-Paul. Je photographiais moi-même : la collection des Hautes-Études et, par elle, bien des érudits ont profité de mon travail. Mais l'œuvre restait incomplète. Le Protaton, revêtu de poussière et de fumée, se laissait difficilement observer et les moines d'alors, craignant de manquer au respect des lieux saints, consignaient parfois les appareils photographiques à la porte de l'église. Je dus ainsi renoncer aux morceaux essentiels : le Protaton et Lavra. Il fallait attendre.

L'occasion se présenta en 1918. Nous avions alors, au mont Athos, un détachement chargé d'exploiter les forêts; à Salonique, un groupe de la « Section photographique de l'armée », organisée par M. Pierre Marcel, et, à la tête de ce groupe, un homme de goût, écrivain de talent, M. Raymond, qui voulut profiter de toutes les facilités du moment pour faire reproduire les principaux monuments. Son choix porta surtout sur les icones, les étoffes, les meubles et les pièces d'orfèvrerie. Alors M. Fougères, qui dirigeait l'École d'Athènes, conçut l'idée de donner à cette mission toute l'ampleur que les circonstances permettaient, de manière à préparer une grande publication scientifique. Mes études antérieures me désignaient à son choix. Ses propositions furent

1. *Monuments de l'Athos, relevés avec le concours de l'Armée d'Orient et de l'École française d'Athènes, et publiés par* Gabriel Millet. I. *Les peintures*. Album de 264 planches. Paris, Leroux, 1927. (*Monuments de l'art byzantin*, V).

acceptées par le commandant en chef de l'Armée d'Orient et par le Ministère de l'Instruction publique. Il fut décidé de faire un relevé aussi étendu que possible.

L'Armée d'Orient délégua à cet effet deux architectes mobilisés, M. Ferran, prix de Rome, et M. Grand ; l'École d'Athènes envoya M. Replat.

La campagne dura sept mois. L'œuvre n'était pas achevée, lorsque, l'armistice signé, le détachement forestier quitta la Montagne Sainte. Le Ministère de l'Instruction publique me chargea alors de continuer le travail, sans le concours de l'Armée. Je retournai deux fois, quatre mois en 1919, sept en 1920. En 1918, je fus aidé et soutenu, avec une intelligence et un dévouement remarquables, par le chef du détachement forestier, le lieutenant Alba. Dans la suite, en 1919 et en 1920, l'amitié et la confiance des moines me fut d'un égal secours. La haute autorité du gouvernement de M. Vénizélos, l'appui personnel de M. Romanos et de M. Politis m'avaient frayé une belle et large voie, où je ne rencontrais qu'encouragement et sympathie, parce que tous les Grecs sentaient le prix d'un travail scientifique qui devait mettre en lumière d'importants monuments de leur passé.

J'ai pu ainsi reproduire presque toutes les œuvres d'art: architecture, peinture, arts mineurs et miniatures, et aussi un bon nombre de diplômes. Le présent ouvrage est le premier d'une série qui comprendra trois tomes : architecture, peinture, arts mineurs. Les miniatures et les diplômes prendront place dans un autre cadre.

Les peintures paraissent d'abord. Il m'a semblé qu'elles donnaient le plus de choses nouvelles. Non qu'elles fussent inconnues. Mais elles n'étaient pas suffisamment comprises. On les croyait — je les croyais moi-même — toutes du XIV^e^ siècle. Je puis montrer aujourd'hui qu'une partie appartient au XVI^e^ siècle. C'est là un fait considérable.

Déjà, dans mon *Iconographie de l'Évangile* (p. 656 et suiv.), j'avais distingué au mont Athos, deux écoles, l'école macédonienne et l'école crétoise. A l'école macédonienne appartient en premier lieu le Protaton, Chilandari et Vatopédi. Chilandari et Vatopédi ont été repeints. Le Protaton, sur la foi d'un témoignage contemporain, passait pour appartenir au milieu du XVI^e^ siècle, aux environs de 1540, en sorte que l'étude des thèmes iconographiques m'amenait à penser que, au cours du XVI^e^ siècle, deux écoles très différentes, l'école macédonienne au Protaton, l'école crétoise à Lavra, travaillaient en même temps, concurremment, l'une, vers 1540, l'autre, en 1535.

Pareille thèse soulevait pourtant une objection. Hors de l'Athos, cette école macédonienne a produit ses principales œuvres au début du XIV^e^ siècle : en 1315, à Verria, et, dans le même temps, avec l'appui du roi serbe Miloutine, à Stoudenitia, à Nagoritchino, à Gratchanitsa, à Tchoutcher. Elle continue en 1337, à Liouboten, puis à Matéitch, à Lesnovo, au monastère de Marko, toujours aux environs de Skoplje. Son activité paraît s'arrêter alors. Vers 1380 et dans la suite, sur la Morava, les souverains serbes font travailler des artistes qui ressemblent fort aux peintres crétois de la Péribleptos, leurs contemporains. Il est certain que, depuis ce moment, l'école crétoise n'exerce pas une sorte de domination universelle. Au mont Athos même, en 1544, la dédicace de Xénophon désigne deux artistes et le style nous démontre qu'un seul était crétois; l'autre travaillait selon le goût de l'ancienne école macé-

donienne. Mais il est très loin des peintres de Miloutine. Au contraire, celui du Protaton est si près d'eux que l'on se demande comment une tradition qui paraît abandonnée depuis près d'un siècle et demi a pu revivre et produire une œuvre presque identique.

Le Protaton est maintenant dégagé. J'ai pu l'étudier sur un échafaudage, le faire photographier en détail. A mesure que j'avançais, il me paraissait se rapprocher de plus en plus des œuvres de Miloutine : l'ornement, l'iconographie, le style, tout concorde. Ce sont les mêmes bandeaux blancs, où la double volute alterne avec un motif tiré de l'écriture coufique; ce sont des types aussi caractéristiques que la Trahison, Jésus montant sur la Croix ou le Christ aux Limbes vivement penché vers Adam; ce sont les mêmes grands prêtres avec l'éphod couvert d'écritures indéchiffrables, les mêmes profils accentués au nez retroussé, les mêmes narines plates et longues ou les mêmes vieillards au nez fort, aux courbes violentes. J'hésitais pourtant jusqu'à ces derniers temps: ma préface en témoigne. Il est, en effet, des morceaux traités avec une ampleur qui évoque le souvenir de la Renaissance italienne, en particulier des Vénitiens du XVI^e^ siècle. Le peintre Charles Martel, délégué par la Section photographique, pensait à Palma le Vieux. Mais aujourd'hui, après mon dernier voyage en Serbie (mai 1927), une étude plus serrée de Gratchanitsa et de Nogoritchino a levé mes derniers doutes. Elle m'a permis de multiplier les rapprochements, de montrer, dans les églises serbes, tel ou tel morceau qui fait aussi pressentir les belles formes du XVI^e^ siècle. Pour mieux dire, les morceaux de grand style rappellent — et même plus fidèlement que le Protaton — le large dessin byzantin que nous ont révélé récemment les peintures de Vladimir.

Et les faits sont venus à l'appui de toutes ces analyses. Un manuscrit de Vatopédi m'a donné, sous une forme plus ancienne, le récit des méfaits que l'on attribuait aux agents de Michel Paléologue et du patriarche Veccos, partisan de l'union des Églises. Quelques éléments légendaires s'y mêlent assurément, mais le principal semble avoir la précision d'un procès-verbal. Il y est dit que le Protaton, alors incendié, fut restauré par le kral Miloutine. Or, j'ai pu étudier à fond l'édifice, visiter les combles qui sont d'accès difficile, montrer que les peintures appartiennent à une restauration d'où l'aspect de la structure est sorti entièrement transformé. Pareille restauration a suivi visiblement une catastrophe. C'est celle de Miloutine. Le prote du XVI^e^ siècle a pu apporter des retouches, refaire certains morceaux, décorer certaines parties, telles que le narthex septentrional. Le principal est du XIV^e^.

Ma seconde découverte fut Chilandari. Les peintures actuelles datent de 1804. Nous savions déjà que la Nativité est peinte sur deux couches d'enduit, que la couche récente, tombée par endroits, laisse reparaître l'ancienne. Je puis montrer maintenant que les deux couches font l'exception. Presque partout on a repeint, couleur sur couleur. J'en ai fait la preuve avec la Nativité de la Vierge et l'Expulsion des marchands. Le peintre moderne a amolli le modelé, altéré les contours. Mais il a reproduit trait pour trait la composition primitive. Ajoutons que sa paresse nous a aidé. Il a négligé, en effet, ce qui ne se voyait pas, au fond des absides, derrière l'iconostase, derrière le ciborium qui abrite le tombeau du fondateur. Derrière ce ciborium, il a laissé, entre autres figures, avec son bleu profond et ses ors, un magnifique portrait de Miloutine, du même style que celui de Gratchanitsa.

Dans le narthex de Vatopédi, les mêmes barbouilleurs n'ont touché qu'au bas. Quant à la restauration du naos, en 1789, elle est fort habile et nous laisse mal distinguer les parties anciennes. Mais elle a respecté le caractère de la décoration primitive, cette largeur de ligne, ces proportions monumentales, qui ne sont point dans les habitudes du XVIII^e siècle.

Ce qui domine le problème, à Vatopédi (église et narthex), comme à Chilandari, c'est l'iconographie, l'étroite parenté qui relie ces églises au Protaton et aux églises serbes. Si l'on veut bien fermer les yeux sur les défauts du dessin et du modelé, mettre ensemble ce qui est original et ce qui est refait, on aura un tout homogène, œuvre d'une école pleine de ressources, qui développe ses compositions à la fois dans le sens de la vie et de l'effet décoratif, qui les tire l'une de l'autre sans se répéter, pour leur imprimer chaque fois un cachet nouveau. Dans cet ensemble remarquable, le Protaton se place au premier rang et par sa valeur et par sa signification, car il est utile de savoir que, parmi les peintres novateurs employés par le kral Miloutine, un des plus habiles a travaillé en terre grecque.

Les peintres de Lavra, de Stavronikita, de Dionysiou et de bien d'autres églises du XVI^e siècle sont traités de crétois par les textes. Nous conviendrons de désigner de même tous les artistes qui, depuis la fin du XIV^e siècle, marchent dans la même voie. L'école crétoise de l'Athos a suivi ainsi de plus de cent ans celle de la Péribleptos à Mistra. Elle s'en distingue par l'iconographie. Au mont Athos même, la vraie tradition de la Péribleptos n'apparaît que dans une œuvre tardive, à Saint-Nicolas de Lavra, qui fut décoré en 1560 par un peintre d'une autre famille et qui venait de Thèbes en Béotie. Cette tradition s'est perpétuée non seulement en Grèce, mais aussi en dehors du domaine byzantin, en Russie et en Valachie. C'est là un fait remarquable que j'ai pu observer de façon très sûre. Au XVI^e siècle, les princes valaques, protecteurs de l'Athos, soutenaient de leurs deniers deux écoles très différentes : au mont Athos, les Crétois; chez eux, des Valaques, qui reproduisaient les modèles introduits un siècle plus tôt et semblables aux types de la Péribleptos.

Les Crétois de l'Athos se distinguent aussi des peintres de la Péribleptos par la qualité de leurs œuvres. Ils n'ont point toujours cette distinction patricienne, ce dessin bien senti, ces couleurs riches, tous ces mérites qui mettent les fresques de Mistra dans la grande lignée byzantine où d'âge en âge se transmet l'idéal et le talent légués par l'Antiquité. Ce qui n'est pas retouché, Molivoklisia par exemple, ce qui l'est discrètement, Lavra, Dionysiou, est d'une élégance moins ferme. Ces maîtres manquent d'invention, car ils se copient d'une église à l'autre, ce que les Byzantins savaient éviter. Mais ce défaut même nous le rend précieux, car ils nous ont conservé — je l'ai montré pour la Descente de croix — de vieux types conçus au contact de l'Italie avant le Trecento et, par eux encore, nous pouvons retrouver quelque chose de ce XIV^e siècle qui fut l'âge actif et créateur. Aussi nous intéressent-ils moins par ce qu'ils sont que par ce qu'ils représentent, même si leur œuvre est altérée par une restauration radicale, comme à Dochiariou. L'historien de l'art, assurément, a le devoir de suivre, à travers les œuvres intactes, l'évolution du style. Il doit aussi, et peut-être d'abord, recueillir tout ce qui l'aide à retrouver la composition des grandes œuvres disparues. Il ne nous

suffit pas de savoir comment se dessine le bout du nez et le bout des doigts. Nous voulons d'abord comprendre comment l'harmonie des lignes et la distribution des masses peuvent exprimer, dans la peinture sacrée, ce qui fait la dignité de l'homme : l'équilibre de la pensée et l'émotion religieuse.

L'école crétoise — avec les chefs-d'œuvre de la Péribleptos ou les œuvres moyennes de l'Athos — représente à nos yeux un grand fait : le retour à l'idéalisme byzantin. L'école macédonienne cherche la vie. On peut parler avec elle de réalisme. Elle travaillait en un temps où les lettrés furent de véritables humanistes, séduits par les sciences exactes, le temps où Barlaam, pénétré de la pensée scolastique, soutenait que la grâce s'obtient moins par la prière que par l'étude de la nature. Mais Barlaam fut condamné. La mystique byzantine reprit son empire. Elle s'accommodait de la culture antique, en sorte que, dès le milieu du XIV^e^ siècle, Byzance retrouve sa vraie figure : mystique et lettrée. Telle est la signification de l'école crétoise. Elle est née d'une réaction : réaction idéaliste, tempérée par le pittoresque hellénistique.

Gabriel MILLET.

La leçon de Delphes.

Plus d'un mois déjà s'est écoulé depuis qu'au pied des rochers qui conservent encore — sans que les barbaries, les tremblements de terre et les glissements du sol, qui ont fait de la ville sainte de Delphes un champ couvert de ruines, soient parvenus à en ternir l'éclat — la majesté du front lumineux d'Apollon, une foule compacte et recueillie écoutait l'écho des Phédriades et le chœur des Muses Castalides, amplifier et porter jusqu'au seuil des palais éthérés de l'Olympe les plaintes déchirantes du malheureux Prométhée. Depuis ce jour, le succès de cette représentation s'est unanimement affirmé comme un rêve parfait. Sans parler de celle de Paris, la presse du monde entier s'est plu, à juste titre, à en proclamer la pleine réussite et à en célébrer les inappréciables bienfaits. En dépit du proverbe qui veut que nul ne soit prophète en son propre pays, la presse grecque elle-même s'est tenue à l'unisson de l'enthousiasme qui débordait ses frontières. Un des plus grands journaux d'Athènes, la *Tribune libre*, est allé jusqu'à écrire que l'histoire de la Grèce moderne pouvait se vanter de deux dates glorieuses : l'une, marquée par la victoire de Missolonghi, et l'autre, par la triomphante résurrection des fêtes antiques de Delphes. Juste et digne remarque, car si la Grèce récupéra son corps après Missolonghi, elle sentit, à Delphes, sa grande âme affranchie se rattacher à l'esprit glorieux de son illustre passé, tressaillir au contact de ses puissances endormies et sourire à l'aurore de son nouveau destin.

Aussi, le Gouvernement grec, qui n'avait fait que moralement appuyer une initiative privée, a-t-il résolu de prêter désormais à ces fêtes de Delphes, si brillamment rétablies, une aide plus effective. En ce faisant, le Gouvernement grec non seulement servira la cause de cette noble contrée qui fut et qui demeure l'éducatrice du monde, mais encourra aussi la gloire de continuer, comme la Grèce antique, à bien mériter de l'humanité tout entière.

On se flattait partout, en effet, que les brutales exigences de la vie moderne ne laissent point assez de loisir à la jeunesse pour qu'elle s'adonne avec fruit

aux études classiques, augustes mères de toute juste pensée et irremplaçables nourrices de l'intelligence subtile et de la conscience affranchie. Certes, il serait présomptueux d'affirmer qu'un voyage de quelques jours en Grèce pût remplacer des années de discipline classique. Mais il reste certain, et nul, je crois, n'y pourrait contredire, qu'un séjour sur le sol de l'Hellade, pour peu qu'il soit fait avec art et méthode, peut éveiller dans une âme sensible le sentiment et le goût de la pensée antique. Une visite aux temples de Sunium ou d'Égine est la plus vivante communion de sympathie qui puisse nous unir à la ferveur sereine d'un Pindare ou à la piété touchante d'un Sophocle. Toute la foi sereine de Platon est dans le Parthénon, et le génie d'Aristote vit dans les Propylées. Bien plus, le paysage lui-même est un enseignement. Si les stèles du Céramique, en effet, nous apprennent avec grâce à mourir en beauté, la lumière qui pénètre les sites de la Grèce nous fait respirer l'allégresse de vivre et nous incite à la douceur pensante de la contemplation. Tout est à la fois, sur cette divine terre, si distinct, si uni, que rien ne se confond, que tout est en sa place et que tout semble, même les pires chaos, assujetti à l'ordre par l'intelligence qu'irradie le soleil. Splendide leçon, qui nous enseigne en un clin d'œil à soumettre, sans en omettre aucune, toutes les parties d'un tout à une beauté d'ensemble!

Nous serions donc des Barbares et aussi des ingrats, si nous résistions à l'appel si généreux du cœur de la Grèce moderne, qui nous convie, pour nous donner l'oubli de la laideur, à nous asseoir au foyer de la maison des dieux. Ses paysages si pleins de souvenirs, sa lumière si pure que les mourants la regrettaient comme un des plus grands biens, les fêtes qu'elle condescend à donner pour nous initier sans fatigue au charme de la comprendre et de nous enrichir, tout en elle est apte, comme un regard sur l'œil bleu d'un enfant, à ressusciter nos espérances perdues et à ranimer nos ferveurs assoupies. Aussi, tout effort qui se fait pour amener en Grèce de plus nombreux visiteurs peut-il être à bon droit regardé comme un bienfait pour la culture de l'esprit et la sagesse purifiante du cœur. Les fêtes de Delphes, en effet, nous ont appris à vêtir de beauté la mélancolique fragilité des apparences qui meurent et à faire servir les créations d'un sublime passé à l'embellissement rénové du présent.

Mario Meunier.

(*Débats*, 5 juillet 1927.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

BASILE PARVAN.

Au mois de juin 1927 est mort à Bucarest, des suites d'une opération, un des plus solides et des plus aimables érudits qu'ait produits la Roumanie, Basile Parvan. Né en 1882, il étudia à Bucarest, puis à Iéna, à Berlin et à Breslau, où il passa son doctorat avec une thèse sur la nationalité des marchands dans l'Empire romain (1909). Nommé, la même année, professeur d'histoire ancienne et d'épigraphie à l'Université de Bucarest, il devint, l'année d'après, directeur du Musée d'antiquités, puis, en 1913, membre de l'Académie, dont il était, au moment de sa mort, secrétaire perpétuel. Il était, en outre, directeur de l'École roumaine de Rome, qui lui doit sa rapide et très brillante floraison.

Parvan s'occupa successivement d'histoire roumaine et d'archéologie classique; on lui doit, entre autres, des mémoires ou livres sur Verus et Commode (1909), sur l'histoire du christianisme daco-roumain (1912), sur *Tropaeum* et *Ulmetum* (1912-4), sur le *castrum* de Poiana et la voie roumaine de la Moldavie inférieure (1913); sur les trouvailles archéologiques faites en Roumanie (1913-1915), les murs de Tomi (1914), les idées des Grecs riverains de l'Euxin (1920), les origines de la civilisation roumaine (1922-3), la protohistoire de la Dacie (sous le titre de *Getica*, 1927). Il dirigeait aussi les belles publications de l'École de Rome (*Ephemeris dacoromana*) et de l'Institut archéologique roumain *(Dacia)*. Bien doué pour les langues, il écrivit tantôt en roumain, tantôt en italien ou en allemand; il parlait parfaitement le français et était un ami sincère de notre pays. Il se distinguait aussi avantageusement de certains de ses compatriotes — comme tel professeur plagiaire [1] — par une large tolérance, une humeur égale et un dévouement infatigable à la science. Sa mort prématurée est un deuil pour l'érudition de l'Europe orientale [2].

S. R.

---

1. Voir Em. Socov, *Plagiatul... A. C. Cuza*, 2e éd., Bucaresti, 1923.

2. Pour plus de détails, voir l'article de M. J. Andriesescu, dans la *Rev. hist. du S. E. européen*, 1927, p. 239-241; des notes de M. Busuioceanu m'ont servi pour la rédaction de ma notice. — Parvan était l'ami personnel du roi de Roumanie Ferdinand Ier, qui ne lui a guère survécu. C'était un prince ami des lettres plus que de son métier de roi. Quand il apprit de moi, en juillet 1926, que des découvertes de premier ordre se faisaient à Glozel, près de Vichy, où on l'envoyait pour sa santé, il alla voir la ferme de Glozel et écrivit ensuite combien il trouvait ces fouilles intéressantes (je publierai cette lettre). Voir, sur cet aimable Hohenzollern latinisé, un bel article de la princesse Marthe Bibesco, dans l'*Illustration* du 30 juillet 1927.

ALEXIS BOBRINSKOY

Un des archéologues amateurs les plus distingués de la période prérévolutionnaire en Russie, le comte Alexis Bobrinskoy, est mort à Grasse, le 2 septembre 1927, à l'âge de soixante-quinze ans. Grand propriétaire en Ukraine, il avait fouillé de nombreux tumulus à Smiéla, aux environs de Kieff, et relaté ces fouilles en trois in-quarto admirablement illustrés (1887-1901). Il avait aussi écrit sur la Chersonnèse taurique (1905) et longtemps présidé la *Commission impériale archéologique* (cf. Minns, *Scythians and Greeks*, 1913, p. xxix et 175). Les savants étrangers qui visitaient la Russie ont toujours trouvé en lui le plus obligeant des guides; il prenait souvent part aux Congrès archéologiques qui se tenaient en dehors de son pays. Les honneurs ne lui avaient pas manqué : il fut grand maître de la Cour, membre de la Douma et du Conseil de l'Empire, sénateur, commandeur de la Légion d'honneur. Ses dernières années s'écoulèrent tristement dans le Midi de la France, où il a trouvé son tombeau à Nice. La *Revue archéologique*, à laquelle il collabora, lui doit un affectueux souvenir.

S. R.

PAUL-FRÉDÉRIC GIRARD (1852-1926)

La mort d'un aussi grand savant, admiré, tout jeune encore, de Mommsen, auteur de travaux sur le droit romain qui font autorité et ont été traduits en plusieurs langues [1], longtemps et avec éclat professeur à l'École de droit de Paris, cette mort, dis-je, doit inspirer quelques regrets, pour ne pas me servir d'un mot plus fort, à ceux qui ont négligé de lui faire sa place dans une des sections compétentes de l'Institut. Ayant des droits à deux d'entre elles, il ne fut d'aucune. Il sera compté désormais, avec Jules Quicherat, Courajod, Choisy, V. Henry, Joseph Halévy, P. Tannery, Morgan et plusieurs autres, parmi les érudits dont les titres eussent imposé l'élection, si une élection résultait seulement de la pesée des titres.

S. R.

HUGO SCHUCHARDT

Mort en avril 1927 à Graz, où il professa jusqu'en 1900, Hugo Schuchardt, né en 1842 à Gotha, fut un des linguistes les plus originaux de son temps. Non seulement il fixa définitivement nos connaissances sur le vocalisme du latin vulgaire (1860-68) et consacra une foule de savants mémoires aux langues romaines, ibériques et caucasiques, mais il fut le premier à mettre en lumière, dans l'étude des langues, l'importance du *substrat*, c'est-à-dire des langues plus anciennes. Envisagées sous cet angle, toutes les langues connues sont plus ou moins des patois; il n'y en a pas de *pures*, et cela porte un coup mortel au postulat des néo-grammairiens sur le caractère absolu

1. Professeur à Montpellier (1880), puis à Paris (1891). — *Études historiques sur la garantie d'éviction en droit romain*, 1884; *Droit public romain* de Mommsen, trad. fr., 1887 et suiv. (en partie); *Textes de droit romain*, 1890 (5e éd., 1923); *Manuel de droit romain*, 7e éd., 1924; *Histoire de l'organ. judiciaire des Romains*, 1901; *Mélanges de droit romain*, 1912; *La loi des XII Tables*, 1913.

des lois phonétiques. L'Institut de France avait décerné à Schuchardt le prix Volney (1884) et l'avait élu correspondant (1890). Il méritait mieux.

S. R.

B. LEWIS RICE

Directeur du service d'archéologie de l'État de Mysore, cet éminent indianiste est mort au mois de juillet 1927, à l'âge de 90 ans. Il avait publié environ 9.000 inscriptions de cette provenance *(Epigraphia Carnatica)*, entre autres des édits d'Asoka dont la découverte fit époque (1892). La *Bibliotheca Carnatica*, aussi publiée par lui, fit connaître une foule d'ouvrages canarais dont les plus anciens remontent au IX^e^ siècle. Dans l'*Imperial Gazeteer of India*, les articles *Mysore* et *Coorg* sont de lui (1908). Il fut un des collaborateurs les plus zélés de l'*Indian Antiquary* et du *Journal of the Asiatic Society* (*Times*, 12 juillet 1927).

X.

SIDNEY HARTLAND

Ce savant anthropologiste est mort à Gloucester au mois de juin 1927, à l'âge de 78 ans. Il fit sa carrière dans le droit et l'administration, mais employa ses loisirs à des recherches érudites dont portent témoignage ses remarquables ouvrages, en particulier *Primitive paternity, myths of supernatural birth* (2 vol., 1910). Président de la *Folklore Society* en 1899, il donna, en 1922, la première *Frazer lecture* à Oxford; l'Université de Saint-Andrews lui avait conféré, en 1917, le titre de docteur [1].

S. R.

TH. KELSEY

Professeur à l'Université de Michigan, élu récemment correspondant de l'Institut de France, Th. Kelsey (1858-1927) fut un bon humaniste qui s'intéressa aussi, depuis 1896, à l'archéologie. On lui doit une traduction, avec additions, du livre de Mau sur Pompéi. En 1925, il dirigea une campagne de fouilles à Carthage, où il comptait revenir. Ami de la France, il recueillit aux États-Unis un fonds suffisant pour subvenir à la publication d'un fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*, arrêté faute de moyens.

S. R.

RUDOLF EHWALD

Mort à Gotha dans sa 80^e^ année, R. Ehwald fut élève des Universités de Leipzig, Iéna et Gœttingue, voyagea en Italie et, nommé bibliothécaire à Gotha, devint le meilleur connaisseur allemand d'Ovide. Il publia les œuvres de l'Anglo-Saxon Aldhelm dans les *Monumenta Germaniae*, un fac-similé de la *Biblia pauperum* de Gotha, etc.; mais c'est surtout par ses *Jahresberichte* sur la littérature ovidienne, dans le recueil d'Iwan von Müller, qu'il s'est imposé à l'attention des érudits [2].

S. R.

---

1. *The Times*, 21 juin 1927.

2. Une notice, dont j'ai reçu un exemplaire sans date, a été publiée par M. B. Pick, le numismate bien connu de Gotha. Elle m'apprend qu'Ehwald me qualifiait d'*Humanist vom alten Schlage*, ce dont je ne puis qu'être flatté, puisqu'il en était un lui-même.

V. L. P. THOMSEN

Ce grand philologue, né à Copenhague en 1842 et professeur à l'Université de cette ville, y est mort au mois de mai 1927. C'est à sa perspicacité que l'on doit le déchiffrement des inscriptions de la vallée du haut Iénissei et de l'Orkhon, affluent du lac Baïkal, où il reconnut du turc archaïque. Il reçut de l'Institut de France le prix Volney (1895) et fut nommé correspondant (1900), puis associé de cette compagnie (1909).

S. R.

PARIDE WEBER

L'habile et infatigable dessinateur des *Répertoires*, des *Têtes idéales*, etc. Paride Weber, s'est tué à Brigné (Maine-et-Loire) au mois de juillet 1927. Né Tyrolien, emmené tout jeune par sa famille au Brésil, élève du peintre Defregger, puis de l'École des Beaux-Arts de Paris, où l'on admirait déjà sa facilité, il fut, pendant plusieurs années, directeur de l'École des Beaux-Arts d'Angers. Depuis la guerre, où il avait perdu un fils, il ne faisait plus de peinture et de sculpture que pour son plaisir. Il est mort âgé de 60 ans, sous le coup de l'accusation d'avoir vendu à un antiquaire, sous un faux nom, une tapisserie volée au Musée d'Angers (voir *Le Matin*, 10 juillet 1927), mais laissant une lettre où il protestait de son innocence. Cette lettre n'a pas été publiée. Weber était presque riche, récoltant une quantité de bon vin; on ne lui a jamais connu de vice coûteux. Il y a là un mystère que l'avenir éclaircira. Je regrette en Weber un excellent artiste et un ami désintéressé.

S. R.

Hommages à FR. DELITZSCH et PAUL HAUPT

Ces deux célèbres assyriologues ont été l'objet de notices détaillées, accompagnées de portraits, par Ire Maurice Price et W. F. Albright, en tête des *Beitraege zur Assyriologie*, t. X, fasc. 2, recueil publié sous la direction des deux savants défunts et sous le patronage de l'Université de Baltimore [1]. Le reste du volume contient une série de petits mémoires de Haupt, entre autres sur le navire du Noé babylonien (1915), Circé et Istar (1918), etc. [2].

X.

---

1. P. XV-XVI, je signale un passage intéressant (de M. Albright) sur l'œuvre assyriologique de Fr. Lenormant et l'importance capitale de celle de M. Thureau-Dangin.

2. Dans ce dernier mémoire (p. 108), je trouve des propositions inattendues, qui peuvent avoir quelque importance dans les futures discussions sur les découvertes de Glozel : « L'épopée babylonienne et l'épopée grecque sont fondées sur les récits d'aventuriers tartessiens qui peuvent avoir fait voile depuis le S.-O. de l'Espagne (l'*Atlantide* de Platon) jusqu'à la mer du Nord, la Mer Noire, la Crète et l'Égypte, dans le quatrième millénaire av. J.-C. Les Babyloniens peuvent avoir entendu raconter ces choses par des marins crétois en Égypte. Le commerce maritime entre la Crète et l'Égypte doit être bien antérieur à Ménès ; la navigation peut avoir existé à l'époque néolithique, au cinquième millénaire. Strabon mentionne des textes tartessiens qui peuvent être antérieurs à la plus ancienne civilisation de Babylone et d'Égypte... Je crois que les Phéniciens n'étaient qu'un rameau transmarin du peuple crétois, des envahisseurs prédoriens venus des îles de la mer Egée, y compris la Crète. »

Hommages à Mme Strong et à M. Émile Mâle.

Notons ici, pour les historiens futurs de notre science, deux articles de valeur inégale, le second excellent : *Le Correspondant*, 10 août 1927 *(Les études d'art romain et Mme Eugénie Strong)* et *Mercure de France*, 15 juillet 1927 (*Émile Mâle*, avec *errata* dans le numéro du 1er septembre, p. 512). L'œuvre archéologique de M. Mâle a été embrassée dans son ensemble et analysée avec une remarquable pénétration.

S. R.

Esthétique géométrique.

J'extrais ces lignes très sensées de M. Caskey à propos d'un mémoire d'E. Moessel, *Die Proportion in Antike und Mittelalter*, Munich, 1926 (*Amer. Journ.*, 1927, p. 128) : « Il n'est pas inconcevable que l'œil humain, en créant des formes artistiques, tende instinctivement à choisir des proportions qui puissent être analysées géométriquement, que cette faculté instinctive soit aiguisée par l'observation et la pratique dans des générations d'ouvriers, et qu'à certaines époques du passé elle puisse avoir été développée encore par l'emploi conscient de règles géométriques. » Ainsi formulée, la thèse des esthètes géomètres, comme feu Hambidge et M. Caskey lui-même, ne répugne ni à l'histoire ni au sens commun.

S. R.

Les trésors d'Ur.

Au mois de juin 1927, une partie des trésors retirés des tombes d'Ur a été exhibée au British Museum. Il y a là des objets en or, ciselés et filigranés, d'une finesse et d'une beauté étonnantes. Si la date qu'on leur attribue est admise (vers 3500 av. J.-C.), il en résultera que la Mésopotamie était déjà un grand centre de luxe et d'art à une époque où l'Égypte était encore un pays divisé et à demi barbare (*Times*, 23 juin 1927, p. 12).

X.

Les viscères de la reine Hetepheres.

Nos lecteurs savent déjà que le sarcophage de la reine Hetepheres, mère de Chéops, fut trouvé vide. Mais, le 21 mai 1927, en ouvrant une cachette maçonnée dans le mur ouest de la tombe, on découvrit une caisse canopique en albâtre contenant les viscères de la reine, avec un liquide jaunâtre destiné, paraît-il, à en assurer la conservation. M. G. A. Reisner (*Times*, 7 juillet 1927, avec phot.) suppose que la première sépulture de la reine à Dachour fut violée par des pillards et que les viscères seuls, non la momie, purent être recueillis et mis en sûreté. La momie intéressait les voleurs à cause des fils d'or employés dans les étoffes.

X.

Un prétendu temple druidique.

Dans une de ses lettres parisiennes, datée de novembre 1838, Delphine Gay (Mme de Girardin) écrit (éd. Plon, t. I, p. 258) :

Nous avons visité les ruines du temple des Druides à Perseyx, monument superbe que M. Mérimée ne connaît pas.

Onésime Reclus, dans son *Atlas pittoresque de la France* (t. II, p. 519), donne une photographie des « rochers de Persix » et observe : « Ces accumulations ou ces dispersions de rochers sont situées sur un tertre du territoire de Soubrebost, par quelque 700 mètres d'altitude. »

« C'est, m'écrit l'archiviste de la Creuse, un amoncellement de rochers au sommet d'une colline. L'un d'eux, le plus élevé, est entaillé de neuf gradins et porte trois bassins, dont deux communiquent par une ouverture intérieure. P. de Cessac (*Rev. arch.*, 1881, II, p. 116, 167) en donne une assez bonne description, dont j'ai pu, il y a peu de jours, vérifier l'exactitude. »

Mérimée a donc eu raison de ne pas voir un *temple* là où il n'y a, tout au plus, qu'un lieu sacré.

S. R.

Pierres sacrées.

J'emprunte au dernier livre de M. Lévy-Bruhl, *l'Ame primitive* (Paris, Alcan, 1927, p. 19), une information bonne à retenir sur le rôle des pierres sacrées dans les initiations en Nouvelle-Guinée. Les initiés sont conduits au pilier principal de la salle de réunion, où les pierres sont dévoilées avec respect; ce sont de vieilles pierres apportées de la mer, avec de grossiers visages humains peints sur elles. Les initiés sont avertis que, s'ils révèlent ce qu'on leur montre, ils seront tués; puis on recouvre les pierres [1]. La fête terminée, un des anciens adjure les pierres de prendre soin des fidèles et leur assigne une demeure sous la maison. « Dormez-là, dit-il; nous avons dansé pour vous; à la prochaine cérémonie, nous vous rapporterons dans la maison. » Donc, ces pierres figurent des ancêtres protecteurs, ce qui se rencontre aussi ailleurs; c'est le cas presque partout, dit un ethnographe, où des monolithes sont élevés sur des tombes. Nul doute que des idées aussi enfantines aient inspiré des pratiques de litholâtrie au néolithique européen et même plus tôt. Il y a matière, dans ce savant ouvrage, à bien d'autres rapprochements instructifs [2].

S. R.

Intailles crétoises.

Par un legs de M. Richard B. Seager, le Musée métropolitain de New-York est entré en possession de la plus grande collection connue d'intailles crétoises, comprenant 368 pièces. D'autres objets provenant de la grande île — vases de pierre, bronzes, bijoux d'or — accroissent encore l'importance de cette donation [3].

X.

---

1. P. 436 : « Souvent les cérémonies d'initiation semblent avoir pour but essentiel de souder définitivement le nouveau membre du clan au bloc des morts. » Faut-il rappeler à ce propos que les Athéniens qualifiaient les morts de *démétériens* ?

2. Voir, par exemple, ce qui est dit de la couvade (p. 225), des churingas australiens (p. 233), des initiations (p. 264), etc.

3. *Metropolitan Museum of Art*, LVII[th] Report (1926), New-York, 1927, p. 14.

Fouilles italiennes de Libye.

Un nouveau fascicule de la revue *Africa Italiana* (I, nº 2) nous apporte, sur les résultats des fouilles entreprises en Libye, des révélations bienvenues. On a mis au jour près de Bengazi un bas-relief d'une polychromie merveilleuse, probablement un ex-voto pour une victoire de la palestre. Dans un édicule d'ordre dorique sont rangés cinq personnages dont trois sont entièrement et un est partiellement conservés : on reconnaît avec certitude une Artémis; les autres figures, qui offrent des particularités singulières, représenteraient, suivant M. Ghislanzoni, des héros ou dieux locaux. — M. Silvio Ferri publie une nouvelle copie provenant de Cyrène, de l'Apollon pythien « préomphalos », travail romain, assez médiocre, mais intact, sauf l'avant-bras gauche. — Une statue d'un prêtre ou plutôt d'une prêtresse d'Isis, portant une guirlande en écharpe, est à rapprocher de celles qui ont été reproduites dans le *Notiziario archeologico* (IV, fig. 9 et 28). — Les fouilles de 1925, dont M. L. Pernier donne un compte rendu substantiel, ont porté surtout sur le temple d'Apollon et les constructions voisines, parmi lesquelles un petit temple d'Artémis et un Iséum. Le sanctuaire d'Apollon a été deux fois reconstruit à l'époque romaine, mais sous les ruines de ces restaurations, on a retrouvé les restes vénérables d'un édifice proto-dorique, élevé probablement au moment de la fondation de Cyrène.

Fr. C.

La Koré Albani.

Le surmoulage de l'exemplaire non retouché de cette célèbre statue, d'après l'ancien moulage conservé à l'École des Beaux-Arts, a été exécuté par les soins de la Direction des Musées nationaux; pour se procurer ce surmoulage, s'adresser au Musée du Louvre (services techniques).

S. R.

Une vente de vases peints à Londres.

Le 11 juillet 1927 ont été vendus chez Sotheby d'importants vases peints de la collection Holford (Dorchester House). Voici quelques prix: hydrie à f. n., Achille et Ajax jouant aux dés, avec Athéna à côté d'eux (Brummer, 500 £); cratère à colonnes, fig. n., Thésée et le Minotaure, p. p. Gerhard, *Ant. Bildw* (Hindamion, 330 £); amphore à f. n., Dionysos sur mule avec deux Satyres (Brummer, 105 £); amphore à f. r., Amazone (Hindamion, 110 £); hydrie à f. r., Europe sur le taureau (Beazley, 155 £); cratère à colonnes, f. r., Dionysos et Satyre (Brummer, 100 £); stamnos à f. r., Dionysos sur mule avec Satyre (Brummer, 110 £); amphore à f. r., scène d'adieux (Adamson, 700 £). Une hydrie à f. n., d'une autre collection, a été vendue le même jour 490 £ (Hindamion). Il existe un catalogue illustré de ces objets.

X. [1]

A Pompéi.

Parmi les découvertes récentes, on signale, dans la rue de l'Abondance, une statuette d'Apollon, un vase d'argent et une armoire en bois. La statuette

1. *The Times*, 12 juill. 1927, p. 11.

est de type archaïque; le vase est orné au repoussé de Tritons et de Néréides; quant à l'armoire, qui était appuyée au mur de l'atrium, c'est le premier objet bien conservé en bois que l'on ait exhumé à Pompéi (*Times*, 14 septembre 1927).

X.

Découvertes à Ravenne.

Des fouilles conduites par M. Di Pietro derrière l'église de Santa Croce ont rendu au jour les restes du palais d'Honorius et de Galla Placidia, qui semble avoir été d'une grande magnificence, et du baptistère de la famille impériale. Il est question de créer à Ravenne une « zone archéologique » pour faciliter le déblaiement des édifices élevés vers la fin de l'Empire dans cette région (*The Times*, 2 septembre 1927).

X.

L'amphore de la Chartreuse de Jerez de la Frontera.

En réparant cette Chartreuse qui tombe en ruines, on a découvert un des plus grands vases hispano-moresques connus (haut., 1 m. 26; diamètre max., 0 m. 63), que M. D. Cesar Peman, professeur d'histoire de l'art à l'École des Beaux-Arts de Cadix, a publié et commenté dans un nouveau périodique espagnol (*Investigacion y Progresso*, juillet-août 1927, p. 27). Deux vases seulement, de la même fabrique, atteignent des dimensions supérieures (à l'Alhambra et au Musée de Madrid, 1 m. 36 et 1 m. 34); le nouveau spécimen est d'ailleurs mieux conservé. C'est un chef-d'œuvre des ateliers de Malaga au XIV^e^ siècle (voir R. Jean, *les Arts de la terre*, 1911, p. 61, avec photographie du vase de l'Alhambra).

S. R.

Sainte Lucie.

Sainte Lucie, ayant pour attribut deux yeux, en mémoire du mode de son martyre, dont il est question dans un passage célèbre du poème de Dante, est encore vénérée pour les bons offices qu'elle rend à ceux qui souffrent de la vue. M. Alex. Haggerty Krappe (*Nuovi studi medievali*, II, p. 253-63) a donné de bonnes raisons pour voir en elle l'héritière chrétienne de la *Bona Dea Oclata* ou *Lucifera* (C. I. L., VI, 73 et 75). Sa légende sicilienne est une réplique, d'ailleurs assez faible, de celle de sainte Agathe, qui elle-même, comme l'a montré Eisler (1910), est la *Bona Dea* christianisée [1].

S. R.

La papyrologie (1924-26).

A côté du *Bulletin papyrologique* de Seymour de Ricci, dont on connaît assez l'utilité, il faut lire, au tome XIII du *Journal of Egyptian archeology*, le savant résumé de la papyrologie de 1924 à 1926 publié par MM. I. Bell,

1. L'auteur a reproduit le curieux monument avec dédicace d'Eukratès à Déméter, qui a été publié dans l'*Ephemeris* de 1892 (pl. 5) et l'épigramme d'Antiphilos (A. P. IX, 298) où il est question d'un aveugle guéri par les Déesses. L 5, au lieu de Δημους (*sic*), lire Δη,οῦς.

A. D. Nock et H. J. M. Milne. Il y a là quantité de choses peu connues qui sont comme l'amorce de théories nouvelles; les auteurs tiennent compte des articles critiques et donnent souvent eux-mêmes une opinion qui n'est pas négligeable.

S. R.

Les rhizotomes.

Ce sont ceux qui récoltent et colligent les plantes médicinales. L'article manque dans le *Dictionnaire des Antiquités ;* M. Ch. Singer l'a écrit, avec de copieuses illustrations, dans le *Journal of Hellenic Studies* (*The herbal in antiquity*, 1927, I, p. 1-52). On en voudrait une traduction dans quelque revue médicale française; cela est d'un grand intérêt, surtout pour Dioscoride et l'illustration de ses manuscrits.

S. R.

Le maître de la légende de Marie-Madeleine.

Ce peintre wallon, influencé par Rogier, a été baptisé provisoirement par Friedlaender en 1900; on assure que son vrai nom est connu de M. Hulin, qui doit le révéler prochainement. En attendant, Mlle Jeanne Tombu a fait œuvre utile et méritoire en rapprochant six *disjecta membra* du triptyque de la légende de Marie-Madeleine et en publiant une reconstitution de cette œuvre importante, à citer désormais parmi les ensembles les plus considérables du vieil art flamand (*Gazette des Beaux-Arts*, 1927, I, planche à la p. 310).

S. R.

Un catalogue général de la Bibliothèque vaticane.

Grâce au concours de la fondation Carnegie, accepté par la Curie romaine au mois d'août 1927, la compilation d'un catalogue intégral des livres et manuscrits du Vatican doit commencer au mois de février prochain. On estime à plus d'un million le nombre de fiches qui devront être rédigées et classées (*The Times*, 30 août 1927).

X.

La bibliothèque Doucet.

Un correspondant parisien du *Times* (17 août 1927) annonce à ce journal que la bibliothèque d'art n'ayant pu être installée, faute de place, à la Sorbonne, fut logée quelque temps boulevard Malesherbes *(sic)*, où elle resta sans emploi *(sic)*, mais qu'elle va maintenant être installée dans l'*Institut d'art et d'archéologie* qui s'élève dans l'avenue de l'Observatoire et dont l'article critique l'architecture comme trop exotique.

Le transfert de la bibliothèque Doucet de la rue Berryer à l'avenue de l'Observatoire serait un pur gaspillage; le seul motif réel (on en alléguera d'autres) d'un très coûteux déménagement, ne peut être que le désir de rendre disponible la seule partie *bien employée* de l'hôtel de la rue Berryer. Cet hôtel aurait dû être réservé tout entier à la bibliothèque d'art et d'archéologie; il est mal employé et les collections de la testatrice sont invisibles. Quand cette affaire aura fait un pas de plus, on y reviendra.

S. R.

La vente Froehner.

Nous recevons la lettre suivante :

« Dans un article signé S. R. et publié dans le numéro de janvier-mars 1927, p. 243-244, de la *Revue archéologique*, il est écrit ce qui suit à propos de la collection Froehner :

Le défunt, comme le savent nos lecteurs, avait légué en bloc au Cabinet des Médailles tout ce qu'il possédait d'œuvres d'art. Il était bien simple d'en prendre livraison et de les transférer rue Richelieu. Mais cela ne faisait pas l'affaire des hommes de loi. Aussi inventa-t-on les complications nécessaires pour que la succession fût grevée. Puis, pour récupérer ces dépenses inutiles, on procéda à la vente de certains objets à l'hôtel Drouot. Assurément, ce n'étaient pas là des chefs-d'œuvre, mais ils revenaient de droit à l'État, légataire du cabinet Froehner, et non à d'autres. Quelle piquante question à poser, pour le principe, par la voie du *Journal officiel!*

« Ces lignes appellent une mise au point.

« M. Froehner, mort le 22 mai 1925, a légué ses collections à la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles), par un testament daté de 1908, en exprimant le désir que le catalogue en fût publié par les soins de feu Ernest Babelon.

« Le 16 décembre 1925 eut lieu la levée définitive des scellés au domicile du défunt, 11, rue Casimir-Perier, en présence de MM. Feuardent, exécuteur testamentaire, H. Leman, expert, Dieudonné, conservateur, et Jean Babelon, conservateur adjoint du Cabinet des Médailles. Après divers pourparlers, par une ordonnance de référé du 8 décembre 1925, la Bibliothèque Nationale, sur sa demande, fut nommée séquestre des collections léguées par M. Froehner.

« Inventaire en mains, et devant M. Feuardent, les fonctionnaires du Cabinet des Médailles procédèrent à l'examen détaillé des cartons où étaient classées les collections. *Tout ce que M. Froehner destinait à la Bibliothèque fut ensuite transporté au Cabinet des Médailles, sans exception.* De plus, cinq objets légués à Mme la comtesse de Béhague furent déposés au Cabinet des Médailles, en attendant le règlement de la succession. Un catalogue manuscrit, rédigé par M. Froehner, accompagnait le tout et a été également remis au Cabinet des Médailles.

« Restaient quelques objets d'importance secondaire, que M. Froehner n'avait pas légués à la Bibliothèque Nationale, et qui ont été vendus en vente publique, le 12 janvier 1927, à la requête de M. Turquin, curateur aux successions vacantes. M. H. Leman, expert, a obligeamment communiqué le catalogue de la vente aux fonctionnaires qualifiés du Cabinet des Médailles, et ceux-ci n'ont pas jugé utile pour la Bibliothèque Nationale d'acquérir l'un ou l'autre des objets en question.

« Il convient donc de ne pas affirmer que les objets vendus à l'Hôtel Drouot « revenaient de droit à l'État », ou qu'ils ont été prélevés sur les collections léguées à la Bibliothèque Nationale.

« Il était « si simple » de prendre livraison des dites collections léguées et de les transporter rue Richelieu, que c'est ce qui fut fait, avec toute la diligence possible. Les objets ne se trouvent pas à la disposition du public, parce que la Bibliothèque n'en est encore que séquestre. Néanmoins, un certain nombre

d'entre eux, choisis parmi les plus importants ou les plus significatifs, se trouvent exposés dans la grande galerie du Cabinet des Médailles.

« Quant à la publication du catalogue, travail délicat et de longue haleine, elle doit être entreprise, peut-on espérer, avec la collaboration de quelques spécialistes, qui ont manifesté le désir d'étudier plus particulièrement certaines séries.

« Toutes ces mesures ayant été prises en plein accord avec M. Feuardent, exécuteur testamentaire, les volontés de M. Froehner ont donc été rigoureusement respectées, sans que la Bibliothèque Nationale ait été frustrée ni ait subi aucun dommage du fait d'exigences contentieuses. »

***

A cette rectification de M. le directeur de la Bibliothèque Nationale, je ne puis opposer que ceci. Il n'appert nullement de sa lettre que Froehner ait réservé pour une vente des objets non compris dans son legs qui sont, pourtant, des objets de collection. Parmi ceux qu'on a vendus en vente publique il y avait, entre autres, une inscription latine publiée dans le recueil de Bücheler ; elle n'aurait pas dû être vendue; si elle l'a été, ce fut pour couvrir des frais inutiles, dont la responsabilité n'incombe d'ailleurs nullement à l'administration de la Bibliothèque, mais aux chinoiseries voulues de la procédure.

S. R.

Les découvertes du P. Azaïs en Abyssinie.

Un missionnaire capucin, originaire de Montpellier, le P. Azaïs, a fait récemment, à Paris, devant un public nombreux et attentif, une conférence sur ses nouvelles découvertes préhistoriques dans l'Abyssinie méridionale.

Personne ne connaît mieux ce pays que le P. Azaïs. Il y a fait ses premières explorations seize ans avant la guerre, alors qu'il dirigeait une imprimerie établie pour donner des ressources à la léproserie d'Harar. En 1904, il fondait le *Semeur d'Éthiopie*, revue mensuelle, rédigée en français et en abyssin...

Dans cette Éthiopie, sorte de Suisse africaine sous les tropiques, il a montré, à l'aide de belles projections, les étapes de ses voyages.

La province du Harar nous est apparue, d'abord, avec la découverte de 38 dolmens, de nombreux tumuli et d'escaliers cyclopéens. Puis ce sont les provinces du Soddo et de Guraghé, où le P. Azaïs a découvert des statues-menhirs, véritables tableaux hiéroglyphiques dont il nous donne l'interprétation d'après Georges Bénédite... Le jour même de sa mort, dans la Vallée des Rois, nous dit le conférencier, notre éminent et regretté collaborateur mettait la dernière main à un article consacré à ces monuments insoupçonnés de l'Abyssinie méridionale.

Dans sa dernière exploration, qui a duré sept mois, l'infatigable missionnaire a visité dix autres provinces abyssines, parcourant des forêts aux essences tropicales, de hauts plateaux, des plaines vertes et fertiles, des lacs, mers intérieures, alimentés par des rapides et des cascades. Il y a découvert des statues de granit qui rappellent l'idole néolithique à tête de chouette, la déesse sans bouche, gardienne des tombeaux, des colonnes phalliques cons-

tellées de signes solaires, de Croix du Sud, d'étoiles rayonnantes, gisant par milliers sur les hauts lieux autour du lac Margarita, jusqu'au lac Rodolphe et au delà même de l'Équateur. Le P. Azaïs a fait devant nous le départ de ce qui revient aux diverses civilisations préhistoriques.

Mais il tenait à joindre à ces travaux de préhistoire un travail lié à la religion chrétienne en Abyssinie. Il nous a donc montré sur l'écran des calices de bronze portant, pour ornement, les têtes des apôtres finement ciselées; des croix adroitement ouvragées; des manuscrits éthiopiens, parchemins décorés de miniatures byzantines : les Évangiles, les Actes des Apôtres, le Livre de la Foi, le Rituel de Marie, trouvés dans une grotte que les anciens prêtres abyssins, victimes de la plus violente persécution musulmane au XVI^e^ siècle, avaient prise pour abri. Et nous avons vu aussi des églises monolithes qui remontent vraisemblablement aux premiers siècles du christianisme abyssin. Ce n'est là que le début d'un savant travail que le P. Azaïs va continuer pour le Gouvernement éthiopien.

Il nous a d'ailleurs annoncé la prochaine publication d'un important ouvrage, — *Cinq Années de recherches archéologiques en Éthiopie*, — qu'il rédige actuellement avec la collaboration de M. Roger Chambard, diplômé de l'École nationale des langues orientales vivantes, et qui paraîtra avec une préface de M. Pottier.

Voilà de beaux résultats pour l'histoire de l'humanité et du christianisme. Mais de telles découvertes ont, en outre, une grande portée nationale, que le P. Azaïs a nettement marquée à la fin de sa conférence. Elles aideront, en effet, l'Éthiopie à montrer à l'univers, par la découverte de ses vieux monuments, les lointaines origines et la noblesse de sa race.

Cette noblesse mérite le respect et l'appui des nations européennes, et celles-ci ont le devoir, — depuis l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations, — d'aider cet État à doubler les étapes de son évolution, afin qu'il parvienne plus vite et sans à-coups au degré de civilisation qu'il veut atteindre, aidé par la fidèle amitié que la France lui a témoignée jusqu'à ce jour. Comment les Éthiopiens ne seraient-ils pas reconnaissants à notre pays de les encourager et de les soutenir dans cette voie?

Les auditeurs du P. Azaïs ont accueilli cette conclusion avec la plus grande faveur, d'abord parce qu'elle est juste, ensuite parce qu'elle leur a été présentée, avec une conviction chaleureuse, par un homme auquel ses états de service, tant archéologiques que militaires, donnent le droit de parler au nom de la science et de la patrie.

Hubert Morand.

(*Débats*, 5 juillet 1927.)

Le vandalisme en Chine.

Pangloss n'avait pas tort en prétendant que tout malheur a son bon côté. Même cette guerre civile chinoise en a un : il est devenu impossible, pour les antiquaires de New-York et d'Europe, de continuer à faire scier les fresques des pagodes.

Les fresques chinoises étaient, en effet, la dernière mode de l'art chinois. Nos pères avaient aimé les riantes potiches à cinq couleurs de Kang-Shi et de Kien-Long. Nous avions mis à la mode les plus sévères porcelaines monochromes des siècles antérieurs, comme les céladons de la dynastie Sung.

Un peu après ce furent les minuscules et exquis gobelins, tissés pour l'usage des tentes impériales, inconnus auparavant; ni Paléologue, ni Bushell n'en parlent dans leurs livres. Les eunuques du palais commencèrent à les vendre, lors de la chute de l'Empire, entre 1911 et 1915.

Après, il y eut l'invasion de la sculpture chinoise. Ce fut alors qu'on commença à piller les cavernes de Lung-Men, dans le Hounan. A Paris, à New-York, à Milan, les appartements « artistiques » possèdent tous, aujourd'hui, l'immanquable cheval Tang, et les non moins immanquables figurines de nonnes, de prêtres, qui semblent des Tanagras épaissies.

Depuis peu, la grande mode était aux fresques. Lors de mes voyages dans le Hounan, j'avais été saisi du charme *quattrocento* qui se dégageait de fresques que j'avais découvertes dans des pagodes ignorées; les Chinois chrétiens qui m'accompagnaient m'avaient tout de suite proposé de me les faire acheter. C'était pour quelques dollars. Je refusai, par une sorte de respect religieux, qui fit ricaner mes chrétiens : n'étaient-ce pas des peintures païennes? Même à présent je ne me repens pas, si, toutefois, je regrette.

Les fresques sont toutes d'inspiration bouddhiste : des Bodhisattvas (disciples du Bouddha), des Lokopalas (gardiens des Quatre Quartiers), des saints, des saintes, des prêtres. Les couleurs — et ce sont des fresques qui remontent souvent au x^e^ siècle — ont gardé une fraîcheur admirable; le dessin, un mélange de byzantin attardé (comme dans les mosaïques de la mosquée Kahrié, à Constantinople) et de *quattrocento* italien. Seulement, on a l'impression qu'ici l'exécution est beaucoup plus rapide.

C'est d'ailleurs là un trait chinois : le Chinois peint vite, après une longue période d'observation, souvent inconsciente. Il sait, il savait, que la décoration était le but essentiel de son œuvre qui en est facilitée — les conventions aidant, qui règlent depuis des siècles les gestes de la peinture, comme tous les autres gestes.

Le *British Museum* vient d'acheter quinze fresques, sorties du Hounan. Des critiques les placent au XIII^e^ siècle (dynastie Sung), d'autres les reculent au VIII^e^ siècle (période Tang). Ces peintures possèdent une dignité et une grandeur de conception qu'on crut longtemps impossibles à trouver dans l'art chinois. Ce qui est plus important, j'allais dire plus émouvant, c'est qu'elles donnent l'impression d'un lien profond, et jusqu'ici insoupçonné, entre le sentiment artistique chinois et celui de notre Renaissance.

L'examen approfondi des fresques du Hounan et du Tche-Li provoque des pensées qu'on ne pousse pas trop loin, de crainte de paraître un « antipatriote » du patriotisme européen. Quel art est le plus original? Vraiment l'européen? Mais n'est-il pas, au fond, encore hellénique? Et s'il n'est pas hellénique, ne risque-t-on pas de découvrir qu'il est égyptien — ou chinois?

On peut ne pas aimer les porcelaines chinoises.

On peut ne pas goûter les vieilles peintures Sung sur soie, — celles-là assez connues en Europe, — ces portraits tracés avec des lignes si sobres, si saisissantes, en comparaison desquels Vélasquez lui-même paraît compliqué. Mais il n'y a pas un esprit tant soit peu ouvert qui ne se sente ému à voir des fresques Tang ou Sung, qui paraissent les sœurs des retables siennois ou florentins du XIV^e^ siècle, avec encore plus de vie, de naturel.

Ne pourrait-on pas espérer que des amis des arts réussiront à provoquer des démarches diplomatiques des différents gouvernements pour faire sauve-

garder des trésors qui, menacés hier par la chasse des antiquaires, le sont bien davantage aujourd'hui par les bombes des aviateurs nordistes ou sudistes? On dit que les brillantes tuiles des temples bouddhistes paraissent une cible heureuse aux deux aviations ennemies — en un accord symbolique en ceci : ne pas se faire trop de mal les uns les autres, mais détruire ensemble les vestiges d'un passé lumineux dont les deux factions sont également une bâtarde descendance.

SFORZA.

(*Débats*, 24 juillet 1927.)

La Chine à Athènes.

Le Musée d'Athènes possède désormais une section de céramique chinoise. Il la doit au savant collectionneur M. Eumorphopoulos, Grec établi à Londres, qui a formé là la plus belle collection chinoise qu'ait jamais réunie un particulier. La publication luxueuse de cette collection, entreprise par M. R. L. Hobson, en est à son troisième in-folio (1926).

S. R.

La céramique de Buboshta.

Dans cette petite localité macédonienne, sur la rive droite du Haut Aliacmon, l'École anglaise d'Athènes a trouvé une céramique peinte à décor géométrique très évolué, où le méandre est particulièrement employé (1500-900 av. J.-C.). On se demande si l'origine du style géométrique grec ne doit pas être cherchée dans cette région du Pinde (*Times*, 19 juillet 1927).

X.

Les mystères de l'Océan Pacifique.

M. J. Macmillan Brown (*Peoples and problems of the Pacific*, 2 vol.; cf. *Times Lit. Suppl.*, 30 juin 1927) s'est occupé des monuments mégalithiques et autres qui témoignent d'une civilisation disparue en Océanie. En Micronésie, en particulier, il y a les restes de Metalanim dans les Carolines, onze milles carrés de ruines, avec des murs parfois hauts de 30 pieds et épais de 15, avec des pierres pesant parfois 30 tonnes. Suivant M. Brown, les constructeurs furent des Polynésiens venus d'Asie — d'une Asie encore caucasique, non mongolique — qui fondèrent un grand empire en Micronésie, aujourd'hui presque entièrement englouti par l'Océan. Ainsi, dans l'île de Malden (archipel de Cook), il y a des ruines de pierres et des routes pavées, du même style qu'à Metalanim. M. Brown voit là une île sacrée, avec autel de sacrifice, tout comme l'île de Pâques, si célèbre par ses sculptures, qui était aussi le centre d'un archipel très fertile, aujourd'hui englouti. Comment d'immenses travaux auraient-ils pu être exécutés dans une petite île si des îles avoisinantes n'avaient pas fourni la nourriture des travailleurs? A en croire l'auteur, le polynésien serait la forme primitive de l'indo-européen, apporté des rives de la Baltique, à l'âge de la pierre, par des conquérants venus du Nord; l'élément blond est encore représenté dans la population polynésienne. Ici nous sommes dans les nuages de l'hypothèse, mais les faits allégués sont bien curieux.

X.

Le mythe d'Œdipe.

Voici la conclusion très intéressante et, à mon avis, vraisemblable d'une étude de S. Luria (Pétrograd) publiée dans la *Raccolta Ramorino* à Milan. Le fonds de la légende, qui se retrouve dans beaucoup d'autres pays, plus ou moins tempéré par l'euphémisme et le progrès des mœurs, est celui-ci : « Un roi et une reine ont un fils. Quand ce fils approche de l'âge viril, son père craint d'être tué par lui et aussi qu'il séduise sa mère, dont il paraît épris. Il chasse son fils ; celui-ci, devenu assez fort, revient, tue le roi, épouse la reine et règne à son tour. » Mais, dira-t-on, que faites-vous de l' « exposition » d'Œdipe ? C. Robert, suivi par S. Luria, a déjà vu qu'elle était *aetiologique*. « Œdipe a tué son père et épousé sa mère. Le narrateur doit expliquer pourquoi Œdipe n'a pas reconnu ses parents. Il s'est tiré d'affaire en imaginant qu'il avait été *exposé* tout enfant. » Je trouve, dans cette brochure, un grand savoir folklorique et, ce qui est encore plus rare, de l'esprit critique.

S. R.

M. Guignebert et M. Couchoud.

Un très long et intéressant compte rendu du *Mystère de Jésus*, par M. Guignebert (*Rev. hist. rel.*, 1926, p. 215-244), se termine par ces mots : « Loin d'avoir contribué à éclaircir le mystère de Jésus, il [l'auteur] l'aura obscurci profondément, car son explication du phénomène chrétien demeure inconsistante, et il aura joué à l'exégèse, de sa nature circonspecte et prudente, incapable donc de frapper l'attention du grand public, le mauvais tour de la bafouer sur la place et d'offrir aux badauds une solution qu'ils jugent originale, simple et infiniment distinguée. » Dans ce vaste article, qui est à lire de près, *pas un mot* du Josèphe slave et du témoignage nouveau qu'il apporte! On est parfois tenté de renoncer à la science quand on voit combien ses représentants les plus autorisés et les plus honnêtes se résignent mal à accepter les idées ou les découvertes d'autrui. Même histoire pour Glozel [1].

S. R.

Les tableaux italiens de la collection Holford.

La vente de ces tableaux à Londres (15 juillet 1927) a produit une somme totale de £ 156.000 (20 millions de francs). La magnifique *Lucrèce* de Lotto passe à la National Gallery, au prix d'environ 3 millions de francs. Le petit chef-d'œuvre de Pesellino a fait près de 2 millions, le *S. Thomas d'Aquin*, attribué à Botticelli, 1.500.000 francs (chiffres arrondis). Le chef-d'œuvre de Gaudenzio Ferrari, *La Nativité*, a été acquis par M. Böhler (de Munich) au prix raisonnable de 2.400 guinées (312.000 francs). Le Louvre, ayant cru récemment devoir acquérir deux Watteau pour 1.500.000 francs, n'était même pas représenté à cette vente, où de très beaux morceaux de la fin du XVI[e] et du XVII[e] siècle ont été adjugés à bas prix [2].

S. R.

---

1. En attendant le grand ouvrage que promet M. Eisler, nos lecteurs trouveront des informations sur le Josèphe slave dans l'introduction du tome II du *Josephus* de la *Loeb Library* (par M. Thackeray), Heinemann, déc. 1927.

2. On trouvera la liste complète des prix obtenus dans le *Times* du 16 juillet,

La collection Benson.

Au moment même où se disperse la collection Holford, celle de son beau-frère M. Benson, plus précieuse encore, a été achetée en bloc pour 500.000 £ (62 millions) par la maison Duveen, qui doit la revendre en détail [1]. Pour la Grande-Bretagne, c'est une véritable catastrophe. Cette collection incomparable, la plus riche du monde en tableaux italiens, a été formée pendant quarante ans par M. et Mme Benson; un catalogue illustré et raisonné en a été publié par le propriétaire. Elle compte quatre Duccio (le Louvre n'en a aucun), un admirable double portrait de Ghirlandajo (Franc. Sassetti et son fils), une Madone d'Antonello, une de Crivelli, un saint Jérôme de G. Bellini, un autre de Crivelli, un Christ prenant congé de sa Mère de Corrège, etc. La plupart de ces chefs-d'œuvre passeront sans doute aux États-Unis (*Times*, 12 juillet 1927).

X.

Bismarck et l'archéologie.

Voilà un peu plus d'un demi-siècle que l'Allemagne commençait à Olympie les fouilles qui devaient aboutir à la découverte de l'Hermès de Praxitèle. Depuis lors les campagnes d'exploration se sont multipliées et, grâce à elles, notre connaissance de l'antiquité s'est pour ainsi dire renouvelée.

Mais contre quelle incompréhension, quelle étroitesse eurent à lutter ceux qui s'efforcèrent d'obtenir de l'État les crédits nécessaires à ces entreprises, c'est ce que révèlent les documents publiés par Th. Wiegand dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1926, VI-VII). De tels documents n'auraient certainement pas été publiés avant 1918, car ils montrent Bismarck sous un jour plutôt fâcheux, et c'est un des avantages de la révolution d'avoir révélé bien des pièces d'archives autrefois enfouies dans une obscurité propice.

Ce fut en 1880 que les directeurs des fouilles d'Olympie, Curtius et Adler, demandèrent à l'État un crédit de 90.000 marks qui devait leur permettre d'achever leur travail. Cette demande se heurta à l'opposition formelle de Bismarck. Absolument fermé à l'intérêt scientifique que présentent de telles entreprises, il écrit à l'empereur : « Je tiens le contrat signé avec le Gouvernement grec pour trop désavantageux pour l'Allemagne et trop avantageux pour la Grèce. Les résultats sont bien inférieurs à ceux des fouilles de Mycènes et de Pergame et, dans celles-ci, à Mycènes, un sujet allemand, à Pergame le Gouvernement lui-même, peuvent garder les originaux de ces riches découvertes, tandis qu'à Olympie nous n'avons le droit de prendre que les photographies et les moulages que tout le monde peut recevoir. Le Gouvernement grec nous a même refusé les doublets. »

Ce document est bien significatif de la mentalité de Bismarck. Que l'on puisse consacrer de l'argent à une œuvre qui enrichit le patrimoine commun

---

p. 11. — Le portrait du doge Andrea Gritti par Titien a été acquis par le Fitzwilliam Museum à Cambridge.

1. Sir J. Duveen a tout de suite donné à la National Gallery un des chefs-d'œuvre de la collection Benson, le *Christ prenant congé de sa mère*, œuvre de la jeunesse de Corrège (*Times*, 20 juillet 1927).

de l'humanité sans que le nationalisme prussien y trouve son avantage, sans que les Musées de Berlin deviennent possesseurs des dépouilles arrachées au sol de la Grèce, c'est ce qui dépasse les facultés de compréhension du « forgeron de l'unité allemande ».

Heureusement pour les fouilles d'Olympie, l'empereur ne partageait pas le nationalisme étroit de son chancelier, et les sommes nécessaires purent être prises sur un crédit particulier de Guillaume Ier. Mais cela aussi fut déconseillé par Bismarck, car le but de ces fonds, selon lui, devait être « de procurer les moyens d'adoucir les duretés de la loi, qui ne permet souvent de ne donner qu'une aide très insuffisante aux invalides de la guerre et de la paix ».

L'empereur passa outre, grâce peut-être à l'influence du kronprinz Frédéric-Guillaume, et les fouilles d'Olympie purent s'achever. Mais on voit qu'il s'en fallut de peu que, malgré les résultats obtenus, malgré les découvertes de la Victoire de Paionios et de l'Hermès de Praxitèle, l'exploration de l'enceinte sacrée d'Olympie ne se terminât d'une manière bien peu honorable pour l'Allemagne.

Georges Méautis.

(*Journal de Genève*, 24 juillet 1927.)

Dessins archéologiques.

A ceux de nos lecteurs qui auraient besoin de faire illustrer des mémoires archéologiques, nous pouvons signaler un artiste très habile, élève de Sellier, le dessinateur du *Dictionnaire des Antiquités* et de l'*Album historique :* M. Eugène Courtot, 95, avenue Victor-Hugo, à Bois-Colombes (Seine). Ceci est un conseil, pas une annonce.

R. A.

La flotte romaine du Rhin.

A Alteburg près de Cologne, on a déblayé, depuis février 1927, une construction considérable, ayant servi, de 20 à 250 après J.-C., comme magasin et caserne des équipages de la flotte du Rhin (C. A. G., puis C. G. P. F. = *Classis Augusta Germanica, Classis Germanica pia fidelis*, sur les tuiles). Des armes, des céramiques et des objets en bronze ont été recueillis en abondance (*Times*, 8 août 1927).

X.

BIBLIOGRAPHIE

C. T. Seltman. *The Cambridge ancient history. Volume of plates*, I. Cambridge, University Press, 1927; gr. in-8, planches non numérotées, avec texte paginé en face. — Voici, pour accompagner les tomes I-IV de ce grand ouvrage (sur le tome IV, lire un excellent article de J. Charbonneaux dans le *Journal des Savants*, juillet 1927, p. 294) une série considérable de gravures, dont la première est la statuette minoenne de marbre récemment entrée au Fitzwilliam Museum de Cambridge; les doutes exprimés sur l'authenticité de ce singulier objet, très semblable à la déesse aux serpents, ne sont même pas l'objet d'une allusion, et je sais d'ailleurs que les meilleurs juges, ayant vu la statuette, ne les partagent pas. Le préhistorique fait une place aux galets du Mas d'Azil, mais non à ceux qui portent des signes alphabétiformes. La vue de l'allée couverte de Bagneux (Seine), d'après une vieille lithographie, aurait pu être remplacée avec avantage. Le vase d'or des Cypsélides, avec son inscription archaïque, est reproduit sans expression de scepticisme (M. Rostovzev, qui l'a vu, le croit authentique). Assurément, dans ce vaste ensemble d'images, il y a tel cliché auquel l'on aurait volontiers substitué tel autre; ainsi les spécimens donnés de la sculpture de Tello ne sont pas des meilleurs et la vue partielle d'un vase de Vaphio laisse désirer. Mais on ne peut qu'admirer la richesse de ce recueil où figurent, entre autres, des œuvres importantes et peu connues, empruntées à des publications russes (p. 264, rhyton de Karagodenashkh; p. 265, hache de Kelermes sur le Kouban). En somme, service rendu, œuvre durable, ne faisant double emploi avec aucune autre. S. R.

Jacques de Morgan. *La préhistoire orientale*, tome II. *L'Égypte et l'Afrique du Nord.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, VI, 438 pages, avec 455 gravures et 5 planches en couleurs. — Il faut savoir grand gré à M. Louis Germain de continuer pieusement l'édition posthume d'un ouvrage dont quelque éclat, on veut l'espérer, rejaillira sur lui. Morgan a eu la bonne fortune, alors qu'il luttait contre la maladie, de pouvoir mettre la dernière main aux chapitres sur l'Égypte et l'Afrique du Nord dans lesquels il reprenait et mettait au point ses propres découvertes, enfouies dans des publications depuis longtemps épuisées et qui, d'ailleurs, appelaient des retouches. De celles-ci, il en est que l'auteur à faites tout à la fin de sa carrière, ne s'étant jamais désintéressé du grand sujet qu'il traitait à tant d'égards en pionnier. Car c'est lui qui a vraiment découvert et classé — contre vents et marées — le préhistorique égyptien; c'est lui qui a assigné au *capsien* d'Afrique son rôle d'intermédiaire entre les deux grands âges de la pierre; c'est lui qui, dès 1909, a soutenu que la civilisation proprement dite de l'Égypte était due à des influences asiatiques, thèse encore combattue, il est vrai, mais que bien des

monuments de découverte récente semblent confirmer. On trouvera encore dans ce volume, dont l'opulente et admirable illustration est due à l'auteur, un long chapitre sur l'industrie paléolithique au pays des Somals, d'après les nombreux spécimens déposés au Musée de Saint-Germain par M. Seton-Karr; l'industrie néolithique existe à peine dans cette région, alors qu'elle est si développée en Égypte, où l'on ne voit guère, par suite, qu'elle puisse être originaire soit de l'Arabie, soit de la côte d'Afrique opposée. Comme les industries postérieures au moustérien (mêlé au chelléen) font défaut, on peut admettre provisoirement que le Somal fut dépeuplé après le paléolithique et que l'homme n'y reparut que beaucoup plus tard. Quand il s'agit de ces très hautes époques, il faut tenir compte, comme l'a toujours fait Morgan, de la possibilité de catastrophes géologiques.

S. R.

Ipek. *Jahrbuch für prähistorische und etnographische Kunst.* Herausgegeben von **Herbert Kühn;** t. I et II, 1925-1926; Leipzig, Klinkhardt et Beerman; in-4°.— Cette nouvelle publication, qui, d'une manière assez baroque, emprunte son titre aux initiales du sous-titre, contient d'intéressants articles sur l'art paléolithique, néolithique et du bronze. T. I (p. 3-13) H. Kühn, *Die Bedeutung der prähistorischen und ethnographischen Kunst :* manifeste de la nouvelle publication; l'étude de l'art depuis le néolithique est indispensable à qui veut comprendre l'art médiéval; à côté du style naturaliste, concret, s'est développé un style intellectuel opposé, abstrait, et cette dernière forme n'est pas le résultat d'une décadence, c'est la « transsubstantiation» métaphysique de tous ces éléments formels. Le but de l'histoire de l'art est de rechercher les causes de ces modifications en un milieu déterminé; — (p. 17-32) F. Adama, *Zur primitiven Kunst. Stil und Technik der prähistorischen Ornamentik ;* — (p. 33-44) ; — Comte de Saint-Périer, *Les œuvres d'art paléolithiques de la vallée de la Save à Lespugue (Haute-Garonne) :* les fouilles de Lespugue ont amené la découverte de nombreuses œuvres d'art dont la plus célèbre est la statuette de femme recueillie dans la couche aurignacienne de la grotte des Rideaux; une gravure à contours découpés figurant un poisson tend à prouver que les habitants de ces régions effectuaient des déplacements assez étendus; les « spirales » de Lespugue, Lourdes, Arudy et Isturitz offrent de telles analogies qu'on doit conclure à une même inspiration; — (p. 44-46) E. Passemard, *les Sculptures en ronde-bosse sur pierre de la caverne d'Isturitz :* sculptures localisées à la base de la couche E, peut-être brisées intentionnellement, avant-trains de bovidés, arrière-trains de chevaux, carnassiers, le petit félin envoûté, tête d'ours goguenarde, tente d'expliquer la décadence de l'art qui va en s'accentuant à mesure qu'on avance dans le magdalénien par la disparition d'une caste à laquelle aurait incombé le soin de produire ces images;— (p. 47-50) H. Breuil, *Oiseaux peints néolithiques sur des roches de la province de Cadiz :* historique de la découverte, images différentes de celles de Sierra Nevada par un caractère naturaliste plus accentué; représentation d'oiseaux migrateurs à la Cueva de las Figuras au nord de la laguna de la Ganda; — (p. 51-59) H. Obermaier, *Die bronzezeitlichen Felsgravierungen von Nordwestspanien (Galicien) :* importante contribution à l'étude de l'art de l'âge du bronze; — (p. 60-74) U. Antonielli, *Primi saggi de arte plastica nell' Italia prehistorica :* répertoire de l'art plastique italique du néolithique et du bronze;

figures nombreuses et bibliographie; au cuivre, importance de la figure de l'animal sous l'influence des terramaricoles; — (p. 75-93) B. Taracena Aguirre, *Los vasos y las figuras de barro de Numancia :* bon résumé, abondamment illustré de la thèse de l'auteur sur le même sujet. — T. II (p. 3-28) H. Luquet, *les Origines de l'art;* — (p. 29-32) H. Obermaier et G. Fraunholz, *Eine Mammuthdarstellung aus Süd-Deutschland:* fouilles de la Klausenhöhle, près Neu-Essing en Basse-Bavière; niveaux solutréens, magdaléniens et néolithiques; gravure de mammouths sur plaquette d'ivoire; rareté de ces représentations en Europe centrale; — (p. 34-45) H. Kühn, *Die Malereien der Valltortasschlucht:* admet le parallélisme des arts cantabriques et de l'Espagne orientale et leur évolution évolué parallèlement; — (p. 46-51) U. Antonielli, *La statueta feminile steatopigica de Savignano sul Panaro (Emilia) :* style assez réaliste et attribuable au néolithique; — (p. 52-54) M. C. Burkitt, *Notes on the art upon certain megalithic monuments on Ireland :* étudie les rapports de l'Irlande et de l'Espagne à l'âge du cuivre d'après les gravures rupestres; — (p. 55-63) Conde de la Vega del Sella, *La piedra dolmenica de Pola de Allende :* plaque de schiste ornée d'une série d'arcs de cercles concentriques ayant appartenu à un dolmen situé au nord de Navia (Astures), de même style que les gravures de Cangas de Onis et Peña Tu; — (p. 64-84) G. Rœder, *Die vorgeschichtliche Plastik Ægyptens in ihrer Bedeutung für die Bildung des Ægyptischen Stils :* étude sur les origines de la statuaire de Égypte et ses rapports avec l'art dynastique; — (p. 219-285) Comte Begouen, *l'Art mobilier dans la caverne du Tuc d'Audoubert :* signale la découverte de gravures à contours découpés, têtes de chevaux, bison gravé sur grès noir, cornillon de renne sculpté en forme de tête de poisson; — (p. 229-235) H. Breuil, *Deux roches peintes néolithiques espagnoles. Los tajos de Bacinete (Cadiz)* et la *Cueva de la Graja (Jaen) :* réponse aux critiques formulées par E. Hernandez Pacheco au sujet de l'art primitif de l'Espagne; — (p. 265-274) P. Fettich, *Uber die Einforschung der Völkerwanderungskunst in Ungarn.*

Dans la partie ethnographie, signalons les mémoires d'Aug. Krämer, *Die Form neben der Zierkunst in ethnographischer Beleuchtung;* de E. A. Joyce, *Babemda Weaving;* de W. Lehman, *Ein goldner Adlerschumck aus Costa Rica;* dans le tome second, de J. Maes, *la Psychologie de l'art nègre;* de P. Rivet, *le Travail de l'or en Colombie;* et de K. Weule, *Ostafrikanische Eingeborener Zeichnungen.*

Dans chaque fascicule des comptes rendus critiques, des bibliographies et des communiqués tiennent le lecteur au courant des découvertes et des travaux qu'elles suscitent. Un certain nombre d'articles sont accompagnés de résumés en anglais, allemand et français.

R. L.

Archaeologia *or miscellaneous tracts relating to antiquity published by the Society of Antiquaries of London.* Vol. LXXV. Oxford, 1926; un volume in-4° de 227 pages et 38 planches. — Dans ce dernier volume d'*Archaeologia*, trois mémoires sont consacrés à l'étude de l'archéologie préhistorique ou romaine en Grande-Bretagne. M. Reginald A. Smith étudie *les Haches-marteaux perforés de Grande-Bretagne* (p. 77-100); il compare le matériel recueilli en Angleterre avec l'outillage danois et scandinave et montre les relations qui unissent dans le temps et l'espace ces deux groupes de civilisations.

W. H. Knowles (*les Bains romains de Bath*, p. 1-17) rend compte des fouilles conduites en 1913 dans les ruines des thermes romains et s'attache à la recherche des modifications apportées dans l'antiquité au plan général de l'édifice, en particulier dans l'aile orientale. A *Keynstam*, entre Bath et Bristol, M. Arthur Bullier et dom Ethelbert Horne ont fouillé les ruines d'une importante villa romaine (*la Villa romaine de Keynstam*, p. 109-138). L'habitation, qui n'a pu être dégagée entièrement, formait un vaste quadrilatère déterminé par de larges vestibules, aux angles desquels étaient situés les logements et salles d'apparat. Parmi les mosaïques qui recouvraient le sol des pièces, il faut signaler un pavement octogonal, assez mutilé, où dans des médaillons sont représentés l'enlèvement d'Europe et des scènes de danse. La villa paraît avoir été occupée pendant une centaine d'années (265-304).

R. L.

A. A. Mendes Correa. *Homo (os modernos estudos sobre a origem do homem)*. 2-éd. Coimbra, Atlantida, 1926; in-8, 300 pages et 52 figures. — La nouvelle édition de ce bon manuel d'anthropologie est une mise au point très précise du livre publié il y a quelques années. L'auteur est tout à fait au courant des dernières découvertes de l'anthropologie et de la préhistoire; c'est ainsi qu'au chapitre IX consacré à l'étude des premières migrations humaines, il fait un emploi judicieux du travail du docteur Rivet, *le Peuplement de l'Amérique précolombienne* (*Scientia*, IX, 1926) pour expliquer par des navigations autour de l'Antarctide les liens qui unissent l'Australie à l'Amérique du Sud.

R. L.

A. C. Haddon. *Les races humaines et leur répartition géographique*. Trad. par **A. Van Gennep**. Paris, Alcan; in-8, XI-327 pages, avec 12 planches hors texte. 30 francs. — L'auteur est monogéniste et place les origines de l'humanité, à l'époque tertiaire, quelque part dans l'Asie occidentale. Son essai de synthèse, où le point de vue zoologique tend à s'effacer devant celui du géographe, peut être considéré comme une série assez cohérente d' « hypothèses de travail »; à le lire avec soin, on se persuadera de l'insuffisance radicale de notre savoir, mal voilée par une rédaction quelque peu dogmatique. L'édition française est en réalité une édition nouvelle, corrigée et augmentée de l'original anglais; à côté des livres toujours utiles de Ripley, Deniker (2e éd., 1926), Keane (2e éd., 1920), Pittard, Dixon et autres, celui-ci rendra service, ne fût-ce que par sa brièveté. L'information archéologique est au courant. Il n'y a pas d'index [1].

S. R.

***Festschrift** zur Feier des fünfundsiebzigjährigen Bestehens des römisch-germanischen Central-Museums zu Mainz* (1927), herausgegeben von der Direktion. Mayence, L. Wilckens, 1927; in-4°, 252 pages, 20 planches et 112 figures. — Le Musée central romano-germanique de Mayence commémore

1. L'auteur reconnaît un groupe sémitique (p. 44), mais non un groupe aryen. Dans le diagramme dressé p 302, les Sémites figurent seuls. Quand le mot *aryen* est employé, c'est entre guillemets. Les dolichos blonds, crus originaires des steppes asiatiques, sont qualifiés de Proto-Nordiques.

le 75e anniversaire de sa fondation par la publication d'un beau volume de mélanges. Dans la première partie, consacrée à l'étude de la vie matérielle et scientifique du Musée, on trouvera un très intéressant rapport de M. Schumacher, *Das römisch-germanische Museum von* 1901 *bis* 1926, des souvenirs de L. Lindenschmit sur son père et sur lui-même *(Erinnerungen als Randverzierungen zum Charakterbild Ludwig Lindenschmits und zur Geschichte seines Lebenswerkes)*, et une revue, par F. Behn, des principales acquisitions du Musée, de 1914 à 1926: dépôt de bronzes hongrois, haches, couteaux, épingles, bracelets de bronze découverts dans les palafittes du lac de Zurich, importante collection de tessons de poterie d'Arezzo, statuettes de bronze provenant d'un laraire, etc. Dans la seconde partie, G. Behrens étudie les récentes trouvailles hallstattiennes de la moyenne vallée du Rhin *(Die Hallstattzeit am Mittelrhein, insbesondere in Rheinhessen)* et semble distinguer à la fin de cette époque une civilisation de la Hesse rhénane différant de celle du Hunsruck par une céramique assez particulière; P. Reinecke décrit les ruines de Weinberg *(Römische und frühmittelalterliche Denkmäler vom Weinberg bei Eining an der Donau)*, poste militaire comprenant une tour carrée, une caserne et un petit temple derrière lequel on découvrit deux statues de pierre, Mars et Victoire, sans doute détruit lors de l'invasion de 159-60; W. Bremer, dans *Die Stellung Irlands in der europäischen Vor- und Früh - geschichte*, traite du rôle de l'Irlande dans la préhistoire et protohistoire européenne, de ses rapports avec l'Espagne à l'âge du bronze et de l'exportation des objets d'or irlandais; il montre l'importance des influences continentales à partir du Bronze II sur la civilisation du pays, influences qui triomphent à l'époque d'Hallstatt avec l'invasion celtique; W. F. Volbach consacre une étude à une tunique copte conservée au Musée *(Eine Koptische Tunika in römisch-germanischen Central-Museum)*; H. Klenk recherche les origines et le développement de l'occupation territoriale dans la région de Langen *(Gang der Besiedlung in der Gemarkung Langen bei Darmstadt)*; le volume se termine sur un article de J. Köhen, *Senecas Octavia und die Uberlieferung von Neros Tod, mit einer Ubersetzung der Octavia.*

R. Lantier.

Martin S. Briggs. *The architect in history.* Oxford, Clarendon Press, 1927; in-8, xii, 400 pages, avec 46 figures. — Le titre de cette adroite et honnête compilation d'un architecte retiré des affaires est emprunté à un mémoire de feu Frothingham dans l'*Architectural Record* de 1909; mais Frothingham n'avait abordé qu'une partie du sujet, tandis que M. Briggs couvre un terrain beaucoup plus vaste: les premiers architectes (Égypte, Orient); les architectes grecs, romains, médiévaux; ceux de la Renaissance en Italie, en France, en Angleterre; ceux du xixe siècle en Angleterre. Cela ne répond pas tout à fait au titre, puisque, à partir de la fin du moyen âge, il n'est question que de trois pays d'Europe; mais il faut remercier l'auteur de ce qu'il nous donne, sans lui reprocher de ne pas avoir tout donné. Son information, d'ordinaire de seconde main, est très ample; il connaît les auteurs français comme Mortet, Stein, F. de Mély, Lance, etc., et discute avec bon sens et compétence les opinions en conflit. Sur la question de l'*anonymity* des architectes au moyen âge, il conclut avec modération (p. 124) : « L'architecte médiéval n'a pas toujours été désireux de dissimuler son identité... Une époque où l'archi-

tecte et les ouvriers travaillaient dans une union si intime que leur identité peut à peine être distinguée est une leçon pour notre temps, comme les édifices qu'ils ont construits restent une source d'inspiration pour tous les temps. »

S. R.

Matila Ghika. *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts.* Paris, Galimard, 1927; in-8, 452 pages, avec nombreuses figures. — « Ce qu'il y a de plus curieux dans la science moderne, disait Bertrand Russell, c'est son retour au pythagorisme. » Ici, nous y sommes en plein, et la mathématique se mêle intimement à l'esthétique. Cette mathématique ne peut être suivie que par des esprits préparés à cette tâche; mais on comprend fort bien de quoi il s'agit, même sans tout comprendre. Ouvrage important et à retenir. Les doctrines de Theod. Cook, Hanbidge, Lund, Moreux, etc., sont exposées avec compétence et complaisance; monuments égyptiens, sculptures grecques, vases peints, cathédrales, passent sous la toise non plus *statique*, mais *dynamique*, qui n'est plus le *module* de Vitruve, bien qu'en dérivant. Le tort commun, à mon sens irrémédiable, de ces théories d'esthétique mathématique est d'impliquer « la transmission ininterrompue, quoique par un très petit nombre d'initiés, de l'ésotérisme mathématique platonicien et néoplatonicien, en particulier des tracés basés sur le pentagramme et la section dorée. » Si l'on croit à cela, on peut croire à tout.

S. R.

Erik Westerby. *Stenalderbopladser ved Klampenborg.* Avec résumé en français. Copenhague, Reitzel, 1927: gr. in-8, 219 pages, avec gravures. — Les découvertes de Glozel, encore ignorées de l'auteur, offrent une importance souveraine pour une étape du *mésolithique*, que l'*azilien*, le *tardenoisien* et le *maglemosien* ne représentent qu'incomplètement. Se fondant sur les résultats des fouilles faites à Bloksbjerg près de Klampenborg, aux environs de Copenhague, l'auteur cherche à établir la continuité entre la civilisation de Maglemose, avec gravures magdaléniennes dégénérées, et celle des Kjœkenmœddings (dite ici d'*Ertebœlle*). A Bloksbjerg, les haches en silex du type « pic » sont bien plus nombreuses que les tranchets, qui dominent dans les Kjœkkenmœddings. On n'a trouvé qu'une hache médiocre en bois de cerf, instrument inconnu à l'azilien, très rare au tardenoisien, mais très fréquent à l'époque de Maglemose et dans les Kjœkkenmœddings. Les harpons barbelés, qui se montrent d'abord au magdalénien, sont rares à Bloksbjerg, très nombreux à Maglemose. En somme, Bloksbjerg représente une nouvelle phase de la civilisation mésolithique du Danemarck, sans trace d'une solution de continuité due à l'immigration d'une population nouvelle. Les quelques images d'animaux au maglemosien sont d'origine occidentale et non asiatique, comme l'a voulu M. Breuil; ainsi l'art magdalénien et celui de Maglemose, séparés par l'azilien, sont des phases d'un même développement, et c'est là un nouveau coup porté à la théorie du hiatus, comme à celle des migrations en grand nombre de nouvelles tribus, chère à l'abbé Breuil.

S. R.

André Bellard. *Les Mosellans devant l'histoire.* In-8 de 74 pages, avec 8 planches, 1 carte et 2 plans. Metz, 1926. — Le titre de cette brochure

annonce ce qu'on n'y trouve pas, une étude générale sur la préhistoire de la vallée de la Moselle. Mais ce qu'on y trouve — recherches sur l'âge de la pierre aux environs de Novéant — constitue un travail utile, poursuivi avec zèle sur le terrain. Les objets publiés sont tous inédits.

S. R.

H. Frankfort. *Studies in early pottery of the Near East. II* (supplément du *Journal of the Royal anthropological Institute*). Londres, R. Institute, 1927; gr. in-8, 203 pages, avec 13 planches et 21 figures. — Suite des études originales et suggestives de l'auteur sur les céramiques primitives du proche Orient (cf. *Revue*, 1924, II, p. 263; 1926, I, p. 1-39). Il s'agit surtout d'éclaircir, par la comparaison des décors céramiques, les relations les plus anciennes entre l'Asie, l'Europe et l'Archipel; dans un appendice, il est question des industries plus lointaines de l'Inde et de la Chine, notamment du Honan. Les conclusions de M. Frankfort, en ce qui touche l'entrée en scène des Indo-Européens (venus de la Russie méridionale), dépassent parfois le domaine propre de ses recherches. Il dit, par exemple, qu'on ne peut pas reconnaître *anthropologiquement* des Aryens dans l'Anatolie occidentale, parce qu'une minorité, dont témoignent pourtant la culture et le langage, a dû être absorbée par les indigènes; mais il n'est pas déraisonnable de supposer que l'organisation du puissant Empire hittite, le seul qui ait unifié les peuples de cette région, fût due à la présence d'un élément indo-européen, doué de l'intelligence politique et de l'énergie nécessaires. Cela me paraît, en effet, assez vraisemblable.

S. R.

Lubor Niederle. *Manuel de l'Antiquité slave.* Paris, Champion, 2 volumes, 1923-1926 (public. de l'*Institut d'études slaves*). — L'auteur publie en tchèque, depuis 1901, un grand ouvrage illustré sous le titre d'*Antiquités slaves, histoire et civilisation.* Le *Manuel* édité en français est un abrégé de ce grand travail, destiné à remplacer celui de Shafarik, aujourd'hui vieilli et d'ailleurs resté inachevé (1837). C'est le regretté Ernest Denis, représentant autorisé des études slaves en France, qui, en 1919, demanda à M. Niederle de résumer lui-même son œuvre capitale; il a été aidé dans cette tâche par M. André Mazon, professeur à Strasbourg. Le jugement unanime des slavisants a consacré la réputation du nouveau *Manuel*, dont le premier volume a immédiatement pris rang parmi les classiques. Tout lecteur familier avec les méthodes historiques s'assure sans peine que l'auteur est un érudit très informé et que le classement des énormes matériaux qu'il a mis en œuvre est fort intelligent.

S. R.

Chronique d'Égypte. *Bulletin périodique de la fondation égyptologique Reine Élisabeth.* Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire; in-8. — J'ai plaisir à signaler cette *Chronique*, dont j'ai sous les yeux le numéro de juillet 1927 (p. 93-240, avec gravures). On y trouve notamment : 1° des nouvelles bien contrôlées; 2° la réimpression de bons articles de vulgarisation disséminés dans des quotidiens belges par M. Capart et quelques autres (à remarquer surtout, p. 122 sq., l'article sur les temples de Djeser à Saqqarah, avec leurs colonnes protodoriques); 3° le compte rendu d'une fête archéologique

au Caire, *La réception chez Toutenkhamon ;* 4° un long article de M. Suys sur la religion personnelle dans l'ancienne Égypte; 5° un autre sur les plus anciennes relations de l'Égypte avec la Belgique; 6° un autre montrant la vanité des romans géométriques fondés sur les mesures des Pyramides; 7° une précieuse bibliographie des travaux récents concernant l'égyptologie et les sciences connexes *lato sensu*. Il est certain que, grâce à une reine intelligente et à la science débrouillarde de M. Capart, le Musée du Cinquantenaire est en passe de devenir un des foyers de la science égyptologique.

S. R.

Alexander Scharff. *Grundzuege der aegyptischen Vorgeschichte.* Leipzig, Hinrichs, 1927 (collection Morgenland) ; in-8, 69 pages, avec 1 carte et 16 planches. — A l'époque paléolithique, l'industrie égyptienne est celle de l'Afrique du Nord (chelléen, puis capsien). En Algérie, on a constaté la superposition du néolithique avec céramique au capsien; rien de tel encore en Égypte. Le néolithique pur n'y existe pas, sinon peut-être au Fayoum; dans les tombes les plus anciennes *(Hockergräber)*, c'est déjà l'énéolithique (vers 5000 av. J.-C.). L'introduction de cette civilisation en Égypte reste un mystère. Elle comprend deux phases, la première à affinités libyques (il y a aussi des analogies avec le sud de l'Espagne), la seconde, plus au nord, à affinités syriennes et proto-égéennes; mais la première a continué dans le sud de l'Égypte alors que la seconde florissait déjà et se répandait jusqu'aux frontières de la Nubie, qui resta fidèle à la première et la développa. La civilisation pharaonique serait le produit de la fusion de ces deux « cultures ». On l'a placée chronologiquement trop haut; la première dynastie doit avoir débuté vers 3000, non vers 4200, et l'origine du calendrier égyptien doit descendre jusqu'en 2776. L'auteur réduit à quelques importations tardives les influences babyloniennes et refuse d'admettre celle des dolmens de l'Afrique du Nord sur les débuts de l'architecture funéraire en Égypte. Travail hardi, original et qui ne doit pas passer inaperçu.

S. R.

Miss G. Caton-Thompson. *The neolithic industry of the Northern Fayum Desert* (extr. du *Journal of the Anthrop. Institute*, 1926) ; in-8, p. 309-323, avec planches. — Le Solutréen d'Europe, qu'il ait ou non été apporté là par une vague d'invasion venue de l'Est (pour ma part, je ne le crois pas du tout), n'a rien de commun, sinon quelques types qu'on rencontre aussi dans le Nouveau Monde, avec les civilisations de Badari et du Fayoum en Égypte, qui appartiennent au néolithique avancé et même à l'énéolithique. Ces civilisations se rattachent à celles du nord de l'Afrique et de la Syrie; le professeur Sayce a été bien inspiré quand il a identifié les *Mauri* des Romains ou Libyens blancs aux *Amorites* de la Bible. En tous les cas il ne reste rien du roman préhistorique de Sir Flinders Petrie, sur les Solutréens descendus du Caucase vers le Nil en 15000 ou à peu près avant notre ère et transmettant leur technique aux gens de Badari et du Fayoum. Les Badariens semblent un peu postérieurs aux Fayoumites, car ils fabriquaient de belles poteries, connaissaient le cuivre et se servaient de glaçures. Les uns et les autres avaient des haches polies globulaires, très rares en Égypte, mais non en Nubie. Une date de 5000 avant notre ère ne serait pas trop basse, plutôt le contraire.

S R.

Émile Suys. *Vie de Petosiris, grand prêtre de Thot, à Hermopolis-la-Grande.* Préface de J. Capart. Bruxelles, Fondation Reine Élisabeth, 1927; gr. in-8, 157 pages, avec 6 planches. — « Là où Toutankhamon, dit M. Capart, nous apporte des trésors matériels, Petosiris, un *saint* de l'Égypte pharaonique, nous restitue des pensées de l'ordre le plus élevé. » Ce *saint* est connu par sa tombe, explorée par M. G. Lefebvre en 1920 et publiée, avec tous les textes qui la décorent, par le même savant, en trois volumes, restés peu accessibles, malgré leur immense intérêt, à qui n'est pas égyptologue de profession. Cette monographie de M. Lefebvre nous a rendu familière une famille sacerdotale d'Hermopolis, métropole du culte du dieu Thot. Les murs du temple funéraire élevé à la mémoire de Petosiris et de ses proches portent de longues inscriptions commémoratives qui équivalent à plusieurs pages d'histoire et même de philosophie religieuse; car Petosiris ne s'est pas seulement raconté, mais confessé. L'époque est celle de la fin du régime perse et du régime macédonien [1]. Un élève de M. Capart, à défaut de son maître trop occupé, s'est chargé de résumer, à l'usage des non-égyptologues, le grand ouvrage de Lefebvre; on ne peut mieux le remercier qu'en le lisant.

S. R.

G. Seure. *Les impromptus touristiques aux tombeaux des Rois.* Bordeaux. Feret, 1927; in-8, 36 pages (extr. de la *Revue des Études anciennes*, t. XXIX). — Étude critique de nombreux graffites versifiés dans la vaste publication de M. Jules Baillet *(Inscriptions grecques et latines des tombeaux des Rois en syringes à Thèbes*, 1920-26, t. XLII des *Mémoires de l'Institut du Caire).* Bien qu'apportant quelques corrections, l'auteur rend justice au travail formidable de l'éditeur, dont il est trop facile de médire en améliorant, çà et là, un mince détail. Mais il faut bien dire que toute cette littérature de touristes a bien peu d'intérêt et que le jeu de l'*emendatio*, souvent très ingénieuse, ne vaut pas toujours la chandelle.

S. R.

P. Collart. *Les papyrus Bouriant.* Paris, H. Champion, 1926; in-4°, 254 pages et 4 planches. — Plusieurs de ces papyrus, acquis en Égypte par M. Bouriant, ont été déjà publiés et ce ne sont pas les moins instructifs. Voici la traduction d'une jolie lettre d'une orpheline chrétienne ou juive à sa tante; elle était inédite :

A ma dame et très désirée tante, Taré, fille de ta sœur Allous, salut en Dieu. Avant tout, telle est ma prière, je demande à Dieu que ma lettre te trouve en bonne santé et heureuse. Sache que depuis Pâques, ma mère, ta sœur, est morte. Quand j'avais ma mère, elle était à elle seule toute ma famille ; mais depuis qu'elle est morte, je suis restée seule, sans personne, en pays étranger [en Syrie ?]. Souviens-toi de moi, tante, comme si ma mère te le demandait, et si tu en trouves l'occasion, envoie-moi quelqu'un. Salue toute notre famille. Que le Seigneur te garde en santé de longues et paisibles années, ma dame. Remets cette lettre à Horeina, sœur d'Apollonios, de Coptos, de la part de Taré, fille de sa sœur, d'Apameia. »

Ce petit bijou est loin d'être le seul inédit intéressant de ce volume, édité

1. M. E. Suys n'admet pas la date proposée par M. Montet (*Rev. arch.*, 1926, I, p. 361).

avec un soin et une érudition admirables; mais le fragment d'un registre d'amphodogrammate ou un reçu de la taxe sur la bière n'ont pas le même attrait que la lettre de l'orpheline d'Apamée.

S. R.

Samuel A. B. Mercer. *An Egyptian grammar with chrestomathy and glossary.* London, Luzac, 1927; gr. in-8, 184 pages. — Ouvrage expressément destiné aux commençants, avec trois chapitres sur l'écriture, douze sur la grammaire, deux sur la syntaxe; suit une assez ample chrestomathie, comprenant quelques textes des Pyramides, d'autres des mémoires de Sinuhe, du conte des deux frères, etc. Le volume se termine par une liste de signes et un glossaire. Autant que mon incompétence me permet une appréciation, je trouve cela bien ordonné et clair.

S. R.

Ire Maurice Price (de Université de Chicago). *The great cylinder inscriptions A and B of Gudea (about 2450 B. C.), to which are added his statues.* Leipzig, Hinrichs, 1927; in-4°, xv, 169 pages, avec nombreux fac-similes (*Assyriologische Bibliothek* de Delitzsch et Haupt). — Fin d'une publication commencée en 1899 et que la guerre, puis diverses circonstances adverses, avaient arrêtée. On y trouve, outre des sommaires de ces textes, des transcriptions accompagnées de traductions, puis un vocabulaire, un dictionnaire des noms propres, une table des signes cunéiformes avec transcription, etc. Ces études sont un peu comme les travaux de hautes mathématiques; elles ne peuvent être contrôlées que par un très petit nombre de privilégiés. Les autres doivent se conformer au précepte d'Aristote : Δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα. Voir d'ailleurs, au sujet des cylindres de Goudéa publiés par M. Thureau-Dangin, *Rev. crit.*, 1927, p. 321.

S. R.

R. Dussaud. *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, LII-632 pages, avec 16 cartes. 200 francs. — Au moment où la France a accepté le mandat syrien, elle avait la bonne fortune de posséder, à Jérusalem et à Beyrouth, deux centres de recherches justement réputés et, à Paris, Clermont-Ganneau et Dussaud. Ce dernier reste seul, mais il a formé des auxiliaires en passe de devenir des maîtres. Une Revue dirigée par lui, *Syria* (1920 et suiv.), a bientôt pris, comme son aînée la *Revue biblique*, une place éminente de magasin d'informations sur les explorations en cours et une importance internationale qu'on ne conteste pas. Ce qui manquait le plus, c'est ce que M. Dussaud nous donne aujourd'hui : un exposé, accompagné de bonnes cartes, d'amples références et d'une bibliographie complète de la géographie comparée des pays syriens. Tâche difficile entre toutes, car, comme le remarquait en 1902 Max van Berchem, à qui le livre est dédié, la topographie de la Syrie du Nord est singulièrement en retard sur celle de la Palestine; l'effort heureusement accompli pour fixer l'état de nos connaissances n'en est que plus méritoire et il eût été fâcheux de le différer. La compétence de l'auteur, tant en géographie comparée qu'en histoire, en archéologie et en linguistique, s'est affirmée une

fois de plus. Les résultats pratiques de son œuvre se feront bientôt sentir en appelant l'attention des explorateurs sur tout ce qui reste à élucider [1].

S. R.

P. Thomsen. *Die Palästina-Literatur*, 1915-1924. Suite et fin, p. 401-755. Leipzig, Hinrichs, 1927; gr. in-8. — L'index seul compte 80 pages sur trois colonnes; le nombre des écrits inventoriés dépasse 8.000. On ne peut que s'incliner avec respect devant un si immense labeur, encore complété, au dernier moment, par 10 pages d'additions. « Ce travail, dit l'auteur, m'a occupé pendant plus de dix ans et m'a détourné presque entièrement de ce qui n'était pas bibliographie. J'ai été soutenu par la conscience du service rendu à tous. » Que le nom de l'auteur soit honoré!

S. R.

Palestine Museum; Jerusalem. *Bulletin*, nos 2 et 3. Department of Antiquities for Palestine, 1926; in-4°, avec gravures. — Je n'ai pas vu le premier numéro de cette publication. Ceux que j'ai sous les yeux renferment d'importants mémoires illustrés, par exemple *Dépôt de l'âge du bronze d'une caverne près de Rubin ; Nécropole de l'âge du bronze à Ramath Gan ; Poterie de l'âge du bronze moyen et bronzes de Ness-Ziona ; Choix de types de la poterie de l'âge du bronze*. Mais on se demande si tout cela n'aurait pas pu trouver place dans la *Revue biblique*, qui devrait être pour la Palestine ce que *Syria* est pour la Syrie.

S. R.

A. Halévy. *Moïse dans l'histoire et dans la légende*. Paris, Rieder, 1927; in-12, 179 pages (Coll. *Judaïsme*). — Opuscule très sérieux, parfaitement informé, dont aucun équivalent n'existait encore dans notre langue. Après un résumé du peu que nous apprend l'histoire (l'auteur est un adepte décidé de l'école critique, mais en réprouve certains excès), il est plus longuement question de la légende de Moïse dans la *diaspora* hellénistique, dans le Talmud, dans la littérature rabbinique et musulmane, le tout avec indication soignée des sources et des bons ouvrages de seconde main. Un index des noms propres eût été indispensable [2].

S. R.

A Loisy. *La consolation d'Israël (second Isaïe)*, Trad. nouvelle avec introduction et notes. Paris, Rieder, 1927; in-12, 135 pages. — Ce qu'il y a d'intelligible dans l'œuvre de l'homme extraordinaire que nous appelons le *second Isaïe* (quelques-uns veulent en distinguer un troisième) devrait être familier à tout lettré dès son jeune âge, car cela fait partie de ce qu'il y a de

---

1. Cartographie de la Syrie (historique); limites de la Syrie ; Phénicie méridionale ; Tripoli et Emésène : Phénicie du Nord ; Apamée, Hama, Palmyre, Damascène ; Hauran ; Hermon ; Haute-Syrie.

2. Voici une idée nouvelle ou, du moins, peu répandue, mais digne d'attention (p 100) : « L'essénisme n'est qu'une adaptation juive et palestinienne du pythagorisme ou, mieux encore, du néo-pythagorisme. Comme les adeptes du philosophe de Samos, les Esséniens entourèrent la mémoire du maître d'un culte rigoureux. Bien entendu, pour le néopythagorisme juif, le Maître n'était autre que Moïse lui-même, à qui, selon Eusèbe, ils faisaient remonter l'institution de leur secte. »

meilleur dans le patrimoine de l'humanité. Mais allez donc interroger à ce sujet un bachelier quelconque! C'est tout au plus s'il aura retenu quelques vers où Racine a montré combien il était imbu de cette littérature, bien qu'il la connût seulement dans le latin de la Vulgate. M. Loisy, lui, la connaît non seulement en hébreu et en grec, mais dans tout le cortège des scoliastes, entre lesquels sa compétence lui permet de choisir. Et à la compétence il ajoute la bonne foi, car il laisse en blanc ce qu'il n'entend point. Désormais, qui ne saura rien de cette transformation religieuse où le Messie souffrant pour l'humanité joue un rôle prépondérant, « cellule germinale du christianisme », comme le dit bien M. Couchoud, ne fera que confesser son indolence, car la porte de la vie spirituelle lui est large ouverte; à lui d'entrer.

S. R.

Actes du Congrès international d'histoire des religions tenu à Paris en octobre 1923. Paris, Champion, 1925; 2 vol. in-8 de 519 et 466 pages. — Plusieurs mémoires publiés dans ces deux volumes intéressent l'archéologie, par exemple : C. Schuwer, *le Réalisme mystique dans l'art religieux;* Capitan, *les Figurations des grottes quaternaires;* A. Van Gennep, *Classement des modes de sépulture;* Virolleaud, *Découvertes archéologiques en Syrie;* Contenau, *les Divinités hittites et le panthéon sumérien;* Hackin, *Influences bouddhiques dans l'iconographie du Tibet;* W. Vollgraff, *le Péan delphique à Dionysos;* Czarnowski, *l'Arbre d'Esus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule;* Carcopino, *Interprétation de la basilique de la Porta Maggiore*, etc.

Sous cette réserve qu'ils permettent de lier connaissance aux adeptes de communes études, les Congrès internationaux sont une plaie [1]; les Actes de ces Congrès en sont une autre. On perd son temps dans les premiers; on ne se retrouve pas dans les seconds. Que de bonnes choses sont ainsi mises sous le boisseau, pêle-mêle avec de moins bonnes!

S. R.

Martin P. Nilsson. *The Minoan-Mycenaean-religion and its survival.* London, H. Milford, 1927; gr. in-8, XXIII-582 pages, avec 4 planches et 113 gravures. — Cet important ouvrage est le développement d'un cours professé en 1923 à l'Université galloise. La civilisation mycénienne diffère de la civilisation minoenne, mais la religion est la même. L'immigration hellénique, en trois vagues successives, n'a pas aboli ces antiques croyances, mais s'en est imprégnée. Suit une étude détaillée de la religion minoenne et de ses monuments (autels, tables d'offrandes, cornes de consécration, haches doublés, piliers, arbres sacrés, idoles, épiphanies, etc.), puis celle des survivances de cette religion dans la Grèce archaïque. Héra et Athéna, l'enfant divin (Zeus, Dionysos), le culte des héros, les croyances sur la vie d'outre-tombe, tout cela fait partie de l'héritage minoen [2]. Ainsi Athéna est la descendante directe

1. Rabâcheurs et charlatans y ont beau jeu. Je pourrais, dans ces deux volumes, citer des mémoires moins qu'utiles, mais je me hâte d'ajouter qu'ils sont l'exception.

2. P. XXIII, 304, l'auteur semble mettre en doute l'authenticité du trésor de Thisbé, ou du moins d'une partie de ce trésor. Il serait temps que Sir A. Evans rompît le silence où il s'enferme dédaigneusement à ce sujet. — M. Nilsson dis-

de la déesse du palais minoen et de celle du palais royal mycénien; son nom est apparenté à ceux de *Mykéné*, *Priéné* et n'est pas grec. Livre très riche en idées, en hypothèses et en savoir de première main, comme on pouvait l'attendre d'un érudit de cette valeur.

S. R.

Sir J. G. Frazer. *The Gorgon's head.* Londres, Macmillan, 1927; in-8, 453 pages. — On trouve dans ce joli volume, sous l'enseigne de la Méduse Rondanini et après le portrait expressif de l'auteur par Bourdelle, des essais (quelques-uns déjà anciens) et des allocutions, la plupart en anglais, d'autres en français et en latin, en prose et en vers. On recommandera surtout à ceux de nos lecteurs qu'intéresse l'histoire comparée des religions les articles sur Robertson Smith (un peu bref), Fison et Howitt (un peu longs), enfin sur notre Condorcet et sa doctrine du progrès. Mais il est fâcheux que l'auteur n'ait pas connu l'*éreintement* de Condorcet par Sainte-Beuve; cela lui aurait fourni matière à un joli plaidoyer pour ce brave homme (pas Sainte-Beuve qui, me disait une de ses amies belges, était *méchant comme un âne rouge* et l'a prouvé, entre autres, ce jour-là de 1851).

S. R.

C. Barbagallo. *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique.* Traduction **G. Bourgin**. Paris, Payot, 1927; in-8, 320 pages. — « L'Hellade des dieux a vécu dans un temps où le sort ne lui a pas permis de cueillir les fleurs nouvelles de la vie auxquelles sa merveilleuse nature la rendait si propre. Sur cette terre sainte de l'art et de la beauté, la domination d'un État sur d'autres peuples n'a été que sang et douleur. Ce que nous appelons la lumineuse civilisation grecque n'a été que la civilisation de quelques cités grecques, alimentée par les pleurs, le sang, les destructions semées tout à l'entour. » Bien entendu, ce savant ouvrage ne peut être résumé ainsi en une formule; l'esclavage, le servage, l'impérialisme, la guerre, la révolution économique résultent de l'hellénisation de l'Orient, autant d'éléments de corruption et de décadence, analysés avec une compétence incontestable et une connaissance de première main des textes antiques. La traduction se lit comme un original; c'est un livre singulièrement intéressant et suggestif [1].

S. R.

G. Ph. Stevens, L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton (éditeur principal). *The Erechtheum.* Harvard University Press, Cambridge (Mass); in-4°, XXVI-673 pages, avec 236 figures et un atlas de planches. 40 dollars. — Bien que cet ouvrage considérable soit destiné à tenir lieu de beaucoup d'autres, ce n'est pas une compilation, mais en bonne partie une œuvre originale. Les débuts en remontent à 1903, alors que la reconstitution du portique nord

---

cute longuement l' « anneau de Nestor », mais conteste toute l'interprétation qu'en a donnée le premier éditeur, notamment les papillons. Aucune de ses objections ne m'a convaincu.

1. L'auteur n'a pas discuté la théorie anglaise qui attribue la décadence hellénique à la *malaria* rapportée d'Orient par les soldats d'Alexandre. On a voulu expliquer par une cause analogue la décadence de l'Empire romain après Marc-Aurèle.

de l'Erechtheion par l'éphorie grecque offrait l'occasion d'une étude architecturale qui fut faite par M. Gorham P. Stevens, aux frais de la fondation Carnegie. Bien plus tard, grâce au concours bienveillant de M. Balanos, chargé d'autres travaux de restauration dans le célèbre édifice, l'École américaine d'Athènes put se livrer à un examen minutieux des fondations. Par suite de diverses circonstances, l'œuvre a été lente à paraître et beaucoup d'ouvriers y ont mis la main. Voici comment elle est divisée : I. Description extérieure et intérieure ; II. Notes sur la construction (matériaux, mise en place, appareil, polychromie) ; III. Les sculptures (Caryatides et frise) ; IV. Les inscriptions, textes et traductions (comptes de 409 à 407) ; V. Histoire de l'Érechtheion depuis sa construction jusqu'à nos jours ; VI. Textes d'auteurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle ; liste chronologique et critique des auteurs depuis 1750 ; VII. Index copieux (fragments de la frise, noms propres dans les inscriptions, termes techniques, etc.). Planches, figures et fac-similés sont à la hauteur du reste, dignes de tous éloges. Notons qu'il y a nombre de renseignements inédits dans l'historique, qui se lit avec le plus vif intérêt. Quel bel hommage du Nouveau Monde à l'une des petites merveilles de l'Ancien!

S. R.

K. Michalowski. *Les Niobides des bas-reliefs du trône de Zeus à Olympie.* Varsovie, 1927 (en polonais, avec un résumé en français). — Quand il s'agit des œuvres de Phidias, il faut en chercher l'inspiration non dans le théâtre grec, mais dans l'épopée. Or, Homère ne connaît que six fils et six filles de Niobé ; il y a donc lieu d'éliminer, de toute restauration de l'œuvre perdue, le pédagogue, inventé par les poètes tragiques, l'enfant qui se presse contre lui et même la figure de Niobé, qui n'était pas nécessaire dans la représentation du massacre, comme d'ailleurs elle n'apparaît pas dans les peintures céramiques de la même époque. La reconstruction tentée par Sieveking et Buschor (*Münch. Jahrb.* 1912, p. 140) est la meilleure, mais exige des modifications ; notamment le groupement symétrique des personnages sur les deux frises opposées. On obtient ainsi, de chaque côté du trône, une divinité, Apollon ou Artémis, et six enfants.

S. R.

G. Spano. *Le rappresentanze di Artemis e Aktaion e l'Aphrodite di Doidalsès* (extr. des *Mem. della R. Accad. di Napoli*) ; in-8, 82 pages, avec gravures. — Élégant château d'hypothèses, décoré de quelques monuments inédits. 1° La source unique postulée pour les peintures pompéiennes du mythe d'Actéon ne serait pas une peinture hellénistique, mais un groupe sculptural — pergaménien ou rhodien, peut-être même du Bithynien Doidalsès — copié en marbre et exposé dans un parc, dans un simulacre du vallon de Gargaphie. 2° Deux éléments de ce groupe survivraient dans des copies, l'Actéon du British Museum et la soi-disant Aphrodite accroupie (Artémis au bain) de Madrid ; le sarcophage bien connu du Louvre donnerait l'ensemble en relief. 3° L'Actéon aurait subi l'influence du Silène *admirans tibias* de Myron. — L'auteur est ingénieux et informé (sauf des publications françaises) ; il n'est pas au courant de la question Doidalsès (cf. *Mon. Piot*, 1924, p. 119) ; il reproduit (p. 41) une intaille qui paraît fausse ; il n'a pas examiné si l'accroupie des Thermes (Ludovisi), dont il reproduit l'image très

restaurée, est ou n'est pas identique au fragment publié par Episcopius, nº 78 (= *Rép.*, II, p. 370, 2). Je crois que si.

S. R.

Sir Ch. Walston (Waldstein). *Notes on Greek sculpture.* Cambridge, University Press, 1927; gr. in-8, 23 pages, avec 26 figures. — Cet opuscule posthume contient : 1º une étude sur le type grec de l'athlète, à propos du relief archaïque bien connu de Constantinople (t. I, p. 73 du *Catalogue* de Mendel); 2º la publication d'une belle statue grecque du vᵉ siècle, apparentée aux Néréides de Xanthos, qui est conservée, sans indication de provenance, à Burlington House. L'illustration est bonne. Le commentaire est ce qu'on pouvait attendre de l'auteur, plein de références à ses écrits antérieurs qu'il admirait. Ce fut assurément un homme heureux.

S. R.

M. J. Maximova. *Les vases plastiques dans l'antiquité. Époque archaïque.* Trad. par **Michel Carsow,** Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, 223 pages, avec un album de 48 planches. — Très importante monographie, fruit de longues explorations dans les musées et les bibliothèques, sur un sujet dont le premier chapitre seul — la Crète — avait été traité avec détail. La Crète eut pour héritière l'Ionie et parmi les conceptions plastiques que développa l'art ionien, celle du vase plastique, où il y a « fusion organique du récipient et de la statuette », n'est pas la moins intéressante. Cet intérêt dépasse celui de l'étude des céramiques et s'étend à la signification religieuse, votive ou prophylactique de ces objets. L'autrice avait d'abord espéré traiter le sujet des vases plastiques dans son ensemble; l'abondance des matières l'a obligée de se restreindre à la période archaïque. Il faut espérer qu'elle aura les moyens de publier la suite et la fin d'un ouvrage qui tiendra désormais une place considérable dans la bibliographie céramique. Les 48 planches sont accompagnées de notices détaillées et précises; la traduction se lit facilement; il y a un bon index et une préface justement élogieuse de M. Pottier.

S. R.

L. Séchan. *Le dévouement d'Alceste.* Paris, Boivin, 1927; in-8, 52 pages (extr. de la *Revue des cours et conférences*). — Un jour que je parlais à Henri Weil de l'obscurité des Tragiques grecs : « Relisez donc *Alceste*, me dit-il, c'est limpide! » Il est vrai que le style en est simple et coulant; mais le sujet! Quel bizarre mélange de tragique et de comique, de tons et de genres! Aussi Egger considérait-il *Alceste* comme un drame satyrique, ce que semble confirmer la didascalie (tétralogie de 438), mais ce que n'admettent pas les critiques plus récents. « Gardons-nous, dit M. Séchan, de trop vouloir discerner dans le drame la pointe de l'oreille des satyres. » Elle perce pourtant. Sur la légende elle-même et son origine [1], sur la pièce, sur l'interprétation des caractères, M. L. Séchan est informé de tout ce qu'on a écrit et, bien que

1. J'apprends à connaître, par M. Séchan, la théorie *ethnographique* de L. Bloch (1901), d'après laquelle la légende d'Alceste serait la survivance d'une sorte de *suttee* indoue pratiquée dans la Grèce préhistorique. Cela est au moins ingénieux.

rappelant tant d'opinions qui se contredisent, juge par lui-même et charme le lecteur en l'instruisant. Un des points qu'il a traités avec prédilection, c'est la sympathie d'Euripide, qu'on a trop vite qualifié de misogyne, pour les angoisses et les douleurs féminines, notamment pour l'amour maternel.

S. R.

B. Filow. *Neue Funde aus dem antiken Hügelgrabe bei Duvanlü.* Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, vol. IV, 1926-1927, p. 27-60. — Dans le troisième volume de ce même Bulletin (p. 111-130), M. B. Diakovitch avait publié une partie du mobilier funéraire recueilli par des paysans dans une tombe du tumulus de Kukuva Mogila, situé près du village de Duvanlü, à 30 kilomètres au nord de Plovdiv. Un heureux hasard a récemment permis de retrouver le reste des objets cachés par leurs inventeurs ou vendus par eux à des antiquaires; les uns sont entrés dans les collections du Musée national de Sofia, les autres ont rejoint les premières trouvailles dans les vitrines du Musée de Plovdiv. Parmi les pièces récupérées il faut signaler un très important ensemble de bijoux d'or : diadème fait d'une feuille ornée au repoussé, deux poissons longs de 0 m. 315 et 0 m. 482, éléments de collier en forme de médaillons circulaires décorés de rosaces à six pétales et suspendus à une bélière, plaquette d'or, boucles d'oreilles filigranées, torques torsadé, bracelets ouverts terminés aux extrémités par des têtes de serpents, bagues à chatons gravés ou recouverts d'émail; une amphore d'argent à panse godronnée, sur l'épaule de laquelle court une double frise opposée de fleurs de lotus et de palmettes, les anses figurant deux chimères affrontées à tête de lion surmontée de cornes de bélier et dont le corps se termine en queue d'oiseau; enfin une coupe de même métal godronnée.

Ces divers objets constituaient le mobilier d'une tombe de femme que l'on peut dater de la première moitié du v^e^ siècle avant J.-C. De même que les autres sépultures contemporaines découvertes en Bulgarie, celle de Duvanlü offre deux catégories distinctes de pièces, les unes de fabrication locale, tels que le torques, le diadème et les bracelets, les autres importées d'Ionie telles que l'amphore, le collier et les boucles d'oreilles

R. Lantier.

E. Pais. *Storia di Roma dalle origini all' inizio delle guerre puniche.* 3^e^ éd. I. *Le Fonti, l'Eta mitica;* gr. in-8, 404 pages, avec 16 planches. — II. *L'Età Regia;* gr. in-8, 473 pages, avec 16 planches. Rome, Optima, 1926. — *Histoire romaine des origines à l'achèvement de la conquête*, trad. **J. Bayet ;** gr. in-8, 144 pages. Paris, Presses universitaires, 1926. — Nous avons déjà du professeur Pais trois grands ouvrages sur l'histoire romaine : *Storia di Roma*, 1898, refondue sous le titre de *Storia Critica di Roma*, 1913-1920 (jusqu'à Pyrrhus); *Storia dell' Italia antica*, I et II, 1925. Ceci est une troisième édition du premier ouvrage. Un résumé, qui se donne comme une adaptation, paraît en même temps dans l'*Histoire générale* publiée sous la direction de M. Glotz. Le fascicule I, que j'ai sous les yeux, va jusqu'à la fin des guerres sammites. Son importance tient surtout à l'histoire, donnée ici avec tous les détails voulus, de la critique appliquée à l'historiographie romaine, des falsifications officielles et autres qu'elle a démasquées, des résultats négatifs qu'elle semble avoir acquis depuis Beaufort. On sait que M. Pais appartient à la critique

de gauche, mais il ne se fait pas illusion sur la possibilité que des trouvailles archéologiques ou autres viennent justifier quelque déduction de Varron ou de Tite-Live dont nous ignorons la source. Les partisans de la tradition — ce qui ne signifie pas grand'chose — sont l'objet d'allusions courtoises, sans polémique. Je dois dire que l'adaptation française est beaucoup trop littérale et que la lecture en est parfois pénible [1]. La bibliographie (p. VII-XXII) est riche, mais inégale. Il y a quelques phrases *impérialistes*, un peu déplacées, dans la préface de l'édition italienne.

S. R.

A. Piganiol. *La conquête romaine* (*Histoire générale*, publiée sous la direction de MM. Halphen et Sagnac). Paris, Alcan, 1927; in-8, 512 pages, avec cartes. 40 francs. — C'est une grande tranche de l'histoire universelle que l'auteur nous a servie dans ce beau livre, qui n'est modelé sur aucun autre et dont la composition est aussi originale que rationnelle. « A mesure que les armées romaines pénétreront chez des nations nouvelles, nous ferons retour sur leur passé et nous définirons leur état de civilisation. » Méthode digne d'éloges, difficile à appliquer, qui exigeait, chez l'auteur, la connaissance approfondie non seulement des textes, mais de l'archéologie pré- et protohistorique qui y supplée. Cette archéologie, M. Piganiol l'a étudiée aux meilleures sources; à bien peu d'exceptions près, les ouvrages qu'il allègue sont non seulement récents, mais importants par eux-mêmes, et les renseignements qu'il en tire sont soigneusement contrôlés. Bien entendu, pour les débuts du néolithique, l'auteur ne pouvait encore faire état des révélations de Glozel, qui l'obligeront, dans une réédition prochaine, à récrire son chapitre. Mais, comme l'indique le titre de l'ouvrage, c'est l'histoire qui y tient la plus grande place et elle est excellemment racontée, suivant le principe qui est comme le *leitmotiv* du livre : « L'originalité de Rome, le secret de ses triomphes, la raison de sa gloire, c'est avant tout son souci étroit et tenace de l'unité politique. Ainsi le Romain a-t-il valeureusement travaillé à réaliser l'unité de la civilisation méditerranéenne. » La collection dont fait partie *La conquete romaine* est désormais au premier rang de celles qui font honneur à l'érudition française [2].

S. R.

L. Homo. *Les institutions politiques romaines. De la Cité à l'État.* (Bibliothèque de Synthèse historique). Paris, La Renaissance du Livre, XVI-471 pages. — L'évolution de l'*urbs* à l'*orbis*, si bien résumée dans le vers célèbre de Rutilius, tel est le sujet de ce livre qui embrasse quinze siècles d'histoire constitutionnelle, remontant, au delà de l'*urbs*, jusqu'à la tribu. « Rome a connu successivement tous les régimes politiques, sauf un, la démocratie, malgré plusieurs tentatives, par exemple la tentative de démocratie agraire des

1. Voici même (p. 8) une phrase horrible : « Les *Annales Maximi* n'ont rien à voir avec les tables que les pontifes avaient l'habitude de porter sur une surface blanche. » Il y en a d'autres moins choquantes, mais à qui la *manus emendatrix* a manqué.

2. Il va de soi qu'on n'est pas toujours d'accord avec l'auteur ; par exemple, la simple supposition que le nom du *Rhodanos* viendrait de celui de *Rhodes* (p. 54) paraît une hérésie. Mais ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans ces détails.

Gracques : d'abord la Cité, à forme monarchique, qu'elle doit aux Étrusques, puis le régime aristocratique du v^e^ au III^e^ siècle, l'oligarchie au II^e^ siècle, avec la concentration des pouvoirs aux mains du Sénat, la dictature militaire au II^e^ siècle avec Marius et Sylla, César et Pompée, qui conduit à l'établissement du « Principat », puis du « Dominat » d'Auguste et des Empereurs. » L'absence de tout vrai régime démocratique à Rome est une des idées originales de M. Homo, qui a donné de cette idée juste des preuves solides; quelle différence avec les cités grecques (sauf Sparte), que Fustel n'avait pas reconnue! Il faut en chercher la cause dans le besoin d'extension et de domination : *Tu regere imperio populos...* La compétence, si souvent attestée, de l'auteur me dispense de louer une fois de plus la sûreté de son information, la sobriété robuste de son style. Recommandé aux *laudatores temporis acti.*

S. R.

V. Chapot. *Le monde romain* (Bibliothèque de Synthèse historique). Paris, La Renaissance du Livre, 1927; in-8, XV-503 pages avec 2 planches et 12 cartes. — « Une habitude fâcheuse des historiens modernes, écrit l'auteur, est de réserver à Rome même une place excessive dans tout exposé des vicissitudes de son empire. La capitale n'est pas tout dans un État, et celle-ci a largement vécu sur ses provinces. Nous nous proposons, au contraire, de consacrer les plus nombreux chapitres et les plus détaillés à la vie régionale ». Cela n'avait pas été fait depuis Mommsen et Jung; M. Chapot a abordé cette tâche avec des documents singulièrement plus nombreux, dont il possède une connaissance parfaite. Avant de passer à l'étude séparée des provinces il a écrit douze chapitres très substantiels qui servent d'introduction : 1° l'expansion romaine et ses vicissitudes; conquête et consolidation; 2° les rouages gouvernementaux dans l'ensemble des provinces (armée, marine, routes, finances, cadre municipal et provincial); 3° l'Italie, la Sicile, la Corse et la Sardaigne. De là il passe à l'Espagne pour finir par les provinces romaines d'Afrique, après avoir passé par la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, les Gaules, la Bretagne, les régions danubiennes. Les cartes ne sont pas jolies d'aspect, mais très claires; les deux planches de monnaies impériales sont les bienvenues

S. R.

Pericle Ducati et Giulio Giglioli. *Arte etrusca.* Rome, Spithœver, 1927; gr. in-8, 103 pages et 160 planches. — L'Étrurie est à la mode et l'art étrusque attire de nouveau l'attention par ses qualités intrinsèques, son originalité rude, au lieu d'être considéré comme un écho un peu barbare de l'art grec (là où il ne s'agit pas de belles œuvres grecques importées [1]). Dans le présent ouvrage M. Giglioli a parlé de l'architecture et de la sculpture, M. Ducati de la peinture et des arts mineurs. La disposition adoptée est celle qui a trouvé depuis peu faveur en France : un texte soigné, mais bref; une bonne

1. P. 33 : « L'analyse stylistique a révélé la profonde différence entre les œuvres d'art grec et les œuvres d'art italien, diversité qui, d'accord avec la constance de certains caractères essentiels, oblige d'admettre qu'il ne peut s'agir de différences individuelles, mais nationales. » Cela sans nier, bien entendu, le séjour éventuel d'artistes grecs en Italie ou l'importation d'œuvres d'ateliers grecs, notamment de vases peints.

bibliographie; de très nombreuses images. Parmi celles qui sont réunies ici, beaucoup sont nouvelles, du moins pour moi, par exemple une admirable tête de femme de Falerii, deux têtes apoliniennes d'Arezzo, la tête (publiée à part) du Mars de Todi, la statue de jeune fille assise du Musée Grégorien, etc. Comme toujours, dans les publications italiennes de demi-luxe, l'exécution et le tirage des photogravures sont irréprochables.

S. R.

C. C. Van Essen. *Did Orphic influence on Etruscan tomb paintings exist?* H. J. Paris, Amsterdam, 1927; gr. in-8, 95 pages. — Très érudit connaisseur de peintures étrusques et de l'eschatologie grecque, l'auteur s'est livré à un travail de comparaison instructif entre les images (qu'il a contrôlées personnellement) et les textes, concluant que M. Weege a fait erreur en admettant, dans son *Etruskische Malerei*, que les peintures funéraires étrusques de la seconde période ont subi des influences orphiques et pythagoriciennes. Le tort de l'archéologue allemand a été surtout de ne pas distinguer les époques dans le développement de doctrines mystiques (connues seulement de nous par des bribes) et de faire, comme on dit, flèche de tout bois; les descriptions qu'il a données des peintures sont d'ailleurs insuffisantes et M. Van Essen avoue ne pas comprendre l'éloge que M. Karo a fait de son ouvrage (*Phil. Woch.*, 1921, p. 604). Lui-même a raison de louer, à plusieurs reprises, l'article *Orphici* de M. Monceaux dans le *Dictionnaire des Antiquités*, mais il aurait dû en imiter la claire ordonnance. — P. 24, il estropie un vers de Virgile, y introduit une faute de quantité (*patet* atra *janua Ditis*) et commente l'adjectif *atra* comme s'il était dans le texte. M. Van Essen a rendu service en écrivant sa thèse en anglais, mais cet anglais aurait dû être contrôlé; une expression comme *the report of Bendis with Cotytto* (au lieu de *relation*) est barbare et n'est pas isolée. Le titre même du livre ne paraît pas, à cet égard, bien choisi. Mais l'ensemble, quoique souvent confus, est estimable et le fruit d'un honnête effort vers la vérité.

S. R.

Marcel Bulard. *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels historiés.* Paris, E. de Boccard, 1926; gr. in-8, 548 pages avec 3 planches. — La nouveauté, l'intérêt et le mérite éminent de ce livre tiennent surtout au fait qu'il est le commentaire, au point de vue de la religion romaine, d'une série de monuments découverts à Délos et dont l'auteur a déjà donné le catalogue (*Explor. archéol. de Délos*, fasc. IX). Pénétré des représentations ainsi relevées et classées par lui, il s'est rendu à Pompéi, à Capoue, à Rome et ailleurs pour étudier les scènes analogues relatives au culte domestique italien. De là, sur le développement de ce culte et l'explication des obscurités qu'il présente, une telle abondance d'idées nouvelles, d'hypothèses séduisantes et généralement bien fondées, qu'il faudrait un long article pour en marquer ce qui est essentiel (la libation au Genius, la fête du *Natalis*, le *Camillus*, l'offrande du porc au Lare, les *ludi compitalicii*, les Lares auxiliaires du Genius, le culte domestique d'Hercule et de Mercure, l'*Omphalos* idole de Vesta, la destination des images peintes, etc.). Alors qu'une exégèse superficielle ou indolente aurait laissé sans explication les modestes peintures sur stuc des sanctuaires domestiques ménagées sur la façade ou à l'intérieur des maisons de Délos, M. Bulard a tiré de là la

matière d'un chapitre très intéressant de la religion familiale, assez différente à Pompéi de ce qu'elle est à Délos, parce que l'image iconique a pris le pas, en Campanie, sur ce que l'auteur appelle l'image rituelle, et que les progrès de l'anthropomorphisme y sont sensibles : ainsi Vesta, *Omphalos* à Délos, est une matrone à Pompéi. — L'ouvrage, qui aurait pu être plus court, est écrit avec soin; il y a un très bon index.

S. R.

Thomas Ashby. *The Roman Campagna in classical times.* Londres, E. Benn, 1927; in-8, 256 pages, avec une carte et 48 gravures. — Personne ne connaît aujourd'hui la Campagne romaine comme M. Ashby. Marcheur infatigable, il en a visité tous les recoins; il possède aussi une bibliothèque spéciale des anciens ouvrages sur ce sujet, entre autres les carnets de notes de Sir William Gell, collaborateur de Nibby. Il était d'autant plus désirable que l'auteur mît par écrit ses observations, ses notes et ses souvenirs que la Campagne se transforme rapidement et paraît même, en tant que solitude encadrant Rome, appelée à disparaître. L'ouvrage, bien illustré et pourvu d'un index, est divisé en cinq chapitres précédés d'une introduction générale : 1° les routes conduisant vers la Sabine et les Apennins (Salaria, Nomentana, Tiburtina); 2° les routes conduisant vers les monts albains et le Sud-Est (Praenestina, Collatina, Labicana, Latina, Appia); 3° les routes conduisant à la mer (Ardeatina, Laurentina, Ostiensis); 4° les routes vers l'Étrurie (Aurelia, Clodia, Cassia); 5° les routes vers le Nord (Flaminia, Tiberina). Moins prolixe que Tomassetti, dont on ne peut d'ailleurs dire que du bien, M. Ashby est plus vivant et ses descriptions se lisent avec plaisir. On aurait voulu trouver, à la fin, quelques pages de références.

S. R.

Guido Calza. *Il teatro romano d'Ostia;* in-16, 32 pages, figures et plans. Rome, Spithœver, 1927. — Le petit guide que publie le directeur des fouilles d'Ostie est une monographie de l'un des principaux monuments de cette ville. Une illustration bien comprise donne non seulement un plan et une coupe du théâtre, mais aussi une vue perspective, un essai de reconstitution et de nombreux détails d'architecture et de sculpture.

R. L.

Renato Bartoccini. *Guida di Lepcis (Leptis Magna).* In-16, 125 pages, 45 figures et 12 plans. — *Guida di Sabratta;* in-16, 77 pages, 40 figures et 8 plans. Rome, Spithœver (1927). — Il serait très désirable que les services des antiquités d'Algérie et de Tunisie prissent l'initiative de publier pour chacune des villes antiques dégagées de leurs ruines de petits guides semblables à ceux que M. Bartoccini vient de donner pour *Leptis Magna* et *Sabratha*. Après un court résumé du rôle historique de la cité, l'auteur aborde la description des monuments; des itinéraires répartis sur le plan général permettent au visiteur de se retrouver aisément sur le champ de fouilles. Une illustration bien choisie, un format pratique, de nombreux plans d'édifices, tout concourt à faire de ces petits guides de bons compagnons et d'excursion et de bibliothèque.

R. L.

Ch. Huelsen. *Forum und Palatin.* Gr. in-8, 99 pages, avec 30 figures, 64 planches et une carte. Munich, Drei Masken Verlag, 1927. — Quand un savant comme M. Huelsen décrit sans appareil scientifique, mais avec de très nombreuses illustrations documentaires, les lieux du monde antique qu'il connaît le mieux, on peut être sûr que son travail est appelé à faire autorité, à satisfaire la curiosité la plus exigeante. Six chapitres : le Forum avant l'Empire; le Forum impérial; l'ensevelissement et le déblaiement du Forum; le Palatin avant l'Empire; les palais impériaux sur le Palatin; la ruine et les déblaiement des palais impériaux. Sur toutes ces questions, est-il nécessaire de le dire? l'auteur sait tout ce qu'on peut savoir, mais il s'abstient d'hypothèses qui ne seraient que cela et, conscient de l'importance des problèmes qui restent à résoudre, regrette que les fouilles du Forum n'aient pas été reprises depuis 1904, après les grands et heureux efforts de Giacomo Boni. Reproduisant en fac-similé l'inscription célèbre dont la lecture embarrassait les anciens eux-mêmes, gravée sur le cippe dit du tombeau de Romulus, il écrit : « Le contenu est obscur et le restera probablement toujours [1]. Parmi le petit nombre de mots intelligibles il y a *regei*, datif de *rex;* cela nous autorise à considérer ce texte comme le seul que nous possédions de l'époque royale. » Science et prudence vont ici de pair. Les figures et les planches sont très bien venues; il y a d'intéressantes restitutions.

S. R.

Guillaume de Jerphanion, S. J. professeur à l'Institut pontifical oriental. *Le calice d'Antioche. Les théories du docteur Eisen et la date probable du calice* (*Orientalia christiana*, vol. VII, mem. 27. Aug. sept. 1926). In-8, 175 pages et 24 planches. Pont. Institutum orientalium studiorum. Rome. — Les deux somptueux volumes du docteur Gustavus A. Eisen, intitulés *The great Chalice of Antioch*, sont d'un prix tel que, en dehors de l'Amérique, ils ne sont guère accessibles même aux bibliothèques publiques et, par ailleurs, la présentation du calice y est si partiale que leur valeur ne réside guère que dans la richesse de l'illustration : 47 planches en héliogravure, 12 gravées sur cuivre, 1 dessin d'ensemble à la plume.

Il faut donc savoir grand gré au P. de Jerphanion et à l'Institut pontifical d'études orientales d'avoir mis à la portée des savants une étude, vraiment critique celle-ci, de format pratique, de prix modeste, et où le trop fameux calice est soumis à une minutieuse discussion.

L'examen du livre et des théories du docteur Eisen en forme la première partie, où, en neuf courts chapitres, sont d'abord reprises les affirmations relatives à la provenance, à la comparaison avec des pièces déclarées analogues des trésors de Boscoreale et de Berthouville, aux similitudes avec des vases du 1er siècle, aux prétendues caractéristiques de l'art grec remarquées,

1. Mommsen était à Paris lors de la découverte (mai 1899) et reçut en ma présence la première copie *confidentielle* de l'inscription. Dès le lendemain, il déclarait qu'il n'y avait pas d'espoir de la restituer ; M. Hülsen fut du même avis, mais les tentatives ne manquèrent pas et l'on échangea même à ce sujet, ainsi qu'à d'autres connexes à la découverte, des propos exempts d'aménité. M. Hülsen aurait égayé son livre par une histoire de cette polémique, car les disputes de doctes sont divertissantes et c'est pruderie de les oublier. Voir *Rev. archéol.*, 1900, I, p. 144, et la note de Bertaux, *ibid.*, 1900, II, p. 314.

aux portraits supposés, aux indications tirées du nombre des rosettes, etc., et relevées nombre de négligences, de contradictions, de confusions.

Vient ensuite la deuxième partie, plus importante, réservée à la date et au sens de la décoration. Le P. de Jerphanion n'a pas de peine à y montrer que aussi bien la forme que le décor végétal ou les accessoires symboliques ne se retrouvent que dans des monuments de basse époque, et de même encore pour le groupement de Jésus et des Apôtres et enfin pour la clef dans la main de saint Pierre. La perfection relative des figures, si elle semble constituer une difficulté, ne pourrait tout au plus qu'amener à s'arrêter, plutôt qu'à une date assez avancée dans le courant du VI^e^ siècle, au début de ce siècle ou peut-être, si l'on y tient, aux dernières années du V^e^.

La question d'authenticité, on le voit, n'est pas posée, ou, si le doute possible est indiqué d'un mot presque au début, l'authenticité en somme est supposée admise sur l'opinion des « juges éclairés » qui ont pu se livrer à l'examen de l'original. Et pourtant, en finissant, l'auteur ne peut s'empêcher de se demander si sa conclusion ne serait pas en réalité à modifier. Pas encore, répond-il. Il croit donc au calice « au moins provisoirement, mais avant de se décider, ajoute-t-il, le musée ou le riche amateur qui voudra l'acheter fera bien de l'examiner de très près ». Il semble, en outre, que cette confiance, même provisoire et malgré tout restreinte, ait été depuis sérieusement ébranlée chez le P. de Jerphanion et que moins sérieuses lui apparaîtraient aujourd'hui les objections à l'hypothèse d'un faux.

Étienne Michon.

A. Riegl. *Spätrömische Kunstindustrie*. Vienne, Imprimerie de l'État, 1927; in-8 XIX-421 pages, avec 23 planches, dont plusieurs en couleurs. — Publié avec trop de luxe et dans un format incommode en 1901, le grand ouvrage d'Aloïs Riegl, professeur à Vienne († 1905), est loin d'avoir été apprécié à sa valeur; le style tantôt laborieux, tantôt trop orné de l'auteur n'a pas peu contribué, d'ailleurs, à ce résultat. « Je l'ai lu quatre fois sans le comprendre », disait Furtesdengler. Ce fut une excellente idée de rééditer ce livre capital dans le format in-8, avec un appendice dû au jeune archéologue Otto Pächt (p. 406 et suiv.). L'art après Constantin, pensait Riegl, n'est que la dernière phase d'un développement continu, où s'affirme surtout l'instinct coloriste [1]; à quoi Strzygowski opposait la vue que la renaissance du vieil art oriental, tout à fait hétérogène, avait mis fin à l'évolution

1. Voici quelques lignes caractéristiques des opinions et de la manière de Riegl (p. 337) : « L'insertion de grenats dans l'or marque la phase la plus mûre du goût coloriste, dans la mesure où ce goût devait s'exprimer dans le travail du métal. » Cette époque est celle où le christianis ne victorieux prohibait le dépôt d'objets de luxe dans les tombes, alors que les Barbares, entrés d'abord dans l'Empire comme mercenaires, restèrent bien plus longtemps attachés aux usages païens. Leurs tombes sont pleines, celles des Romains vides, d'où l'idée fausse que l'art romain était mort et que toute l'industrie, comme le pouvoir politique, avait passé aux Barbares. « Le goût de la vision à distance et de la couleur n'a pas été apporté par les Barbares, puisqu'on le constate même avant Marc-Aurèle. Or, comme l'incrustation des grenats dans l'or n'est que l'expression de cette tendance dans le métal, nous sommes obligés d'en chercher l'origine (non pas au loin vers l'Orient), mais dans l'art romain de la dernière phase. » Ces idées touchent, d'une part, à celles de Labarte, de l'autre à celles de Fustel; personne, chez nous, ne s'en est encore occupé.

de l'art antique. Mais, objecta Riegl (1902), voilà de nouveau, en d'autres termes, la thèse du retour à la barbarie que je combats. « Le but de mon travail, écrivait-il, est d'abolir le préjugé suivant lequel la dernière phase de l'art romain n'a pas été un progrès, mais une décadence. » Ce n'est pas qu'il méconnût l'apport des envahisseurs barbares, mais l'ouvrage qu'il consacra à cette question resta manuscrit et n'a été publié qu'en 1923 sous le titre : *Kunstgewerbe des frühen Mittelalters*. Je regrette de ne l'avoir pas vu.

S. R.

Biagio Pace. *Camarina. Topografia, storia, archeologia.* Catane, Tirelli, 1927; gr. in-8, 165 pages, avec 69 gravures et 2 cartes. — Nous devons déjà à l'auteur plusieurs travaux importants sur la Sicile : *I. Barbari e i Bizantini in Sicilia*, 1911; *Arti e artisti della Sicilia antica*, 1917; *Il tempio di Giove in Agrigenti*, 1922; *Studi Siciliani*, 1926. Voici maintenant une monographie richement illustrée sur Camarina, qui est comme un *Corpus* de tout ce qui a été trouvé sur le territoire de cette ancienne cité, y compris les inscriptions (plus nombreuses que dans le recueil de Kaibel). L'exploration systématique de ce site a beaucoup tardé, n'ayant été commencée qu'en 1896 par M. P. Orsi (*Mon. dei Lincei*, IX, 201-78); l'illustre archéologue a publié trois rapports, mais en possède d'autres qui sont inédits sur l'ensemble de ses neuf campagnes de fouilles dont les deux dernières ont été conduites par M. Pace. La nécropole de Camarina est aujourd'hui, dit celui-ci, une des mieux connues du monde grec. La monographie que nous annonçons fait partie d'une série intitulée *Sicilia antiqua*, où figurent déjà des volumes sur Catane et Centuripe; on annonce Panormos, Agrigente et Acre, celle-ci décrite par M. P. Orsi. *Va bene!*

S. R.

Louis Deglatigny. *Documents et notes archéologiques.* 2e fasc. Rouen, Lecerf, 1927; in-8, 62 pages, 21 planches. — Dans cette nouvelle série d'études archéologiques, l'auteur publie la description de quelques-uns de ces curieux *fana* dont les ruines se cachent dans les forêts de la Basse-Seine. Il y ajoute les relevés de plusieurs enceintes; celle des *Grands Parquets* à Condé-sur-Risle (Eure) est peut-être un camp.

R. L.

F. A. Schæffer. *Un dépôt d'outils et un trésor de bronzes de l'époque gallo-romaine découverts à Seltz (Bas-Rhin).* Haguenau, Imprimerie municipale, 1926; in-8 de 61 pages, 12 planches et 19 figures. — Les villes et villages de la rive gauche du Rhin furent très éprouvés par les invasions germaniques vers la fin du second siècle et le commencement du troisième. D'anciennes trouvailles faites à Seltz *(Saletio)* témoignent de l'étendue des ravages : trésors enfouis, maisons abandonnées qui ne furent jamais relevées. Dans les décombres de l'une d'elles, en 1866, on découvrit, en bordure de la voie romaine de Seltz à Lauterbourg, le mobilier assez complet d'un atelier de chaudronnier-menuisier. Les outils, enclume, marteaux, tenaille de forge, fers à souder, limes, rabot, herminette, gouges, bédane sont conservés au Musée de Haguenau, ainsi que les pièces de métal que l'artisan était alors occupé à réparer, serrures, clés, plats ovales en bronze, etc. Dans la cour de

la demeure, au sommet d'une colonne, se dressait une statue du dieu cavalier foulant aux pieds l'anguipède. En un autre point de la ville, en 1887, parmi des chaudrons et casseroles, des passoires pour filtrer le vin, des vaisseaux spéciaux pour clarifier des infusions d'herbes, des assiettes, des plats et des œnochoés de bronze, on trouva une grande et belle statuette de Neptune, debout et nu, tenant dans la main droite un dauphin, et une seconde statuette représentant Mercure. Le Neptune de Seltz semble dériver d'un modèle dont se sont inspirés également les auteurs des figurines de Neptune découvertes à Weyersheim et à Ribeauvillé. L'étude que M. Schœffer consacre à ces diverses antiquités apporte une excellente contribution à l'histoire des métiers en Gaule.

Raymond LANTIER.

Wl. Deonna. *Marques de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève.* Paris, Leroux, 1927; in-8, 81 pages, avec 2 planches. — Les ateliers d'Arezzo ont envoyé leurs produits à Genava dès le 1er siècle; puis ce fut le tour de ceux de la Graufesenque, de Banassac, de Montans, de Lezoux, tous gaulois; les ateliers germaniques et helvétiques ne sont que parcimonieusement représentés dans l'ensemble considérable que nous fait connaître M. Deonna. Malgré la présence d'un fragment de moule, il semble certain que Genava n'a jamais possédé de four à poterie; l'importation suffisait à ses besoins. Inutile de dire que le travail est très soigné et que l'information de l'auteur est parfaite [1].

S. R.

A. Nicolaï. *Les officines de potiers gallo-romains et les graffites de la Graufesenque.* Avec *Notes philologiques* par **Hilaire de Barenton**, Paris, Leroux, 1927; in-8, 46 pages. — « La langue tracée sur les graffites de la Graufesenque s'expliquant à la fois par le sumérien et par le copte, c'est avec toute vraisemblance que, de même que les Étrusques, les Ruthènes descendraient de ces Lydiens sémites qui, partis des bords de l'Euphrate au moment où l'on y parlait le sumérien, conquirent l'Égypte aux origines des dynasties, puis émigrèrent et se répandirent de divers côtés. » Celui qui écrit ces choses se met-il au-dessous, au-dessus ou simplement en dehors de la critique? Cruelle énigme. Une part de responsabilité revient d'ailleurs à l'ami et conseiller de l'auteur, le P. Hilaire de Barenton, dont les lettres et notes, insérées dans cette brochure, sont pleines d'effarantes témérités, par exemple : « *Castus.* Ce nom est latin et signifie *chaste.* Mais il peut s'expliquer également par l'égyptien *kas*, vase, et *to, ti*, donner, livrer, vendre, payer. »

S. R.

R. Knorr et **Fr. Sprater.** *Die westpfälzischen Sigillatatöpfereien.* Spire, 1927; gr. in-8 de 120 pages, avec 36 figures dans le texte et 104 planches [2]. — Si la fabrique de vases sigillés de Rheinzabern est connue depuis 1531, celles du Palatinat occidental sont de découverte beaucoup plus récente

1. La publication prochaine d'un grand ouvrage illustré de l'abbé Hermet sur la Graufesenque accroîtra énormément notre connaissance de ce réseau d'ateliers dont l'activité fut vraiment extraordinaire aux environs de l'an 100.

2. Voir aussi, de M. R. Knorr, *Terra sigill. von Geislingen, Finningen und Heidenheim,* dans *Fundber. aus Schwaben,* 1926, avec 3 pl.

(Eschweiler Hof et Blickweiler, 1912-3). Il y en a d'autres qu'on connaît, mais qui restent à fouiller. Celles dont je viens de transcrire les noms ont fourni des récoltes abondantes, reproduites dans une série d'excellents dessins. Ces fabriques ont travaillé de 110 à 160 environ, jusqu'à ce que la concurrence de Rheinzabern les fît délaisser. Le style se rapproche beaucoup de celui de Lezoux. Les signatures sont rares. Une carte fait connaître la diffusion des céramiques de Blickweiler le long du Rhin, jusqu'en Angleterre d'une part et la Hongrie de l'autre [1]. L'auteur insiste avec raison sur le devoir qui incombe aux directeurs de Musées de ne pas laisser dormir, comme un fardeau encombrant, les fragments de moules et de vases sigillés qu'ils possèdent; si l'on veut que ces études, si brillamment inaugurées par Dragendorff et Déchelette, portent tous leurs fruits, il faut que les documents graphiques de provenance sûre continuent à fournir la matière de catalogues illustrés [2].

S. R.

Stuart Jones. *A Roman law concerning piracy* (extr. du *Journal of Roman Studies*, 1927, p. 155-173). — Revenant sur un texte amplement discuté dans cette *Revue* en 1923, 1924 et 1925, et s'aidant, pour la lecture, de la publication de M. Gaston Colin (*B. C. H.*, 1924, p. 58), M. Stuart Jones n'admet ni la datation de M. Cuq (67), ni celle de M. Jean Colin (74), mais conclut ainsi : « La situation diplomatique impliquée par la loi est en harmonie avec la date 101-96, mais inconciliable avec la date 67... Nous pouvons parfaitement placer cette loi à l'époque qu'indiquent les allusions qu'elle contient, à savoir 101-100. »

S. R.

G. Bersu. *Das Kastell Laulingen.* Extrait des *Würtembergische Studien*, 1926, p 177-201. — *Spätromische Befestigung auf dem Bürgle bei Gundremmingen*, extrait de l'*Archäologischer Anzeiger*, 1926, col. 279-288. — Ces deux mémoires de M. Bersu apportent une contribution intéressante à l'histoire de l'occupation militaire romaine en Germanie. Les fouilles du camp de Lautlingen ont prouvé que la frontière avait subi d'importants remaniements et que le tracé que les fouilles du Limes ont fait connaître a été précédé d'une première ligne ou d'autres lignes de défense. Dans la seconde brochure M. Bersu étudie une forteresse à plan rectangulaire du IVe siècle située à la frontière danubienne. Les casernes étaient adossées aux grands côtés du rectangle, de part et d'autre d'une rue centrale. On avait cru pendant longtemps que ces établissements n'étaient point protégés par des fossés. Un heureux hasard a permis de retrouver une partie importante de ceux-ci, creusée à une certaine distance en avant de la muraille.

R. L.

---

1. Une autre carte précieuse (pl. 97) indique les fabriques connues jusqu'à ce jour. Il manque Bavai.

2. Un motif curieux, dont il y a plusieurs exemplaires (pl. 46) est celui d'un Barbare s'approchant d'une Victoire demi-nue, qui se rencontre aussi isolée. Les motifs érotiques sont très nombreux — On lira avec intérêt (p. 94) ce qui est dit de la partie de la collection Plicque acquise par M. Holwerda pour le Musée de Leyde. L'acquisition faite par Saint Germain n'a pas été intégrale ; Plicque avait fait des réserves, pour me servir d'un terme poli.

G. Bersu et **P. Goessler.** *Der Lochenstein bei Balingen.* Extrait des *Fundberichte aus Schwaben* (neue Folge, II). Stuttgart, 1924; in-8 de 30 pages, 7 planches et 11 figures dans le texte. — Près de Balingen, entre les hautes vallées du Danube et du Neckar, se dresse le Lochenstein, petite plate-forme rocheuse qui fut occupée dès le Bronze I, auquel succéda un établissement agricole du Bronze II et III. Les maisons construites en bois n'ont pas laissé de traces et le village fut abandonné probablement à la suite d'un changement de climat, contemporain, semble-t-il, des variations survenues dans les pays nordiques. La découverte de fibules de la fin de l'époque hallstattienne montre que la plate-forme fut temporairement réoccupée par un assez fort village de pasteurs dont les maisons à plan quadrangulaire se groupaient autour d'une large place. Vers le milieu de l'époque de la Tène une nouvelle agglomération dressa ses habitations circulaires au Lochenstein. Parmi les débris recueillis dans ces dernières ruines il faut signaler des tessons de poterie ornés d'une petite frise d'oiseaux en relief.

R. L.

G. Marçais. *Manuel d'art musulman. L'architecture.* Paris, Picard, 1926-1927; 2 vol. in-8, IX-966 pages, avec 506 figures. 80 francs. — Le danger qui menace la belle collection des *Manuels Picard*, c'est la tendance à devenir des encyclopédies. Les éditions nouvelles (Enlart, Diehl) sont le double ou le triple des premières. Alors que, dans le Manuel d'art musulman de Saladin et Migeon, l'architecture occupait un volume, elle en réclame déjà deux dans la refonte due à M. G. Marçais et encore n'y est-il question que de l'architecture occidentale, de l'école du Moghreb. Ce n'est pas que cet exposé, qui n'est pas une réédition, mais un ouvrage original, ne soit digne des plus grands éloges et même d'admiration; mais le mot français *Manuel*, popularisé par la vieille et bonne collection Roret, ne doit pas être détourné de son sens comme l'a été, malheureusement, l'allemand *Handbuch*, qu'on remplacerait parfois à juste titre par *Kofferbuch*.

L'auteur étudie l'architecture musulmane dans l'Afrique française, en Espagne et en Sicile, d'abord du IX^e^ au XII^e^ siècle (tome I), puis du XIII^e^ au XIX^e^ (tome II). Dans toutes ces régions, les travaux de détail de ces dernières années ont singulièrement accru et précisé nos connaissances; mais M. Marçais se plaint que beaucoup de monographies nécessaires manquent encore et que l'interdiction faite aux chrétiens d'entrer dans les mosquées, tant en Tunisie qu'au Maroc, nous prive d'informations indispensables. Son travail, copieusement et parfaitement illustré, suscitera les monographies qu'il réclame et leur fournira un cadre bien approprié.

S. R.

G. Migeon. *Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels.* T. I, in-8, 429 pages, avec 211 gravures. — Suite de la refonte — en six volumes — du *Manuel d'art musulman*, dont les deux premiers, relatifs à l'architecture, ont été publiés par M. Marçais. M. Migeon a entièrement récrit son premier texte et en a beaucoup enrichi l'illustration. Voici l'ordre des matières, après une introduction historique : I. Peinture et miniature. — II. Sculpture monumentale et mosaïque. — III. Sculpture décorative et mobilier en bois sculpté. — IV. Ivoires. — V. Bronze et fer. — VI. Monnaies. — VII. Armes.

En somme, M. Migeon a très légitimement profité des progrès que son *Manuel* de 1907 a contribué à faire accomplir dans un domaine qui était presque, jusqu'alors, *terra incognita* [1]. Applaudissons, mais seulement d'une main, car la brièveté, même relative, est un bienfait au point de vue pédagogique et, de ce bienfait, la seconde édition du *Manuel*, d'ailleurs excellente, sera toujours plus innocente que la première.

S. R.

Albert Gabriel. *Les mosquées de Constantinople* (extr. de *Syria*, Geuthner, 1926; gr. in-8, p. 353-419, avec 38 figures et les planches 72-78). — L'étude des mosquées de Constantinople se heurtait autrefois à des interdictions qui n'existent plus. M. Gabriel a profité du nouveau régime pour nous donner le travail d'ensemble, sommaire mais précis, qui n'existait pas. La description des édifices, accompagnée de plans et de vues, est précédée d'un classement. L'auteur arrive à la conclusion intéressante que les Turcs, après la prise de Constantinople, ne se sont pas d'abord inspirés de Sainte-Sophie et des autres églises de la capitale, mais seulement de leurs propres monuments anatoliens, antérieurs à 1453. C'est seulement au XVI^e^ siècle que les Turcs entrèrent dans une voie nouvelle et, s'inspirant de Sainte-Sophie, cherchèrent à adapter le plan général de la grande église byzantine à leurs besoins religieux (d'où la Suleimanyé qui est un chef-d'œuvre, la mosquée d'Andrinople et les développements postérieurs). « Les œuvres valent surtout par l'ensemble, par la franchise et la logique du plan, par le caractère monumental, si nettement accusé que la silhouette des mosquées s'inscrit dans la mémoire comme un des traits essentiels de la physionomie de Stamboul. » Ce savant mémoire est très bien écrit.

S. R.

A. K. Coomaraswamy. *Pour comprendre l'art hindou.* Trad. de **J. Buhot.** Paris, Bossard, 1926; in-12, 176 pages avec 16 planches. — On trouve bien des choses, et plus que n'en indique le titre, dans ce petit livre, qui est comme une encyclopédie de l'Inde en raccourci : d'abord, la religion, puis l'épopée, le drame, la musique, la mythologie (tant indouiste que bouddhique et jaïniste), l'architecture des temples, l'iconographie, la chronologie, les époques de l'art, le tout suivi d'une bibliographie et d'un index soigné [2], avec accompagnement de 16 planches. C'est peut-être d'art proprement dit qu'il y est le moins question; mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une introduction à l'intelligence des monuments, qui présuppose tout au moins une initiation à la religion, au rituel, à la littérature. L'ouvrage original est, en effet, une préface au catalogue de la collection indoue de Boston; il s'adresse, comme il convient, aux visiteurs curieux, non aux érudits, et il a le mérite, bien qu'encombré de noms étranges, de ne pas trop rebuter le lecteur.

S. R.

---

1. Voir par exemple, p. 241 et suiv., ce qui concerne la sculpture ghasnévide en Afghanistan (Mission Foucher, Godard et Hackin).

2. Bibliographie et index ont été ajoutés par le traducteur, ainsi que deux pages de dessins (p. 127) précisant les gestes et attributs des figures.

M. Rostovtzeff. *Inlaid bronzes of the Han dynasty in the Collection of C. T. Loo.* Paris, Vanoest, 1927; gr. in-4°, 77 pages, 20 planches et 35 figures. — Une riche série de bronzes, incisés et ornés de métaux précieux, empruntés en partie à d'autres collections que celle de M. Loo, est le sujet principal de cette monographie. Je dis *principal*, car l'auteur ne s'est pas borné à un catalogue descriptif; son enquête a porté sur tout l'art de l'époque des Han (temps hellénistiques et premiers siècles de l'Empire romain) et sur les diverses influences occidentales, notamment grecques et iraniennes, qu'a subies alors l'art de l'Extrême-Orient. Celui de la période Chou, qui précède celle des Han, était hiératique, avec une tendance marquée à la décoration géométrique; les scènes de chasse, les représentations animées d'hommes et de bêtes, y faisaient défaut. En revanche, toutes ces qualités de vie, tout cet effort vers le naturalisme, paraissent sous les Han. D'un développement interne, il ne saurait plus être question, surtout depuis que les découvertes de Kozloff au Turkestan ont mis en lumière la haute antiquité du commerce hellénique et gréco-iranien vers la Chine. Assurément, les objets d'art de cette époque sont l'œuvre d'ouvriers chinois, inspirés d'idées chinoises, notamment sur les plaisirs ou les terreurs de l'autre vie; mais la technique paraît leur avoir été enseignée par l'Inde et ils ont imité librement des modèles iraniens et grecs. Du reste, si l'obscurité qui enveloppait complètement les phases anciennes de l'art en Chine commence à se dissiper, nous en sommes malheureusement trop réduits encore à l'étude d'objets sans état civil, apportés par les antiquaires chinois en Europe; les œuvres exhumées au cours de fouilles scientifiques, comme celles des Japonais en Corée (dont l'auteur fait état), sont encore bien rares. Mais on peut affirmer que la science, appliquée à ces problèmes difficiles, est entrée un peu partout dans la bonne voie.

S. R.

Ch. André Julien. *Renseignements bibliographiques et pratiques sur les arts et la civilisation de l'Inde, du Cambodge, de la Chine et du Japon.* Paris, Bossard, 1927; in-8, 19 pages. — Cette brochure répond à un besoin. Les nouveaux programmes ayant institué, dans les classes d'enseignement secondaire, des leçons pratiques sur la civilisation et l'histoire de l'art (avec projections), bien des professeurs sont embarrassés pour parler, même très sommairement, des pays d'Extrême-Orient. Pour faciliter leur tâche, l'auteur publie une bibliographie raisonnée, ne comprenant que des ouvrages écrits ou traduits en français, avec indication des prix en librairie. D'autres que les maîtres de l'enseignement secondaire profiteront de cet estimable travail, qui est au courant des dernières publications et en précise brièvement le caractère. Mais, au nom du ciel, qu'on n'aille pas lire aux élèves (p. 4) un « remaniement » du *Râmâyana* ! Notre civilisation est gréco-latine; ouvrons une lucarne sur l'Extrême-Orient, mais une lucarne seulement, et ne montrons en projection aux écoliers des œuvres d'art bouddhique que pour rendre sensible la supériorité de l'art grec.

S. R.

Fred. Mathews. *Anacréon.* Les Presses Universitaires, 1927, gr. in-8, 206 pages, avec 16 planches. — Les planches de ce beau volume reproduisent une page du manuscrit des *Anacreontea* à la Bibliothèque nationale et, à la

suite, le fac-similé de Spaletti (1781). L'introduction donne les informations nécessaires sur l'histoire du texte, les éditions et les traductions. Les quelques fragments authentiques du poète de Téos n'ont pas été omis. Mais l'intérêt de cet ouvrage réside dans la nouvelle traduction en vers, singulièrement fidèle, due à un Américain qui aime et connaît notre langue. Il y a une longue et belle dédicace aux mânes d'Anacréon :

> Je vins, Anacréon, avec une guirlande
> Dont je pendis les fleurs sur le cippe où tu dors ;
> Ces fleurs, tu les connais, puisque mon humble offrande
> Est cueillie au jardin où sonnent tes accords.

La question du rapport entre les *Anacreontea* et l'Anacréon authentique reste malheureusement bien obscure [1].

S. R.

Pierre Chantraine. *Arrien. L'Inde.* Texte et traduction, Paris, Les Belles-Lettres, 1927 (Collection Budé). — Écrit en dialecte ionien, l'opuscule d'Arrien sur l'Inde forme le VIII^e^ livre de son *Anabase*. Il vaut par les sources qu'il a eues sous les yeux et dont on retrouve l'influence dans Strabon et Pline. Le nouvel éditeur a fait précéder le texte et la traduction d'un essai fort intéressant et bien écrit sur les géographes de l'Inde avant Arrien; un jeune indianiste, M. Louis Renou, l'a aidé à identifier les noms sanscrits. Il y a une carte du golfe Persique et de la mer Érythrée.

X.

V. Martin et **Guy de Budé.** *Eschine, Discours.* Tome I, Paris, Les Belles-Lettres, 1927 (Coll. Budé). — La comparaison de nos manuscrits médiévaux d'Eschine et des papyrus d'époque impériale conduit à des conclusions assez nouvelles. Le texte de nos manuscrits, comme celui des papyrus, avec leurs variantes souvent identiques, « ne représente pas autre chose qu'un ensemble de choix opérés de différentes manières et à différentes époques dans une grande masse de variantes ». Dès lors, « les familles de manuscrits perdent leur importance au profit des variantes considérées isolément. Le philologue ne peut donc plus s'attacher aveuglément à un manuscrit isolé ou à une famille de manuscrits ». La recherche de l'archétype devient vaine et il n'est nullement prouvé que cet archétype sans variantes ait existé. Comme l'a vu Blass, chaque variante doit être considérée isolément et jugée digne ou non d'être admise dans le texte, sans qu'il soit tenu compte du tableau généalogique des manuscrits. Nous voilà ramenés à la critique hollandaise éclectique du XVII^e^ siècle, après avoir longtemps sacrifié à des archétypes peut-être inexistants.

S. R.

Ésope. *Fables*, texte établi et traduit par **Émile Chambry**. Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-8°, 155 pages doubles (Collection Budé). — L'auteur a publié une édition des *Fables* en deux volumes, œuvre d'érudition comprenant toutes les rédactions, en vue de laquelle il a visité beaucoup de biblio-

1. M. Mathews imprime le grec sans accents ; il a raison. Il condamne la prononciation reuchlinienne : il a raison encore (voir p. 32, 42).

thèques La présente édition, plus modeste, mais non moins utile, donne 358 fables; M. Chambry a choisi, pour chacune, la rédaction qui lui a semblé la plus intéressante (il n'y a pas moins de huit rédactions du Chêne et du Roseau dans les manuscrits!). Une longue *Introduction* (54 pages) met au courant de la question ésopique avec les résultats que voici : 1° Ésope vécut au VI^e^ siècle et mourut à Delphes; 2° il n'a pas inventé l'apologue; 3° nous n'avons rien d'Ésope et c'est au peuple grec tout entier qu'il faut rapporter les fables dites ésopiques; 4° le fond de notre premier recueil ésopique est antérieur à l'ère chrétienne, quoi que en ait dit Bentley, qui attribuait la rédaction des fables conservées aux Byzantins; aucun de nos recueils n'est de si basse époque. « Peut-être un jour un papyrus couvert de fables ésopiques nous apportera la preuve matérielle qui confirmera les présomptions que la langue et le style nous ont fournis. » L'auteur est un bon helléniste et un bon critique.

S. R.

A. Bourgery. *Lucain. La guerre civile.* Tome I (livres I-V), Paris. Les Belles-Lettres, 1926 (Collection Budé). — « Quoiqu'une levée ait épuisé Athènes tout entière, des poupes étroites tiennent les arsenaux consacrés à Phébus et trois carènes gagnent Salamis qu'il faut pourtant croire véritable. » Traduction absurde d'un texte absurde (III, 181-3), alors que ce texte a été corrigé avec évidence dès 1899 (*veram* Sciri *Salamina*, cf. *Cultes*, t. II, p. 143). La note de la page 71 prouve que l'éditeur pourrait dire : *Video meliora... deteriora sequor.* Cette querelle ne m'empêche pas de rendre hommage à son grand et difficile travail; la traduction est la plus littérale que l'on ait et marque un très grand progrès sur la *belle infidèle* de Marmontel; il y a des notes très instructives [1], en particulier des rapprochements avec Sénèque, que l'auteur connaît très bien [2].

S. R.

L. A. Seneca. *Diàlegs a Serè. Dè la Clemència de Neró.* Fundacio Bernat Metge. Barcelone, 1926; in-8 de 151 pages. — **Horaci,** Sàtires i Epistoles. Même collection. Barcelone, 1927; in-8 de 149 pages. — Dans la collection d'auteurs latins éditée par les soins de la fondation Bernard Metge, de Barcelone, le docteur Carles Cardo donne le texte et la traduction catalane des derniers dialogues et du *De Clementia* de Sénèque et MM. Isidor Ribas Bassa et Llorenç Reber commencent la publication des œuvres d'Horace par celle des Satires, des Épîtres et de l'Art poétique. L'éloge n'est plus à faire de ces livres fort bien présentés, au texte soigneusement établi d'après les travaux les plus récents, à la traduction fidèle et souvent pittoresque.

R. L.

L. Herrmann. *Sénèque. Tragédies.* Tome II. Paris, Les Belles-Lettres, 1926 (Bibliothèque Budé); in-8, 254 doubles pages. — Ce volume contient la mystérieuse *Octavie*. L'auteur ne la croit ni de Sénèque (c'est impossible,

1. Mais où les passages parallèles devraient être cités en latin, non en traduction (voir p. 131 et *pass.*). — P. 147, lire *Enéide* IV, 13 (non III, 13).

2. M. Bourgery a fait état de toutes les lectures du ms. d'Epternach à la Bibl. Nat., qui avaient été trop négligées.

la mort violente de Néron étant clairement prédite) ni d'un habile imitateur du moyen âge; elle est l'œuvre d'un homme d'esprit de la fin du Ier siècle ou du début du IIe, qui connaissait à fond non seulement le théâtre de Sénèque, mais ses œuvres philosophiques. Le rôle qu'y joue Sénèque lui-même est idéalisé, mais sans trop d'invraisemblance. Il regrette de n'être plus caché parmi les rochers de la Corse; il voudrait n'être pas revenu d'exil, mais si tout ce qu'il dit est digne de lui, non sans l'abus d'esprit dont il était coutumier, il est psychologiquement impossible que le pédagogue philosophe se soit de la sorte mis en scène. Cela pour répondre au paradoxe plus d'une fois réitéré qui voudrait attribuer à Sénèque, d'accord avec les manuscrits, cette très intéressante tragédie de salon. Il faudrait la mettre, avec *Britannicus* qui lui doit beaucoup, au programme de l'agrégation des Lettres.

S. R.

R. Eisler. *Orpheus the Fisher. Comparative studies in Orphic and early Christian cult symbolism.* Londres, Watkins, 1921; gr. in-8, 302 pages et 76 planches, 21 shillings. — Je signale ici, bien qu'il soit déjà ancien, un important ouvrage sur le symbolisme du poisson et de la pêche, parce que je crois qu'il est resté à peu près inconnu en France. Le dieu-pêcheur, *culture hero* et instructeur de l'humanité, est Orphée, et cette conception a passé au christianisme, où l'art et la littérature en conservent des traces indéniables Il me suffira de dire quelques mots de l'interprétation proposée par l'auteur du *poisson pêché par la Vierge* dans l'épitaphe mystique de l'évêque Abercius (p. 249). Une tradition mandéenne, qui peut être fort ancienne, porte que la Vierge Marie conçut en buvant de l'eau d'une certaine source, sur l'ordre du Seigneur. Le protévangile de Jacques dit que la Vierge reçut le message de l'Annonciation alors qu'elle remplissait une jarre à un puits voisin. Le folklore de plusieurs pays attribue au poisson un rôle dans la conception; les mots grecs *delphys* (dauphin) et *myllos* (mulet) sont à double sens. Dans le texte de l'épitaphe d'Aberkios, le *grand poisson pur* est le Messie; la Vierge qui l'a pris est soit Marie, soit plutôt la Mère spirituelle du Logos, l'Église personnifiée, comme l'a vu Conybeare; la source où elle l'a pris est Dieu le Père qui, dans Jérémie (II, 13) est « la source des eaux vives ». M. Eisler a été le premier à remarquer que le nom d'*Aberkios* est un équivalent numérique d'*Ichthys* (ce qu'on appelle un *isopsephon*), que sa patrie Hiéropolis est isopsèphe avec Jérusalem, que la *Basilissa* qu'il va chercher à Rome est isopsèphe avec *Jesous* ainsi que *Sphragis*, etc. Tout cela est ingénieux au point d'être inquiétant, mais ne saurait être négligé, non plus que le reste du volume.

S. R.

Isidore Lévy. *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore.* Paris, Leroux, 1927; in-8, 151 pages. — Minutieux travail de critique analysant la « littérature » sur Pythagore depuis Xénophon jusqu'à la vie de saint Antoine par Athanase, dont Reitzenstein a montré qu'elle était calquée sur une vie de Pythagore. En réalité, on n'a jamais rien su de précis sur cet homme divin; on a écrit des romans en son honneur, à l'usage des dévots qui deviennent de plus en plus nombreux depuis le début du IIe siècle avant notre ère. Ces contes ont eu une influence énorme et l'auteur conclut : « Le Pythagore

de la légende a conquis l'Orient et, par l'Orient, le Monde. » Voir l'article qui suit.

S. R.

Isidore Lévy. *La légende de Pythagore, de Grèce en Palestine*. Paris, Champion, 1927; in-8, 352 pages. — L'époque hellénistique a vu se former une grande légende de Pythagore conservée en partie par nous sous forme de remaniements romains et d'imitations. Ainsi, il existait une descente de Pythagore aux Enfers dont Virgile et Lucrèce se sont inspirés. Chose plus singulière : une vie de Moïse que lisaient Philon et Josèphe calquait une vie de Pythagore et comprenait une descente aux Enfers de Moïse. A son tour, un roman de Moïse, calqué sur un des romans de Pythagore, se retrouve dans un conte égyptien. Ces emprunts du judaïsme égyptien à la littérature romanesque dont Pythagore était le héros ne se bornent pas à la transmission de contes; la doctrine pythagoricienne a profondément pénétré le philonisme, le pharisaïsme et surtout l'essénisme. Ainsi nous arrivons à la partie de ce savant livre qu'un journaliste qualifierait de sensationnelle : *l'élément pythagoricien est partout présent dans les Évangiles, dans les légendes qui veulent être de l'histoire comme dans les doctrines.* Assurément, il y a là aussi des matériaux bibliques, messianiques, mais toujours alliés à ceux que fournit le pythagorisme. « Par la masse, les deux contributions paraissent s'équilibrer; mais sans doute l'élément hellénique domine dans le mélange. On peut, sans léser l'économie de la Vie (de Jésus), en enlever ce qui a été construit sous l'influence de l'ancien Testament. Que l'on supprime au contraire ce qui procède du modèle grec, naissance de l'Homme-Dieu, Jésus à douze ans, prédication de Capernaüm, arrivée en Judée, rejet de Jésus à Nazareth, secret messianique, confession de Pierre, tombeau vide et résurrection, — et la charpente même de l'édifice évangélique croulera. » Et ceci encore : « Ainsi s'explique le fait énigmatique du triomphe du christianisme. Comment comprendre qu'une doctrine élaborée en Judée... se soit trouvée fournir un aliment approprié aux besoins spirituels de la société gréco-romaine? La réponse est aisée pour qui a reconnu la filiation qui unit à l'hellénisme platonisant le judaïsme d'Alexandrie, puis de Judée, et l'Évangile. De la religion qui sous les Césars est sortie de Palestine, l'essentiel n'avait été introduit à Jérusalem qu'un siècle plus tôt. L'Évangile dissimule sous un vêtement oriental le système de croyances qui, nous le savons par les écrits de Virgile, de Plutarque et bien d'autres, par la carrière d'Apollonius de Tyane et d'Alexandre d'Abounoutikhos, captivait sur les rives grecques et latines de la Méditerranée les esprits les plus divers. Il a séduit le monde antique parce qu'il lui apportait, empreint du plus pénétrant charme exotique, un produit de la pensée grecque. » *Énorme*, n'est-ce pas? Mais il faudra entendre les critiques avant de céder à la séduction de ces nouveautés, admirablement mises en relief par un maître.

S. R.

George Foot Moore. *Judaism in the first centuries of the Christian Era. The age of the Tannaim*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1927; 2 volumes in-8, 552 et 487 pages. 42 shillings. — Après la catastrophe de 70, le judaïsme fut sauvé par ses écoles, fondées, dès avant la ruine du

Temple, par Jochanan ben Zakkai à Jamnia. L'ancien sanhédrin, remplacé par des conciles de théologiens *(Beth Din)*, assura la persistance du culte sans les sacrifices et fixa, à côté de la loi écrite, les grandes lignes de la tradition *(Mishnah)*. Les savants qui procédèrent à ce travail s'appellent *Tannaim*, ce qui signifie « docteurs de la tradition ». Il était achevé au début du IIIe siècle. C'est cette époque, si importante pour l'histoire spirituelle du judaïsme et de la pensée religieuse en général, qu'un docte Américain, capable de lire les textes hébraïques les plus obscurs, a étudiée dans le plus grand détail; les juges compétents ont rendu hommage tant à sa vaste érudition qu'à sa perspicacité [1].

X.

Édouard Dujardin. *Le Dieu Jésus. Essai sur les origines et la formation de la légende évangélique.* Paris, Messein, 1927; in-8, 260 pages. — La thèse de Jésus mythique, évhémérisé comme Hercule ou Osiris, thèse de Benj. Smith, de Robertson, de Drews, de Couchoud, est exposée ici avec quelques hypothèses accessoires, notamment celle qu'un obscur haut lieu palestinien, un *guilgal* (cromlech), siège d'un culte très archaïque de Josué, aurait été le théâtre de la crucifixion périodique d'un dieu ou d'un simulacre de dieu, victime expiatoire offerte pour le salut des fidèles. L'auteur trouve « une effarante connexité entre la mort de Jésus et la légende du patriarche Josué ». Car il y a sept crucifixions (pendaisons) dans la Bible juive, toutes pratiquées par Josué. « Jésus, le seul dieu crucifié; Josué, le seul patriarche qui crucifie! » N'est-il pas aussi curieux de constater « que le mot *ichthus*, qui signifie poisson, soit justement un anagramme de Jésus», alors que l'ancien dieu Jésus, *alias* Josué, a été dit le Fils de Noun, c'est-à-dire du Poisson »? Tout cela, bien que téméraire, est à voir; mais alors que les partisans de l'historicité relative, réduite à la prédication, à la révolte et à la mise en croix, allèguent aujourd'hui avec confiance le Josèphe slave, M. Dujardin se débarrasse en quelques lignes de ce texte gênant. Voilà qui paraît bien expéditif [2]. L'auteur a d'ailleurs du savoir et de l'esprit; il écrit bien. Compte tenu de ces qualités, les lecteurs lui pardonneront, entre autres hardiesses, l'extravagance de sa double dédicace à un charlatan, Houston Stewart Chamberlain, et à un bourreau, Lénine.

S. R.

---

1. Le même auteur (trop peu connu en France) a publié à New-York, en 1913 et 1919, une *History of Religions* en 2 vol., qui soutient la comparaison avec la grande œuvre de Chantepie de la Saussaye et se lit plus facilement.

2. M. Dujardin va jusqu'à *menacer* (p. 74) de se convertir à l'orthodoxie catholique si par hasard se révélaient des documents établissant l'existence historique de Jésus. On lui conseille de se pourvoir de son chapelet. — Il est ridicule (p. 109 et ailleurs) d'appeler Frazer « le petit bourgeois érudit de Trinity College », comme de parler (p. 117) de la « mentalité de vaudeville » de P. W. Schmiedel. — P. 204 : « Des hommes en Grèce se sont appelés Dionysos ». Non, *Dionysios*; les deux ou trois exemples qu'on cite de *Dionysos* sont contestables. — P. 209 : « Christos est le participe passé du verbe χρίω, oindre ». M. D. a oublié ses conjugaisons ; *christos* est un adjectif verbal. — On nous promet un second volume sur le rituel du *guilgal*, le repas de communion, la résurrection qui le suit, la « rumeur émerveillée » et « l'antique religion qui renaît de l'acte de foi ». Espérons qu'il y aura un index.

Vasili Sinaisky. *Von Adam bis zu Jesu Christo.* Riga, 1927 ; in-8, 72 pages. — Poursuivant ses études sur la double chronologie (lunaire et solaire), l'auteur les applique à la Bible et aboutit à des résultats les uns dignes d'attention, les autres assez déraisonnables. Un résultat à noter est celui-ci : « Les 42 générations comptées par Matthieu ne contredisent pas les 56 générations comptées par Luc, car Matthieu calcule d'après la lune et Lucas d'après le soleil. » Quant au rôle joué par les stations et les révolutions du Zodiaque dans la formation des légendes, Dupuis y aurait trouvé à louer; mais il y a longtemps qu'il n'a plus voix au chapitre. A parler franc, ce petit livre est plein de témérités [1].

S. R.

Albert Bayet. *Les morales de l'Évangile.* Paris, Rieder, 1927 ; in-12, 226 pages (Collection *Christianisme*). — L'*Évangile*, au singulier, est une abstraction qui convient seulement à l'homilétique. Bien entendu, M. Bayet sait cela, mais, du point de vue auquel il se place, il a le droit de considérer la littérature évangélique comme un *bloc*. Rien ne rend plus précieux pour l'historien les textes évangéliques que les divergences qu'ils présentent, non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit. Ritualisme et antiritualisme, soumission aux autorités et rébellion, propriété individuelle et communisme, toutes ces doctrines peuvent s'autoriser de certains passages et trouver leur réfutation dans d'autres. Cela tient naturellement à la « diversité des milieux sociaux représentés dans l'Église au temps de la rédaction des Évangiles ». Ainsi s'expliquent aussi non seulement des désaccords d'interprétation, mais des hérésies et des schismes. Dans le détail, M. Bayet s'est montré à la fois bien informé et perspicace; son livre est une importante contribution à l'histoire des idées morales et économiques aux environs de l'ère chrétienne.

S. R.

P.-L. Couchoud. *L'Évangile de Marc a-t-il été écrit en latin ?* Paris, Leroux, 1926 (extr. de la *Revue de l'Hist. des Religions*). — « La fable, écrivait naguère Jülicher, que l'on trouve déjà chez le Syrien Éphrem, suivant laquelle Marc aurait écrit son Évangile en latin, ne mérite pas d'être réfutée. » M. Couchoud n'a pas cité le texte d'Éphrem, mais des suscriptions de manuscrits qui disent la même chose. Il a fait mieux, il a donné des raisons, dont quelques-unes sont assez frappantes, pour confirmer le sentiment des *latinistes*. Un fait remarquable et qui paraît prouvé, c'est que lorsque Clément d'Alexandrie cite Marc, son texte est conforme au latin, non au grec assez variable de nos manuscrits. Le moins qu'on puisse concéder, c'est que l'ancien Marc latin représente un état plus ancien de l'Évangile. Conclusion de M. Couchoud : l'Évangile de Marc a été écrit en latin; il en a été fait plusieurs versions grecques superficiellement harmonisées, qu'il est vain de vouloir ramener à

1. Exemple, p. 47 : « Le péché originel était astronomiquement inévitable parce que la lumière décroît après le solstice d'été et que la nuit, d'apparence serpentiforme, étant le symbole de la Voie lactée, il est clair que la chute de l'homme devait être produite par un être de cette espèce. » A la fin du chapitre, il est question de la victoire de saint Georges sur le dragon, qui s'expliquerait de même. *Somnia!*

un archétype grec inexistant. Parmi les discussions de détail, une des plus intéressantes concerne Marc, IX, 49, où le latin dit *omnis substantia consumitur* (dans la Géhenne), tandis que le grec parle d'un *sacrifice* (texte occidental) et ajoute des choses vides de sens. L'auteur pense que *substantia* a été traduit d'abord par ΟΥΣΙΑ, lu ΘΥΣΙΑ par un des remanieurs, ce qui aurait donné lieu aux divagations que l'on sait. L'argument peut se retourner et tout le passage reste une *crux*. M. Couchoud n'a pas fait état de l'hypothèse de Wellhausen sur la première rédaction araméenne de Marc.

S. R.

H. Delafosse. *Les écrits de saint Paul.* III. Paris, Rieder, 1927; in-12, 239 pages (Coll. *Christianisme*). — Voici ce que dit de ce petit livre un critique compétent :

Ce troisième volume des écrits de saint Paul comprend deux des grandes épîtres, Corinthiens et Galates, deux autres épîtres importantes, Colossiens et Éphésiens, et la petite épître à Philémon, publiées en traductions nouvelles et précédées d'une introduction critique. Par une exégèse interne d'une extrême pénétration, H. Delafosse établit que ces épîtres ne sont pas d'une seule main. La part qui y revient à Paul lui-même est relativement petite. — La seconde épître aux Corinthiens comprend deux lettres de Paul, réunies en une seule. Chacune a reçu des suppléments théologiques, les uns de provenance marcionite, les autres de provenance catholique. — L'épître aux Galates est un billet de Paul qui s'est grossi au cours des deux éditions. — L'épître aux Colossiens comprend : 1° une lettre adressée par une communauté marcionite à une autre; 2° un billet authentique de Paul; 3° le travail d'un éditeur catholique qui a inséré le billet dans la lettre, a adapté celle-ci à l'orthodoxie et lui a donné une origine paulinienne. — L'épître aux Éphésiens est un remaniement catholique de la lettre marcionite à la communauté de Colosse. — Le billet à Philémon est de Paul.

De même que dans le livre d'Isaïe on distingue aujourd'hui un premier, un second et un troisième Isaïe, de même il faudra désormais distinguer dans les épîtres pauliniennes le premier, le second et le troisième saint Paul.

P.-L. Couchoud.

Mais alors le vrai Paul est un homme assez insignifiant, puisqu'on lui enlève ce qui fait son originalité et explique son influence [1]. Le clou auquel on suspend ainsi toute l'œuvre paulinienne semble bien faible pour soutenir un pareil fardeau. Je regimbe, mais non sans admirer l'ingéniosité de l'auteur et la bonne foi dont il use en signalant d'insolubles contradictions dans le texte reçu des *Épîtres*.

S. R.

Maurice Goguel. *Les épîtres pauliniennes* (deuxième partie). Paris, Leroux, 1926; in-8°, 571 pages. — Ce nouveau volume de l'excellente *Introduction au Nouveau Testament* comprend les *Épîtres* aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains, aux Colossiens, à Philémon, aux Éphésiens, et enfin les *Pastorales*, dont l'auteur n'admet pas l'authenticité. Un chapitre spécial concerne le procès, la captivité de Paul, son voyage à Rome et sa mort.

1. Voir, par ex., p. 100 : « L'œuvre de Paul dans l'épître aux Galates comprend une trentaine de versets dont l'objectif est de prouver que, pour être l'héritier des promesses faites à Abraham, il faut et il suffit d'avoir la foi au Christ. ». C'est bien peu.

Pourquoi l'Église romaine n'a-t-elle conservé de son martyre aucun souvenir précis? M. Goguel, dont l'information est toujours complète, la critique sage et modérée, hésite entre deux réponses : 1° la fin du procès de Paul et son exécution pourraient avoir coïncidé avec la persécution de Néron; ainsi Paul aurait été comme perdu au milieu des victimes de 64; 2° Paul aurait été condamné aux mines et y serait bientôt mort obscurément. On peut rappeler à ce sujet, comme le fait l'auteur, que Zeiller (1926), à la suite de Julian (*Hist. de la Gaule*, IV, p. 485), veut que l'apôtre, mis en liberté par suite de l'abandon de la plainte, aurait alors gagné l'Espagne en faisant escale en Gaule, à Marseille ou à Narbonne. On ne saura jamais la vérité sur ces faits que l'histoire positive n'a pas éclairés [1].

S. R.

Oskar Beyer. *Die Katakombenwelt.* Tubingue, Mohr, 1927; in-8, 153 pages, avec 31 planches et 17 gravures. — Je ne comprends pas bien la thèse de l'auteur, exposée dans une langue apocalyptique. Voici un spécimen : « Seulement de l'imparfait, avec la tache de la crainte de la lumière, seulement quelque chose d'extrêmement pauvre pouvait devenir le symbole du mystère chrétien. Ce symbole est la création de mains innocentes, poursuivant des buts simples. Comme résultat cela est, justement par renonciation à de grands moyens ou à des moyens particuliers, inconcevable comme la puissance, qui naît de l'impuissance. Ainsi s'annonce le commencement absolu, auquel ne se compare aucun commencement antérieur ou postérieur; la force de la jeunesse, plus jeune que tout archaïsme; la pleine joie, au regard de laquelle la gaîté grecque reste une ombre; la paix, le simple fait d'être en ordre. Surtout la vie, la vie éternellement agissante et présente, au delà de toute problématique, de tout changement de la matière. » De qui donc sont ces vers : « C'est les traduire en ridicule — Que de les traduire en français? » Mais il y a aussi des Français *nouveau style* qui écrivent comme ça, et c'est dommage.

S. R

Edmond Perrin. *Somme théologique de saint Thomas.* Tome I, Dieu. Paris, Rieder, 1927; in-8, 217 pages (série *Textes du christianisme*). — « Cathédrale de la scolastique », a-t-on dit de la *Somme*. Un archéologue doit connaître toutes les cathédrales. La traduction de la *Somme* occupera cinq volumes; les parties moins importantes et les développements trop verbeux sont seulement résumés. L'*Introduction* est extrêmement intéressante, dominée par les deux grandes figures de saint Augustin et d'Aristote. C'est un beau chapitre de l'histoire de la pensée, très bien écrit et parfaitement clair [2].

S. R.

E. Buonaiuti. *Le modernisme catholique.* Trad. **R. Monnot.** Paris, Rieder, 1927; in-8°, 205 pages (Coll. *Christianisme*). — L'auteur voit dans le

1. Signalons, p. 308, une critique, insérée à la dernière heure de la thèse *marcionite* de M. Delafosse (1926), que M. Goguel n'admet point. Cf. p. 562.
2. Amusante coquille, p. 40, note : « Philippe II d'Espagne conseillait à *Catherine II* de se débarrasser de Coligny par le meurtre. »

modernisme moins des préoccupations scientifiques que des fins édifiantes; il laisse dans le vague les progrès de l'exégèse critique, qui intéressent tous les savants loyaux, pour nous parler des « valeurs centrales de la prédication néo-testamentaire » et de leur adaptation aux besoins de la spiritualité contemporaine. J'en conclus que ce livre, où j'espérais trouver une contribution à un chapitre très intéressant de la philologie, n'apporte rien de tel et peut être négligé des philologues, malgré ses réels mérites d'un autre ordre qui toucheront sans doute les philosophes.

S. R.

G. Scholem. *Bibliographia kabbalistica*. Leipzig, Drugulin, 1927; in-4° XVII-230 pages. — Depuis Reuchlin (1494), ces *deliramenta* mystiques, apparentés au gnosticisme, ont été amplement commentés; la théosophie moderne y a puisé à cœur joie. La France a seule produit une traduction intégrale en 6 volumes (Paris, Leroux, 1906-1912), éditée après la mort de l'auteur, Jean de Pauly, par M. Lafuma-Giraud. La bibliographie très copieuse que nous annonçons caractérise ainsi cette publication singulière, dont le succès, à notre époque de spiritisme et d'occultisme, a été très vif: « Jean de Pauly est un pseudonyme, qui recouvre probablement la personnalité peu recommandable de Paulus Meyer; ce dernier aurait travaillé pour M. Lafuma de 1900 à 1903. Sa traduction, pleine de fautes, aurait été révisée par le bon hébraïsant Back. Les notes sont, en grande partie, frauduleuses, et remplies de renvois à des écrits imaginaires. » Voilà qui promet de la besogne aux critiques futurs (cf. la page XI de l'*Introduction*).

S. R.

G. Scholem. *Alchemie und Kabbala.* Berlin, 1927 (s. l. n. d.); in-8, 34 pages. — Réfutation d'une vieille erreur. Depuis Paracelse et surtout depuis les Rose-Croix, l'opinion s'est accréditée que l'alchimie fait partie de la Cabbale. M. Scholem démontre : 1° qu'aucun cabbaliste n'a été alchimiste; 2° qu'aucun cabbaliste ne pouvait chercher la transmutation des métaux en or puisque, aux yeux de ces mystiques, l'argent, à cause de sa blancheur, était très supérieur au métal jaune, objet des convoitises du monde sublunaire qui est tout l'opposé de celui où se meuvent les spéculations de la Cabbale. Quand des bribes alchimiques se trouvent dans des manuscrits cabbalistiques, ce sont des traductions du latin ou de l'arabe.

S. R

F. J. M. de Waele. *The magic Staff or Rod in Graeco-Italian antiquity.* La Haye, 1927; gr. in-8°, 223 pages, avec une planche et 20 figures. — Il s'agit de la baguette magique dans l'antiquité grecque et romaine. Les divisions adoptées sont les suivantes : 1° la baguette magique aux mains des dieux; le *kérykeion* d'Hermès, Koré, Dionysos, Asklepios, etc.; 2° la baguette magique aux mains de personnages religieux, rois, juges, hérauts, licteurs, magiciens, devins, etc.; 3° les baguettes magiques symboliques, efficaces par elles-mêmes, sans acception du porteur, comme la *Lebensruthe* dont les coups passent pour assurer la fécondité, comme la verge de coudrier employée dans la *diamastigôsis* spartiate, dont il faut rapprocher le traitement infligé aux femmes à la fête des Lupercales. L'auteur connaît très bien les textes

et les monuments, ainsi que les hypothèses des auteurs modernes; son livre est fort estimable.

S. R.

J. Leite de Vasconcellos. *Medicina dos Lusitanos.* Une brochure in-4° de 63 pages avec 29 figures. Lisbonne, 1925. — Dans cette conférence prononcée lors des fêtes du centenaire de l'École de Chirurgie de Lisbonne, M. Leite de Vasconcellos étudie, à la lumière des découvertes archéologiques faites sur le territoire portugais, les vestiges des plus anciennes pratiques médicales. La présence de crânes trépanés dans les gisements de l'âge du cuivre montre que cette opération était déjà pratiquée; il ne serait pas impossible que certaines lames très fines de silex ou de cristal de roche aient été alors employées pour la saignée ou pour le tatouage. Les ex-voto dédiés aux sources thermales témoignent de leur importance à l'époque romaine, et il semble même que leurs propriétés curatives aient été déjà reconnues avant la conquête. Des planches reproduisant des instruments de chirurgie romains et une bibliographie critique accompagnent le texte de cette intéressante notice.

R. L.

Enrique Casas. *Las ceremonias nupciales.* Madrid, Paez, 1927; in-8°, 281 pages. — Ce qui concerne l'antiquité est ici de seconde main; aussi n'insisterons-nous pas sur cet ouvrage, d'ailleurs bien informé et où le sens critique ne fait pas défaut. — P. 203, note 1, Aristote n'*asegura* nullement ce que lui fait dire l'auteur, qui aurait d'abord dû donner un renvoi (éd. Didot, t. III, p. 437, 13), puis se rendre compte qu'il s'agit d'une fantaisie du comique Philippe au sujet de Dédale, rapportée comme telle par Aristote [1].

S. R.

Michel Vulpesco. *Les coutumes roumaines périodiques.* Préface d'**A. Van Gennep.** Paris, Larose, 1927; in-8, II-304 pages, avec 12 planches et nombreuses illustrations. — Le folklore roumain étudié ici, en partie de première main et pourvu d'une ample bibliographie, contient-il des éléments rituels qui remontent à Décébale ou au delà? C'est possible; en tous les cas, on est heureux d'en avoir l'exposé en un français à peu près intelligible, bien que présenté sans ordre ni méthode. L'auteur est connu comme musicien; il mérite moins de l'être comme érudit, citant Pline avec renvoi à Michon, appelant Roscher *Recher*, Cecrops *Cérôps* (plusieurs fois), Maury *Maisiy*, parlant des *frères Attidius de Gubbio*, écrivant *Minus* (pour *Minutius*) *Felix*, *Tuliu Ostiliu*, *pons Dublicius*, etc. Autant dire que l'exécution matérielle est au-dessous de la critique; aucune personne compétente n'a relu cela [2].

S. R.

---

1. Dire que les *Abéliens* étaient la secte d'Abélard (p. 134) est une hérésie; voir ces articles dans Bayle.
2. L'impression de la bibliographie est encore pire que celle du reste; c'est proprement scandaleux.

G. S. Colin. *Vie des saints du Rîf* (*Archives marocaines*, vol. XXVI). Paris, Champion, 254 pages. — « La noble intention et le but subtil, relatifs à la mention des personnages vertueux du Rîf », telle est la traduction du titre complet de l'ouvrage de Bâdisî qu'a mis en français M. Colin. C'est un recueil de biographies de saints du Rîf, ayant vécu du VI^e^ au XIII^e^ siècle. Ces biographies édifiantes ont leur prix pour la connaissance de la vie religieuse ancienne du Maroc, le développement du culte des saints et l'apparition des confréries religieuses; on y trouve des détails historiques, géographiques et économiques qu'on chercherait vainement ailleurs; mais, œuvres de pieux lettrés musulmans, elles ont supprimé bien des choses que les rédacteurs trouvaient dans leurs sources berbères, et ces choses, étrangères à l'islamisme orthodoxe, seraient précisément celles qui auraient le plus d'intérêt pour nous.

S. R.

R. Schwaller de Lubicz. *L'appel du feu.* Editions Montalia, St-Moritz, 1926; in-12 sans pagination. — Ce livre mystique échappe à ma compétence; je n'en tire qu'une phrase : « Ajoute à cette lignée Atlantide-Égypte-Grèce et Arabie, une autre lignée passant par le nord des Indes, par la Russie blanche, les pays germaniques et scandinaves, et tu commenceras à comprendre le rôle de la France, où ces deux flots se sont toujours heurtés. » A verser au dossier de l'Atlantide, bibliothèque de Bedlam.

X.

M. H. Longhurst. *English Ivories.* Londres, Putnam, 1927; in-4°, XVII-123 pages, avec 56 planches et 10 figures dans le texte. — Pendant — nécessairement plus modeste — du grand ouvrage de R. Kœchlin sur les ivoires gothiques français du moyen âge. Le mot d'*ivoire* est pris ici *lato sensu*, comprenant l'ivoire de morse et l'os de baleine, l'un et l'autre fréquemment employés en Angleterre. Les ivoires anglais n'ont, pour ainsi dire, pas d'histoire, car ceux qui sont mentionnés dans les anciens inventaires ne se retrouvent pas; il faut les dater d'après le style, en les comparant aux sculptures et miniatures contemporaines. L'ouvrage, d'ailleurs si estimable, de Maskell, ayant un peu vieilli et les exemplaires accessibles s'étant singulièrement multipliés — tout récemment encore, un Christ admirable et un important triptyque sont entrés dans des Musées anglais — la tentative de M. Longhurst était opportune et doit être saluée avec reconnaissance. Après une introduction générale, où il n'hésite pas à confesser souvent son ignorance, on trouve un catalogue raisonné des ivoires anglais ou crus tels, une série d'excellentes planches — dont quelques-unes en couleur — et de bons index. Le style est clair, mais par moments un peu *slipshod*.

S. R.

C. Oursel. *La miniature du XII^e^ siècle à l'abbaye de Cîteaux, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Dijon.* Dijon, librairie L. Venot, 1926; in-4°, 84 pages, 52 planches. — Dans les 52 planches phototypiques d'un album bien ordonné, le conservateur de la Bibliothèque de Dijon publie les meilleures pages des manuscrits cisterciens possédés par son dépôt. C'est une fort belle anthologie, bien qu'elle ne donne pas la couleur des originaux. Aux

insuffisances de la reproduction en noir, M. Oursel pallie du reste dans la mesure du possible en indiquant avec soin, en des notices numérotées, le coloris de chaque morceau.

Les manuscrits représentés dans cet album sont : 1° le *Psautier de saint Robert* (2 planches), considéré comme le prototype décoratif de la série, et apporté d'ailleurs de Molesme à Cîteaux par les moines de la fin du XI^e^ siècle; 2° la célèbre *Bible de saint Étienne Harding*, représentée par deux séries d'extraits, les premiers, des tomes I et II, d'un dessin un peu lourd encore, sur fond bleu; les autres, des tomes III et IV (notamment la *vie de David*, l'histoire de *Judith et Holopherne, Matathias et Judas-Macchabée*), riches en vignettes réalistes, souples, et d'un art beaucoup plus aisé; 3° les *Moralia in Job*, achevés en 1111 (*Bûcherons* et *Drapiers*, lettres ingénieuses et pittoresques); 4° la suite des *Moralia in Job;* 5° et 6° le *De Psalmis* et le *De Trinitate* de *saint Augustin;* 7° le *Légendaire de Cîteaux*, d'un style plus grave et plus raide; 8° les *Lettres de saint Jérôme* (alphabet ornemental); 9° les *Commentaires de saint Jérôme* sur les Prophètes et sur l'Ecclésiaste, où apparaît un art caractéristique du pli ou plutôt du plissé, souple, abondant, mais maniéré; 10° la *Cité de Dieu* de saint Augustin; 11° le *Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe;* 12° les *Lettres de saint Grégoire.*

Une introduction concise (64 pages) réunit les jugements portés sur la miniature cistercienne; définit les origines et l'influence du *scriptorium* de Cîteaux; établit une « détermination chronologique » des manuscrits non encore datés; propose enfin, — tout en reconnaissant que « la perfection de la miniature cistercienne au commencement du XII^e^ siècle n'est pas une exception dans l'histoire générale de l'art roman » et que, de toute certitude, des influences orientales, byzantines, anglo-saxonnes (deuxième manière de la *Bible*) se sont fait sentir à l'atelier de Cîteaux, — de reconnaître, et on le fera volontiers, une « originalité créatrice » aux artistes cisterciens.

L'apport le plus personnel de M. Oursel à l'histoire de la miniature est son ingénieuse datation. Les manuscrits dijonnais ont tous été exécutés entre 1098 et 1134 (date extrême). Voilà un jalon précis, et d'importance, planté dans la confusion des théories ou des hypothèses. Si l'on songe que tout un groupe d'archéologues (et M. Oursel lui-même, dont on a lu dans cette Revue, en 1925, un article très neuf sur la chronologie clunisienne et le rôle de Cluny en France) font remonter beaucoup plus haut qu'on n'avait accoutumé, dans le XII^e^ siècle et même dans le XI^e^, l'édification et la décoration de quelques églises-modèles, on comprend l'importance et le sens des dates relativement fort anciennes — et faites pour surpendre quelques adeptes des thèses officielles — que voici apparaître maintenant dans l'histoire de la peinture française.

Très utile donc sera cette « simple monographie », limitée dans ses prétentions, mais digne pourtant d'être le modèle de celles qu'il faut établir en grand nombre, si l'on veut sérieusement ne pas répéter toujours les mêmes *à peu près* dans les volumes nouveaux chaque mois consacrés à l'art, à ses thèmes, à ses styles ou à ses techniques...

H. Drouot.

A. W. Byvanck et **G. H. Hoogewerf.** *La miniature hollandaise.* In-fol. XIV-92 pages, avec 25 planches, plus un portefeuille de 240 planches. Martinus

Nijhoff, La Haye, 1926. Tiré à 300 exemplaires. Prix : 300 florins. — Sans avoir la beauté et la finesse des miniatures flamandes et françaises du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, celles qu'on peignit alors en Hollande ne manquent ni de charme ni d'intérêt. Elles étaient, jusqu'à présent, assez mal connues. Les auteurs de ce bel ouvrage ont étudié plus de 200 manuscrits à miniatures épars dans de nombreuses bibliothèques et en ont reproduit 700 spécimens. Le texte, rédigé en bon français, est le résultat de longues recherches, scientifiquement exposées, où les enseignements de la liturgie, de la paléographie, de l'héraldique et même de la linguistique (dialectes hollandais) ne sont jamais perdus de vue. Il faut savoir un gré particulier à ces savants de n'avoir pas cédé à des tendances annexionnistes, de n'avoir pas rattaché à la Hollande ce qui est français, colonais ou flamand. « Les miniatures des Heures de Turin, écrivent-ils (p. XVII), ne sauraient être revendiquées au profit de l'ancien art hollandais. Même si l'on admet que l'illustration de ce célèbre livre d'Heures sort, pour la plus grande part, de l'atelier des frères Van Eyck, il n'est pas raisonnable d'y vouloir découvrir la *véritable origine* de la peinture hollandaise. Cette origine est essentiellement autre. Sinon, on finirait pas contester à la Flandre la moitié de la gloire de l'Adoration de l'Agneau mystique. » Quand on songe que le bon manuel de Herbert (*Illuminated manuscripts*, 1911) ne fait aucune mention de la miniature hollandaise, on apprécie d'autant mieux le service rendu, avec tant de compétence, à l'histoire de l'art.

S. R.

N. Kondakov et **Ellis H. Minns.** *The Russian Icon.* Oxford, Clarendon Press, 1927 ; in-4°, 226 pages, avec nombreuses planches. — L'icone chrétienne, qui paraît en Orient au IV^e^ siècle, dérive probablement des portraits funéraires égyptiens, fixés dès le I^er^ siècle sur les momies, qui trouvèrent d'abord des imitateurs en pays syriens. Jusqu'au triomphe des iconoclastes et après leur défaite, l'icone byzantine fût l'objet d'une fabrication très active ; des écoles locales se formèrent en Géorgie, en Arménie, dans les Balkans, dans l'Italie méridionale, surtout en Russie, où l'on n'a pas cessé d'en peindre depuis le XII^e^ siècle, non sans subir diverses influences ; on distingue, en effet, un style byzantin, un style gréco-oriental, un style gréco-italien, un style néo-grec ; mais dans toutes ces œuvres, quand ce ne sont pas des copies serviles, il y a quelque chose de « l'âme russe ». Ces monuments, négligés par les hommes instruits depuis le XVIII^e^ siècle, ont vivement appelé l'attention vers la fin du XIX^e^, quand feu Nicodème Kondakov († 17 février 1925) fut chargé de classer l'énorme collection de plus de 3.000 spécimens réunis au Musée Alexandre III. A la même époque et sous son impulsion, on commença à nettoyer des icones noircies par la fumée et la poussière ; on s'aperçut avec étonnement que nombre d'entre elles étaient l'œuvre de grands coloristes, comparables aux prédécesseurs vénitiens de Giorgione. Kondakov, qui réagit contre une admiration excessive, mais se plaça au point de vue de l'histoire, composa sur les icones une vaste monographie que la révolution russe l'empêcha de publier ; le manuscrit original est conservé à Prague. L'éminent connaisseur de la Russie grecque, scythique et slave, M. Minns, en a publié un résumé admirablement illustré, en partie de planches en couleur. Saluons cette heureuse mise en lumière d'un chapitre encore presque ignoré de l'histoire de l'art ! Au cours de ces dernières années, j'ai été souvent

amené à dire, avec regret, à des réfugiés russes, que les icones n'avaient pas de « marché » en Occident; il n'en sera peut-être plus de même demain, grâce à MM. Kondakov et Minns. Espérons que les Musées français n'attendront pas, pour en acquérir quelques spécimens caractéristiques, qu'ils aient atteint des prix « américains ».

S. R.

B. Berenson. *Three Essays in method.* Oxford, Clarendon Press, 1926; in-4°, 139 pages, avec 133 gravures. — Les trois essais publiés en anglais dans ce somptueux volume l'ont déjà été, en traduction italienne, dans le *Dedalo*. Ils concernent : 1° neuf peintures « à la recherche d'une attribution »; 2° un tableau d'autel négligé de Botticelli; 3° un « Antonello possible et un Antonello impossible ». Dans une courte préface, l'auteur nous dit qu'il a voulu écrire des essais *in method*, non *on method*, et s'étend quelque peu sur l'emploi des photographies dans la critique d'art. Certes, il est agréable, il est convenable de connaître les originaux; mais « pour le but simplement archéologique de déterminer où et comment et par qui tel ou tel motif a été créé, une bonne reproduction suffit ». C'est bien mon avis, mais alors une « bonne reproduction » peut être aussi un dessin au trait, et telle a été l'inspiration de certain *Répertoire*. M. Berenson se sent contraint à cette concession parce que la dernière peinture qu'il étudie dans ce volume n'a jamais passé sous ses yeux; aussi réserve-t-il sagement la question de savoir si c'est un original ou une copie. — Les raisons données (p. IX) pour ne pas tenir compte des erreurs signalées (ici, entre autres) dans les articles du *Dedalo*, ne sont pas de celles qui emportent la conviction. *Scholarship necessarily abounds in error*, dit M. Berenson; oui, mais *perseverare diabolicum*. — Inutile de dire qu'il n'y a pas moins de savoir que d'esprit dans ce volume dont le prix (41 shillings) est malheureusement prohibitif.

S. R.

Marguerite Devigne. *Van Eyck.* Bruxelles, Kryn, 1926; in-12, 194 pages, avec figures. — Ce petit livre vaut mieux que beaucoup de gros livres et nous donne à peu près l'état de la science en ce qui concerne « le mystère des Van Eyck ». Mais l'autrice a été trop influencée par Friedlaender — dont la doctrine, faisant abstraction d'Hubert, serait qualifiée d'absurde chez tout autre — et, à la suite de ce savant allemand, ignore des publications importantes. Voici quelques observations (pas toutes des reproches). — P. 98, la copie signalée sous le n° 7 a passé par Paris en 1926 (je l'ai vue) dans la valise d'un hidalgo qui allait la vendre à New-York. — P. 107, l'autrice ne connaît pas la découverte de Durrieu sur les deux volets de Pétrograd. — P. 108, il y a une réplique partielle du tableau de Cook qu'elle ne signale pas. — Même page, il n'est pas vrai que la Vierge dans l'église de Berlin soit *identifiée* au tableau Nau-Laborde; j'ai démontré le contraire (*Bull. arch. du Comité*, 1918, p. 69), alors que je ne possédais pas, comme aujourd'hui, une vieille photographie pâle du panneau de Nau qui, à mon avis, tranche la question. — Même page encore, la collection Suermondt n'est pas entrée au Musée de Berlin « en 1814 ». — P. 113, il fallait dire que Voll a contesté l'attribution de l'Homme à l'œillet. — P. 119, les copies ou imitations de la Madone de Lucques ne sont pas énumérées. — P. 123, l'*Annonciation* de Pétrograd provient de la Chartreuse

de Champmol. — P. 125, il est complètement faux que « l'attribution précise » du Moine de Montauban à Van Eyck soit due à Friedlaender; de pareils dénis de justice à l'égard de critiques français (p. ex. Durand-Gréville, presque ignoré) sont agaçants. — P. 185 et ailleurs, pas un mot d'un admirable tableau, original ou vieille et excellente copie d'Hubert, qui est dans la *Cà d'Oro* à Venise et qui a été publié au moins deux fois; il est presque identique à une des miniatures eyckiennes de Turin et celle-ci est le seul exemple que je connaisse, avec celle qui reproduit le prétendu Campin de Liverpool, d'une miniature du xv^e^ siècle concordant avec une peinture du même temps. Le fait que les miniaturistes n'ont pas, que nous sachions, imité le retable de Gand n'est pas signalé et devait l'être; mais l'un d'eux a copié le fond du Van Eyck du Louvre, et cela n'est pas dit.

S. R.

Seymour de Ricci. *A Catalogue of Italian majolica in the collection of Mortimer L. Schiff.* New-York, 1927; in-4°, 111 pages et 111 planches (pas dans le commerce) [1]. — Il en est un peu de la majolique italienne comme de l'art japonais : on n'en a longtemps étudié que la fin. C'est seulement depuis une trentaine d'années que l'attention des connaisseurs s'est portée sur les pièces les plus anciennes, qui sont aussi les plus originales. La collection dont M. S. de Ricci publie un luxueux et savant catalogue est la plus riche qui existe actuellement pour la majolique de 1400 à 1530 environ. M. Mortimer Schiff l'a formée à New-York, tant par des acquisitions isolées que par l'achat en bloc de collections du même genre, notamment celle de Bardac, autrefois à Paris. Faute de fouilles locales (sauf à Faenza), la répartition géographique de la poterie italienne lustrée est encore incertaine; M. de Ricci a pu faire profiter son catalogue de recherches faites par lui, pendant la guerre, à Mantoue et à Padoue. Illustration, typographie et cartonnage sont d'excellente qualité ; on est heureux d'ajouter que ce bel ouvrage a été fabriqué en France.

S. R.

W. G Constable. *Catalogue of pictures in the Marlay Bequest.* Fitzwilliam Museum, Cambridge University Press, 1927; in-8, 65 pages et 31 planches, — Charley Brinsley Marlay (1831-1912), ancien élève de l'Université de Cambridge, a légué ses œuvres d'art, avec une rente considérable, au Musée Fitzwilliam. L'excellent catalogue illustré de cette collection sera très utile aux historiens de l'art, car on y trouve décrites et reproduites beaucoup d'œuvres de second rang qui sont, à divers titres, fort instructives (Jacopo del Sellaio, *Histoire d'Éros et de Psyché ;* Florentins, *Triomphe de Paul-Émile* et *Siège de Troie ;* Maître de la Nativité de Castello, *Vierge adorant l'Enfant ;* Fr. Botticini, *même sujet ;* Bartoli di Giovanni, *Histoire de Joseph ;* Florentin, *Trajan et la veuve ;* J. B. Cima, *Saint Lanfranc de Pavie ;* B. Parentino, *Laomédon et la construction de Troie ;* Milanais, *Vierge et Enfant ;* Flamands, *Triptyque avec descente de la croix, Adoration des Rois,* etc.; Ant. et Diego Sanchez, *Marche au calvaire ;* L. Tristan, *Adoration des Bergers,* etc.). Si je

1. M. Schiff a libéralement donné des exemplaires de ce livre à plusieurs bibliothèques françaises.

n'arrêtais cette énumération avant le règne de Louis XIV, je signalerais aussi un intéressant paysage de Poussin (Campagne romaine).

S. R.

Hubert Schrade. *Tilman Riemenschneider.* Heidelberg, Hain Verlag, 1927; 2 volumes in-4°, 180-60 pages, avec 43 planches. — Le nom un peu difficile de Tilman Riemenschneider est peut-être cause que ce sculpteur de génie n'est pas aussi célèbre hors de l'Allemagne qu'il le mérite (1460?-1531); mais il suffit de regarder les belles photographies qui forment le second cahier du présent ouvrage pour le mettre presque à la hauteur des plus grands, non loin de Dürer et de Holbein, au-dessus de Cranach [1]. Assurément, ce fut un artiste inégal, devenu stérile peu après 1510; mais quelle grandeur expressive caractérise les œuvres de sa jeunesse! Certaines influences de Rogier von der Weyden, le plus sculptural des primitifs flamands, sont intéressantes à constater; celles de Grünewald, le géant de la peinture souabe, ne le sont pas moins (pl. XI et XXII).

S. R.

A. Gómez y B. Chillón. *Los tapices de la catedral de Zamora.* Zamora, San José, 1925; in-8°, 122 pages, avec 22 planches. — Catalogue sommaire, illustré de planches excellentes bien qu'un peu réduites — on eût voulu quelques détails à grande échelle — de l'incomparable collection de tapisseries du XV^e^ au XVII^e^ siècle conservées dans la cathédrale de Zamora. Aucun Musée du monde n'en possède autant et d'aussi belles. Les sujets sont empruntés à la vie agricole (parabole de la Vigne), à l'Ancien Testament, à la mythologie grecque (Tydée, Achille, Troïlos, destruction de Troie), à l'histoire romaine (Tarquin l'ancien, le serment d'Annibal, le passage des Alpes, le butin de Cannes), enfin à l'allégorie (les Arts, l'Histoire, le Commerce, la Richesse). Les descriptions sont assez longues et s'adressent au grand public plutôt qu'aux érudits; il en est de même de l'introduction. Memling y est appelé une fois *Meminc* (p. 15) et une autre fois *Menling* (p. 17); Bouts devient *Boust* (p. 18) et Müntz, *Munt* (p. 11). Ce sont là des *lapsus* faciles à corriger.

S. R.

Maurice Delafosse. *Les Nègres.* Paris, Rieder, 1927; in-8°, 75 pages et 59 planches. — Les regrets que nous a causés la mort récente de Maurice Delafosse, connaisseur éminent du monde noir, sont ravivés et accrus par la lecture de cet excellent petit livre, véritable encyclopédie de ce qu'il convient de savoir à ce sujet. L'art nègre, mis à la mode de nos jours, n'est pas négligé; on en trouvera des spécimens caractéristiques aux planches 45 et suivantes. Contrairement à beaucoup d'ethnographes, Delafosse n'admettait pas l'influence portugaise sur les bronzes anciens de Bénin, d'une perfection de fonte si remarquable; les marchands européens se sont contentés de suggérer des sujets, de proposer des modèles; mais l'art et la technique sont bien indigènes et antérieurs aux relations du Soudan avec le Portugal.

S. R.

---

1. La *Vierge de l'Annonciation*, au Louvre (t. I, p. 59), donne de Riemenschneider une idée favorable, mais naturellement insuffisante (acquise en 1904).

H. Parmentier. *L'art khmer primitif.* Paris, Vanoest, 1927; 2 volumes gr. in-8°, 409 pages, avec 128 figures et 100 planches. — L'art khmer primitif ou proto-khmer est à l'art développé d'Angkor ce que le roman est au gothique flamboyant. Cet art fleurit du VII^e^ au IX^e^ siècle. Il ne présente pas les grandes compositions de l'art d'Angkor et, au contraire de celui-ci, qui préfère le grès, il emploie le plus souvent la brique, la pierre ne jouant qu'un rôle accessoire. La période intermédiaire reste encore obscure et ne s'éclairera que par la précision croissante apportée aux faits ethnographiques. L'architecte érudit, auquel l'archéologie de l'Indo-Chine est déjà si redevable, apporte aujourd'hui à cette science une très importante contribution, éclairée par une illustration à la fois très abondante et très précise, où les dessins schématiques sont plus nombreux que les photographies. M. Parmentier peut se féliciter d'avoir le premier mis en lumière, par une étude d'ensemble, « l'existence et les formes de l'art qui précéda et, dans une certaine mesure, a pu préparer le splendide épanouissement d'Angkor ».

S. R.

G. H. Luquet. *L'art néo-calédonien.* Paris, Institut d'ethnologie, 1926; gr. in-8°, 160 pages, avec 20 planches et nombreuses figures. — Art, si l'on ose dire; mais il est curieux de rencontrer ici, par exemple, le facies sans bouche d'Hissarlik et de Glozel, de constater un contraste très frappant entre l'art très stylisé des pétroglyphes, quoique probablement d'origine naturaliste, et un autre art, celui des gravures sur bambou, qui est maladroitement naturaliste. M. Luquet a rendu service en publiant les documents nombreux recueillis dans l'île par un modeste *postier*, Marius Archambault; il a témoigné, en les commentant, d'une connaissance des monuments analogues, tant préhistoriques qu'ethnographiques, que tous les savants français contemporains peuvent lui envier. S. R.

Laurence Vail Coleman. *Manual for small Museums.* Putnam, New-York, 1927; in-8, XIV-395 pages avec 32 planches. — Nous ne manquons pas d'ouvrages sur la muséographie et l'organisation des Musées; mais celui-ci, par son caractère tout pratique, la longue expérience dont il témoigne, ne fait double emploi avec aucun. Que doit être un petit Musée? Comment doit-il être fondé, dénommé, organisé? Quel doit en être le budget? Comment classer et étiqueter les collections? Comment les faire servir à l'instruction des enfants et des adultes? Que doivent être son architecture, son équipement, sa bibliothèque? Toutes ces questions et beaucoup d'autres sont traitées avec intelligence; des appendices donnent, entre autres, une liste sommaire des éditeurs photographes, des fournisseurs de moulages et d'électrotypies (le Louvre, le Trocadéro, Saint-Germain, Mayence, Dresde, etc., sont oubliés, mais on nous promet un travail complet à ce sujet par Miss Felton). Bien entendu, il y a là beaucoup d'idées qui sont applicables aux États-Unis seulement, non en Europe; mais une de celles qui pourrait rendre service, chez nous comme là-bas, est celle de Comités locaux de dames (p. 38), constitués à l'état d' « organisations coopérantes », qui prêteraient leur aide au directeur, lui apporteraient des cotisations et s'intéresseraient surtout au rôle éducatif des collections. Les illustrations (vitrines, cadres, plans, élévations, etc.) ajoutent à l'utilité de ce bon livre. S. R.

J. J. Marquet de Vasselot. *Répertoire des catalogues du Musée du Louvre* (1793-1926). Deuxième édition augmentée. Paris, Musées nationaux, 1927; in-12, 145 pages. — Cette nouvelle édition sera la bienvenue. Le mot *Catalogue* y est pris au sens le plus large et les notices officielles ne sont pas les seules mentionnées (voir, par exemple, p. 82 et suiv.). On aurait pu signaler, parmi les ouvrages illustrés sur la peinture, celui qui fut peut-être le premier en date : Sig. Marot, *les Chefs-d'œuvre du Musée du Louvre*, Magasins du Louvre 1900 (2e éd., 1905). Sig. Marot m'est personnellement connu.

S. R.

British Museum. *A guide to antiquities of the Stone Age, in the Department of British and medieval Antiquities.* 3e éd., 1926; in-8, 204 pages, 14 planches et 220 figures. — Cette nouvelle édition est à la fois un manuel de préhistoire et un catalogue descriptif suivant le plan adopté pour les volumes de cette série. D'excellentes planches d'après des photographies, de nombreux dessins et des cartes précises font de ce petit livre un excellent instrument de travail. A signaler en particulier les pages consacrées à la question des éolithes et aux découvertes récentes d'Ipswich.

R. L.

Musée du Louvre. *Les antiquités orientales. Sumer, Babylonie, Élam*, par **G. Contenau.** Paris, Morancé, 1927; album petit in-4°, 23 pages et 54 planches. — Ce système d'albums est très pratique, car il permet d'extraire et de manier librement les planches. Ces dernières sont excellentes (voir, par exemple, l'admirable effigie de Napir-Asou, pl. 53). La richesse des séries orientales du Louvre apparaît ici dans tout son éclat; le nombre des pièces est restreint, mais la qualité en est exceptionnelle et la variété très heureuse. Bien entendu, pour des séries très abondantes comme celle des vases de Suse, on ne trouve ici que des spécimens. Le texte est soigné, donnant toujours la bibliographie à la suite d'une description détaillée.

S. R.

Édouard Michel. *La peinture au Musée du Louvre. École flamande.* Paris, *L'Illustration*, 1927; gr. in-8, 120 pages avec 112 planches. — Cette livraison, dont l'illustration est presque parfaite, continue dignement une série précieuse et qui le serait plus encore si le catalogue des peintures était intégral. Quelques attributions nouvelles doivent retenir l'attention. Ainsi la petite *Vierge avec l'enfant* est donnée (avec Friedlaender) à Thierry Bouts, la *Sainte lisant* (avec son revers inédit) à Jean Provost, le tableau dit de Jean Perréal à un maître gantois, le *Christ et la Vierge* légué par Leprieur au maître de la Madeleine Mansi, le portrait d'homme attribué successivement à Holbein et à Metsys, à B. van Orley (j'en doute). Un certain nombre de têtes sont reproduites à grande échelle et il y a une belle reproduction en couleurs de la *Sainte Marie-Madeleine* de Rogier. Intéressante introduction, où sont indiquées des idées originales qu'il y aurait lieu de développer, celle-ci par exemple : « Pour les Van Eyck, ce que nous commençons à entrevoir, c'est une forte action méridionale qui vient d'Italie et passe peut-être par Avignon, peut-être par Vienne et Prague... Moins de deux siècles plus tard, un phénomène analogue se reproduit. Rubens, qui est, dans l'École, le grand génie des temps

modernes comme Van Eyck en fut celui du moyen âge, vient aussi d'une période nettement étrangère, d'un moment où tout l'art et toute la pensée des Pays-Bas se sont enthousiasmés pour les idées et les modèles de l'Italie. » Müntz eût applaudi, Courajod eût grogné [1].

S. R.

Ch. Marcel-Reymond. *La sculpture italienne.* Paris, Vanoest, 1927; gr. in-8, 63 pages, 64 planches. — **Clotilde Brière-Misme.** *La peinture hollandaise. Ibid.;* gr. in-8, 59 pages, 64 planches. — On connaît le plan de ces beaux volumes de la *Bibliothèque d'histoire de l'art :* un texte court, des planches abondantes et soignées. Livrée à des compilateurs qui s'instruiraient dans des dictionnaires, cette *Bibliothèque* devenait un danger pour les études; heureusement, l'éditeur est intelligent et ne demande les volumes de cette série qu'à des spécialistes éprouvés, qui ont une réputation à consolider ou à perdre. Les volumes publiés jusqu'à présent [2], auxquels viennent s'ajouter ceux que nous annonçons, sont de remarquables exemples de savoir précis, éclairé par des idées générales et mis à la portée de tous les lecteurs. Les planches sont belles et choisies avec goût, les bibliographies finales bien au courant. En somme, malgré le talent déployé dans nombre de volumes de l'ancienne *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*, celle-ci la remplace avec avantage; et si les nouveaux volumes coûtent plus cher, on peut dire que les lecteurs sont dédommagés par la qualité supérieure de l'illustration.

S. R.

Léon Rosenthal. *Visites artistiques. Paris et région parisienne.* Paris, Delagrave, 1927; in-12, 225 pages, avec 56 photographies et plans. — Très bon livre, supérieur à ses concurrents, parce que moins sec et plus personnel; l'auteur, directeur des Musées de Lyon, est, comme on sait, un critique d'art compétent. Comme il sollicite des observations, fussent-elles présentées « sans aménité », je vais lui chercher quelques chicanes sur le Musée de Saint-Germain, d'ailleurs très bien décrit dans l'ensemble et avec un sens éveillé de l'essentiel. — P. 191, entrée 2 francs (et non 1); n'est plus gratuit le jeudi; toujours gratuit (ce qui n'est pas dit) pour les écoliers conduits. — Le *Musée préhistorique* est l'œuvre des *deux* Mortillet, G. et A. — Déchelette, *Manuel*, a seulement *fini de paraître* en 1914. — Le millésime de la *Verrerie* de Morin-Jean manque. — Mon catalogue illustré comprend deux volumes, non un seul. — P. 192, la mention du renne parmi les animaux émigrés était indispensable. — Ne pas dire que « l'usage des bois de rennes » se développe au néolithique; c'est une hérésie. — P. 193, le *corail* à l'époque des dolmens en est une autre. Ne pas dire *âge de fer*, mais *âge du fer*. — P. 195, on ne peut dire que les vases *samiens* aient fait la réputation d'Arezzo; écrire *arétins*. — P. 196, il n'y a qu'*un* cheval de Neuvy. — P. 197, l'époque de l'arc d'Orange n'est

1. P. 14, l'*Épiphanie* de Juste de Gand (?) n'est pas chez Seligmann à New-York, mais chez Mme Blumenthal. — P. 15, on pouvait ajouter que le volet de Memling a appartenu à Sécrétan. — P. 18, lire Darmagnac, sans particule. — La typographie n'est pas sans taches.

2. Art égyptien, arts musulmans, peinture de vases grecs, sculpture française du Moyen Âge et de la Renaissance.

plus « discutée » que par ceux qui repoussent l'évidence quand elle a été établie par autrui. — La grande rose de la chapelle n'a pas « gardé » son remplage, qui est entièrement moderne. — Avant de signaler des « salles fermées », dont l'une « pour plusieurs années », l'auteur aurait dû me consulter; je n'ai jamais approuvé ces fermetures, toutes provisoires d'ailleurs (cf. *Rev. arch.*, 1927, II, p. 177).

S. R

Marquis de Rochegude et **Maurice Dumolin**. *Guide pratique à travers le vieux Paris*. Nouvelle édition avec 60 croquis. Paris, Champion, 1927; in-8, XXI-608 pages. — Que les Parisiens ou les visiteurs de Paris aiment, suivant l'expression de Diderot, à se promener parmi les ombres, c'est ce que prouve le succès rapide de ce bon manuel, dont une édition nouvelle et augmentée a été vite nécessaire. Rien n'y est négligé pour faire du promeneur un historien, du badaud un archéologue. On y apprend quantité de choses ignorées en l'ouvrant au hasard; on y apprend aussi qu'on a cru savoir ce qu'on ignorait. Ainsi je m'imaginais que le bon critique trop oublié du *Lycée* avait donné son nom à la rue de la Harpe; je m'aperçois qu'il n'en est rien et que ce nom dérive, probablement, d'une enseigne du XII^e^ siècle à l'effigie du roi David. — Exécution soignée; les additions et corrections sont trop nombreuses et devront être ultérieurement fondues dans le texte [1].

S. R.

Goblet d'Alviella. *Histoire des bois et forêts de la Belgique*. Paris, Le Chevelier, et Bruxelles, Lamertin, 1927; 3 vol. in-8 de 489 + 349 + 140 pages (pièces justificatives) avec nombreuses gravures. — La forêt vierge — ou demi-vierge — n'est pas seulement une richesse, une garantie contre l'excès ou le défaut des précipitations atmosphériques; parsemée de marécages, difficile à franchir, elle tend à constituer, plus qu'un cours d'eau, une frontière politique ou linguistique. D'autre part, comme elle est, de sa nature, très envahissante, une partie de l'œuvre de la civilisation sédentaire consiste à y pratiquer des clairières, à en défricher d'importantes parties sans toutefois la détruire. C'est assez dire le rôle de la forêt dans l'histoire. Le très important ouvrage de M. Goblet d'Alviella le met en lumière, avec des détails puisés aux sources, sur le territoire belge : de longs chapitres du premier volume concernent les temps préhistoriques, la domination romaine, les temps francs et carolingiens, le moyen âge et l'époque bourguignonne. L'histoire du défrichement opéré par les Cisterciens, qui est un des phénomènes économiques les plus importants du XII^e^ siècle, est traitée avec le développement voulu. Œuvre longuement préparée, écrite avec amour et dont historiens, géographes et économistes sauront bon gré à l'auteur [2].

S. R.

---

1. P. 275, Lola Montez (et non *Montes*) ne fut pas « l'épouse » du roi Louis de Bavière. J'ai noté quelques rares *lapsus* dans la graphie de noms propres (p. 261, 276, 371).

2. *Ardu* signifiant en celtique *altus*, les étymologies d'*Ardenne* proposées, t. I, p. 16, sont à repousser. L'usage d'ouvrages périmés, dans les premiers chapitres, est parfois responsable de menues erreurs (l'auteur ne connaît ni Holmes, ni Julian, t. III, p. 133); les renvois aux auteurs anciens manquent de précision.

F. M. Graves. *Deux inventaires de la Maison d'Orléans*, 1389 et 1408, publiés pour la première fois. Paris, Champion, 1926; in-8°, 180 pages, avec une planche. — Inventaires importants, très bien publiés et commentés, qui donnent une idée de la richesse exubérante d'une grande maison seigneuriale. Le premier, dressé à Paris en 1389, énumère les joyaux, la vaisselle d'or et d'argent, les parements de chapelle, le linge, les robes apportés de son pays par Valentine de Milan, femme du duc d'Orléans. Le second est le catalogue des effets du duc et de la duchesse d'Orléans, commencé à Blois en 1408 lors de la mort de la princesse. Un intérêt particulier s'attache aux manuscrits à miniatures (p. 50), dont il ne semble pas s'être conservé un seul, et aux nombreuses tapisseries de haute lisse, représentant Thésée, Charlemagne, saint Louis, le combat des Trente, des allégories, des sujets bibliques, même des sujets de jeux (dames jouant de la harpe au milieu d'enfants). — L'introduction de l'éditeur met en relief tous les enseignements des deux inventaires et se lit avec un vif intérêt. Le frontispice, d'après une miniature de la Bibliothèque nationale, représente Honoré Bonet offrant son livre à Valentine, duchesse d'Orléans, dont nous n'avons pas d'autre portrait.

S. R.

C. I. Hagberg Wright. *Nicholas Fabri de Peiresc.* Londres, Roxburghe Club, 1926; in-4°, 56 pages, avec une gravure. — Chose incroyable! Il n'y a pas d'article *Peiresc* dans l'*Encyclopedia Britannica* [1]! Pourtant, ce grand érudit, ami et correspondant de Camden, de Selden, de John Barclay, y avait bien quelque droit. Remercions le savant bibliothécaire de la *London Library* d'avoir réparé cette lacune et cette injustice en rédigeant, d'après les publications si méritoires de Tamizey de Larroque, la bonne biographie que nous annonçons. Une utile bibliographie des ouvrages et articles publiés par Tamizey est donnée à la page 52, parmi d'autres références. Voici quelques critiques. Les prénoms de Dacier, auteur d'une notice sur Fauris de Saint-Vincent (1831), sont Bon-Joseph (p. 48); la notice de G. Hirschfeld, au tome XII du *Corpus*, méritait d'être citée (p. 49), ainsi que l'article d'Austin Dobson dans la *National Review* d'octobre 1908. — P. 30, Claude Mellan (*non* Melan) était dessinateur et graveur, non peintre. — P. 33, le P. Mersenne se disait minime, non franciscain.

S. R.

Rodolphe Reuss. *Soixante années d'activité scientifique*, 1864-1924. Avec une étude biographique par **Chr. Pfister**. Paris, Les Belles-Lettres, 1926; in-8, 49 pages avec deux phototypies. — Quand on écrira — elle n'existe pas encore, même à l'état d'esquisse — une histoire de la philologie française, il ne faudra pas oublier ce beau volume, consacré à un historien de l'Alsace qui fut le plus fécond collaborateur de la *Revue critique* et, à tous égards, un grand savant, dont la biographie est aussi édifiante que la bibliographie. L'hommage qui lui a rendu M. Christian Pfister, aujourd'hui doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, est tout à fait touchant et digne du sujet.

S. R.

---

1. Dans ce recueil, les grands articles ont tous été soignés ; les articles courts son insuffisants et il en manque beaucoup qui seraient indispensables. Brockhaus es bien supérieur à cet égard, Larousse aussi.

L. Blumenreich. *Verzeichniss der Schriften Max J. Friedländers.* Berlin, de Gruyter, 1927; in-8, 96 pages. — **S. Reinach**, *Bibliographie, Supplément à l'édition de* 1927. Saint-Germain, au Musée, 1927; in-8, 32 pages. — L'avantage de la seconde brochure sur la première, c'est qu'elle est pourvue d'un index; mais la première l'emporte par une table méthodique des articles et la publication opportune d'un portrait. Une lettre de Bode, très intéressante, précède la bibliographie de son excellent élève, rénovateur des études scientifiques sur l'art flamand et auquel la connaissance des arts allemand et hollandais, en particulier de la gravure, doit aussi beaucoup.

X.

Gertrude Bell. *Letters, selected and edited by Lady Bell.* Londres, Benn. 1927; 2 volumes in-8 avec gravures, IX-402 et 389 pages. — Précieuse correspondance d'une fille exceptionnellement douée, à la fois archéologue et diplomate, dont notre *Revue* a publié les premiers articles et à laquelle j'ai eu la tristesse de rendre ici un dernier hommage (1926, II, p. 265). L'extraordinaire activité de Gertrude, surtout en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie, se réflète dans ces lettres écrites sans prétention, au courant de la plume, mais où l'on sent comme les vibrations d'une énergie indomptable et la fermeté d'un caractère né pour de grands desseins. Peu de temps avant se mort subite, elle avait fondé et organisé le Musée de Bagdad. Son nom y restera éternellement attaché, comme en témoigne une plaque commémorative dont le texte se traduit ainsi : « Gertrude Bell, de qui la mémoire gardera toujours le respect et l'affection des Arabes, a créé ce Musée en 1923, étant directrice honoraire des antiquités de l'Iraq. Avec un savoir et un dévouement admirables, elle y réunit les objets les plus précieux et, à travers les chaleurs de l'été, en fit l'objet de ses travaux jusqu'au jour de sa mort, 12 juillet 1926. Le roi Faisal et le Gouvernement de l'Iraq, en reconnaissance de ses grands services rendus au pays, ont décidé que l'aile principale du Musée portera son nom. Avec leur permission, des amis ont érigé cette stèle. » J'aurais voulu y inscrire ces mots d'Ovide[1] : *Plus quam femina virgo !*

S. R.

1. Ovide, *Métamorph.*, XIII, 451.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1927

1° PÉRIODIQUES.

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1926.

P. 389. L. R. Taylor et Allen B. West. A Corinthe.

1)

TI·CLAVDI·CAESAR
AVG·GERMANICI
PROCVRATORI
C·IVLIO·C·F·FAB·LACONI
AVGVR·AGONOTHET·
ISTHM·ET·CAESAREON
IIVIR·QVINQ·CVR·FLA·AVG
CYDICHVS·SIMONIS
THISBEVS·B·M

L. 6 : *Isthm(ion) et Caesareon ;* l. 7 : *cur(ioni), fla(mini) Aug(usti).*

Le personnage appartient à la famille des Euryclides, famille royale de Sparte.

P. 393.

2)

C·IVLIO·LACONIS F
EVRYCLIS·N·FAB SPARTIATI*co*
*p*ROCVRATORI·CAESARIS·ET·AVGVSTAE
AGRIPPINAE·TRIB·MIL·EQVO·P
*ex*ORNATO A DIVO·CLAVDIO FLAM
DIVI·IVLI·PONTIF·IIVIR·QVINQ·ITER
AGONOTHETI·ISTHMION·ET·CAESE
*s*EBASTEON·ARCHIERI·DOMVS·AVG
in PERPETVVM·PRIMO·ACHAEON
OB V*i*RTVTEM·EIVS·ET·ANIMOSAM
F*usis*S*im*AMQVE·ERGA·DOMVM
DIVINAM·ET·ERGA·COLONIAM·NOSTR·
MVNIFICENTIAM·TRIBVLES
TRIBV·CALPVRNIA
*p*ATRONO

L. 2 : *Spartiati[co]* ; l. 7 : *Caese(reon)*.

P. 418. Helen Mac Clees. Fragment de diplôme militaire conservé au Metropolitan Museum of Art.

3) *Face intérieure.*

IMP CAESAR DIVI N*eruae f. nerua*
TRAIANVS OPTI*mus aug. germ. da*
CIC PONTIF · MA*ximus tribunicia*
*po*TESTAT · X*xiiii*
imp. VI COS *ui p.p.*

Face extérieure.

IMP CAESAR *diui neruae f. nerua*
TRAIANVS · O*ptimus aug germanicus*
DACICVS · PON*tifex maximus tribu*
NIC · POTESTA*te xuiii*
IMP VI *cos. ui p.p.*
IIS · QVI · NAVIG*auerunt in qua*
DRIERE · OPE · ET
CLASSE · PRAETOR*ia*
SVB · Q · MARCIO · TV*rbone quorum*
NOMINA · SVBSC*ripta sunt*

Date : année 113 ap. J.-C.

American Journal of Philology, XLVII, 1926.

P. 55-73. Tenney Frank. Les inscriptions des domaines impériaux d'Afrique : nécessité, pour bien les comprendre, d'étudier la géographie de la région où elles ont été découvertes et l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord.

P. 153-170. Du même. Commentaire de l'inscription d'Henchir-Mettich (*C. I. L.*, VIII, n° 25902).

P. 177-179. A. W. van Buren. Sur quelques inscriptions graffites de Pompéi (*C. I. L.*, IV, nos 575, 1363a, 1782, 3421, 4138).

Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXVI, 1926.

P. 109. Noël Aimé-Giron. A Dendérah.

4)

ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΚ ΓΑΙΟΥ
ΓΑΛΕΡΙΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ
ΚΑΙ ΚΟΙΝΤΟΥ ΦΡΗΣΙΔΙΟΥ
ΠΕΔΩΝΟΣ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ
ΖΩΙΛΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝΤΟΣ
Η ΟΙΚΟΔΟΜΗ ΤΩΝ ΤΙΧΩΝ ΤΟΥ
ΙΕΡΟΥ ΤΗΣ ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΣ ΚΑΙ
ΙΣΙΔΟΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΙΣΤΩΝ ΕΤΕ
ΛΕΣΘΗ ΕΤΟΥΣ ΕΝΑΤΟΥ
ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΜΕΣΟΡΗ ΕΠΑΓΟΜΕΝΩΝ Δ

Date : 27 août 23 ap. J.-C.

THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1926.

P. 186. Dans le sous-sol de Londres, sur des douves de barriques utilisées pour le revêtement extérieur d'un puits.

5) T·C·PACAṪ

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1926.

P. 84-85. O. Tschumi. A Allmendingen, près de Thoune.

6) ·ALPIBVS
EX·STIPE
REG·LIND

Première mention des *Alpes* comme divinités (cf. *C. I. L.*, XIII, nº 6357, et Dessau, nº 9269 : *Abnobae; C. I. L.*, XIII, nos 6080 et 6027 : *Vosego*). La *regio Lind(ensis)* était un canton de la vallée de l'Aar.

P. 197-212. O. Bohn. Inscriptions au pinceau, en cursive, sur des amphores d'Augst et de Windisch, en partie déjà connues, mais plus ou moins exactement interprétées. 26 numéros.

P. 202. A Augst.

7) G HISP
g(arum) Hisp(anum)

A droite :

FRONTONIS V
Frontonis v(ilici)

P. 203. *Ibid.*

8) MVR HISP
mur(ia) Hisp(ana)

P. 205. A Windisch.

9) SVRRE*ntinum*
PERV*etus*
CERTI.....

ARCHIVIO STORICO DELLA PROVINCIA DI SALERNO, Ve année, 1926.

P. 3. Della Corte. Inscription

de San Rufo, autrefois *Tegianum* (Lucanie). Sous une frise ornée d'armes et de trophées.

10)

a)

C·LVXSILIVS·C·F
POM·MACER
ARMA·HAEC·QVAE·CERNIS·PRINCEPS·LV*dendo* FVI
ID·ITA·FVISSE·CAMPVS·VRBIS·TE *edocet*
V·A·XVIIII

Les restitutions sont de M. Della Corte. Il s'agit d'un jeune homme qui excellait dans les exercices du gymnase *(princeps juventutis)*.

b)

NNIA·L·F
*t*ERTIA
TALARVM·VITILEM
CORDI·FOREM
II

Talarus (grec τάλαρος), corbeille?

P. 8. A Atena Lucana, l'ancienne *Atina*, sur une colonne.

11)

CN · M · VINVCIEIS CNF
EH · D · D · ME · LV▨▨▨

Cn. (et) M. Vinucieis, Cn. f(iliis). M. Della Corte interprète ainsi les sigles qui suivent : *e(ffigies) h(as) d(ecreto) d(ecurionum) me(rentibus) Lucaniae)??* Deux statues d'hommes auraient été trouvées à côté du cippe.

P. 9. Même provenance.

12) .....LOGISMVS
....S MARCELLVS IIII VI*ri* *f*ORVM STERNE*re*
INCHOAVER*unt*

Idid. A Potenza.

13)

VTIVS P·L·NICEPHOR*us* MAG·MERC·AVG·SIBI ET
M·PICAGILPO C·L· PHILARGY*rio*
MAG·MERC·AVG *patri* ET
PITIAE P·L· PHILEMATIONI MATR*i*

ATENE E ROMA, 1925.

P. 154-155. L. Pareti. L'inscription funéraire métrique de la voie Labicane (*Ann. épigr.*, 1924, nº 24); ce serait un poème dialogué.

P. 236. Mme H. Malcovati. Même note que dans le *Musée*

belge, 1926, p. 32, sur les inscriptions découvertes à Cyrène en 1921 et non encore publiées.

ATHENAEUM, 1926.

P. 103-111. A. Annaratone. Sur l'inscription métrique de la voie Labicane (*Aun. épigr.* 1924, nº 24).

BONNER JAHRBÜCHER, CXXXI, 1926.

P. 10-113. H. Friedrich. Les commencements du christianisme dans la région du Rhin moyen et inférieur, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les découvertes archéologiques.

P. 213-244. A. Oxé. Origine grecque du mille romain. Utilisation et interprétation des inscriptions que portent les milliaires.

P. 297 et 313. F. Fremersdorf. Epitaphes chrétiennes trouvées dans les fouilles de l'église Saint-Séverin à Cologne.

P. 359. Hagen. A Winterbach, près de Kreuznach, inscriptions funéraires.

P. 367. Lehner. A Derichsweiler, épitaphe chrétienne.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

COMPTE RENDU DES SÉANCES, 1926.

Juin.

P. XIV. Poinssot et Lantier. Plaque de bronze (0,15 de côté) trouvée à Carthage.

14) Au droit Au revers

PVR
PVRI V L

Le nom du même *v(ir) l(audabilis)* s'est déjà rencontré sur des plaquettes semblables à Naples et à Carthage.

P. XVIII. Alb. Ballu. A Cherchel, sur une mosaïque détériorée.

15)

VS
RA
M·POTE
TEM·
TE·VENIENTE·DIe·TE·DECEDENTe·CANEBAT·

P. XXII. Dans les caveaux du Capitole de Djemila.

16) PLVTONI·AVG·VOTVM·SOLVERVNT·MARIA MONNOSA·ET·FL·MARIANVS ET FL·IANVARVS MAIOR

Même provenance.

17) DEO PLVTO
NI AVG
PV BLIVS
CVM CONIV
GE ET FILIS
VOTVM
SOL
LB ANIMO

Même provenance.

18)
DIANAE AVG
SAC
AEMILIVS DO
NATVS PER QVIETEM
ADMONITVS CVM
FILIS SVIS ARAM DE SVO
POSVIT DEDICAVITQVE

P. XXIII. De même.

Deux bases pareilles avec corniche et socle.

19) M AVRELIO
AVG ⊅ FIL
CAESARI
COS II
D D P · P

20) L AELIO AV
RELIO AVG
FIL COM
MODO · D · D
P · P

P. XXVI. A Timgad.

21)
IMP · CAES · M · AVRELIO · SEVERO
MAVRIS · C · RVBRIVS
PATRE · C · RVBRIO · FORTVN*ato*
SORORIVM · SEX · PAPINIVM · P
EXERCITATVS · SOROR
RVBRIA · CV

Novembre.

P. XIX. J. Beyssac. A Lyon.

22)
IN HOC TVMVLO REOVIESCIBO
NEMORIAE HONORIA O HVIXIT
IN PACE ANIIS XXX OBIET D
AE V IDVS DECEMBRIS VIATOR
E VVC CONS

L. 2. *(me)moriae Honoria q(uae)?h(oneste)?*; l. 5 < *v(iro)* > *v(iro) c(larissimo) cons(ule)*.

Date 495 ap. J.-C.

Décembre.

P. XV. L. Poinssot. Henchir-el-Fourna. Disque de marbre.

23) CONLOK*ata*
A SYMEONE
EPISCOPO

Évêque connu : *episcopus plebis Furnitanae*. Date : 525.

ID., 1927.

Janvier.

P. XIX. Alb. Ballu. A Cherchel.

24) M · AVRELIO · HERA*clidae ? procuratori augustorum*
NOSTRORVM · PRAES*idi prouinciae mauretaniae*
CAESARIENSIS · PROC*uratori* .....

Même localité.

25) E · PROC · AVGG · NN *praesidi*
prouinciae mauretaniae CÆSARIENS ET
TANO

Février.

P. IX et suiv. L. Poinssot. A Sidi-Khalifa *(Pheradi majus)*.

P. X.

26) NEPTVNO ⊠ AVG ⊠ SACRVM ⊠
PRO ⊠ SALVTE ⊠ IMP ⊠ CAESARIS ⊠
ANTONINI ∨ AVG ∨ PII ∨ P ∨ P ∨ LIBERORVMQ ∨ EIVS
M ∨ BARIGBA[L]VS ∨ GHVDDIS ∨ F ∨ PHERADITANVS
MAIVS ∨ STATVAM ∨ CVM ∨ OSTIIS ∨
EX ∨ HS ∨ V ∨ MIL ∨ N ∨ SVA PECVNIA ∨ FECIT
IDEMQ∨ DEDICAVIT∨

P. XIII.

27) D·N·FLAVIO CLAV
DIO CONSTANTIO
VICTORI SEMPER AVG
BONO · R⊠P⊠NATO

César Gallus ; après sa mort on remplaça les mots *nobilissimo Caesari* par une titulature banale qui s'appliquait à l'empereur Constance.

Base érigée en l'honneur du

P. XIV.

28) DIDI PREIECTI∨FL PP∨

PROBATISSIMO ATQVE INTEGERRIMO
VIRO CVIVS MVLTA PRAECLARA∨
VENEFACTORVM PRAEMIA RETINEN
TVR QVEM ADORNAT INTEGRITAS∨
QVEM FIDES VERA CONMENDAT A CV
IVS CVNABVLIS TITVLIS OBSEQVEMTEM
PROBABIMVS LIBERALITATEM ET ITA
SVMTV PROPRIO INDVLGENTEM
VT ET FASTIGIA MOENIBVS DEDE
RIT ET COLOMINA REPARARIT QVI
BVS REBVS DIDIO PREIECTO FL ∨ PP ∨
AMPLISSIMO PROCERI NOSTRAE
CVRIAE QVEM ET LAVS FAMILIAE
ET ELOQVI CONMENDAT INSTRVC
TIO ORDO *splendidissima*E
COLONI*ae* [illegible]DAM·
PRO[illegible]
DE[illegible]

P. XVII. Dr Dolcemascolo. A Haïdra dans les ruines du théâtre.

29) SAECVLO · DDDD · NNNN DIO*cletiani*
*a*VGG · ET CONSTANTI ET MAXIMIA*ni*
*canc*ELLI PER ORCHESTRA · AMBITVM · ET CASAM
HIS DIE LVDORVM SVORVM PROPRIS

P. XVIII. Même emplacement.

30) *iuli*AE DOmnae aug.
MATRI ⊄ *castrorum*
*imp.ca*ES·L·SEPTIMI *seueri pii*
*pert.a*VG·ARABICI·A*diab.part.max.*
.....IVS FABIANVS.....
.....*pr?* AEF·I D EX HS X *mil·n*.....
.....*ho*NORES SACROS.....
.....QQ POLLICITVS.....
.....AMPLIATA PECV*nia*.....
*pos*VIT IDEMQVE DED*icauit*
*prae*TER HS X·MIŁ·N·LEGIT*ima*
*ad lu*DOS EROGAVIT ET PRA*eter*
hs.. V MIL· N QVAE OB HONOREM
*fl*AM·AD OPVS THEATRI REIPVB*licae*
D D

Mars.

P. XIV. L. Chatelain. A Volubilis.

31) *diu*AE MATIDIÆ
MVNICIPIVM
*u*OLVBILITANVM
DECR DEC
POSV*it*

P. XV.

32) L·CA*ecilio*.. *fil.*
CLAV*d*
AED DEC *or*DO
VOL OB M*erit*A
SVA STA*tuam* DEC*R*
L·CAEC·ROG*at*VS·F
PATRI PIISSIMO
REMISSA IN*pens*A
D S P P

Ibid.

33)

MANNIO MATVRO CA
RVFI FIL·CLAVDIA VOL AN·XXII
ORDO VOLVB OB MERITA PAREN
TIVM SVORVM ET OB EXIMIM
INDOLEM EIIVS STATVAM PO
NENDAM DECREVIT CAECILIA
POLIONILIA MATER FILIO PI
ISSIMO SVA PECVNIA POSVIT

L. 2 : *Vol(ubilitano)*; l. 7 : *Polionil*[*l*]*a*.

P. XIX. A Sidi-Slimane dans le jardin de M. Priou.

34) MEMORIAE ⊄
Q ATILI VQV F STEL
PESCENNI V SALLVS
TIANI·DOMO FE
RENTIS·FILI
DVLCISSIMI PAVL
LINIANVS·PRAEF
EQ·ET·MAXIMILLA
PARENTES

L. 4. *Ferentis*, ville d'Étrurie.

P. xx. L. Poinssot. A Dougga.

35)
NVM·
DEOR·
AVG·SAC·

P. XLI. Saumagne. A Sidi Khalifa (4 kil. au N de la station de Krîb-ville), ci-contre, nº 36. Cf. *C. I. L.*, VIII, nº 16411.

Turris Rutunda, évêché connu par les Actes du Concile tenu à Carthage en 411.

Juin.

P. XXIX et suiv. Dolcemascolo et Poinssot. A Haïdra.

P. XXIX. Devant le théâtre.

37)

A CA	M·ARRANIO VENVS·TO
SIMO	BASSILIANO C P·FIL
I	M·AR*r a* NI VENVSTI

P. XXX. Dans le cimetière militaire voisin de l'arc de triomphe.

38) Q·GEMINIVS·Q·F·
POLIA·THVNVSID
A·EQVES·Ↄ·CATONIS
VIXIT·ANNIS·XXX·VI
MILITAVIT·ANNIS·IIX
H·S·E

Thunusid(a), ville de l'Afrique, voisine de Chemtou.

P. XXXII. *Ibid.*

39) M·SEMPRONIVS
M·F·GALE·LVGVD
MIL·LEG·III·AVG·⟩EX
VIX·AN·XXV
MIL·AN·V
H·S·EST
T·BARONIVS·>SALLV
*sti her*ES POSVIT

L. 3 *c(enturia) Ex.*

36)

CAELESTI *aug.* SACRVM *pro* SALVTE
IMP ↀ CAES ↀC ↀ[illegible]PII FELICIS AVG PONT *max. trib.* POTEST PP TOTIVSQ DOMVS
EIVS DIVINAE COLONI ↀFVN*di turris* RVTVNDAE DN AVG TEMPLVM DE *lapsum* DENVO SVA PECVNIA FECERVNT
CVM COLVMNIS ORNATIS ↀIDEM*que* DEDICAVERVNT MAGISTERO L CORNELI... *sub* CVRA ANNI CORNELIANI SACERDOTI
S

P. XXXIII. *Ibid.*

40)

L·TADIVS·CN·F·ARN
DOMO·GARTHAG
MILES LEG·III·AVG
VIXIT·ANN·XLVI
MILIT·ANN·XXV
H·S·E·
CVR·EGIT
*c*ASSIVS CARVS
AMICVS POST·MORT

P. XXXV. *Ibid.*

41)

Q·FAIANIO
CLEMENTI
MIL·LEG·III·AVG
›·ATROCIS
VIX·AN·XLIIII·MIL.
ANNIS·XXIIII
M·CORNELIVS·›
SEXTILI·HERES·FECIT

Ibid.

42)

GALLICO
MILITI·LEG·III·AVGVS*tae*
›·VOLVSI·MILITAVIT·ANN·
XXVIIII·VIXIT·ANNIS·LVIIII
H·S·E
M·CORNELIVS·MARTIALIS·COM·
MILITO·ET·AMICVS·›·CLVENTI DS*p*
FECIT·PRO MERITIS GALLICI AMICI

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1925.

P. 311. Y. Béquignon et A. Laumonier. A Téos.

43)

Ο ΔΗΜΟΣ
ΜΑΡΚΟΝ ΚΟΚΚΗΙΟΝ ΝΕΡΟΥΑ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΥΠΑΤΟΝ ΤΕ ΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΝ ΤΟΝ ΚΟΙΝΟΝ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΚΑΙ ΣΩΤΗΡΑ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ
ΚΑΙ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΠΑΤΡΩΝΑ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ ΧΑΡΙΝ

Date : 96 p. C. (en 97 et en 98 Nerva était consul en charge).

P. 384-388. G. Seure. Observations sur le diplôme militaire dit de Philippopoli (*C. I. L.*, III, p. 1970, nº XXX); il ne provient pas de la trouvaille de Pastoucha (tumulus barbare).

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, IV, 1926-1927.

P. 69 et suiv. Welkov. Diplôme militaire trouvé à Muhowo, district d'Ichtiman.

Face intérieure.

44)

IMP · CAESAR · DIVI VESPASIANI F DOMITIA
NVS AVGVSTVS GERMANICVS PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVNIC POTESTAT · VIIII · IMP
XVII · COS XIIII · CENSOR · PERPETVVS P · P
EQVITIBVS · ET · PEDITIBVS QVI MILITANT · IN ALIS
TRIBVS · ET COHORTIBVS DECEM · ET · SEPTEM · QVAE
APPELLANTVR · II · PANNONIORVM · III · AVGVSTA
THRACVM VETERANA GALLICA · I · FLAVIA CIVI
VM · ROMANORVM · I · MILLIARIA · I · LVCENSIVM
I · ASCALITANORVM · I · SEBASTENA · I · ITV
RAEORVM · I · NVMIDARVM · II · ITALICA CIVI
VM ROMANORVM · II · THRACVM CIVIVM
ROMANORVM · II · CLASSICA · III · AVGVSTA · THRA
CVM · III · THRACVM · SYRIACA · IIII · BRACAR
AVGVSTANORVM · IIII · SYRIACA · IIII · CALLAE
CORVM · LVCENSIVM · AVGVSTA · PANNO
NIORVM MVSVLAMIORVM · ET · SVNT IN
SYRIA · SVB · P · VALERIO PATRVINO QVI QVI
NA ET VICENA STIPENDIA AVT PLVRA ME
RVERANT QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA
SVNT IPSIS LIBERIS · POSTERISQVE · EORVM CIVI
TATEM DEDIT · ET · CONVBIVM · CVM · VXORI
BVS QVAS · TVNC · HABVISSENT · CVM · EST · CIVI
TAS · IIS · DATA · AVT SI QVI CAELIBES · ESSENT
CVM · IIS · QVAS · POSTEA · DVXISSENT · DVMTA
XAT · SINGVLI · SINGVLAS · A · D VII · IDVS NOVEM
M OTACILIO · CATVLO · SEX · IVLIO · SPARSO · COS
COHORT · MVSVLAMIORVM · CVI PRAEST
M · CAECILIVS SEPTEMBER
PEDITI
BITHO SEVTHI F BESSO
DESCRIPTVM · ET · RECOGNITVM · EX TABVLA · AENEA
QVAE FIXA · EST · ROMAE · IN CAPITOLIO

Faces extérieures.

a) Même texte sauf que les deux dernières lignes portent :

IN CAPITOLIO IN || LATERE SINISTRO TABVLARI PVBLICI

b)

Q MVCI	AVGVSTALIS
M CAL·PVRNI	IVSTI
C·LVCRETI	MODESTI
C·CLAVDI	SEMENTIVI
C·POMPEI	EVTRAPELI
C·IVLI	HELENI
L·PVLLI	VERECVNDI

Date : 7 nov. 88 ap. J.-C. Les noms des deux consuls n'ont pas été rencontrés jusqu'ici.

P. 81 et suiv. Kazarov. Monuments de Bulgarie.

P. 97. A Gigen (l'ancienne *Oescus*).

45) *li b*ERO PATRI
CONSERVATORI
D D N N AVG G
FL·ZOSIMVS P P
EX PROVINCIA ASI
A CIVITATE EFISIA
NORVM VOTVM
POSVIT
*po*S PASTVM MILITVM

, L. 4 : *p(rimus) p(ilus);* l. 9 : *[po]s(t)* explique l'auteur.

P. 98.

46) DEO MGVTI
PRO SALVTE F
RATRORVM
IVL HRCVLAV
ARAM EX VO
TO POSVIT

Cf. *Rev. arch.*, XXIII, 1926, p. 136.

P. 100. A Stratidže.

47) HERCVLI INVICTO·AVR·
DISDOSI·MIL·V·P

L. 2 : *v(otum) p(osuit.)*

P. 106. Près de Choumen.

48) ....*[Ve]nerat ad portum uitata pericula cred[ens],*
[Am]issam classem saepe in statione defl[ebat],
[i]ncusansque deos talia est fortasse [locutus]:
[q]uid pelagi trucis profuit euasis[se procellam]
[si] mihi in portu pelagus naufragia [misit?]
[ha]nc cladem inspiciens factis nomen.....
....lvit miseris obiectaque scrup.....
[vertera]t in melius Eusebi cura.....
.... en amissum et reddidit us.....
.....teritas ne haec oblivis.....
.....mansurus .....

P. 108. A Kara-Kutuk (district de Burgas).

49) IMP CAES · T · AELIVS HADRIAN*us*
ANTONINVS AVG PIVS P P TRI*b*
POT · XVIII COS IIII BVRGOS ET
PRAESIDIA OB TVTELAM PROVIN
THRACIAE FECIT CVRANTE · C · IV
LIO COMMODO ORFITIANO LEG
AVG PR PR PER FIN COL FL DEVLT BVRG*os*
*e*T PRAESIDIVM

L. 7 : *per fin(es) col(oniae) Fl(aviae) Deult(ensium) burg[o]s [e]t praesidium.*

P. 120. A Brestowetz.

50)
APOLLONI ⊄ ET ⊄ DIANAE ⊄ A*ug.*
VICTORINA ⊄ PRIMI ⊄ VIL ⊄ VS

L. 2 : *vil(ica) v(otum) [s(olvit)]*.

P. 312 et suiv. Welkov. Inscriptions de Bulgarie.

P. 313. A Gigen.

51)
Resius Chronius
Resi Albani > leg V Mac.
libert uixit annis XLV
Itonius Faustus her. f.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1926.

P. 136-137. J. Carcopino. Corrections de certaines lectures des règlements des *cornicines* et des *tubicines* de Lambèse (*C. I. L.*, VIII, nos 2557-18050, et R. Cagnat, *Klio*, 1907, p. 181-187).

P. 262-265. Du même. Observations sur l'inscription du collège des dendrophores de *Bovillae* (ci-dessous, no 115).

P. 265. M. Durry, Inscription rupestre de la crête de Malissard (massif de la Chartreuse), qui ne figure pas au *C. I. L.*, bien qu'elle ait été signalée dès 1779. Véritable lecture. :

52) HOCVSQVII
AVIIORVM

C'est l'indication de la limite d'un domaine appartenant à la famille des *Avei*. Dans le *C. I. L.*, XII, no 2325, il faut lire pareillement : *Hic fines | Aueorum*, et non *Aullorum*.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXXVI, 1924-1925.

P. 37-348. Dr Doranlo : l'archéologie antique en Normandie de 1824 à 1924 (bibliographie méthodique); un chapitre (p. 154-188) traite de l'épigraphie, en insistant particulièrement sur les

travaux consacrés à l'inscription dite de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, nº 3162) et sur l'*instrumentum domesticum*.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, XXV, 1922-1924.

P. 57-81. Dr Doranlo. Sur les vases sigillés gallo-romains trouvés ou conservés en Normandie : bibliographie de la question ; liste de 7 vases arrétins, 22 vases ornés, 78 vases unis, 13 lampes, 2 amphores, 1 terrine, 1 casserole de bronze, dont les estampilles, d'ailleurs presque toutes déjà connues, ne figurent pas au *Corpus* avec cette provenance (quelques fac-similés).

Bullettino comunale di Roma, 1925.

P. 238-270 et pl. Mancini. Nouveau fragment des Fastes Capitolins. Plus bas, nº 101.

Butlleti de l'Associacio Catalana d'antropologia, 1926.

P. 222 et pl. XX. A Tarragone.

53)

D M
AVRELIAE PIAE CONIVGI
SANCTISSIMAE ET INCOMPA
RABILI AN XXX QVAE MECVM
VIXIT AN P M XIIII · MATER
LVTATI PISTI · LVXVRI DVL
CIS SIT TIBI TERRA LEVIS ·
C · LVTATIVS PISTVS FECIT

Classical Philology, 1926.

P. 43-51. L. E. Stout. Sur l'édit de L. Antistius Rusticus à Antioche de Pisidie (*Ann. épigr.*, 1925, nº 126).

P. 75-77. H. F. Rebert. Sur les lettres B·F (*Bonum factum, Bona fide* ou *Bona Fortuna*) en tête des édits.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1926.

P. 305. Inscription d'Aïn Fourna. (Plus haut, nº 23).

Id., 1927.

P. 63. L. Poinssot. Inscription d'Henchir-Sidi-Khalifa (Plus haut nº 26).

Dacia. Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie, I, 1924.

P. 224-263 C. Daicovici. Fouilles et recherches à Sarmizegetusa.

P. 244.

54)

M · PROCILIO
IVLIANO · DEC
COL · EQ · P·VBL

Ibid.

55) *m.* PROCILIO
REGVLO · DEC
COL · EQ PV*bl.*

Cf. *C. I. L.*, III, n° 6270 : mention du même personnage.

P. 249. Nouvelle lecture de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1914, n° 114.

P. 250.

56) . . . . . M . . . . .
. . . . . P . . . . .
p a LMYR . . . . . .
i ABRAEN · FL · M
5 *b*ASSI · MARINVS
*max*IMVS · GORA · LV*ci*
us MAXIMVS BAR *sac*
*er*RDOT > TEMPLVM
EX SVO FECER

L. 4 : [*I*]*abren(us) Fl(orus)* ; l. 5 : *Bassi(us)* ; l. 6 : *Gora*, cf. *C. I. L.*, X, n° 6638 ; l. 7 : *Bar(semon)*.

Id., II, 1925.

P. 1-21. R. Paribeni. L'organisation de la Dacie par Trajan, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 198-248. V. Parvan. Fouilles d'Histria en 1923-1925.

P. 213. Deux nouveaux fragments de la dédicace latine à Antonin le Pieux reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1919, n° 11, et de sa traduction grecque.

P. 214.

57) . . . . . V . . . . .
. . . . . O . . . . .
*histrianor*VM CIVITAS
. . . . . *l*EG AVG PR P*r*

P. 215.

58) *nymph*IS · ET *silu*
*a*NO SACRVM ·
*pr*O SALVTEM
*i*MP T AELI ANTO
5 NINI HADREA · *(sic)*
ANG ET ANR VERI
CÆS · CVRA · AGE
NTIBVS · ▨ SATVR
NINO ET BIZIENEM
10 MAG ET · TER · M̃ QVÆ
STOREM IDIBVS
IVN Q STATIO MA
XIMO ET AVITO C

L. 10 : *et Ter(entio) Mat(erno)*. Cf. *Ann. épigr.*, 1924, n°s 142 et suiv. Date : 144 ap. J.-C.

P. 219.

59)
ΤΥΧΗΙ ΑΓΑΘΗΙ
ΗΛΙΩΙ ΜΙΘΡΑ ΑΝΙΚΗΤΩ
ΕΠΙ ΙΕΡΕΩ ΙΟΥΛΙΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟυ
β ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΟΙΔΕ ΣΥΝΕΙΣΗΝΕΓκαΝ ΕΙΣ Την
οΙΚΟΔΟΜΙΑΝ ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ
ΣΤΗΛΕΟΥ ΚΑΙ Θεο ΣΕΒΕΙ
ΑΝ ΥΠΗΡΕΤΟΥντΟΣ ΠΑΤΡΟΣ
εΥΖΕΒΟΥΣ ΜενΙΣΚΟΥ ΝΟΥΜΗΝΙου
μ ΟΥΥΠ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΠΟΝΤΑΡΧης
ι ΠΠΟΛΟΧΟΣ ΠΥΘΙΩΝΟΣ
κ ΑΡΠΟΣ ΑπΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
α ΙΛ · ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΔΗΜΟΚΑΤΟΥς
ι ΟΥΛ ΒΑΣΣΟΣ Β ΥΠΑΤΙΚΟΥ
α ΥΡΗΛΙΟΣ ΑΙΜΙΛΙΑΝΟΣ
α Λ ΦΙΡΜΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΔΙΟΝΥΣΟΔ

L. 4 et 14 : il s'agit d'un *beneficiarius consularis Moesiae Inferioris*; l. 16 : *Dionysod(oros)*, P. 221.

d M
.... SEVERINO
*triera*RCHO CL · FL ·
*moes. qu*I VIXIT AN
..... CLAVDIA SA
*bina? c*ONIVX ME
*moriam c*VM SARCO ⊱
*mari*TO BENEME ⊱
renti ET SIBI FE
cit

L. 7 : *cum sarco(phago)*. P. 224.

61) ⊱ D M ⊱
VLP ⊱ LATINVS EX SIG
VET ⊱ LEG · V · MAC ⊱
VIXIT ANNIS ⊱ LX ⊱
5 AVFIDIA ⊱ AVITA
COIVX EIVS HERES
pientissima bene
*m*ERENTI POSVIT
⊱ DE SVO ⊱

L. 2 : *ex sig(nifero)*. P. 241.

62) *i*OVI OPTIMO MXI
MO C R ET LAI CONSI
STENTES REG SI
VICO SECVŃDINI
POSVERV*nt p*RO SALV
TEM DOMINORVM NO
STRORVM IMPERATO
RVM LVCI SEPTVMI
SEVERI PERTENACIS
*et impera*T MA*rci* AVR*eli*
antonini .....

Cf. *Ann. épigr.*, 1924, nº 148.
L. 2 et 3 : *c(ives) r(omani) et*

Lai consistentes reg(ione) Si...? Contrairement à l'opinion qu'avait émise d'abord M. Parvan, le nom de *Lai* n'est pas un qualificatif de condition, mais un ethnique; Thucydide, II, 96 et 97, cite le peuple thrace des Λαιαῖοι.

P. 245.

63) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΘΕΟΦΙΛΕCΤΑ
ΤΟΝ ΚΑΙCΑΡΑ γ.ιουλ.
ουηρον μαξιμον
ΥΙΟΝ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ Η
ΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΟC γ.ιουλ.ουηρου
μαξιμινου
ΒΟΥΛΗ ΔΗΜΟC
ΙCΤΡΙΗΝΩΝ

P. 246.

64) IOM ET IVNONI REG
INE
CRET LAI CONSIS
TENTES VICO SECVN
5 DINI POSVERVNT
PRO SALVTE IMP
M · AVR · GORDI
ANVS
CVRA ARGENTIBVS
10 MAGG BONOSO B
ONVNIS ET IVSTO
IVSTINI PIO ET
PROCVLO COS

L. 3 : *c(ives) R(omani) et Lai*, cf. ci-dessus, n° 62; l. 8 : le nom de l'empereur, au nominatif, a été ajouté après coup; l. 10 : *mag(istris duobus);* l. 12 et 13, date : 237 p. C.

EPHEMERIS DACOROMANA, III, 1925.

P. 129-259. Radu Vulpe. Les Illyriens dans l'Italie impériale, d'après les inscriptions (750 textes, dont 350 de Rome) : de quelles parties de l'Illyricum ils étaient originaires, professions, répartition topographique dans la péninsule.

GERMANIA, X, 1926.

P. 25-36. O. Bohn. Examen, d'après les inscriptions, de la théorie de Mommsen sur les « villes de camp » rhénanes, nées du développement des *canabae* au voisinage des lieux de garnison.

P. 41. P. Gœssler. A Cannstatt.

65) IN · H · D · D · I · O · M
CETERIS DIS DE
ABVSQ · M · AVR
TITIVS · IVLI
ANVS · B · F · COS
PRO SALVTE
SVA ET · SVO
RVM · LIBENS
POSIT · XV · K · AV
IMP · D · N · M · AVR
ANTONINO AVG II

L. 5 : *b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis).*

Date : 219 p. C.

P. 43. Même provenance.

66)

I H D D
DEABVS·QVADRVVIS·
I O M DIS DEABVSQVE
OMNIB · SERENI · AT
TICVS · B F COS · PRO
SVA ET SVORVM SALVTE
POSVIT IIII K IAN
AGRICOLA ET CLEM
E N T I N O C O S ·

L. 1 : *I(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae).*

Date : 230 p. C.

P. 67-71. O. Paret. Sur C. Longinius Speratus, vétéran de la XXII[e] légion (*C. I. L.*, XIII, n° 6458) et fabricant de poteries à Grossbottwar. A ce propos, liste de tous les ateliers privés de la région rhénane jusqu'à présent connus.

P. 114-123. F. Fremersdorf. Inscriptions récemment découvertes à Cologne (notamment les deux textes reproduits dans l'*Ann. épigr.*, 1926, n[os] 18 et 19; fac-similé).

P. 121, avec fac-similé :

67)

D M
MASCLINIAE AQVINÆ
COIIVGI·PIENTISSIMÆ
M·VARENNIVS·HERMES
N V M M V L A R I V S

Cf. *C. I. L.*, XIII, n° 8353 : mention d'un *negotiator nummularius* dans une autre inscription de Cologne.

P. 124-126. F. Koepp. Observations sur une inscription d'Obernburg (*C. I. L.*, XIII, n° 6626), avec fac-similé.

P. 144-146. A. Oxé. *Tabellae defixionum*, en plomb, de Kreuznach (Cf. *C. I. L.*, XIII, n[os] 7550-7555). Transcription :

P. 244 (fac-similé).

68)

Potitus Fusci adu....
Ivisum Valli, Marullum
Pusionis, Maxsumus Primi,
Ne]rvinum Paterni, Maturum Suavis, Turicum Macri, Sulpicium Secundani
....Prudentem Solve(n)di
Mensor Marulli,
Novim[arum ?]
Marulli s[eruo]s, Seginium
...s...slitis va... est, datur.

P. 145 (fac-similé).

69)

Face antérieure :

Data nomina haec
ad inferos.

Revers. Quelques lettres indistinctes (le nom de la personne contre laquelle l'imprécation était dirigée).

P. 146-148. G. Behrens. Inscriptions de Bingen.

P. 146.

70) MERC*urio*
TOV*teno*
TEMP*lum*
CVM *signo*
ET ORN*am*
VIRILIS *pos*
VS *l. l. m.*

P. 147. Epitaphe chrétienne de basse époque.

GODICHNIKA NA NARODNIJA MUSEU ZA 1922-25 (musée de Sofia).

P. 127 et suiv. Iw. Welkow. Inscriptions de Bulgarie.
P. 128. Près de Gostilitza.

71)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΜΑΡΚΟΝ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΝ
ΤΩΝΕΙΝΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΑ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΣΑΡΜΑΤΙ
ΚΟΝ ΜΗΔΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙ
ΚΟΝ Η ΠΟΛΙΣ Η ΤΡΑΙΑΝ
ΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤ
ΗΝ ΕΝ ΤΩ ΕΝΠΟΡΙΩ ΕΝ ΔΙΣ
ΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΑΙΣ ΗΓΕΜΟ
ΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ

L'emporium se nommait donc Discodouraterai.
P. 130. Même provenance.

72) αυτοκρατορα καισαρα Λ Σεπτιμιον Σεουηρον
ΑΡΑΒΙΚΟΝ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΝ Η ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΡΑΙΑΝΕΩΝ ΑΥ
ΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ
ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΑΙΣ ΗΓΕΜΟΝΕΥ
ΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ
ΚΑΙΚΙΝΑ ΛΑΡΓΟΥ ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕ
ΝΟΥ ΟΥΛ ΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ

P. 131. Même provenance

73) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ

[illegible] ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΕΥΣΕΒΗ ΕΥ
ΤΥΧΗ ΣΕΒ Η ΒΟΥΛ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΗΣ ΤΡα
ΙΑΝΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ
ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΟΤΕ
ΡΑΙΣ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ Ε
ΠΑΡΧΕΙΑΣ Τ ΚΛΟΔΙΟΥ ΣΑΤΟΥΡΝΕΙΝΟΥ
ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΝΟΥΜΕΡΙΟΥ ΣΚΕΛΗΤΟΣ
ΕΥΤΥΧΩΣ Β.

P. 132. Même provenance.

74) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ γ. ιουλιον ουηρον
μαξιμον ΕΥΤΥΧΗ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒ
ΥΙΟΝ ΤΟΥ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ γ. ιουλιου ουηρου
μαξιμινου ΕΥΤΥΧΟΥΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ
ΣΕΒ Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΤΗΣ
ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΣ ΤΟΝ
ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ
ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ Τ ΚΛΩΔΙΟΥ ΣΑΤΟΡΝΕΙΝΟΥ
ΠΡΩΤΑΡΧΟΥΝΤΟΣ ΑΥΡ·ΑΠΟΛΛΟΝΙΔΟΥ ΑΠΑΜΟΔΩ
ΤΟΥ ΑΥΡΟΥ ΚΑΙ ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΕΚ ΤΩΝ ΥΠΕΡΠΑΙΟΝΤΩΝ
ΧΡΗΜΑΤΩΝ ΕΥΤΥΧΩΣ

P. 133. Même proveuance.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ιουλιαν μαμμαιαν σεβ. μητερα ΚΑ
ΣΤΡΩΝ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΗΣ ΤΡΑΙ
ΑΝΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ
ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΕΣ
ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΟΝ Ε
ΠΑΡΧΕΙΑΣ ΚΟΡΕΣΝΙΟΥ ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ

Pour Coresnius Marcellus, cf. la *Prosop. imp. rom.*, I, p. 183.
P. 134. Même provenance.

76) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙ
ΣΑΡΑ Μ αυρ σεουηρον α
εξανδρΟΝ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒΑ
ΣΤΟΝ ΘΕΟΥ Αντωνει
νου ΥΙΟΝ ΘΕΟΥ Σεου
ηρου εγγονον
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΡΑ
ΙΑΝΕΩΝ ΠΟΛΕΩΣ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΑΥΡ ΔΙΝΕ
ΔΙΝΙΔΟΣ ΠΡΩΤΟΥ ΑΡΧΟΝΤ

P. 139. A Ratiaria.

77)
CRISPINVS
DAPHNI BV
LEVTA THY
ATIR FRATRI
F·C

L. 2 : *buleuta Thiatir(is)*.
Ibid. Même provenance.

78)
D M
L·FLAMI
NIO IVLIA
NO·DEC
COL·R*at*
V·*an*....

P. 157. A *Novae*. Ex-voto de bronze.

79)
ΠΡΙΣΚΕΙΝΙΟΣ
ΒΑΛΗΣΤΕΣ ΛΕ
Γ ΠΡΩΤΗΣ ΙΤΑ
ΛΙΚΗΣ ΘΕΩ ΔΙ
ΕΙ ΥΠΕΡ ΣΩΤΗ
ΡΙΑΣ ΕΥΧΗΝ Α
ΝΕΘΗΚΑ

Βαλησταί = *ballistarius*.

HERMES, LXI, 1926.

P. 448-458. L. Wickert. Sur l'épitaphe métrique reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1924, nº 104.

ID., LXII, 1927.

P. 114-123. O. Weinreich. Sur une inscription métrique de Capoue (Diehl, *Inscr. christ. latinae*, I, nº 2211) qui est une adaptation chrétienne d'un texte de Tibulle.

P. 205-224. H. Dessau. Observations sur l'inscription de Skaptopara (*C. I. L.*, III. nº 12336).

JAHRESHEFTE DES ÖSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, XXIII, 1, 1926, BEIBLATT.

P. 5-72. J. Zingerle. Inscriptions grecques d'Asie-Mineure (Méonie), déjà connues, intéressant le droit sacré.

P. 89-106. J. Keil. Inscriptions de Lyrboton en Pamphylie, déjà publiées, pour la plupart, dans l'*Annual of the British school at Athens*, 1910-1911, p. 217 et suiv., par H. A. Ormerod et E. S. G. Robinson. Quelques textes nouveaux.

P. 102.

80)
Αρ[τ]εμιδωρου υος Διμηνις κορνικουλαρις και [Π]ομ.....ια Ιαλ.....ρια θυγατηρ Ηρωδου ζωντες εαυτοις κατεσκευασαν το ηρωον και ουδενι ετερω ει[δετις .....λεινα .....αι υπευθυνος ..... τη κωμη.....

P. 117-208. E. Kalinka. Inscriptions de Thrace. Nouvelles lectures de textes déjà publiés. Un certain nombre de textes nouveaux.

P. 133. A Rodosto.

81)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΟΥΛΠΙΑΝ ϹΕΥΗ
ΡΕΙΝΑΝ ΘΕΑΝ
ΝΕΙΚΙΝ ϹΕΒΑϹΤΗΝ
ΗΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΔΙΣΝΕ
ΩΚΟΡΟΣ ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ ΠΟΛΙΣ

Ulpia Severina, femme d'Aurélien.

P. 134. Même provenance.

82) (*Chrisme*)

επι τηϛ ΒΑϹΙΛΙΑϹ
των θεων δΕϹΠΟΤΩΝ
αλαριχΟΥ ΑΡΚΑΔΙΟΥ
ανενεωθΙ ΤΟ ΤΕΙΧΟϹ
. . . . . .

P. 180. A Périnthe (Erégli).

83)

ΑΥΡ·ΜΑΡΚΟϹ ΠΕΡΙΝΘΙΟϹ ΒΟΥΛΕΥΤϹ
ΚΑΤΕϹΚΕΥΑϹΑ ΤΟ ΜΝΗΜΕΙΟΝ ΕΜΑΥΤΩ
ΚΑΙ ΤΗ ΓΛΥΚΥΤΑΤΗ ΜΟΥ ΣΥΜΒΙΩ
ΟΥΑΛΕΡΙΑ ΑΝΤΩΝΙΑΔΙ ΟϹ ΑΝ ΔΕ
ΤΟΛΜΗϹΕΙ· ΕΤΕΡΟΝ ΚΑΤΑΘΕϹΘΕ
ΔΩϹΕΙ ΤΗ ΠΟΛΕΙ ⚹ ΑΦ
ΧΑΙΡΕ ΠΑΡΟΔΕΙΤΑ

P. 199. Même provenance.

84)

αυΓΟΥΣΤΟΣ ΒΙΚΤΩΡΙΩΙ
ΣΑΒΕΙΝΩ ΠΑΤΡΩΝΙ
ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣε
ΤΟ ΛΑΤΟΜΙΝ ΕΚ ΤΩΝ Ιδιων
ΕΑΥΤΟΥ ΛΕΠΟΝΟΣ *(sic)*
ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΙΝΕΡΒΑς
ΦΡΟΥΜΕΝΤΑΡΙΣ ΑΥ
ΓΟΥΣΤΟΣ ΧΩΡΑΣ ΛΟΥ
ΒΟΥΝΟΥ ΧΑΙΡΕ ΠΑΡΟΔΕιτα
ΠΟΛΙΟΣ ΟΥΛΟ
ΣΙΝΟΥ

L. 5 : λε[γι]όνος; l. 8-9 : mention d'une localité inconnue, χωρας Λουβουνου; l. 10-11: Οὐλοσίνου, peut-être de *Volsinii*.

P. 200. Même provenance.

85)

ΦΛΑΒΙΟΣ ΜΑΡΚΙΑΝΟΣ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ
ΤΟ ΜΗΝΕΙΟΝ ΣΥΝ ΤΗ ΕΠΙΚΕΜΕΝΗ ΣΗΛΗ *(sic)*
ΤΩ ΓΛΥΚΥΤΑΤΩ ΜΟΥ ΑΔΕΛΦΩ ΜΑΞΙΜΩ
ΣΤΡΑΤΙΩΤΗ ΛΕΓΙΩΝΟΣ ΕΝΔΕΚΑΤΟΣ ΚΛΑ
ΕΙ ΔΕ ΤΙΣ ΤΟΛΜΗΣΕΙ ΒΑΛΕ ΤΙΝΑ ΧΩΡΙΣ
ΤΗΣ ΗΜΗΣ ΓΝΩΜΗΣ ΔΩΣΕΙ ΤΩ ΤΑΜΕΩ ⚹ Β Φ

L. 2 : μη[μ]νεῖον, ἐπικε(ι)μένῃ; l. 4 : Κλα(υδίας); l. 6 : ταμε ί)ῳ | (δηνάρια).
P. 202. Même provenance.

86)

ΑΥΡ ΝΕΙΚΗ ΦΟΡΟC ΜΕ
ΝΕCΤΡΑΤΑC ΠΟΛΕΙΤΗC ΦΥ
ΛΗC ΠΕΝΤΗC ΒΟΡΕΙΔΟC ΞΑ (*sic*)
ΤΕCΚΕΥΑCΑ ΤΟ ΛΑΤΟΜCΝ (*sic*)
ΕΜΑΥΤΩ ΚΑΙ ΤΗ ΓΑΥΚΥΤΑ
ΤΗ ΜΟΥ ΓΥΝΑΙΚΙ ΑΥΡ ΧΡΥCΕΙ
ΚΑΙ ΤΟΙC ΤΕΚΝΟΙC ΜΟΥ
ΕΙ ΔΕ ΤΙC ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΛΜΗCΕΙ
ΚΑΤΘΕCΘΑΙ ΔΩCΕΙ ΤΟΙC ΚΛΗ (*sic*)
ΡΟΝΟΜΟΙC ΜΟΥ ΚΑΙ ΤΗ ΠΟΛΕΙ
⁂ Β Φ
ΕΡΡΩCΟ ΠΑΡΟΔΙΤΑ

L. 3 et 4 : [κ]ατεσκεύασα; l. 4 : λατόμ[ι]ν; l. 9 : κατ(α)θέσθαι; l. 11 : | (δηνάρια) βφ'.
P. 206. Même provenance.

87) (*Chrisme*).

ΦΛ ΔΕΙΩ$\overline{\text{Ε}}$ΝΗC ΕΞΑΚΤΩΡ
ΑΝΑΦΕΡΟΜΕΝΟC ΕΝ ΤΗ (*sic*)
ΕΙΕΡΑ ΜΟΝΗΤΗ ΖΩΝ
ΚΑΙ ΦΡΕΝΩΝ ΚΑΤΑΣΚΕΥ
ΑCΑ ΤΟ ΛΑΤΟΜΕΙΟΝ
ΕΜΑΥΤΩ ΚΑΙ ΤΗ ΓΑΥ
ΚΕΤΑΤΗ ΜΟΥ CΥΝΒΕΙΩ (*sic*)
ΛΟΥΚΙΑΝΗ ΚΑΙ ΤΟΙC ΓΑΥC (*sic*)
ΚΟΙΤΑΤΟΙC ΜΟΥ ΤΕΚΝΟΙ
ΕΙ ΤΙC ΕΤΕΡΟC ΚΑΤΑ
ΘΗΤΕ ΔΩCΕΙ ΛΟΓ$\overline{\text{ο}}$Ν
ΤΩ ΕΡΧΟΜΕΝΩ ΚΡΙΝΕ
ΖΩΤΑC ΚΑΙ ΝΕΚΡΟΥC (*sic*)
ΧΕΡΕCΤΕ ΠΑΡΟΔΙΤΕ

L. 1 : Δειωγένης; l. 1-3 : *exactor delatus in sacram monetam;* l. 8-9 : l'ς final de τέκνοις reporté à la fin de la ligne précédente, après γλυ-; l. 13 : ζω(ν)τας.

JOURNAL DES SAVANTS, 1926.

P. 385-390. H. Delehaye. Les mots *refrigerare* et *refrigerium* dans les inscriptions.

P. 390-402. J. Costa. Les Fastes consulaires et triomphaux, à propos des fragments récemment découverts à Rome, à Antium et à Urbs Salvia.

P. 448-449. S. de Ricci. Le calendrier celtique de Coligny, avec fac-similé hors texte.

Id., 1927.

P. 193-202. R. Cagnat. Recueil de tous les actes de naissance égyptiens sur tablettes de bois, publiés jusqu'ici (fac-similés). Cf. plus bas, nos 175-180.

P. 126-129. F. Cumont. D'après le *Notiziario archeologico*, analyse de la grande inscription de Cyrène reproduite ci-dessous, no 166.

Journal of Hellenic Studies, XLVI, 1926.

P. 46. A. D. Nock. A Athènes. Épitaphe métrique,

88)

ЄΙ ΤΟCCΟΝ
ΒΙΟΤΟΝ ΦΟΡΤΟΥ
ΝΑΤΩΙ ΠΟΡЄ ΜΟΙ
ΡΑ ΟCCΟΝ ΚΑΛΟC
ЄΗΝ ΑΓΑΘΟC ΤЄ Ι
ΔЄCΘΑΙ ΟΥ ΝЄ
ΟC ΩΝ ΘΝΗCΚΩΝ
ΕΝ ΞЄΙΝΗ ΛΕΙΠΕ ΠΟΥ
ΔΕΝΤΑ ЄΞΟΧΑ ΤЄΙ
ΜΗΘЄΙC ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ΛΥΚΙΗC

Fortunatus devait être un affranchi du proconsul de Lycie Pudens; celui-ci n'est pas connu par ailleurs, mais le titre de proconsul qu'il porte semble indiquer qu'il est antérieur aux dernières années de Marc-Aurèle, époque où la Lycie et la Pamphylie devinrent province impériale en échange de la Bithynie.

The Journal of Roman Studies, XV, 1925.

P. 247-250. Collingwood et Taylor. Inscriptions d'Angleterre.

P. 247. A Chester.

89) GENIO ⊄ SIGN*if*
LEG ⊄ XX ⊄ VV
T FL VALERIANVS
COLLEGIS ⊄ D ⊄ D ⊄

P. 248. A Corbridge.

90) *a* POLLINI
MAPONO
C*al*P*u*RNIVS
▨▨▨▨▨ TRIB
*dedica*VIT

P. 249. Même provenance.

91) COCIDIO *et*
GENIO PR*ae*
SIDI VALE
RIVS·M·L*e*
G·VI·V·P·F·VP

L. 4 : *m(iles) l[e]g(ionis) VI V(ictricis) P(iae) F(idelis)*.

Texte publié incorrectement au *Corpus* (VII, no 644).

Ibid. Même provenance.

92) I O M
COH IIII GALOR
ET NAEVIVS HILARIS
PRAEF·CVRA*m ag*
FIRM

L. 2 : *Gal(l)or(um)*; l. 4 : *cura(m) ag(ente) Firm...*

P. 253-262. David M. Robinson. Notes sur des inscriptions d'Antioche de Pisidie.

P. 254.

93) ΑΡΗ ΕΝΥΙΑΛΙΩ
ΛΟΥΚΙΟΣ ΚΑΛΠΟ
ΥΡΝΙΟΣ Λ Υ ΚΟΛΛΕ
ΙΝΑ ΛΟΝΓΟΣ ΟΥΕ
ΤΡΑΝΟΣ ΕΚ ΠΡΑΙΤ
ΩΡΙΟΥ ΑΥΓΟΥΣ
ΤΟΥ δομετιανο
Υ ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΤΙΤΟ
Υ ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΟΥΕΣ
ΠΑΣΙΑΝΟΥ

L. 3 : Λ(ουκίου) υ(ἱὸς), Κολλείνα, Λονγος.

P. 255. Corrections au texte de la base dédiée à L. Antistius Rusticus (*Ann. épigr.*, 1925, nº 126).

P. 258. Corrections à l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1926, nº 79.

ID., XVI, 1926.

P. 45-52. D. Parker. Note sur l'avancement des centurions, d'après les inscriptions.

P. 53-54. Buckler, Calder et Cox. Monuments de la Phrygie centrale. Un bon nombre de textes publiés sont déjà connus. Sont inédits :

P. 73. A Schekli.

94) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
μαΡΚΟΝ ΟΥΑΠΙΟΝ ΔΟ
μιτιοΝ ΑΡΙΣΤΑτον ΑΡΑ
βιανον

Légat d'Asie sous Septime-Sévère.

P. 74. Même provenance.

95) *i o m?*
pro salute imp. caes diui traiani parth. fil.
DIVI NERVAE *n*EPOTIS
TRAIANI HADRIANI AVG
DOMVIQVE EIIVS ⊅
SENATVI POPVLIQ·R ⊅
ET COH·CL·SYGAMBRVM
VETERANAE EQVITATAE
M·IVLIVS·M·F·FABIA ⊅
PISONIANVS QVI ET DION
PRAEF FABRVM ET PRAEF ⊅
COH S S·DOMŌ·TYRO
METROPOLIS PHOENICES
ET·COELES·SYRIAE QVI A
MOESIA·INF·MONTAN
PRAESIDIO NVMERVM ⊅
IN ASIA PERDVXIT ⊅
⊅ V ⊅ S ⊅ L ⊅ M ⊅

L. 16 : *Montan(ense) praesidium*, nom antique de Kutlowitza.

P. 95-103. A. H. Smith. Diplôme militaire acheté au Caire en 1923 par le British Museum.

96) IMP TITVS CAE*s*AR VESPASIANVS
AV*gustus pont*IFEX MAXIMVS
T*ribunic. pot*ESTAT VIIII IMP XIIII
P P C*e*NSOR COS VII
VETERANIS QVI MILITAVERVNT IN
CLASSE QVA*e est* IN AEGYPTO E M E
RITIS STIPENDIIS SENIS ET VICE
NIS *pluribus* VE *dimis*SIS HO
NESTA *mis*SIONE QVORVM NO
MINA SVB*s*CRIPTA SVNT IPSIS LI
BERIS POSTERISQVE EORVM CIVI
TATEM DEDIT ET CONVBIVM CVM
VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI
CAELIBES ESSENT CVM IIS QVAS POS
TEA DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLI
SINGVLAS A·D· VI·IDVS SEPT
RVBRIO AELIO NEPOTE
M·ARRIO FLACCO COS
EX REMIGIBVS
M·PAPIRIO M F ARS*en*
ET TAPAIAE TRYPHONIS FILIAE V*xori*
ET CARPINIO F EIVS
DESCRIPTVM ET RECOGNITV*m ex tabu*
LA AENEA QVAE FIXA EST R*omae in*
CAPITOLIO IN BASI POMPIL
ARAM GENTIS IVLIAE

Date : 8 septembre 79.

Avant-dernière ligne: compléter *Pompil*[*i regis ad*]. Nous savons par Pline que Numa avait sa statue au Capitole.

Nom des témoins :

p. ATINI	RVFI
m. STLACCI	PHILETI
L PVLLI	SPERATI
Q MVCI	AVGVSTALIS
L PVLLI	VERECVNDI
L PVLLI	IANVARI
T VIBI	ZOSIMI

P. 102-119. W. M. Ramsay. Études sur la province romaine de Galatie. Observations sur le texte des inscriptions publiées par lui dans les *Roman Studies* de 1924.

P. 115. La grande inscription d'Antistius Rusticus (*Ann. épigr.*, 1925, n° 126) ne porte pas, comme le veut M. Anderson, le nom du procurateur L. Calpurnius Rufus. Le frag-

ment L. CALPVRNI n'appartient pas à la pierre. Il faut penser plutôt à un C. Furius Rufus.

Klio, XXI, 1926.

P. 82-91. E. Ritterling. Sur les corps de troupes de l'armée romaine sous l'Empire qui se recrutaient dans les Alpes-Maritimes (d'après les inscriptions).

Mélanges de l'École française de Rome, XLI, 1924.

P. 111-150. J. Madaule. Étude sur le monument de Septime Sévère au Forum Boarium : commentaire de l'inscription dédicatoire (*C. I. L.*, VI, n° 1035).

Mitteilungen des deutschen archaeologischen Instituts, Athenische Abteilung, XLIX, 1924.

P. 43-47. Erich Preuner. Inscriptions de Samos : observations sur les n^{os} 958-994 des *Inscr. graecae ad res rom. pert.*, IV.

P. 102-152. Du même. Inscriptions grecques d'après les papiers de Carl Curtius. Quelques textes d'époque romaine.

P. 144. A Éphèse.

97)

αυτο[κρατορι
Καισαρι [Τραιανω Αδριανω
Σεβαστω [Μ. Ουλπιος
Χρησιμος απ[ελευθερος Σεβ.
επιτροπο[ς των μεταλλων
την ι]ερωσυνη[ν . . . . . .
. . . . . του ψηφ . . . .
. . . . . εις . . . . . .
. . . . . της . . . . . .
. . . . . θηκ . . . . . .

Les titres de Chresimus restitués d'après le n° 678,5 des *Orientis graeci inscr.* (inscription d'Alexandrie).

Mitteilungen des deutschen Archaeologischen Instituts, Roemische Abteilung, XL, 1925.

P. 213-214. L. Wickert. Sur l'inscription des *Horrea Agrippiana* à Rome (*Ann. épigr.*, 1915, n° 97); nouvelle lecture : sur le côté droit, lire EVSTROPHO, au lieu de SYNTROPHO, et en marge à droite CVR·ANN·III·

Mnemosyne, 1926.

P. 162-163. A. W. de Groot. Sur l'inscription métrique du *C. I. L.*, IX, n° 3473.

P. 224-233. A. P. M. Meuwese. Observations sur le texte grec du *Monumentum Ancyranum*, en réponse à l'article de Regard, dans la *Revue des Études anciennes* de 1924.

Monumenti antichi dei Lincei, XXX, 3, 1925.

P. 605 et suiv. A. Minto. Inscriptions de *Saturnia*. Fac-similés de textes déjà connus.

Quelques textes nouveaux (liste de personnages, probablement *Augustales;* fragment de dédicace; funéraires).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1925.

P. 340. G. Patroni, à Brescia.

98) M·VALERIO M·F
AVO
MATERNO

Sur un fragment d'architrave :

99) M·VALERIVS M·F
CRASSVS PONTIF
II VIR T[illegible]

P. 341. Patroni, à Bagnolo Mella. Stèle.

100) M · DOMITIO
FLORIO
LANAR *carmi*NATOR
SODALES

P. 376 et suiv. P. Mingazzini. Fragments nouveaux des Fastes consulaires trouvés dans le mur d'un palais situé via Torre Argentina, 21 (ci-contre, n° 101).

Colonne de gauche :

L. 6 : *l(ustrum) f(ecit) XXXIII;* l. 10 et 15 : *in mag(istratu) m(ortuus) e(st).*

Colonne de droite :

L. 4 : *abd(icavit) ;* l. 7 et 13 : *comit(iorum) hab(endorum) caussa;* l. 16 : *ex vol(nere) [m(ortuus) e(st)].*

Quelques renseignements nouveaux sur les consuls de ces deux périodes, dont la seconde correspond aux années de la seconde guerre punique.

P. 387 et suiv. E.-R. Gatti. Entre le cinquième et le sixième kilomètre de la voie Cassia.

P. 396.

102) M · VIBENNIVS
C · F · PAL
SEVERVS
PISIS
EVOCATVS
CAESARIS · AVG ·
MILIT · ANN · XXI ·
*u*IXIT · ANN · XXXIIX
h. S E

P. 397.

103)
PRO SALVTE
IMP · CAES[illegible]
[illegible]PII · FELICIS · AVG
[illegible]
[illegible]
SACRARIVM · LIBERI · PATRIS
IN · PRAEDIS · CONSTANTIORVM
OMNIBVS · ANNIS ·
CELEBRANTVR

Il s'agirait d'empereurs de la fin du III[e] siècle.

P. 411. Paribeni, sur la Via Labicana.

101)

Colonne de gauche.

1	*c. fab*RICIVS · C · F · C · N · LVSCINVS · II	Q · AEMILIVS · CN · F · L · N · PAPVS II an.	476
	*p. co*RNELIVS · CN · F · P · N · RVFINVS · II	C · IVNIVS · C · F · C · N · BVBVLCVS · BRVTVS II	477
	*q f*ABIVS · Q · F · M · N · MAXIM · GVRGES · II	C · GENVCIVS · L · F · L · N · CLEPSINA	478
	m, CVRIVS · M · F · M · N · DENTATVS · II	L · CORNELIVS · TI · F · SER · N · LENTVLVS · QVI	479
5		POSTEA · CAVDINVS · APPELLATVS · EST	
	CENS · C · FABRICIVS · C · F · C · N · LVSCINVS ·	Q · AIMILIVS · CN · F · L · N · PAPVS · L · F · XXXIII	480
	M · CVRIVS · M · F · M · N DENTATVS · III	SER · CORNELIVS · P · F · SER · N · MERENDA	481
	cdxxc C · FABIVS · M · F · M · N LICINVS	C · CLAVDIVS · M · F · C · N · CANINA · II	482
	*l pa*PIRIVS · L · F · SP · N · CVRSOR · II	SP · CARVILIVS · C · F · C · N · MAXIM · II	483
10	*cens? pap*IRIVS · L · F · M · N · PRAETEXT · IN · MAG · M · E · M · CVRIVS · M · F · M · N · DENTATVS		
	c. quinctius cn? · F · CN · N · CLAVDVS	L · GENVCIVS · L · F · L · N CLEPSINA	484
	c genucius l.f.l.n. CLEPSINA · II	CN · CORNELIVS · P · F · CN · N BIASIO	485
	q. o g u l n i u s l. f. a. n. GALLVS	C · FABIVS · C · F · M · N PICTOR	486
	*cens. sp. caruilius c. f. c. n. maxi*MVS · L · AIMILIVS · Q · F · Q · N · BARBVLA · L · F · XXXIV		487
		*a*P · CLAVDIVS · AP · F · C · N · RVSSVS · IN · M · M · E	
		l . i u l i u s . L · F · L · N · LIBO	

Colonne de droite.

L·F·E

1 Q·FABIVS·Q·F·Q·N·MAXIM VERRVC·III 539

Q·FABIVS·Q·F·Q·N·MAXIM·VERRVC·IV M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MARCELLVS·III 540

CENS·M·ATILIVS·M·F·M·N·REGVLVS·ABD·P·FVRIVS·SP·F·M·N·PHILVS·IN·MAG·M·EST

5 ƉXL Q·FABIVS·Q·F·Q·N MAXIMVS TI·SEMPRONIVS·TI·F·TI·N·GRACCHVS·II 541

C·CLAVDIVS·AP·F·C·N CENTHO DICT

Q·FVLVIVS·M·F·Q·N FLACCVS MAG·EQ COMIT·HAB·CAVSSA

AP·CLAVDIVS·P·F·AP·N PVLCHER Q·FVLVIVS·M·F·Q·N· FLACCVS·III 542

P·SVLPICIVS·SER·F·P·N·GALBA·MAXIM· CN·FVLVIVS·CN·F·CN·N·CENTVMAL·MAx 543

10 M·VALERIVS·P·F·P·N·LAEVINVS II M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MARCELL·IIII 544

CENS·L·VETVRIVS·L·F·POST·N·PHILO·IN·MAG·M·E·P LICINIVS·P·F·P·N·CRASSVS·DIVES

Q·FVLVIVS·M·F·Q·N·FLACCVS DICT·

C·H·c

P·LICINIVS·P·F·P·N·CRASSVS·DIVES POSTEAQVAM·CENSVRA·ABIIT·MAG·EQ·

Q·FABIVS·Õ·Ⅎ·Õ·N·MAXIM VERRVCOS·V Q·FVLVIVS·M·F·Q·N·FLACCVS III 545

15 CENS·P·SEMPRONIVS·C·F·C·N·TVDITAN·M·CORNELIVS·M·F·M·N·CETHEGVS·L·F·XLIIii

M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MARCELLVS·V T·QVINCTIVS·L·F·L·N CRISPInus 546

EX·VOL *m. e.*

T·MANLIVS·T·F·T·N TORQVATVS DICT

REI·G·F

104) V D *m*
AMAI [illegible]
AVGꝺ LIB
VESTITORꝺ AVGVꝺ
PROCꝺ
ORONDICIꝺ
ABVCIAE HORI
MAR*itae*
B *m*

L. 1 : *V(ivus)* ; l. 2 : *Amam...* ; l. 5 : *proc(urator) Orondici.*

P. 434. Gabrici. A Girgenti. Moule de terre cuite avec inscription en relief. L'estampille portait :

105) IMP·AVG
EN N EX OF
PORCIA
NA CONDTS[illegible]
T

La dernière ligne se complète grâce à des fragments d'autres moules semblables.

Imp(eratoris) Aug(usti) en? n(ostri) ex of(ficina) Porciana cond(uc)t(ione) S[ocidi] t ?

Cachet pour pains de soufre. Cf. *C. I. L.*, X, nos 8044, 1 et suiv.

ID., 1926.

P. 41. Negrioli. A Florence.

106) P·SEXTILIVS
(sic) THEPTVS
V·S
SANCTISSIM
FAVNIB
C·S

L. 6 : *c(um) s(uis).*

P. 57. Romanelli. A Giano dell'Umbria. Sur les deux faces d'un cippe.

107)
a) LARIBVS
PRO·REDITV·C[illegible]
CRESCENS·DISP
b) PRO REDIT*u*
[illegible] AR [illegible]
CRESCENS
DIS*p.*

L. 2 : Peut-être *C.*[*n*] (fragm. a), [*Caes*]*aris n.* (fragm. b).

P. 63. Bartoli. Nouveau fragment des Fastes triomphaux trouvé au Forum romain. Complète les fastes des années 175 à 172.

P. 169. Bianchi. Bandinelli. A Caggio.

108)

L·AVAENIVS·L·F·OVF
PASER·MILES·CHOR
PRIMA·PRAETORIA
CENTVRIA Q·MAGONI
CLODI·MILITAVIT
ANNOS XIV
VIXIT ANNOS XXXIIX

épée, casque, poignard, bracelet, bracelet.

P. 171 et suiv. Anna Paoletti. A Pérouse. Urnes funéraires.

P. 171.

109)

D·SORTES L·L· DIONISIV

P. 172.

110) Sur le couvercle.

A·SORTES D·F

Sur l'urne.

FAS CEAT

111)

L·SORTES·D·F·NIC·

112)

L·NICIDIVS·L·F·SORS·SCRIBA
AED·CVR

P. 173.

113)

A·QVINTIVS·A·F·TRO
PRISCVS·GNATVS
GESTIA

Sortes, gentilice (en étrusque *Surtes*).

L. Sortes D. f. Nic(idius) et A. Sortes D. f. Fa(u)s(tia) Cea(r)t(ia) sont fils de D. Sortes L. l. Dionisiu(s).

Faustia Ceartia et Gestia sont des noms de femmes, mères des défunts, mentionnées suivant la mode étrusque.

P. 205. Paribeni A Bevagna.

114)

SACR·FVLG·CONDIT

Sacrum fulgur condit(um).

P. 206. Paribeni. A Marino (territoire de l'ancienne *Bovillae*).

115)

L PRO SALVTE IMP *caes t. aeli ha*
A DRIANI ANTONINI *aug. pii et m. ae*
N LI AVRELI·CAES·TOTIVS*q. domus diuinae*
N COLEGIVM·SALVTAR·DEN*drophororum*
I SANCTVM·MATRI·DEVM·M*agnae ideae*
O FACIEND·CVRAVERVNT·LOCVS·ADSIGN*atus*.....
L PINVS PONENDAS
A AB C·DISSENIO·FVSCO·CVRATORE·MVNICI*pi bov.*
R SECVS EPISTVLA IMP·ANTONINI·AVG·A D*ecurio*
G NIBVS DECRETO EOR C TATINIO GEMELLINO.....
O SOTERIANO AED CVR AGENT C·ALBIO CEP[illegible]
ACT NONIS APRILIB

En marge : L. Annio Largo [C. Prastina Messalino cos] (an. 147).

P. 233. Italo Sgobbo. A Naples. Fragment d'*elogium*.

116)

c. duilius m. f. m. n. cos. primus
*naual*EM·D*e classe poenica*
*triv*MP*hum egit*
ann XDIII *k interkal.*

P. 245. Maiuri. A Sepino.

117)

L · NERATIO · L · F
VOL · PRISCO
PRAEF · AER · SAT · COS
LEG · PR · PR · IN · PROV
PANNONIA
EX · TESTAMENTO
HYMETI · LIB ·

Cf. *C.I.L.*, IX, nos 2454, 2455.

Ibid. Même provenance.

118)

C · NERATIVS · SEXT · *f.*
N · ANTONIVS · C · F
II · VIR · I · D ·
VICTORIAE · SACR
S · P · F ·

P. 246. Même provenance.

119)

C · AFINIO · C · F · VOL
CORDO
Q · IIII · VIR · II VIR · I · D · II
II · VIR · QVINQ ·
PATRONO · MVNIC ·

P. 247. Même provenance.

120)

HAVE · NERATI · IVSTE · BENE · M
L · NERATIO · IVSTO
MIL · COHOR · X · VRB · VIXIT
ANNIS · XXIII · MENS · VIII
HIC · QVO · ANNO · IN · PRAETOR
TRANSIRET · ET · BARBAS · PONE
RET · MORS · INHIBVIT · INFELICIS
SIMI · PARENTES · NERATIVS · LIBE
RALIS · ET · VITTA · HERMIONE
PIENTISSIMO · FIL · SIBIQVE · VIVI
FECERVNT · QVOD · NOLVERVNT
MORS · INIMICA · TIBI · FATO
DATA
LIQVIS · TI · MISEROS · IN · LVCE
PARENTES · AETATEM · FLO
RES · PROCESSVS · ABSTVLIT · VNA
DIES

Confirme que la *depositio barbae* se faisait à 24 ans.

P. 252 et suiv. Della Corte. Inscriptions de San Rufo et d'Atena Lucana (plus haut, nos 10-12).

P. 278 et suiv. Paribeni. Rome.

P. 284. A droite de la via Appia Nuova, dans la propriété du commandeur Mario Maruffi, sur la poitrine d'un hermès acéphale.

Monogramme.

121) VATVM DIGNA *modis ueterum* MONVMENTA VIRORVM VITES *aspicis et* LVCOS VIOLARIA TECTA GRAIORVM VVLTVS ET MVSIS DEDITA TEMPLA LILIA POMA ROSAE VITES ARBVSTA CORONANT SOCRATIS OS *habitumque* ET VIVIDA CORDA CATONIS PRODVNT SIGNA SATIS VT GENVS *inde scias*

Annonce de portraits de philosophes et d'écrivains disposés dans une pièce destinée aux récitations.

P. 288. A côté de la station des Frattochie sur la ligne Rome-Terracine.

122) L · AVRVNC*uleius*
COTTA

Peut-être un descendant du légat de Jules César en Gaule.

P. 306. Fragments recueillis sur le territoire de l'antique Bovilles. Fastes d'un collège.

123)

a) *coopta* TVS
KANO IVNIO *nigro c. pomponio camerinos cos*
p.r. c. a. DCCCXCI
NIO
CM

b) *lucr*ETIVS · GALLVS
COOPTATVS
*m. s*EIONIO · SILVANO
*c.*SERIO · AVGVRINO · COS
P · R · C · ANN · DCCCC*ix*
XVII COS Années 138 et 156.

P. 309 et suiv. Aurigemma. A Formies.
P. 313.

124)

C · CLODIO · HILARO
BISELLARIO
CVI · ORDO · CONSCRIPT
ORNAMENTA · DECVR · DEDIT
QVOD · IS · OB · HONOR · BISELLI
HS XXV · REIP · OBTVLERIT · EX · QVIB
FAMILIA · GLAD · EX POSTVLATV
VNIVERSOR · PER · IPSVM · EDITA · EST
AD CVIVS · IMPENSAS · INSVPER
VNIVERSA · PLEBS · ADAMPLIANDM
MVNERIS · EIVS · FAMAM
OPTVLIT · INSVPER HS XXV N
ORDO · AVGVSTAL · PEC · SVA
OB · CVIVS · DEDIC · PAVIT · IN · CAPITOL
PANE · ET · VINO · PROMISCVE · POSITO
ET · DEDIT SPORTVLAS
DEC · AVGVST · REGAL · SING · X QVINOS
L · D · D · D

L. 17 *dec(urionibus) Augus-t(alibus), regal(ibus) sing(ulis).*

Les *regales* sont une corporation locale; cf. *C. I. L.*, X, n° 6094.

P. 318.

125) L · VARRONIO
L · F · PAL
CAPITONI
SCRIB · AEDILIC ·
ACCENSO · VELAT ·
II VIRO · QVINQ ·
PATRONO · COL ·
CVRATORI · AQVAR
ORDO · DECVRION
PEC SVA

P. 320.

126) L · BRVTTIO · L · F · PAL
SATVRNINO
EQVO · PVBLICO
II VIRO · QVINQ
AVGVRI · PATRON · COL
QVAEST · ALIMENTOR
ORDO · DECVRION
SVA · PECVNIA
POSVIT

P. 321.

127) P · ACILIO · P · F · PAL
RESTITVTIANO
II VIRO QVAEST
ALIMENTOR
PLEBS VNIVERSA
CONSENTIENTE
SPLENDIDISSIMO
ORDINE · DECVR
AERE · CONLATO
L · D · D · D

P. 322.

128) T · FLAVIO
LYSIPONO
AVGVSTALES
VIRO · ORDINIS
SVI · PATRONO
OB MERITA
EIVS
LDD · D

P. 352. Ghislanzoni. A Padoue.

129) V F
CARRIVS · C · F ·
OPTATVS
SIBI · ET · SVIS
ET
CARRIO · C · F ·
CLEMENT · I
FILIO · SVO · ET
T · SAVFEIO · M · F ·
ET · AMICIS · ET
SODALIBVS
CARPENTARIS
V · D
IN · F · P · XXXXI
RET · P · XXXXX

L. 1 : *v(ivus) f(ecit);* l. 13 : *v(ir) d(evotus).*

P. 354. Plaque de bronze brisée. Lettres de la fin de la république.

130) O QVO PROFEC
tus.....ES*t* BENE PROCE
dat. . . .AQVE LARES
*l*ARIBVS P

P. 356.

131) PACENIA
C · F · FREMA
FORTVNA
V · S · L · M

P. 404. E. Stefani. Rome. Tablette de bronze.

132) C·IVLIO·C·F·
ELEGANTI
IVLIA·TRYPHAENA
MATER DE SVO
LVCERNA·D·D

P. 412. A. Galieti ; briques trouvées à *Lanuvium*.

133) LANVIO

Cf. *Eph. epigr.*, XI, nº 174 et *Notizie*, 1925, p. 175.

P. 417. Ed. Gatti. A Tivoli. Sur une base de colonne.

134)
ALBVLAe EX VOTo
SVSCEPT
herMES·MARM·L

L. 3 : *Marm(ii) l(ibertus)*.

Ibid. Même provenance.

135)
ALBVLAE ISIDI
DEANAM
COSTORIVS ITALVS
D D

P. 420. Même provenance.

D M
136) PROCLO AVGG
LIB DIAETARIO
QVI VIXIT ANIS
XXIIII · B M
AELIA SATVRN
NA FECIT ET SIBI
POSTERISQVE
SVIS

P. 432. G. de Bottis. A S. Maria di Capua Vetere.

137) PONTIVS
SALVTVS V C
CON CAMP
FIERI CVRAVIT

L. 2 : *v(ir) c(larissimus) con(sularis) Camp(aniae)*.

P. 434.

138)
AVG
DEP NON † APRIL † POSt
conSS DD NN † GRATIAN
ET THEVDOSI † AVGG

An. 381.

P. 437. A. Maiuri. Cippes trouvés l'un à Taverna Battiloro, l'autre à Ponterotto di Colli al Volturno. Même texte sur les deux pierres.

139)
IVSSV·IMP·CAESARIS
AVGVSTI·CIRCA·EVM
RIVOM·QVI·AQVAE
DVCENDAE·CAVSA
FACTVS·EST·OCTONOS
PED·AGER·DEXTRA
SINISTRAQ·VACVVS
RELICTVS EST

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1926.

P. 767. G. Kazarow. Inscription de Gigen (plus haut, nº 45).

ID., 1927.

P. 541-542. H. Lamer. Sur

les inscriptions d'Atena reproduites ci-dessus, nos 10 et 11.

P. 603-605. D. M. Robinson et A. von Premerstein. Polémique au sujet de l'édition du *Monumentum Antiochenum*.

P. 1193-1198 et 1226-1232. Fr. Ebrard. Les nouvelles inscriptions de Cyrène : édits d'Auguste (ci-dessous, nos 166) ; transcription, traduction allemande et observations.

Pro Alesia, N. S., XI, 1925.

P. 7-81. W. Deonna. Marques de potiers et graffite sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève (nombreux fac-similés).

Pro Nervia, III, 1927.

P. 273 et suiv. Hénaut. Inscriptions de Bavai, déjà connues.

P. 311 et suiv. Hénaut et Darche. Marques de potiers trouvées à Bavai.

Rendiconti della Reale Accademia nazionale dei Lincei, Scienze morali, 1925.

P. 408-432. E. Ghislanzoni. Les νομοφύλακες de Cyrène, d'après les inscriptions déjà connues (*Inscr. graec. ad res rom. pert.*, I, no 1032) ou nouvellement découvertes.

P. 409-410. Inscription provenant de la porte principale de l'Acropole de Cyrène.

140)

imp. CAESARE AVGVSTO PO*ntifice*. . . . . Q.LVCANIVS PROCV*rator*. . . .

Compléter : *procu*[*rator muros arcis reficiendos coeravit*].

P. 413. Sur les blocs provenant de l'architrave de la colonnade de la στοά.

141) ΖΗΝΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΡΩΜΑΙ ΚΑΙ ΣΕβαστωι

P. 415-416. Sur l'architrave du *Nomophylakion*, inscription en grandes lettres.

142)

IMP CAESA*r diui u*ESPASIA*ni f*. DOMITI*anus aug. germani*CVS P M TRIBVN . . . . . COS. . *p*. P CENSOR PERP . . . . . .

P. 420. Dédicace grecque à Ἀφροδείτη Νομοφυλαχίς.

143)

ΛΙΕ ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ
ΦΙΛΙΣΚΩ ΕΥΦΑΝΕΥΣ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΔΕ ΚΑΙΣΑ
ΡΟΣ ΘΕΩΙ ΥΙΩ ΣΕΒΑΣΤΩ
ΒΑΡΚΑΙΩ ΤΩ ΘΕΟΧΡΗΣΤΩ
ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΑΣ
(Suivent les noms.)
ΑΦΡΟΔΕΙΤΑΝ
ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΙΔΑ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ

L. 1 : ΛΙΕ = ἔτους ΧΧΧV, 15e année de l'ère de Cyrène, 17-16 a. C.; l. 2-5 : Fhiliscus, fils d'Euphanes, prêtre d'Apollon, et Barceus, fils de Theocrestos, prêtre d'Auguste. Le culte d'Auguste était donc pratiqué à Cyrène de son vivant, dès l'an 17-16 a. C.

P. 504-549. F. Stella Maranca. Observations sur le *Senatus consultum de sumptibus ludorum gladiatorum minuendis* (*C. I. L.*, II, nº 6278; Dessau, nº 5163) et liste de tous les sénatus-consultes mentionnés dans les inscriptions latines.

P. 858-865. P. Fabre, nouvelles observations sur l'autel phrygien du Latran (*Ann. épigr.*, 1923, nº 29), en réponse à celles d'Avogliano, dans la même revue, 1925, p. 3-9.

Id., 1926.

P. 221-245. P. Loi. Trois manuscrits épigraphiques de la Bibliothèque universitaire de Pise, ignorés des auteurs du *Corpus*. Inscriptions d'Espagne (*C. I. L.*, II) et d'Italie (*C. I. L.*, XI); relevé des textes, avec renvois au *Corpus* et indications sur les provenances.

Rendiconti della Pontificia Accademia romana di Archeologia, 1926.

P. 211. Lugli. Inscription archaïque trouvée près du lac d'Albano.

144)

*h*ERCLE · DEDERO
*d*ONO PLEBE · IOVSI

P. 219 et suiv. Carcopino. Note sur les règlements des collèges des musiciens militaires de Lambèse.

P. 231 et suiv. Carcopino. Note sur l'inscription de Bovillae (plus haut, nº 115).

P. 394. Marucchi. Provenance exacte inconnue.

145) HERCVLI · AVGVST · SACRVM
C · ISTIMENNIVS · FELIX · QVINQVENNALIS · PERPETVVS
COLLEGIO · IVVENVM · RACILLANENSIVM
DIGNISSIMIS · SVA · PECVNIA · D · D

REVUE AFRICAINE, 1926.

P. 179 et suiv. H. Batiffol et Mlle M. Isaac. Les règlements des collèges de musiciens de la légion III[e] Auguste. Fac-similés des deux textes.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1927, II.

P. 158-169. Espérandieu. Nouveaux cachets d'oculistes, supplément au *C. I. L.* (n[os] 234-251, avec commentaire en latin et table analytique).

REVUE BIBLIQUE, 1926.

P. 421-424. F.-M. Abel. A Naplouse.

146) D M
M · VLPIO · CL
MAGNO SA
> LEGƀV̄MAC
HƀSE
FL · MODERA̅VS
ET · IVL · INGENVS
CENTVR · FC

L. 3 : *Sav(ariensi)*. Sur le rôle de la *legio V[a] Macedonica*, lors de l'insurrection de la Samarie en 67 p. C., cf. Fl. Josèphe, *B. J.*, III, 7, 32 ; sur sa présence en Palestine lors de la guerre des Juifs sous Hadrien, 132-135, cf. *C. I. L.*, III, n° 14155[2].

L'inscription date plutôt du second siècle, d'après les noms gentilices.

ID., 1927.

P. 249-256. F.-M. Abel. Inscriptions trouvées à Djerasch (*Gerasa*) par le Service des Antiquités de Palestine (fouilles de M. Horsfield).

P. 250.

47)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣαρι θεου νερουα υιω νερΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΩ ΑΡΙΣΤΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕΡΜΑΝικω δακικω ανικητω δΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕξουΣΙΑΣ ΤΟ ΘΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤορι το ι΄ υπατω το ς΄ ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ προς τω χρυσοροα των πρΟΤΕΡΟΝ ΓΕΡΑΣΗΝων η πολΙΣ ΤΩ ΙΔΙΩ Σωτηρι και κτιστη επι κΛΑΥΔΙΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟΥ υπΑΤΙΚΟΥ ΠΡΕΣβευτου σεβαστου αντιΣΤΡΑΤΗΓΟΥ

Date : 114-115 p. C. — L. 5 : κτίστη ; Trajan avait donné une nouvelle constitution à la ville à la suite de la création de la

province d'Arabie. — L. 5-6 : Claudius Severus était déjà connu par les milliaires comme légat d'Arabie, mais c'est la première fois que le titre de *consularis* lui est donné.

P. 252.

148)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡα καισαρα θεου τραιανου
ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΥΙΟΝ ΘΕΟΥ ΝΕΡουα υιωνιν τραιανον αδριανον σεβαστων δημαρχι
ΕΞΟΥCΙΑC ΤΟ·ΙΔ·ΥΠΑΤΟΝ ΤΟ·Ι·ΠΑΤΕΡΑ Πατριδος τη βουλη και ο δημος τ
ΓΕΡΑCΗΝΩΝ ΔΙΑ ΠΑΝΤΟC του χρονου.....
ΚΑΘΙCΑΝΤΑ ΕΝΘΑΔΕ ΑΓΟρανομους.....
ΨΗΦΙCΜΑ ΕΙΕΝΕΤΑ ΕΙCΗΓΗCαμενων.....

Date : 130 p. C. — L. 5 : ἀγορανόμους ou ἀγορανόμιον; Hadrien aurait créé les édiles ou la résidence des édiles. — L. 6 : lire ἐ[γ]ένετ[ο].

P. 255.

149) ΘΕΟΝ ΠΟλεως
ΠΕΡΤΙΝΑκα
Η ΠΟΛΙC
ΙΟΥΛΙΟΥ Cεουηρου
ΚΕΛΕυοντος.

Ibid.

150) AMANDO AVG LIB
PROC PROVINC*iae*

Ibid. Milliaire de la voie de Pella.

151) IMP CAESAR
DIVI NERVAE F
NERVA TRAIANVS
AVG·GERM·DAC·
PONT·MAX·
TRIB·POTEST·
XVI·IMP·VI·COS·VI
PP
REFECIT PER

10- C·CLAVDIVM
SEVERVM
LEG·AVG·PRO PR
A

Date : 112 p. C. — L. 13 : 1er milliaire à partir de Djérasch.

Ibid. Milliaire trouvé en Mésopotamie, à Karsé (ci-dessous, nº 161),

Se rapporte à des travaux exécutés au moment de la dernière campagne de Trajan contre les Parthes.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1927.

P. 50-80. Ch Saumagne. Sur la loi agraire de 111; restitution nouvelle des lignes 19-20, différant de celles de Mommsen et tendant à établir que le *vectigal* demeurait exigible sur une catégorie déterminée de terres domaniales.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1926.

P. 247-251. C. Jullian, E.

Bourciez, M. Besnier. Sur la possibilité de l'identification de *Prumiacus*, dans l'inscription de Traprain Law (*C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1921, p. 424), avec Prigny (Loire-Inférieure).

P. 255. A. Lizop. A Montauban-de-Luchon.

152)
ILVNNI
DEO
T·RVFVS
BONI
V·S·L·M

L. 3 : *Boni (filius)*, nom indigène latinisé, qui apparaît en composition avec d'autres mots ou suffixes indigènes dans divers noms pyrénéens (*Bonsilex*, *Boneco*, etc.).

P. 256. A. Grenier. Casque d'argent du musée de Leyde, trouvé dans une tourbière près de Deurne (Nord-Brabant) et publié par A. Evelein dans la *Prähistorische Zeitschrift*, 1911, p. 144-156.

153) STABLESIA ⊱ VI ⊱

Sur le bord :

Il s'agit d'une *vexillatio*, la VI^e^, des *Equites Stablesiani* cités dans la *Notilia Dignitatum* et dans quelques inscriptions (*C. I. L.*, V. n° 4376; VIII, n° 8490).

A l'intérieur du couvre-nuque, en cursive :

...tit valon urs libr | —

Lire, après un signe effacé, marque de contrôle : *Tit(i) Val(l)on(is) Urs(i) libr(a), uncia (et) semiuncia;* une livre, une once et une demi-once représentent 368 gr. 382, à peu près le poids actuel du casque (359 gr. 90).

P. 259. C. Jullian. Sur l'inscription de Dijon reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1926, n° 59; propose de lire : [*d*]*eo* [*T*]*rito.* plutôt que [*B*]*rito*.

P. 323-334. P. Wuilleumier. Le municipe de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42, et 1924, n° 66).

P. 337-351. M. Besnier. Les milliaires du Poitou.

P. 390. C. Jullian. Sur les tablettes de bois de Windisch (*Ann. épigr.*, 1925, n^os^ 6-11 ; au n° 8, *Girece* est mis peut-être pour *Gynece*, synonyme de *familia)*.

ID., 1927.

P. 45-46. Seymour de Ricci. Sur les inscriptions grecques et latines qui ont appartenu au comte d'Oxford (1689-1741).

P. 46-47 et pl. I. C. Jullian. A Rions (Gironde).

154) IOVNM BENE QVI
ESCENTI IN PACEM IV
LIANO QVI RECES
SIT VII KL IVNIAS
TATIANO CONSVLE

L. 1 : *Ioun(a)m*, pour *Jona* ou *Jonas*; *k(a)l(endas)*,

Date : 466 p. C.

P. 157-186. C. Jullian. Inscriptions sur tablettes de terre cuite découvertes à Glozel (Allier). Ces tablettes ne remonteraient pas à l'époque néolithique, comme le pensent les auteurs de la découverte et premiers éditeurs, docteur Morlet et Fradin, mais à la fin de l'antiquité romaine; ce seraient des *tabellae* magiques, qui s'éclairent par comparaison avec les *tabellae* d'Afrique et les papyrus magiques, en particulier ceux de la collection d'Oslo.

Aux pages 167, 170, 173 et 181, fac-similé, transcription et traduction de quatre tablettes.

P. 186-189. A. Blanchet. Moule en terre cuite trouvé à Sancerre, publié par Pierquin en 1840; il porte une quinzaine de signes, dont plusieurs présentent une certaine ressemblance avec ceux des tablettes de Glozel.

P. 190-204. G. Chenet. Alphabet gallo-romain sur un vase d'Argonne du IVe siècle. Dessin d'après un calque, p. 201; rapprochement avec les autres alphabets gallo-romains, déjà connus.

P. 205-207. R. Clément. Un compte de briquetier gallo-romain trouvé à Montenach, dans la région de la Moselle. Sur argile; écriture cursive du IIe siècle ap. J.-C. Fac-similé p. 205.

155) *cum Anaillo dies ...*
cum Tertio dies i
imbricis dies iii
imbricem baiolandam mortari vi dies iii
tegule in campo Rassure dies i
P]atercli dies i

P. 286-294. M. Durry. L'inscription de la crête de Malissard (ci-dessus, n° 52); fac-similé.

P. 316. A. Grenier, d'après Keune, *Trierer Zeitschrift*, 1926, p. 17. A Trèves.

156) I · H · D · D
DEAE · PROSER
PIN*ae* . . . . .
RAI . . . . .
*e*X IVSS V · F

RHEINISCHES MUSEUM, 1927.

P. 102-105. C. Cichorius. L'astrologue Ti. Claudius Balbillus, fils de Thrasyllus, d'après un papyrus récemment publié et une inscription d'Éphèse (*Ann. épigr.*, 1924, n° 78; restitution proposée aux l. 1-3 : [*Ti. Claud*]*io Ti. Claudi* [*Thrasyll*]*i f. Quir.* [*Ba*]*lbillo)*.

RIVISTA DELLA TRIPOLITANIA, III, 1925-26.

P. 570 et suiv. S. Ferri, A Agedabia (Cyrénaïque). Sur le

roc, au bord d'une ancienne route, inscriptions relatives à des soldats syriens.

Nº 3.

157)

L · ΠΒ · ΜΕΧΕΙΡ · Ζ · ΗΚΩ
ΜΑΓΙΩΝ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΚΕΝΤΥΡΙΩΝ
ΑΠΑΜΕΥΣ ΤΩΝ ΑΠΟ ΣΥΡΙΑΣ

158) . . . . . *ae ma*CRI · MATRI · EIVS · SERVOS · PVBLICVS · *Vt appareat.* . . . . .
. . . . . *d*ECRETVM · EST · ET · IVS · SEDENDI · VT · HABEAT · IN . . . .
. . . . . VERVNT · ITEM · LOCVM · LECTICAE · IN · AMP*hitheatro*
. . . . . V · C · DECIRNI · C · CVPIENNIO · SATRIO · MARCIANO . . . . . .
5 . . . . . *ad statuas* · TI · CAESARIS · AVGVSTI · ET · IVLIAE · AVGVSTAE · DEDIC*andas*
. . . . . *imm*OLATIONES · FACIANT · HOSTIIs · MAIORIBVS · EX · PECV*nia publica*
. . . . . *prae*TEXTAS · HABEANT · ET · SERVOS · PVBLICVS · Is · APPAREat . . . . . .
. . . . . *circens*IBVS · PVLVINARIBVS · ET · CETERIs · DIEBVS · FESTIs . . . . . .
. . . . . *statua* · EIVS · PONATVR · LVDIS · OMNIBVS · IN · THEATRO. . . . . .
10 . . . . . ET · POMPIs · ET · CIRCINSIBVS · CVM · CORONA · LAVREA *interesse iiceat*
. . . . . *liberis p*OSTERISQVE · EIVS · VIRILE · SECVS · DECIRNI · AVGV*stalibus*. . . . . .
ius sedendi ut habeant loco · CONTRA · MVNERARIVM · PROXVME · IVNGO. . . . . .
. . . . . AE · MACRI · MATRI · EIVS · SERVOS · PVBLICVS · VT · *appareat*. . . . . .
. . . . . *prout omnibus magis*TR · DECRETVM · EST · ET · IVS · SEDENDI · VT · HABEat . . . . . .

An. 51 ap. J.-C.

Nº 9.

157 *bis*)

ΘΥ▨ΤΟΥ ΚΑΙ ΓΑΙΟΣ
ΚΑΙ ΑΡΙΠΑΣ ΠΙ▨▨
▨▨▨▨ΝΑ▨▨▨▨ΟΥΤΟΙ▨▨
▨▨▨ΡΓC▨▨▨ΝΟΣ ΚΕΝΤΥΡΙ
ΩΝ ΑΠΑΜευς των ΑΠΟ συριας

Rivista di filologia, 1926.

P. 371. A. Degrassi. Au musée de Naples, provenant de Cumes (ci-contre, nº 158).

Partie centrale d'une inscription contenant plusieurs décrets des décurions en l'honneur de C. Cupiennius Satrius Marcianus et de sa mère. Date : sous le règne de Tibère.

L. 1 : [*Ma*]*cris, cognomen* de la mère de Satrius, d'après la l. 13; l. 12 : *contra munerarium*, en face du président des jeux.

Rivista indo-greco-italica di filologia-lingua-antichita, X, 1926.

P. 305. F. Ribezzo. Inscription de l'époque archaïque trouvée à Tivoli.

159) PERMITAT KATIILO PIEI PERNIOS VETI FI

Permittit Catilo pio Pernius Vetti f.

SYRIA, VII, 1926.

P. 347. Cumont. Émèse; intaille avec inscription.

160)

Droit.

ΜΕΓΑΛΗ
ΤΥΧΗ ΡΩΜΗΣ
Étoile
Croissant.
ΚΑΙ crabe ΕΦΕΣ
ΟΥ

Revers.

ΜΕΓΑΛΑΙ ΧΑΡΙΤΕΣ ΤΟΥ ΘΕΟΥ
Le Soleil porté
par un aigle.
Lion Griffon.

ID., VIII, 1927.

P. 54. R. Cagnat. A Karsé (Djebel-Sindjar en Mésopotamie).

161)

IMP · CAES · *divi*
NERVAE *fil* NERVA
TRAIANVS OPTIMVS ·
AVG · *ger*MANICVS ·
DACICVS *par*THICVS
PONTIF *max trib potes*
tate.....

Milliaire qui appartient à une route établie par Trajan au temps de son expédition de Mésopotamie.

STUDIES IN CLASSICAL PHILOLOGY, 1926.

P. 387 et suiv. G. A. Harrer. Étude sur les *Res gestae* d'Auguste d'après les nouveaux fragments d'Antioche.

WIENER STUDIEN, XLV, 1926-1927.

P. 102-108. E. Groag. Sur un fragment d'inscription de Rome (*Notizie degli Scavi*, 1917, p. 22) où sont mentionnés Trionius Rufius Volusianus, consul en 311 ou 314, et le poète Porfyrius, de son vrai nom Publilius Optatianus.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLVI, 1926.

P. 181-215. E. Schönbauer. Suite et fin de ses études juridiques sur la *lex metalli Vipascensis* (*C. I. L.*, II, n° 5281) : commentaire des textes relatifs aux questions économiques et financières, aux monopoles, etc. ; les dispositions de la *lex* annoncent, longtemps à l'avance, les caractères essentiels de la législation économique du Bas-Empire et témoignent de l'hellénisation progressive du monde romain.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

P. R. BAILLIE REYNOLDS. THE VIGILS OF IMPERIAL ROME. Oxford, 1926.

Monographie des cohortes des vigiles; cadres, casernes, organisation, équipement. Grand usage des inscriptions.

K.-J. BELOCH. RŒMISCHE GESCHICHTE BIS ZUM BEGINN DER PUNISCHEN KRIEGE. Berlin, 1926.

Au chapitre 1er (les Sources), recherches sur l'authenticité et la valeur des Fastes consulaires et triomphaux. Au chapitre 6e (État politique de l'Italie après la conquête), détermination, d'après les inscriptions, des titres portés par les magistrats municipaux des diverses catégories de villes (colonies de citoyens, colonies latines, *fora et conciliabula*, municipes) avant et après la guerre sociale.

BLAS TARACENA AGUIRRE. EXCAVACIONES EN DIVERSAS LUGARES DE LA PROVINCIA DI SORIA (MEMORIA N° 75 DE LA JUNTA SUPERIOR DE EXCAVACIONES Y ANTIGUEDADES, 1926).

P. 7. A Muro de Agreda (provenant d'*Augustobriga*). Milliaire.

162)

TI · CAESAR · DIVI · AVG · F
DIVI · IVLI · N · AVGVSTVS
PONTIFEX · MAX · TRIB
POT · XXXV · IMP · VIIII
COS · V
TVRASIONE
M · XXII

FR. BUECHELER. CARMINA LATINA EPIGRAPHICA, III. SUPPLEMENTUM (curavit E. LOMMATZSCH). Leipzig-Berlin, 1926.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, XI, PARTIS POSTERIORIS FASC. 2. Berlin, 1926.

Œuvre posthume d'E. Bor-

mann, éditée par les soins de H. Dessau et A. Gaheis; contenant des *addenda* aux fascicules précédents et les tables générales du volume XI[e].

Fr. Cumont. Fouilles de Doura-Europos. Paris, 1926.

P. 339-454, Inscriptions grecques, latines et sémitiques (134 numéros); les plus importantes déjà publiées.

P. 401, n° 36. Graffite en cursive irrégulière, sur le mur extérieur de la Tour des Archers.

163)

AVRELIVS MARINVS
AVRELIVS ISTARME*nes?*
AVRELIVS TIATVM*enus?*
AVRELIVS ELIVDVRVS
FECERVAPVRTASAGITARIVRV
XIII CALADAS IVNIAS

Liste de soldats de la cohorte des *Sagittarii* palmyréniens, rappelant un travail (récrépissage du mur?) qu'ils ont fait le 19 mai « depuis la porte des archers », *feceru(nt) a p[o]rta sagit(t)ari[o]ru(m)*. — L. 2 : peut-être *Istar(o)me[nes]*; l. 3 : *Tiatume[nus]*, peut-être altération de *Diadumenus;* l. 4 : *Eliudurus*, pour *Heliodorus;* l. 6 : *cal[en]das.*

R. P. Delattre. L'épigraphie funéraire chrétienne a Carthage, Tunis, 1926.

Observations sur la rédaction des inscriptions chrétiennes de Carthage, avec exemples ; les textes sont souvent reproduits en fac-similés.

Le P. Hipp. Delehaye. Sanctus, essai sur le culte des saints dans l'antiquité (Studia hagiographica, XVII). Bruxelles, 1927.

Relevé des textes épigraphiques; païens et chrétiens dans lesquels, le mot *sanctus* est employé.

Dizionario epigrafico di Antichità romane. Vol. IV, fasc. 2 et 3. Rome, 1926-1927.

Suite de la lettre I. Principaux articles : *Immunis, Imperator, Imperium, Inlustris, Instrumentum, Interdictum, Interrex, Iovianus, Isis, Italia.*

A. Jardé. Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre. Paris, 1925.

Grand usage des inscriptions, en particulier au chapitre II, où l'étude des *cursus honorum* permet de préciser le sens et la portée des réformes attribuées à Sévère Alexandre, et au chapitre IV, sur les guerres, où l'auteur, p. 81-82, appelle l'attention sur une inscription de Kherbet Krem Omn Guellel (Gsell, *Bull. archéol. du Comité*,

1902, p. 517) qui donne à l'empereur, conformément à une assertion de l'*Histoire Auguste*, les surnoms de *Parthicus maximus* et de *Persicus maximus*. En appendice, reconstitution de l'album sénatorial sous ce règne (Fastes consulaires, patrons de Canusium *clarissimi viri*, gouverneurs de provinces).

Roland G. Kent. The textual criticism of inscriptions (Language monographs, Linguistic Society of America, n° 2), 1926.

Relevé et classement des fautes de gravures les plus fréquentes dans les inscriptions. Étude particulière à ce point de vue, comme textes latins, de la Table d'Héraclée (*lex Julia municipalis*) et de l'Edit du maximum sous Dioclétien.

J. Leite de Vasconcellos. Medicina dos lusitanos. Lisbonne, 1925.

P. 54. Inscription mal publiée au *C. I. L.*, II, n° 21. Trouvée à *Pax Julia*.

164)

A E S C V L A P I O
D E O
C ATTIVS IANVARIVS
MEDICVS PACENSIS
TESTAMENTO LEGAVIT
OB MERITA SPLENDI
DISSIMI ORDINIS
quod EI QVINQVATRI
um PRAESTITERIT
*f*ABIVS ISAS HERES
FAC ꝺ CVR ꝺ

Mélanges de droit romain dédiés a Georges Cornil, Gand et Paris, 1926, 2 volumes.

Tome I, p. 239 et suiv. J. Duquesne : interprétation des lignes 111-112 de la Table latine d'Héraclée (l'action de la loi Plaetoria).

P. 275 et suiv. A. Fliniaux : sur l'inscription d'Hencher-Snobbeur (*Ann. épigr.*, 1894, n° 61), à propos de l'action *de pastu*.

Tome II, p. 125-136. L. Michon. Interprétation des formules HMHENS, HMHNS et autres analogues sur les inscriptions funéraires, à propos des origines légales de l'agnation externe.

P. 383-424. C. Sanchez Peguero. Texte et commentaire de la Table latine d'Héraclée (*lex Julia municipalis*).

J. Ramon Melida. El circo romano di Merida (Memoria n° 72 de la Junta superior de excavationes y antiguedades, 1925).

P. 7. A Merida, dans l'arène du cirque.

165)

FLORENtissimo ac bEATISSIMO · sàecVLO · FAVENTE
FELICitATE · *ob adventum* DOMINORVM · IMPERATORVMQUE
NOSTRORum *flaui cl · constantini*

ET FLAVI · IVL · CONSTANTI · ET · FLAV · IVL · *constan*TIS · VICTORVM · FORTISSI
MORVMQVE · SEMPER · AVGVSTORVM · CIRCVM · VETVSTATE · CONLAPSVM
TIBERIVS · FLAV · LAETVS · V · C · COMES · COLVMNIS · ERIGI · NOVIS · ORNAMEN
TORVM · FABRICIS · CINGI · AQVIS · INVNDARI · DISPOSVIT · ADQVE
ITA · INSISTENTE · V · P · IVLIO · SATVRNINO · P · P · L · ITA · COMPENTER
RESTITVTA · EIVS · FACIES · SPLENDIDISSIMAE · COLONIAE · EMERITEN
SIVM · QVAM · MAXIMAM · TRIBVIT · VOLVPTATEM

L. 8 : *p(raesidi) p(rovinciae) L(usitaniae)* ; *compenter* pour *Comp[et]enter*.

A. Nicolaï. Les officines de potiers gallo-romains et les graffites de la Graufesenque. Paris, 1927.

Étude archéologique, suivie de notes philologiques sur les graffites par H. de Barenton, qui cherche à les expliquer par le démotique.

G. Oliverio. La stèle di Augusto rinvenuta nell' agora di Cirene (Extrait du *Notiziario archeologico*, IV, 1927).

P. 15-67. Stèle portant une inscription grecque trouvée sur l'agora de Cyrène ; texte et commentaire. En présence des difficultés matérielles que rencontre la reproduction d'un texte grec de cette étendue, nous nous contenterons de transcrire la traduction latine qu'en a donnée M. Oliverio.

Voir le texte aux pages suivantes, n° 166.

La 1re partie (l. 1-71) contient quatre édits de l'an 6-7 av. J.-C., relatifs, les 1er, 2e et 4e à des questions de justice, le 3e à une question de finances.

1er édit. (l. 1-39), sur la composition des jurys criminels à Cyrène. — L. 1 : *factiones;* il s'agit de *sodalicia*, groupements illégaux de Romains qui opprimaient les Grecs. — L. 16 : l'âge exigé est celui de 25 ans au moins (cf. *Digest.*, IV, 8, 3, et XLII, 1, 57, et loi municipale de Malaga). — L. 17 : *censum;* il faut un cens de 7.500 deniers, — ou de 3.750, si on ne peut arriver autrement à compléter le nombre des juges; le relèvement du minimum de cens limite l'arbitraire des choix du préteur et diminue les chances de corruption. — L. 21 : *graecus iudicandus;* un Grec a le droit de déclarer s'il préfère être jugé uniquement par des Romains ou par des Romains et des Grecs; dans le premier cas il lui était plus facile d'échapper aux rancunes locales.

166) I. *Imperator Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, imperator quartum decimum, dicit :*

Cum inveniam Romanos omnes in ea quae est circa Cyrenen provincia ducentos et quindecim, cuiusvis aetatis, duorum millium et quingentorum denariorum vel maiorem censum habentes, ex quibus sunt iudices, atque in his ipsis existere quasdam factiones legationes civitatum provinciae questae sint, quae opprimant Graecos in capitalibus iudiciis, iisdem vicissim accusantibus testimoniaque invicem perhibentibus, et ego ipse cognoverim innocentes quosdam hoc modo vexatos et usque ad supremum adductos supplicium, donec senatus de hac re consuluerit aut ego ipse melius reppererim aliquid, videntur mihi bene et convenienter acturi qui Cretensem et Cyrenaicam provinciam obtinebunt proponentes in ea quae est circa Cyrenen provincia parem numerum Graecorum iudicum amplissimis ex censibus ac Romanorum, neminem minorem quinque et viginti annis, neque Romanum neque Graecum, neque minorem habentem censum et rem familiarem, si copia huiusmodi virorum sit, denariorum septem millium et quingentorum aut si hoc modo non possit compleri numerus iudicum qui proponi debent, dimidium et non minorem censum habentes proponant iudices in capitalibus Graecorum iudiciis. Si autem Graecus iudicandus pridie quam accusator coeperit dicere, potestas cum ei data sit eligendi utrum omnes velit iudices sibi Romanos esse an dimidios Graecos, eligat dimidios Graecos, tunc aequatis pilis et inscriptis in ipsis nominibus, ex altera urna

Romanorum nomina, ex altera Graecorum, sortitor,
donec ex utroque genere viceni quini impleantur, quorum
singulos ex utroque genere accusator si velit, reicito, tres ex omnibus
reus dummodo ne Romanos omnes neve Graecos omnes reiciat. Dein
ceteri omnes ad sententias ferendas dimittuntor atque ferunto seorsum in alteram sitellam Romani sorticulam, seorsum Graeci in alteram ; deinde facta seorsum numeratione utrinque sorticularum, quod maior pars omnium iudicaverit, hoc palam praetor pronuntiato. Et cum iniustas mortes plerumque propinqui mortuorum non inultas sinant, et probabile sit non defuturos reis Graecos accusatores vindictam pro mortuis affinibus vel civibus acturos, recte convenienterque mihi videntur acturi quicumque Cretae et Cyrenarum praetores erunt, si in ea quae est circa Cyrenen provincia, ob Graeci, maris feminaeve, caedem non admittant accusatorem Romanum Graeci, praeterquam si quis civitate romana honoratus pro quodam affini vel cive de capite iudicio contendat. Imperator Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, dicit : Invidiae et vituperationi esse Publio Sextio Scaevae non debet, quod Aulum Stlaccium Luci filium Maximum et Lucium Stlaccium Luci filium Macedona et Publium Lacutanium Publi libertum Philerota, cum se ipsos hi quod ad meam salutem et publicam rem pertineret scire et cupere denuntiare dixerint, vinctos ad me ex Cyrenaica provincia mittendos curavit : hoc enim fecit Sextius recte et diligenter ; ceterum cum rerum ad me pertinentium et publicam rem nihil cognoscant, hoc vero quod in provincia dixissent, se ipsos delusos et deceptos esse manifestum fecerint mihi, liberatos

II.

eos ex custodia dimitto. Aulum vero Stlaccium
Maximum quem Cyrenensium legati accusant statuas ex locis publicis
in quibus et illam cui civitas meum nomen subscripsit sustulisse, donec de
hac re cognoverim, quin discedat iniussu meo, prohibeo.

III. *Imperator Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate*
septimum decimum, dicit : Si quidam ex Cyrenaica provincia
civitate honorati sint, hos muneribus fungi nihilominus ex ordine Graecorum
corpori iubeo, exceptis iis quibus ex lege senatusveconsulto vel
patris mei edicto meove, tributorum immunitas una cum civitate
data fuerit. Hosque ipsos, quibus tributorum immunitas data fuerit, harum rerum
esse immunes, quas tunc habuerint, placet mihi, de postea acqui-

IV. *sitis omnibus solvere debita. Imperator Caesar Augustus pontifex*
maximus, tribunicia potestate septimum decimum, dicit : Quaecumque
controversiae inter Graecos erunt in Cyrenaica provincia
exceptis reis capitis, de quibus qui provinciam obtinet
ipse cognitionem instituere vel consilium iudicum dare debet,
de reliquis rebus omnibus Graecos iudices dari placet nisi quis unde petitur
quive accusatur cives Romanos iudices habere velit. Inter eos vero qui
hoc edicto meo Graeci iudices dati erunt, iudicem dari non placet
ex illa civitate neminem, ex qua actor accusatorve erit aut ille unde petitur
quive accusatur.

V. *Imperator Caesar Augustus, pontifex maximus,*
tribunicia potestate XIX dicit :
Senatus consultum, Gaio Calvisio et Lucio
Passieno consulibus, perfectum me praesente

unaque inscripto, quod pertinet ad populi
Romani sociorum securitatem, ut omnibus sit notum,
quibus providemus, mittere in provincias statui et
meo edicto subiicere, ex quo manifestum erit omnibus,
provincias habitantibus, quantam curam habe-
mus et ego et senatus, ne quis nobis subiectorum
contra debitum patiatur quid vel exigatur.

SENATUSCONSULTUM

Quod Gaius Calvisius Sabinus Lucius Passienus
Rufus consules verba fecerunt, de quibus rebus
imperator Caesar Augustus princeps noster
ex consilii sententia, quod ex senatu sortitum habuit,
referri per nos ad senatum voluit, pertinentibus
ad sociorum populi Romani securitatem,
senatus censuit : Cum maiores nostri iudicia de pecuniis
repetundis lege constituerint, ut facilius socii
iniurias quascumque perpessi sint persequi et recuperare ademptas
pecunias possint cumque genus eiusmodi iudiciorum
interdum gravissimum et molestissimum sit eis, quorum causa scripta
lex est, cum ex provinciis longe distantibus trahantur testes pauperes homines et
quidam invalidi morbo vel senectute, placet senatui :
Si quidam sociorum post hoc senatusconsultum factum

pecunias publice vel privatim exactas repetere velint, nisi capite
accusent (illum) qui ceperit et propter hos
constituti indicaverint magistratuum alicui cui concessum est
cogere senatum, hos magistratum quam celerrime in senatum
inducere et patronum, qui pro eis in senatu loquatur,
quem ipsi postulaverint dare ; invitus autem ne patrocinator,
cui ex legibus recusatio huius muneris data sit. Quorum in senatu
causas proferant ut audiantur magistratus qui ipsis
aditum in senatum dederit, eodem die, praesente senatu ita ut non minus
ducenti adsint, sortitor ex omnibus consularibus qui in ipsa Roma
intrave viginti millia ab urbe sint quattuor, item ex praetoriis
omnibus, qui in ipsa Roma intrave viginti millia ab urbe sint tres,
item ex ceteris senatoribus quibusve in senatu sententiam
dicere licet omnibus, qui tunc vel Romae propiusve viginti
millia urbem sint, duos ; sortitor autem neminem qui septuaginta
pluresve annos natus sit, vel in magistratu imperiove constitutus, vel praeses
iudicii vel curator frumenti dandi vel quem morbus impediat quin hoc mune-
re fungatur, coram senatu cum per iusiurandum se excusaverit dederitque
propter hoc tres iuratos senatus viros, vel qui affinitate cognationeve
ei coniunctus sit ut lege Iulia iudiciaria testimonium dicere in publico iudi-
cio invitus cogi nequeat vel quem reus iuret in senatu inimicum sibi esse ;
ne plures autem quam tres per iusiurandum recusato. Qui novem hoc modo
sorte lecti sint, ex his magistratus, qui sortitionem fecit, curato
ut in diebus duobus, qui pecunias repetunt et is unde repetunt
vicissim iudices reiciant, donec quinque relinquantur. Quicumque

horum iudicum, priusquam iudicata res sit, mortuus sit vel alia quaedam causa
ipsum impediat quin iudicet, cuius recusatio probata sit, cum iuraverint
quinque viri ex senatu, tunc magistratus praesentibus iudicibus et iis
qui pecunias repetunt et eo unde repetunt, subsortitor ex his viris,
qui eiusdem ordinis sunt iisdemque functi magistratibus, quibus functus sit ille
in cuius locum sorte legitur, dum ne subsortiatur
virum, quem sortiri contra illum qui accusatur hoc senatusconsulto
ipsi non liceat. Creati autem iudices de his rebus solum audiunto et cognoscunto
de quibus quis accusatur publice vel privatim avertisse
et quantam pecuniae summam accusatores demonstraverint
ablatam fuisse sibi privatim publiceve, tantam reddere iubento,
ita ut intra triginta dies iudices iudicent. Quos oportet
de his rebus cognoscere et sententiam dicere, hi, donec cognoverint
et sententiam dixerint, quovis munere publico exceptis sacris publicis liberati
sunto. Placere senatui magistratum qui sortitionem iudicum fecerit, aut, si hic
nequeat, consulum qui prior loquitur, huic iudicio
praeesse et denuntiandi testibus qui in Italia
sunt potestatem facere, ita ut illi, qui privatim repetit ne plu-
ribus quam quinque, illi qui publice ne pluribus quam decem denuntiare
liceat. Item placere senatui iudices, qui ex hoc (s. c.)
sorte lecti sunt, secundum quod cuique eorum videatur, palam pronontiare,
et, quidquid maior pars pronontiaverit, sinere.

L. 24-33 : détails sur l'établissement des listes, le tirage au sort des juges, la récusation, le mode de votation. — L. 33-39 : cas particulier d'un Grec accusé du meurtre d'un autre Grec; aucun Romain ne peut se porter accusateur, à moins qu'il ne soit Grec de naissance, devenu citoyen romain, et qu'il ne poursuive le meurtre d'un parent ou d'un concitoyen.

2e édit. (l. 40-54), solution donnée par Auguste à une affaire de lèse-majesté. — P. Sextius Scaeva, dont la qualité n'est pas précisée, a fait arrêter et conduire à Rome quatre personnages accusés d'avoir prétendu posséder des informations sur le salut de l'empereur et la République; il a bien fait; cependant les accusés seront relâchés, car ils ont reconnu qu'ils ne savaient rien et qu'on les avait trompés; l'un d'eux, dénoncé par des envoyés de Cyrène qui lui reprochent l'enlèvement de statues, dont celle de l'empereur, attendra à Rome les résultats de l'enquête prescrite. — Sur la clémence d'Auguste, cf. Suétone, *Aug.*, 51.

3e édit. (l. 55-62), sur les liturgies. — L. 58 : *muneribus;* les habitants de la Cyrénaïque devenus citoyens romains continuent à être astreints aux liturgies qu'ils devaient précédemment au corps des Grecs à moins qu'ils n'aient obtenu par loi, sénatus-consulte, décret de César ou d'Auguste, l'immunité en même temps que la cité; et encore, dans ce cas, l'immunité ne porte-t-elle que sur les biens qu'ils possédaient avant de devenir citoyens, non sur ceux qu'ils ont acquis ultérieurement.

4e édit (l. 62-71), sur les procès entre Grecs. — Les affaires capitales sont instruites par le gouverneur et jugées par un jury qu'il désigne; pour le reste (les *Verrines*, II, 13, énumèrent, d'après les *leges Rupiliae*, un certain nombre de ces affaires), les juges doivent être des Grecs, à moins que l'accusé ne préfère des juges romains; aucun juge ne peut être de la même ville que le demandeur, l'accusateur, le défendeur ou l'accusé.

Dans la 2e partie l'empereur annonce aux Cyrénéens la promulgation d'un nouveau sénatus-consulte, dont il leur communique le texte intégral.

Lettre d'Auguste (l. 72-83). — L. 72 : la 19e puissance tribunicienne d'Auguste va de juillet 5 à juillet 4 av. J.-C. — L. 73 : date du sénatus-consulte, 4 av. J.-C.

Sénatus-consulte de l'an 4 av. J.-C. *de pecuniis repetundis* (l. 84-144). — L. 84-90 : préambule. — L. 90-97 : considérants; les lois permettant aux

alliés d'obtenir réparation des dommages subis ont le grave inconvénient d'imposer à des témoins pauvres, malades ou âgés de longs voyages; nécessité d'une procédure nouvelle. — L. 97-144, dispositif, portant sur les points suivants :

1° Introduction de l'affaire (l. 97-104). Les alliés lésés saisissent un des magistrats qui ont le droit de convoquer le Sénat, et ce magistrat leur désigne un avocat. — L. 98 : *nisi capite accusent;* les affaires capitales sont mises à part; il ne s'agit ici que de procès purement civils. — L. 103 : aucun de ceux que la loi autorise à se récuser ne peut être désigné comme avocat *(patrocinator)* malgré lui.

2° Constitution du jury (l. 104-130). Pour permettre aux accusés de se défendre, le magistrat leur donne entrée au Sénat et le même jour, à condition qu'il y ait au moins 200 sénateurs en séance, il tire au sort quatre consulaires, trois prétoriens et deux autres sénateurs, tous présents à Rome ou dans un périmètre de vingt milles. Ne peuvent être désignés ni les septuagénaires, ni les magistrats en charge, ni les présidents des tribunaux, ni les curateurs de l'annone, ni les malades, ni ceux que la loi *Julia judiciaria* dispense de témoigner contre leur gré, ni ceux que l'accusé déclare par serment être ses ennemis personnels, pourvu qu'il n'en récuse pas plus de trois. Sur neuf juges l'accusateur et l'accusé peuvent, dans le délai de deux jours, en récuser chacun deux ; si l'un des cinq qui restent meurt ou est empêché, il est remplacé par un sénateur de même rang tiré au sort. — L, 117 : sur les exemptions de la loi *Julia judiciaria,* cf. *Digest.,* XXII, 5, 4.

3° Marche du procès (l. 130-144). Les juges ne connaîtront que de l'affaire qui leur est soumise. S'il leur est prouvé que les plaignants ont été dépouillés d'une somme d'argent, ils condamneront l'accusé à la restituer dans les trente jours. Tant qu'ils siégeront ils seront dispensés de toute obligation, sauf des sacrifices publics. Ils seront présidés par le magistrat qui les a tirés au sort ou à son défaut par le consul qui parle le premier; le président pourra convoquer les témoins présents en Italie, cinq au plus s'il est question de dommages subis par un particulier, dix s'il est question de dommages éprouvés par l'État. La sentence sera rendue publiquement, à la majorité des voix.

Le commentaire de M. Oli-

verio fait ressortir l'importance de ce sénatus-consulte et le rapproche d'une part des lois *de repetundis* de l'époque républicaine (lois Calpurnia de 149 av. J.-C., Junia un peu postérieure, Acilia de 122, Servilia de 104, Julia due à César) et d'autre part des règles suivies sous l'Empire, telles que nous les connaissons par les lettres de Pline le Jeune relatives aux procès intentés à des gouverneurs de province prévaricateurs.

J.-A. Placé. L'Inscription de Duénos. Blois, 1926.

Nouvel essai d'interprétation. Le texte concernerait une offrande faite à un dieu et daterait de la première moitié du v[e] siècle av. J.-C.

Raccolta di scritti in onore di Giacomo Lumbroso. Milan, 1925.

P. 260-264. V. Martin. Nouvelle lecture de l'édit d'Hadrien en faveur des cultivateurs égyptiens (136 p. C.), rapproché par P. Jouguet de la *lex Hadriana* connue par les inscriptions des domaines impériaux de l'Afrique du Nord.

P. 265-272. A. S. Hunt. Papyrus latin d'Égypte donnant le texte mutilé du registre d'une cohorte venue de Mésie, probablement la *cohors I Hispanorum veterana quingenaria equitata*, mentionnée dans les diplômes militaires des provinces danubiennes.

P. 287-292. R. Paribeni. A Rome, près de la Porta Maggiore.

67)

SOCIETATIS · CANTOR · GRAECOrVM · ET · QVEI · IN
HAC · SVNHODO · SVNT · DE · PECVNIA · COMMVNEI · · · · mAECENAS · D · L · MAL · DESI
GNATOR · PATRONVS · SVNHODI · PROBAVIT · M · VAL · · ; VS · M · F · THEOPHILVS ·
Q · VIBIVS · Q · L · SIMVS · MAGISTREIS · SVNHODI · DecVMANORVM · LOCV
SEPVLCHRI · EMENDO · AEDIFICANDO · CVVRAVERVNT
L · AVRELIVS · L · L · PHILO · MAGISTER · SEPTVMO · SVNHODI
SOCIETATIS · CANTORVM · GRAECORVM · QVIQue · IN · HAC
SOCIETATE · SVNT · DE · SVA · PECVNIA · REFICIVNdVM
COERAVIT

Date du texte, d'après la forme des lettres et la langue : dernier siècle de la République. — L. 2 : lire *Ma*[*e(cia tribu)*].

P. 335-339. B. Lavagnini. Inscriptions d'époque romaine à Nacoléa (*Phrygia Salutaris*).

P. 338.

168) Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΝΑΚΟΛΕΩΝ ΠΑΤΑΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΝ ΝΙΓΕΡΑ ΗΡΩΑ ΕΝΔΟΞΟΤΑΤΟΝ ΤΩΝ ΕΙΣ ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔΑ ΕΥΕΡΓΕΣΙΩΝ ΑΜΟΙ ΒΗΣ ΕΝΕΚΑ ΕΤΕΙΜΗΣΕ ΤΗΣ ΠΟ ΛΕΩΣ ΑΝΑΣΤΗΣΑΣΗΣ ΤΟΝ ΑΝ ΔΡΙΑΝΤΑ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΧΡΗΜΑ ΤΩΝ

L. 2 : lire Π. Αἴλιον Κλαυδιανόν.

Raccolta di scritti in onore di Felice Ramorino, 192 .

P. 483-488 et pl. G. Kazarow. Inscription de Bulgarie (plus haut, nº 49).

W. M. Ramsay et Ant. von Premerstein. Monumentum Antiochenum (Klio, Beiheft, XIX, 1927).

Reconstitution du texte des *Res Gestae divi Augusti* d'après l'exemplaire trouvé en morceaux à Antioche de Pisidie et commentaire approfondi de ce document; quinze planches reproduisent les unes les fragments découverts, les autres le texte tout entier des *Res Gestae* d'Antioche reconstitué.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, LVII, 1926.

P. 195-237. D. M. Robinson. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 216. A Ladik.

169) Φ Λ Α ΔΙΟΓΕ ΝΙΑ ΑΝΕΣΤΗΣΑ ΤΟΝ ΤΙΤΛΟΝ ΤΟΥΤΟΝ ΤΩ ΓΛΥ ΚΥΤΑΤΩ ΥΕΙΩ ΜΟΥ ΣΑΝΒΑΤΙΩ ΝΟΥΜΕΡΟΥ ΛΑΝ ΚΙΑΡΙΩΝ ΙΝΙΩΡΩΝ ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ ΕΙ ΔΕ ΤΙΣ ΕΞΩΤΙ ΚΟΝΒΑΛΙΔΩΣΙΛο ΤΟΝ ΘΕΩ

L. 7 : νουμέρου λανκιαρίων ἰνιώρων = *numeri lanciariorum juniorum.*

P. 221. A Hissar-Ardi.

170) μΑΞΙΜΟΝ ΗΟΥΕΙΟΝ ΔΟΜΙΤΙΟΝ ΟΥΑΛΕ ΡΙΑΝΟΝ ΓΑΙΟΝ ΦΛΑΜΙΝΙΑ ΙΠΠΕΑ ΡΩΜΑΙΩΝ ΤΟΝ ΑΞΙ ολΟΓΩΤΑΤΟΝ ΕΠΙ ΤΗ ΕΝΔΟΞΩ ΑΓΟΡΑ ΝΟΜΙΑ

L. 1 : *Evium.*

P. 224. A Yalivadji.

171) Λ Γ Ε Λ Λ Ι Ο Ν
ΜΑΞΙΜΟΝ ΦΙΛΟΝ
ΚΑΙ ΑΡΧΙΙΑΤΡΟΝ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ
ΗΜων μ αυρηΛΙΟΥ
ΑΝΤωνεινου |σεβαστου

7 lignes effacées.

ΑΙΛΙΟΣ ΠΟΝΤΙΚΟΣ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

P. 225. Même provenance.

172) *aus*
PICATO II VI*r quinq.*
AVG·TRIB·MIL *leg. x*
FRETENSIS·PR*aef. fa*
BRVM·II·PRAEF
PRAEF·P·CORNE*li sullae*
FELICIS·GENE*ri germa*
*n*ICI·CAESAR*is*
*co*HORTIS

L. 2 : *aug(uri)* ; l. 6, cf. Tac. *Ann.*, XIII, 6 : *Cornelius Sulla claritudine generis et affinitate Claudii cui per nuptias Antoniae gener erat.*

P. 230. Même provenance.

173)
Π ΦΛΑΩΝΙΟΝ ΠΑΥΛΕΙ
ΝΟΝ ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑ
ΤΟΝ ΗΓΕΜΟΝΑ ΛΕΓΕΩ
ΝΟΣ ΑΙΓΥΠΤΙΚΟΣ ΠΡΑΙ
ΤΟΡΑ ΚΟΥΑΙΣΤΟρα ΤΑΜΙΑΝ
ΕΠΑΡΧΙΑΣ ΚΥΠΡΟΥ ΠΡΕΣ
ΒΕΥΤΗΝ επαρχΙΑΣ ΠΑΜΦΥ
ΛΙΑΣ Αἰδιλιν ΚΕΡΕΑΛΙΝ
ΧΕΙΛΙΑρχον πλΑΤΥΣΙΜΟΝ
ΛΕΓΕΩΝΟΣ Ι ΦΡΑΙΤΗΣΙΑΣ
ΚΑΙ Ι ΚΕΡΑΥΝΟΦΟΡΟΥ
ΒΙΟΚΟΥΡΟΝ
ΦΛΑΩΝΙΟΣ ΑΥΞΑΝΩΝ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΣ ΤΟΝ ΕΑΥ
ΤΟΥ ΠΑΤΡΩΝΑ

P. 235. A Antioche de Pisidie.

174)
T·BAEBIVS T F SER
ASIATICVS
AED
III PEDVM D S P
STRAVIT

ARTH. STEIN. DER ROEMISCHE RITTERSTAND. Munich, 1927.

Étude très complète et très précise sur le développement et le rôle de l'ordre équestre à l'époque du Haut-Empire, d'après un dépouillement minutieux des sources épigraphiques. On notera particulièrement, au chapitre III, les indications relatives au recrutement de l'ordre (catégories diverses d'où proviennent les nouveaux chevaliers, affranchis, pérégrins, magistrats municipaux, officiers, avec renvois aux textes); au chapitre IV, relevés analogues concernant les différentes catégories de chevaliers entrés dans l'ordre équestre ; au chapitre V, tableau de répartition des chevaliers connus, par pays d'origine. Quatre tables alphabétiques : matières, personnages, noms géographiques, mots grecs.

P. VIERECK ET FR. ZUCKER, PAPYRI OSTRAKA UND WACHSTAFELN AUS PHILADELPHIA IM FAYUM, Berlin, 1926.

P. 203 et suiv. Déclarations de naissance sur tablettes de bois.

P. 204.

I. *Face interne.*

175)

Epimachus Longini mil. coh. II Theb. 7 Octaui Alexan
[d]ri. . . . . f[i]l[i]am
sibi natam esse Longiniam VII [K]al. Ianuar quae
proxumae fuerunt ex Arsute Luci fil. hospitae
suae. Idcirco hanc testationem interposuisse
se dixit propter districtionem mil. Actum Pil
hib. coh. II Theb. VII Kal. Ia[nuar S. Octauio] Laen[ate]
Pontiano M Antonio Rufino cos. anno XVI Imp. Caes.
Traiani Hadriani Aug. mense Choeac die XXX
Επιμαχος Λονγινου στρατιωτης
ο προγαιγραμμενος εμαρτυραμην
θυγατερα γεγενησθαι Λονγινια
καθως προκιτε

II. *Face externe.*

[Ars]ute Luci fil. hospita[e su]a[e. Id]
[cir]co hanc te[sta]tionem inter
[posui]sse se dixi[t propt]er districti
[one]m mil. Ac[tum Pil.] h[i]b. coh. II [Theb.]
[VII K]al Ianuar [S. Octauio Laenate]
[Ponti]ano M. Ant[oni]o Ruf[i]no cos. ann[o]
[XVI I]mp. Caes Tra[iani Hadriani Aug.]
[mens]e Choeac di[e XXX. Επιμαχος
[Λονγιν]ου στρατιω[της ο προγαιγραμμενος]
[εμαρτ]υραμην θυ[γατερα γεγεννη]
[σθαι Λ]ονγινια καθ[ως π]ρο[κιτε]

I. L. 4 : *hospitae = focariae; b(ernis).*
l. 5 : *interposuisse*, faire sa déclaration par un intermédiaire; l. 6 : *Pil(adelphiae);* l. 7 : *hi-*

Date : 26 décembre 131.

P. 207.

176)

A. Corn[elio Palma Frontoni]ano II P. Caluisio Tullo
cos. [pr] k Iu[l. anno XII Imp. Ca]es. Ner. Traiani
[Au]g Ge[r Dacici mense] Ephip die VI
[Alex ad Aeg. Descriptum] et recognitum
[ex] tabula a[lbi professionum] quibus libe

[r]i nati sunt q[uae] proposita erat
[i]n Atrio Magn[o in qua scri]ptum fuit id
[q]uod infra scrip[tum est] Appio Annio
[Gallo M. Atilio Br]adua cos. anno XII
[Imp. Caes. Ner Traian]i Aug. Ger Dacici
[S. Sulpicio Simili prae]f Aeg. professio
nes l[i]berorum acceptae citra causarum
cognitionem. tabu I. item pagina II
A. Cornelio Palma Frontoniano [II P. Caluisio Tullo]
Rusone cos. V K. Iulias h f d
L S[e]ntius Sat[u]rninus fil[ium] e Gall[i]a Char[it]e
L. f. Pollia
M. Sentium Aquilam [K]resonem
V Idus Iunias. q. p. f. S. [Su]lpicio Simi[li praef. Aeg.]

L. 15 : *h. f. d.* mauvaise lecture d'un chiffre (ĪĪ C D)? l. 17 : *L. f. Pollia*, à placer entre L. Sentius et Saturninus; l, 19 : *q(uae) p(roximae) f(uerunt).* Dates : 9 juin 109 (naissance); 27 juin (déclaration). P. 208, nº 1693.

177)

L. Lolliano Auito T. Statilio Maximo cos. Idib
Octob anno VIII Imp. Caesaris Titi Aeli
Hadriani<ani> Antonini Aug Pii mense
Phaophi die XVIII Alex ad Aeg
Descriptum et recognitum ex tabula albi
professionum quibus liberi nati sunt
quae proposita erat in Atrio Magno in qua
scriptum fuit id quod infra scriptum est (sic)
L. Lolliano Avito T. Statilio Maximo cos anno VIi
Imp Caesaris Titi Aeli Hadriani Antonini
Aug Pii<ia> L. Valerio Proculo praef Aeg
professiones liberorum acceptae citra cau-
sarum cognitionem tab II et post alia
pag. II item anno VIII. imp. Antonini<ni> domi
ni n isdem cos item pag III Idibus Septembr
M. Valerius Turbo filium natum ssbi
M. Valerium Maximum ex Antonia
Casullute XV Kal Septembr
q. p. f c r e ad k

L. 15 : *s.s.b* Chiffres mal lus; cf. le nº précédent; l. 19 : *c r e ad K* expliqué par les auteurs *cre(scentes) ad K(alendas)*. Inadmissible. Interprétation incertaine.

Dates : 18 août 144 (naissance), 13 septembre (déclaration).

P. 210, nº 1693. Partie supérieure d'un certificat semblable, daté de 145.

178)

Imp. Caesare T. Aelio Hadriano Antonino Aug
Pio IIII M. Aeaelio Caesare II cos XVI K Iun. (sic)
anno VIII Imp. Caesaris T. Aeli Hadriani Antonini
Augusti Pii mense Pachon die XXII Alex ad Ae[g]
Descriptum et recogni[t]um ex tabulâ albi pro
[fe]ssionum quae propositâ erat in Atrio Magno
in qua scriptum fuit id quod infra script est.
L. Lolliano Av[ito] T Statilio Maximo cos anno
VIII imp. Caesaris [T. A]eli Hadriani Antonini
Aug. Pii L. Valerio Proc[u]lo praef. Aeg professi
ones liberorum acceptae citra causar cogni
tionem.....

Même page, nº 1694.

179)

M. Ponti[o] Laeliano A. Iunio Past[ore c]os X K Dec
anno IIII Imp Caesaris M. Aur[e]li A[n]tonini
Aug. et Imp. Caesaris L. Aure[l]i Veri Aug.
mense Ath[y]r die XXV Alex ad Aeg
Describtum et recognitum ex tabula profes
siones liberi nati sunt quae proposita erat,
in Atrio Mag in q s f id q i s est
M. Pontio Laeliano A. Iunio Pastore cos ann[o] III
Imp Caesaris M. Aureli Antonini Aug et
Imp Caesaris L. Aureli Veri Aug M. Annio
[Suriaco] praef Aeg professiones liberor
a[ccept]ae ci[t]ra causarum cogni[tio]
tabul IIII pag V V Id Aug
M. Lucretius Octauianus abs per HSCCCC
P Cornelium Bassum f n M. Lucreti
um Numisianum ex Iulia Cuaiane
XIIII Kal Aug. [q] p f domicil Iul
Aeg. c r e ad k

L. 14 : *abs(ens)*.
L. 17 : *Iul(iopoli)*.
Date : 19 juillet 163 (naissance), 9 août (déclaration).

P. 213. Fragment de testament.

180)

Contentus heredi meo...ss.....
Sepeliri me uolo et in corpus meum
consumi d. aug. ducenta s. h. d. m. ab
F. Alex. ad Aeg. nonis octobr. Barbaro et
Regulo cos. anno XXI Imp. Caesaris T.
Aeli Hadr[ia]ni Antonini Aug. Pii
mense Phaophi die X

L. 3 : *d(enaria) aug(usta) ducenta s.... h... d(olus) m(alu)s ab(esto). F(actum)*
Date : 7 octobre 157.
Le testateur se nomme :

Safinnius Herminus
mil. classis Aug. Alex.
tutela Tauro

L. 3. Le bateau se nommait *Taurus* et une tête de taureau était l'insigne protecteur qui garnissait la proue.

P. 214. Autre testament, très mutilé.

R. Cagnat et M. Besnier.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. — Périodiques.

American Journal of archaeology, 1926, depuis la p. 125

American Journal of philology, 1926, depuis la p. 55.

Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXVI, 1926.

The Antiquaries Journal, 1926.

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1926, depuis la p. 65.

Archivio storico della provincia di Salerno, V, 1926.

Atene e Roma, 1925.

Athenaeum, 1926.

Bonner Jahrbücher, CXXXI, 1926.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. Comptes rendus des séances, 1926, depuis juin; 1927, janvier à juin.

Bulletin de Correspondance hellénique, 1925, depuis la p. 263.

Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, IV, 1926-1927.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1926.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXXVI, 1924-1925.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, XXV, 1922-1924.

Bullettino comunale di Roma, 1925, p. 238-270.

Buttleti de l'Associacio catalana d'antropologia, 1926.

Classical Philology, 1926.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1926, depuis la p. 65; 1927, p. 1 à 80.

Dacia, recherches et découvertes archéologiques en Roumanie, I, 1924; II, 1925.

Ephemeris dacoromana, III, 1925.

Germania, X, 1926.

Godichnika na narodniia museu za 1922-25 (Musée de Sofia) :

Hermes, LXI, 1926; LXII, 1927, p. 1 à 256.

Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts, XXIII, 1926, *Beiblatt*, p. 1 à 208.

Journal des Savants, 1926; 1927, p. 1 à 336.

The Journal of Hellenic Studies, XLVI, 1926.

The Journal of Roman Studies, XV, 1925; XVI, 1926, p. 1 à 144.

Klio, Beiträge zur alten Geschichte, XX, 1925, depuis la p. 257; XXI, 1926-1927.

Mélanges de l'École française de Rome, XLI, 1924.

Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung, XLIV, 1924.

Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Römische Abteilung, XL, 1925.
Mnémosyne, 1926.
Monumenti antichi dei Lincei, XXX, 1925.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1925, depuis la p. 331; 1926.
Philologische Wochenschrift, 1926; 1927, p. 1 à 1232.
Pro Alesia, N. S., XI, 1925, p. 1 à 96.
Pro Nervia, III, 1927, p. 1 à 340.
Rendiconti della Pontificia Academia romana di archeologia, 1926.
Rendiconti della Reale Accademia nazionale dei Lincei, Scienze morali, 1925; 1926.
Revue africaine, 1926.
Revue archéologique, 1926, II; 1927, I et II, p. 1 à 200
Revue biblique, 1926; 1927, p. 1 à 320.
Revue de philologie, 1927, p. 1 à 192.
Revue des Études anciennes, 1926, depuis la p. 209; 1927, p. 1 à 336.
Rheinischen Museum, 1927, p. 1 à 112.
Rivista della Tripolitania, III, 1925-1926.
Rivista filologia, 1926.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, IX, 1925, depuis la p. 153; X, 1926, p. 1 à 306.
Studies in classical philology, 1926.
Wiener Studien, XLV, 1926-1927, p. 1 à 136.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XLVI, 1926.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine.

P. R. Baillie Reynolds, *The Vigils of imperial Rome.*
K. J. Beloch, *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege.*
Blas Taracena Aguirre, *Excavaciones en diversas lugares de la provincia di Soria.*
Fr. Buecheler et E. Lommatzsch, *Carmina latina epigraphica*, III.
Corpus Inscriptionum Latinarum, XI, 2, 2.
F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos.*
Delattre, *L'épigraphie funéraire chrétienne à Carthage.*
H. Delehaye, *Sanctos.*
Dizionario epigrafico di antichità romane, IV, 2 et 3.
A. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre.*
R. G. Kent, *The textual criticism of inscriptions.*
J. Leite de Vasconcellos, *Medicina dos Lusitanos*
Mélanges de droit romain dédiés à G. Cornil.
J. Ramon Melida, *El circo romano di Merida.*
A. Nicolaï, *Les officines de potiers gallo-romains.*
G. Oliverio, *La stele di Augusto rinvenuta nell' agora di Cirene.*
J. A. Placé, *L'inscription de Duenos.*
Raccolta di scritti in onore di G. Lumbroso.
Raccolta di scritti in onore di F. Ramorino.
W. M. Ramsay et A. von Premerstein, *Monumentum Antiochenum* (*Klio, Beiheft*, XIX).
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, LVII, 1926.
A. Stein, *Der römische Ritterstand.*
P. Viereck et Fr. Zucker, *Papyri, ostraka und Wachstafeln aus Philadelphie.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

Près de la Porta Maggiore, 167.
Via Appia nuova, 121.
Via Cassia (entre le 5e et le 6e mille), 102, 103.
Via Labicana, 104.
Via Torre Argentina, 101.
Provenance inconnue, 132.

II. Italie.

Albano (près du lac d'), 144.
Atena Lucana, 11, 12
Bagnolo Mella, 100.
Bevagna, 114.
Bovilles, 123.
Brescia, 98, 99.
Caggio, 108.
Cumes, 158.
Florence, 106.
Formies, 124-128.
Frattochie, 122.
Giano dell' Umbria, 107.
Girgenti, 105.
Lanuvium, 133.
Marino *(Bovillae)*, 115, 123
Naples, 116.
Padoue, 129-131.
Pérouse, 109-113.
Ponterotto di Colli del Volturno, 139.
Potenza, 13.
San Rufo *(Tegianum)*, 10.
Santa Maria di Capua vetere, 137, 138.
Sepino, 117-120.
Taverna Battiloro, 139.
Tivoli, 134-136, 159.
Provenance inconnue, 145.

III. Péninsule ibérique.

Perida, 165.
Muro de Agreda, 162.
Pax Julia, 164.

IV. Gaule.

Crête de Malissard, 52.
Lyon, 22.
Montauban de Luchon, 152
Montenach, 155.
Rions, 154.

V. Grande-Bretagne.

Chester, 89.
Corbridge, 90-92.
Londres, 5.

VI. Helvétie.

Allmendingen, 6.
Augst, 7, 8.
Windisch, 9.

VII. Germanie.

Bingen, 70.
Cannstatt, 65, 66.
Cologne, 67.
Deurne (Nord-Brabant), 153.
Kreuznach, 68, 69.
Trèves, 156.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Dacie.*

Sarmizegetusa, 54-56.

2) *Mésie et Thrace.*

Brestowetz, 50.
Choumen (près de), 48.
Gigen *(Œscus)*, 45, 46, 51.
Gostilitza (près de), 71-76.
Histria, 57-64.
Kara-kutuk, 49.
Muhowo, 44.

Novae,.79.
Périnthe, 83-87.
Ratiaria, 77, 78.
Rodosto, 81, 82.
Stratidze, 47.

IX. **Grèce et îles.**

Athènes, 88.
Corinthe, 1, 2.

X. **Asie.**

1) *Ionie.*

Éphèse, 97, 155
Téos, 43.

2) *Phrygie*

Nacolea, 168.
Schekil, 94, 95.

2) *Pisidie.*

Antioche, 93, 174

4) *Lycaonie.*

Hissar Ardi, 170.
Ladik, 169.
Yalivadji, 171-173.

5) *Pamphylie.*

Lyrboton, 80.

6) *Syrie.*

Émèse, 160.
Salihiyeh (*Doura-Europos*), 163.

7) *Palestine.*

Djerasch *(Gerasa)*, 147-150.
Naplouse, 146.
Voie de Pella, 151.

8) *Mésopotamie.*

Karsé, 161.

XI. **Afrique.**

1) *Égypte.*

Dendérah, 4.
Philadelphie, 175-180.
Provenance inconnue, 96.

2) *Cyrénaïque.*

Agedabia, 157, 157 *bis*.
Cyrène, 140-143, 166.

3) *Tunisie.*

Carthage, 14.
Dougga, 35.
Haïdra, 29, 30, 37-42.
Henchir-el-Fourna, 23.
Henchir-Khalifa *(Pharadi majus)*, 26-28, 36.

4) *Algérie.*

Cherchel, 15, 24, 25.
Djemila, 16-20.
Timgad, 21.

5) *Maroc*

Sidi Sliman, 34.
Volubilis, 31-33.

3° Table des Matières.

I

NOMS ET SURNOMS

Abucia Hori, 104.
P. Acilius, P. f. Pal. Restitutianus, 127.
Aelia Saturnina, 136.
P. Aelius Claudianus Niger, 168.
Ael. Dionysius Democrates, 59.
Aelius Firmus, 59.
Aelius Ponticus, 171.
Aemilius Donatus, 18.
Q. Aemilius Cn. f. L. n. Papus, 101

C. Afinius C. f. Vol. Cordus, 119.
L. Aimilius Q. f. Q. n. Barbula, 101.
C. Albius Cep..., 115.
Amandus Aug. l., 150.
Anaillus, 155.
Annius Cornelius, 36.
M. Annius Maturus Ca[ecilii] Rufi f. Claud., 33.
M. Annius Suriacus, 179.
M. Antonius C. f., 118.
M. Arranius Venustus, 37.
Arsute L. f., 175.
Artemidoros, 157.
Artemidorus Dimenis f., 80.
Q. Atilius Q. f. Stel. Pescennius Sallustianus, 34.
M. Atilius M. f. M. n. Regulus, 101.
P. Atinius Rufus, 96.
C. Attius Januarius, 164.
Aufidia Avita, 61.
Augustus, 84.
Aurelia Chrysis, 86.
Aurelia Pia, 53.
Aurelius Aemilianus, 59
Aur. Apollonides, 74.
Aur. Dinedinis, 76.
Aur. Disdosi, 47.
Aurelius Eliudurus, 163.
M. Aurelius Hera(clida?), 24.
Aurelius Istarmenes, 163.
Aur. Marcus, 83.
Aurelius Marinus, 163.
Aur. Nicephorus Menestrates, 86.
L. Aurelius L. l. Philo, 167.
Aurelius Tiatumenus, 163.
M. Aurelius Titius Julianus, 65.
L. Aurunculeius Cotta, 122.
Auspicatus, 172.
L. Avaenius L. f. Ouf. Paser, 108.
Avei, 52.
T. Baebius T. f. Ser. Asiaticus, 174..
Barceus Theocresti f., 143.
M. Barigbalius Ghuddis f., 26.
T. Baronius, 39.
Bassilianus, 37.
M. Bassius Marinus, 56.
Bitho Senthi f., 44.
Bizienes, 58.
Bonosus Bonunis, 64.
L. Bruttius L. f. Pal. Saturninus 126.
Caecilia Polionilla, 33.
L. Caecilius... f. Claud., 32.
L. Caecilius Rogatus, 32.
M. Caecilius September, 44.
Caecina Largus, 72.
Calpurnius, 90.
M. Calpurnius Justus, 44.
L. Calpurnius L. f. Coll. Longus, 93
Carpinius, 96.
Carpus Apollodori, 59.
Carrius C. f. Clemens, 129.
Carrius C. f. Optatus, 129.
Sp. Carvilius C. f. C. n. Maxim., 101.
Cassius Carus, 40.
Catilus, 159.
Cato, 121.
Claudia Sabina, 60.
C. Claudius M. f. C. n. Canina, 101.
C. Claudius Ap. f. C. n. Centho, 101.
M. Claudius M. f. M. n. Marcellus, 101.
Ap. Claudius P. f. Ap. n. Pulcher, 101.
Ap. Claudius Ap. f. C. n. Russus, 101.
C. Claudius Sementivus, 44.
Claudius Severus, 147.
C. Claudius Severus, 151.
C. Clodius Hilarus, 124.
T. Clodius Saturninus, 73, 74
Coresnius Marcellus, 75.
L. Cornelius, 36.
M. Cornelius, 41.
P. Cornelius Bassus, 179.
Cn. Cornelius P. f. Cn. n. Biasio, 101.
M. Cornelius M. f. M. n. Cethegus, 101.
L. Cornelius Ti. f. Ser. n. Lentulus qui postea Caudinus appellatus est, 101.
M. Cornelius Martialis, 42.
Ser. Cornelius P. f. Ser. n. Merenda, 101.
P. Cornelius Cn. f. P. n. Rufinus, 101.
P. Cornelius Sulla Felix, gener Germanici Caesaris, 172.

Castorius Italus, 135.
Crescens, 107.
Crispinus, 77.
C. Cupiennius Satrius Marcianus, 158.
M' Curius M'f. M'n. Dentatus, 101.
Cydichus Simonis, 1.
Daphnis, 77.
Didius Prejectus, 28.
Dionysios Dionysodori, 59.
C. Dissenius Fuscus, 115.
M. Domitius Florius, 100.
Epimachus Longini f., 175.
Eusebius, 48.
...ius Fabianus, 30.
Fabius Isas, 164.
C. Fabius M. f. M. n. Licinus, 101.
Q. Fabius Q. f. Q. n. Maximus, 101.
Q. Fabius Q. f. M. n. Maximus Gurges, 101.
C. Fabius C. f. M. n. Pictor, 101.
Q. Fabius Q. f. Q. n. Maximus Verrucosus, 101.
C. Fabricius C. f. C. n. Luscinus, 101.
Q. Fajanius Clemens, 41.
Firmus, 92.
L. Flaminius Julianus, 78.
Fla. Diogenia, 169.
Fl. Diogenes, 87.
Fl. Januarius Major, 16.
Tiberius Flavius Laetus v. c., 165
T. Flavius Lysiponus, 128.
Flavius Marcianus, 85.
Fl. Marianus, 16.
T. Fl. Valerianus, 89.
Fl. Zosimus, 45.
Flavonius Auxanon, 173.
Fl. Flavonius Paulinus, 173.
Fortunatus, 88.
Q. Fresidius Pedo, 4.
Fronto, 7.
Cn. Fulvius Cn. f. Cn. n. Centumal. Max., 101.
Q. Fulvius M. f. Q. n. Flaccus, 101.
P. Furius Sp. f. M. n. Philus, 101.
C. Galerius, 4.
Gallia Charite L. f. Pollia, 176.
Gallicus, 42.
L. Gellius Maximus, 171.
Q. Geminius Q. f. Polia, 38.
C. Genucius L. f. L. n. Clepsina, 101.
L. Genucius L. f. L. n. Clepsina, 101
Hermes Marm. l., 134.
Hippolochus Pythionis, 59.
Honoria, 22.
Hymetus, 117.
Jabrenus Florus, 56.
Jouna, 154.
C. Istemennius Felix, 145
Itonius Faustus, 51.
Ivisus Valli, 68.
Julia Cuaiane, 179.
Julia Tryphaena, 132.
Julianus, 154.
Jul. Bassus, 59.
C. Julius Commodus Orfitianus, 49
C. Julius Elegans, 132.
C. Julius Helenius, 44.
Jul. Herculianus, 46.
Julius Ingenu(u)s, 146.
C. Julius C. f. Fab. Lacon, 1.
L. Julius L. f. L. n. Libo, 101
M. Julius M. f. Fabia Pisonianus qui et Dionysius, 95.
Julius Saturninus, v. p., 165.
Julius Severus, 59, 149.
C. Julius Laconis f. Euryclis n Fab. Spartiaticus, 2.
C. Junius C. f. C. n. Bubulcus Brutus, 101.
Justus Justini, 64.
P. Lacutanius P. l. Phileros, 166.
P. Licinius P. f. P. n. Crassus Dives, 101.
Longinia, 175.
Q. Lucanius, 140.
Luciana, 87.
Lucretius Gallus, 123.
C. Lucretius Modestus, 64.
M. Lucretius Numisianus, 179.
M. Lucretius Octavianus, 179
C. Lutatius Pistus, 53.
C. Luxsilius C. f. Pom. Macer, 10
... Macris, 158.
Maecenas D. l. Maecia, 167
Q. Magonius Clodius, 108.
T. Manlius T. f. T. n. Torquatus, 101.

Marcellus, 12.
Q. Marcius Turbo, 3
Maria Monnosa, 16.
Marullus Pusionis, 68.
Masclenia Aquina, 67
Maturus Suavis, 68.
Maximilla, 34.
Maximus, 85.
L. Maximus Bars(emon), 56.
Maximus Evius Domitius Valerianus, 170.
Maximus Gora, 56.
Maxsumus Primi, 68.
Meniscus Noumenius, 59.
Mensor Marulli, 68.
Fl. Moderatus, 146.
Q. Mucius Augustalis, 44, 96.
Naevius Hilaris, 92.
C. Neratius Sexti f., 118.
L. Neratius Justus, 120.
Neratius Liberalis, 120.
L. Neratius L. f. Vol. Priscus, 117.
Nervinus Paterni, 68.
..utius P. l. Nicephorus, 13.
L. Nicidius L. f. Sors, 112.
Numerius Skeles, 73.
Octavius Alexander, 175.
T. C. Pacatus, 5.
Pacenia C. f. Frema, 131.
Sex. Papinius, 21.
M. Papirius M. f., 96.
L. Papirius L. f. Sp. n. Cursor, 101.
... Papirius L. f. M. n. Praetext., 101.
Paterclus, 155.
Paullinianus, 34.
Pernius Vetti f., 159.
Philiscus Euphanetis f., 143.
M. Picagilpus C. l. Philargyrus, 13.
Pitia P. l. Philematio, 13.
C. Pompeius Eutrapelus, 44.
Pontius Salvius v. c., 137.
Potitus Fusci, 68.
Priscinius, 79.
M. Procilius Julianus, 54.
M. Procilius Regulus, 55.
Proclus Augg. l., 136.
Prudens Solvendi, 68.
Publius, 17.
Pudens, 88.
L. Pullius Januarius, 96.
M. Pullius Speratus, 96.
L. Pullius Verecundus, 44, 96.
Purpurius, 14.
C. Quinctius Cn. f. Cn. n. Claudus, 101.
T. Quinctius L. f. L. n. Crispinus, 101.
A. Quintius A. f. Tro. Priscus, 113.
Resius Albanus, 51.
Resius Chronius Resi Albani lib., 51.
Rubria, 21.
C. Rubrius Fortunatus, 21.
T. Rufus Boni f., 152.
Safinnius Herminus, 180.
Saturninus, 58.
T. Saufeius M. f., 129.
M. Sempronius M. f. Gale., 39.
Ti. Sempronius Ti. f. Ti. n. Gracchus, 101.
P. Sempronius C. f. C. n. Tuditanus, 101.
M. Sentius Aquila Kreso, 176.
L. Sentius Saturninus, 176.
Serenius Atticus, 66.
Severinus, 60.
P. Sextilius Theptus, 106.
P. Sextius Scaeva, 166.
Socrates, 121.
D. Sortes L. l. Dionisius, 109.
L. Sortes D. f. Nic(idius), 111.
A. Sortes D. f. Fa(u)s(tia) Cea(r)t(ia), 110.
Soterianus, 115.
L. Stlaccius L. f. Macedo, 166.
A. Stlaccius L. f. Maximus, 166.
M. Stlaccius Pheletus, 96.
P. Sulpicius Ser. f. P. n. Galba Maximus, 101.
Sulpicius Secundani, 68.
S. Sulpicius Similis, 176.
Symeon, 23.
L. Tadius Cn. f. Arn., 40.
Tapaia Tryphonis f., 96.
Terentius Maternus, 58.
Tertius, 155.
C. Tatinius Gemellinus, 115.

Turicus Macri, 68.
Ulp. Agesander, 72.
M. Ulpius Artemidorus, 59.
M. Ulpius Chresimus Aug. l., 97.
M. Ulpius Cl. Magnus, 146.
M. Ulpius Domitius Aristaeus Arabianus, 94.
Ulpius Latinus, 61.
Valeria Antonias, 83.
Valerius, 91.
M. Valerius M. f., 98.
M. Valerius M. f. Crassus, 99.
M. Valerius P. f. P. n. Laevinus, 101.
P. Valerius Patruinus, 44.
L. Valerius Proculus, 177, 178.
M. Val...us M. f. Theophilus, 167.
T. Vallon Ursus, 153.
M. Varennius Hermes, 67.
L. Varronius L. f. Pal. Capito, 125
L. Veturius L. f. Post. n. Philo, 101.
M. Vibennius C. f. Pal. Severus, 102.
Q. Vibius Q. l. Simus, 167.
T. Vibius Zosimus, 96.
Victorina Primi, 50.
Victorius Sabinus, 84.
Cn. (et) M. Vinuciei Cn. f., 11.
Virilis, 70.
Vitta Hermione, 120.
Zoilus, 4.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aesculapius deus, 164.
Albula, 134.
Albula, Isis, Diana, 135.
Alpes, 6.
Apollo Maponus, 90.
Apollo et Diana Aug., 50.
Ἄρης Ἐνυάλιος, 93.
Ἀφροδείτη Νομοφυλακίς, 143.
Caelestis Aug., 36.
Cocidius, 91.
Diana Aug., 18.
Domus divina, 2, 36.
Domus divina, dea Proserpina, 156.
Domus divina, deae Quadriviae, I. O. M., dii deaeque omnes, 66.
Domus divina, I. O. M., ceteri dei deaeque, 65.
Fauni sanctissimi, 106.
Fortuna, 131.
Genius praesidii, 91.
Genius signiferorum, 89.
Hercle, 144.
Hercules Aug., 145.
Hercules invictus, 47.
Ilunnis deus, 152.
I. O. M., 62, 92.
I. O. M. et Juno Regina, 64.
Lares, 107, 130.
Liber Pater, 103.
Liber Pater conservator dd. nn. Augg., 45.
Magutis deus, 46.
Mater Deum Magna [Idaea], 115.
Mercurius Toutenus, 70.
Musae, 121.
Neptunus Aug., 26.
Numen deorum Aug., 35.
Nymphae et Silvanus, 58.
Pluto Aug., 16.
Pluto deus Aug., 17.
Sol Mithra Invictus, 59.
Τύχη Ῥώμης καὶ Ἐφέσου, 160.
Victoria, 118.
Zeus, 79.
Ζεὺς σωτὴρ καὶ Ῥώμα καὶ Σεβαστός, 141.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

Agonotheta Isthmion et Caesareon, 1, 2.
Archiereus domus Augustae in perpetuum, 2.
Augur, 1, 126, 172.
Augustales *(ordo)*, 124.
Augustales *(ordo, patronus)*, 128.
Flamen, 170.
— Augusti, 1.
— divi Julii, 2.
— perpetuus, 28.
Fratres, 46.
Ἱερεύς, 59, 143.
Magister, 36.
Magistri Mercurii Aug., 13.
Pater, 59.
Pontifex, 2, 99, 140.
Sacerdos, 36.
— Imp. Caesaris Divi f. Augusti, 143.
Sacerdotes, 56.

2° *Particularités du culte païen.*

Ara, 18, 46.
Ἱερὸν τῆς Ἀφροδείτης καὶ Ἴσιδος, 4.
Ἱερὸν σπήλεον, 59.
Ludi, 29, 30.
Pinus ponendae, 115.
Sacrarium, 103.
Sacrum fulgur conditum, 114.
Sanctum, 115.
Templum, 36, 56, 70.

3° *Antiquités chrétiennes.*

Episcopus, 23.
Inscriptions chrétiennes, 22, 23, 82, 87, 138, 154.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Achaei, 2.
Alexandria ad Aegyptum, 180.
— *(Atrium magnum)*, 176, 177, 178, 179.
Ἀντιοχεῖς [οἱ πρὸς τῷ Χρυσορόᾳ] οἱ πρότερον Γερασηνοί (πόλις), 147.
Apamea, 74.
Ἀπαμεύς τῶν ἀπὸ Συρίας, 157, 157 *bis*.
Asia, 95.
— provincia, 45.
Bessus, 44.
Carthago, 40.
Constantiorum praedia (environs de Rome), 103.
Cretensis et Cyrenaica provincia *(praetores)*, 166.
Cyrene, 166.
Cyrenenses *(legati)*, 166.
Cyrenaica provincia, 166.
Deultensium Flavia colonia, 49.
Discodouraterae *(emporium)*, 71, 72, 73, 75.
Emeritensium splendidissima colonia, 165.
Efisianorum civitas, 45.
Ferentis, 34.
Geraseni *(senatus populusque)*, 148.
Graeci, 166.
Hispana muria, 8.
Hispanum garum, 7.
Histrianorum civitas, 57.
— senatus populusque, 63.
Juliopolis, 179.

Lai consistentes, 62, 64.
Lan(u)vium, 133.
Lindensis regio, 6.
Λουβούνου χώρα, 84.
Lugudunum, 39.
Mauri, 21.
Moesia inferior, 95.
Montanense praesidium, 95.
Nacoleenses *(senatus populusque)*, 168.
Pacensis, 164.
Palmyr(enus?), 56.
Perinthiorum civitas, 81.
Perinthus *(bouleuta)*, 83.
Pheraditanus maius, 26.
Philippopolis, 74.
Pisae, 102.
Ratiaria colonia *(decurio)*, 78.
Roma *(Capitolium, in basi Pompilii regis ad aram gentis Juliae)*, 96.
Roma *(Capitolium, in latere sinistro tabularii publici)*, 44.
Romani, 166.
— cives, 62, 64.
Savariensis, 146.
Secundini vicus (à Histria), 62, 64.
Si... regio (à Histria), 62.
Surrentinum pervetus (vinum), 9.
Syria, 44.
Thisbeus, 1.
Thracia provincia, 49.
Thunusida, 38.
Thyatira *(bouleuta)*, 77.
Trajanopolis, 71, 72, 73, 75, 76.
Turasio, 162.
Turris Rotunda *(coloni)*, 36.
Tyrus metropolis Phoenices et Coeles Syriae, 95.
Volsinii *(civis)*, 84.
Volubilitanum municipium, 31.
Volubilitanus, 33.
— ordo, 32, 33.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Imp. Caesar Augustus, 139.
Imp. Caesar Augustus pont..., 140.
Imp. Caesar Augustus pont. max., trib. pot. XVII, imp. XIV, 166.
Imp. Caesar Augustus, pont. max., trib. pot. XIX, 166.
Imp. Tiberius Caesar Aug., 4.
Ti. Caesar Divi Aug. f. Divi Julii n. Aug. pont. max. trib pot. XXXV, imp. IX cos V, 162.
Ti. Caesar Aug. et Julia Aug., 158.
Imp. Titus Caesar Vespasianus Aug. pont. max. tr. pot. IX imp. XIV p. p. censor cos. VII, 96.
Imp. Caes. diui Vespasiani f. Domitianus Aug. Germ. p. m. trib. pot... cos. p. p. censor perp., 142.
Imp. Caes. Divi Vespasiani f. Domitianus Aug. Germanicus pont. max. trib. pot. VIII imp. XVII cos. XIV censor perp. p. p., 44.
Aug. [Domitianus] et Divus Titus et Divus Vespasianus, 93.
M. Cocceius Nerva Imp. cos., 43.
Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Ger. Dac., 176.
Imp. Caes. Divi f. Nerva Traianus optimus Aug. Germ. Dac. Parth. pont. max. trib. pot..., 161.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Traianus Aug. Germ. Dac. pont, max. trib. pot. XVI imp. VI cos. VI p. p., 151.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Traianus optimus Aug. Germ. Dac. pont. max. trib. pot. XVIII imp. VI, cos. VI, p. p., 3.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Traianus optimus Aug. Germ. Dac.

invictus trib. pot. XIX imp. X cos. VI p. p., 147.
Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug., 97, 175.
[Imp. Caes. Diui Traiani Parth. f.] Diui Nervae n. Traianus Hadrianus Aug. domusque eius, 95.
Imp. Caes. Divi Traiani Parth. f. Divi Nervae n. Traianus Hadrianus Aug. trib. pot. XIV cos. III p. p., 148.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 177, 178, 180.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius p. p. trib. pot. XVIII, cos. IV, 49.
Imp. T. Aelius Antoninus Hadrianus Aug. et Aurelius Verus Caesar, 58.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius et M. Aelius Aurelius Caes. totaque domus divina, 115.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. et Imp. Caes. L. Aurelius Verus Aug., 179.
L. Aelius Aurelius Aug. f. Commodus, 20.
... Pertinax, 149.
[Imp. Caes. L. Septimius Severus] Arabicus Adiabenicus, 72.
Dd. nn. Imp. L. Septimius Severus Pertinax et Imp. M. Aurelius Antoninus, 62.
M. Aurelius Aug. f. Caesar cos. II, 19.
M. Aurelius Antoninus Aug., 171.
Imp. Caes. Antoninus Aug. Pius p. p. liberique eius, 26
M. Aurelius Antoninus Imp. Germanicus, Sarmaticus Medicus Parthicus, 71.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus, 21.
Imp. Caes. M. [Aur. Severus Alexander] Pius Aug. Divi [Antonini] f. Divi S[everi n], 76.
Imp. Caes. [C. Julius Verus Maximus] Imp. [C. Julii Veri Maximini] f., 63.
[C. Julius Verus Maximus] Felix Pius Aug. Divi Imp. [C. Julii Veri Maximini] Felicis Pii Aug. f., 74.
Imp. M. Ant. Gordianus, 64.
Dddd nnnn Diocletianus [et Maximianus] Augg. et Constantius et Maximianus [Caesares], 29.
D d. n. n. [Flavius Cl. Constantinus] et Flavius Jul. Constantius et Flavius Constans victores fortissimique semper Auggg., 165.
D. n. Flavius Claudius Constantius victor semper Aug. bono reipublicae natus, 27.
Arcadius, 82.

2° *Personnages de la famille impériale.*

Diva Matidia, 31.
Julia Domna Aug. mater castrorum (et) Imp. Caes. L. Septinius Severus Pius Pert. Aug. Arabicus, 30.
[Julia Mammaea Aug. mater] castrorum, 75.
Diva Ulpia Severina Aug., 81.

3° *Rois étrangers.*

Alaricus, 82.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

Fastes consulaires (fragments), 101.
G. Calvisio Sabino et L. Passieno Rufo cos. (4 a. C), 166.
Rubrio Aelio Nepote M. Arrio Flacco cos. (79 p. C.), 96.
M. Otacilio Catulo Sex. Julio Sparso cos. (88 p. C.) 44.

A. Cornelio Palma Frontaniano II P. Calvisio Tullo Rusone cos. (109 p. C.), 176.
Appio Annio Gallo M. Atilio Bradua cos. (109 p. C.), 176.
S. Octavio Laenate Pontiano M. Antonio Rufino cos. (131 p. C.), 175.
Kano Junio [Nigro C. Pomponio Camerino cos.] (138 p. C.), 123.
L. Lolliano Avito T. Statilio Maximo cos. (144 p. C.), 177, 178.
Q. Statio Maxime et Avito cos. (144 p. C.), 58.
L. Annio Largo [C. Prastina Messalino cos.] (147 p. C.), 115.
M. Ceionio Silvano C. Serio Augurino cos. (156 p. C.), 123.
Barbaro et Regulo cos. (157 p. C.), 180.
Imp. Caes. T. Aelio Hadriano Antonino Aug. Pio IV M. Aelio Caesare II cos. (145 p. C.), 178.
M. Pontio Laeliano A. Junio Pastore cos. (163 p. C.), 179.
D. n. M. Aurelio Antonino Aug. II (219 p. C.), 65.
Agricola et Clementino cos. (230 p. C.), 661,
Pio et Proculo cos. (237 p. C.), 64.
Conss. d. d. n. n. Gratiani et Theodosii Augg. (380 p. C.), 138.
Tatiano cos. (466 p. C.), 154.
Viatore v. c. cos. (495 p. C.), 22.

2° *Fonctions supérieures.*

Aedilis cerealis, 173.
Biocurus, 173.
Censores, 101.
Comes, 165.
Consul, 117.
Consularis, 147.
— Campaniae, 137.
Curator aquarum, 125.
Dictator comitiorum habendorum causa, 101.
Dictator ludorum et comitiorum habendorum causa, 101.
Ἐπαρχία, 43.
Ἐπιστράτηγος, 4.
Eques romanus, 170.
Equo publico, 54, 55, 126.
— exornatus a Divo Claudio, 2.
Ἡγεμών, 4.
Legatus *(Lyciae, Pamphyliae)*, 173.
Leg. Aug. pro praetore, 57, 147, 151.
— *(Pannoniae)*, 117.
— *(Thraciae)*, 49, 72, 75.
Magistri equitum, 101.
Praefectus Aegypti, 176, 177, 178, 179.
Praefectus aerarii Saturni, 117.
Praeses *(Mauretaniae Caesariensis)*, 24, 25.
Praeses provinciae Lusitaniae, 165.
Praetor, 173.
— *(Cretae et Cyrenaicae)*, 166.
Princeps, 166.
Proconsul *(Lyciae)*, 88.
Procurator, 24, 140.
— Augg. nn. (*Mauretaniae Caesariensis*), 25.
Procurator provinciae, 150.
Quaestor, 173.
— *(Cypri)*, 173.
Senatus, 166.
Senatus populusque romanus, 95.
Στρατηγός, 4.
Vir laudabilis, 14.

3° *Fonctions inférieures.*

Accensus velatus, 125.
Aug. l., 97, 104, 156.
Augg. l., 136.
Diaetarius, 136.
Dispensator, 107.
Procurator Caesaris et Aug. Agrippinae, 2.
Procurator Ti. Claudii Caesaris Aug. Germanici, 1.
Scriba aedilicius, 125.
Scriba aedilium curulium, 112.
Vestitor Aug., 104.

4° *Finances.*

Exactor delatus in sacram monetam, 87.
Immunitas tributorum, 166.
Procurator metallorum, 97.
Procurator Orondici, 104.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. Aegyptiaca *(legatus)*, 173.
Leg. I Italica *(ballistarius)*, 79.
Leg. I Minervia *(frumentarius)*, 84.
Leg. III Aug. *(miles)*, 40.
— *(miles, centuria Atrocis)*, 41.
— *(miles, centuria Ex...)*, 39.
— *(miles, centuria Volusi)*, 42.
— *(centuria Cluenti)*, 42.
— *(centuria Sallusti)*, 39.
— *(centuria Sextili)*, 41.
Leg. V Macedonica *(centurio)*, 51.
— *(centuriones)*, 146.
— *(ex signifero veteranus)*, 61.
Leg. VI Victrix Pia Fidelis *(miles)*, 91.
Leg. X Fretensis *(tribunus militum)*, 172.
Leg. X *(tribunus militum laticlavius)*, 173.
Leg. XI Claudia *(miles)*, 85.
Leg. XII Fulminata *(tribunus militum laticlavius)*, 173.
Leg. XX Ulpia Victrix *(genius signiferorum, collegium)*, 89.

2° *Ailes.*

Ala Gallica, 44.
Ala II Pannoniorum, 44.
Ala III Aug. Thracum veterana, 44.

3° *Cohortes.*

Coh. I Ascalitanorum, 44.
Coh. IIII Bracarum Augustanorum, 44.
Coh. IIII Callaecorum Lucensium, 44.
Coh. II Classica, 44.
Coh. I Flavia civium Romanorum, 44.
Coh. IV Gallorum *(praefectus)*, 92.
Coh. II Italica civium Romanorum, 44.
Coh. I Ituraeorum, 44.
Coh. I Lucensium, 44.
Coh. I Milliaria, 44.
Coh. Musulamiorum *(pedes)*, 44.
Coh. I Numidarum, 44.
Coh. Augusta Pannoniorum, 44.
Coh. I Sebastena, 44.
Coh. Claudia Sygambrum veterana equitata *(praefectus)*, 95.
Coh. IIII Syriaca, 44.
Coh. II Thebanorum *(miles, cohors)*, 175.
Coh. II Thracum civium Romanorum, 44.
Coh. III Aug. Thracum, 44.
Coh. III Thracum Syriaca, 44.

4° *Garnison de Rome.*

Coh. praetoriae *(Veteranus)*, 93.
Coh. I praetoria *(miles, centuria)*, 108.
Coh. X Urb. *(miles)*, 120.

5° *Autres corps de troupes.*

Numerus, 95.
Numerus Lanciariorum juniorum, 169.
Sagittarii, 163.
Stablesiani *(equites, vexillatio VI)*, 153.

6° *Flotte.*

Classis Aug. Alexandriana, 180.
Classis Flavia Moesica *(trierarchus)*, 60.
Classis praetoria, 3.
Classis quae est in Aegypto *(ex remigibus)*, 96.
Quadrieris Ops, 3.
Taurus (nom de navire), 180.

7° *Grades et emplois.*

Beneficiarius consularis, 65, 66.
— *(Moesiae inferioris)*, 59.
Centuria, 38.

Centurio, 157, 157 *bis*.
Cornicularius, 80.
Eques, 38.
Evocatus Caesaris Aug., 102.
Miles, 47.
Praefectus equitum, 34.
Praefectus fabrum, 95, 172.
Primus pilus, 45.
Tribunus, 90.
Tribunus militum, 2, 96.

8° *Particularités.*

Burgi, 49.
Commilito, 42.
Diplômes militaires, 3, 44, 96.
Genius signiferorum, 89.
Pastus militum, 45.
Praesidia, 49.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Ἀγορανόμοι ou ἀγορανόμιου, 148.
Aediles curules, 115.
Aedilis, 32, 175.
Bisellarius, 124.
Conscriptorum ordo, 124.
Cooptatus, 123.
Curator municipii (à *Bovillae)*, 115.
Curia, 28.
Curio, 1.
Décret des décurions de Cumes, 158.
Decurio, 32.
— coloniae, 54, 55.
Duumvir, 99, 127.
Duumviri iure dicundo, 118, 119.
Duumvir quinquennalis, 1, 119, 125, 156, 172.
Duumvir iterum, 2.
Fastes de collège (fragments), 123.
Fundus *(coloni)*, 36.
Legitima, 30.
Magistri, 58, 64.
Ordo decurionum, 125, 126, 127.
— splendidissimus, 164.
— splendidissimus coloniae (à *Pharadi majus*), 28.
Ornamenta decurionatus, 124.
Patronus coloniae, 125, 126.
— municipii, 119.
— urbis, 43.
Plebs, 124, 127.
Pontarches, 59.
Porta Sagittariorum (à *Doura-Europos*), 163.
Praefectus P. Corneli Sullae, 172.
Praefectus iure dicundo, 30.
Princeps (iuventutis), 10.
Πρῶτος ἄρχων, 76.
Quaestor, 58.
Quaestor alimentorum, 126, 127.
Quinquennalis perpetuus, 145.
Regales, 124.
Respublica, 30.
Quattuorviri, 12, 119.
Tribus Calpurnia *(tribules*, à Corinthe; *patronus)*, 2.
Tribus quinta Boreis (à Périnthe), 86

IX

COLLÈGES

Cantores graeci *(societas, sunhodus, patronus, magistri, decumani)*, 167.
Carpentarii *(sodales)*, 129.
Dendrophori, 115.
Lanarii carminatores, 100.
Racillanenses iuvenes *(collegium)*, 145.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Ἀρχίατρος τοῦ κυρίου ἡμῶν Μ. Αὐρηλίου Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ, 171.
Bornes milliaires, 151, 161, 162.
Cancelli, 29.
Capitolium (à Formies), 124
Cippe d'aqueduc, 139.
Circus, 165.
Colomina, 28.
Compte de briquetiers, 155
Controversiae, 166.
Corona laurea, 158.
Depositio barbae, 120.
Édits d'Auguste, 166.
Forum (à Atena Lucana), 12
Gladiatorum familia, 124.
Imbrices, 155.
Indication de poids, 153.
Inscription archaïque, 159
Inscriptions au pinceau, 7-9.
Inscriptions en cursive, 7-9, 155, 163, 175-180.
Inscriptions métriques, 15, 48, 88, 121.
Inscription rupestre, 52.
Inscriptions sur amphores, 7-9.
Inscription sur argile, 155.
Inscription sur base de colonne, 134.
Inscription sur briques, 133.
Inscription sur casque d'argent, 153.
Inscription sur colonne, 11.
Inscription sur disque de marbre, 23.
Inscription sur douves de barriques, 5.
Inscription sur intaille, 160.
Inscription sur mosaïque, 15.
Inscription sur moule en terre cuite, 105.
Inscription sur plaques de bronze, 14, 130.
Inscriptions sur tablettes de bois, 175-180.
Inscription terminale, 52.
Judices, 166.
Judicia capitalia, 166.
Lectica in amphitheatro, 158.
Lex Julia judiciaria, 166.
Lucerna, 132.
Lustrum, 101.
Medicus, 164.
Moenia, 28.
Mortarium, 155.
Munerarius, 158.
Nummularius, 67.
Officina Porciana, 105
Orchestra, 29.
Patronus, 84, 173.
Pompae et circenses, 158.
Pulvinaria, 158.
Sarcophagus, 60.
Senatus consultum *de pecuniis repetundis*, 166.
Socii populi Romani, 166.
Sportulae, 124.
Statuae, 26, 32, 33, 158.
Tabellae defixionum, 68, 69.
Tabulae professionum quibus liberi nati sunt, 176, 177, 178, 179.
Talarus vitilis, 10.
Testament (fragment), 180.
Theatrum, 30, 158.
Triumphus navalis de classe poenica, 116.
Vilica, 50.
Vilicus, 7.

TABLES

DU TOME XXVI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Pages

La Charte ptolémaïque de Cyrène, par Th. Reinach. 1

A Delphes : le fronton Est du temple archaïque, par P. de La Coste-Messelière 33

Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs étrusques et romains, par P. Couissin (*suite et fin*). 43

La nécropole hallstattienne des Jogasses à Chouilly (Marne), par P. Favret (*suite et fin*). 80

Les portails romans de la Basse-Normandie, par A. Létienne. 147

Variétés : Nouveaux cachets d'oculistes. — Un *corpus* des vases chalcidiens. 158

Nouvelles archéologiques et correspondance : Henri Hubert. — Edmond Courbaud. — Le R. P. Gaudence Orfali. — Sir Sidney Colvin. — J. B. Bury. — Daniel-David Luckenbill. — Hommage à André Skias. — La tombe de la petite-fille de Chéops. — Fouilles de Madamud. — Les inscriptions du Sinaï. — Une inscription de Darius. — Une bague d'or de Knossos. — L'Érecthéion. — A l'hippodrome de Byzance. — Chandeliers. — Oslo. — La collection Huntington. — Experts et faussaires. — Lettres de MM. de Mély et Th. Reinach. 176

Bibliographie : J. Rendel Harris. — Th. Bossert. — Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic. — P. Gruyer. — Emile Linckenheld. — F. de Mély. — Henri de Genouillac. — Corpus vasorum antiquorum, J. Clark Hoppin et A. Gallatin. — Louis Séchan. — G. A. S. Snyder. — K. E. Grinevitch. — Fr. Cumont. — Dacia. — V. Tcherikower. — Gisela M. Richter. — S. W. Grose. — Sambon. — E. S. G. Robinson. — Luigi Pareti. — Paul Couissin. — Docteur A. Donnadieu. — Elisa Maillard. — A. A. Mendes Corrêa. — Manuel Gomez-Moreno. — Archivo español de arte y arqueologia. — F. Dvornik. — G. des Marez. — Commandant Raymond Quenedey. — Robert Witt. — Jean Valléry-Radot. — Musée national du Louvre. — Société des Nations. — La Coleccion Lazaró 186

Un miracle d'Achille dans l'île Blanche, par J. Tolstoï. 201

Le Calendrier-Zodiaque du portail royal de Chartres et les influences mithriaques, par L.-E. Lefèvre. 207

L'ornementation des lampes romaines, par W. Deonna. 233

L'épitaphe de sainte Agathe sur les cloches antiques, par L. Boiteux. . . . 264

Variétés : Les peintures de l'Athos. — La leçon de Delphes. 274

Nouvelles archéologiques et correspondance : Basile Parvan. — Alexis Bobrinskoy. — Paul-Frédéric Girard. — Hugo Schuchardt. — B. Lewis. — Rice. — Sidney Hartland. — Th. Kelsey. — Rudolph Ehwald. — V. L. P. Thomsen. — Paride Weber. — Hommages à Fr. Delitzsch et Paul Haupt. — Hommages à Mme Strong et à M. Émile Mâle. — Esthétique géométrique. — Les trésors d'Ur. — Les viscères de la reine Hetepheres. — Un prétendu temple druidique. — Pierres sacrées. — Intailles crétoises.

Pages.

— Fouilles italiennes de Libye. — Le Koré Albani. — Une vente de vases peints à Londres. — A Pompéi. — Découvertes à Ravenne. — L'amphore de la Chartreuse de Jerez de la Frontera. — Sainte Lucie. — La papyrologie (1924-26). — Les rhizotomes. — Le maître de la légende de Marie-Madeleine. — Un catalogue général de la Bibliothèque vaticane. — La bibliothèque Doucet. — La vente Froehner. — Les découvertes du P. Azaïs en Abyssinie. — Le vandalisme en Chine. — La Chine à Athènes. — La céramique de Buboshta. — Les mystères de l'Océan Pacifique. — Le mythe d'OEdipe. — M. Guignebert et M. Couchoud. — Les tableaux italiens de la collection Holford. — La collection Benson. — Bismarck et l'archéologie. — Dessins archéologiques. — La flotte romaine du Rhin. 280

Bibliographie : C. T. Seltman. — Jacques de Morgan. — Ipek. — Archæologia. — A. A. Mendes Correa. — A. C. Haddon. — Festschritt. — Martin S. Briggs. — Matila Ghika. — Erik Westerby. — André Bellard. — H. Frankfort. — Lubor Niederle. — Chronique d'Égypte. — Alexander Scharff. — Miss G. Caton-Thompson. — Emile Suys. — G. Seure. — P. Collart. — Samuel A. B. Mercer. — Ire Maurice Price. — R. Dussaud. — P. Thomsen. — Palestine Muséum, Jérusalem. — A. Halévy. — A. Loisy. — Actes du Congrès international d'histoire des religions. — Martin P. Nilsson. — Sir J. G. Frazer. — C. Barbagallo. — G. Ph. Stevens, L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton. — K. Michalowski. — G. Spano. — Sir Ch. Walston (Waldstein). — M. J. Maximova. — L. Séchan. — B. Filow. — E. Pais. — A. Piganiol. — L. Homo. — V. Chapot. — Péricle Ducati et Giulio Giglioli. — C. C. Van Essen. — Marcel Bulard. — Thomas Ashby. — Guido Calza. — Renato Bartoccini. — Ch. Huelsen. — Guillaume de Jerphanion. — A. Riegl. — Biagio Pace. — Louis Deglatigny. — F. A. Schæffer. — Wl. Deonna. — A. Nicolaï. — R. Knorr et Fr. Sprater. — Stuart Jones. — G. Bersu. — G. Bersu et P. Gœssler. — G. Marçais. — G. Migeon. — Albert Gabriel. — A. K. Coomaraswamy. — M. Rostovtzeff. — Ch. André Julien. — Fred. Mathews. — Arrien. — Eschine. — Ésope. — Lucain. — Sénèque. — R. Eisler. — Isidore Lévy. George Foot Moore. — Édouard Dujardin. — Vasili Sinaisky. — Albert Bayet. — P.-L. Couchoud. — H. Delafosse. — Maurice Goguel. — Oskar Beyer. — Edmond Perrin. — E. Buonaiuti. — G. Scholem. — F. J. M. de Waele. — J. Leite de Vasconcellos. — Enrique Casas. — Michel Vulpesco. — G. S. Cohn. — R. Schwaller de Lubicz. — M. H. Longhurst. — C. Oursel. — A. W. Byvanck et G. H. Hoogewerf. — N. Kondakov et Ellis H. Minns. — B. Berenson. — Marguerite Devigne. — Seymour de Ricci. — W. G. Constable. — Hubert Schrade. — A. Gomez y B. Chillon. — Maurice Delafosse. — H. Parmentier. — G. H. Luquet. — Laurence Vail Coleman. — J. J. Marquet de Vasselot. — British Museum. — Musée du Louvre. — Édouard Michel. — Ch. Marcel-Reymond. — Clotilde Brière-Misme. — Léon Rosenthal. — Marquis de Rochegude et Maurice Dumolin. — Goblet d'Alviella. — F. M. Graves. — C. I. Hagberg Wright. — Rodolphe Reuss. — L. Blumenreich. — Gertrude Bell. 297

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier. 347

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques. 347
Boiteux (L.). — L'épitaphe de sainte Agathe sur les cloches antiques. . 264
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques. 347
Couissin (P.) — Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains (*suite et fin*). 43
Deonna (W.). — L'ornementation des lampes romaines. 233
Favret (P.). — La nécropole hallstattienne des Jogasses à Chouilly (Marne) (*suite et fin*) 80
La Coste-Messelière (P. de). — A Delphes : le fronton Est du Temple archaïque 33
Lefèvre (L.-E). — Le Calendrier-Zodiaque du portail royal de Chartres et les influences mithriaques. 207
Létienne (A.). — Les portails romans de la Basse-Normandie. 147
Reinach (Th.). — La Charte ptolémaïque de Cyrène 1
Tolstoï (J.). — Un miracle d'Achille dans l'île Blanche. 201

Le Gérant : **PARDOUX.**

6304-28 — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

JUILLET-SEPTEMBRE 1927

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1927

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

La Charte ptolémaïque de Cyrène, par Th. Reinach. 1

A Delphes : le fronton Est du temple archaïque, par P. de La Coste-Messelière 33

Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains, par P. Couissin (*suite et fin*). 43

La nécropole hallstattienne des Jogasses à Chouilly (Marne), par P. Favret (*suite et fin*). 80

Les portails romans de la Basse-Normandie, par A. Lévienne. 147

Variétés : Nouveaux cachets d'oculistes. — Un *corpus* des vases chalcidiens. 158

Nouvelles archéologiques et correspondance : Henri Hubert. — Edmond Courbaud. — Le R. P. Gaudence Orfali. — Sir Sidney Colvin. — J. B. Bury. — Daniel-David Luckenbill. — Hommage à André Skias. — La tombe de la petite-fille de Chéops. — Fouilles de Madamud. — Les inscriptions du Sinaï. — Une inscription de Darius. — Une bague d'or de Knossos. — L'Érecthéion. — A l'hippodrome de Byzance. — Chandeliers. — Oslo. — La collection Huntington. — Experts et faussaires. — Lettres de MM. de Mély et Th. Reinach. 176

Bibliographie : J. Rendel Harris. — Th. Bossert. — Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic. — P. Gruyer. — Émile Lucken-held. — F. de Mély. — — Henri de Genouillac. — Corpus vasorum antiquorum, J. Clark Hoppin et A. Gallatin. — Louis Séchan. — G. A. S. Snyder. — K. E. Grinevitch. — Fr. Cumont. — Dacia. — V. Tcherikower. — Gisela M. Richter. — S. W. Grose. — Sambon. — E. S. G. Robinson. — Luigi Pareti. — Paul Couissin. — Docteur A. Donnadieu. — Elisa Maillard. — A. A. Mendes Corrêa. — Manuel Gomez-Moreno. — Archivo español de arte y arqueologia. — F. Dvornik. — G. des Marez. — Commandant Raymond Quenedey. — Robert Witt. — Jean Vallery-Radot. — Musée national du Louvre. — Société des Nations. — La Coleccion Lazaró 186

Conditions de l'abonnement pour l'année 1927

Pour Paris. Un an..... 80 fr. » Pour les départements. Un an. 80 fr.
Un numéro..... 25 fr. » Pour l'étranger. Un an..... 100 fr.

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

GUSTAVE FOUGÈRES ET ÉMILE MALE

Membres de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE

AUGUSTE MARGUILLIER, Secrétaire de la Rédaction

TOME VINGT-HUITIÈME

PREMIER FASCICULE (N° 48 DE LA COLLECTION)

Un beau vol. grand in-4° avec 6 planches en noir et 3 en couleurs. **130 fr.**

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

Annales du Service des Antiquités de l'Egypte

TOME XXVI (en 3 fascicules)

Fascicule I : 96 pages de texte, 7 pl. en phototypie.

Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889, par G. DARESSY. — Rapport sur les fouilles faites à Tehneh en janvier et février 1926, par KAMIM EFFENDI ABOU SÉIF. — Suppression des noms divins dans les textes de la chambre funéraire, par P. LACAU. — The inscribed sarcophage in the Serapeum, by BATTISCOMBE GUNN. — Two misunderstood Serapeum inscriptions, by BATTISCOMBE GUNN. — Une nouvelle statuette Thébaine de la Déesse Sakhmet, par H. GAUTHIER.

Fascicule II : 80 pages de texte, 14 pl. en phototypie.

Preliminary report on the excavations at Saqqara, par CECIL M. FIRTH. — Rapport sur une mission à l'obélisque d'Abgaig, par M. E. CHAABAN. — Réfection du mur d'enceinte du Grand Temple de Dendérah sous Tibère, par N. AIMÉ GIRON. — Une « Coré » gréco-égyptienne de Memphis, par CH. PICARD. — Rapport sur les travaux de Karnak (mars-mai 1926), par H. CHEVRIER. — Sur un des blocs de la Reine provenant du III^e^ Pylône de Karnak, par P. LACAU. — Les colonnes de l'Hypostyle du Temple de Khonsou, par G. LEFEBVRE. — A Shawabti-figure of Puyambre, by BATTISCOMBE GUNN.

Fascicule III : 100 pages de texte, 6 pl. en phototypie.

Inscriptions from the step Pyramid site, by BATTISCOMBE GUNN. — An Architect's Diagram of the Third Dynasty, by B. GUNN. — Descrizione del Monastero di san Simeone, par MONNERET DE VILLARD. — Recherches géographiques, par G. DARESSY. — Une statuette antérieure à la XI^e^ dynastie, par H. GAUTHIER.

Prix du tome complet . . . . . 180 francs.
Par fascicule . . . . . 60 francs.

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS

sur l'Histoire économique de la Révolution française

Publiés par le Ministère de l'Instruction publique

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

CAHIERS DES CURÉS

ET DES COMMUNAUTÉS ECCLÉSIASTIQUES DU

BAILLIAGE D'AUXERRE

Pour les États Généraux de 1789

Par **Charles PORÉE**, Archiviste de l'Yonne

Un volume in-8 de 596 pages . . . . . **56 fr.**

Table des matières : *Introduction. Pièces justificatives. Cahiers de Doléances.* I. *Cahiers des Curés.* II *Cahiers des Chapitres et des Chanoines.* III. *Cahiers des Réguliers.* IV. *Cahier de l'Ordre du Clergé. Table onomastique.*

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

VIENT DE PARAITRE

MONUMENTS DE L'ATHOS

I. — Les Peintures

Publiés par Gabriel MILLET

Un vol. in-4° de 80 pages de texte et un album de 264 planches en phototypie.

Prix de vente . . . . . **400** fr.

INSCRIPTIONES GRAECAE

AD RES ROMANAS PERTINENTES

Auctoritate et Impensis

ACADEMIAE INSCRIPTIONUM ET LITTERARUM HUMANIORUM

Collectae et Editae

TOME IV, Fascicule 8

Un volume in-8 de 87 pages sur 2 colonnes . . . . . **25 fr.**

Déjà parus, du même ouvrage :

TOME I, en 7 fascicules. Chaque fascicule . . . . . **20 fr.**
TOME III, en 6 fascicules. Chaque fascicule. . . . . **20 fr.**
TOME IV, 7 fascicules. Chaque fascicule . . . . . **20 fr.**

VIENT DE PARAITRE

LES DIEUX NE SONT PAS MORTS

Par F. de MÉLY

UN BEAU VOLUME AVEC PLUS DE 200 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

Tirage limité. — Prix. . . . . **45** fr.

VIENT DE PARAITRE

TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

Par **Ernest BABELON**, Membre de l'Institut

Deuxième Partie. — DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME QUATRIÈME

Comprenant les Monnaies de la Grèce septentrionale aux v^e^ et vi^e^ siècles avant J.-C.

FASCICULE II (texte et planches) . . . . . **50 fr.**

(L'ouvrage sera complet en 3 fascicules.)

Le fascicule I est en vente à **48** *francs.*

TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

Par **Ernest BABELON**, Membre de l'Institut.

III. — MONNAIES ORIENTALES

TOME I

NUMISMATIQUE DE LA PERSE ANTIQUE

Par Jacques DE MORGAN

1^er^ Fascicule : Introduction. — Arsacides.

FASCICULE I (Texte et Planches). . . . . **100** fr.

(L'ouvrage sera complet en 3 fascicules.)

6228-27. — Tours, Imprimerie ARRAULT et C^ie^.

OCT 7 1927

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1927

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1927

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

Un miracle d'Achille dans l'île Blanche, par J. Tolstoï. 201
Le Calendrier-Zodiaque de Chartres et les influences mithriaques, par L.-E. Lefèvre 207
L'ornementation des lampes romaines, par W. Deonna 233
L'épitaphe de sainte Agathe sur les cloches antiques, par L. Boiteux. . . . 264
Variétés : Les peintures de l'Athos. — La leçon de Delphes. 274
Nouvelles archéologiques et correspondance : Basile Parvan. — Alexis Bobrinskoy. — Paul-Frédéric Girard. — Hugo Schuchardt. — B. Lewis. — Rice. — Sidney Hartland. — Th. Kelsey. — Rudolf Ehwald. — V. L. P. Thomsen. — Paride Weber. — Hommages à Fr. Delitzsch et Paul Haupt. — Hommages à Mme Strong et à M. Emile Mâle. — Esthétique géométrique. — Les trésors d'Ur. — Les viscères de la reine Hetepheres. — Un prétendu temple druidique. — Pierres sacrées. — Intailles crétoises. — Fouilles italiennes de Libye. — Le Koré Albani. — Une vente de vases peints à Londres. — A Pompéi. — Découvertes à Ravenne. — L'amphore de la Chartreuse de Jerez de la Frontera. — Sainte Lucie. — La papyrologie (1924-26). — Les rhizotomes. — Le maître de la légende de Marie-Madeleine. — Un catalogue général de la Bibliothèque vaticane. — La bibliothèque Doucet. — La vente Frœhner. — Les découvertes du P. Azaïs en Abyssinie. — Le vandalisme en Chine. — La Chine à Athènes. — La céramique de Buboshta. — Les mystères de l'Océan Pacifique. — Le mythe d'Œdipe. — M. Guignebert et M. Couchoud. — Les tableaux italiens de la collection Holford. — La collection Benson. — Bismarck et l'archéologie. — Dessins archéologiques. — La flotte romaine du Rhin. 280
Bibliographies : C. T. Seltman. — Jacques de Morgan. — Ipek. — Archæologia. — A. A. Mendes Correa. — A. C. Haddon. — Festschritt. — Martin S Briggs. — Matila Ghica. — Erik Westerby. — André Bellard. — H. Frankfort. — Lubor Niederle. — Chronique d'Égypte. — Alexander Scharff. — Miss G. Caton-Thompson. — Emile Suys. — G. Seure. — P. Collart. — Samuel A. B. Mercer. — Ire Maurice Price. — R. Dussaud. — P. Thomsen. — Palestine Museum ; Jérusalem. — A. Halévy. — A. Loisy. — Actes du Congrès international d'histoire des religions. — Martin P. Nilsson. — Sir J. G. Frazer. — G. Barbagallo. — G. Ph. Stevens, L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton. — K. Michalowski. — G. Spano. — Sir Ch. Walston (Waldstein). — M. J. Maximova. — L. Séchan. — B. Filow. — E. Pais. — A. Piganiol. — L. Homo. — V. Chapot. — Périçle Ducati et Giulio Giglioli. — C. C. Van Essen. — Marcel Bulard. — Thomas Ashby. — Guido Calza. — Renato Bartoccini. — Ch. Huelsen. — Guillaume de Jerphanion. — A. Riegl. — Biagio Pace. — Louis Deglatigny. — F. A. Schæffer. — Wl. Deonna. — A. Nicolaï. — R. Knorr et Fr. Sprater. — Stuart Jones. — G. Bersu. — G. Bersu et Goessler. — G. Marçais. — G. Migeon. — Albert Gabriel. — A. K. Coomaraswamy. — M. Rostovtzeff. — Ch. André Julien. — Fred. Mathews. — Arrien. — Eschine. — Esope. — Lucain. — Sénèque. — R. Eisler. — Isidore Lévy. — George Foot Moore. — Édouard Dujardin. — Vasili Sinaisky. — Albert Bayet. — P. - L. Couchoud. — H. Delafosse. — Maurice Goguel. — Oskar Beyer. — Edmond Perrin. — E. Buonaiuti. — Gerhard Scholem. — F. J. M. de Wæle. — J. Leite de Vasconcellos. — Enrique Casas. — Michel Vulpesco. — G. S. Colin. — R. Schwaller de Lubicz. — M. H. Longhurst. — C. Oursel. — A. W. Byvanck et C. H. Hoogewerf. — N. Kondakov et Ellis H. Minns. — B. Berenson. — Marguerite Devigne. — Seymour de Ricci. — W. G. Constable. — Hubert Schrade. — A. Gomez y B. Chillon. — Maurice Delafosse. — H. Parmentier. — G. H. Luquet. — Laurence Vail Coleman. — J. J. Marquet de Vasselot. — British Museum. — Musée du Louvre. — Édouard Michel. — Ch. Marcel-Reymond. — Clotilde Brière-Misme. — Léon Rosenthal. — Marquis de Rochegude et Maurice Dumolin. — Goblet d'Alviella. — F. M. Graves. — C. I. Hagberg Wright. — Rodolphe Reuss. — L. Blumenreich. — Gertrude Bell. 297
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier. 347

Conditions de l'abonnement pour l'année 1927

Pour Paris. Un an..... 80 fr. » Pour les départements. Un an. 80 fr.
Un numéro..... 25 fr. » Pour l'étranger. Un an..... 100 fr.

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

GUSTAVE FOUGÈRES ET ÉMILE MALE

Membres de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE

AUGUSTE MARGUILLIER, Secrétaire de la Rédaction

TOME VINGT-HUITIÈME

DEUXIÈME FASCICULE (N° 49 DE LA COLLECTION)

Un beau vol. grand in-4° avec 3 planches en noir et 3 en couleurs. 130 fr.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

Annales du Service des Antiquités de l'Egypte

TOME XXVI (en 3 fascicules)

Fascicule I : 96 pages de texte, 7 pl. en phototypie.

Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889, par G. DARESSY. — Rapport sur les fouilles faites à Tehneh en janvier et février 1926, par KAHIM EFFENDI ABOU SÉIF. — Suppression des noms divins dans les textes de la chambre funéraire, par P. LACAU. — The inscribed sarcophage in the Serapeum, by BATTISCOMBE GUNN. — Two misunderstood Serapeum inscriptions, by BATTISCOMBE GUNN. — Une nouvelle statuette Thébaine de la Déesse Sakhmet, par H. GAUTHIER.

Fascicule II : 80 pages de texte, 14 pl. en phototypie.

Preliminary report on the excavations at Saqqara, par CECIL M. FIRTH. — Rapport sur une mission à l'obélisque d'Abguig, par M. E CHAABAN. — Réfection du mur d'enceinte du Grand Temple de Denderah sous Tibère, par N. AIMÉ GIRON. — Une « Coré » gréco-égyptienne de Memphis, par CH. PICARD. — Rapport sur les travaux de Karnak (mars-mai 1926), par H. CHEVRIER. — Sur un des blocs de la Reine provenant du III^e^ Pylône de Karnak, par P. LACAU. — Les colonnes de l'Hypostyle du Temple de Khonsou, par G. LEFEBVRE. — A Shawabti-figure of Puyambre, by BATTISCOMBE GUNN.

Fascicule III : 100 pages de texte, 6 pl. en phototypie

Inscriptions from the step Pyramid site, by BATTISCOMBE GUNN. — An Architect's Diagram of the Third Dynasty, by B. GUNN. — Descrizione del Monastero di san Simeone, par MONNERET DE VILLARD. — Recherches géographiques, par G. DARESSY. — Une statuette antérieure à la XI^e^ dynastie, par H. GAUTHIER.

TOME XXVII

Fascicule I : 104 pages de texte, 10 pl. en phototypie, 1 carte.

Prix du tome complet . . . . . 180 francs.

Par fascicule . . . . . 60 francs.

VIENT DE PARAITRE :

QUARANTE ANS D'INDIANISME

OEUVRES

DE

AUGUSTE BARTH

Recueillies à l'occasion de son 80^e^ anniversaire

TOME CINQUIÈME

COMPTES RENDUS ET NOTICES (1899-1911)

BIBLIOGRAPHIE — INDEX GÉNÉRAL

Un volume in-8° (17 × 25 cm.), 367 pages . . . . . 70 fr.

Les quatre premiers tomes sont en vente à 60 francs chaque.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

VIENT DE PARAITRE

MONUMENTS DE L'ATHOS

I. — Les Peintures

Publiés par Gabriel MILLET

Un vol. in-4° de 80 pages de texte et un album de 264 planches en phototypie.

Prix de vente . . . . . **400** fr.

INSCRIPTIONES GRAECAE

AD RES ROMANAS PERTINENTES

Auctoritate et Impensis

ACADEMIAE INSCRIPTIONUM ET LITTERARUM HUMANIORUM

Collectae et Editae

TOME IV, Fascicule 8

Un volume in-8 de 87 pages sur 2 colonnes . . . . . **25** fr.

Déjà parus, du même ouvrage :

TOME I, en 7 fascicules. Chaque fascicule . . . . . **20** fr.
TOME III, en 6 fascicules. Chaque fascicule. . . . . **20** fr.
TOME IV, 7 fascicules. Chaque fascicule . . . . . **20** fr.

VIENT DE PARAITRE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

N^os^ 58.001 à 58.036

PAPYRUS HIÉRATIQUES

PREMIER FASCICULE

Par M. Woldemar GOLENISCHEFF

Un volume 26 cm. × 35 cm., 268 pages, XXXIX planches. Prix (susceptible de changements). . . . . **432** fr.

6304-28. — Tours, Imprimerie ARRAULT et C^ie^.

FEB 5 - 1928